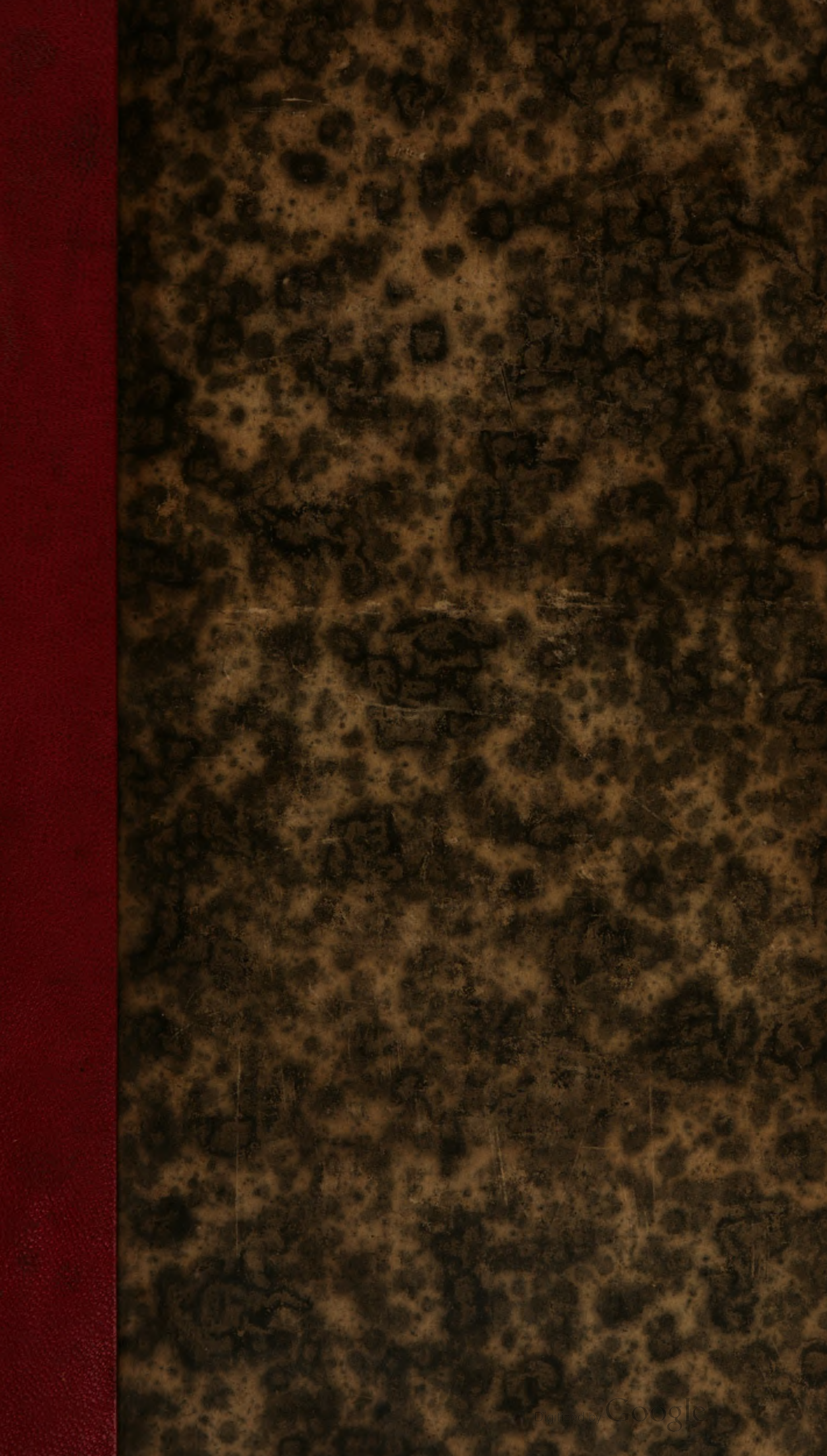




OEUVRES COMPLÈTES

DU SEIGNEUR

DE BRANTÔME.

Vies des Hommes illustres et grands Capitaines étrangers.

LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI, A PARIS.

Brantome, Pierre de Bourdeille, seigneur de.

OEUVRES COMPLÈTES

DU SEIGNEUR

DE BRANTÔME,

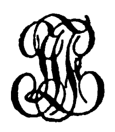
ACCOMPAGNÉES

DE REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

NOUVELLE ÉDITION,

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, ET AUGMENTÉE DE FRAGMENS INÉDITS.

TOME PREMIER.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1822.

NOTICE

SUR

PIERRE DE BOURDEILLE,

ABBÉ ET SEIGNEUR DE BRANTOME,

ET SUR SES OUVRAGES.

Les contemporains de Brantôme ont peu parlé de lui. L'auteur de l'*Histoire des Cinq Rois* (1) et le président de Thou (2) l'ont nommé sans donner aucun détail sur sa personne. Si Brantôme n'avoit pas écrit, il ne seroit connu que par le rang qu'il occupe dans la généalogie de sa maison; mais, auteur original, naïf et singulier, il se met souvent en scène, et il entremêle ses récits des principales circonstances de sa vie. « Il seroit à « désirer, disoit un historien du dix-septième siècle (3), « qu'il eût fait un chapitre de lui-même comme des

(1) *Histoire des choses mémorables advenues en France depuis l'an 1547 jusqu'en 1597, sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV*, 1599, in-8°, p. 522. Le père Lelong (*Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 236, n° 19126) attribue cet ouvrage à Jean de Serres. Teissier, dans ses additions aux *Eloges de M. de Thou* (t. IV, p. 515, éd. de 1715), dit que les uns le donnent à Th. de Bèze, et les autres à François Hotman.

(2) *Hist. univ. de J.-A. de Thou*, l. 38, t. V. p. 91 de la traduction.

(3) Jean Le Laboureur. *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 27, éd. de 1731.

« autres seigneurs de son temps. » Si Brantôme avoit joint ce chapitre à ses œuvres, il auroit satisfait au désir, naturel à tout lecteur, de connoître l'écrivain qui le distrait ou l'instruit. Nous essaierons de suppléer à son silence, en réunissant les traits épars qu'il a semés dans ses ouvrages.

M. le marquis de Bourdeille, dernier rejeton de sa maison, nous a communiqué une histoire manuscrite de Brantôme, composée par l'abbé Lambert, prieur de Sainte-Innocence au diocèse de Sarlat. Cet ecclésiastique avoit été chargé par M. de Bourdeille, évêque de Soissons, de faire l'extrait des œuvres de Brantôme. Une partie de son travail est sous nos yeux. L'historien a suivi l'éditeur de 1740, qui avoit eu de la famille des communications importantes. L'abbé Lambert ayant pu consulter les archives de la maison de Bourdeille, son récit est devenu pour nous une nouvelle autorité.

La maison de Bourdeille est une des plus illustres du Périgord. La crédulité du moyen âge a environné de fables son berceau. Si l'on ajoutoit foi à de prétendus documens, plus ancienne que la race de nos rois, cette famille descendroit de Marcomir, l'un des chefs des Gaulois, célébré par de vieux romanciers, et dont l'existence sera toujours un problême d'une solution douteuse. Ses armoiries d'or, à deux pattes de griffon onglées d'azur, seroient le symbole d'une victoire remportée sur des monstres par le héros dont elle a la pré-

tention de descendre. Dans des temps moins reculés, Charlemagne, en fondant l'abbaye de Brantôme, se seroit adjoint un seigneur de Bourdeille, pour donner aux moines des défenseurs et des soutiens dans une famille aussi considérable par ses richesses qu'illustrée par son zèle pour la religion (1).

Il suffit d'avoir indiqué l'origine antique d'une maison dont nous ne nous proposons point d'écrire l'histoire. Comme toutes les grandes familles, elle a ses temps fabuleux, que nous laisserons discuter aux généalogistes de profession.

François, premier vicomte de Bourdeille, père de Brantôme, fut élevé page de la reine Anne de Bretagne, qu'il avoit coutume d'accompagner dans ses voyages. Monté sur le premier mulet, Bourdeille, comme premier page, conduisoit la litière royale, tandis que d'Estrées suivoit sur le second. « J'ay ouy dire à mon

(1) Cette glorieuse particularité est une prétention que rien ne justifie. Les Annales de Réginon, les seules qui aient parlé de la fondation de l'abbaye de Brantôme, sont muettes sur ce point. Voici ce qu'on y lit sous l'année 769 : « *Rex ivit ad Equolesimam civitatem* (Angoulême), *iter procedens ad Petrogoricum* (Périgueux), *cujus partibus constituit basilicam, juxta fluvium nomine Dronam* (la Dronne), *in honore beati Petri apostolorum principis, in quâ post non multùm temporis unum de Innocentibus collocavit, datum patri suo à Domno papâ romano, cujus meritis et auxiliis dicebat se victorem bello fuisse multotiès. Locus autem quò basilica fundata est Brantosmis dicitur.* (*Historiens de France* de D. Bouquet, t. v, p. 37.) La charte de Charlemagne n'existe dans aucun de nos recueils diplomatiques. Le P. Jean Dupuy, récollet, dans *l'Estat de l'Eglise de Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, 1629, in-4°, p. 193, donne la copie d'une charte qu'il annonce avoir été trouvée dans la châsse du saint Innocent, patron de l'abbaye de Brantôme ; aucun seigneur de la maison de Bourdeille n'y est nommé ; ainsi ce fait doit être mis au rang des fables.

« pere, dit Brantôme, que la Reyne les a bien fait « foüetter quand ils faisoient aller les mullets d'autre « façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent bronché le « moins du monde (1). » Sorti de page, François servit dans les guerres d'Italie, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du duc de Valois, et, après l'avénement de ce prince à la couronne, il passa dans la compagnie du bâtard de Savoie. La Colombière annonce dans son *Théâtre d'honneur* que, dans le tournoi donné, en 1514, à l'occasion du mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre, le seigneur de Bourdeille eut l'honneur de se mesurer à armes courtoises avec Bayard. Il combattit sous les ordres de ce capitaine à la journée de Garigliano, et il fut blessé à la bataille de Pavie. Brantôme dit que son père « étoit « un homme scabreux, haut à la main et mauvais gar- « çon (2). » François de Bourdeille fit son testament le 28 janvier 1546; on ignore l'époque précise de sa mort (3).

Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme, fut le troisième fils du vicomte de Bourdeille et d'Anne de Vivonne de La Châteigneraie. Cette dernière, mariée en 1518 à François de Bourdeille, étoit dame de corps de Marguerite de Valois, reine de Navarre, dont Louise de Daillon, dame douairière de La Châteigneraie, sa mère, étoit la dame d'honneur. Aussi le jeune de Bourdeille passa-t-il ses premières années à la cour de cette princesse, qui, à l'exemple de Fran-

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. II, p. 173. — (2) *Ibid.*, p. 268.

(3) Brantôme avoit commencé une vie de son père qu'il n'a point terminée. Voyez les *Opuscules*, t. V, p. 380.

çois I, son frère, protégeoit les lettres et les cultivoit elle-même avec succès.

La reine de Navarre mourut le 21 décembre 1549. Elle fut soupçonnée d'avoir partagé les erreurs des réformateurs prétendus, qu'elle accueilloit avec un empressement qui donna lieu de croire qu'elle ne rejetoit pas leurs opinions (1). Brantôme, mauvais juge en ces matières, rend cependant témoignage de la pureté des sentimens religieux de cette princesse. « Elle mourut, « dit-il, bonne chrestienne et catholique, contre l'opi- « nion de plusieurs ; mais, quand à moy, je puis affir- « mer, moy estant petit garçon en sa court, avec ma « grand'mere et mere, n'en avoir veu faire aucuns actes « contraires : si bien que s'estant retirée en un monas- « tere de femmes...., après la mort du Roy son frere..., « souvant on l'a veue faire l'office de l'abbesse, et « chanter avec les religieuses en leurs messes et leurs « vespres (2). »

Nous avons inutilement cherché à découvrir l'époque de la naissance de Brantôme. Les biographes (3), qui se répètent les uns les autres, disent que Brantôme mourut en 1614, à l'âge de quatre-vingt-sept ans; ce qui placeroit sa naissance à l'année 1527 : cette opinion nous paroît erronnée. Brantôme annonce, dans

(1) Castelnau dit qu'elle fut l'une des premières princesses qui firent profession de la religion protestante. (*Mémoires de Michel de Castelnau*, t. XXXIII, p. 40, de la première série des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France.*)

(2) *Vies des Dames illustres*, t. V, p. 226. — (3) Moréri, le Dictionnaire historique, la Biographie universelle, etc.

l'avertissement qui précède les fragmens qu'il a laissés sur la vie de son père, qu'il avoit sept ans quand il le perdit (1), et François de Bourdeille vivoit encore au mois de janvier 1547 (2). Brantôme dit dans un autre endroit qu'il étoit trop jeune quand le maréchal Strozzi mourut, pour qu'il ait pu converser avec ce grand homme. Ce maréchal mourut le 15 juin 1559 (3). Si Brantôme étoit né en 1527, il auroit eu trente-deux ans; il est plus probable qu'il naquit vers 1540; il n'auroit alors été âgé que de dix-neuf ans.

Après la mort de la reine de Navarre, Brantôme vint à Paris pour y commencer ses études; il dit lui-même qu'il étoit fort petit (4), et il rapporte une circonstance qui détermine cette époque d'une manière précise. Le capitaine Jean de Bourdeille, son frère puîné, venoit d'arriver à Paris, blessé d'un coup d'arquebuse reçu au siége de Chimay, qui eut lieu pendant la campagne de 1552 (5). Brantôme devoit avoir environ douze ans à cette époque. D'autres rapprochemens donneroient de semblables résultats.

(1) *Opuscules*, t. v, p. 379. — (2) Son testament est du 28 janvier 1546 ou 1547 du nouveau style. L'année commençoit encore à Pâques; ce ne fut qu'en 1563 que Charles IX en fixa le commencement au 1er janvier. (Voy. *l'Art de vérifier les dates*, t. I, p. 5; édit. in-4° de 1818.)

(3) Voy. le père Anselme, dans l'*Histoire généalogique de la maison de France*, t. VII, p. 206.

(4) *Vies des Capitaines françois*, t. II, p. 24. — (5) Voy. le 3e liv. des *Commentaires de François de Rabutin*, t. XXXI, pag. 116, de la première série des *Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, et l'*Histoire des Cinq Rois*, p. 25.

Pierre de Bourdeille ne termina pas à Paris ses humanités. Il fut conduit à Poitiers pour les continuer, et il s'y trouvoit, vers 1555 (1), lorsque Antoine de Bourbon, roi de Navarre, y faisoit faire le prêche par David, l'un des plus audacieux novateurs. Brantôme étoit à Poitiers, *jeune garçon étudiant*, dans le temps où la belle *Gotterelle*, femme d'un avocat, et huguenote zélée, ne refusoit rien aux jeunes disciples de Calvin qui se faisoient reconnoître d'elle par *le mot du prêche*, tandis que les papistes n'éprouvoient que ses rigueurs (2).

Brantôme posséda dès sa première jeunesse plusieurs bénéfices. Jean de Bourdeille, seigneur d'Ardelay, son second frère, en quittant l'état ecclésiastique pour suivre le parti des armes, lui avoit résigné le doyenné de Saint-Yrier, le prieuré de Royan et celui de Vivien auprès de Saintes. Ce capitaine, après s'être illustré par de beaux faits d'armes, fut tué, au mois de juillet 1553, au siége d'Hesdin (3). Henri II l'avoit distingué, et ce fut principalement pour honorer sa mémoire dans l'un de ses frères, qu'il donna à Pierre de Bourdeille l'abbaye de Brantôme, dont Pierre de Mareuil, évêque de Lavaur, mort le 20 mars 1556, étoit auparavant pourvu. Laissons Brantôme s'en expliquer lui-même. « Quant à moy, j'ay une abbaye qu'est

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 332. Ce fait doit être postérieur au mois de mai 1555, Henri II, roi de Navarre, père de Jeanne d'Albret, n'étant mort que le 25 mai 1555. — (2) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 144. — (3) *Histoire des Cinq Rois*, p. 31 et 32.

« Branthome, que ce grand roy Henri II me donna, « estant fort jeune, en recompense du capitaine Bourdeille, mon second frere, un des braves gentils-« hommes de la France.... Je l'ay tousjours si bien gar-« dée, conservée et regie, qu'il faut que je me vante de « cela, qu'en trois changemens d'abbez...... l'on n'y a « jamais peu, ny peut-on encor remarquer la moindre « faute, abus, ny la moindre ruine du monde, encor « que les reparations que je fais tous les ans soient gran-« des et me coustent bon......; et si elle ne vaut pas trois « mille livres de revenu....... Les armées de messieurs « les princes et de M. l'Admiral y ont passé et logé par « deux fois....; jamais ils n'y ont faict degast ny ruyne « pour un seul double en l'abbaye, ny abattu une seule « image en l'eglise, ny touché à aucun religieux...... « Allez moy donc trouver et songer si un gros et gras « abbé de moine eust peu faire ce tour d'escrime (1). » De ce moment Brantôme prit dans les actes la qualité de *révérend père en Dieu, messire Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme* (2).

Une portion de la terre de Brantôme appartenoit à la maison de Bourdeille : elle échut en partage à un oncle de Brantôme. Ce dernier parvint à la faire rentrer dans sa famille.

Se sentant plus de dispositions pour les armes que

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. II, p. 204. — (2) Il est ainsi qualifié dans le testament de madame de Bourdeille, sa mère, du 26 mai 1557, et dans un contrat de mariage passé à Poitiers le 28 avril 1558, qui a été inséré à la page 555 du tome II de l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par Corbinelli.

pour l'état ecclésiastique, Brantôme obtint l'autorisation de faire une coupe dans la forêt de Saint-Yrier; et en ayant retiré cinq cents écus d'or (1), il se rendit, en 1557, en Italie, où il servit sous les ordres du maréchal de Brissac (2). Il a décrit son attirail de guerre dans un passage qui paroît pour la première fois dans cette édition, où il dit, en parlant d'une espèce de fat, comme il s'en rencontre trop souvent : « Celuy « là ne ressembloit pas un gallant gentil-homme de par « le monde (qui est moy qui escrits cecy), qui, prenant « un grand plaisir ordinairement à la guerre de porter « l'harquebuz à mesche et son beau fourniment de Mi-« lan, monté sur une belle haquenée de cent escus...., « menant tousjours six ou sept gentilshommes et soldats « bien signalez, armez et montez de mesme, et bien en « point, sur bons courtaux....., etc. (3). »

Durant la guerre de Piémont, Brantôme, qui ne craignoit point de s'exposer, reçut au visage un coup d'arquebuse qui faillit le priver de la vue. On aime à l'entendre raconter lui-même sa guérison, à l'occasion des belles dames de Sienne, qui, soignant de leurs mains des Français blessés, leur *rengregeoient* une autre plaie. « Je le puis ainsi asseurer, dit-il, par un « accident d'une harquebuzade que j'eus dans le visage « une fois à Portefin, près de Gesnes, dont j'en demeu-« ray aveugle six jours sans rien veoir. Là se trouva

(1) *Testament de Brantôme*, t. v, p. 460. — (2) Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France, mort le 31 décembre 1563.

(3) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 501, *partie inédite*.

« une fort belle dame de là mesme, très belle, certes, « et fort charitable, qui, sçachant guerir du fœu, au- « quel le laict d'une femme est très-propre, elle en- « treprit ma guerison, et me jettoit dans les yeux du « laict de ses beaux et blancs tetins, car elle n'avoit « que trente ans, et de ses blanches mains me oignoit « le visage de quelque graisse composée par elle, me « tenant compagnie et de beaux discours. Mes gens « me disoient bien sa beauté, mais après que j'ac- « començay à veoir d'un œil, je cuiday mourir la « voyant si belle; mais elle me disoit tousjours que je « fusse sage, car elle estoit fort femme de bien; et si « ne voulut jamais me laisser aller que je ne fusse du « tout guery; et m'en partis avec ses bonnes graces et « la larme à l'œil d'elle et de moy (1). »

Pendant le conclave qui suivit la mort du pape Paul IV (2), François de Guise, grand-prieur de France et général des galères, après avoir conduit en Italie le cardinal de Guise son frère, se rendit à Naples avec sa flotte. Il y fut accompagné d'un grand nombre de gentilshommes, parmi lesquels se trouva Brantôme. Ce dernier nous a laissé le récit de la réception qui fut faite au grand-prieur par le duc d'Alcala, vice-roi de Naples, qui alloit au-devant de tout ce qui pouvoit être agréable à notre noblesse. Rien n'y manquoit, dit notre écrivain, « que la familiere, libre et

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 499, *partie inédite*. — (2) Paul IV mourut le 18 août 1559, et Pie IV, son successeur, fut élu le 25 décembre suivant.

« franche conversation d'avec les dames d'honneur et « reputation, car d'autres il y en a assez (1). » Marie d'Aragon, veuve du marquis du Guast (2), ouvrit au grand-prieur son palais, où les Français trouvèrent la réunion de tout ce que Naples pouvoit présenter de dames illustres, jeunes, belles et aimables. Les bornes d'une notice ne nous permettent pas de rapporter ici le passage curieux dans lequel Brantôme introduit ses lecteurs au milieu de l'un des cercles les plus brillans du seizième siècle. On aime à y trouver, réunies aux manières chevaleresques, la politesse et la grâce dont quelques-uns de nos grands hommes savoient déjà tempérer l'austérité des vertus guerrières (3).

Brantôme, en 1560, quitta l'Italie pour revenir en France. Il reprit à cette époque l'administration de ses bénéfices, dont il avoit jusque-là laissé jouir André de Bourdeille, son frère aîné (4), et il reparut à la Cour, qui étoit à Amboise, où François II donnoit un simulacre de tournoi (5). Il y fut témoin d'un combat grotesque entre le grand-prieur et le duc de Nemours. Le premier, « monté sur un barbe, habillé fort genti- « ment en femme egyptienne, avec son grand chappeau « rond ou capeline sur la teste......, sa robbe et cotte « tout de velours et taffetas fort bouffante : en son bras

(1) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 439. — (2) Brantôme a fait un discours sur ce capitaine. Voyez *les Capitaines étrangers*, t. 1er, p. 121. — (3) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 437 et suivantes. — (4) *Testament de Brantôme*, t. V, p. 460. — (5) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 154.

« gauche avoit une petite singesse........., emmaillottée « comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine « ne faut dire comment......... M. de Nemours estoit « habillé en femme bourgeoise de ville, avec son chap- « peron et robbe de drap noir, et à sa saincture une « grande bourse de mesnage, avec un grand clavier de « clefs, où, pour le moins, il y avoit plus de cent clefs « pendantes avec la grosse chaisne d'argent (1). »

A partir de cette époque, Brantôme suivit assidu- ment la Cour pendant l'espace de trente-trois ans, « sans gueres l'abandonner, dit-il, fors aux voyages « de nos guerres, et autres estrangiers; mais estant de « retour j'y estois d'ordinaire, car le sejour m'en estoit « fort agreable, comme n'en ayant jamais veu ailleurs « plus beau (2). »

La cour de Henri II et de Catherine de Médicis avoit conservé l'éclat de celle de François I. « La Reine, dit « Brantôme, avoit ordinairement de fort belles et hon- « nestes filles, avec lesquelles tous les jours, en son « antichambre, on conversoit, on discouroit et divisoit, « tant sagement et tant modestement que l'on n'eust « osé faire autrement; car le gentilhomme qui failloit en « estoit banni et menacé, et en crainte d'avoir pis, jus- « ques à ce qu'elle luy pardonnoit et faisoit grace, ainsi « qu'elle y estoit propre et toute bonne de soy. Pour « fin, sa compagnie et sa court estoit un vray paradis « du monde et escole de toute honnesteté, de vertu,

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 154. — (2) *Vies des Dames illustres*, t. V, p. 66, et *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 353.

« l'ornement de la France, ainsi que le sçavoient bien « dire les estrangiers quand ils y venoient; car ils y es- « toient très bien receus, et commandement exprès à « ses dames et filles de se parer lors de leur venue, « qu'elles paroissoient deesses, et les entretenir, sans « s'amuser ailleurs; autrement elles estoient bien tan- « cées d'elle et en avoient bien la reprimande. Bref, sa « court a esté telle, que, quand elle a esté morte, « on a dict, par la voix de tous, que la Court n'estoit « plus la Court, et que jamais plus il n'y auroit en « France une reyne-mere. Mais quelle court estoit-ce? « Telle que je crois que jamais emperiere de Rome « de jadis n'en a tenu pour dames une pareille d'ordi- « naire, ny nos roys de France (1). »

Brantôme, dans ce passage, et dans beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de rapporter, acquitte la dette de sa reconnoissance envers une princesse qui l'avoit honoré de sa confiance; mais ce n'est pas sans une sorte d'indignation qu'on l'entend citer la cour de Catherine de Médicis comme *une escole de toute honnesteté*. Il est ici désavoué par tous ses contemporains. « Nul n'ignore, dit l'un (2), l'impudicité, « non seulement en général de la plus part des filles « de la Cour, ains aussi en particulier de celles de la « suite de la Royne-mère, tesmoin les Rouet, Montigny, « Chasteauneuf, Atry et autres, desquelles la chasteté est

(1) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 64. — (2) L'auteur de la pièce intitulée : *Le Tocsain contre les massacreurs et auteurs des confusions en France, adressé à tous les princes chrétiens*. Reims, 1579, p. 49.

« si peu cogneue, qu'elle ne trouveroit un seul tesmoin « entre tous les courtisans. » « Le roi de Navarre (An- « toine de Bourbon), dit un autre (1), faisoit l'amour « à la damoiselle de Rouet (2), l'une des filles de la « Reyne. Elle commanda donc à sa damoiselle d'en- « tretenir cet amoureux, et luy complaire en tout ce « qu'elle pourroit, afin qu'oubliant les affaires, il mes- « contentast chacun. » Et ailleurs (3) : « Elle entrete- « noit le prince de Condé aux despens de l'honneur de

(1) Henri Estienne, dans le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de la reyne Catherine de Médicis*. Cologne, Pierre Marteau, 1663, p. 31.

(2) Louise de La Beraudière, damoiselle de Rouet en Poitou; on l'appeloit à la Cour *la belle Rouet*, comme nous l'apprend, dans l'un de ses Opuscules, t. v, p. 433, Brantôme, qui étoit son cousin. Elle épousa M. de Combault; mais avant son mariage elle avoit eu d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, un fils nommé Charles, qui devint archevêque de Rouen en 1594. (Voy. le père Anselme, t. 1, p. 144.) Mademoiselle de Rouet ne s'en tint pas à cette seule intrigue; Henri III, étant duc d'Anjou, lui fit aussi la cour, comme on le voit dans une lettre écrite par Léonor d'Orléans, duc de Longueville, mort en août 1573, à sa femme Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville. L'auteur de cette Notice possède l'original de cette lettre, dont il insérera ici la copie littérale :

Mamie, je eu hier unne lettre de vous par le sieur de la Gastine, là où me mandez que vous vouldriés ne m'avoir jamais veu. Je ne say pourquoy, quar je vous ay escript six ou set fois depuis que je suis ysy, et trouve bien estrange comme vous m'escripvez insy. Je vous prie croire ce que je vous ay desja par tant de fois escript, que je n'aime rien tant en ce monde que vous. J'envoie unne lettre à madamoiselle de Rouet, que je luy escripz pour ce que MONSIEUR m'a commandé luy faire tenir deux de ces lettres qu'il luy escrip. Je vous supplie, mamie, de n'en voulloir rien dire à créature du monde, car MONSIEUR ne me vouldroit jamais bien. Je vous l'ay bien voullu escripre affin que n'ayez poinct de soupeson sus moy. Je vous prie, emés moy bien, car je n'eme pas tant ma propre vie que vous. Et à Dieu, mamie, c'est

Vostre affectionné bien bon mary pour jamais.

LEONOR D'ORLEANS.

(3) Henri Estienne, *Discours merveilleux*, p. 46.

« Limeuil (1), qui devint grosse, et la Reyne, pour « faire bonne mine, l'en voulant tancer, Limeuil eut « bien la hardiesse de lui dire qu'elle avoit en cela « suivi l'exemple de sa maistresse, et accompli son « commandement. » L'Estoile, dans le *Journal de Henri III*, rapporte, à la date du mois de mai 1577, que, dans un banquet donné par la Reine-mère à Chenonceaux, « les femmes les plus belles et honnestes « de la Cour, estant à moitié nues, et ayant les che- « veux épars comme espousées, furent employées à « faire le service (2). »

(1) Isabelle de La Tour, demoiselle de Limeuil, mit au jour à Lyon, dans la garde-robe de la Reine, au mois de juillet 1564, un fils dont le prince de Condé étoit le père. (Voy. les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, pag. 342, éd. de 1731, et le père Anselme, t. I, p. 335.) Les huguenots firent à cette occasion ces rimes satiriques :

Puella illa nobilis,
Quæ erat tam amabilis,
Commisit adulterium,
Et nuper fecit filium;
Sed dicunt matrem Reginam
Illi fuisse...... (matronam),
Et quod hoc patiebatur
Ut principem lucraretur.....

Contra hanc tamen Regina
Se ostendit tantùm plena
Cholerâ, ac si nescisset
Hoc quod puella fecisset.....
Sed certè pro tam levi re,
Sic non deberet tractare,
At excusare modicùm
Tempus, personam et locum; etc.

Cette demoiselle de Limeuil paroît avoir épousé Scipion Sardini, vicomte de Buzancy, baron de Chaumont-sur-Loire. (Voy. le père Anselme, t. IV, p. 537.) Sa sœur aînée donna le triste exemple de la mort d'un esprit fort. (Voy. les *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*, par Deslandes. Amsterdam, 1758, p. 69, et les *Vies des Dames galantes*, de Brantôme, t. VII, p. 523.)

(2) On pourroit soupçonner de passion deux des ouvrages qui viennent d'être cités; mais que pourroit-on opposer à ce passage d'une lettre, écrite le 4 mars 1572 par Jeanne d'Albret à son fils, où, en parlant de la cour de France, elle lui dit : « Je desire que vous et

La connoissance du caractère de Brantôme peut seule expliquer ces contradictions. Environné d'une corruption dans laquelle il étoit lui-même plongé, la pudeur et la chasteté semblent avoir été pour lui des vertus inconnues. On le voit en effet sans cesse appeler *belles et honnestes* des femmes dont il se complaît à raconter les plus honteux déportemens (1).

Brantôme se trouvoit à Amboise au moment où éclata la conspiration dirigée par les huguenots contre la maison de Guise (2). Il y vit pour la première fois M. de la Roche du Maine, son cousin, vieux capitaine qui avoit été le frère d'armes de son père (3). Il étoit à Orléans quand le prince de Condé y fut arrêté malgré les supplications du roi de Navarre (4). Au mois de mai 1561, après avoir assisté au sacre de Charles IX, Brantôme accompagna le duc de Guise dans son château, d'où ce seigneur fut rappelé presque aussitôt par le Roi, qui craignit qu'en l'absence du prince

« vostre femme vous vous retiriez de ceste corruption.......... Ce ne « sont pas les hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes « qui prient les hommes. » (*Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. I, p. 860, éd. de 1731.)

(1) Il suffit d'indiquer ici deux passages des *Vies des Dames galantes*, t. VII, pag. 88 et 101. On pourroit multiplier à l'infini ces sortes de citations. Au reste, ainsi que Le Duchat l'a remarqué (t. VII, p. 5), Brantôme ne prodigue point à ces sortes de femmes l'épithète de *vertueuses*. Il semble employer à leur égard le mot *honnête* dans le sens qu'on lui donne généralement en parlant des hommes. « L'hon- « nête homme, dit Bussy-Rabutin, est l'homme poli et qui sait vivre. » (*Lettre à Corbinelli*, dans les *Lettres de madame de Sévigné*, t. V, p. 398, Paris 1818.)

(2) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 169. — (3) *Ibid.*, t. X, p. 9. — (4) *Ibid.*, p. 314.

de Lorraine les religionnaires n'apportassent du trouble aux processions de la Fête-Dieu (1).

L'infortunée Marie Stuart, veuve de François II, quitta la France, au mois d'août 1561, pour retourner en Écosse. Elle y fut reconduite par les princes ses oncles, et par une foule de seigneurs et de gentilshommes français, « tous regrettant et pleurant à chaudes « larmes l'absence d'une telle reine. » Brantôme étoit sur la galère de cette princesse; il fut témoin de ses douleurs; il entendit les derniers adieux que dans ses sombres pressentimens elle adressoit à la France, cette patrie adoptive qu'elle ne devoit plus revoir (2). Notre auteur suivit le grand-prieur à Londres (3), et il y fut présenté à la reine Élisabeth (4).

La guerre civile ayant éclaté, Brantôme s'attacha au parti de la Cour. Il étoit à la prise de Blois, aux siéges de Bourges et de Rouen; il combattit à la bataille de Dreux, où le grand-prieur fut atteint d'une pleurésie dont il mourut (5).

L'attachement que Brantôme portoit à la maison de Guise faillit lui faire oublier ce qu'il devoit à ses maîtres légitimes. Le duc de Guise, assassiné par Poltrot

(1) *Vies des Capitaines françois*, tom. III, p. 217. — (2) *Vies des Dames illustres*, tom. V, p. 93.

(3) « Le grand-prieur et le mareschal d'Anville passerent par l'Angle-« terre, desireux de voir la Reyne, son royaume et sa cour, où ils recen-« rent beaucoup d'honneur, et tous les seigneurs et gentilshommes fran-« çois qui les accompagnoient. » (*Mémoires de Castelnau*, première série, t. XXXIII, p. 126.)

(4) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 158. — (5) *Ibid.*, p. 151.

en 1563, aimoit, dans notre écrivain, le neveu de La Châteigneraie, son ancien ami, tué en duel par Jarnac en 1547, sous les yeux de Henri II. Brantôme exalte avec enthousiasme les qualités du prince lorrain. Il avoit connu à Rome son frère, le grand-prieur, qu'il suivit à Naples, en Écosse, en Angleterre, et pour lequel il faisoit profession d'un dévouement sans bornes : « Pour « avoir eu, dit-il, cet honneur de luy qu'il a esté de « mes bons seigneurs et maistres et des premiers......, « et qu'il m'a aymé fort, et faict plus d'honneur que je « ne meritois, à jamais je luy offre, à ses cendres et à « son honorable memoire, un torrant de mes larmes, « aussy bien à ceste heure comme le jour qu'il mou- « rut (1). » On verra plus bas Brantôme, au moment de la ligue, sur le point de trahir son Roi et de se jeter dans le parti des Guise.

Pierre de Bourdeille aimoit tant la profession des armes, que, lorsqu'il voyoit la France en paix, il alloit servir comme volontaire dans les guerres étrangères. Il suivit, en août 1564, l'armée espagnole commandée par don Garcie de Tolède, et il combattit à la prise du Pignon de Velez de la Gomera, sur les côtes d'Afrique. Il se rendit ensuite à Lisbonne, où il reçut des mains du Roi l'ordre du Christ (2); puis, étant revenu par Madrid, il y fut accueilli de la manière la plus flatteuse par Élisabeth de France, reine d'Espagne. « Je le peux « dire....., pour l'honneur qu'elle me fist de parler à

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 158. — (2) *Vies des Capitaines étrangers*, t. I, p. 305, et *Vies des Capit. franç.*, t. IV, p. 327.

« moy et de m'entretenir souvent tant que je fus là, me « demandant des nouvelles, à toute heure, du Roy, de la « Reyne sa mere, de Messieurs ses freres, de Madame « sa sœur, de tous ceux et celles de la Court, n'oubliant « à les nommer tous et toutes, et s'en enquerir.... Moy « retournant du Portugal et du Pignon de Velez, qui « fut conquesté en Barbarie, elle me fit presenter par « le duc d'Albe au roy d'Espaigne, qui me fit fort « bonne chere, et me demanda des nouvelles de la « conqueste et de l'armée. Elle me presenta à don « Carlos, l'estant venue voir en sa chambre, en- « semble à la princesse et à don Jouan. Je fus deux « jours sans l'aller voir, à cause d'un reume de dents « que j'avois gagné sur la mer; elle demanda à Ribe- « rac, fille (d'honneur), où j'estois et si j'estois malade; « et ayant sceu mon mal, elle m'envoya son apothi- « caire, qui m'apporta d'une herbe très singulière pour « ce mal, que, la mettant et tenant dans le creux de « la main, soudain le mal se passe, comme il me passa « aussi tost. Je me vante que je fus le premier qui por- « tay à la Reyne sa mere l'envie qu'elle avoit de venir « en France, et la veoir, dont elle me fit très bonne « chere alors et despuis; car c'estoit sa bonne fille « qu'elle aymoit par dessus toutes (1). »

Ce fut le prétexte de l'entrevue qui eut lieu à Bayonne au mois de juin 1565 (2). Brantôme fut du

(1) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 134 et suiv.

(2) On voit, par une lettre écrite de Madrid, le 22 janvier 1564 (1565 nouveau style), à l'évêque de Rennes par le sieur de Saint-Sul-

nombre des gentilshommes qui accompagnèrent le duc d'Anjou et les seigneurs qui allèrent au-devant de la reine d'Espagne et la conduisirent à Bayonne. La noblesse n'avoit peut-être jamais déployé plus de somptuosité; tous les jours étoient remplis par des tournois, des festins et des spectacles magnifiques (1). Rien ne fut épargné par la vanité française pour étonner et surpasser l'ostentation espagnole. « La magnificence « fut telle en toutes choses, dit Brantôme, que les Es-« pagnolz, qui sont fort desdaigneux......., jurarent « n'avoir rien veu de plus beau, et que le Roy n'y « sçauroit pas approcher, et s'en retournarent ainsi « édifiez (2). » On a cru que Catherine de Médicis avoit caché de profonds desseins sous ces apparences frivoles, et que, tandis que, livrée à la dissipation, elle sembloit ne s'occuper que de plaisirs, elle consacroit la plus grande partie des nuits à négocier avec le duc d'Albe, et préparoit la destruction des huguenots dans ces conférences mystérieuses (3).

L'empereur Soliman se disposant, dans le cours de l'année 1565, à accabler l'ordre de Malte sous le poids

pice, notre ambassadeur, que ce dernier eut beaucoup de peine à obtenir le consentement de Philippe II pour cette entrevue, qui entroit dans les vues de la Reine-mère. (Voyez les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. II, p. 343.)

(1) La reine Marguerite a décrit au commencement de ses Mémoires une partie de ces fêtes.

(2) *Vies des Dames illustres*, t. V, p. 58.

(3) *Histoire universelle de de Thou*, liv. 37, t. V, p. 35. *Discours politiques et militaires de La Noue*, p. 554, éd. de 1588; et t. XXXIV de la seconde série, p. 187. *Histoire de France de La Popelinière*, t. Ier, fo 381, ro.

des forces ottomanes réunies, la jeune noblesse vola de tous côtés au secours du boulevard de la chrétienté. Brantôme aimoit trop les actions d'éclat pour rester sourd à cet appel. « Nous autres allasmes à Malthe, « dit-il, dont le nombre montoit près de trois cens « gentils-hommes et plus de huict cens soldats; il y avoit « messieurs de Strozze et de Brissac, auxquels défe- « rions pour nostre bonne *voglio*, et non autrement, « comme gens volontaires, et à nos despens chacun « que nous estions...... Ce fut une troupe, pour estre « petite, aussi belle, aussi bonne, aussi leste et si bien « armée que jamais sortit de France pour aller com- « battre les infideles. Aussi, par tous les lieux d'Italie « où nous passions, nous tenoient en cette estime, et « nous admiroient estrangement; car nous avions passé « par Milan, où nous nous estions accommodez d'habil- « lemens et d'armes si superbement, qu'on ne sçavoit « pour quels nous prendre, ou pour gentilshommes, « soldats, ou pour princes, tant nous faisoit beau veoir. « Ainsi arrivans à Malthe, dans les galeres que le « grand-maistre nous avoit envoyées à Saragosse (Syra- « cuse) pour nous recueillir et querir, nous fismes, une « heure durant, devant qu'entrer dans le port, une salve « et escopetterie si belle, que tous les regardans qui « estoient sur le port...... se perdoient d'admiration et « d'ayse de nous voir et nous faire bonne chere, les « asseurant de nostre venue, qu'ils n'eurent plus peur, « disoient-ils, de cette armée turquesque, comme de « vray ils s'en craignoient fort...... Mais tous furent

« asseurez de nostre venue, comme du feu de Saint-
« Elme quand il paroist....... sur les vaisseaux après
« une grande tourmente. Il ne faut point demander si
« le grand-maistre de Malthe nous receut fort honora-
« blement, tant pour l'honneur que nous autres Fran-
« çois lui faisions, et luy François, de luy venir por-
« ter nos personnes pour secours. Aussi s'en sçavoit-il
« bien prévaloir de cette gloire parmi les estran-
« gers, et principalement les Espagnols, qui estoient
« jaloux de nous. Outre plus, ce vénérable et généreux
« grand-maistre fit escrire et enroller dans un livre
« les noms et surnoms de tant de gentilshommes, sol-
« dats et capitaines qui estoient là, et les fit enregis-
« trer, mettre et enserrer dans les archives de leur re-
« ligion, très précieusement, à perpetuité et mémoire.
« Il nous défraya tous, l'espace de trois mois et demy,
« à ses propres cousts et despens. Quelle liberalité de
« prince (1)! »

Ce grand-maître étoit Jean Parisot de La Valette, dont le nom vivra autant que les exploits de l'ordre de Malte. Brantôme, parlant de ce grand homme, dit que le commandeur de La Roche, étant venu, de sa part, annoncer à Charles IX la levée du siége de Malte, fut accueilli *avec une très grande allegresse* par le Roi et par la Reine-mère, qui étoient alors au Plessis-lès-Tours, et qui *demeurarent ravis d'admiration de la valeur et sage conduite de M. le grand-maistre.*

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 338 et suiv.

« Sur quoy M. le chancelier de L'Hospital, ce grand « et non pareil senateur (1), qui estoit present, après « que tout fut dict, prist la parole, et l'addressant « à la Reyne, lui dist : « Madame, c'est un poinct « fort remarquable en cecy, qu'en trois gros et signa-« lez sieges qu'ont souffert ces braves chevalliers de « Sainct-Jean des infidelles et des Turcs, les grands-mais-« tres qui ont dedans leurs places commandé sont esté « tous François; sy que l'on diroit que Dieu les avoit « esleus, suscités et appelez pour en planter la vive « gloire et plus grande que des autres nations, et que, « comme vrays et antiens chrestiens, ils estoient des-« tinez par-dessus les autres à deffendre le nom chres-« tien. » Le chancelier nomma ensuite le grand-maître d'Aubusson, celui de l'Ile-Adam, et enfin Parisot de La Valette. « La Reyne, continue Brantôme, qui estoit « curieuse de sçavoir toutes belles choses, respondit :

(1) On doit à Brantôme la connoissance de beaucoup de particularités sur la vie publique et privée du chancelier de L'Hôpital, le plus grand magistrat qu'ait eu la France. Quelle noble et antique simplicité! Brantôme se rend chez lui, à Moulins, avec Philippe Strozzi, pour l'entretenir d'une affaire qui les intéressoit. « Il nous fit, dit notre écri-« vain, disner très bien, du bouilly seulement (car c'estoit son ordi-« naire pour les disners), avecques luy en sa chambre, et n'estions pas « quatre à table, où durant le disner ce n'estoit que beaux discours, « beaux mots et belles sentences, qui sortoient de la bouche de ce grand « personnage, et quelquefois aussi de gentilz mots pour rire. » (Voyez la digression sur M. de L'Hospital, t. II, p. 382 et suiv.) Brantôme y a inséré le testament de cet illustre chancelier, qui fut publié pour la première fois dans le *Recueil de divers Mémoires*; Paris, Pierre Chevalier. 1623. in-4°, p. 199. On croiroit, en lisant cette pièce, assister aux derniers momens d'un sénateur de l'ancienne Rome.

« Vrayement, monsieur le chancelier, voilà une ob-
« servation très belle, et digne d'estre remarquée et
« recueillie; » Et, se tournant vers le Roy, qui
« estoit encore jeune, la luy fit noter, et le grand
« honneur que ce luy estoit, et à son royaume et
« regne (1). »

Il eût été plus loyal à Brantôme, en racontant son voyage de Malte, de prévenir ses lecteurs que le secours n'arriva qu'après la levée du siége. Le président de Thou et La Popelinière le disent positivement (2). Brantôme le donne bien à entendre, en disant que la flotte ayant d'entrer dans le port fit devant Malte de nombreuses évolutions, ce qu'elle n'auroit pas inutilement exécuté en la présence d'une escadre turque. Brantôme assista à la procession de la Fête-Dieu qui suivit la retraite de l'armée ottomane : il a donné une belle description de cette solennité; nous nous contenterons d'y renvoyer (3).

Peu s'en fallut que, pendant son séjour à Malte, Brantôme n'entrât dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il y étoit presque résolu, mais Strozzi l'en détourna. « Il me prescha tant, dit-il, que je le creus; me
« donnant à entendre que, pour une croix, ne devois
« quitter ma bonne fortune qui m'attendoit en France,
« fust de la part de mon roy, ou d'une belle et hon-
« neste dame et riche, de laquelle j'estois alors fort

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 115 et 116.

(2) *Histoire universelle de de Thou*, liv. 38, t. V, p. 91. — *Histoire de France de La Popelinière*, t. I, f° 382 r°. — (3) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 127.

« serviteur et bien venu, que j'eusse pu espouser. Veu « toutes ces considerations, je m'y laisse aller ainsi aux « persuasions de mon ami, et m'en tourne en France, « où, pippé d'esperance, je n'ay receu autre fortune « sinon que je suis esté, Dieu merci, assez tousjours « aymé, connu et bien venu des roys mes maistres, « des grands seigneurs et princes, de mes reynes, de « mes princesses, bref d'un chascun et chascune, qui « m'ont eu en tel estime, que, sans me vanter, le nom « de Branthome a esté très-bien renommé (1). »

Brantôme passa par Naples en allant combattre pour les chevaliers de Saint-Jean. Il s'y présenta de nouveau chez la marquise du Guast, qui l'accueillit avec la bienveillance qu'elle lui avoit montrée en 1559. Elle exigea de lui la promesse de passer à son retour quelque temps auprès d'elle; mais Brantôme s'étant embarqué sur les galères de la religion, eut le regret d'être mis à terre à Terracine, près de Rome. Il en exprime vivement sa douleur, et il semble accuser ce contretemps de lui avoir fait manquer sa fortune. « Possible, « s'écrie-t-il, par le moyen de madite dame la marquise, « j'y eusse rencontré (à Naples) une bonne fortune, « fust par mariage ou autrement; car elle me faisoit « ce bien de m'aimer. Je croy que ma malheureuse « destinée........ me voulut encore ramener en France « pour y estre à jamais malheureux, et où jamais la « bonne fortune ne m'a monstré bon visage, sinon « par apparence et beau semblant d'estre estimé gallant

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 328.

« homme de bien et d'honneur prou, mais de moyens « et de grades point, comme aucuns de mes compa- « gnons, voire d'autres plus bas, lesquels j'ay veu qu'ils « se fussent estimés heureux que j'eusse parlé à eux « dans une cour, dans une chambre de roy ou de « reyne, ou une salle, encore à costé ou sur l'espaule, « qu'aujourd'huy je les vois advancez comme potirons, « et fort aggrandis, bien que je n'aye affaire d'eux, et « ne les tienne plus grands que moy, ny que je leur vou- « lusse déférer en rien de la longueur d'une ongle. Or, « bien pour moy, je peux en cela pratiquer le proverbe « que nostre rédempteur Jesus-Christ a profferé de sa « propre bouche, *que nul ne peut estre prophete en* « *son pays*. Possible, si j'eusse servy des princes estran- « gers aussi bien que les miens, et cherché l'adventure « parmy eux, comme j'ay fait parmy les nostres, je se- « rois maintenant plus chargé de biens et dignitez que « ne suis de douleurs et d'années. Patience! si ma par- « que m'a ainsi filé, je la maudis; s'il tient à mes prin- « ces, je les donne à tous les diables, s'il n'y sont (1). »

Pardonnons à un courtisan négligé cet accès d'impatience, et reprenons la suite de la vie de Brantôme.

Il rencontra, pendant son séjour à Rome, un comte de *Burdella*, qui l'accueillit comme son parent, et qui en effet paroissoit descendre d'une branche de la maison de Bourdeille, dont le chef avoit suivi à Naples le roi Louis, duc d'Anjou, fils de notre roi Jean (2).

(1) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 446. — (2) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 324.

A son passage à Rome, Brantôme avoit été admis avec les autres Français à l'audience du souverain pontife, qui les avoit reçus « de très-bon cœur et d'un « fort aymable visage, et la larme à l'œil, leur di-« sant qu'encore en France il y avoit de bons chres-« tiens et catholiques, et que l'hérésie ne les avoit du « tout gaignez et exterminez. » Le Pape, à leur retour, les remercia tous *amiablement*, et daigna même les protéger contre les poursuites de l'inquisition. Quelques Français, dont Brantôme a omis à dessein les noms, avoient, *par mégarde*, mangé de la chair la veille de l'Assomption; l'inquisition en prévint aussitôt Sa Sainteté, afin qu'ils fussent punis. Le Pape répondit avec bonté que ce ne pouvoit être que par inadvertance, et qu'enfin « c'estoient gens de guerre, qui ne pou-« voient sçavoir vigilles ny festes comme les prestres...; « qu'il ne pouvoit croire qu'ils l'eussent fait par mes-« pris de l'Eglise, veu leur bon zèle et affection qu'ils « avoient monstré en ce voyage à Dieu, pour le venir « servir....., laisser leurs peres, meres, femmes, en-« fans, terre, leurs pays, leurs ayses, leurs fortunes « et leur roy; que telles indices et voyage de huict « cents lieues faisoient assez paroistre leur sainte de-« votion à Dieu (1). » Le Pape fit prendre des informations, et il fut vérifié que les Français étoient innocens et *inscients de la feste*. Brantôme ajoute, et nous le rappelons ici parce qu'on aime à trouver ce caractère de paternité et de modération dans le chef de

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 340.

l'Eglise, que le Pape n'ignoroit pas qu'il y avoit parmi eux une cinquantaine de huguenots, mais « qu'il « n'en sonna mot, couvrant et palliant leur erreur « par l'ardent zèle qu'ils avoient porté-là pour servir « Dieu (1). »

Vers cette époque, quelques galères turques ayant paru à l'embouchure du Tibre, l'alarme se répandit dans Rome, et le Pape demanda aux gentilshommes français de lui prêter leur assistance; ce qu'ayant fait avec empressement, Sa Sainteté s'écria : *Non havemo che temer, poichè questi buoni Francesi son nostri* (2). Paul IV avoit adressé des mots aussi flatteurs au capitaine Montluc quand il vint, en 1556, le secourir contre le duc d'Albe, qui tenoit ce pontife assiégé dans Rome (3). Brantôme, à cette occasion, saisi d'un mouvement vraiment national, s'écrie : « Voilà, nobles « François, comme vous estes estimez par tout le « monde, parmy lequel la renommée vous a pour-

(1) *Vies des capitaines françois*, t. IV, p. 342. Brantôme applique tout ce récit au pape Pie V, erreur qui lui sera échappée d'autant plus facilement, qu'il écrivoit de mémoire et long-temps après les faits. A son premier passage il eut une audience de Pie IV; mais ce pape étant mort le 9 décembre 1565, Brantôme, à son retour, trouva sur le trône pontifical Pie V, qui avoit été élu le 7 janvier 1566.

(2) Nous n'avons rien à craindre, puisque ces bons Français sont pour nous.

(3) Suivant Brantôme, Paul IV s'écria : *Che torni adesso il duca d'Alba, poichè son arrivati gli Francesi* (que le duc d'Albe s'en retourne sur-le-champ, puisque les Français sont arrivés). (Voyez Brantôme, t. IV, p. 343.) Nous ferons remarquer que Montluc dit seulement que le Pape *lui fit fort grand'chère*. (*Comment. de Montluc*, t. XXI, p. 344, de la première série.)

« menez dans son chariot, depuis que vous estes en « estre; » et il ajoute, en déplorant le malheur des guerres civiles qui déchiroient le royaume : « Il faut « donc, François, que vous entreteniez cette belle re- « putation, et l'alliez employer ailleurs que dans vos- « tre patrie les uns contre les autres (1). »

Brantôme en quittant Rome vint à Milan, où il demeura pendant un mois, « tant pour voir la ville... que « pour apprendre à tirer des armes du *grand Tappe*, « très bon tireur d'armes (2). » Il se rendit ensuite à Turin, où il fit sa cour au duc de Savoie, à la maison duquel il avoit l'honneur d'appartenir par sa mère. Ce prince lui donna des marques d'une honorable considération; il s'entretint même particulièrement avec lui des troubles des Pays-Bas, qui commençoient à inquiéter Philippe II. Mais il paroît que, sur l'article de la parenté, Brantôme fut écouté avec moins de patience (3). Marguerite de France, duchesse de Savoie, s'intéressoit à Brantôme; elle avoit aimé sa mère et sa tante, Jeanne de Vivonne, dame de Dampierre, qu'elle avoit connues à la cour de François I et à celle de Marguerite de Valois, reine de Navarre; elle avoit même recommandé Brantôme au commandeur de Ligny (4),

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 343 et 344. Voyez aussi un beau mouvement sur la valeur française, p. 317 du même volume.

(2) *Discours sur les duels*, t. VI, p. 141.

(3) *Opuscules*, t. V, p. 438. On le peut présumer d'après ce mot qui lui échappe à cette occasion. « Les princes sont si glorieux qu'ils desdai- « gnent tout le monde, et leur semble à tous qu'ils sont tous sortis d'un « grand sang..... et Dieu sçait..... » — (4) *Vies des Capitaines étrangers*, t. I, p. 330.

que le duc son mari avoit envoyé à Malte; et, présumant qu'à la suite d'une expédition aussi dispendieuse, les ressources de Pierre de Bourdeille pourroient être épuisées, elle chargea la comtesse de Pontcarlier, sa dame d'honneur, de lui remettre une bourse de cinq cents écus d'or, que Brantôme ne voulut point accepter. « J'en avois assez, dit-il, pour me conduire à la Court, « et plustost je me fusse conduit à pied que d'estre « si effronté et impudent d'importuner telle princesse. « J'en cognois beaucoup, ajoute-t-il, et ay cognu, qui « ne firent pas de mesme, car ils en prindrent très « bien (1). » Ce refus a été attribué à l'amour-propre; on a cru que Brantôme s'étoit trouvé humilié d'une libéralité due à la considération de sa mère et de sa tante, plutôt qu'à l'estime personnelle qu'il croyoit mériter (2). N'ôtons pas à Brantôme ce trait d'un noble désintéressement; il refusa parce qu'il n'avoit pas un besoin absolu de cette somme; s'il en eût été autrement, il l'auroit acceptée avec reconnoissance de la main presque royale de la fille de François I.

La vie aventureuse des expéditions lointaines plaisoit à Brantôme; il se rendoit en Hongrie pour y prendre du service contre les Turcs, mais, apprenant à Venise la mort de Soliman (3), il crut devoir revenir en France.

Charles IX, à son retour du voyage qu'il avoit fait

(1) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 236. — (2) *Notice sur Brantôme*, t. xv de l'édition de La Haye, 1740, p. 66. — (3) *Vies des Dames galantes*, t. vii, p. 446.

dans les provinces de son royaume, avoit licencié, ou renvoyé dans les anciennes garnisons de Picardie, la garde qui, depuis Charles VIII, avoit été spécialement chargée de veiller auprès de la personne de nos rois: « A quoy poussoient fort les huguenots, nous apprend « Brantôme, disant qu'il n'estoit bien-séant au Roy « d'avoir tant de gardes, et que c'estoit une despense « superflue...... et que la principale garde du Roy estoit « le cœur de ses subjects, comme je leur ay veu dire « souvent; tant y a qu'ils cryerent tant, qu'ils furent « crus ce coup par leur importunité. Et disoit-on à la « Cour que l'encloueure n'estoit pas là, mais parce- « qu'ils vouloient jouer leur jeu plus seurement qu'ils « ne jouerent après à Meaux pour la Sainct Michel, « que sans les Suisses...... passant vers Flandres, la « bécasse estoit bridée (1). »

Privé de ses gardes, le Roi passoit l'été de 1567 dans le château de Monceaux, près de Meaux, avec la Reine sa mère et le cardinal de Lorraine; les huguenots, tumultueusément rassemblés dans la Brie par le prince de Condé et par l'amiral de Coligny, demandoient, les armes à la main, le renvoi du cardinal et le licenciement d'un corps de six mille Suisses qui venoit d'être levé. Charles IX, aussitôt que les Suisses furent arrivés, leur confia sa personne et rentra dans Paris au milieu d'eux. De là vinrent les seconds trou-

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 285. Le passage cité montre que l'esprit de révolte, n'ayant que le désordre pour but, a toujours tenu le même langage.

bles. « Le Roi, qui, dit Brantôme, ne fut tout ce jour « sans se repentir d'avoir laissé lesdites gardes, et non « sans les souhaiter cent fois (1), » ordonna aux mestres de camp de lever de nouvelles compagnies. Brantôme, qui étoit parvenu à ce grade, eut commission d'en lever deux, mais il se contenta d'en former une (2); ce qui ne l'a pas empêché de dire dans son testament *qu'il avoit commandé à deux enseignes de gens de pied aux secondes guerres civiles* (3). Il combattit à la tête de sa compagnie, le 10 novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, où le connétable de Montmorency reçut une blessure mortelle; il rapporte comme témoin oculaire les circonstances de cet événement, et il nous a transmis les dernières paroles que ce grand homme a prononcées (4).

La paix ayant été signée à Longjumeau en 1568, Péronne refusa d'ouvrir ses portes à la compagnie d'Andelot, composée principalement de huguenots; mais elle reçut celle que Brantôme commandoit. « Cela « ne dura guères, dit Brantôme, car cette *petite paix* « finit, et la guerre se recommença (5). »

Six mois en effet étoient à peine écoulés que les troisièmes troubles, s'étant manifestés, donnèrent à Brantôme l'occasion de montrer au Roi sa fidélité. « Au commencement des troisiesmes troubles, « dit-il, j'estois en garnison dans Peronne avec ma

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 286. — (2) *Ibid.* — (3) *Opuscules*, t. V, p. 451. — (4) *Vies des Capitaines françois*, t. II, p. 402. — (5) *Ibid.*, t. IV, p. 352.

« compagnie de gens de pied : j'eus quelques petits « mauvais contentemens de mon Roy. M. le prince et « M. l'admiral le sceurent ; ils m'envoyerent M. de « Theligny, parce qu'il estoit mon très-grand amy, me « presenter beaucoup de bons et honnorables partys « si je voulois me mettre avec eux et gaigner Peronne « pour eux, dont j'en serois amprès gouverneur, et qu'ils « me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus « fort et la garder...... Je fis response que j'aymerois « mieux mourir de cent morts que de faire un sy lasche « et vilain party à mon Roy, que de luy trahir une ville « qu'il m'avoit donnée en garde et garnison...... Le Roy « le sceut quelques jours après, qui m'en sceut un « très bon gré et m'en ayma plus que jamais. Voylà « comment il se faut acquicter des charges qu'on a « du Roy, quelques mescontentemens qu'on ayt de « luy (1). » Conseil plein de sagesse, que Brantôme par la suite auroit dû mieux pratiquer.

Brantôme ne conserva que pendant deux ans le commandement de sa compagnie, qu'il quitta, dit-il, *pour certain caprice* (2) ; mais il avoit en outre des charges à la Cour. Il dit dans son testament qu'il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX et de Henri III son successeur, et qu'il étoit chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de celui du Christ (3). M. de Clérambault a fait dans les registres de la maison du Roi des recherches que nous lui emprunterons. « On

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 127. — (2) *Ibid.*, t. IV, pag. 421. — (3) *Opuscules*, t. V, p. 451.

« trouve, dit-il, Brantôme qualifié l'un des gentils-
« hommes du duc d'Orléans, depuis Henri III, à six
« cents livres de gages de 1564 à 1569; et huit cents
« livres en 1570, et aussi de même du roi Charles IX,
« à six cents livres de gages, depuis l'an 1568 jus-
« qu'en 1570...... Il y a lieu de croire qu'il ne prit
« cette charge que vers le milieu de l'année 1568; la
« preuve en résulte d'une quittance qu'il donna le 28
« mars 1568, sous la seule dénomination de Pierre de
« Bourdeille, *seigneur de Brantosme*; de la somme
« de cinq cents livres..., que Sa Majesté lui avoit ac-
« cordée en considération de ses services passés et pré-
« sens dans les guerres, comme aussi pour l'aider à
« en supporter les frais et dépenses; mais, par une
« autre quittance du premier décembre 1568, il se
« qualifie *noble* Pierre de Bourdeille, *seigneur dudit
« lieu, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy*.
« Ces deux quittances sont scellées du sceau de ses
« armes (1). »

Brantôme assista, en 1568, à des joûtes sur l'eau que Charles IX donna devant le Louvre. Il y sauva la vie au baron de Montesquiou, que Fervaques avoit précipité d'un bateau. Le baron, échappé de ce danger, se jeta aux genoux de Brantôme, reconnoissant qu'il lui devoit la vie, et depuis cette époque, bien qu'il fût plus âgé que notre écrivain, il l'appeloit toujours son père (2). Ce même baron de Montesquiou, capi-

(1) *Notice sur Brantôme*, éd. de 1740, t. xv, p. 87.—(2) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 320.

taine des gardes suisses de Monsieur, l'année suivante, à la bataille de Jarnac, tua de sang-froid le prince de Condé, qui avoit été fait prisonnier (1). Triste fruit des guerres civiles et des passions des grands, que les subalternes ne manquent point d'épouser.

Après la bataille de Jarnac [13 mars 1569], Brantôme, atteint d'une fièvre intermittente, se retira dans son abbaye pour rétablir sa santé, et il y demeura pendant près d'une année. L'armée des huguenots vint à Brantôme pendant qu'il y étoit; mais elle n'y commit aucun excès. « De sorte, dit-il, que cette abbaye et « eglise se peut dire, de toutes celles où ceux de la « religion ont passé et logé, la plus entiere pucelle « qui soit en Guyenne (2). » Il eut l'honneur, dans cette occasion, de recevoir chez lui le jeune Henri, prince de Navarre, qui n'avoit encore que seize ans. « Ce fut là, dit-il, que je vis tous ces messieurs chez « moy, qui me firent, et François et estrangers, tant « les plus grands que petits, tous les honneurs et toutes « les meilleures cheres du monde, sans qu'il me fust « faict aucun tort ny à ma maison, non pas une seule « image de l'eglise abattue, ny une vitre cassée; jus- « ques là à dire que si la messe y eust esté en pro- « pre personne, on ne luy eust fait un seul petit « mal pour l'amour de moy. Aussi leur fis-je très- « bonne chere; et mesme le roy de Navarre (3) m'ai- « moit, et M. l'admiral sur tous, à qui j'appartenois

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 319. — (2) *Ibid.*, t. II, pag. 205. — (3) Henri IV n'étoit encore que prince de Navarre; il ne prit le titre de roi qu'après la mort de Jeanne d'Albret sa mère.

« de fort près à cause de madame l'admirale (1) sa « femme (2). »

Brantôme, après son rétablissement [en 1571], avoit le dessein d'aller dans l'armée de don Juan combattre les Turcs; mais Strozzi, qui préparoit une grande expédition maritime, le retint près de lui. Cette circonstance l'empêcha d'assister à la bataille de Lépante, et il en exprime noblement son dépit. « Hélas! « je n'y estois pas, dit-il, mais sans M. d'Estrozze j'y « allois, tant pour un mescontentement que j'avois eu « à la Cour, d'un grand, que pour faire ce beau voyage « et voir cette brave armée; et résolument j'y fusse esté, « comme fit ce brave M. de Grillon, car j'ay tousjours « aimé à voyager (3). » Il demeura donc à Brouage avec Strozzi, qui méditoit des conquêtes au Pérou. D'un autre côté, l'amiral de Coligny, pour occuper ses huguenots, sollicitoit l'autorisation d'attaquer les Espagnols dans les Pays-Bas, et demandoit que les forces maritimes rassemblées à Brouage joignissent leurs efforts à ceux de son armée, lorsque ce grand homme disparut dans l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, qui couvrit la France de tant de sang et de crimes.

« Mort malheureuse la puis-je bien appeller pour « toute la France, s'écrie Brantôme, veu les maux qui « depuis s'en sont ensuivis et s'ensuivront encore. Car

(1) Charlotte de Laval, fille de Guy de Laval et d'Antoinette de Daillon, femme de l'amiral de Coligny, étoit sœur de l'aïeule maternelle de Brantôme.

(2) *Vies des Capitaines étrangers*, tom. 1, p. 371. — (3) *Ibid.*, p. 326.

« que pouvoit le Roy souhaitter davantage et de meil-
« leur, que se deffaire de telle façon d'un si puissant « ennemy, puisque dans son ame il le tenoit tel, bien « qu'il lui montrast beau semblant; il s'en alloit de « son royaume et luy emmenoit vingt mille hommes « de ses partizans, et, Dieu sçait, des meilleurs, et « luy alloit conquester tout un pays aussy grand « qu'un royaume, et le luy approprier; car pour soy « il n'en vouloit point : c'estoient abus, ny qu'il se « voulust faire roy de France...... Voilà ce que le Roy « luy devoit accorder......, et purger son royaume de « gens qu'il n'aymoit pas, sans se souiller les mains « d'un très ord massacre..... M. l'admiral voyoit bien « le naturel de ses huguenots, que s'il ne les occupoit et « amusoit au dehors, que pour le seur ils recommen- « ceroient à brouiller au-dedans, tant il les cognoissoit « brouillons, remuans, fretillans et amateurs de la pi- « corée. Je scay ce qu'il m'en dict une fois à La Ro- « chelle que je l'estois allé veoir, et mourut un an « après (1); et me faisoit cet honneur de discourir avec « moy, bien que je ne fusse de son party, et fusse encor « jeune et fort incapable de ses secretz; mais il m'ai- « moit, car je luy estois fort proche (2). »

Brantôme demeura pendant environ un an à Brouage; et les troubles intérieurs ayant obligé de renoncer

(1) C'étoit en 1571 : Brantôme devoit avoir trente et un ans. Ce passage confirme les observations qui ont été faites plus haut sur l'époque de la naissance de Brantôme. (Voy. plus haut, p. 5 de cette notice.)

(2) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 276.

aux expéditions maritimes, Strozzi eut ordre du Roi, au mois de janvier 1573, de se joindre au maréchal de Biron pour réduire La Rochelle, place d'armes des huguenots. Le sire de Brantôme y suivit Strozzi comme simple volontaire, et il n'y manqua pas une seule occasion dangereuse. « Si ay fait en tout ce siége, « dit-il, tout ce que Martin fit à danser; je l'ay con« tinué depuis le commencement jusqu'à la fin, sans « en bouger, qui fut sept mois, sans solde ny paye au« cune, sinon à mes despens et mon plaisir, n'aban« donnant jamais M. de Strozze, le couronnel, ny jour « ny nuit, dormant chez luy, et en sa chambre et à la « tranchée, beuvant et mangeant avec luy, le secon« dant toujours coste à coste de luy, et en quelque fac« tion qu'il y ait esté. Je le dis avec vérité sans me van« ter; ceux qui y estoient le pourroient dire aussi : « au diable le coup et l'harquebusade qui me soit venu « voir, sinon le jour que nous fismes la premiere ou« verture du fossé, au mois d'avril, et que nous y en« trasmes dedans, je fus blessé d'un esclat de pierre « qui me donna dans la main gauche, qui m'y apporta « une telle douleur sourde que je m'en sentis quinze « jours, sans en faire pourtant aucun semblant, ny por« ter bras en escharpe, car je me mocquois fort de « ceux-là qui le faisoient mal à propos. J'ay bien eu « trois grandes harquebusades dans mes armes; voilà « comme j'en eschappay à bon marché...... Une autre « fois, estant derriere deux gabions M. d'Estrozze, « d'O et moy, fut tirée une canonnade...... qui nous

« tua un capitaine et trois soldats auprès de nous, qui « nous couvrirent tous de sang et de chair; et moy, « estant plus près de tous, j'eus le visage tout couvert « de cervelle d'un, et un reystre de velours verd « fourré tout gasté........ Je me remis soudain dans la « chaire....... où s'estoit assis M. d'Estrozze; et pour ce « qu'il faisoit froid, et qu'il faisoit beau là s'assoleiller, « je m'y plaisois bien, et n'en voulus partir, ny de « deux ny de trois prieres que me fit M. d'Estrozze « de m'en oster et de m'aller mettre auprès de luy; « jusques-là qu'il m'envoya querir par un soldat, y « connoissant du danger. Je ne fus pas si tost hors de « là qu'un soldat........ prit ma place et se mit dans la « chaire. Il n'y fut pas plus tost assis, que voici la mesme « piece qui tire si justement, qu'elle perce la chaire « et tue le pauvre soldat. Cela fust esté pour moy si « ne m'en fusse osté; mais ma fin n'estoit encore si « proche (1). »

Le jeune roi de Navarre, notre Henri IV, faisoit à ce siége ses premières armes. « On peut juger, dit Péréfixe, « quel crevecœur c'estoit pour luy qu'on le fist servir « d'instrument à la perte de ce qui lui restoit de ser« viteurs et d'amis, qui s'estoient réfugiés dans cette « ville (2). » Il y montra néanmoins ce mépris du danger qui devoit le conduire plus tard au trône de ses pères. Le duc de Nevers ayant fait arrêter dans le conseil

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 271 et 272. — (2) *Histoire de Henri-le-Grand*. Paris, 1662, in 4°, p. 33.

de Monsieur, duc d'Anjou, qu'un assaut seroit livré en plein jour, « le roy de Navarre, dit Brantôme, qui ne « venoit que de frais dresser sa garde, pria Monsieur « qu'elle fist la premiere poincte, qui la fit très bien et « la fit beau veoir, à tous leurs beaux mandilz neufs de « velours jaune avec du passement d'argent et noir (1). » Brantôme eut l'honneur d'offrir au jeune Henri la première arquebuse dont il se soit servi. « S'il plaist, dit- « il, à nostre Roy d'aujourd'huy se ressouvenir, estant « roy de Navarre, audit siege de La Rochelle, la pre- « miere arquebuse à mesche dont il tira jamais, je la « luy donnay....., qui estoit une harquebuse de Milan « fort légere et douce, et dorée d'or moulu, que M. de « Strozze m'avoit donnée pour nostre embarquement « de Broüage, et l'en vis tirer souvent et de fort bonne « grace (2). »

Pendant ce siége, Brantôme entra dans La Rochelle comme parlementaire, et il détermina les habitans à retirer de leurs remparts six enseignes qu'ils y avoient fixées, après les avoir enlevées dans les tranchées pendant une sortie (3).

Philippe Strozzi reçut de Brantôme, le jour du grand assaut, la preuve la plus éclatante de son dévouement. Parvenu le premier sur la brèche, Strozzi, frappé dans ses armes d'un coup d'arquebuse, fut précipité dans le fossé; Brantôme, qui le suivoit, aida son domestique à

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 350. — (2) *Ibid.*, t. IV, page 438. — (3) *Ibid.*, p. 264.

l'enlever du champ de bataille (1); mais il ne trouva point dans cet ami le retour que tant de zèle sembloit mériter. « Ce seigneur Strozze avoit réputation de « n'estre mauvais ennemy ny bon amy (2). » Brantôme, à sa prière, avoit renoncé à un mariage avantageux pour le suivre à Bordeaux; et il trouva en arrivant que Strozzi lui « avoit donné le coup de pied de mulet; « et fait le tour d'un amy ingratissime (3). » Brantôme n'a pas fait connoître le motif d'un reproche si grave; M. de Clérambault a pensé que ce pouvoient être les démarches faites par Strozzi pour obtenir la main de la vicomtesse de Bourdeille, belle-sœur de Brantôme (4) : cette présomption nous paroît la plus vraisemblable. Ce grand capitaine périt, le 26 juillet 1582, dans un combat naval, et Brantôme s'écrie à cette occasion : « Suffira le monde de sçavoir que s'il ne m'eust « usé de ce trait sa mort me fust esté insupportable; « ou, si je l'eusse suivy, pour le seur je fusse mort « avec luy (5). »

Brantôme étoit à la Cour quand Charles IX mourut [30 mai 1574]. Il assista à ses obsèques, dont il a fait connoître quelques particularités. Au moment où le corps sortoit de l'église Notre-Dame, « la cour de « parlement eut quelque picque de presseance avec la « noblesse et l'eglise, d'autant qu'elle alleguoit tenir « la place du Roy, qu'elle représentoit du tout en tout

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 272 et 422. — (2) *Ibid.*, p. 446. — (3) *Ibid.*, p. 447. — (4) *Notice sur Brantôme*, t. XV, p. 94 de l'éd. de 1740. — (5) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 447.

« en l'absence du Roy, qui estoit hors du royaume (1). » Brantôme rapporte que le cortége quitta ses rangs dans le faubourg, devant l'église de Saint-Lazare, et qu'il n'y eut qu'un petit nombre de gentilshommes, dont il faisoit partie, qui suivirent les restes du feu Roi jusqu'à Saint-Denis : « chose, dit-il, qui faisoit grand pi« tié à voir (2). » Le lendemain, au service, le parlement de Paris persista dans ses prétentions. Après le repas d'usage il envoya commander à Jacques Amyot, grand-aumônier de France, de venir lui dire les grâces, *comme au Roi.* Amyot s'y refusa, et, comme la cour insistoit, il se cacha pour ne plus répondre. « J'en vis « tout le progrez, dit Brantôme, et sçay bien tout ce « que Monsieur me commanda d'aller parler à M. le « cardinal (de Lorraine) pour appaiser le tout, d'au« tant qu'ils avoient fait commandement à Monsieur, « comme eux representant le Roy, de leur envoyer le « grand aumosnier, qui ne se pouvoit trouver, et M. le « cardinal leur en alla parler; mais il n'y gaigna rien, « se tenans tousjours sur leur opinion et royale ma« jesté et authorité (3). »

(1) *Vies des Dames illustres*, tom. v, pag. 17. — (2) *Ibid.*, pag. 18. — (3) *Ibid.* p. 19. Une partie de cette citation est rétablie pour la première fois dans cette édition, d'après le manuscrit de Dupuy. Le Duchat a prétendu, d'après un épistolaire latin que nous n'avons pu consulter, que Brantôme étoit mal informé. Il y a de la légèreté à nier des faits dont un écrivain affirme avoir été le témoin. Nous avons mis quelque prix à éclaircir cette partie singulière de l'histoire du parlement de Paris, et nous avons relevé sur les registres de cette cour des procès-verbaux qui constatent que le récit de Brantôme est en tout conforme à la vérité. M. Terrasse, conservateur des archives judiciaires au Palais de Justice, nous a donné toutes sortes de facilités. Il nous a même aidé à déchiffrer l'écriture presque illisible de ces temps reculés. Nous ai-

Au mois de septembre suivant, Brantôme se rendit à Brouage par l'ordre de Henri III, pour y négocier avec La Noue, devenu le chef des religionnaires depuis la mort de l'amiral Coligny. Cette négociation n'amena aucun résultat (1). Brantôme assista ensuite à Reims au sacre du nouveau Roi, qui eut lieu le 13 février 1575 (2).

Voulant récompenser les services que venoient de lui rendre les deux frères de Bourdeille, Henri III, par un abus déplorable, mais trop fréquent alors, leur donna, par brevet du 18 juillet 1575, la nomination à l'évêché de Périgueux, pour en pourvoir telle personne capable qu'ils choisiroient, à la charge de deux pensions, dont une de mille livres tournois au profit de Madeleine de Bourdeille leur sœur, l'une des filles d'honneur de la Reine-mère. Ils nommèrent à cet évêché François de Bourdeille, leur cousin, religieux de Saint-Denis. Brantôme nous apprend dans son testament qu'il eut la plus grande part à ce choix, dont madame de Dampierre, sa tante, chercha vainement à le détourner, lui disant qu'il maudiroit l'heure dans laquelle il auroit *colloqué en si haut lieu ce vilain moyne*. Brantôme assure qu'il eut en effet tout sujet de s'en repentir (3).

mons à lui en témoigner ici toute notre reconnoissance. Ces procès-verbaux n'ayant jamais été publiés, nous les donnerons en entier, avec les éclaircissemens indispensables, à la suite de cette notice, sous le n° 1 des *Pièces justificatives*.

(1) *Histoire des Cinq Rois*, p. 523. *OEuvres d'André de Bourdeille*, p. 179, 184, 189 et 209. — (2) *Vies des Capitaines françois*, tom. III, p. 374. — (3) *Opuscules*, tom. V, p. 466.

Bussy d'Amboise, premier gentilhomme du duc d'Alençon, étoit le parent et l'ami de Brantôme : l'histoire le présente comme un homme emporté, querelleur et audacieux. En procès avec le marquis de Renel, son cousin, il le poignarda de sa propre main le jour de la Saint-Barthélemy (1). Il suffisoit qu'il vînt à la Cour quelque *brave nouveau*, pour qu'il le querellât et se battît avec lui sur le plus léger prétexte (2). Etant un jour *chez les comédiens* (3), une discussion s'éleva, devant Brantôme, entre Bussy et Saint-Phal sur le dessin de la broderie d'un manchon de jais. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à un duel de six contre six, dans lequel Bussy fut blessé légèrement. Ce dernier, n'étant pas satisfait, vouloit encore se battre, mais le Roi le lui fit défendre. Bussy demanda le combat en champ clos, de l'avis de Brantôme, qui a soin de dire pourquoi il le lui avoit conseillé. Cette espèce de combat « ne se pou- « voit donner sans la permission du souverain, qui ne « le vouloit jamais, ny la Royne sa mere, pour l'a- « mour du feu roy Henry, son seigneur, qui avoit fait « serment de n'en donner jamais depuis celui de feu mon « oncle (La Châteigneraie) (4). » Bussy fut contraint d'obéir; mais, comme il rentroit chez lui, rue de Grenelle-Saint-Honoré, il fut attaqué par douze cavaliers armés de pistolets. Bussy jeta feu et flamme; la Reine-mère lui fit conseiller de s'absenter pendant quelque

(1) *Histoire universelle de de Thou*, liv. LII, t. VI, p. 401.—(2) *Rodomontades espagnoles*, t. VI, p. 268.— (3) Au spectacle. — (4) *Vies des Capitaines françois*, tom. IV, p. 66.

temps. Brantôme, avec d'autres gentilshommes, le conduisit hors de Paris. Henri III sut d'abord mauvais gré de cette démarche à Brantôme, mais il finit par agréer ses excuses (1).

Catherine de Médicis ayant fait, en 1576, un voyage en Poitou, pour ramener le duc d'Alençon à l'obéissance qu'il devoit au Roi son frère, Brantôme accompagna la Reine. Il la suivit aussi dans la visite des ruines de l'antique château de Lusignan, que M. de Montpensier venoit de faire détruire. La Reine se plut à se faire raconter par les gens du pays l'histoire de la fée Mélusine, dont la maison de Lusignan avoit la prétention de descendre (2).

Brantôme, deux ans après [1578], accompagna encore la Reine-mère dans le voyage qu'elle fit en Guienne pour conduire la reine de Navarre au Roi son mari. La ville de Bordeaux fit à Marguerite de Valois une entrée magnifique, dont Brantôme nous a conservé les détails. Placé à peu de distance de la Reine, il entendit tous les discours qui furent adressés à cette princesse, et les réponses qu'elle fit à cha-

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 69. Bussy d'Amboise fut assassiné par Montsoreau le 19 août 1579. Il avoit une intrigue avec Marguerite de Maridor, dame de Montsoreau; Henri III, qui haïssoit Bussy, le favori de son frère, prit l'horrible soin d'en instruire Montsoreau, et de provoquer sa vengeance. (Voyez le *Journal de Henri III* à cette date, et surtout l'*Histoire universelle de de Thou*, liv. LXVIII, t. VIII, p. 89.) Marguerite de Valois parle de Bussy d'une manière très-favorable; mais on l'accuse de lui avoir porté trop d'intérêt. (Voyez les *Mémoires de la reine Marguerite*, liv. I.)

(2) *Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 370 et 371, et l'*Histoire de Mélusine* par Nodot, 1698.

cun, « si sagement et si promptement, et avec telle « grace et majesté, » que Largebaston, premier président du parlement, qui avoit plusieurs fois harangué les reines Marguerite de Navarre et Jeanne d'Albret, et *s'entendoit*, ajoute Brantôme, *en telles merceries*, dit le soir, dans la chambre de la Reine, « qu'il n'avoit « jamais entendu mieux dire quiconque fust (1). »

Notre écrivain professoit pour la reine de Navarre un véritable culte; il lui a dédié plusieurs de ses ouvrages, et il n'en parle jamais qu'avec les exagérations de l'idolâtrie : il n'auroit pas moins désiré que l'abolition de la loi salique, afin de la voir succéder au trône des Valois (2). La Reine se montra reconnoissante envers Brantôme; elle lui a adressé ses Mémoires, qui contiennent des particularités utiles à connoître, mais où l'on chercheroit vainement des aveux qu'il eût été trop rigoureux d'exiger.

Brantôme perdit son frère aîné vers la fin de janvier 1582; la mort du chef de sa maison devint pour lui l'occasion d'une disgrâce volontaire qui n'eut plus de terme, et faillit même le précipiter dans une révolte ouverte. Henri III, ayant eu égard à la prière d'André de Bourdeille mourant, ne put accorder à Brantôme une grâce que celui-ci considéroit déjà comme obtenue, et notre courtisan en conçut un dépit qu'il n'essaie même pas de dissimuler. « Je ne suis qu'un « ver de terre, s'écrie-t-il; mais lorsque le feu roy « Henry III me donna un mescontentement une fois,

(1) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 160. — (2) *Ibid.*, p. 163 et suiv.

« je juray, renyay et protestay que je ne luy ferois « jamais service, ny à roy de France, tant que je vi« vrois (1). » Voyant son frère dans un état désespéré, Brantôme avoit supplié le Roi d'accorder à Henri de Bourdeille, l'aîné de ses neveux, la survivance de la charge de sénéchal et de gouverneur de Périgord. Cet enfant n'avoit que neuf ans; Henri III, avant d'être roi de Pologne, l'avoit tenu sur les fonts de baptême, et lui portoit de la bienveillance; il dit néanmoins à Brantôme que, son neveu étant trop jeune pour que cette charge lui fût confiée, il la lui donneroit, et que plus tard il pourroit la résigner à Henri de Bourdeille s'il se montroit digne de la remplir. Le Roi, s'il en faut croire Brantôme, lui tint ce langage à diverses reprises : « Mesmes une fois, dit-il, du jour des nopces « de la princesse de Conty (2), qu'il la menoit danser « le grand bal, à la premiere pause il m'appella, et me « demanda de la disposition de mondict frere, que je « luy dis très-mauvaise; et sur ce me confirma encore « sa premiere parole. Je le priay, en riant et gaussant « avec luy, car il prenoit plaisir de m'entretenir ainsi, « qu'il s'en souvinst bien donc, car on m'avoit dit qu'il « y avoit gens qui le briguoient..... Le Roy me res« pondit que je m'asseurasse de sa parole, et que ja« mais il ne l'avoit rompue à qui il l'avoit donnée, et

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 105. — (2) Ce mariage se fit au mois de janvier 1582, suivant le père Anselme (t. 1, p. 334), qui ne fait pas connoître le jour précis de sa célébration. Le récit de Brantôme sembleroit indiquer qu'il eut lieu dans le courant du mois de décembre 1581.

« ne commenceroit pas à moy (1). » Huit jours après on présenta au Roi une résignation d'André de Bourdeille en faveur de son gendre, le vicomte d'Aubeterre, qui consentoit, par ce moyen, à ne point exiger la moitié de la dot de dix mille écus qui avoit été constituée à sa femme. Il eût été difficile au Roi de refuser à un aussi bon serviteur cette grâce dernière; aussi Henri *III*, en confirmant la résignation, déclara-t-il le vicomte d'Aubeterre sénéchal et gouverneur de Périgord. Brantôme, trompé dans ses espérances, se livra aux déclamations les plus irrévérentes, sans que la bienveillance que daignoit encore lui montrer le monarque, en lui exprimant le regret de n'avoir pu suivre sa première pensée, pût le ramener à des sentimens plus modérés. « Un matin, second jour du premier de l'an........, je « luy en fis ma plaincte, dit Brantôme......; il m'en « fist des excuses, bien qu'il fust mon roy. Entre autres « ses raisons me dict que bonnement il ne pouvoit re- « fuser une resignation qu'on luy presentoit, autre- « ment qu'il seroit injuste. Je ne luy respondis autre « chose, sinon : « Eh bien, Sire, vous ne m'avez « donné ce coup grand subject de vous faire jamais « service, comme j'ay faict. » Je partis, et m'en vais « fort despit. J'en rencontray aucuns de mes compa- « gnons auxquels je conte tout, et dis et jure, renie « et proteste que, quand j'aurois eu mille vies, je « n'en employerois jamais une pour roys de France; « et que jamais, au grand jamais, je ne leur ferois

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 106.

« service. Sur ce *je maugrée le ciel* (1), je maudits « ma fortune, je deteste la grace du Roy, je mesprise, « en haussant le bec, aucuns maraux qui estoient « pleins de fortune et biensfaicts du Roy, qui ne les « meritoient nullement comme moy. J'avois par cas à « la seinture pendue la clef dorée de la chambre du « Roy : je l'en destache, je la prends, et la jecte du « gué des Augustins dans la riviere. Je n'entre plus « dans la chambre du Roy, je l'abhorre, et jure encore « de n'y entrer jamais; mais je praticque pourtant tous« jours la Court, allant à la chambre de la Royne « (mère), qui me faisoit cet honneur de m'aymer, de « ses filles, des dames, des princesses et des princes et « seigneurs mes bons amys (2). »

Un roi moins patient, ou plus affermi que Henri III, auroit envoyé Brantôme à la Bastille; il l'eût au moins relégué dans ses terres : Henri eut pitié de lui; il lui fit même porter des paroles de consolation par Duhalde, son premier valet de chambre, ami de Brantôme, qui se contenta de répondre à Duhalde qu'il estoit « fort « serviteur du Roy (3). »

Le ressentiment de Brantôme est d'autant plus inexcusable, qu'il est évident que, dans ses sollicitations, il consulta plutôt son intérêt que celui de son neveu. André de Bourdeille, de son côté, avoit eu de puissans

(1) Ces mots en italique, biffés dans le dernier manuscrit de Brantôme, ont été restitués d'après un manuscrit plus ancien. (Voyez la note de la page 56 de cette notice.)

(2) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 107.

(3) *Ibid.*, p. 108.

motifs pour préférer son gendre à un frère, qu'il jugeoit, peut-être sans injustice, plus sévèrement que ne l'a fait la postérité.

Le vicomte d'Aubeterre étoit d'une famille qui avoit trop marqué dans le parti huguenot (1) pour n'avoir pas été menacée d'une disgrâce qui l'auroit à jamais ruinée, peut-être même détruite, si André de Bourdeille, se portant caution de ce gentilhomme, ne l'avoit élevé près de lui dans la religion catholique, comme l'un de ses enfans. Au mois de février 1579, il lui donna en mariage Renée de Bourdeille, sa seconde fille; il lui obtint, en 1580, l'état de gentilhomme or-

(1) Son père, François Bouchard, vicomte d'Aubeterre, après s'être réfugié à Genève pour cause de religion, rentra en France, trempa dans la conjuration d'Amboise, fut pris et condamné à perdre la tête. Le duc de Guise obtint sa grâce, et néanmoins, dit Brantôme, dont le témoignage nous paroît suspect dans cette occasion, le vicomte d'Aubeterre fut du nombre de ceux qui excitèrent Poltrot à assassiner ce prince. (*Vies des Capitaines françois*, t. III, p. 236.) Brantôme avoit pris en haine la maison d'Aubeterre; il ne le dissimule pas dans son testament, où, appelant à sa succession mademoiselle d'Aubeterre, il s'exprime ainsi sur le compte de son père : « Je desyre aussy que madame d'Aubeterre « Hyppolyte Bouchard en aye quelque part en mon hérédité, *non pour* « *consideration de son nom ny de son pere David Bouchard, car il ne* « *m'ayma jamais, ny moy luy, bien qu'il me fust fort obligé,* mais « pour l'amour de madame son honneste mere et bonne Renée de « Bourdeille, ma chere niepce, qui m'a toujours aymé et fort honoré. » (*Testament*, aux *Opuscules*, t. v, p. 468.) Dans l'épitaphe que Brantôme composa pour madame d'Aubeterre, il lance encore un trait contre son mari, en faisant dire à cette dame : « Je fus femme de messire David « Bouchard, chevalier fort renommé, *à moy pourtant peu esgal.* » (*Opuscules*, t. v, p. 427.)

dinaire du Roi, et enfin il lui résigna, sur son lit de mort, sa charge de sénéchal et de gouverneur de Périgord. En lui faisant ce sacrifice, il dût espérer que d'Aubeterre pourroit lui-même un jour résigner ce gouvernement à Henri, l'aîné de ses fils. Après la mort d'André de Bourdeille, le vicomte d'Aubeterre conserva son crédit à la Cour, et il devint à son tour l'appui des enfans de celui auquel il devoit tout. Nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, au mois de décembre 1585, il eut le commandement de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, et devint conseiller de Henri IV en son conseil privé. Il avoit à peine trente-neuf ans quand il mourut, le 10 août 1593, des suites d'une blessure reçue au siége de Lisle en Périgord; et, par lettres patentes des 23 et 24 octobre 1593, Henri de Bourdeille, son beau-frère, fût investi par Henri IV des deux charges que son père avoit exercées en Périgord; elles rentrèrent ainsi dans la famille de Brantôme.

Renée de Bourdeille, vicomtesse d'Aubeterre, ne survécut que pendant trois ans à son mari, dont elle n'eut qu'une fille. Sa mort fut celle d'une héroïne chrétienne (1). Brantôme a célébré sa nièce dans une pièce de vers dialoguée qui est au nombre des opuscules (2), et dans une épitaphe où il lui prête ce langage : « Luy mort (M. d'Aubeterre), je ne voulus le « survivre, sans sa fille qu'il me laissa en bas aage; et

(1) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 517 et suiv.

(2) *Opuscules*, t. V, p. 422.

« pour l'amour d'elle je voulus maugré moy encore « vivre trois ans, après lesquels je fus contente que la « tristesse m'achevast et m'ostast de ceste vie, etc. (1). » Dans une autre pièce, Brantôme appelle madame d'Aubeterre *l'accomplie du monde* (2). Hippolyte Bouchard, fille unique du vicomte et de la vicomtesse d'Aubeterre, épousa, en avril 1597, François d'Esparbez de Lussan, baron de La Serre, qui devint en 1620 maréchal de France, et prit le nom de maréchal d'Aubeterre (3).

Brantôme s'étant ainsi privé lui-même de ses entrées dans la chambre du Roi, le duc d'Alençon, qui venoit d'être couronné duc de Brabant, désira de se l'attacher plus particulièrement. Notre écrivain étoit l'un de ses chambellans, dès l'année 1579. Il en prend la qualité dans le contrat de mariage de la vicomtesse d'Aubeterre, passé le 15 février 1579, et il la met au rang de ses titres dans l'épitaphe qu'il s'est *soigneusement* composée, et qu'il a même pris la précaution d'insérer dans son testament (4). Le duc, dès le commencement du regne de Henri III, s'étoit mis à la tête des mécontens, et Brantôme se proposoit de suivre sa fortune au dehors quand la mort enleva ce prince. « Mon- « sieur, frere du Roy, me fist parler pour estre à luy,

(1) *Opuscules*, t. v, p. 427. Il est dit dans cette épitaphe que la vicomtesse d'Aubeterre mourut le 8 septembre 1593, ce qui ne peut être qu'une erreur typographique, puisqu'elle a survécu trois ans à son mari, et que celui-ci est mort au mois d'août 1593.

(2) *Ibid.*, p. 429. — (3) *Voyez* le père Anselme, t. VII, p. 448. — (4) *Opuscules*, t. v, p. 452.

« dit Brantôme, car il m'aymoit naturellement; et ne « faut point doubter que sans sa mort je l'eusse suivy. « Que maudite soit-elle qui me le ravit, et à d'autres « honnestes gens qui avoient mis sur luy leur confiance « comme moy! »

S'attacher à un prince qui, après s'être fait chef de parti dans le royaume, alloit porter au dehors une ambition inquiète, étoit la moindre faute où Pierre de Bourdeille pût se laisser entraîner dans l'aveuglement de son dépit. Bientôt la ligue se forma : pressenti par le duc de Guise, Brantôme ne repoussa ses coupables insinuations que pour concevoir et nourrir le projet d'une haute trahison, qu'il auroit consommée si une main invisible ne l'eût arrêté sur le bord de l'abîme. C'est surtout dans une occasion aussi grave qu'il faut laisser Brantôme parler lui même : « La ligue se remue. « M. de Guyse, qui aussi m'aymoit fort, m'en parle « assez sobrement, sans declarer contre qui il en vou« loit. Je fus aussi sobre en response, mais pourtant en « volonté de courir sa fortune, n'estoit que de long« temps je congnoissois le naturel d'aucuns de cette « maison, qui sont prompts à rechercher les person« nes, et aussy soudains à les quitter quand ils en ont « faict; aussy qu'il n'y a que servir les grandes royau« tez. Sur ce je me resouls de vendre tout si peu de « bien que j'ay en France, et m'en aller *servir ce grand « roy d'Hespaigne, très illustre et noble remunérateur « des services qu'on lui faict, sans aucunes importu« nitez ni sollicitations, mais par son sage advis et*

« *juste consideration, et son seul mouvement; et sur* « *ce je songe et discours en moy; je me propose de le* « *bien servir, car il n'y avoit coste, ni ville de mer* « *que je ne sceusse, despuis la Picardie jusques à* « *Bayonne, et du Languedoc jusques à Grace en Pro-* « *vance, fors la Bretaigne, que je n'ay jamais guieres* « *veu; et pour mieux m'esclaircir en mon faict,* « *j'avois de fraiz faict encor' quelque nouvelle reveue* « *par aucunes villes, faignant que j'y alloys passer* « *mon temps, ou que je vouloys armer ung navire pour* « *envoier en cours, ou y aller moy mesme. Bref,* « *j'avois si bien joué mon jeu, que j'avois descouvert* « *une demy douzayne des meilleures villes de ces cos-* « *tes, fort prenables par des endroitz très facilles que* « *je sçavois et que je sçay bien encores, et pensois* « *servir en ces occasions si bien le roy d'Hespaigne,* « *que je ne croyois pas moins tirer de mes services que* « *de très grandes récompenses de luy, et en biens et* « *dignitez. Avant que de me bannir de France, je* « *voulois vendre mon bien, et en faire tenir l'argent* « *par banque, ou en Italie, ou en Hespaigne, que* « *j'avois assez pratiquez pour y avoir quelque cog-* « *noissance, et de long temps par les voïages qu'y* « *avois faict. Je m'estoys proposé aussi* (comme *quand* « j'en discoureu au comte *de La Rochefoucaut*) seu- « lement de demander congié au Roy, pour n'estre « dict transfugé, *par ung de mes amis*, pour me retirer « ailleurs où je me trouverois mieux qu'en son royaume, « et me desmettre du serment de subject. Je croy qu'il

« ne m'eust sceu desnier de ma requeste, car ung « chascun est libre de changer de terre, et s'en aller « eslire ailleurs d'autre. *Mais tant y a, s'il me l'eust « refusée, je m'en fusse allé ni plus ni moins q'un vallet « qui se fasche aveq' ung maistre, et le veut quitter, « luy demande congé; s'il ne luy veut donner, il n'est « point reprehensible s'il le prend de luy mesme et « s'en va prendre autre maistre. O beaux discours hu- « mains que je faisois! Et sur le point de les accomplir, « la guerre de la ligue s'esmeut et s'eschauffe de telle « façon, que nul ne veult fayre d'acquetz de terres, « estans fort en hasard allors pour les garder; nul ne « se veut desgarnir de son argent; ceux qui m'avoient « promis d'avoir mon bien s'excusent d'aller en es- « trange terre sans moiens: ce sont abus et grandes « misères pour les avoir pratiquées; mais, en y aiant « aussi, vous y faictes voz besongnes comme vous « voulez.*

« Ce ne fut pas tout, car, en ma plus belle vigueur « et gaillardise pour mener encor les mains, ung mes- « chant cheval malheureux, ung jour en se cabrant « villainement se renversa sur moy, me brisa et fracassa « tous les rains, si que j'ay demeuré quatre ans dans « le lict, estropié et perclus de mes membres, sans me « pouvoir remuer qu'avec toutes les douleurs et tour- « mants du monde, ou à me remettre ung peu de ma « santé, qui n'est telle encor' ni sera jamais comme elle « a esté, ni pour servir jamais ni roy ni prince, ni ac- « complir le moindre de mes dessains que j'avois aupa-

« ravant projetté. Ainsin l'homme propose et Dieu dis« pose. *Possible que, si je fusse venu au bout de mes « attantes et propositions, j'eusse faict plus de mal à « ma patrie que jamais n'a faict renegat d'Alger à « la sienne, dont j'en fusse esté maudict à perpetuité, « possible de Dieu et des hommes.* Dieu faict tout pour « le mieux, par quoy en soit-il loué. Voilà que font « les despitz et mescontentemens (1). »

La faute de Brantôme fut énorme; cependant elle reçoit quelque atténuation de la franchise de ses aveux et de sa résignation à se soumettre au châtiment par lequel une providence toute paternelle le mit hors d'état d'exécuter de si coupables projets.

On ne voit plus, à compter de sa retraite de la Cour, Brantôme prendre aucune part aux événemens de son temps. « Je quittay tout, dit-il......., pour assister à « madame de Bourdeille, ma belle et bonne sœur, en « son veufvage, et l'empescher de se remarier, comme « estant recharchée de force grands et hauts partys, « tant pour sa beauté de corps et d'esprit, que pour ses « grands moyens, biens et richesses et belles maysons, « comme chascun sçait. Je me rendis si bien subjet à « elle, et si prez, qu'aucun n'osa s'en approcher pour

(1) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 108. Les passages en italique sont restés inconnus jusqu'à présent. Brantôme les avoit biffés dans son dernier manuscrit. Nous venons de les retrouver dans un premier travail de notre auteur. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion bibliographique. Nous donnerons à la suite de cette notice, dans nos *Observations particulières sur la nouvelle édition*, tous les détails que l'on peut souhaiter sur cette petite découverte.

« la vouloyr servyr, si-non par sourdes ambassades ;
« mais, par ma prévoyance et vigilance, j'en rom-
« poys tous les coups, menées et actes; de telle sorte
« que, si elle se fust remariée, estant en l'aage de trente
« sept ans, et pour porter encore force enfans, ceux
« là qui sont aujourd'huy si riches et aysés n'auroient
« pas mille livres de rente [1]. » Madame de Bourdeille fut en effet recherchée par divers seigneurs, et particulièrement par Philippe Strozzi [2], que Brantôme regardoit comme son ami. C'est sans doute là le *coup de pied de mulet*, le *tour d'ami ingratissime* [3], que Brantôme n'auroit jamais pardonné à Strozzi, si la mort n'eût pris soin de le venger. S'il falloit s'en rapporter à Brantôme, il se seroit tenu près de sa belle-sœur, comme un champion disposé à rompre une lance avec le premier chevalier qui auroit *l'outrecuidance* de chercher à lui plaire. Nous aimons mieux penser qu'il ne tint qu'à la vicomtesse de Bourdeille de contracter un nouvel engagement, et que sa modération et sa tendresse pour ses enfans suffirent pour l'en détourner. Brantôme raconte lui-même, dans l'article qu'il lui a consacré, avec quelle antique ingénuité elle s'exprimoit sur les motifs qui la déterminoient à rester fidèle à la mémoire de son mari [4].

Constamment assidu auprès de la vicomtesse de Bourdeille, Brantôme aida sa belle-sœur dans l'arran-

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 461. — (2) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 345. — (3) *Vies des Capitaines françois* tom. iv, p. 447. — (4) *Vies des Dames illustres*, t. v, p. 344.

gement des affaires de leur maison. Il lui avança même diverses sommes pour le voyage de ses neveux en Italie, et pour le séjour que Henri de Bourdeille fit à Bordeaux, quand il y vint prêter, devant le parlement de Guienne, le serment de la charge de sénéchal et gouverneur de Périgord. Madame de Bourdeille eut encore recours à Brantôme pour compléter le paiement de la légitime de mademoiselle de Bourdeille, sa belle-sœur.

Brantôme, qui se montre si indulgent pour le désordre, semble avoir réservé toute son indignation pour sa sœur, soupçonnée de quelques galanteries. Madeleine de Bourdeille, fille d'honneur de Catherine de Médicis, garda toute sa vie le célibat (1). Retenue à la Cour par son attachement pour la Reine-mère, elle y parvint à un âge avancé, qui faisoit contraste avec son titre de *demoiselle de la Reine*, et la rendit l'objet des plaisanteries du caustique d'Aubigné (2) et d'autres courtisans (3). Il est probable que Brantôme ne pardonna point à sa sœur d'avoir exigé le paiement de sa légitime; ce fut la principale cause de l'aversion qu'il conçut pour elle, et qu'il fit partager à la vicomtesse de Bourdeille. Comment expliquer autrement ce passage du testament de Brantôme?

(1) *Vies des Dames galantes*, t. VII, p. 399. — (2) *Vie de Théodore Agrippa d'Aubigné*, p. 42. Amsterdam, 1731. — (3) Voyez la pièce intitulée : *Bibliothèque de madame de Montpensier*, insérée à la suite de la *Satire Menipée*, et dans d'autres recueils. On y trouve cette indication : *l'Histoire véritable de Jeanne la Pucelle, par mademoiselle de Bourdeille.*

« Une autre fois je prestay à madame de Bourdeille « cinq cens escus d'or pour payer ma seur de Bourdeille et la jeter hors de la mayson, qu'elle ne « faysoit que l'importuner du reste de son total payement, et du despuys ne l'avons veue (1). » La Reine-mère témoigna à mademoiselle de Bourdeille l'affection qu'elle lui portoit, en lui faisant un legs de quatre mille écus d'or. Il paroît que Madeleine de Bourdeille devint ensuite dame d'honneur de la reine Marguerite. Elle mourut en 1618, dans un âge fort avancé (2).

Heureux autant que le peut être un courtisan que la disgrâce n'a point désabusé, Brantôme passoit sa vie assez doucement auprès de sa belle-sœur, quand celle-ci fut attaquée d'une maladie qui, après sept mois de souffrances, la conduisit au tombeau. « Elle « mourut, dit son beau-frère, d'une mort très-douce, « comme elle avoit tousjours desiré, en son chasteau « d'Archiac, le 28 juin 1598, regrettée à toute ou-« trance de toutes les personnes qui l'avoient cognue « et qui en avoient ouy les louanges. Elle n'estoit qu'à « son demi autonne, autant belle et de corps et d'ame « que jamais; mais son destin alors, sans aucune appa-« rence, la nous ravit : que maudict soit le destin (3)! »

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, tome v, page 462. — (2) Dreux du Radier, dans son *Histoire des Reines et Régentes*, t. v, page 30, éd. de 1808, a prétendu que mademoiselle de Bourdeille a été aimée de Charles IX, et que Brantôme l'a indiquée, sans la nommer, dans le discours consacré à ce prince, t. IV, p. 220. Nous avons réfuté cette erreur dans la Notice sur Le Poulchre, insérée dans la *Biographie universelle*. — (3) *Opuscules*, tome v, p. 421.

Brantôme ressentit cette perte comme le pouvoit faire un homme qui rapportoit tout à lui. Il célébra la beauté, le mérite, les vertus, et surtout l'illustration de sa belle-sœur, dans une *oraison funèbre* (1) qui paroît avoir été prononcée par un cordelier de Bordeaux. Il composa aussi en l'honneur de la vicomtesse une pièce de vers dialoguée, sous le titre de *Tombeau de madame de Bourdeille* (2), ainsi qu'une épitaphe dont nous venons de citer un passage.

Peu d'années avant la mort de madame de Bourdeille, Brantôme, ainsi qu'on vient de le voir, avoit éprouvé l'accident dont les suites hâtèrent pour lui l'époque de la vieillesse et des infirmités. « Hélas ! dit-il, « ce fut un cheval malheureux, dont le poil blanc ne « me présagea jamais de bien, qui s'estant renversé sur « moy contre terre par une très-rude cheutè, m'avoit « brisé et fracassé tous les reins, de sorte que j'ay de« meuré, l'espace de trois ans et demi, perclus et es« tropié de mon corps, tellement que je ne me pouvois « tenir, remuer, tourner et aller qu'avec les plus « grandes douleurs du monde (3). »

Couché sur un lit de douleurs, Brantôme, cherchant dans les souvenirs d'une vie agitée des distractions à ses maux et aux regrets d'une ambition trompée, composa les divers ouvrages qu'il nous a laissés. « J'é« cris ceci, dit-il, étant dans une chambre, en un lit, « assailli d'une maladie si cruelle ennemie, qu'elle

(1) *Opuscules*, t. V, p. 402. — (2) *Ibid.*, p. 416. — (3) *Avertissement des Rodomontades*, t. VI, p. 248.

« m'a donné plus de mal, plus de douleur et de tour-« ments, que ne receut jamais un pauvre criminel « estendu à la gesne....... Durant mon mal, pour le « soulager, je m'advisay et me proposay de mettre la « main à la plume, faisant reveue de ma vie passée et « de ce que j'y avois veu et appris..... Ainsy fait le labou-« reur, qui chante quelquefois pour alléger son labeur; « et ainsi le voyageur fait des discours en soy pour se « soustenir en chemin; *ainsin fait le soldat estant en « guarde, qu'il songe en ses amours et advantures de « guerre, pour autant se contenter* (1). »

Brantôme consacra le reste de sa vie à composer et à corriger ses *livres*, qu'il faisoit ensuite transcrire par *Mathaud*, son *secretaire à gages* (2). Mais souvent sa mauvaise santé et de *fascheuses affaires domestiques* venoient interrompre ce travail (3). On voit en effet que notre écrivain ne haïssoit pas les procès, et qu'il en eut toujours quelques-uns à soutenir pendant les dernières années de sa vie. Il plaidoit presque continuellement avec ses religieux de Brantôme, contre lesquels il conserva tant de rancune, qu'il révoqua

(1) *Avertissement* en tête des *Rodomontades*, t. VI, p. 248. Les mots en italique ont été ajoutés de la main de Brantôme, au verso du premier folio du manuscrit de la bibliothèque du Roi, nº 120 du supplément du catalogue. Nous donnerons plus bas des détails sur ce manuscrit. Cet avertissement nous paroît avoir été destiné à précéder toutes les œuvres de Brantôme. La place qu'il occupe dans le manuscrit qui vient d'être indiqué, et la généralité des expressions que l'auteur y emploie, nous portent à le penser.

(2) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. V, p. 456. — (3) *Ibid.*

les dispositions qu'il avoit faites en leur faveur. Il se plaint aussi de maître Pierre Petit, dit le seigneur Contanho, son *bon commendataire de l'abbaye de Brantosme;* et bien qu'il lui eût *baillé beaucoup de peines, traverses et tourments d'esprit,* il lui pardonna, et lui fit, en signe de réconciliation, plusieurs legs, au nombre desquels on est surpris de rencontrer *deux de ses meilleurs arquebuses à rouet et à mesche* (1), objets sans doute indispensables alors à un bon *commendataire.* Il plaidoit, tantôt contre Péraux pour la conseigneurie de Brantôme (2), tantôt contre La Barde de Saint-Crespin, dit Guillaume Mallety, qui refusoit de lui prêter foi et hommage, comme seigneur de Saint-Crespin et de Richemond. On n'accusera pas Brantôme d'avoir usé d'une lâche condescendance envers ce vassal rebelle et déloyal, car il ordonne à ses héritiers de poursuivre Mallety jusque dans ses derniers retranchemens, « n'estant raisonnable de le « laisser en repos, ce petit galland, extraict de basse « famille, son grand pere ayant esté notayre, dont « s'en treuve encor force contrats en Perigort, si-« gnez *Mallety* (3). » Brantôme pousse le zèle féodal jusqu'à frapper d'exhérédation ceux de ses héritiers qui par foiblesse déserteroient ce procès, voulant que la part de ces derniers soit donnée à ceux qui persécuteront Mallety *à toute outrance.*

Sur la fin de sa vie, Brantôme ne paroît pas avoir

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 454. — (2) *Ibid.*, pages 464 et 465. — (3) *Ibid.*, p. 471.

eu plus d'aménité pour ses parens que pour ses moines et ses créanciers. Il se plaint, dans son testament, de la plupart des siens, et surtout de Henri de Bourdeille, l'aîné de ses neveux, qu'il accuse de l'avoir négligé, sans daigner même l'assister d'une seule sollicitation dans ses procès (1). « Mondit sieur de Bourdeille m'a « fort mal traitté, et fait force traitz et frasques insup- « portables et peu dignes d'un bon nepveu...... Dieu « lui pardonne ces ingratitudes! car j'ai crainte qu'il « l'en punisse, estant un vice fort desagreable à sa « divinité (2). » Il fit néanmoins à son neveu la grâce de ne le pas déshériter, et il s'en remit à la vengeance de Dieu, lui demandant *qu'elle* fût *petite et legiere* (3). Il pardonnoit encore moins au *vilain moyne* qu'il avoit *fait* évêque de Périgueux. Brantôme prétendoit que, d'après les lettres de Henri III, il avoit le droit de jouir de la moitié des revenus de cet évêché. « Et « quand ledict evesque eust fait de l'asne, comme il « estoit, dit Brantôme, je l'eusse bien fait tourner au « baston et jouyr de son evesché, en lui donnant quel- « que part......... Nous en eussions bien eu la raison et « de l'evesque et de l'evesché, car il me craignoit « comme la créature fait son créateur, que luy es- « tois tel, dont il m'en fut ingrat ingratissime. (4) » Quel langage! Mais aussi comment Henri III avoit-il pu donner si indiscrètement à l'abbé de Brantôme le droit de parler ainsi?

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 464. — (2) *Ibid.* et p. 466. — (3) *Ibid.*, p. 461. — (4) *Ibid.*, p. 466 et 468. (Voyez plus haut, p. 43 de cette Notice.)

A l'exemple du chancelier de L'Hospital, Brantôme fit son testament dans la forme *mystique*. Cette sorte de testament, en usage chez les Romains, et conservée encore aujourd'hui parmi nous, reçoit sa solennité de l'acte par lequel le testateur fait au notaire, en présence de témoins, le dépôt d'un paquet scellé qu'il déclare contenir son testament. Pierre de Bourdeille, avec sa modestie accoutumée, nous fait connoître les motifs qui l'ont déterminé à suivre cette forme, assez en usage dans le midi de la France. « J'ai le cœur « grand, dit-il........., que j'ay fait parestre en plu« sieurs beaus et divers endroits. J'ay heu de l'ambi« tion ; je la veux encore monstrer aprez ma mort. « Aussy que je n'ay voulu me confier mes volontez et « dyrre à ces petitz notayres, qui la pluspart du temps « ne sçavent dyre ny representer nos intentions et vou« loirs (1). »

Le testament de Brantôme est un monument singulier d'orgueil et de susceptibilité. Craignant d'être négligé dans sa vieillesse, il déshérite ceux de ses neveux qui l'auront *mal traité* et *abandonné, sans faire cas de lui*, qui ne lui *auront presté ayde*, ni *fait de bons offices* pendant sa vie. Il ajoute ce trait, qui seul le caractériseroit : « Si, par cas, je viens avoyr et recep« voyr quelque injure, offense et attentat, voyre l'exé« cution sur ma vye, tant des miens que d'aucuns es« trangers, dont je n'en puisse avoyr rayson ny revanche « à cause de ma debolesse et foyblesse d'aage, ou autre-

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 475.

« ment, je veux et entends que mesditz nepveus et
« niepces, ou leurs marys, en poursuivent et fassent la
« vengeance toute pareille que j'eusse faite en mes
« jeunes et vigoureuses années, pendant lesquelles je
« me puis vanter, et en rends graces à mon Dieu, n'en
« avoir jamais receu aucunes sans aucun ressentiment
« ny vengeance......... Et ceux et celles de mes heri-
« tiers et heritieres, ou leurs maris, qui en negligeront
« ladicte vengeance, et ne la fairont, soit par les armes
« ou la justice, je veux qu'ils n'ayent rien de mondict
« bien, ains qu'il aille tout à ceux et celles qui s'en res-
« sentiront. Et si tous et toutes, ou aucuns ou aucunes,
« ce que ne puys croyre, au moins de tous et toutes,
« ne s'en ressentent, je veux que tout mon bien aille
« aux pauvres, aux Quatre-Mandians et Hostel-Dieu
« de Parys (1). »

Brantôme, ayant fait construire avec beaucoup de soins et de dépenses le château de Richemond, ne vouloit pas qu'il sortît jamais de sa famille; il défendit à ses héritiers de l'aliéner, leur ordonnant de le conserver en mémoire de lui : « Je seroys bien marry, s'écrie-t-il, si, estant là haut, où Dieu me fera la « grace de m'y recepvoyr, s'il luy plaist, je visse « ceste belle mayson et chasteau, que j'ay fait bastyr « aveq si grand travail, eust changé de main, et « tombée en une estrangere (2). » Il donna ce château à

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 469.—(2) *Ibid.*, page 471.

Claude de Bourdeille, si connu depuis sous le nom de *comte de Montrésor* (1); mais il en laissa la jouissance à Jeanne de Bourdeille, comtesse de Duretal, sa nièce, fille aînée d'André de Bourdeille, à la charge de le bien entretenir et de le rendre, si elle se remarioit, à son petit neveu, Claude de Bourdeille, *si bien né et si joly*, « qui, ajoute Brantôme, l'entretien« dra bien, et en celebrera ma memoyre pour tout « jamays, en disant : *Voylà un present que mon grand « oncle me fist* (2). »

Il ordonna que les plus grands livres de sa bibliothèque seroient renfermés dans un cabinet de Richemond, et conservés *très curieusement, sans les dissiper de çà, de là, et n'en donner pas un à quiconque soyt*; « car je veux, dit-il, que ladicte bybliotecque demeure « chez moy pour perpetuelle memoyre de moy (3). » Il enjoignit aussi de conserver avec le même soin les armes qui avoient été à son usage. « Je veux de mesmes, « ajoute-t-il, qu'aucunes de mes plus belles armes de« meurent aussy en un cabinet de Richemond, et y « soient en mesme guarde, comme mes espées, et sur« tout une argentée que feu M. de Guyse, massacré « dernierement (4), me donna au siege de La Rochelle,

(1) On a de lui des Mémoires importans sur les intrigues de la cour de Gaston, duc d'Orléans. Ils font partie de la deuxième série de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*.

(2) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 472. — (3) *Ibid.*

(4) Cette expression feroit d'abord penser que Brantôme fit son testament peu de temps après le massacre des Guise aux états de Blois, en

« me deferant cest honneur de dyre qu'elle m'estoit « bien deue pour la sçavoyr bien fayre valoyr, et telles « armes, ainsi qu'il l'avoit veu....... Plus, deux harque- « buzes de mesche, que j'ay fort aymées et portées en « guerre et fait valoyr. Plus, mes armes complettes, « tant de la cuyrasse, brassards, sallade et cuissotz, « que le sieur Cotanho me guarde en sa chambre de « Brantosme. Plus, une rondelle couverte de velours « noyr à preuve, que feu M. le prince de Condé (1) me

1588. M. de Clérambault a cru que ce testament étoit postérieur à l'année 1605, parce que, suivant lui, il y est fait mention du premier mariage de Henri de La Châtre, célébré en 1605. (Voyez l'édition de 1740, t. xv, p. 123.) C'est une erreur; il est question dans le testament du premier mariage d'un sieur de LA CHAMBRE (t. v, p. 458). Nous avons vérifié ce nom sur le manuscrit autographe du testament de Brantôme que M. le marquis de Bourdeille nous a communiqué. On y lit distinctement (f° 5, verso) le nom de *la Chambre*. Les *m* ou les *n* qui sivent l'*a* ou l'*e* sont indiqués dans les manuscrits de Brantôme par des lignes transversales placées au-dessus de ces voyelles. Cette abréviation a pu faire confondre ce nom avec celui de La Chastre par des personnes peu familiarisées avec l'écriture singulière de Brantôme. Le même mot se retrouve, comme nom substantif, écrit de la même manière au folio 15, recto: ainsi le doute sur ce nom propre est devenu impossible. On ne peut assigner précisément l'époque à laquelle ce testament a été écrit; il est seulement postérieur au mois de juin 1598, puisqu'il y est parlé de la mort de la vicomtesse de Bourdeille. On pourra remarquer des différences entre les citations faites dans cette notice, et le texte du testament imprimé aux *Opuscules*; elles proviennent de ce que les citations sont prises sur le manuscrit original de Brantôme, que nous avons déchiffré avec le plus grand soin, et qui n'a pas été suivi aussi scrupuleusement dans l'édition de 1740, que le libraire-éditeur a été obligé de suivre.

(1) Louis de Bourbon, prince de Condé, tué au combat de Jarnac le 13 mars 1569.

« donna audit siege de La Rochelle, au moins aprez, « ne s'en servant plus, et me pria de la guarder pour « l'amour de luy et porter en guerre, ce que j'ay fait « et bien guardé, comme j'ay fait aussy l'espée de « M. de Guyse, et leur promis les guarder tout le du- « rant de ma vie, et aprez ma mort. Je veux aussy « qu'on me guarde, aveq les susdictes armes, un cha- « peau de fer, couvert d'un feutre noyr, avec un cordon « d'argent, que j'ay porté à pied aux sieges de places « où je me suys trouvé assez. Et s'il est possible d'ap- « pendre toutes les susdictes armes dans ma chapelle « de Richemond, je le voudroys fort, ainsin qu'on fai- « soyt jadis aux anciens chevaliers : la memoyre en « seroit beaucoup plus honorable (1). »

Avide de tous les genres de célébrité, Brantôme n'étoit pas moins jaloux de la gloire littéraire que de celle qui s'acquiert par les armes : aussi le voit-on dans son testament s'environner de toutes les précautions que peut suggérer l'amour-propre le plus cauteleux, pour obliger ses héritiers à publier ses *livres*, fruits de tant de labeurs. Laissons-le s'en expliquer lui-même. « Je veux aussi, et en charge expressement « mes heritiers, heritieres, de fayre imprimer mes li- « vres que j'ay faits et composez de mon esprit et « invention, avec grand' peine et travail, escrits de « ma main, et transcrits et mis au net de celle de Ma- « taud, mon secretaire à gages; lesquels on trouvera « en cinq volumes couverts de velours, tant noyr, verd,

(1) *Testament de Brantôme*, aux *Opuscules*, t. v, p. 473.

« bleu, et un en grand volume, qui est celluy des « *Dames*, couvert de velours verd, et un autre couvert « de velin et doré par dessus, qui est celluy des *Rodo-* « *montades*, qu'on trouvera tous dans une de mes malles « de clisse, curieusement gardez, qui sont tous très « bien corrigez aveq une grand' peine et un long « temps; lesquels j'eusse plus tost achevez et mieux « rendu parfaits, sans mes fascheux affaires domes- « tiques, et sans mes maladyes. L'on y verra de belles « choses, comme *contes*, *discours*, *hystoires* et *beaux-* « *mots*, qu'on ne desdaignera, s'il me semble, si « on y a mis une fois le nez et la veue. Et pour les « faire imprimer mieux à ma fantaisie, j'en donne la « charge à madame la comtesse de Duretal, ma chere « niepce, ou autre si elle ne le veut; et, pour ce, « j'ordonne et veux que l'on prenne sur ma totale he- « redité l'argent qu'en pourra valoir la dite impression, « et ce avant que mes heritiers et heritieres s'en puis- « sent prevaloyr de mondict bien, ny d'en user avant « qu'on n'ayt pourveu à ladicte impression, qui ne se « pourra certes monter à beaucoup, car j'ay veu force « imprimeurs...... que, s'ils ont mis une foys la veue, « en donneront plus tost pour les imprimer qu'ils n'en « voudroient recepvoir; car ils en impriment plusieurs « *gratis* qui ne valent pas les miens. Je m'en puys bien « vanter, mesmes que je les ay monstrez, au moins en « partie, à aucuns qui les ont voulu imprimer sans « rien....... Mais je n'ay voulu qu'ils fussent imprimez « durant mon vivant. Surtout, je veux que ladicte im-

« pression en soit en belle et grosse lettre, et grand « volume, pour mieux paroistre, et avec privilege du « Roy, qui l'octroyera facilement, ou sans privilege, « s'il se peut. Faut aussi prendre garde que l'impri- « meur n'entrepregne ny suppose autre nom que le « mien........; autrement je seroys frustré de ma peine « et de la gloire qui m'est deue. Je veux aussi que le « premier livre qui sortyra de la presse soit donné par « present, bien relyé et bien couvert de velours, à la « reine Margueryte, ma très illustre maistresse, qui « m'a fait cest honneur d'en avoyr leu aucuns, et trouvé « beaux et fait estime (1). »

Le testament de Brantôme étant mystique ne porte aucune date; il y ajouta de nouvelles dispositions dans un codicile fait dans la même forme. Ces deux pièces furent par lui déposées à Lombraud, notaire de la ville de Brantôme, le 30 décembre 1609.

La mort ayant enlevé à Brantôme les exécuteurs testamentaires qu'il avoit nommés, il fit un dernier codicile, le 5 octobre 1613, par lequel il chargea la comtesse de Duretal, sa nièce, du soin de faire exécuter son testament, « en appellant tel sage et advisé « personnage qu'elle sçaura bien choisir pour luy as- « sister (2).

Brantôme mourut le 15 juillet 1614 (3); il fut inhumé, conformément à ses dernières volontés, dans sa cha-

(1) *Opuscules*, t. v, p. 456. — (2) *Opuscules*, t. v, p. 480.

(3) *Gallia Christiana*, t. II, p. 4994, édition de 1720.

pelle de Richemond. On ignore dans quel lieu il mourut; mais il avoit porté la prévoyance jusqu'à déterminer de quelle manière son corps seroit transporté à Richemond, s'il venoit à décéder ailleurs. « Deux « jours après ma mort, que mon corps soit mis dans « une caisse bien proprement comme il faut, et la faire « charger sur mes mulets, accompaignez d'aucuns de « mes serviteurs et officiers de Saint-Crespin, de Ri-« chemond et de Brantosme, et là y faire un service « honneste pour la sepulture, y appellant messieurs « les religieux........; le tout sans pompe et solem-« nité (1). » Nous ignorons si la fastueuse épitaphe que Brantôme avoit composée pour lui, et qu'il a placée à la tête de son testament, a été gravée sur sa tombe, ainsi qu'il l'avoit ordonné.

Tel a été Brantôme. Une vanité sans mesure, qu'il appelle de la grandeur d'ame, domine son caractère, et modifie toutes ses affections. Il se croit au-dessus de ses égaux, et il gourmande la fortune de ne l'avoir pas mis au niveau des plus grands. Plein de présomption et de jactance, il ne cesse de vanter sa maison, sa personne, ses moindres actions. Les rivaux qui le devancent deviennent les objets de sa haine, et il semble se complaire dans ce pénible sentiment. Une fois prévenu, il ne revient jamais; transformant la vengeance en vertu, il la lègue à ses héritiers, et la leur impose comme un devoir du sang. Sa fidélité envers son prince vient se briser contre

(1) *Opuscules*, t. v, p. 481.

l'intérêt d'un amour-propre humilié, et il aime mieux fermer l'oreille à la voix de la patrie, que d'abjurer l'erreur d'un moment d'exaltation.

Il eut aussi quelques-unes des qualités des preux; il ne manqua ni de générosité ni de désintéressement, fut brave, constant dans l'amitié, fier de porter le nom de Français, doué enfin d'une certaine franchise chevaleresque, qui, ne dissimulant aucune faute, contribue souvent à les faire pardonner.

Brantôme plaît par sa naïveté, par une certaine originalité plus facile à sentir qu'à dépeindre. C'est un homme de cour, étranger aux règles de l'école, qui avoue lui-même son *peu de profession du sçavoir et de l'art de bien escripre et bien dire*, et remet aux *mieux disans la belle disposition de paroles éloquantes* (1). Aussi ne connoît-il ni ordre ni méthode; il cause avec son lecteur, saute d'un sujet à un autre sans motif et presque sans transition. De ce défaut naît une variété qui nous entraîne, et nous rend plus indulgens pour des négligences et des obscurités qui tiennent encore plus à l'imperfection d'une langue à peine sortie du berceau, qu'à la médiocrité de l'écrivain.

Mais c'est surtout comme historien qu'il faut le considérer : on lui doit la connoissance de beaucoup de particularités importantes ou curieuses sur les personnages les plus célèbres de son siècle. Ses écrits

(1) *Deuxième épître dédicatoire des Rodomontades espagnoles*, t. VI, page 246.

sont semés de faits singuliers qui peignent les mœurs et les hommes de ces temps reculés. On désireroit sans doute que, moins ami du scandale, Brantôme eût jeté un voile sur de honteux désordres, qu'il n'eût pas tiré de l'oubli les turpitudes des cours de François I, de Henri II et des derniers Valois. Comment pourroit-il être excusé d'avoir souillé sa plume de traits licencieux qui affligent l'homme de bien et feroient rougir l'innocence? On fera cependant remarquer, pour être juste, que du temps de Brantôme le langage étoit loin d'être chaste, et qu'il y auroit trop de rigueur à le juger d'après les règles d'une politesse qui ne fut bien établie que sous le règne de Louis XIV.

Si Brantôme nous attache comme historien, il ne mérite pas cependant qu'on lui accorde toujours une égale confiance; et celui qui veut éclairer ses recherches au flambeau d'une saine critique ne le lira qu'avec précaution. Quand il déclare avoir été le témoin des faits, il nous semble que l'on peut s'en tenir à son récit, à moins que l'intérêt de sa vanité ne paroisse l'avoir entraîné à trahir ou à modifier la vérité. Mais si, comme il lui arrive souvent, il raconte ce qu'il a ouï dire, ou ce qu'il emprunte aux relations du temps (1),

(1) La vérification de ce point conduiroit à des recherches immenses; le hasard a fait tomber entre nos mains une des relations que Brantôme s'est contenté d'extraire. Elle est intitulée : *Bref recueil de l'assassinat commis en la personne du très illustre prince, monseigneur le prince d'Orange; par Jean Jauregui, espaignol. Imprimé à Anvers*, 1582, 62 pages. La plupart des expressions de cet écrit ont été adoptées par Brantôme (t. v, p. 211). Il n'en est pour ainsi dire que le copiste.

il est prudent de n'admettre son témoignage que s'il est confirmé par celui d'un contemporain. Que l'on ne nous accuse pas d'user de trop de sévérité dans le jugement que nous portons sur Brantôme, car en écrivant à la reine Marguerite il nous a mis lui-même sur la voie de cette observation. « Bien vous dirai-je, « Madame, que ce que j'escritz est plein de vérité : de « ce que j'ay veu, je l'asseure; de ce que j'ay sceu et « appris d'autruy, si on m'a trompé je n'en puis mais; « si tiens-je pourtant beaucoup de choses de per-» sonnages et de livres très-véritables et dignes de « foy (1). »

(1) *Epître dédicatoire des Rodomontades espagnoles*, t. VI, p. 247.

L. J. N. MONMERQUÉ.

OBSERVATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES OUVRAGES DE BRANTÔME

ET SUR LES PRINCIPALES ÉDITIONS QUI EN ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'A PRÉSENT.

BRANTÔME a laissé les ouvrages suivans :

1° *Les Vies des hommes illustres et grands capitaines estrangers.*

Elles sont dédiées à la reine Marguerite, première femme de Henri IV, par une épître du dernier mars 1604.

2° *Les Vies des hommes illustres et grands capitaines françois.*

3° *Les Vies des dames illustres, françoises et estrangères.*

4° *Les Vies des dames galantes.*

Brantôme avoit dédié ce dernier ouvrage à François de France, duc d'Alençon, mort le 10 juin 1584. Cette circonstance feroit penser que cet écrit est l'un des premiers qu'il ait composés.

5° *Mémoires de messire Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, contenant les anecdotes de la cour de France sous les roys Henry II, François II, Henry III et Henry IV, touchant les duels.*

Le titre de *Discours sur les duels* conviendroit mieux à ce livre. Le long intitulé qui le précède aura sans doute été ajouté par l'éditeur qui l'a publié en 1722; Brantôme n'auroit pas oublié de comprendre Charles IX dans la série des rois sous lesquels il avoit vécu.

6° *Rodomontades et gentilles rencontres espagnoles.*

Elles sont dédiées à la reine Marguerite par deux épîtres différentes l'une de l'autre.

7° *Opuscules.* On a compris sous ce titre :

Des *traductions* de quelques discours de Lucain, auxquelles, malgré leur médiocrité, Brantôme avoit attaché assez d'importance pour les dédier solennellement à la reine Marguerite.

Des *fragments de la vie de François de Bourdeille.* Brantôme commença cette vie de son père à la prière de Henri de Bourdeille, l'aîné de ses neveux. On regrette qu'il ne l'ait pas terminée : malgré la forfanterie qui y règne, et l'intérêt que Brantôme pouvoit avoir à y embellir la vérité, ce discours n'eût pas été l'un des moins curieux de son livre.

Oraison funèbre de madame de Bourdeille, belle-sœur de Brantôme.

Un dialogue en vers intitulé : *Le Tombeau de madame de Bourdeille.*

Autre Tombeau de madame de Bourdeille, en prose.

Epitaphe ou Tombeau de madame d'Aubeterre, dialogue en vers.

Autre Tombeau, en prose, pour madame d'Aubeterre.

Nombre et Rolle de mes nepveux, etc.

Brantôme écrivit cette pièce le 5 novembre 1602 il s'y étend avec complaisance sur les principales alliances de sa maison.

Le *Testament* et les *Codiciles* de Brantôme.

Brantôme avoit chargé Jeanne de Bourdeille, comtesse de Duretal, l'aînée de ses nièces, du soin de faire imprimer les ouvrages qu'il laissoit manuscrits; mais la comtesse ne crut pas devoir obéir aux ordres de son oncle. Il eût été difficile en effet qu'elle contribuât à répandre un livre dans lequel, également insouciant sur le bien et sur le mal, Brantôme comprend dans la même indifférence le vice et la vertu, où le scandale se place trop souvent à côté des faits que l'histoire doit recueillir. Plus frappée sans doute du danger de cette publication, que touchée de la perte à laquelle notre littérature pourroit être exposée, madame de Duretal se contenta de conserver les manuscrits de son oncle dans la bibliothèque du château de Richemond.

Il s'en répandit peu à peu des copies, qui se multiplièrent assez pour que Jean Le Laboureur, en 1659, crût devoir s'excuser d'avoir inséré des fragmens des ouvrages de Brantôme dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau.* « Il est vray, dit-il, que les six volumes manu« scrits que l'abbé de Brantosme nous a laissez se ren« dent assez communs; mais j'ay à répondre à ceux qui « m'objecteront que j'en ay grossi mes commentaires,

« qu'outre qu'ils sont assez mal transcrits, qu'il y a « peu d'ordre, et que l'auteur est sujet à des digres- « sions qui lui font prendre le change à chaque dé- « marche; c'est que j'estime luy faire plus d'honneur « de le contraindre à propos dans les matières qu'il « traite et que j'éclaircis, que si on le mettoit tout en- « tier au jour. De la façon que je l'employe, il sert « beaucoup à l'intelligence de l'histoire; il la brouille- « roit autrement, et mesme on y verroit des choses « qui pourroient nuire à son estime, et qu'il est be- « soin de supprimer (1). »

Le Laboureur a énoncé sur Brantôme une opinion très-judicieuse, bien que M. de Clérambault l'ait qualifiée d'*éloge équivoque*. Ce morceau sera inséré aux *pièces justificatives*, sous le nº 2. Il sera suivi d'observations d'Anquetil (nº 3), et d'un portrait, aussi vrai que spirituel, que M. de Barante a tracé de Brantôme, et qui a été inséré dans le tome v, pag. 503, de la *Biographie universelle* (nº 4).

Une grande partie des discours sur les capitaines français, et quelques-uns de ceux qui concernent les capitaines étrangers, ont été imprimés pour la première fois dans les *Additions aux Mémoires de Castelnau*, commentés par Jean Le Laboureur. Il eût été impossible de publier les œuvres de Brantôme en France, sans leur faire subir de nombreux retranchemens; autrement le privilége royal eut touojurs été refusé.

(1) Préface des *Mémoires de Castelnau*, t. 1, p. 3 des préliminaires de l'édition de 1731.

La première édition de Brantôme parut à *Leyde*, chez *Jean Sambix le jeune* (1), en 1665 et 1666, en neuf volumes petit in-12, caractères des Elzévir. Les *Dames illustres* et les *Dames galantes* composent trois volumes, les *Capitaines françois* quatre volumes; les deux derniers sont consacrés aux *Capitaines estrangers*.

On a prétendu que Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, petit-neveu de Brantôme, avoit donné des soins à cette édition (2). Le frontispice porte, à la vérité, le nom de *Jean Sambix*, qui réimprima, en 1664, les Mémoires de Montrésor; mais ce rapprochement n'est d'aucune importance. Montrésor mourut au mois de juillet 1663; ses mémoires parurent dans la même année dans un *recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne. Cologne, Pierre du Marteau*, 1663; et l'année suivante ils furent imprimés de nouveau à Cologne, chez *Jean Sambix*, caractères Elzévir. Comment Montrésor auroit-il été éditeur des œuvres de Brantôme en 1665 et en 1666? Montrésor

(1) La date de Leyde, ainsi que le nom de *Jean Sambix*, paroissent avoir été supposés. L'éditeur de 1740 assure que cette édition a paru à La Haye, chez *les frères Steucker*. Nous nous en rapporterons à lui sur un point qu'il lui a été plus facile qu'à nous de vérifier.

(2) *Avertissement* de l'éditeur de 1740, en tête du premier volume, et *Mémoires de Michel de Marolles*, Amsterdam, 1755, t. III, p. 239. Ce dernier dit que *le public a reçu l'Histoire de Brantôme du comte de Montrésor*, mais il énonce seulement une opinion vague, sans aucunement discuter le fait que les circonstances qui viennent d'être rappelées rendent impossible.

trouva les manuscrits de Brantôme dans la bibliothèque de son château de Richemond; il les communiqua sans doute avec plus de facilité que ne l'avoit fait la comtesse de Duretal; des copies se répandirent, et l'édition subreptice de Hollande fut publiée.

Cette édition est peu exacte et très incomplète. Les discours sur le maréchal de La Vieilleville, sur le maréchal de Bourdillon, sur La Châteigneraie, et sur Tavannes, ne s'y trouvent pas (1). On y remarque une autre omission importante à la fin du discours sur le maréchal de Bellegarde (2), où Brantôme a fait connoître les motifs qui l'éloignèrent de la Cour (3); mais ce récit n'ayant rien d'honorable pour lui, il paroît que sa famille ne permit pas à cette époque que l'on en prît des copies. Ce morceau n'a paru qu'en 1740, et encore avec de grands retranchemens. Un examen plus approfondi de l'édition Elzévir feroit probablement reconnoître beaucoup d'autres lacunes.

Cette édition, au reste, est fort bien imprimée, et

(1) Ces discours auroient dû être placés à la suite les uns des autres, après la vie du maréchal de Saint-André, tom. III, pag. 326, de l'édition de 1666. Cette lacune paroît au reste avoir été produite par la perte d'un cahier; elle commence en effet à la vingt-neuvième ligne de la page 395 du tome III de l'édition que nous publions, et finit à la troisième ligne de la page 459; de sorte que dans l'édition Elzévir la vie du maréchal de Saint-André est terminée par les trois derniers alinéa du discours sur Tavannes, qui n'ont plus aucune relation avec ce qui les précède.

(2) Tome III, *ad finem*, même édition.

(3) Voyez plus haut, pages 46 et suivantes de cette notic

les curieux la recherchent parce qu'elle entre dans la collection des Elzévir. On rencontre difficilement les deux volumes des *Dames galantes*.

Nous ignorons quel a été l'éditeur du *Discours sur les Duels*. Il parut en 1722, en un volume petit in-12 qui se joint à l'édition Elzévir. Il porte, comme l'édition de 1666, l'indication de *Jean Sambix le jeune*, à Leyde.

Cette édition fut bientôt multipliée par des réimpressions dont il seroit difficile, mais superflu, de donner une description exacte. Plusieurs portent la fausse indication de *Jean Sambix*, et notamment celle de 1722, qui est bien imprimée.

Une nouvelle édition des *Œuvres du seigneur de Brantôme, considérablement augmentée, et accompagnée de remarques historiques et critiques*, parut à *La Haye* en 1740, en quinze volumes petit in-12.

L'éditeur ne s'est pas fait connoître; mais il paroît avoir eu de la maison de Bourdeille des communications de nature à inspirer de la confiance. Il a purgé le texte d'un grand nombre de fautes qui se rencontroient dans l'édition Elzévir, et il a publié le premier les discours sur La Vieilleville, Bourdillon, La Châteigneraie et Tavannes. Il a aussi imprimé pour la première fois le morceau qui termine la vie du maréchal de Bellegarde, et il l'a donné tel qu'il a été connu jusqu'à présent.

L'édition de 1740 contient les *Rodomontades espagnoles*, qui n'avoient pas encore paru. L'éditeur an-

f

nonce qu'il les publie d'après un manuscrit original qui avoit appartenu à un neveu de Brantôme, et qui étoit parvenu dans la bibliothèque du sieur Marchand, à La Haye. Les *Opuscules* y paroissent également pour la première fois. L'éditeur n'a pu tenir la plupart de ces pièces, et surtout le testament et les codiciles, que d'un membre de la famille de Bourdeille.

On chercheroit inutilement dans cette édition une notice sur Brantôme et sur ses ouvrages; l'éditeur s'est contenté d'insérer, dans le quinzième volume, des articles généalogiques sur Brantôme et sur quelques-uns de ses plus proches parens; ils sont tirés d'une *histoire généalogique* de la maison de Bourdeille par M. de Clérambault, généalogiste des ordres du Roi.

Cette pièce, restée manuscrite, paroît avoir été composée pour les preuves de Henri de Bourdeille, au moment où il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Les plus petites circonstances susceptibles d'intéresser la maison de Bourdeille y sont minutieusement rapportées : un titre pris dans une quittance, une signature dans un contrat de mariage, tout a du prix aux yeux du généalogiste, tandis qu'il insiste peu sur les particularités de la vie des seigneurs de Bourdeille qui les mettent en rapport avec les événemens de leur temps. D'ailleurs, ce volume ne contient qu'une partie de ces notices, et des renvois, servilement copiés, y sont séparés des articles qui leur correspondoient dans l'ouvrage entier.

L'éditeur de 1740 s'étoit procuré un exemplaire des œuvres de Brantôme sur lequel il assure que Le Duchat avoit écrit quelques notes. Il les a jointes au texte, et lui-même a ajouté quelques éclaircissemens.

Cette édition a été réimprimée en 1779 à Londres (Maestricht), en quinze volumes in-12. On n'y a fait d'autres changemens que de placer dans le premier volume les articles généalogiques qui formoient auparavant le quinzième, et de donner aux volumes plus de parité, par une répartition plus égale des matières.

L'édition de 1740 a aussi été réimprimée par Bastien en 1787, en huit volumes in-8o, mais sans aucun changement ni addition.

On a commencé en 1790 une nouvelle édition de Brantôme, qui devoit entrer dans l'ancienne collection des Mémoires sur l'Histoire de France. Il en a paru quelques volumes : les éditeurs empruntoient le texte de 1740, auquel ils joignoient des notes pleines de diffusion, et qui se ressentent trop de l'époque où elles ont été écrites.

On lit à la tête du premier volume de cette édition (1) une notice sur Brantôme, qui ne présente guère qu'une sèche analyse de l'article du généalogiste. On y trouve des inexactitudes, et le fait le plus important de la vie de Brantôme, celui de sa dernière disgrâce, y est entièrement passé sous silence. Cléram-

(1) Tome LXIII de l'ancienne Collection des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France.

bault n'en a indiqué la cause que dans l'article qu'il a consacré à André de Bourdeille, frère aîné de Brantôme. L'éditeur n'ayant pas étendu ses recherches jusqu'à André, ne s'est pas même aperçu de l'omission qu'il commettoit (1).

(1) Voyez tome XV, p. 195 de l'édition de 1740.

L. J. N. M-É.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

L'ÉDITION de 1740, moins imparfaite que les précédentes, laisse cependant encore beaucoup à désirer Le texte de Jean Sambix y est purgé de beaucoup de fautes; mais rien n'établit que cette édition première ait été faite sur une copie fidèle des manuscrits originaux. Publiée en Hollande, l'édition de 1740 est encore très-fautive; la ponctuation en est souvent vicieuse, ainsi que la division par alinéa. D'ailleurs, devenue rare, cette édition manque dans le commerce, et s'élève quelquefois à des prix assez élevés.

Une nouvelle édition des œuvres de Brantôme devenoit nécessaire. La double collection des Mémoires de l'Histoire de France auroit paru incomplète, si Brantôme, dont les récits embrassent tout le seizième siècle, n'étoit venu se placer à sa suite. D'un autre côté, l'éditeur, publiant pour la première fois Brantôme dans sa patrie, devoit faire tous ses efforts pour se procurer un texte plus satisfaisant que celui qui a été suivi jusqu'à présent, sans aucun examen.

M. Langlès, conservateur des manuscrits de la bibliothèque du Roi, dont le zèle pour le progrès des lettres est si connu, mit à la disposition du libraire-éditeur un manuscrit de Brantôme, venant de la bibliothèque de P. Dupuy (1). Il se compose de six volumes in-folio, sur chacun desquels P. Dupuy a apposé sa signature, et il renferme toutes les œuvres de Brantôme, à l'exception du *Discours sur les Duels*, des *Rodomontades*, et des *Opuscules*. Il est compris au catalogue de la bibliothèque royale, sous les numéros 608 à 613.

Le soin avec lequel P. Dupuy a surveillé cette copie, soin attesté par les corrections qu'il y a faites de sa main, et par la peine qu'il a prise d'en dresser lui-même les tables; la coïncidence du nombre des volumes avec ceux du manuscrit original que Brantôme décrit dans son testament (2), inspirèrent de la confiance. Dupuy, comme savant et comme bibliothécaire du Roi, a été en relation avec les personnes les plus distinguées de son temps. Il est présumable que le

(1) Pierre Dupuy, garde de la bibliothèque du Roi, mort en 1651. Son frère Jacques, prieur de Saint-Sauveur, lui succéda dans cette fonction, et, par son testament, il fit don au Roi de la riche bibliothèque que son frère et lui avoient réunie avec beaucoup de soins et de dépenses. (Voyez *les Mémoires de l'abbé de Marolles*, t. II, pag. 218.) Jacques Dupuy mourut en 1656.

(2) Il y annonce que son dernier manuscrit de mise au net des *Vies des Capitaines et des Dames illustres*, est composé de *cinq volumes*, et celui des *Dames galantes* d'un *grand volume*. (Voyez le *Testament de Brantôme* aux *Opuscules*, t. V, p. 456, et cette *Notice*, page 68.)

comte de Montrésor lui aura communiqué ses manuscrits originaux, et que Dupuy en aura fait faire sous ses yeux une copie, qui doit alors être regardée comme plus digne de foi que celles qui n'ont peut-être été portées en Hollande que par le hasard ou la cupidité. L'examen approfondi du manuscrit de Dupuy ne tarda pas à donner plus de force à ces conjectures. En le comparant à l'édition de 1740, des noms propres altérés furent rectifiés, beaucoup de contre-sens disparurent, et une foule de passages, inconnus jusqu'à présent, s'y étant retrouvés, permirent de donner enfin au public un texte plus complet de Brantôme.

Une partie notable des discours sur les Capitaines françois n'avoit jamais été imprimée : les copistes s'étoient arrêtés à Timoléon de Cossé, comte de Brissac, quatrième colonel des bandes de Piémont, tandis que Brantôme avoit écrit également la vie de Charles de Cossé, maréchal de Brissac, dernier de ces colonels, à la suite de laquelle il a donné des détails curieux et étendus sur d'autres officiers qui, en France ou en Italie, ont porté le titre de colonel. Cette partie inédite a été recueillie avec le plus grand soin, et le rédacteur de cette notice y a joint les notes qu'il a crues indispensables (1).

Il seroit trop long d'indiquer ici tous les fragmens inédits de notre écrivain, que la lecture du manuscrit de Dupuy a fait connoître. Les plus importans, placés

(1) Cette portion inédite se trouve dans le IVe tome, depuis la page 479 jusqu'à la fin du volume.

entre des guillemets, sont indiqués au bas des pages. On a négligé souvent de donner cet avertissement au lecteur pour ne pas multiplier les notes; mais toutes les fois que le texte offre des différences avec l'édition de 1740, on peut être assuré que les variantes ou additions sont dues au manuscrit de P. Dupuy, qui est reproduit ici dans toute son intégrité. L'orthographe en a été scrupuleusement suivie.

Nous sommes obligés de mettre ici sous les yeux de nos lecteurs un nouvel ordre de faits : des lettres insérées dans les journaux ont appelé l'attention des littérateurs sur cette édition; nous ferons le récit exact de tout ce qui s'est passé.

On imprimoit les œuvres de Brantôme avec la confiance que le manuscrit de Dupuy paroissoit mériter, quand une lettre de M. le marquis de Bourdeille, insérée dans le *journal des Débats* du 3 mars 1823 (1), annonça qu'il étoit propriétaire des manuscrits autographes de Brantôme, et que, les ayant comparés au manuscrit de Dupuy, il avoit trouvé ce dernier inexact et incomplet. Il désavouoit, en conséquence, toute édition qui seroit faite sans que ses manuscrits eussent été consultés.

Cette lettre d'un descendant de la maison de Bourdeille, propriétaire des manuscrits de Brantôme par droit d'hérédité, faillit décourager le libraire-éditeur. Cependant, en prenant communication des manuscrits

(1) Cette lettre, et celles qui l'ont suivie, sont placées après cette Notice, sous le numéro 5 des *pièces justificatives*.

de M. de Bourdeille, il fut facile de reconnoître qu'il ne possédoit pas celui que Brantôme a décrit dans son testament, *transcrit et mis au net de la main de Mathaud, en cinq volumes, et en un grand volume, qui est celuy des Dames*, et un autre, *qui est celuy des Rodomontades*. Cette dernière mise au net se composoit de sept volumes, et les manuscrits de M. de Bourdeille en présentoient un plus grand nombre. Une partie consistoit même dans des cahiers écrits de la main de Brantôme, avec des changemens et additions sur feuilles volantes.

Ces rapprochemens firent penser que M. de Bourdeille possédoit des premiers mémoires que Brantôme avoit de nouveau fait mettre au net pour former le manuscrit auquel seul il s'étoit arrêté. Consultés alors par le libraire-éditeur, nous crûmes que l'autorité devoit rester au manuscrit de Dupuy, copié sur le dernier travail de Brantôme; et une réponse, rédigée dans ce sens, fut insérée dans le *journal des Débats* du 11 mars 1823.

Cependant messieurs de L'Espine et Méon, adjoints à messieurs les conservateurs des manuscrits du Roi, qui avoient eu la bonté de nous aider de leurs conseils et de leurs lumières dans l'examen auquel nous venions de nous livrer, et qui regardoient l'opinion émise comme la plus vraisemblable, curieux eux-mêmes d'arriver à la solution de cette difficulté littéraire, se livrèrent à l'examen le plus étendu des divers *fonds* dont se composent les manuscrits du Roi.

Par suite de cette recherche ils mirent à notre disposition deux manuscrits dont nous ne soupçonnions point l'existence, et à la vue desquels nos conjectures devinrent des certitudes.

Nous croyons utile d'entrer ici dans quelques détails sur ces deux manuscrits; leur importance servira d'excuse à cette digression.

Le premier est un volume grand in-folio, portant le numéro 120 du catalogue supplémentaire de la bibliothèque royale. Une note, placée au commencement, annonce que M. Bignon, maître des requêtes et bibliothécaire du Roi, en a fait don, le 7 novembre 1745, à la bibliothèque. Aussi l'appellerons-nous dorénavant *le manuscrit de Bignon*.

Il est écrit par un secrétaire; les interlignes, et surtout les marges, sont chargées d'une multitude de corrections et d'additions de la main de Brantôme. Un assez grand nombre de feuilles volantes, écrites de sa main, sont fixées au manuscrit.

Il a pour titre : *Recueil d'aucuns discours, devis, contes, hystoyres, combatz, actes, traitz, gentillesses, mots, nouvelles, dictz, faictz, rodomontades et louanges de plusieurs empereurs, roys, princes, seigneurs, grands et simples capitaynes, gentilshommes, adventuriers, soldats et autres; ensemble de plusieurs reynes, princesses illustres, vertueuses et genereuses dames, tant grandes, moïennes, basses que communes, que j'ay peu veoir moy mesmes, cognoistre, sçavoir et apprendre de mon temps, tant des uns*

que des autres : Dedié à la plus belle, la plus noble, la plus grande, la plus genereuse, la plus magnanime et la plus accomplie princesse du monde, madame Marguerite de France, fille et seur restée unique de noz roys de Valoys, derniers trespassez; par moy, P. de Bourdeille, seigneur de Brantosme, gentilhomme ordinayre de la chambre de noz deux derniers roys Charles IX et Henry III, et chambellan de M. d'Alençon, son très humble et très obeissant subject, et très affectionné serviteur.

Ce long intitulé est, à peu de différences près, le second titre des *Rodomontades* imprimé au tome XII de l'édition de 1740. On ne l'a pas conservé dans cette nouvelle édition, afin d'éviter la bizarrerie de deux titres pour une seule pièce (1).

Après ce titre vient l'avertissement qu'on lit en tête des *Rodomontades*, avec une petite addition que nous avons insérée plus haut; il est suivi de la dédicace *à la reyne de France et de Navarre;* c'est la seconde épître imprimée au tome VI, page 245.

Notre écrivain entre ensuite en matière, et il donne la préface qui est placée à la tête des *Vies des Capitaines estrangers;* elle est plus abrégée dans ce manuscrit, Brantôme l'ayant depuis développée. Puis vient le Discours sur la vie de Charles-Quint et sur

(1) Ce titre devoit d'abord précéder toutes les œuvres de Brantôme, les seules *Dames galantes* exceptées; ce qui prouve de nouveau que l'avertissement des Rodomontades est la *préface générale* de Brantôme. (Voyez la note première de la page 61 de cette Notice.)

les autres capitaines étrangers. Le volume contient aussi une partie des discours sur les Capitaines françois.

Avant de donner notre opinion sur ce manuscrit, nous ferons connoître un avertissement que Brantôme a placé au-dessous du titre, et qui mérite d'être conservé. On y voit l'ordre qu'il avoit d'abord adopté pour la classification de ses ouvrages. Nous y joindrons en note quelques observations.

« Or ce recueil, en ce que touche les hommes, est « redigé en deux grands volumes : le premier, qui est « très grand et ample, traite des plus grands capitaines « qui ont estez, despuis cent ans jusqu'aujourd'huy, « parmy les Espaignolz et François, et remarque au- « cuns de leurs particuliers beaux faits d'armes et ditz « en noz guerres, que noz peres et nous avons veues.

« Le second volume contient cinq fort grands cha- « pitres ou discours.

« Le premier traite de tous nos coronnelz françois « et maistres de camp, et d'aucuns de leurs particu- « liers beaux exploits, despuis leur premiere institu- « tion jusques à ce temps (1).

« Le deuxieme parle et traite d'aucuns duelz, com- « batz, camp clos, apelz, deffiz qui se sont faitz, tant « en France qu'ailleurs.

« Le troisieme traite d'aucunes belles rodomon-

(1) Ce chapitre a été réuni aux *Capitaines françois*. Brantôme lui a cependant conservé un avertissement particulier. (Voyez au tom. IV, p. 239, jusqu'à la fin du volume.)

« tades espaignolles, mises en leur langue et traduites « en françois (1). »

« Le quatrieme traite à sçavoir à qui on est plus « tenu, à sa patrie, à son roy, ou à son bienfacteur (2).

« Le cinquieme parle d'aucunes retraites de guerre « qu'ont fait aucuns capitaines, et comment elles val- « lent bien autant quelquefois que les combatz (3): le « tout dedié à nostre reyne Marguerite. »

« Pour le recueil des Dames, il est aussi redigé en « deux grands volumes : le premier est dedié aussi à « nostre susdite reyne Marguerite (4), qui contient « plusieurs longs et grands discours. . . . . . »

(1) Brantôme, dans la première épître dédicatoire des *Rodomontades*, dit à la reine : « Je les ay toutes mises en leur langue, sans « m'amuser à les traduire, autant par le commandement que vous « m'en fistes, que parce que vous en parlez et entendez la langue aussi « bien que j'ay jamais veu la feue reyne d'Espagne, vostre sœur,...... « Ce fut esté autant de superfluité pour vous, mais non pour d'autres « personnes qui sont novices en cette langue.....; aussi je n'ai fait ce « livre..... que pour vous. » (Voyez t. VI, p. 243.) Il paroît que Brantôme, voulant faire goûter ses Rodomontades à ceux de ses lecteurs qui ne savoient pas l'espagnol, en fit lui-même une traduction. Cependant l'éditeur de 1740 annonce que la traduction qu'il en publie est d'un sieur Marc Phrasendorp. (Voyez l'édition de 1740, t. XII.)

(2) Ce chapitre a été réuni au discours sur la vie de La Noue. (Voyez tome IV, p. 134.) L'ouvrage que Brantôme indique ici commence à la page 156.

(3) Le chapitre sur les *Retraites* est à la suite des *Rodomontades*. (Voyez tome VI, p. 421.)

(4) Ainsi Brantôme avoit dédié tous ses ouvrages, à l'exception des *Dames galantes*, à la reine Marguerite. Cette bonne princesse portoit loin l'indulgence en matière de dédicaces, car elle permit à Laurent Joubert, médecin du roi de Navarre, de lui dédier le premier volume

« Le premier parle et traite de la reyne Anne de « France, duchesse de Bretaigne, et d'aucunes de ses « vertuz, merites et louanges, comme font tous les « autres cy-après de mesmes.

« Le deuxieme, de la Reyne, mere de nos derniers « roys.

« Le troisieme, de la reyne d'Escosse et reyne douai-« riere de France.

« Le quatrieme de la reyne d'Espaigne, madame « Elysabet de France.

« Le cinquieme, de la reyne de France et de Na-« varre, madame Marguerite de France, fille à nous « restée maintenant seulle de la noble maison de « France.

« Le sixieme, de mesdames les filles de France qui « sont estées despuis cent ans.

« Le septieme, des deux reynes Jehannes de Naples, « extraites du noble sang de France (1).

de ses *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé.* Bordeaux 1578; petit in-12. C'est l'un des ouvrages les plus impertinens que l'on ait jamais écrit sur certaines matières de médecine.

(1) On voit, par cette énumération, que les Vies des Dames illustres n'étoient d'abord composées que de sept discours. Brantôme avoit inséré les vies de plusieurs princesses de la maison d'Autriche, et d'autres veuves illustres, françaises et étrangères, dans son quatrième discours des *Dames galantes.* L'éditeur de 1740 les a judicieusement retirées d'un lieu qui leur convenoit aussi peu, et il en a formé les huitième et neuvième discours des *Dames illustres.* (Voyez la note de cet éditeur, t. III, p. 87 de son édition, et t. VII, p. 348 de celle-ci.) Nous indiquerons en passant le Discours sur la vie de la reine Isabelle d'Autriche, femme de Charles IX, comme un modèle de grâce et de

« Le deuxieme volume est dédié à M. le duc d'A-
« lençon, de Brébant, et conte de Flandres, qui con-
« tient aussi plusieurs beaux discours. »

Nous nous dispenserons de répéter ici les titres des huit discours dont les *Vies des dames galantes* étoient composées dans le premier travail de Brantôme. Cette deuxième partie de l'avertissement, s'étant trouvée copiée dans le manuscrit de Dupuy au commencement du volume des Dames galantes, a été mise au même lieu dans le septième volume de cette édition, sous le titre d'*Avis de l'auteur*. Cette pièce indique des divisions que Brantôme avoit d'abord suivies; il les a changées depuis, ainsi que plusieurs titres de ces discours; il paroît même avoir entièrement supprimé le septième, dans lequel il comparoit *les ruses et astuces d'amour à aucunes de plusieurs capitaines à l'endroit de leurs ennemis*.

Ce manuscrit est de la main du secrétaire qui a écrit ceux que possède M. le marquis de Bourdeille. C'est une première mise au net que Brantôme a surchargée de corrections et d'additions, et sur laquelle il a fait faire, par son secrétaire Mathaud, la dernière révision de ses ouvrages. En effet, on voit sur l'une des marges, vers les deux tiers du volume, ces mots tracés de la main de Brantôme : « Mathaud, ne passez « pas plus outre. » Ce volume a été accompagné de

naïveté. On est presque étonné, en comparant Brantôme avec lui-même, de l'entendre parler si bien de la vertu, et de la lui voir peindre avec des expressions aussi vraies. (Voyez t. v, p. 293.)

trois autres qui sont perdus : les manuscrits de M. de Bourdeille n'en forment pas le complément ; ils sont d'un format beaucoup plus petit, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ils paroissent avoir fait partie d'une autre *édition manuscrite* des ouvrages de son grand-oncle.

Le second manuscrit de la bibliothèque du Roi est beaucoup plus important que le manuscrit de Bignon. Son format est petit in-folio ; il fait partie du fonds de Béthune, et il est numéroté 8771, 8772 et 8773. Sa reliûre, en maroquin rouge, porte les armes de Béthune (d'argent à la fasce de gueule), brisées d'un lambel à trois pendans de gueule, et entourées du double cordon de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Ainsi il provient de la bibliothèque de François de Béthune, duc d'Orval, fils puîné du grand Sully, chevalier des ordres du Roi, premier écuyer d'Anne d'Autriche, mort en 1678 (1).

Ce manuscrit porte sur les couvertures de doubles *P* surmontés de la couronne de comte, espèce de monogramme commun à tous les manuscrits du fonds de Béthune, mais dont la signification n'est plus connue. Il a pour titre : *Mémoires de M. de Branthome, tomes I, III et IV*. Le second volume manque. Ces trois volumes renferment les Discours sur les capitaines françois et étrangers, sauf la lacune formée par la perte du deuxième tome. Écrit par un autre secrétaire que le manuscrit de Bignon, il porte des corrections

(1) Voyez le père Anselme, t. IV, p. 220.

interlinéaires et marginales de la main de Brantôme; elles sont beaucoup moins fréquentes que sur le manuscrit de Bignon, mais cependant quelques-unes ont assez d'étendue pour qu'il soit impossible de méconnoître l'écriture de Brantôme. En rapprochant le manuscrit de Béthune de celui de Bignon, on remarque que les additions écrites par Brantôme sur les feuillets de ce dernier sont copiées dans le texte du manuscrit de Béthune; d'où l'on voit que celui-ci est la mise au net du recueil dont celui de Bignon formoit le premier volume.

Comparé à celui de Dupuy, le manuscrit de Béthune présente une entière similitude; les plus petites corrections de Brantôme se retrouvent dans la copie du savant bibliothécaire; tous les passages inconnus aux anciens éditeurs se lisent dans ce manuscrit comme dans la copie de Dupuy.

De cet examen est résultée la preuve que les trois volumes du fonds de Béthune ont fait partie du manuscrit que Brantôme a décrit dans son testament comme étant son dernier travail, celui qu'il destinoit à être publié, et auquel seul il s'arrêtoit. Ces trois volumes concordant parfaitement, même pour l'orthographe, avec le manuscrit de Dupuy, les passages inédits s'y rencontrant comme dans ce dernier, le manuscrit de Dupuy doit être regardé comme ayant acquis le même degré de certitude que le manuscrit authentique de Brantôme, même pour les parties de ce dernier manuscrit qui n'ont pu être recouvrées.

Le manuscrit de Béthune nous a fait apercevoir de la suppression qui y a été faite, soit par Brantôme, soit par ses héritiers, des passages inédits que nous avons insérés dans cette notice (1). En lisant dans le quatrième tome de ce manuscrit, à la suite du discours sur le maréchal de Bellegarde, la digression de Brantôme sur les événemens qui le déterminèrent, en 1582, à se retirer de la Cour, nous avons remarqué qu'aux folio 839 et 840, un assez grand nombre de lignes avoient été raturées avec tant de soin, qu'il étoit facile de juger que l'on avoit eu un motif grave de les faire disparoître. Une intention aussi marquée excita notre curiosité; mais, malgré tous nos efforts, nous ne pûmes parvenir à déchiffrer un seul mot de ce qui étoit couvert par les ratures.

Le texte de ce passage, tel que l'éditeur de 1740 l'a publié le premier, indique bien qu'il y a été fait des retranchemens; le sens est en effet interrompu dans cette phrase : « Sur ce je me resouls de vendre tout « si peu de bien que j'ay en France, et m'en aller, « comme j'en discourus au comte; seulement de deman- « der congé au Roy, pour n'estre dit transfuge (2)... etc. » Ne pouvant plus apercevoir dans le manuscrit de Béthune que les parties inférieures et supérieures de quelques lettres, nous avons eu recours au manuscrit de Bignon, et nous y avons retrouvé tous les passages retranchés dans celui de Béthune. Ce dernier étoit

(1) Voyez plus haut, p. 49, 54 et 56.

(2) *Vies des Capitaines françois*, t. IV, p. 108.

le seul que Brantôme eût destiné à l'impression; les autres copies, n'étant, pour ainsi dire, que préparatoires, ne devoient point sortir de la maison de Bourdeille, et l'on n'aura pas cru nécessaire d'en faire disparoître ces projets de sédition et de révolte, ou bien la prévoyance sera restée en défaut. Nous avons également vérifié ce fragment sur le manuscrit de M. de Bourdeille, qui s'est trouvé parfaitement conforme au manuscrit de Bignon. Comme il n'étoit plus temps de rétablir ces passages dans le lieu qu'ils devroient occuper, nous les avons insérés dans cette notice, en prenant la précaution d'imprimer en italique tous les mots raturés.

M. le marquis de Bourdeille ayant pris communication des deux manuscrits du Roi qui viennent d'être décrits, a lui-même reconnu que le manuscrit de Béthune étoit postérieur aux siens, et que son autorité devoit leur être préférée : il s'est empressé, avec toute la loyauté de son noble caractère, de retirer sa réclamation par une lettre insérée au *journal des Débats* du 11 mai 1823 (1). Il a même eu la complaisance de mettre à la disposition du libraire-éditeur le manuscrit des *Rodomontades*, et de nous communiquer le testament autographe de Brantôme, ainsi que diverses autres pièces.

Il existe encore, dans la bibliothèque du Roi, plusieurs copies manuscrites de Brantôme; une d'elles provient de la bibliothèque du chancelier Séguier, dont

(1) Voyez *Pièces justificatives*, numéro 5.

elle porte les armes. Nous ne les indiquerons pas, parce qu'elles ne peuvent faire autorité devant des originaux.

On voit, par ce qui précède, qu'aucun soin n'a été épargné pour que cette édition présentât le véritable texte de Brantôme. La lecture de ses manuscrits montre que sa prononciation étoit vicieuse; on la reconnoît souvent dans sa manière d'écrire. Il dit, par exemple, *ils trouvarent, ils montrarent*. Par une habitude gasconne, il accentue quelquefois les *e* muets. Ces vices de langage n'ont point été écartés de cette édition, dans laquelle on a eu, par dessus tout, la prétention d'être exact. Les textes en langue espagnole ont été revus par M. Bocous, espagnol de nation; et les rectifications ont été nombreuses. On a ajouté quelques notes à celles de l'édition de 1740. Une partie de ces dernières a été attribuée à Le Duchat; il est cependant douteux qu'elles lui appartiennent, et il faut convenir qu'elles sont au-dessous de la réputation de cet habile commentateur de Rabelais.

Les notes attribuées à Le Duchat portent la signature L. D. Celles de l'éditeur de 1740 sont indiquées par l'initial S. Les notes du nouvel éditeur sont signées F.

Quelques notes qui ne sont point signées sont de Brantôme lui-même.

Il en faut excepter celles de la partie inédite qui termine le quatrième volume; l'auteur de cette Notice les y a jointes; il en est de même des notes sur les pièces préliminaires.

L. J. N. MONMERQUÉ.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

***Extrait** des Registres du Parlement de Paris* (1), *déposés aux archives judiciaires du royaume.*

Du lundy, 31e et dernier jour de may 1574. Du matin. Où estoient presents messieurs C. de Thou, chevalier, premier president (2); R. Baillet (3), P. Seguier (4), B. Prevost, P. Hen-

(1) Les procès-verbaux qui suivent n'ont point été publiés jusqu'à présent, si l'on en excepte un extrait fort succinct de celui du 11 juillet, inséré aux *Preuves de l'Histoire de Paris*, par D. Felibien, t. v, p. 2. On lit dans le même ouvrage, t. iii, p. 719, le procès-verbal des *Obseques et pompes funebres du roy Charles IX*, dressé par le greffier de la chambre des comptes. On peut encore consulter le *Discours des obseques et enterrement du roy Charles IX, escrit par un catholique*, inséré au folio 374, verso, du troisième volume des *Memoires de l'estat de la France sous Charles IX*, deuxième édition, 1578. Nous avons tiré quelques éclaircissemens de ces diverses pièces.

(2) Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil, premier président du parlement de Paris en 1562, mourut en 1582. Jacques-Auguste de Thou, notre célèbre historien, étoit le troisième de ses fils.

(3) René Baillet, président à mortier, fils de Thibaut Baillet, qui, dans la même charge, sous Charles viii, Louis xii et François I, mérita d'être appelé *le bon président*. René mourut en 1579.

(4) Pierre Séguier, seigneur de Saint-Brisson, Autri et autres lieux, avocat général au parlement de Paris en 1550, président à mortier en 1554, magistrat aussi docte qu'éloquent, mourut en 1580. C'est l'aïeul du chancelier Séguier, et le grand-oncle de M. le baron Séguier, pair de France, premier président de la cour royale de Paris.

nequin (1), presidents; Boucher, de Saint Paul, de Hacqueville, Hector (2), de Thou (3), maistres des requestes; Th. Lesueur, P. de Longueil, P. Boulart, D. Boutin, J. Viole, F. Regnard, P. de Dio, N. Perrot, F. Briçonnet, Th. Lesueur, P. Bernard, J. Poille, J. Spifame, N. Lesueur, M. Chartier, F. Picot, B. Faye, G. Pinterel, C. Anjorant, F. Le Voix, N. Favier, Roger, de Therouenne, du Drac, Michon, Huaut, Forget (4), Pastoureau, Le Pelletier (5), de Villemor, Chanteclerc, Menoteau, Dupuy, C. Larcher, P. Lemaistre (6), Ruelle, de Pardessus, Duval, Brandon, Feu, Le Bossu, Besançon, Delaplace, Th. Gayant, J. Le Prevost, A. Le Cirier, Rebours, Rubentel, Brion, Gillot, Feydeau, Brulart (7), Fondriat, Brisart, Florette, de Vignolles, Le Grand, G. Vaillant, Barthelemy, Le Picart,

(1) P. Hennequin, seigneur de Boinville, président au parlement en 1568, mourut en 1577. Il a été la souche des marquis d'Ecquevilly.

(2) Christophe-Hector de Marle et de Pereuse, maître des requêtes, neveu de Christophe de Marle, qui l'institua son héritier, à la condition de prendre le nom et les armes de Marle. Il fut prevôt des marchands à Paris en 1588. (Voyez le père Anselme, t. VI, p. 382.)

(3) Jean de Thou, seigneur de Bonneuil, maître des requêtes en 1570, frère aîné de l'historien, mourut en 1579. (Voyez les *Mémoires de J.-A. de Thou*, à la tête de son histoire, t. I, p. 51, de l'édition de 1734.)

(4) Jean Forget, conseiller au parlement en 1567, devint président des enquêtes en 1574. Henri IV le fit président à mortier en 1590. Son frère Pierre Forget, seigneur de Fresnes, fut fait secrétaire d'Etat en 1589; il exerça cette charge jusqu'au mois d'avril 1610. (Voyez l'*Histoire des Secrétaires d'Etat*, de Fauvelet-du-Toc, p. 67.)

(5) Cette famille a donné Claude Le Pelletier, contrôleur général des finances, depuis la mort de Colbert, en 1683, jusqu'en 1689, qu'il fut remplacé par M. de Pontchartrain.

(6) Pierre Le Maistre, neveu du premier président Gilles Le Maistre.

(7) Pierre Brulart devint président des enquêtes. Son fils Nicolas, marquis de Sillery et seigneur de Puisieux, fut chancelier de France en 1607, et son petit-fils Pierre, vicomte de Puisieux, a été secrétaire d'Etat sous Louis XIII.

de Lyon, Bareyn, de Beauvais, Abot, de Hacqueville, J. du Tillet, de Vignolles, Anroux, A. Hennequin, Brachet, de Helin, Courtin, H. de Marle, Damours, Jabin, R. Favier, Molé (1), L......, L. du Tillet, de Monthelon (2), Coutel, M. Larcher, B......., Petremol, de Champrond, Le Jan, Dauvet, Scarron, Dufour, N. Chevalier, conseillers (3).

La compaignie assemblée tost après sept heures du matin.

M. le premier president a commencé à dyre ainsi qu'il s'ensuit :

Si mea cum vestris valuissent vota, je ne vous eusse communiqué en ce lieu, qui est le lict de justice et le consistoire des payrs de France, ce que d'ailleurs vous avez sceu, les tristes, piteuses et lamentables nouvelles de la mort de feu bonne, heureuse et recommandable memoire, Charles, neuvieme roy de ce nom, qui estoit nostre souverain seigneur; toutesfois nous pouvons considerer et considerons tous que *viam universæ carnis est ingressus*, que *pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas regumque turres; æquâ tellure pauperum recluditur regumque pulvis*....(4). L'Esprit sainct de Dieu nous dict, parlant des roys et princes de la terre : *Ego dixi dii estis et filii excelsi omnes, attamen sicut unus ex illis moriemini et sicut unus de principibus cadetis.* La consola-

(1) Edouard Molé, conseiller au parlement dès 1567, procureur général durant la Ligue, président à mortier en 1612, père de Matthieu Molé, premier président du parlement de Paris pendant les troubles de la Fronde, et depuis garde des sceaux de France.

(2) Jérôme de Monthelon, seigneur de Perrousseaux, fils et frère de gardes des sceaux de France. Leurs descendans ont changé leur nom en celui de Montholon.

(3) La cour vaquoit à cause des fêtes de la Pentecôte; elle s'étoit réunie extraordinairement dans cette grave circonstance. Les gens du Roi n'assistoient pas aux délibérations des compagnies. La cour les mandoit ensuite pour qu'ils eussent à faire leurs réquisitions. Cet usage étoit fondé sur l'article 12 de l'ordonnance de 1338.

(4) Il y a ici sur le registre un texte latin presque illisible, qui paroît même avoir été altéré; nous n'avons pu parvenir à le déchiffrer entièrement.

tion que nous devons tous prendre ensemble, et qui sera conjointe à un chacun, est qu'il a pleu à Dieu, lequel est roy des roys et seigneur des seigneurs, dominateur des dominateurs, qui constitue les roys et les demet, qui dispose des royaumes et les confie à son plaisir, *qui percussit reges magnos et occidit reges fortes, qui confregit in die iræ suæ reges, qui dat salutem regibus*, le prendre et l'appeller à soy en un bon jour, qui estoit le jour d'hyer, jour de Penthecoste; et, en l'appelant à soy, *non dereliquit nos orphanos*, puisqu'il nous a donné et delaissé un successeur à la couronne, son frere roy de Poulogne, à qui la couronne est deue justement et legitimement et sans difficulté quelconque, tant par la loy et droict de nature et des gens, que par la loy speciale, singuliere et particuliere de ce royaume, laquelle nous avons gardée et observée inviolablement depuis la création de nos roys, et successeur tel que nous pouvons desirer et demander. En attendant la venue du roy de Pologne, qui est nostre vray roy, et lequel nous reconnoissons pour tel, par mesme grace il a inspiré le cœur du feu Roy pour prevenir l'office, tant des princes du sang que de ceulx de ce parlement, qui est la cour des pairs, comme dict est, en l'élection et nomination de ce que d'eulx-mesmes ils eussent fait sans aucun contredict, pour nommer à la régence, gouvernement et administration de ce royaume, la Royne mere, et en ce *laudandus Deus qui hanc impegit voluntatem in cor regis*: de ce ont esté decernées lettres patentes dont vous orrez la lecture; et, auparavant que de l'oïr, vous diray en brief les causes de ceste assemblée, et comment les choses ont passé.

C'est que le jour d'hyer, sur les huict heures, le feu Roy manda la Royne sa mere, Monsieur le duc, le roy de Navarre, M. le cardinal de Bourbon, M. le chancelier (1), et

(1) René de Birague avoit succédé, le 30 mars 1573, à Michel de L'Hôpital dans la charge de chancelier de France.

les secretaires d'Estat, leur fit entendre son indisposition telle qu'ils voient sa maladie qui avoit longuement duré, par le moyen de laquelle il n'avoit pu donner ordre à ses affaires, tel qu'il eust bien voulu et desiré, mesme pour le soulagement et repos de son pauvre peuple, qu'il cognoissoit estre et avoir esté grandement affligé à son très-grand regret et desplaisir, et que, en toute sa maladie, qui avoit longuement duré, au lieu d'estre consolé, il n'avoit receu que nouvelles tristes et piteuses, par le moyen desquelles, quand il eust esté en la plus pleine santé du monde, il en fust devenu malade. Toutesfois, il avoit tant entreprins sur sa santé, que, quelque maladie qu'il eust, il avoit reçu toutes les nouvelles et toutes personnes en sa chambre, chose qui luy avoit rengregé son mal, et ne s'estant traicté comme malade, ce que désormais il estoit déliberé de faire, attendant que, par la grâce de Dieu, il soit retourné en santé et convalescence. Pour ceste cause a prié bien fort la Royne de vouloir prendre la totale conduicte des affaires de ce royaume, sans luy en plus parler ne communiquer, et a fort prié Monsieur le duc, le roy de Navarre, le cardinal de Bourbon, et M. le chancelier, de luy assister et de luy donner bon conseil et advis; et si en cas qu'il plust à Dieu de faire son plaisir de luy, chose qui despendoit du tout de sa grace et misericorde, vouloit que après son decès, attendant la venue du roy de Pologne, son frere, qui justement venoit à luy succeder à ceste couronne, comme roy de France, qu'elle en prenne la regence, gouvernement et totalle administration : à quoy ils s'accorderent très volontairement, et de ce ont esté decernées lettres patentes qui sur l'heure furent expediées, comme vous pourrez entendre par la lecture qui presentement sera faicte; pour laquelle ouïr il m'a semblé que je vous devois faire assembler à ce jour, que vous ne prendrez pour chose extraordinaire, parce que l'affaire requiert celerité et prompte provision; car ce qui sera fait en ce lieu sera

observé en tous les autres lieux, mesme ez parlements de ce royaume, lesquels vraisemblablement se conformeront à ce que vous trouverez bon, juste et raisonnable pour le bien de ce royaume pour le garder à celuy à qui il appartient. Ainsi la premiere chose sur laquelle nous avons à deliberer est sur lesdictes lettres, lesquelles ne peuvent estre plustost publiées que jeudy prochain, qui sera premiere entrée du parlement après les festes; mais nous pourrons cependant bien ordonner que lesdictes lettres seront registrées pour estre publiées jeudy prochain, troisieme de juin, en la maniere accoustumée.

L'autre chose sur laquelle nous avons à deliberer est sur l'intitulation des arrests et jugements de la cour de céans, et autres actes publics, comme cela devra estre faict, et en cela nous nous conformerons aux registres de la cour de céans, comme nous avons tousjours fait et devons faire, et est nostre vraye charge : *tenere longam antiquitatem, exempla majorum, vetera senatusconsulta, fœdera et pactiones*. Nous trouverons que nous ne sommes jamais sans roy, que le roy qui decede *aperit occulos viventi;* combien que les roys soient morts, que le royaume et la justice par laquelle les royaumes sont administrés et policés est inviolable, et aussy pour la mort et mutation des roys, nous ne changeons jamais d'habits, et sommes *purpurati, ut fulgentes purpurâ simus venerabiles et conspicui inter palatos* (1). Nous trouverons qu'ez lettres de justice, le roy a esté tousjours

(1) Du Tillet, dans le procès-verbal du convoi funèbre de François I, explique de la même manière l'usage immémorial des parlemens d'assister en robe rouge aux obsèques des rois : « Ce que, dit-il, « ladicte cour allant aux exeques des roys ne change son accoustrement accoustumé pour l'administration de la justice souveraine, est « demonstration que ladicte justice n'est esteinte en ce royaume pour « la mort du prince, mais est tousjours permanente et accompagne le « roy jusqu'au tombeau. » (*Extraict de différens registres du parlement*, aux *Preuves* de l'*Histoire de Paris*, t. IV, p. 736.)

intitulé *quicumque ille est*, soit absent, soit present, en quelque aage qu'il soit; et quant à ce qu'il est de grace, s'il y a eu regente en France, elle a esté intitulée ez lettres de justice, scellées du scel de la regente en cire rouge (1): ainsi se trouvera avoir esté faict du temps du feu roy François, premier de ce nom, par Madame la regente Loyse de Savoie sa mere, les lettres de regence publiées au parlement 515, et encore la publication réiterée 522 et 24 (2).

Ce fait, les gens du roy, mandez, ont requis la verification et publication des dictes lettres (3): retirez, la matiere mise en deliberation, a esté arresté que les dictes lettres patentes seront registrées ez registres d'icelle, ouy, requerant et consentant le procureur general du roy, pour estre publiées jeudy prochain, 3e jour de juin; et quant à l'intitulation des arrets et jugements des cours souveraines, et autres actes publics, ils seront intitulés du nom de Henry, roy de France et de Pologne, et scellées de son scel en cire jaune, et les lettres de grace et commandements scellées du scel de la regente, en cire rouge, comme il s'est trouvé cy-devant avoir esté faict; et que messieurs les presidents, quelque nombre de conseillers de la grand'chambre, des presidents des enquestes et conseillers des dictes enquestes, iront de relevée près la Royne mere du Roy, et messieurs les ducs d'Alençon, roy de Navarre, et cardinal de Bourbon, princes du sang, les supplier à ce qu'il plaise à la dicte dame

(1) Ce passage obscur est fidèlement rapporté tel qu'il se trouve sur les registres. Il est probable que l'ancien copiste aura omis quelques mots. Nous donnons ce monument tel qu'il existe.

(2) On lit ainsi aux registres, pour 1515, 1522 et 1524.

(3) Ces lettres du 30 mai 1574, jour de la mort de Charles IX, ont été imprimées dans les *Mémoires de l'estat de la France sous Charles IX*, t. III, folio 372, verso. Elles ne paroissent pas avoir été signées du Roi; elles ne portoient sur le repli que la signature de Fizes, secrétaire d'Etat. (*Ibid.*, folio 374, recto.)

Royne-mere du Roy vouloir accepter la regence, gouvernement et administration du royaume, et l'en supplier de la part de la dicte cour; et, au surplus, que la dicte cour écrira au Roy lettres missives (1) pour le congratuler de l'advenement à la couronne, et de l'acceptation que la dicte dame Royne-mere aura faicte de la regence, attendant sa venue, dont au prealable en sera parlé à la dicte dame Royne-mere.

Du dimanche, onzieme jour de juillet 1574.

Estoient presents messieurs C. de Thou, chevalier, premier president; R. Baillet, P. Séguier, B. Prevost, A. de Harlay (2), presidents, N. Favier, F. Regnard, Th. Gayant, Ja. Viole,

(1) Ces lettres n'ont pas été transcrites sur les registres du parlement.

(2) Achille de Harlay, président à mortier en 1572. Il épousa Catherine de Thou, fille du premier président, auquel il succéda en 1582. Il déploya pendant la Ligue un de ces caractères antiques dont la magistrature de France a donné de si nobles exemples. Le lendemain des Barricades, le duc de Guise, à la tête d'une troupe de factieux, s'étant rendu tumultueusement à son hôtel pour lui demander d'assembler sa compagnie, « y arriva à une heure où il se pourmenoit en son jardin; « il s'etonna si peu de leur venue, qu'il ne daigna pas seulement « tourner la teste pour regarder ceux qui talonnoient ses pas, ny de « discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle « feut, et estant au bout de son alée, il retourna, et en retournant il « vit ledit seigneur duc de Guise qui venoit droit à luy; s'aprochent « l'un de l'autre, et comme ils sont ainsi que front à front, ledit sei« gneur duc luy tint le langage tel qu'ils veulent sur l'occurrance des « affaires du temps, lequel estant achevé, il ouyt tonner cette fou« droyante response à ses oreilles : « C'est grand pitié quand le valet « chasse le maistre! Au reste mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon « Roy, et mon corps est entre les mains des meschants et à la violence: « que l'on en face ce que l'on voudra. » (*Discours sur la vie, actions et mort de messire Achilles de Harlay*, par Jacques de La Vallée. Paris, Jean Corozet, 1616, p. 48.)

M. Chartier, N. Perrot, Jo. Texier, T. Delaage, C. Anjorant, B. Faye, P. de Longueil, J. Delavau, J. Spifame, J. de La Garde, B. Broé (1), M. Quelin, Ph. Bernard, Ph. Dupuy, G. Duval, J. Courtin, P. Bauyn, M. Larcher, P. Chanteclere, J. de Therouenne, P. Michon, A. de Vignolles, N. Lesueur, G. Le Picart, C. Boucher, Th. Anroux, J. Dufour, A. Hennequin, Jo. Feu, N. Boullart, P. Masnier, Le Bossu, P. Ruelle, de Pardessus, Jo. Scarron, de Hacqueville, A. Legrand, de Bragelongne, Hector de Marle, Duvivier, A. Boisard, G. Barthelemy, P. de Soulfour, Ja. Gillot (2), R. Favier, M. de Longueil, J. Bouette, A. du Drac, Rubentel, J. Menetéau, Ph. Jobin, P. Brandon, Foudriat, N. Chevallier, Midorge, A. Feydeau, Jourdain, de Villemor......., de Beauvais, Bellanger, conseillers; J. du Tillet, greffier civil, de Beauvais, greffier des presentations, Malon (3), greffier criminel; de Saint-Germain, Budé, de

(1) Bon Broé succéda en 1561 à Pierre de Villars, son oncle, conseiller-clerc, nommé à l'évêché de Mirepoix. Il devint président des enquêtes vers 1580. Il étoit doué, dit le président de Thou, d'une éloquence vive, mais douce et insinuante en même temps; s'il se trouvoit d'un avis contraire aux autres, « c'étoit toujours si poliment, et avec « un tour si agréable qu'il réfutoit le sentiment opposé, que jamais « personne n'eut lieu d'être mécontent de lui. Pour les difficultés du « droit canonique, il les démêloit avec tant de clarté et de grâce, « qu'il s'attiroit l'attention et les regards de toute la chambre, charmée « de ses maniéres. » (*Mémoires de la vie de J.-A. de Thou*, p. 43.) Un magistrat du nom de Bon Broé fait revivre au milieu de nous le talent que le président de Thou admiroit dans ce président.

(2) Jacques Gillot, conseiller-clerc, est regardé comme l'un des auteurs de la satire Ménippée; on a de lui divers ouvrages, particulièrement une relation de ce qui se passa au parlement les 14 et 15 mai 1610. Elle a été insérée dans le *Traité de la majorité de nos rois*, de Pierre Dupuy, t. II, p. 263. Elle sera réunie à la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, à la suite des Mémoires de Pierre de L'Estoile. Jacques Gillot mourut en 1619.

(3) Claude Malon, seigneur de Bercy, greffier criminel du parlement, avoit épousé Catherine Séguier, fille du président Séguier.

Hene, A. Le Prevost, notaires; de La Guesle (1), procureur general, A. de Thou, avocat du Roy (2).

Ce jour, la court s'est assemblée en la grand'chambre d'icelle, cest après midy, pour aller au convoy et obseques du feu roy Charles très-chrestien, neuvieme de ce nom, que Dieu absolve, deceddé au chasteau de Vincennes le jour de Pentecoste, trentieme du moys de may dernier passé, et en est partye, à cheval, en l'ordre accoustumé, sçavoir est : huict huissiers des plus anciens d'icelle, vestuz en deuil, et les autres en leurs habitz ordinaires. Ils soulloient tous aller en deuil, et mesmes, aux obseques des feuz roys François premier et Henry deuxieme du nom, tous les huissiers de ladicte cour avoient robbes de deuil; neantmoingtz à celles cy il n'y en a eu que huict (3), que la cour ordonna estre distribuées aux huict plus anciens huissiers, le premier huissier comprins, combien qu'il portast robbe rouge. Après lesdicts huissiers, les notaires et greffiers des presentations et criminel, vestuz de robbes d'escarlatte, et chapperon de mesmes fourrez, moy seul (4) vestu de

(1) Jean de La Guesle, d'abord premier président au parlement de Bourgogne, fut nommé procureur général près le parlement de Paris en 1570. Henri III lui donna une charge de président à mortier en 1583. Il présida la députation du parlement qui se rendit à Chartres auprès du Roi après la journée des Barricades (*Journal de Henri III*). Son fils, Jacques de La Guesle, qui lui succéda dans la charge de procureur général, étoit dans la chambre du Roi au moment du crime de Jacques Clément. Il en a fait le récit dans une lettre imprimée à la suite du *Journal de Henri III*.

(2) Augustin de Thou, avocat général au parlement de Paris en 1567, devint président en 1585. Il étoit oncle de l'historien.

(3) Il faut ici sous-entendre les *vêtemens de deuil*, espèce de manteau que l'on portoit par dessus la robe.

(4) Jean du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris. Cette famille a possédé cette charge pendant deux siècles; le père du greffier, rédacteur de ces procès-verbaux, a laissé le *Recueil des Rois de*

mon épitoge (1); le premier huissier en robbe d'escarlatte, ayant son bonnet de drap d'or fourré; puis messieurs les presidens, deux à deux, vestuz de leurs manteaux; les conseillers, deux à deux, et les avocat et procureur general du Roy ensemble, tous vestuz de robbe d'escarlatte et chapperons de mesmes fourrez.

En l'ordre susdict est ladicte cour allée jusqu'à l'abbaye Sainct-Anthoine des Champs, auquel lieu, le jour precedant, ou avoit, dudict chasteau de Vincennes, amené le corps et effigie dudict feu Roy. Sont les officiers d'icelle descenduz, et chascun a donné de l'eau beniste audict feu Roy, puis entrez dans le monastere dudict Sainct-Anthoine, attandant ledit convoy. Le corps estoit divisé de l'effigie, laquelle estoit dans une petite chapelle sur le grand chemin : et a esté gardé l'ordre qui ensuict :

Premierement les archers, harquebuziers et arbalestiers de la ville, deux à deux, vestuz de leurs hocquetons, ung chapperon de deuil estendu sur leurs espaulles, et une tocque barillée d'un petit crespe sur la teste, les uns portans une torche à doubles armoiries de la dicte ville, les autres ung baston noir; tous à pied, avec leurs cappitaines, vestuz de deuil, chapperon en teste, portant ung baston noir.

Les Capussins, premier ordre de Sainct François, en nombre de unze, venuz en France depuis cinq ou six ans, et residens à Picque-Puce (2), avec leur croix de boys rouge,

France, leur couronne et maison. Paris, 1618, ouvrage qui contient, pour l'histoire, des recherches utiles, auxquelles l'esprit de méthode n'a point présidé.

(1) Grand chaperon d'hermine qui est aujourd'hui réservé aux présidens et au procureur général de la cour de cassation. Autrefois l'épitoge étoit portée par le premier président, par les présidens à mortier, et par le greffier en chef du parlement.

(2) On les appeloit alors *les Hermites de Pique-Puce.* (*Discours des obseques de Charles IX*, dans l'ouvrage précité, folio 378, verso.)

de largeur d'environ demy pied, couronné d'ung gros chappeau d'espines. Les Minimes, les Quatre-Mandians, les curez ou vicaires, et chappelains des paroisses, avec leurs croix.

Le bailly des pauvres, vestu de deuil, et après luy cinq cens pauvres aussi vestuz de deuil, portant chascun une torche de cire jaulne à doubles armoiries de France, et parmy ce nombre y avoit quelques enfans nommez Rouges (1) et de la Trinité (2), et des deux costez de la rue quelques officiers, vestuz de deuil, qui les faisoient tenir ordre. Devant chascune maison y avoit une torche ardante à une armoyrie de la ville.

Les vingt-quatre crieurs de la dicte ville portans sur leurs robbes, derriere et devant, les armoiries de France, sonnant continuellement leurs clochettes, fors quand ilz s'arrestoient ez carrefours pour faire le cry (3).

(1) François I, par lettres du mois de janvier 1536, avoit fondé l'hospice des Orphelins, dans une maison sise près du Temple (*Preuves de l'Histoire de Paris*, tom. III, page 614). On les appeloit *les Enfans de Dieu;* et, comme ils étoient vêtus de rouge par allusion à la charité exercée envers eux, l'usage prévalut de les appeler *les Enfans rouges*. Ce fut à la prière de Marguerite, reine de Navarre, sa sœur, que le Roi fit cette fondation ; ce qui a fait dire à Corozet, dans ses *Antiquités de Paris*, p. 159, édition de 1561, qu'elle en a été la fondatrice. Mais la maison fut achetée au nom du Roi, et toute la dépense faite par lui. La construction et l'arrangement de la chapelle coûtèrent cent trente-huit livres huit sous dix deniers tournois, suivant le rôle arrêté et signé par le président Briçonnet que nous conservons dans notre cabinet.

(2) Ces enfans étoient aussi appelés *Enfans bleus*. Ils avoient été établis en 1545 dans deux salles qui dépendoient de l'hôpital de la Trinité, auprès de l'église Saint-Sauveur, que l'on avoit retirées pour cet usage aux confrères de la Passion. (Voy. l'*Histoire de Paris* de D. Félibien, tom. II, pag. 1018.)

(3) Le cri estoit : « Priez Dieu pour l'ame de très-haut, très-puissant « et très-magnanime Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, « Très-Chrestien, neufvieme de ce nom, prince clément et victorieux, « grand zélateur de piété et justice. » (*Discours des obseques*, etc., folio 578, verso.)

Le guet, tant de pied que de cheval, à pied ; les archers de cheval, vestuz de longues saies, traynans le bout de la hampe de leur espieu, et ceulx de pied vestuz de mandilles, leurs morions en testes, couverts les uns de crespe, les aultres de taffetas, tenans leurs harquebuzes sur le col par le canon. Le chevalier du guet devant eux, à pied, et ses lieutenans, tant de pied que de cheval, vestuz de deuil, chapperons en teste, l'enseigne traynant ; les tabourins et fiffres couvertz de taffetas noir, non sonnans, et sur chascun des habitz desdits archers, une estoille blanche attachée (1).

Les sergens à verges et ceulx du prevost de Paris à pied, vestuz de manteaux et cappes noires ; portans chascun ung baston noir. Les notaires et commissaires du chastellet en habit accoustumé. Les sergens de la Douzaine revestuz de leur hocqueton, sans chapperon, d'ung costé, et d'autre costé les huissiers et sergens de la ville, revestuz de leurs hocquetons, un chapperon de deuil sur l'espaule ; portans tous un baston noir.

Les lieutenans civil, criminel et particullier de la prevosté de Paris, vestuz de deuil, leurs chapperons estenduz ; les conseillers et aultres officiers de ladicte prevosté, sans deuil, du costé gauche ; au costé droict ceulx du corps de la ville, tous à pied, et derriere eulx les archers du lieutenant de robbe courte, qui marchoit, en deuil, avec lesdits lieutenans civil, criminel et particullier.

Les colleges des Billettes, Blancs-Manteaulx, Mathurins, Bernardins, Cluny, Sainct-Victor, à gaulche, et Saincte Genevieve à droicte, ensemble Sainct-Martin des Champs, tenant les deulx costez de la rue ; leurs bailly et officiers derriere eulx. Quelques églises collégiales. Le chapitre de Paris et la Saincte Chappelle où estoient les chantres du

(1) L'ordre de l'Etoile, fondé par le roi Jean en 1351, étoit tombé dans un tel discrédit, qu'il n'étoit plus porté que par le chevalier du guet et par ses archers. (Voyez *Brantôme*, tom. III, p. 437.)

Roy, ayant chapperon en teste abaissé, tenant le costé droit; les recteurs de l'Université la gauche, et marchoient le grand archediacre de ladicte église de Paris, le doyen de la faculté de théologie et le recteur ensemble, tenant ledit archediacre la droicte, et ledit recteur la gauche. Estoient les croix de Nostre-Dame et de la Saincte Chappelle ensemble, et les deulx chantres aussi, tenant celluy de Nostre Dame la main droicte, et celluy de la Sainte Chappelle la gaulche.

Les chevaucheurs d'escuirie vestus de deuil, leur émail sur l'espaulle; leur controlleur devant eulx à pied en deuil portant ung baston noir. Les pallefreniers et paiges de l'escuirie, les contrerolleurs et recepveurs et aultres officiers d'icelle, tous en deuil, chaperons en teste.

La trompette, tabourins et fiffres du prevost de l'hostel non sonbans; les hautboys et cornetz à boucquin couvertz de crespe et taffetas, l'embouchouer bas. Les archers du dict prevost de l'hostel, vestuz de deuil par dessus leurs hocquetons d'orfeverie, chapperons en teste, portans leurs hallebardes sur le col, la hampe d'icelles couverte de crespe.

Le capitaine de la porte, ses lieutenants et archers vestuz en deuil, chaperon en teste, devant lesquelz capitaine et lieutenants marchoient divers paiges ou Jacquais aussi en deuil, portant chascun ung espieu sur l'espaulle.

Les suisses en pourpoinct et chausses noires descouppéez, deulx à deulx, portant leur hallebarde à leur façon accoustumée, leur enseigne au millieu. Celluy qui la portoit vestu de deuil, chapperon en teste. Devant eulx M. le comte de Maulevrier (1), representant et faisant la charge de M. le duc de Bouillon (2), son frere, leur capitaine,

(1) Charles Robert de La Marck, comte de Maulevrier et de Braine.

(2) Henri-Robert de La Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan, capitaine des Cent-Suisses, mourut le 2 décembre 1574. Il laissoit un fils qui décéda sans postérité en 1587. Charlotte de La Marck, fille de Henri Robert, ayant recueilli les biens immenses de sa maison, épousa

vestu de deuil, chapperon en teste, ayant son grand collier de l'ordre.

Les deux cent gentilzhommes de la maison du Roy après, en deuil, portans leur bec de corbin devant eulx; M. de Lanssac (1), capitaine de l'une des bandes, en deuil, ayant son grand ordre, et le sieur de Rus, enseigne et representant M. de Chavigny (2), capitaine de l'aultre bande, aussi en deuil, portant le bec de corbin, et après eulx leurs enseignes, leurs chaperons en teste.

Les officiers du commun de la bouche, chambre aux deniers, contrerolleurs et clercs d'office, varletz de garde-robe, chirurgiens, barbiers, varletz de chambre et medecins, vestuz en deuil, chaperons en teste.

Les éleuz et les généraux des monnoyes, de la justice, des aydes et chambre des comptes, vestuz en deuil, chap-

Henri de La Tour, vicomte de Turenne, en 1591, et elle mourut sans enfans en 1594, après avoir fait donation de tous ses biens à son mari. Ce dernier épousa Isabelle de Nassau, dont il eut plusieurs enfans. Le grand Turenne fut son second fils.

(1) Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac et de Lezignem (ou Lusignan), capitaine de cent gentilshommes d'armes, dits *becs de corbin*, chevalier d'honneur de Catherine de Médicis, ambassadeur à Rome et auprès du concile de Trente, mourut en 1589. Il ne restoit plus sous Louis XIV qu'une seule compagnie de *becs de corbin*, dont le comte du Charmel fut le dernier capitaine. S'étant retiré à l'Oratoire en 1687, le Roi supprima sa charge l'année suivante. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 6 *mai* 1688, cité tome VIII, p. 66 de notre édition des *Lettres de madame de Sévigné*. Paris, Blaise, 1818.)

(2) François Le Roy, seigneur de Chavigny, capitaine de la seconde compagnie de cent gentilshommes d'armes, mourut en 1606. En lui s'éteignit une maison illustrée par les plus grandes alliances. Sous Louis XIV, deux fils d'un procureur de Beaune, nommé *Chavignard*, se firent passer pendant quelque temps pour être descendus de la maison Le Roy de Chavigny, dont ils prirent le nom et les armes; mais la fraude fut découverte, et ils furent obligés de quitter la Cour. (Voyez le *père Anselme*, t. IX, p. 56, et les *OEuvres de Saint-Simon*, t. IX, p. 109, édition de 1791.)

peron estendu, leurs huissiers devant eulx, portant verges, aussi habillez en mesme deuil.

Les maistres d'hostel de la maison du Roy, vestuz en deuil, chaperon en teste, aulcuns d'eux ayant le petit ordre, et tous portans ung baston noir.

Le sieur de Rhodes (1), premier varlet trenchant, en deuil, chapperon en teste, portant à pied le phanon de France (2), couvert de crespe.

Le chariot d'armes, couvert de velours noir jusques à terre, une grande croix de satin blanc au milieu, armoirié de vingt quatre armoiries de France, auquel estoit le corps du feu Roy, mené par six chevaulx, aussi couvertz de velours noir jusqu'à terre, croisé de satin blanc. Deulx chartiers conduisoient lesdictz chevaulx, l'ung monté sur le premier cheval, et l'aultre sur le troisiesme à main gauche; lesdits deux chartiers vestuz de mandilles de velours noir, ung chaperon de drap avallé, et teste nue.

Six pages, vestuz de petites juppes de velours noir, la

(1) Guillaume Pot, seigneur de *Rhodes* et de Chemaut, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel, et depuis de l'ordre du Saint-Esprit, premier écuyer tranchant et porte-cornette-blanche du Roi, mourut en 1603.

(2) « Le premier escuyer tranchant portant le panon fait de veloux « bleu aseuré, semé de fleurs de lis, de riche broderie d'or, couvert « d'un crespe noir, au travers duquel on pouvoit voir et conoistre « ledit panon. » (*Discours des obseques de Charles IX*, dans l'ouvrage précité, t. III, f° 337, r°.) Du Tillet donne l'étymologie du mot *Phanon* dans le procès-verbal de translation du corps de François I. « Pour « ce, dit-il, que ce mot (Phanon) n'est de tous entendu, n'est imper « tinent de déclarer qu'il est de vieux langage bas-alleman, usité par « les anciens François, et en est faicte mention au LIXe chapitre de la « loy des Allemans, pour un drappelet de linge, et pour ce que les « enseignes estoient de linge, le moindre estoit appelé *Phanon.* » (*Extrait de divers registres du parlement*, aux *Preuves de l'Histoire de Paris*, t. IV, p. 729.)

teste nue, le chapperon de drap avallé, montez sur six grands chevaulx couverts de velours noir croisé de satin blanc.

L'escuyer Thiboteau portant les esperons; l'escuyer Mata les ganteletz; l'escuyer La Faye l'escu du Roy, couronné à l'imperialle, ayant l'ordre autour; l'escuyer de Montmartin la cotte d'armes de velours violet à fleur de liz d'or en broderie; l'escuyer de Birague l'armet royal timbré à l'imperialle. Lesdicts esperons, ganteletz, escu, cotte d'armes et armet couvertz de crespe, et lesdicts cinq escuiers à cheval, houssez comme ceulx desdits pages, et vestuz en deuil, chaperon en teste.

Les aulmosniers du Roy en supplis; l'abbé de Saincte Geneviefve, les archevesques de Bourges, Narbonne, les evesques de Disnes, Avranches, Meaulx et aultres, jusques au nombre de neuf, enchappez de noir et mittrez, les ungs de satin et les aultres de damas blanc; et y en avoit deulx vestuz comme ceulx qui conduisoient les ambassadeurs, sans chappes, ung grand chappeau plat sur la teste.

Les ambassadeurs qui estoient jusques au nombre de quatre; messieurs les cardinaulx de Bourbon, de Lorraine et d'Est (1), montez sur mulles houssées de violet, eulx vestuz de chappes et robbes violettes.

Cinq ou six heraulx d'armes vestuz en deuil, leurs cottes par dessus, chapperons en teste.

Le cheval de parade houssé et couvert entierement, depuis les aureilles jusques en terre, de velours cramoisi, violet-azuré, semé de fleurs de lis d'or de Chipre.

Le sieur de Fontaines, premier escuier, faisant l'office du grand escuier, monté sur ung coursier houssé et couvert de velours noir, une grande croix de satin blanc au millieu; ayant, ledict premier escuier, l'espée royalle çaincte en es-

(1) Louis, cardinal d'Est, archevêque d'Auch, mort à Rome en 1586.

charpe, garnye de velours bleu semé de fleurs de lis d'or, couvert de crespe.

Les huissiers de ladicte cour, et parmi eulx deulx huissiers de la chambre, vestuz en deuil, portans une grosse masse d'argent doré sur l'espaulle, l'ung desquelz avoit le petit ordre.

L'evesque de Paris (1) ayant son ordinaire (2), et l'evesque d'Aucerre (3), grand-aulmosnier du Roy, ensemble.

L'effigie du Roy portée par les hanouardz de Paris (4), au-

(1) Pierre de Gondi, mort en 1616, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

(2) « M. l'évesque de Paris en chappe, avec deux assistans en « chappes noires, un caudataire et un chapelin portant sa crosse. » (*Discours des obseques*, déjà cité, f° 379, v°.)

(3) Jacques Amyot, précepteur de Charles IX, traducteur de Plutarque.

(4) Les *jurés hanouards*, ou porteurs de sel de la ville de Paris, établis ou confirmés par l'ordonnance de la prévôté et de l'échevinage de Paris, donnée par Charles VI en 1415, avoient l'honorable privilége de porter le corps et l'effigie du roi à ses obsèques. Les premières traces de cet usage se rencontrent aux obsèques de Charles VII; les hanouards y portèrent le corps de ce monarque jusqu'à Saint-Denis. (*Hist. de l'abbaye de Saint-Denys*, par D. Félibien, p. 357 et 358.) (Louis XI fut inhumé à Notre-Dame de Cléry.) Aux obsèques de Charles VIII, les gentilshommes de la chambre voulurent rendre eux-mêmes à leur maître ce triste et dernier devoir. Les hanouards réclamèrent, mais la question fut décidée en faveur des gentilshommes, *sans préjudice du droit que disoient avoir lesdits hanoiers.* (*Mémoire de Pierre d'Urfé, grand écuyer*, dans la première édition du *Cérémonial de France*, de Théodore Godefroy. Paris, 1619, in-4°, p. 42.) Louis XII, le *Père du peuple*, fut porté par les hanouards en vertu de leur privilége reconnu. A l'enterrement de François I, le corps du roi, placé dans le chariot d'armes, fut séparé pour la première fois de l'effigie royale que portèrent les hanouards. L'effigie de Henri II, aux obsèques de ce monarque, fut soutenue *par-dessous* par les hanouards, tandis que les gentilshommes de la chambre, ayant des sangles, *par contenance*, faisoient semblant de supporter le fardeau. (*Extrait des registres du parlement*, aux *Preuves de l'Histoire de Paris*, de

tour de laquelle estoient Messieurs du parlement peslemesle ; et furent les coings du drap d'or sur lequel estoit ladicte effigie, portés par les six présidens de ladicte court; assçavoir, ceulx de devant par les presidens de Harlay et Hennequin, les presidens Prevost et Seguier soustindrent les costez, comme aussi le faisoient quelques-uns des conseillers de ladicte court, et ceulx de derriere par les presidens Baillet et de Thou, et j'estois aux piedz de la dicte effigie. Quelques gentilzhommes de la chambre faisant contenance de soustenir seullement avec les mains la couverture de drap d'or, mais il ne leur a esté souffert, et en ont esté chassez (1).

Après ladicte effigie estoient à cheval, houssez et couvertz de velours noir croisé de satin blanc, M. le duc d'Aumalle (2), pair de France, representant M. le duc de Guise, aussi pair et grand-maistre de France, portant le baston de grand-maistre couvert de crespe, et M. le

D. Félibien, t. IV, p. 790.) François II fut inhumé à Saint-Denis sans aucune cérémonie.

(1) Le parlement de Paris étoit dans la possession imméməriale d'entourer seul le corps et l'effigie du roi dans ces lugubres cérémonies. Il usa de ce droit aux obsèques de Charles VI, en 1422, de Charles VII, en 1461, de Charles VIII, en 1498, de la reine Anne de Bretagne, en 1513, de Louis XII, en 1515, de François I, en 1547, de Henri II, en 1559. (Voyez les *Extraits des registres du parlement*, aux *Preuves de l'Histoire de Paris*, t. IV, p. 588, 599, 632, 736 et 791; et *le Cérémonial de France*, édition de 1619, p. 46, 121 et 433.) Le parlement vit sans doute, dans la démarche des gentilshommes de la chambre, l'intention, déjà manifestée depuis 1498, de partager avec lui un honneur auquel il attachoit assez de prix pour être jaloux de le conserver, et il ordonna à ses huissiers de faire retirer les gentilshommes.

(2) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, grand-veneur, cousin germain de Henri de Lorraine, duc de Guise, grand-maître de France. Ce dernier avoit vingt-trois ans. On ignore le motif de son absence dans une aussi grande occasion.

marquis de Nomeny (1), fils de M. le comte de Vaudemont, représentant M. le duc de Mayenne (2), grand et premier chambellan, portant la banniere de France, aussi couverte de crespe, tous deulx en deuil, chaperon en teste; et estoit ledict duc d'Aumalle au costé droict, et ledict marquis de Nomeny au gauche.

Après eulx estoit aussi à cheval M. le comte de Rez (3), mareschal de France, en deuil, ayant son grand collier de l'ordre, chapperon en teste.

Le ciel, poisle de drap d'or frizé, porté par les prévost des marchans et eschevins de la ville de Paris.

Suivoient Monsieur, frere du Roy, duc d'Alençon, le roy de Navarre, le marquis de Conty (4), Charles, M. de Bourbon (5), frere de M. le prince de Condé, et le duc de Longueville, faisant le grand deuil, chapperon en teste, montez sur petites mulles; les queues de leurs manteaux fort longues, portées par gentilzhommes vestuz en deuil; et avoient lesdicts duc d'Alençon et roy de Navarre les grands colliers de l'ordre; et estoit la queue du manteau dudict duc d'Alençon portée par le chevalier Seve et le sieur des Arpentilz, vestuz en deuil, chapperons en teste, à pied, avec le grand ordre, et les queues des aultres princes par aultres gentilzhommes.

(1) Philippe-Emmanuel de Lorraine, marquis de Nomeni, du vivant du duc de Mercœur comte de Vaudemont, son père.

(2) Charles de Lorraine, le triste héros de la Ligue. Il mourut en 1611.

(3) Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France, mourut en 1602.

(4) François de Bourbon, marquis de Conti, né en 1558, mort en 1614.

(5) Charles de Bourbon, depuis cardinal, archevêque de Rouen et abbé de Saint-Denis, né en 1562, mort en 1594. Ces deux jeunes princes étoient fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, arraché à Jarnac des mains de Dargens, et tué de sang-froid par Montesquiou.

Après, ung bon nombre de chevalliers de l'ordre à pied, les ungs ayant le grand ordre, les aultres le petit, tous en deuil, chapperons en teste, les sieurs de Ganges, lieutenant ou enseigne du sieur de Brézé; d'Armancourt, lieutenant ou enseigne du comte d'Aulchy, capitaine des gardes; le sieur de Nancy, aussi capitaine de l'ancienne garde françoise, et le sieur de Moulin, lieutenant ou enseigne du sieur de Lessé, capitaine de la bande escossoize, leurs enseignes ensemble, et les archers des gardes, tous à pied et en deuil, chapperons en teste, portans leurs hallebardes, les hampes couvertes de crespes sur le col, et aulcuns des harquebuses (1).

Parmy ceste compaignie alloient et venoient à cheval les sieurs de Chailly (2) et de Vibray (3), maistres d'hostel, ayant le grand collier de l'ordre, en deuil, chapperon en teste, pour faire tenir l'ordre, servans ce jour de maistres des ceremonyes.

En cest ordre conduict ledict convoy jusques à l'église Notre-Dame, et ladicte effigie posée au cueur d'icelle, soubz la chapelle ardante, où furent dictes vigilles; et, après l'eau beniste donnée à ladicte effigie, chascun s'est retiré.

(1) Cette arme, qui étoit le *bâton à feu*, ou le fusil du temps, étoit encore peu commune à cette époque. Philippe Strozzi venoit d'en introduire l'usage en France. (Voyez *Brantôme*, t. IV, p. 430.)

(2) François de Villiers, seigneur de Livry, de *Chailly*, et de Montigny sur Loing, maître-d'hôtel du Roi et grand-louvetier de France, mourut en 1581.

(3) Jacques Hurault, seigneur de *Vibraye* et de Beauvoir, secrétaire du Roi, audiencier de France, maître-d'hôtel du Roi et chevalier de son ordre, mourut, sans enfans, en 1588. Il étoit frère du chancelier de Cheverny, qui fut son héritier.

Du lundy douzieme jour de juillet 1574.

Estoient presents : Messieurs C. de Thou, chevalier, premier president; Pierre Séguier, B. Prevost, A. de Harlay, président, N. Potier (1), maistre des requestes; C. Viole, C. Anjorant, E. Delaage, A. de Vignolles, C. Boucher, P. Masnier, P. Ruelle, Jo. Scarron, de Hacqueville, P. Séguier (2), C. de Berulles, Fondriat, Jos. Sarant, F. Regnard, N. Lesueur, P. Michon, A. du Drac, Jo. Courtin, H. de Marle, Jo. Le Jan, P. de Soulfour, Rubentel, Jo. Delavau, Ph. Bernard, J. Poille, Ph. Dupuy, Jo. Huaud, A. Hennequin, M. de Bragelone, Brandon, Jh. Anroux, Ja. Gillot, Le Pelletier, A. Feydeau, Bellanger, Th. Gayant, Jo. Spifame, N. Perrot, M. Larcher, Ja. Boisard, Jo. Delaplace, J. Bonette, Th. de Monthelon, P. de Bragelongne, J. Viole, N. Brulart, O. Le Bossu, M. Chartier, B. Broé, G. Le Picart, Th. Anroux, R. de Goussancourt, P. Bouguier, D. Dehere, R. Favier, S. Vaillant, G. Barthelemy, Jo. Meneteau, Midorge, conseillers; J. du Tillet, greffier civil; Malon, greffier criminel, Budé, Dehenes et Le Prevost, notaires; de La Guesle, procureur general, et de Thou, avocat du Roy.

Ce jour la cour assemblée en la grand'chambre d'icelle, environ les sept heures du matin, pour aller au service qui se faisoit en l'esglise Nostre-Dame, pour les obseques du Roy, a receu les lettres ensuivantes du Roy, roy de Pologne, escriptes

(1) Nicolas Potier, seigneur de Blancmesnil, conseiller au parlement en 1564, maître des requêtes en 1567, devint président à mortier en 1578. Il épousa la fille du président Baillet, fut chancelier de la reine Marie de Médicis, et mourut, en 1635, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. De lui sont descendus les Potier de Novion; la branche de Gesvres descend d'un de ses frères.

(2) Pierre Séguier, seigneur de Soret, marquis d'O, petit-fils du président à mortier. Son père Pierre, deuxième du nom, après avoir été conseiller au parlement et maître des requêtes, fut nommé lieutenant civil au châtelet de Paris, et succéda ensuite à son père dans la charge de président à mortier.

à Vienne en Austriche, le vingt-septiesme de juin dernier, desquelles la teneur ensuit :

« De par le Roy.

« Nos amez et feaux, nous avons entendu, par vos lettres « du dernier jour de may, la publication que vous avez faicte « de regence de nostre royaume, au nom de la Royne nostre « très-honnorée dame et mere, suivant l'intention du feu « roy, nostre très-honnoré seigneur et frere, que Dieu absolve, « et l'obeissance que vous nous promettez luy rendre, en « attendant nostre retour, de vous et de noz bons subjectz « fort desiré, qui est le plus grand contentement que nous « pouvons recepvoir, le service le plus agréable que vous « nous sauriez faire, et la meilleure preuve que vous nous « puissiez rendre de vostre fidelité et bonne affection envers « nous. Continuez donc d'obéir à la Royne nostredicte « dame et mere, comme vous pouvez avoir assez clairement « entendu estre nostre intention par le pouvoir que nous luy « en avons envoyé, et les lettres que nous vous en avons « escriptes depuis douze ou quinze jours, rendant la justice « à noz pauvres subjects, telle qu'ils n'ayent point occasion « de s'en plaindre, et qu'ils la peulvent et doivent esperer « du lieu que vous tenez; et vous nous trouverez, tant « qu'il plaira à Dieu nous donner la vie, aussi bon roy que « nous sommes certains et asseurez que vous nous serez bons « et fidelles serviteurs et subjectz. Donné à Vienne en Aus- « triche, le xxvij[e] jour de juin, M. V.[c] lxxiiij. *Signé* HENRY, « et plus bas RUZÉ. »

Et sur la suscription : « A nos amez et feaulx conseillers, « les gens tenant nostre cour de parlement, à Paris. »

Item. Le 12[e] juillet 1574, est ladicte court allée en ladicte esglise Nostre-Dame, en tel ordre, acoustremens et rangs que le jour precedent, s'est assise du costé senestre, et le recteur après au dessoubz du pulpitre. Les cinq princes faisant le deuil estoient à la dextre. Messieurs les cardinaulx

de Lorraine, Bourbon et d'Est auprès du cueur, et les ambassadeurs vis à vis. Auprès de moy estoit le baron de Sansac, capitaine et maistre de la porte de devant; et de l'autre costé le comte de Maulevrier, lieutenant du duc de Bouillon son frere, capitaine des Suisses de la garde. Fut dicte la messe par l'evesque de Paris. Les cinq princes furent à l'offrande. Saincte-Foy (1) fit l'oraison funebre. La messe dicte, chascun s'en alla disner; et disna la court en trois logis du cloistre, où le recepveur des amandes avoit fait apprester le disner. Après le disner seroit revenue en ladicte esglise et scize au cueur d'icelle, du costé gauche. Incontinent après ladicte effigie fut portée près la grand'porte de l'esglise, où les gentilzhommes de la chambre voullurent, comme le jour d'hier, faire contenance de s'approcher, mais en feurent débouttez (2). Ne restoit que l'evesque de Paris, le grand aulmosnier, qui voulloient demeurer aux piedz de ladicte effigie (3); mais on s'en fut remonstrer au dict grand aulmosnier que ce n'estoit son fait, et fut ordonné qu'il s'en retreroit, ce qu'il fit; pareillement l'evesque se retira avec son clergé, et ledict parlement demeura seul devant, der-

(1) Arnoul Sorbin de Sainte-Foy; il devint depuis évêque de Nevers.

(2) Voyez plus haut page 119, et la note.

(3) La même prétention avoit été manifestée par le cardinal du Bellay, évêque de Paris, aux obsèques de François I. Ce prélat, au moment où le cortége sortoit de l'église Notre-Dame-des-Champs pour se rendre à la cathédrale, se plaça devant l'effigie du roi. Le parlement se plaignit, et le grand-écuyer vint trancher le différend *en faisant bondir et ruer son grand coursier* sur le cardinal. Le lendemain, le convoi funèbre partant de Notre-Dame pour aller à Saint-Denis, le cardinal prit la même place devant l'effigie, « quelque débat qu'en fist « ladite cour (de parlement), jusque hors la dicte église, où ledit grand « écuyer étoit attendant, monté sur son coursier qu'il fist bondir et « ruer.... au moyen de quoy ledict seigneur cardinal se retira. » (*Extrait des registres du parlement* aux *Preuves de l'Histoire de Paris*, t. IV p. 736 et 739.)

riere et aux costez de ladicte effigie. Messieurs les presidens portant les coings du poille, et moy au-devant des piedz. Fut ledict convoy en pareil ordre que le jour precedant jusques à Sainct-Ladre (1), fors l'evesque de Paris, qui marcha en son ancien ordre, après le clergé et lesdicts evesques, devant les ambassadeurs, et non devant l'effigie, comme il avoit faict le jour precedent. Auquel lieu de Sainct-Ladre, chascun qui peut monta à cheval, et ne fut tenu aulcun ordre (2). Au bout du faulbourg Sainct-Denis jusques aux molins à vent qui sont plus loing, y avoit bonne compagnie de Suisses, tenant les deux costés du chemin, les ungs armez de corcelets blancz avec leurs picques, les aultres de hallebardes, et bien petit nombre de harquebusiers de leur na-

(1) On appeloit ainsi, par une vieille habitude, le prieuré de Saint Lazare, parce que très-anciennement on y avoit établi un hospice pour les lépreux. Il y avoit dans ce couvent un bâtiment qu'on nommoit *le logis du roy*, d'où les rois et les reines partoient quand ils faisoient dans Paris leurs entrées solennelles. A leurs obsèques le cortége funèbre s'arrêtoit au même lieu; les prélats réunis dans la cour du prieuré, chantoient le *De profundis* et donnoient de nouveau l'eau bénite aux dépouilles mortelles du monarque. (Voyez *le Théâtre des antiquités de Paris*, par Jacques du Breul. Paris, 1612, p. 866 et 870.)

(2) Il sembleroit résulter des expressions employées dans ce procès-verbal, que le convoi continua de marcher *pêle-mêle* et sans ordre. Le procès-verbal de la chambre des comptes fait mieux connoître ce qui se fit. « Auquel lieu de Saint-Ladre, y est-il dit, chacun prit sa mon« ture pour aller à Saint-Denys, où estant arrivez, jusques à ce qu'on « fut averti que le corps de Sa Majesté estoit près icelle ville. Quoy « sachant mesdicts seigneurs allerent au devant en corps, et accom« pagnerent icelluy... jusques à la grande église... où estant... prindrent « place..., comme aussi toutes les autres compagnies et autres princes « et seigneurs qui assisterent audict enterrement. » (*Preuves de l'Histoire de Paris*, t. III, p. 720.) Ces rapprochemens montrent combien est exact le récit de Brantôme (Voyez t. v, p. 18). Il auroit dû dire seulement que le cortége se réunit de nouveau à Saint-Denis pour y recevoir les restes du feu Roi.

tion. Monta l'esvesque de Paris à cheval, d'où il descendit assez près de la *croix penchée* (1), et avec luy trois ou quatre esvesques qui estoient venuz en roché. Jusques à laquelle croix aussi estoient venuz l'abbé de St.-Vincent (2), revestu d'une écharpe noire, mitré de blanc, avec les religieux et curez ou vicaires des esglises de Sainct-Denis processionnelement, pour recepvoir le corps, lequel ledict evesque de Paris livra audict abbé de Sainct-Vincent, qui lors fut nue teste, et ledict evesque de Paris mittré qui remonsta tost après sur son cheval. Et ayant lesdicts religieux de Sainct-Denis et abbé de Sainct-Vincent jecté de l'eau benoiste sur le corps, et chanté, en attendant l'effigie qui estoit bien derriere, les auroient conduictz jusques à la chapelle Saint-Quentin, proche de la ville Sainct-Denis, où ceulx qui avoient suivi le corps se mirent en ordre et porterent les coings du drap d'or sur lequel estoit l'effigie, assçavoir ceulx de devant les presidents. A la porte de la ville dudict Sainct-Denis se trouva M. le cardinal de Lorraine, abbé dudict Sainct-Denis, en chappe et mittre. La dicte effigie fut portée et le corps en ladicte esglise Saint-Denis, soubz une chappelle ardante semblable à celle qui estoit en l'esglise de Paris; et furent dictes vigilles, et l'assistance telle qu'elle avoit esté en l'esglise de Paris. Le nombre de messieurs fut petit.

(1) La *croix penchée* étoit placée prés de Saint-Denis sur le chemin de Paris. Une pieuse tradition attribuoit son inclinaison à un événement miraculeux qui seroit arrivé vers l'an 1274, sous Philippe-le-Hardy. D. Felibien, qui discute très-sagement ce point historique, rejette ce miracle comme apocryphe, aucun auteur contemporain n'en ayant parlé. (Voyez l'*Histoire de l'abbaye de Sainct-Denys*, p. 251.)

(2) L'abbé de Saint-Germain-des-Prés portoit aussi le titre d'abbé de Saint-Vincent, l'abbaye de Saint-Germain ayant été anciennement sous l'invocation de ce martyr. (Voyez l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, par D. Bouillart, Paris, 1724, in-fol., page 6.)

Du mardi 13[e] jour de juillet 1574.

Estoient presents : Messieurs C. de Thou, chevalier, premier president; R. Baillet, P. Seguier, B. Prevost, P. Hennequin, A. de Harlay, presidens; de Pereuse, de Blanc-Mesnil, Hennequin, maistres des requestes; N. Favier, F. de La Garde, P. de Longueil, Th. Gayant, P. Ruelle, Hennequin, M. de Longueil, J. Bonette, Bouguier, M. Quelin, B. Broé, M. Chartier, P. Michon, Midorge, J. Scarron, Th. du Four, du Drac, Duvivier, J. Viole, N. Perrot, N. Le Sueur, Rubentel, Petremol, T. Dehere, Ja. Gillot, R. de Goussancourt, M. de Bragelongne, J. Poille, C. Viole, Ph. Bernard, P. Seguier, A. Le Grand, C. de Bragelongne, Ph. Jabin, J. Viole, *junior*, Brulart, E. Delaage, Ps. Dupin, Larcher, A. Le Cirier, J. Courtin, P. Delaplace, Vaillant, Brandon, conseillers; du Tillet, greffier civil, Budé, Dehesnes, A. Le Prevost, notaires; de La Guesle, procureur general; A. de Thou, advocat du Roy.

Ce jour la cour, en l'ordre et habitz tels que les deulx jours precedents, s'est rendue de son logis en l'esglise Sainct-Denis pour assister au service et enterrement du feu roy Charles, et ont l'assieste et ceremonies, tant à l'offrande que aultres honneurs, en la messe dicte par M. le cardinal de Lorraine, abbé de Sainct-Denis, esté semblables à celles faictes en l'esglise Nostre-Dame de Paris, fors que, soubz la chappelle ardante estant au cueur de la dicte esglise Sainct-Denis, n'estoit l'effigie comme en l'esglise Nostre-Dame; seulement le corps en son cercueil de plomb couvert de drap d'or, sur lequel estoit l'effigie, et sur ledit drap dessus le dict corps, un oreiller de drap d'or sur lequel estoit la couronne, le sceptre et la main de justice. Aux deulx pilliers devant de ladicte chappelle ardante, y avoit à chascun deulx evesques assiz, qui prierent durant la messe. Dict M. de Saincte - Foy le sermon et l'oraison funebre; et, la messe achevée, mesdicts sieurs presidents allerent de leur siege

soubz ladicte chapelle, en mesme reng, à l'entour le corps, comme ils marchoient à l'entour de l'effigie.

Et fut la couronne, qui estoit sur le drap d'ór, baillée par le sieur de Chailly, qui servoit de maistre de ceremonies en ce convoy, à M. le comte de Sainct-Paul (1); le sceptre à M. le comte de Saint-Vallier (2); et la main de justice à Claude, monseigneur de Lorraine; et ledict drap ayant esté levé, les vingt cinq archers du corps du Roy, de la bande escossoise, qui avoient durant ladicte messe esté aux costez dudict corps, chapperon en teste, leurs hallebardes droictes, enleverent ledict corps avec sangles de velours noir et cordés noires, et le porterent en la voulte. Les gentilzhommes de la chambre, ou les cent gentilzhommes de la maison, les aydoient, sans toutesfois qu'ilz eussent sangles ni cordes. Et furent les dicts sieurs presidents tousjours auprès de la voulte, et n'en bougerent jusqu'à ce que les ceremonies fussent achevées. Lesdictz archers s'en revindrent, estant le corps en la fosse, soubz ladicte chappelle, ainsi qu'ilz y estoient auparavant. Ce faict, le hérault descendit en icelle, et après avoir crié: « Roys d'armes et héraultz, venez faire vostre office, » incontinent tous lesdicts héraultz vindrent, et après le herault Valois cria : « Monsieur le comte de Maulevrier, apportez « l'enseigne de la garde des Suisses, dont M. le duc de « Bouillon a la charge; » ce qu'il fit. « Maistres d'hostel de « la maison du Roy, suivez monseigneur le grand maistre, « quand il sera appelé pour faire son office; » lesquels se leverent et apresterent. « Monsieur de Ganges, apportez « l'enseigne des cent archers de la garde, dont M. de « Brezé a la charge, » ce qu'il fit. « Monsieur d'Armancourt,

(1) François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul, duc de Fronsac, en 1608, mourut à Châteauneuf sur-Loire, en 1631. Il étoit à peine sorti de l'enfance aux obsèques de Charles IX.

(2) Antoine de Lorraine-Aumale, comte de Saint-Vallier, étoit âgé de douze ans; il mourut jeune.

« apportez l'enseigne des cent archers de la garde dont
« M. le comte d'Aulchy a la charge, » ce qu'il fit.
« Monsieur de Nancty, apportez l'enseigne des cent archers
« de l'ancienne garde françoise dont vous avez la charge, »
ce qu'il fit. « Monsieur de Moulins, apportez l'enseigne des
« cent archers de la garde escossoise dont M. de Lessé
« a la charge, » ce qu'il fit. « Monsieur de Rus, appor-
« tez l'enseigne des cent gentilshommes de la maison du
« Roy dont M. de Chavigny a la charge, » ce qu'il fit.
« Monsieur de Lanssac, apportez l'enseigne des cent gen-
« tilshommes de la maison du Roy dont vous avez la
« charge, » ce qu'il fit. « Monsieur l'escuier Thiboteau,
« apportez les esperons, » ce qu'il fit. « Monsieur l'escuier
« de Mata, apportez les gantelets, » ce qu'il fit. « Mon-
« sieur l'escuier de La Faye, apportez l'escu du Roy, » ce
qu'il fit. « Monsieur l'escuyer de Montmartin, apportez
« la cotte d'armes, » ce qu'il fit. « Monsieur l'escuyer de
« Biragues, apportez l'armect royal timbré à l'impériale, »
ce qu'il fit. « Monsieur de Rhodes, premier varlet tranchant,
« apportez le phanon du Roy, » ce qu'il fit. « Monsieur de
« Fontaines, premier escuier, qui servez en l'absence de
« monsieur le grand escuyer de France, apportez l'espée
« royale, » ce qu'il fit. Tous les susdicts, passant par devant
les princes, faisant le grand deuil, leur firent une grande
reverence. « Monsieur le marquis de Nomeny, qui repre-
« sentez M. le duc de Mayenne, grand et premier cham-
« bellan de France, apportez la banniere de France, » ce
qu'il fit. « Monsieur le duc d'Aumale, chef et conducteur
« du convoy, qui representez M. le duc de Guise, grand
« maistre de France, venez faire vostre office. » Lors mar-
cherent devant luy lesdicts maistres d'hostel, qui jete-
rent leurs bastons dedans la voulte. « Claude, monsieur de
« Lorraine, apportez la main de justice, » ce qu'il fit.
« Monsieur le comte de Sainct Vallier, apportez le sceptre
« royal, » ce qu'il fit. « Monsieur le comte de Sainct Pol,

« apportez la couronne royale close à l'imperialle; » et, pour ce qu'il estoit fort petit et ne la sceut porter, ledict sieur de Chailly l'apporta devant, sur ung orilller de drap d'or. Lors fut crié par ledict de Valloys trois fois : LE ROY EST MORT, *prions tous Dieu pour son ame.*

Pendant ces piteuses ceremonyes le roy de Navarre pleura presque toujours, et, après quelque peu de temps donné pour prier, ledict Vallois cria VIVE LE ROY! trois foys, *vive le roy Henri IIIe de ce nom, par la grâce de Dieu roy de France très-chrétien et de Poloigne, mon souverain seigneur, auquel Dieu doingt très-heureuse et longue vie*, VIVE LE ROY HENRY! Ung aultre herault estant au bout de la nef de ladicte église cria aussi VIVE LE ROY! trois foys, *vive le roy Henry IIIe. de ce nom, par la grâce de Dieu roy de France très-chrétien, et de Poloigne, mon souverain seigneur et maistre, auquel Dieu doingt très-heureuse et très-longue vie*, VIVE LE ROY HENRY! Lors mondict sieur d'Aumalle, faisant l'office du grand-maistre, reprint et leva son baston, le premier escuyer l'espée roialle, et les heraulx leurs cottes d'armes, et soudain sonnèrent trompettes et tabourins ensemble, et après haultboys et cornects à bouquin.

Ce faict, chascun s'en alla disner, et disna la Cour en ladicte abbaye Sainct-Denis, en une grande salle basse d'icelle pour ce préparée, estant assise au costé droict d'icelle, et les gens des comptes, des aydes, des monnoyes, trésor estoient à gauche. Et après disner le grand-aulmosnier, qui debvoit dire grâces, ne vint point, et fus envoyé pour le faire venir; luy, en ayant esté adverty, estoit desjà party. Ladicte Cour m'envoya vers MONSIEUR, frère du Roy, pour luy en faire plainte, lequel commanda à l'evesque de Disnes, (Dignes) aulmosnier du feu Roy, d'y venir dire graces. Et ayant commencé *Laus Deo*, luy fut remonstré qu'il falloit dire graces entieres, ce qu'il fist, et recommença *Agimus tibi gratias, F. R.* (1), et dict *De profundis*, mesdicts sieurs

(1) Initiales des mots *et reliqua*.

estant tous debout (1). Les graces achevées, vint en ladicte salle mondict sieur d'Aumalle, représentant mondict sieur de Guise, grand-maistre, tenant ung baston noir, et se mist debout vis à vis de la table desdicts présidens, au milieu de ladicte salle, et après avoir dict, en présence de plusieurs officiers de la maison dudict feu Roy, que le Roy estoit mort, et qu'ils n'avoient plus de maistre, touteffoys que la Royne-mère, regente, luy avoit commandé d'assurer lesdicts officiers qu'ils seroient rescompensez de leurs bons et loyaulx services, et en signe que la maison estoit rompue, rompist ledict baston. Ce faict, Valloys monta sur la table où avoient disné lesdicts gens des comptes, et, s'estant tourné de tous les costez de la salle, cria trois foys : LE ROY EST MORT. *Les cérémonies sont accomplyes, et le baston de sa maison rompu par monseigneur le grand-maistre, chascun se pourvoie.*

(1) Le procès-verbal du greffier de la chambre des comptes présente ici une différence importante avec celui du greffier du parlement. « Après le disner, y est-il dit, messeigneurs de la cour de parlement « envoyerent vers le grand-aumosnier pour venir dire graces......, ce « que ledit aumosnier ne fist, qui causa grand murmure à la cour; et « à ceste cause mondict seigneur le cardinal de Lorraine amena l'é- « vesque de Dignes qui les dist, s'estant offert lui-même à les dire. La « cour ordonna que ledict aumosnier comparoitroit jeudi prochain en « icelle, et au greffier de faire registre de tout ce qui s'estoit passé, sans « obmission. » (*Preuves de l'Histoire de Paris*, tom. III, pag. 721.) Le procès-verbal du greffier du parlement ne fait aucune mention de l'ajournement qui auroit été donné au grand-aumônier; nous avons vérifié sur les régistres pendant le mois suivant, et nous n'y avons rien trouvé de relatif à l'évêque d'Auxerre.

Il est possible que l'avis de l'ajournement du grand-aumônier ayant été ouvert par un membre du parlement, la compagnie ait paru disposée à adopter cette opinion dans un premier mouvement, et qu'après y avoir réfléchi avec plus de maturité, elle n'ait pas voulu donner de suite à une prétention qui ne nous paroît justifiée par aucun des antécédens qu'il nous a été possible de vérifier.

N° II.

Jugement de Le Laboureur sur Brantôme.

Pierre de Bourdeille, abbé de Brantosme, etc., auteur des *Mémoires* desquels je me suis servy en divers endroits de cette histoire, qui usa de sa qualité comme ces abbés guerriers qu'on appeloit *abbates milites* sous la seconde race de nos rois, et ne cessa pour cela de suivre les armes et la Cour, où ses services lui firent mériter le collier de l'Ordre et la dignité de gentil-homme de la chambre du Roy. Il hanta, avec une estime singulière de son courage et de son esprit, les principales cours de l'Europe, comme celles d'Espagne, de Portugal, où le Roy l'honora de son Ordre, celle d'Escosse, et celles de tous les princes d'Italie. Il fut à Malte chercher occasion de se signaler, et depuis il n'en perdit aucune de celles de nos guerres de France. Mais quoy qu'il gouvernast parfaitement tous les grands capitaines de son temps, et qu'il leur appartinst d'alliance ou d'amitié, la fortune luy fut toujours si contraire, qu'il ne trouva jamais d'establissement digne non-seulement de son mérite particulier, mais de celuy d'un nom illustre comme le sien. C'est ce qui le rendit d'assez mauvaise humeur dans sa retraite à Brantosme, où il se mit à composer ses livres dans une differente assiette d'esprit, selon que les gens qui ont repassé devant sa mémoire ont ému sa bile ou touché son cœur. Il seroit à desirer qu'il eust fait un chapitre de luy-mesme comme des autres seigneurs de son temps; il nous en auroit bien appris s'il n'y eust rien oublié; mais peut estre s'en est-il abstenu pour ne pas trop déclarer ses inclinations pour la maison de Lorraine dans le même temps de la ruine de ses

desseins; car il y estoit fort attaché, et il paroist en plusieurs lieux qu'il avoit plus de respect que d'affection pour celle de Bourbon. C'est ce qui luy a fait prendre party contre la loy salique en faveur de la reine Marguerite qu'il estimoit infiniment, et qu'il vit avec regret privée de la couronne de France. En beaucoup d'autres rencontres il lasche des sentimens qui tiennent plus du courtisan que de l'abbé, mais aussi estoit-ce sa principale profession, comme c'est encore celle de la plûpart des abbés d'aujourd'huy; et c'est à cette qualité qu'il faut pardonner plusieurs petites libertez, qui seroient moins pardonnables à un historien juré.

Je ne parle point du second ni du troisieme volume des *Dames*, pour ne point condamner la mémoire d'un gentilhomme que ses autres ouvrages rendent digne de tant d'estime, et j'en répans le crime sur la dissolution de la Cour de son temps, dont on pourroit faire de plus terribles histoires que celles qu'il rapporte.

Il y a aussi quelque chose à redire à l'ordre dans ce qu'il a escrit, mais le nom de Mémoires l'excuse de ce défaut; et, quoi qu'il en soit, on y ramasse plusieurs connoissances fort importantes à nostre histoire, et la France luy est si obligée de son travail, que je ne feins point de dire que tous les services de son espée le doivent ceder à ceux de sa plume.

Il avoit beaucoup d'esprit et de bonnes lettres, et il estoit fort gentil dans sa jeunesse; mais j'ai appris de ceux qui l'ont connu que le chagrin de ses vieux jours luy fut plus pesant que ses armes, et plus déplaisant que tous les travaux de la guerre, et les fatigues, tant de mer que de terre, en tous ses voyages. Il regrettoit le temps passé, la perte de ses amis, et ne voyoit rien qui approchast de la cour des Valois où il avoit esté nourri. (*Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau*, tom. II, p. 702, éd. de 1731.)

N° III.

Jugement de M. Anquetil sur Brantôme.

On n'auroit pas songé à imprimer Brantôme en petits volumes si portatifs, s'il n'y avoit dans son livre que des faits historiques. Comme il contient bien des traits mordans et satiriques, d'autres licencieux, beaucoup d'anecdotes gaies, de réflexions plaisantes, présentées d'un air naïf, on a cru qu'il pourroit amuser et devenir aussi bien un livre de toilette et de promenade que de bibliothèque. On ne s'est pas trompé. Brantôme se trouve partout : tout le monde veut l'avoir lu; mais il faudroit le mettre surtout entre les mains des princes, afin qu'ils y apprissent qu'ils ne peuvent se cacher, qu'ils ont pour leurs courtisans une importance qui fait remarquer toutes leurs actions, et que tôt ou tard les plus secrètes sont révélées à la postérité. Cette réflexion qu'ils feroient en voyant combien Brantôme a ramassé de petits faits, de mots échappés, d'actions prétendues indifférentes, qui devroient être perdus et négligés, et qui cependant marquent le caractère, les rendroit plus circonspects.

En lisant Brantôme, il vient à l'esprit un problème difficile à résoudre. Il est fort commun de voir cet auteur joindre les idées les plus disparates en fait de mœurs. Quelquefois il représentera une femme comme adonnée aux raffinemens les plus honteux du libertinage, et il finira par dire qu'elle étoit sage et bonne chrétienne. De même d'un prêtre, d'un moine, de tout autre ecclésiastique : il racontera des anecdotes plus que gaillardes, et il dira très-sérieusement à la fin que cet homme vivoit régulièrement selon son état. Presque tous ses mémoires sont pleins de pareilles contradictions qui font épigramme. Sur quoi je propose ce

problème : Brantôme étoit-il un libertin, qui, pour se jouer plus sûrement de la religion et des mœurs, affecte souvent dans l'expression une retenue démentie par le fond même du récit? Ou étoit-il un de ces hommes qu'on appelle dans le monde des ignorans aimables, qui, sans principes comme sans dessein, confondent le vice avec la vertu? Quelque jugement qu'on en porte, on le blâmera toujours de n'avoir pas respecté la bienséance dans ses écrits, et d'avoir souvent fait rougir la pudeur.

On reconnoît dans Brantôme le caractère des jeunes gens qui, appelés à la Cour par leur naissance, y vivent sans prétentions et sans désirs. Ils s'amusent de tout : si une action a un côté plaisant ils le saisissent; si elle n'en a pas ils lui en prêtent. Brantôme ne fait qu'effleurer les sujets, il n'entend rien à approfondir une action, ni à en développer les motifs. Il peint bien ce qu'il a vu, raconte naïvement ce qu'il a entendu; mais il n'est pas rare de le voir quitter son objet principal, y revenir, le quitter encore, et finir par n'y plus songer. Avec tout ce désordre il plaît parce qu'il amuse.

(*Anquetil. Esprit de la Ligue*, tome 1, p. 32 des *pièces préliminaires*, édit. de 1767.)

———

N° IV.

Portrait de Brantôme par M. de Barante.

Brantôme est un des historiens modernes qui a le plus de charme et le plus d'utilité. Ses récits sont un tableau vivant et animé de tout son siècle; il en avoit connu tous les grands personnages. Sa curiosité et l'inquiétude de son caractère l'avoient mêlé à toutes les affaires comme témoin, si ce n'est comme acteur. Il ne faut pas chercher en lui de profondes observations, une connoissance réfléchie des hommes et des choses, des impressions sérieuses, des jugemens sévères. Brantôme a tout le caractère de son pays et de son métier : insouciant sur le bien et sur le mal; courtisan qui ne sait rien blâmer dans les grands, mais qui voit et qui raconte leurs vices et leurs crimes d'autant plus franchement qu'il n'est pas bien sûr s'ils ont mal ou bien fait; aussi indifférent sur l'honneur des femmes que sur la morale des hommes; racontant le scandale sans le sentir, et le faisant presque trouver tout simple, tant il y attache peu d'importance; parlant du *bon* roi Louis XI qui a fait empoisonner son frère, et des *honnêtes* dames dont les aventures ne peuvent bien être écrites que par sa plume; souvent mal instruit, ne se piquant pas d'une grande exactitude dans ses récits, mais les peignant fortement de la couleur générale du temps; se mettant souvent en scène avec une vanité naïve et plaisante; et, quand cet homme, à l'humeur frivole, soldatesque et gasconne, vient à être frappé de respect pour les choses grandes, belles et touchantes; quand il nous représente la sévérité surannée du vieux connétable de Montmorency, la vertu grave et imposante du chancelier de L'Hôpital, la pureté de Bayard, le charme et les infortunes de Marie-

Stuart, on ressent un effet d'autant plus grand que l'historien est moins profond, et que c'est un sentiment, non un jugement qu'il fait partager. Enfin, et ce qu'il rapporte, et peut-être plus encore la façon dont il le rapporte, nous font vivre au milieu de ce siècle, où la chevalerie et les mœurs indépendantes avoient fini, tandis que les mœurs soumises et réglées des temps modernes n'étoient pas encore établies; siècle de désordre, où les caractères se déployoient librement, où le vice ne songeoit ni à se déguiser, ni à se contraindre, où la vertu étoit belle parce qu'elle se maintenoit par son propre choix et ses propres forces, où la loyauté avoit disparu sans que la valeur eût diminué, où la religion étoit le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites, siècle qui prête à l'histoire plus d'intérêt que n'en présentent les temps qui ont suivi.

(*Biographie universelle*, tome v, p. 503.)

N° V.

Au Rédacteur du Journal des Débats.

Monsieur,

J'ai lu dans votre journal du 19 de ce mois un article concernant la nouvelle édition que M. Foucault donne au public des *Œuvres de Pierre de Bourdeille*, plus connu sous le nom d'abbé de Brantôme. Arrière-petit-neveu de cet écrivain, et le dernier de sa famille, j'ai par héritage *les seuls manuscrits autographes* qui en existent, et que j'ai collationnés avec ceux de Dupuy, que possède la bibliothèque du Roi, *sur lesquels est publiée la nouvelle édition que vous annoncez.* Je puis assurer que ces derniers sont extrêmement inexacts : le style y est défiguré, l'ordre des matières s'y trouve souvent interverti ; enfin des périodes entières y sont intercalées, altérées ou supprimées.

Il est donc évident que *ni les manuscrits de la bibliothèque du Roi*, ni aucune des éditions qui ont paru jusqu'à ce jour, ou qui pourroient paroître à l'avenir, n'ont et ne peuvent avoir aucune authenticité sans le secours de mes manuscrits.

J'attends de votre justice, monsieur, comme aussi de votre amour pour tout ce qui intéresse les lettres, que vous voudrez bien insérer mes observations dans votre journal ; et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Marquis de Bourdeille.

(*Journal des Débats du* 3 *mars* 1823.)

Au Rédacteur du Journal des Débats.

MONSIEUR,

Vous avez inséré dans votre journal du 3 mars une lettre de M. le marquis de Bourdeille, qui renferme une sorte de désaveu de toutes les éditions de Brantôme, depuis celle de J. Sambix jusqu'à celle que je publie dans ce moment. Il ne me sera pas difficile de répondre à des assertions plus spécieuses que solides.

Je suis loin de nier l'intérêt qui s'attache aux manuscrits que M. de Bourdeille possède parmi ses papiers de famille : tout ce qui vient d'un homme célèbre mérite d'être conservé avec soin, et jamais l'on n'a mieux senti que dans ces derniers temps combien sont précieux les écrits qu'a tracés la main des hommes dont le nom a été consacré par l'histoire ou illustré par les lettres. Mais cette curiosité qui ne s'attache qu'à ces rares originaux, n'est pas toujours de nature à être partagée par les éditeurs. Si des manuscrits ne sont que la première pensée de l'auteur, l'éditeur, loin de se laisser séduire à ce prestige, doit s'attacher préférablement au guide qu'une saine critique lui aura indiqué.

M. de Bourdeille m'a fait voir ses manuscrits. Ils consistent en douze ou quatorze volumes minces, reliés en parchemin; les couvertures portent encore des notes de la main de Brantôme, ce qui montre que la reliure n'a pas été renouvelée depuis sa mort. Le texte, écrit par un secrétaire, est corrigé de la main de Brantôme, qui y a joint des fragmens écrits sur feuilles volantes, et fixées le plus souvent par des épin-

gles. Des cahiers entiers ont été déchirés; les vies des dames galantes ne s'y trouvent pas. Au premier examen on reconnoît facilement que ce manuscrit n'est qu'un travail préparatoire resté imparfait; et l'on ne peut pas en conserver le moindre doute si l'on considère dans quel état étoit le manuscrit des œuvres de Brantôme au moment de sa mort. Je puise mes documens dans le testament olographe de cet homme célèbre, par lui remis à *Lombraud, notaire royal de la ville de Brantôme,* le 30 décembre 1609. Cette pièce se trouve au tome XIII, page 161, de l'édition de La Haye 1740.

« Je veux aussi et en charge expressément mes héritiers « de faire imprimer mes livres que j'ay faits et composez « de mon esprit et invention, et avec grande peine et tra- « vaux, escrits de ma main et transcrits et mis au net de « celle de Mathaud, mon secrétaire à gages; lesquels on trou- « vera *en cinq volumes couverts de velours, tant noir, verd « et bleu, et un en grand volume, qui est celui des dames, « couvert de velours verd, et un autre couvert de vélin et « doré pardessus,* qui est celuy des Rodomontades, qu'on « trouvera tous dans une de mes malles de clisse, curieuse- « ment gardez, qui sont tous très-bien corrigez, avec une « grande peine et un long temps. »

Le manuscrit de Brantôme se composoit donc de cinq volumes couverts de velours noir, vert et bleu, d'un plus grand volume couvert en velours vert, qui contenoit les *Dames*, et d'un volume couvert en vélin et doré, qui renfermoit les *Rodomontades*, et peut-être les *Opuscules*. Le vrai manuscrit de Brantôme, en en retranchant les *Dames galantes*, ne peut donc former que six volumes.

La division du manuscrit original de *mise au net* de Brantôme est précisément celle qui a été suivie dans le manuscrit de P. Dupuy, qui est à la bibliothèque du Roi: *Les Capitaines françois et étrangers*, et *les Dames illustres*, 5 vol., et *les Dames galantes*, 1 vol. P. Dupuy a négligé de faire copier

les *Rodomontades espagnoles*. Chacun de ces volumes est *signé* et *daté* par Dupuy; il a lui-même pris la peine d'en dresser les tables. Ces copies, faites sous ses yeux, sont d'une correction rigoureuse; on n'y rencontre pas, comme dans les éditions de Hollande, des mots et des phrases inintelligibles, échappés à la négligence des copistes ou des imprimeurs. Cette exactitude, la division des volumes, le soin personnel que Dupuy a apporté à ce manuscrit, la place de bibliothécaire du Roi qu'il occupoit; tout concourt à prouver qu'il a eu des ancêtres de M. de Bourdeille la communication officieuse du manuscrit original que Brantôme décrit dans son testament, et dont aujourd'hui nous regretterions encore plus la perte sans cette belle copie de Dupuy. Elle est plus complète que tous les imprimés : des vies entières s'y rencontrent, qui sont demeurées inédites, et qui paroîtront pour la première fois dans mon édition. Je remarque, en passant, que la division que j'ai adoptée est précisément celle que Brantôme avoit donnée à son manuscrit.

Il est, je crois, permis de douter que M. de Bourdeille ait pris la peine de se livrer à la scrupuleuse comparaison de ses manuscrits avec ceux de P. Dupuy. Il y auroit trouvé bien des différences, mais elles seroient à l'avantage du manuscrit du Roi. Ce fait seroit facile à établir, et je proposerois à M. de Bourdeille de faire imprimer à mes frais un morceau entier, de peu d'étendue, en plaçant en regard les deux textes. Cette comparaison seroit la démonstration de ce que je viens d'avancer avec une entière conviction. Je puis même donner un exemple du résultat de cette épreuve, dans lequel je mets en italique tout ce qui manque dans le manuscrit de M. de Bourdeille.

« Nostre petit roi Charles VIII, petit l'appelé-je, comme
« plusieurs de son temps et après l'ont appellé tel, à cause
« de sa petite stature et débile complexion, mais très-
« grand de courage, d'âme, de vertu et de valeur; *de telle*

« *sorte que, non pas seulement les François, mais les « estrangers, lui donnèrent pour devise, sans qu'il la prist « de luy-mesme, ce vers glorieux :*

Major in exiguo regnabat corpore virtus.

« *Qui est proprement à dire : Plus grande vertu régnoit « en ce petit corps qu'on n'eust jamais pensé y pouvoir « régner.* »

Toute personne de bonne foi ne verra-t-elle pas ici que le manuscrit de P. Dupuy contient le développement d'une pensée jetée par l'auteur sur son premier manuscrit?

M. le marquis de Bourdeille peut ignorer s'il a plu à ses ancêtres de disposer du manuscrit de *mise au net* de son grand-oncle. Il est certain que le dernier manuscrit de Brantôme n'est pas en sa possession, et l'on ignore ce qu'il a pu devenir; mais il est plus que vraisemblable que les auteurs de M. de Bourdeille ont contribué à quelqu'une des anciennes éditions; on ne pourroit, sans cette circonstance, s'expliquer comment une foule d'opuscules sont parvenus dans les mains des éditeurs, et surtout le testament de Brantôme et les codiciles qui le suivent.

J'ai été forcé, monsieur, d'entrer dans quelques détails : la question que je traite intéresse les lettres; et cette considération m'assure que vous voudrez bien donner place dans votre journal à ma juste réclamation.

FOUCAULT, libraire, rue de Sorbonne, nº 9.

(*Journal des Débats du* 11 *mars* 1823.)

Au Rédacteur du Journal des Débats.

MONSIEUR,

Lorsque vous voulûtes bien insérer dans votre journal du 3 mars une lettre de moi, au sujet de la nouvelle édition que publie M. Foucault des *OEuvres de Pierre de Bourdeille*, abbé de Brantôme, j'avois connoissance du testament de cet écrivain; mais je savois aussi que la copie au net de ses œuvres qui y est décrite avoit disparu depuis assez long-temps, et qu'il n'en restoit aucune trace dans ma famille, même avant la révolution. Des recherches soigneuses ne m'avoient pu, d'ailleurs, laisser le moindre soupçon qu'il existât à la bibliothèque du Roi aucun manuscrit autographe de cet auteur; et M. Foucault, quelque intéressé qu'il y fût, l'ignoroit lui-même, ainsi que le prouve sa réponse insérée dans votre journal du 11 mars.

Depuis lors M. Foucault est cependant parvenu à découvrir dans les rayons de cette même bibliothèque du Roi plusieurs volumes d'un manuscrit autographe de Brantôme, dit de *Béthune*, d'une mise au net fort soignée, et sur lequel il paraîtroit que Dupuy a dû copier le sien, puisqu'il s'y trouve conforme. Il contient des corrections qui prouvent qu'il est postérieur au mien. Je crois donc devoir retirer une réclamation que je n'avois faite que dans l'intérêt des lettres, et qui feroit peut-être à l'édition de M. Foucault un tort de ma part bien involontaire.

Il me reste une petite observation à faire. M. Foucault

s'est trompé en disant, dans sa lettre du 11 mars, que mes manuscrits n'étoient qu'un travail préparatoire *où il manquoit des cahiers entiers;* l'ouvrage est complet, mis au net avec soin, et il n'y manque pas une page. C'est dans un travail préparatoire, que je possède aussi, que sont les pages arrachées et les feuilles volantes. Je possède même *les Rodomontades espagnoles,* qui n'existent, ni dans les manuscrits retrouvés, ni dans celui de Dupuy. Il est probable que Brantôme, en vieillissant, aura voulu faire subir à son style les modifications que chaque année, pour ainsi dire, apportoit alors au langage; et c'est ce qui l'aura décidé à faire faire une nouvelle copie de ses œuvres. Ce ne seroit pas une étude sans intérêt que la comparaison des deux manuscrits; on y trouveroit d'énormes différences, et peut-être y auroit-il à regretter l'originalité naïve et souvent la richesse du premier des deux styles. On regretteroit aussi sans doute des morceaux entiers supprimés dans le dernier manuscrit, qui par leurs détails seroient d'un véritable intérêt pour l'histoire, et que Brantôme dit *avoir leus danz une vieille chrosnyque escripte à la main, et n'avoir leus ailleurs.*

J'espère, monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre journal, et je vous prie de recevoir l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, 1er mai 1823.

Marquis DE BOURDEILLE.

(*Journal des Débats du* 11 *mai* 1823.)

A LA REYNE MARGUERITE.

MADAME,

VOSTRE MAJESTÉ a receu de si grands avantages du ciel, qu'il n'y a puissance qui ne se veuille soubmettre à la sienne ; vous le voyez, Madame, par les respects que lui viennent rendre les empereurs, roys et grands capitaines estrangers du siecle dernier, lesquels ont passé de leur pays au vostre avec leurs partisans, non pour y arborer leurs estendarts, et y faire une vaine parade de leur courage et valeur, mais bien pour s'y rendre encore le subject des victoires du nom que portez, et pour y servir de trophées à vostre royalle grandeur, de laquelle ils employent le sauf-conduit et la protection, et moy, Madame, avec eux, puisque je leur sers de maistre de cerimonies et d'interprete, par l'honneur des commandemens que j'en ai receu de Vostre Majesté, de laquelle je suis,

MADAME,

Le très-humble, très-obeissant, et très-affectionné serviteur et subject.

BOURDEILLE.

De Brantôme, le dernier de mars 1604.

PREFACE.

Je commence mon livre par les louanges et gloires d'aucuns grands capitaines et grands personnages de guerre qui ont esté de nos temps et de nos peres, et me prendray premierement aux Espagnolz et estrangers, et puis je viendray à nos François.

Et pour cet effet, à ce commencement des vies des estrangers, je veux imiter ces divins architectes lesquels embelissent leurs bastimens par les plus superbes frontispices qu'ils peuvent tirer de la matière de leur marbre blanc et de leur porphyre, ou de quelque autre belle pierre, comme il leur en vient la fantaisie, ou soit de l'art industrieux de leur main admirable, afin que l'œil au premier aspect juge la perfection de l'œuvre; mais en cecy pourtant il m'est impossible de les ensuivre du tout, car ils ont les deux choses plus necessaires, la belle matiere et l'art; et moy, je n'ay que la matiere, belle certes par le beau subject et très-hault qui se presente, mais le dire fort bas et foible.

J'apose donc à ce premier front de loüange des estrangers, le plus grand empereur qui ait esté depuis Jules Cœsar et nostre grand Charlemaigne; je le puis dire ainsy, le tenant de grands hommes, et selon ses exploicts signallez, ayant eu à faire à de si grands guerriers comme il a eu, autres certes que les ennemis de Jules Cœsar et de Charlemaigne.

VIES
DES HOMMES ILLUSTRES
ET GRANDS CAPITAINES ESTRANGERS.

DISCOURS PREMIER.

CHARLES-QUINT, EMPEREUR ET ROY D'ESPAGNE.

C'est donc Charles le Quint, dict Charles d'Austriche, dont je parle, que les anciens François de son temps, brocardans, et mesmes les Picards, qui sont grands ocquineurs (1), mot propre à eux pour dire grands causeurs, appelloient *Charles qui triche,* faisant allusion sur *Austriche :* qui triche, autant à dire qui trompe. Comme de vray, toute badine qu'elle estoit, n'estoit point mauvaise; car il a esté un grand trompeur, et un peu trop manqueur de foy.

J'ay donc si grande fiance à ce grand Empereur, qu'il couvrira l'imbecillité de ma plume par l'ombre de ses haultes conquestes et de ses exploits les nompareils.

Je diray donc de luy, comme autresfois j'ay ouy raconter à feu M. l'admiral de Chastillon, lors qu'il fust envoyé de par nostre grand roy Henry second en Flandres vers ce grand empereur Charles, comme de son

(1) Causeurs, bailleurs de balivernes en manière de singes verds, comme ceux de Chauny en Picardie, desquels parle Rabelais, liv. I, chap. 24, de *Quin*, vieux mot qui signifie un singe. (L. D.)

costé il envoya le comte de L'Alain pour jurer la trefve faite entr'eux deux, si heureuse et advantageuse pour toute la France, et si malheureuse aussi quand elle se rompist.

Advint un jour qu'en devisant avec Sa Sacrée Majesté, et tombant de propos en propos, elle vint à discourir des guerres passées et des grands capitaines qui avoient commandé, et s'en estre tant perdu qu'il n'en sçavoit plus de ces temps restez qui meritassent le nom de grands capitaines que trois, luy premierement, se donnant le premier lieu comme de raison (ainsi que fit Annibal en son pourparlé de mesme subject avec Scipion chez le roy Antiochus), M. le Connestable, oncle dudit sieur Admiral pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers (1). Non qu'il voulust faire tort à la suffisance du roy Henry son maistre; mais, pour son peu d'aage et sa jeune experience, il ne pouvoit avoir encor attaint, ce disoit-il, ce grand nom et perfection; mais qu'avec le temps, luy, qui estoit si brave et courageux, et fils de France, et ambitieux qu'il estoit, il y parviendroit fort aisement.

Il en dist autant de M. de Vandosme, de M. de Guise, et dudit sieur l'Admiral, à qui il parloit. Mais il falloit que le temps, maistre de tous arts et mestiers, leur apportast une longue experience et maturité, en ce qu'ils apprissent tousjours et continuassent leurs leçons à bien faire, sans estre divertis de leurs plaisirs, de leurs oysivetez, de maux aussy, ny de disgraces qui viennent coustumierement en guerre, et advisassent à

(1) Voyez dans le Tome II du *Menagiana* de 1715, page 152, une opinion bien différente attribuée à l'empereur Charles-Quint, touchant ce duc. (L. D.)

luy qui n'y avoit nullement espargné son corps tout royal, mol et tendre, l'y aiant abandonné comme le moindre soldat; de telle sorte qu'il n'en rapportoit qu'une fascheuse possession de gouttes qui le tourmenmentoient si fort, qu'il n'eut pas la force d'ouvrir des lettres qu'il luy presenta une autre fois du Roy son maistre; dont il luy dist, la larme à l'œil: « Vous voyez, « monsieur l'Admiral, comme mes mains qui ont faict « et parfaict tant de grandes choses, et manié si bien les « armes, il ne leur reste maintenant la moindre force « et puissance du monde pour ouvrir une simple « lettre. Voylà les fruicts que je raporte pour avoir « voulu acquerir ce grand nom, plein de vanité, de « grand capitaine et très-capable et puissant empe- « reur; et quelle recompense! »

Or, par ce discours que faisoit ce grand Empereur de ces grands capitaines, il semble qu'il nous veuille monstrer et assurer que la longueur du temps, engendrant les experiences, est du tout propre pour assaisonner et façonner un grand capitaine, comme ne le pouvant estre sans ce moyen.

Surquoy dans ce livre j'espere et veux alleguer des exemples de plusieurs bons et grandz capitaines, desquelz l'aage et vieille experience a beaucoup servy en cela, et d'autres ausquels une continuelle et assidüe pratique d'armes, encor qu'ils soient esté assez jeunes, a fort aydé à les rendre pairs aux vieillards, voire les surpasser; comme nous en avons l'exemple de ce grand Scipion, de la rodomontade qu'il fist à Fabius Maximus, lors qu'il voulust empescher le senat de luy donner la charge, en l'aage jeune où il estoit et peu praticq, d'aller en Affrique, en faisant le morceau si

gros, que c'estoit tout, disoit-il, ce que luy vieux et experimenté capitaine, ou son fils, qui estoit faict de sa main, sçauroient mordre ou digerer.

En quoy ce jeune Scipion, plein de courage et d'esprit, le renvoya bien loing avec sa comparaison qu'il faisoit, disant que tant s'en falloit qu'il voulust se comparer à eux, qu'advant qu'il fust long-temps il leur feroit telle honte, qu'en peu de temps il mettroit fin à une guerre laquelle ils n'avoient eu la valeur, le courage, l'esprit et adresse de parfaire en tant d'années qu'ils y avoient consommé avec tant de tresor public. Et de faict, ainsy que ce jeune capitaine le dist, il le tinst et le fist.

J'espere en alleguer plusieurs en ce livre, qui ont faict tout de mesme; mais advant il faut retourner encor à ce brave Empereur, lequel certes il fault advoüer avoir esté un très-grand capitaine.

Toutesfois, si l'on considere bien toutes choses, il se mist fort tard au mestier de Mars, et si advancé en l'aage, que c'est chose toute esvidente qu'il se fist de grands exploicts de guerre et fort signallez par ses lieutenans generaux en Italie, et d'aussi beaux qu'il en soit esté faict de son temps, sans jamais s'y estre trouvé.

Et c'est ce que le grand roy François luy sceut très-bien reprocher sur cela, qu'il ne le voyoit jamais en ses armées, où il l'y peut rencontrer, et là vuider leur different de personne à personne; lequel reproche possible fust cause de faire sortir l'Empereur de ses Espagnes et montz Pyrenées pour prendre le vent et charger les armes.

Ce grand Jules Cæsar en fist de mesmes, qui, arri-

vant au sepulchre d'Alexandre, se mist à plorer qu'il n'eust faict encores aucune chose signalée en l'aage auquel Alexandre avoit conquis tout le monde.

L'Empereur, pour son premier essay, certes en fist un très-signallé quand luy-mesmes en personne chassa ce grand sultan Soliman (grand certes le peut-on dire en toutes sortes) de la Hongrie, laquelle il ravageoit et pilloit à son ayse, comme il luy plaisoit, et l'achevoit de ruiner et emporter sans l'ayde de l'Empereur, qui l'eust empietté luy-mesme sans qu'il se mist à la fuitte ou à la retraitte, bien marry qu'il ne le peust combattre, car il avoit une très-belle armée, de laquelle en ayant fait la reveüe devant Vienne, il se trouva avoir nonante mille hommes de pied payez, et trente mille chevaux; car tous y avoient frayé, et pape et potentats d'Italie et d'Allemagne.

Qui plus est, il voulust le poursuivre jusques aux fins de la Hongrie, voire par delà; mais tous s'excuserent, et sur tous les Allemans, qui, pour leurs excuses, dirent ne vouloir passer outre, n'estant là assemblez ny venus que pour deffendre leurs frontieres et leur patrie, non pour deffendre ny conquerir l'autruy; dont l'Empereur en fust fort mal content d'eux, et en deprima beaucoup, ainsy que je l'ay ouy conter à aucuns vieux capitaines et soldats espagnols, qui enragoient tous de passer plus outre, selon la devise de leur brave general, lequel prist tel goust à ceste curée premiere, que despuis il fist et continua choses trèsmemorables.

Et si l'on veut croire l'opinion d'aucuns grands guerriers, et qu'on leur demande, comme j'ay veu, desquels des deux merite plus de louanges en ses actes,

ou luy ou Jules Cæsar, certes Cæsar a esté fort estimé de ce qu'il a faict en la Gaule l'espace de huict ans, si l'on veut bien considerer la vaillance de ces Gaulois, qui pourtant ont faict leurs guerres plus par le grand nombre de gens et de leurs partialitez que par leur grande valeur.

Mais l'Empereur eut affaire contre ce grand roy François et Henry II, leurs grands capitaines, leurs braves et vaillans subjectz et soldats très-bien aguerris, contre lesquelz il a plus acquis (comme je tiens d'aucuns) de gloire et de reputation, que ce qu'il a jamais entrepris et faict contre les Turcs, les Italiens, les Mores, les Indiens et les Allemans en sa guerre des protestans, tant vantée des Espagnols et autres nations. Non pourtant qu'il y demenast si souvant ny si longuement les mains comme contre les François, qui luy donnerent bien plus d'affaires que les autres, et nous en a bien donné aussi, sans pourtant nous faire ployer soubs le joug de celuy des Allemands, comme dit Louys d'Avila, qui en a escrit la guerre comme y estant, et, voulant exalter son maistre par trop, dict que c'a esté un grand cas de luy que Charlemagne demeura trente ans à subjuguer les Saxons, et l'empereur Charles n'y demeura que trois mois, print prisonnier leur principal chef, le duc de Saxe, avec d'autres de ses grandz seigneurs et capitaines; les autres furent en fuitte, et à qui sauve qui peust, comme le landgrave, lequel se retirant de ville en ville, ainsi qu'on leur demandoit ce qu'ils avoient affaire, il ne leur respondoit que, comme dict l'Espagnol, *cada raposa garda su coda*, c'est-à-dire, chaque renard garde sa queue. Voylà un bon reconfort et bon payement pour avoir tenu son party. En

fin, il fallust qu'il vint boucquer, et se rendre prisonnier à sa misericorde, demander pardon, et le prier de ne le point tenir en prison perpetuelle. Enquoy il faillit bien pour un homme d'esprit, car il se prist par sa bouche, *et così si pigliano le vulpe* (1), dict l'Italien. Car, selon qu'il demanda, l'Empereur luy promit fort bien; si que le lendemain, pensant sortir et se retirer en sa maison et ses pays, fust mis entre les mains de Guevara, maistre de camp du terze de Lombardie, luy ayant commandé le duc d'Albe, de par l'Empereur son maistre, et lui dire que pour la prison perpetuelle il luy tiendroit fort bien la foy et parole, mais non pour celle qui est prefise à quelque temps, qui pourroit monter et durer jusques à quatorze ans. Quels mots rusez et ambiguz pour tromper son prisonnier en tout honneur! Qui fut estonné? ce fust ce prince.

Ledict Louis d'Avila et Sleidan en parlent assez sans que j'en die d'advantage, lesquels pourtant ne s'accordent pas bien. Si ne sçauroit nier ledict Sleidan qu'après ceste grande victoire de bataille qu'eut l'Empereur, les villes, tant grandes que petites, n'apportassent les clefs à ses pieds, estant en son lict et siege imperial. J'en ay veu les tableaux portraicts de tels trophées peincts en taille-douce, qu'il faisoit très-beau voir.

Il gaigna ceste victoire heureuse le 24 d'apvril l'an 1548, après la feste de ce brave chevalier monsieur sainct Georges, que les Turcs reverent fort, et non d'autres saincts, comme j'en parle ailleurs.

Venant aux vespres du jour de Sainct Marc, pensez que ce brave sainct voulust combattre pour luy en sa juste querelle, de sorte qu'il fallut que le duc de Saxe,

(1) C'est-à dire: Et c'est ainsi que se prend le renard. (S.)

qui auparavant ne l'appelloit que Charles de Gand (par trop excessive derision), estant mené devant luy, et s'estant mis à genoux, luy demandast grace, et qu'il le traictast en prisonnier de guerre, l'appellant Sire, Empereur. Il luy sceut bien reprocher qu'il ne l'appelloit plus Charles de Gand, et le traicteroit comme il le meritoit, disent ainsi les Espagnolz.

J'ay ouy dire à gens qui estoient à la Cour de nostre roy Henry II, qu'avec les nouvelles que l'on y apporta de ceste grande deffaicte, on y apporta aussi par grande merveille une des bottes dudict duc, qui estoit si gros, gras et replect, qu'aucuns courtisans brocqardeurs, la voyant si grosse à toute extremité, rencontrarent là dessus qu'elle estoit propre et assez bastante pour servir d'un fourreau de bois de lict de camp.

Il se dict de ce brave Empereur que, le jour mesme de la battaille, il estoit si mal mené de ses gouttes, qu'il portoit une de ses jambes appuyée dans un linceul ou nappe attachée à l'arçon de la selle de son cheval, qui estoit un genest d'Espagne très beau. Non, il n'en devoit estre ainsi traicté, ny si tost, n'estant par trop encor advancé sur l'aage : surquoy nos farceurs et brocqardeurs françois, pour avoir revanche des mocqueurs et oguineurs (comme j'ay dict), mesmes ceux d'Arras, qui donnoient souvent sur la fripperie de nos roys François premier et Henry II, firent ceste rime pour joyeuse rencontre, et badine pourtant :

L'empereur Charles le Quint,
Ne portant hotte ne manequint,
Avec ses finesses toutes
Fust fort tourmenté de ses gouttes.

Voilà donc comme cet Empereur se met fort tard

en la dance de Mars; mais il y persevera si bien par l'espace de vingt ans, qu'il devint et fut estimé des meilleurs danseurs de la feste ou de Bellonne, tant qu'elle tint grand bal pour luy : et, s'il ne fust esté par trop tourmenté de sesdictes gouttes, il en eut faict mieux dire.

Et mesmes à la bataille et rencontre de Ranty, où où il se fist porter en littiere, n'estant point encor assez saoul de l'ambition qui l'affamoit; et là, pourtant, il fallust changer et prendre un cheval turc pour se sauver; et là aussi fust son periode, et deslors prit occasion de faire la trefve, et se devestir (par ce qu'il n'en pouvoit plus : c'estoit bien patience par force, car autrement ne l'eust pas faict, tant il estoit courageux et magnanime) de son Empire, de ses Estats et royaumes, pour se retirer en Espagne près de Valledolit, en un monastere où j'ay esté, retiré du monde, faire une vie très-solitaire.

Encor, tout religieux, demy sainct qu'il estoit, il ne se peut engarder (ce disoit on lors, et que la commune voix en couroit par tout) que quant le roy son fils eut gaigné la bataille de Sainct-Quentin, de demander aussi tost que le courrier luy apporta des nouvelles, s'il avoit bien poursuivi la victoire, et jusques aux portes de Paris. Et quand il sceust que non, il dict qu'en son aage, et en cette fortune de victoire, il ne se fust arresté en si beau chemin, et eust bien mieux couru; et, de despit qu'il en eust, il ne voulut voir la depesche que le courrier luy apporta.

Il fault certes confesser, comme j'ouys dire une fois à un vieux capitaine espagnol, que si ce grand Empereur eust esté immortel, seulement de cent ans bien

sains et disposez, il fust esté par guerre le vray fleau du monde, tant il estoit frappé d'ambition, si jamais empereur le fust. Et il avoit pris la devise des deux coullonnes avec ces mots, *plus outre,* voulant en cela braver et surpasser Hercules, qui les avoit plantées au destroict de Gibertal sur les deux montagnes qui s'y voyent encores.

Sur ce je vays faire ce compte, que je tiens du feu capitaine Bourdeille, mon second frere, et M. d'Argy, qui avoit espousé la belle Sourdis, l'une des filles de la feue Reyne : je croy qu'il vist encores, et n'y a pas long temps qu'il m'en rememora le compte; qu'à l'advenement du roy Henry second, que son regne estoit encore en paix, se trouvarent en Piedmont et à la Court quelques jeunes gentils hommes françois, ainsy qu'a esté tousjours leur coustume d'aller chercher la guerre ailleurs, et contre estrangers, quand ne la treuvent près d'eux, se faschans d'estre par trop accroppis en oysivetez, desquels estoient le seigneur de Piennes (celuy qui mourut à Theroüane), de Beaudiné, qui y mourut aussi, Estanges, qui mourut au voyage d'Allemagne, le jeune Dampierre et ledict capitaine Bourdeille, qui moururent tous deux aux assauts de Hedin, et Argy, qui vit encore et les survesquit tous.

Tous ces messieurs prirent doncques resolution d'aller en la guerre de Hongrie, et partans, les uns de Piedmont, où estoit mon frere, et les autres de la Cour, arrivarent à Vienne en Austriche, où pour lors estoit l'Empereur, et pour ce luy allarent faire la reverence, car il avoit desjà sceu leur venue.

S'estans donc presentez devant Sa cæsarée Majesté, il les recueillit tous d'un très-bon visage et très belles

gratieuses parolles; et ayant tiré d'eux l'occasion de leur voyage pour cette guerre et pour l'y servir, ne pouvant demeurer en paix pour leur jeune aage où ils estoient, il les en loüa bien fort, et les en remercia de mesmes et de fort bonne façon ; puis leur dict qu'il estoit bien marry qu'ils avoient failly à leur voyage, et n'avoient eu dequoy monstrer leur brave courage; car la trefve venoit d'estre faicte avec le Turc. « Mais, « ce dict-il, retournez vous-en, messieurs. Je vous as- « sure que vous ne serez pas plustost en Piedmont que « vous y trouverez la guerre ouverte pour Parme, où « vous trouverez de la besoigne taillée pour vous exer- « cer. Priez Dieu seulement pour ma santé et ma vie; « car, tant que je l'auray, je ne vous laisseray point « oysifs en France, et n'ayme la paix non plus que « vous autres. Je suis esté nay, faict et accoustumé « pour les armes; il fault que je les continue jusques « à ce que je n'en pourray plus. D'autre part, je cog- « nois vostre roy, issu du noble sang de France (comme « j'en suis aussi sorti): estant jeune comme il est, et « ambitieux aussy bien que moy, il n'a garde de s'a- « caignarder en oysiveté, ny aux plaisirs de sa Cour. « Jamais deux grands voisins puissans et convoiteux ne « sçauroient guieres demeurer en paix. Parquoy de- « sormais n'ayez peur d'avoir faute d'exercice pour les « armes, tant que luy et moy vivrons et bruslerons « d'envies. Vous en retournerez donc, messieurs, « quand il vous plaira, après avoir veu ma Cour, « vous estre pourmenez par la ville, et veu le pays où « voudrez aller, en remerciant vos bonnes volontez, « que je prise autant que les effects; vous promettant, « en foy de gentilhomme, que si, durant les guerres,

« vous tombez entre mes mains, ou des miens, prison« niers, en me le faisant sçavoir je vous recognoistray « cette affection et ce plaisir au double. » Et pour ce voulust sçavoir leurs noms et les faire mettre par escrit, pour s'en resouvenir, ayant pourtant ouy parler de leurs maisons, qu'il tenoit pour fort illustres et genereuses, et appella M. de Pienne son vassal, comme de vray cette maison a de grands biens en Flandres.

Ces messieurs donc, ayant pris congé de ceste grande Majesté avec force grandes caresses et honnestes offres, s'en retournarent en Piedmont, où ils ne faillirent de trouver la guerre ouverte pour Parme, comme il leur avoit dict. Et nottez qu'il leur parla tousjours en très-bon françois. Tels propos de ce grand prince monstroient bien qu'il aymoit la guerre, l'ambition et une grand gloire.

Or, laissons là ces guerres, car elles sont assez publiées par les histoires : il fault faire d'autres contes de luy.

Les François, Flamands et Allemans racontent encor aujourd'huy plusieurs particularitez de ses dicts et faicts : comme seroit entre autres l'edict qu'il fist publier au Pays Bas, que les Brabançons et Allemans ne peuvent encor oster de leur memoire ; car ce fust une ordonnance observée par toutes les dix-sept provinces, que l'on n'eust plus affaire caroux ; car, encor qu'il fust de la patrie, il n'estoit point bon biberon, (que c'est d'une belle naissance et bonne nourriture !) et sur peines de grosses amendes contre les contrevenants ; et cela à cause des grands maux qui sortoient de ces brindes ordinaires et dissolus ; tellement qu'il sembloit advis à un chacun que l'Empereur avoit bien

puny tous ses peuples, tant vallons que flamans, à cause de ses deffenses faictes de ne plus ainsy carrouser.

Pour doncques oublier le mestier à la longue que la nature leur avoit appris, devenus quinaux en leurs festins, ils s'advisarent d'esnerver cet edict prinsautier en cette façon, selon le contenu du vieux proverbe italien, *Chi ha fatto la legge, trovato l'inganno* (1) : c'est qu'aux banquetz qu'ils faisoient, ils se monstroient les uns aux autres les godets et les tasses pleines de vin, et les soustenans regardoient à qui ils les portoient et vouloient, puis s'entredisoient : « Holà, l'entendz-tu ? » Celuy qui estoit tenu de pleiger son compagnon respondoit : « Et « quoy ? » L'assaillant repliquoit : « Ce que l'Empereur « a deffendu ; » et là-dessus il falloit trinquer et faire raison. Finalement l'Empereur fust contraint de laisser hausser le temps aux bons biberons, comme ils avoient accoustumé.

J'ay ouy faire ce conte à plusieurs, et principalement à madame de Fontaines-Chalandray, qui estoit de ce temps en Flandres, fille avec la reyne Eleonor sa maistresse, et avoit tout cela veu pratiquer : on l'appelloit la belle Torcy.

Disoient encor les Allemans, Flamans, Vallons et Espaignolz, que cet Empereur avoit de coustume de saluer souvent les gibets devant lesquels il passoit ; monstrant par-là qu'il honnoroit grandement la justice, tenant en cela de son ayeule Ysabelle de Castille, qui s'esjouyssoit fort quand elle voyoit les gibetz bien garnis de malfaicteurs. C'estoit une de ses joyes : j'en parle ailleurs.

J'ay veu de mon jeune temps en Italie, et sur tout

(1) C'est-à-dire : La loi faite, fut trouvé l'échappatoire. (S.)

à Naples, les soldats espaignolz suivant les bandes, ne passer jamais devant les fourches où il y avoit des pendus et branchez, despuis les plus grands jusqu'aux plus petis et leurs mochaches, qu'ils ne levassent tous à la file le bonnet ou le chapeau de la teste comme devant une croix, et ce à l'imitation de leur Empereur.

On raconte aussi de cet Empereur qu'il beuvoit tousjours trois fois à son disner et son soupper, fort sobrement pourtant en son boire et en son manger.

Lors qu'il couchoit avec une belle dame (car il aimoit l'amour, et trop pour ses gouttes), il n'en eust jamais party qu'il n'en eust jouy trois fois.

Il aimoit le jour et la feste de Sainct Mathias et le sainct et tout, parce qu'à tel jour il fust esleu empereur, et à tel jour couronné, et à tel jour aussi il prist le roy François prisonnier, non pas luy proprement, mais ses lieutenans.

Entre toutes langues, il entendoit la françoise tenir plus de la majesté que tout autre. Quel bon juge et suffisant pour la mieux honnorer! Et se plaisoit de la parler, bien qu'il en eut plusieurs autres familieres: repetant et disant souvent, quand il tumboit sur la beauté des langues, selon l'opinion des Turcs, qu'autant de langues que l'homme sçait parler, autant de fois est-il homme; tellement que si un brave homme parloit de neuf ou dix sortes de langages, il l'estimoit autant luy tout seul qu'il eust faict dix autres.

Il fust fort curieux d'attirer à soy le dragman du grand sultan Soliman, jusques à luy proposer soubs main de grands gages et pentions: mais il estoit entre trop bonnes mains qui luy donnoient tout ce qu'il vouloit.

Il parloit distinctement et bien parfaictement dix-sept langues, qui sont grec vulgaire et literal, turc, arabe, more, tartare, persan, armenien, hebrieu, hongre, moscovite, esclavon, italien, espagnol, alleman, latin et françois; et s'appelloit Genus Bey, natif de Corfou, homme certes faict par miracle, voire incroyable qu'il eust jamais attainct ceste perfection: et l'Empereur le devoit bien estimer et desirer, puisque luy mesme parloit cinq ou six langues.

J'ay ouy dire qu'il fit traduire l'histoire de messire Philippes de Comines françoise en toutes les autres qu'il sçavoit, pour ne les pas oublier, les pratiquer, et retenir mieux ladicte histoire, et pour imiter mieux son ayeul, le brave Charles de Bourgongne, en ses faicts et conditions, et principalement en rompement de foy, pour regner à l'exemple de Cæsar, qui en disoit et en faisoit de mesmes.

Il fut nourry de très bonne heure aux affaires par ce sage M. de Chievres, que ce prudent Louys XII luy donna pour son curateur segond (car luy estoit le premier), qui l'instruisit si bien que l'on en a veu les effects et la fin.

Il fust fort haut de courage, et presumant fort de soy.

Il se dict et se list que, lors qu'il annonça la guerre aux protestans, il avoit si peu de forces au commancement, que si les autres fussent estez tels grands capitaines, vaillans et hazardeux comme luy, ils l'eussent deffaict, car ils avoient plus de forces deux fois que luy, n'ayant encores receu celles du Pape, d'Italie et de Flandres; et par ainsy son conseil luy persuadoit de temporiser: rien pour cela; par son brave cœur il hazarda tout.

J'ay ouy dire aussi que, lors qu'il vint assieger

Metz, son conseil le conseilla de l'envoyer sommer avant selon la mode de guerre. « Non, dict-il; ce seroit « une cerimonie de peu de valeur. Ce M. de Guise, ce « jeune prince, ce brave et vaillant, ne s'est point ren- « fermé leans avec si belle noblesse françoise, grandes « et deliberées forces, pour parlementer et se rendre. « Aussi ma victoire en la prise de ceste façon n'en « seroit si glorieuse; mais je la veux avoir par force et « de bravade : *Y el triumpho*, dict-il, *mas bravo sera « de haber los por mucha sangre derramada, que por « gracia y misericordia* (1). » Il y fut bien trompé. J'en parle ailleurs (2).

Or, si ce prince avoit le cœur haut, brave et valeureux, il avoit aussi l'ambition bien grande, qui le guidoit et conservoit (3) : car, ne se contentant de ce beau et specieux nom d'empereur, des terres de son empire, et de tant d'autres royaumes qu'il avoit, il fust une fois en resolution (dict l'Histoire de Flandres, et que cela y est commun) de se faire roy de toute la Gaule belgique, soubs laquelle l'on peut dire plus de trente-cinq grosses villes très-fameuses, superbes et très-magnifiques : comme Louvain, Bruxelles, Anvers, Tournay, Mons, Valenciannes, Bos-le-Duc, Gand, Bruges, Ypre, Malines, Cambray, Arras, l'Isle, Liege, Namur, Utrecq, Amiens, Bouloigne, Saint-Quentin, Calais, Reims, Treves, Metz, Nancy, Toul, Verdun, Strabourg, Mayance, Aix, Couloigne, Cleves, Juilliers,

(1) C'est-à-dire : Et le triomphe sera bien plus beau de les soumettre par beaucoup de sang répandu, que par grâce et misericorde. (S.)

(2) Dans l'éloge du duc de Guise, Tome III, discours LXXVIII. (S.)

(3) Synonymes en termes de marine, où un vaisseau qui en guide un autre s'appelle vaisseau de conserve, c'est-à-dire d'escorte. (L. D.)

et force autres, jusques à Rouen, dict l'Histoire, et la pluspart de Paris, à sçavoir, celle du costé de la Sene: toutes lesquelles places sont decorées de toutes dignitez et tiltres imperiaux, royaux, ducaux, marquisats, contez et baronies, archeveschez, eveschez, et de tous autres honneurs et degrez de preeminence.

De plus, il y a plus de deux cents villes, lesquelles, pour leurs qualitez et facultez, ont privileges de villes murées, sans un infinité de beaux et grands villages qui paressent villes, ayant clochiers, avec un peuple infini et incroyable. Tout cela est à present bien changé despuis ces guerres civiles d'Estats.

Ce n'est pas tout; car elle est embellie et enrichie de grosses rivieres navigables, comme le Rin, la Meuse, la Sene, l'Escaud, puis de très-grandes et belles forets, comme les Ardennes, Charbonniere et autres.

L'Empereur donc, tenté de tant de belles choses et d'envie, proposa à son conseil de faire un royaume tout à part pour luy; mais il y trouva des difficultez, et principalement sur la diversité des poix, mesures, coustumes, des loix et des langues, qui sont entre tant de regions et pays particuliers, lesquels l'un en l'autre en chose aucune, comme par union et vraye institution de royaume conviendroit faire, ne voudroient ceder.

Toutes ces difficultez furent debattues, mais pour cela rien; car l'Empereur en fust bien venu à bout, aussi bien qu'ont jadis faict nos roys sur le royaume de France, où il y a diverses loix, diverses coustumes, diverses mesures, divers poix et diverses langues. Mais l'encloüeure estoit en ce qu'il eust de grandes guerres de tous costez, et principalement contre ce grand roy François, valeureux comme luy, ambitieux comme luy,

envieux et jaloux comme luy, sur tout de veoir son vassal plus grand et plus riche que luy, lequel ne l'eust jamais permis, et mesmes qu'il fust venu regenter son royaume si près et aux portes de Paris. Quelque autre roy l'eust enduré : aussi bien luy rompist-il tous ses desseins en cela.

Surquoy j'ay veu disputer si c'estoit audit Empereur, comme au nom et tiltre d'empereur, il pouvoit faire et eriger ce royaume.

Aucuns disent que ce privillege appartient aux empereurs de ce faire; les autres tiennent que c'est aux papes : je m'en raporte à de plus sçavans que moy pour en faire la conclusion. Je penserois pourtant, tout tel que je suis, en faire un traicté selon ma fantaisie; mais pour ce coup je m'en deporte, craignant de me destourner trop de mon grand chemin.

Tant y a encore que, sans nostre grand roy François, voire sans son ombre seulement, cet Empereur fust venu aisement à ce desseing. Et autant de petits princes et potentats qui s'y feussent voulu opposer, il en eust autant abatu comme de quilles; et leur puissance n'y eust eu pas plus de vertu que celle des petits diablotins de Rabelais, qui ne font que greller et geller les choux et persil d'un jardin. Le pape ne luy en eust peu resister, qu'il ne fust pris dans la forteresse de Sainct-Ange, imprenable pretendue : mais pourtant, ayant affaire de luy pour sa couronne, il vint s'humilier à luy; ce qui fut très-bien et sainctement faict.

Surquoy j'ay ouy faire un conte plaisant à des Espaignols et Italiens, mesmes dans Bouloigne où fust faict ce couronnement, qu'advant y aller il y eust aucuns de ses favoris, et mesmes Espaignolz, qui sont soup-

çonneux comme singes de Cour parmy des pages, qui luy dirent qu'il seroit bien estonné qu'en faisant sa submission au pape, qu'il luy fit l'affront que fist l'un de ses predecesseurs à l'empereur Frederic, et luy mist le pied sur la gorge, en recompense de ce qu'il l'avoit faict prendre et retenir prisonnier si long temps. A quoy respondit l'Empereur : « S'il se joüoit à cela, je luy donnerois « de mon espée si estroict sur l'oreille, qu'il s'en ressouviendroit pour jamais, et l'endormirois bien pour « un long temps. » Et pourtant y songeant un peu, et ne voulant estre pris sans gantelet, il alla par devers luy, non en petit prince s'humiliant, mais en vray empereur arrogant, et avec telles forces, qu'il fit plus de peur au pape que le pape à luy, bien qu'il fust sur ses terres et en sa ville de Boulogne.

Paulo Jovio en raconte l'histoire et son entrée ; mais je l'ay mieux leue et apprise dans un livre espaignol, et que je l'ay ouy aussi confirmer à aucuns vieux capitaines et soldatz espaignolz et italiens de ces temps. Il entra donc ainsy.

Premierement, marchoient à la teste quatre mille Espaignolz tous vieux soldatz des guerres passées, lesquels menoit dom Anthoine de Leve, porté par des esclaves dans une chaire couverte de velours cramoisy, et luy très-bien en point.

Après venoient dix-huit grosses pieces d'artillerie, fournies de tout leur attirail et munitions qu'il n'y manquoit rien, estant suivies de mille hommes d'armes des vieilles ordonnances de Bourgoigne, tous bien montez et bien armez, et couverts de leurs belles et riches casacques d'armes, la lance sur la cuysse.

Puis venoient les pages de l'Empereur, qui pouvoient

monter à vingt et quatre seulement, tous superbement vestus de velours jaune, gris et violet, estant pour lors ses couleurs, montez sur de très-beaux chevaux, les uns à la genette, les autres à la commune, que les Espagnolz appelloient pour lors à la bastarde. Les pages après estoient suivis du grand escuyer de Sa Majesté, armé de toutes pieces d'armes blanches, portant en sa main droicte l'estocq de Sadite Majesté.

Puis l'Empereur marchoit, monté sur un fort beau genet d'Espagne, bay obscur, armé de fort belles et riches armes, dorées et couvertes d'un saye (ainsi l'appelle l'Espaignol) de drap d'or, l'espatile droicte pourtant descouverte, et la moitié du costé et les bras aussi, par où se pouvoient veoir les armes aisement, et en la teste un bonnet de velours noir (le livre l'appelle *un bonete de terciopelo negro* (1)), sans panache ny autre garniture. Le temps passé on en usoit ainsi souvent de ces bonnetz à cheval pour une parade, comme j'ay veu les escuyers de nos roys en porter quelques fois, quand ils picquoient les grandz chevaux devant leurs roys : mesmes le roy Charles, je luy ay veu les porter estant jeune, quand il falloit les picquer, non pas toujours, mais quelque fois.

Feu M. de Guyse, ce brave dernier mort, comparut ainsy en sa parade et entrée de camp, en un combat à cheval qui se fit un jour au Louvre aux nopces de M. de Joyeuse, sur un grand coursier qui alloit fort bien deux pas et un saut, aussi le sçavoit-il fort bien mener, ayant un bonnet d'escarlate en la teste : et il me dict qu'il l'avoit trouvé dans des vieux meubles de feu M. son pere, car de ce temps il s'en portoit

(1) C'est-à-dire un bonnet de velours noir. (S.)

fort en la teste, garny de force pierreries et de longs fers d'or, à l'antique; ce que tout le monde trouva fort beau; aussi à ce prince tout seyoit bien, tant il estoit bien nay et nourry; et pour moy, jamais je ne le vis avoir si bonne et belle grace, non de prince seulement, mais d'empereur et de roy.

Ainsy donc ce grand Empereur s'accommoda de ce bonnet sans porter le chapeau, qu'il n'aymoit pas tant que *una gorra ó gorrica*, que l'Espagnol appelle aussi ainsy: bonnet ou petit bonnet, voire de drap, qu'il portoit quasy ordinairement; et que de ces temps les bonnetz estoient fort en usage, non comme aujourd'huy les grands fads de chapeaux qué l'on porte garnis plus de plumes en l'air qu'une autruche ne peut fournir en chascun.

Il a fallu que j'aye faict ceste digression: il fault qu'elle passe par bardot sans payer peage (1).

Pour retourner encore à nostre grand Empereur, il estoit donc monté sur ce beau genet, comme j'ay dict.

Les cardinaux venoient après sur leurs mulles, et leurs grandes chappes sur eux.

Après lesquels venoient d'Astorgia, qui conduisoit la trouppe de quatre ou cinq cents gentils hommes de la Cour, les uns plus braves que les autres, et très-bien montez armez.

Suivoient encor mille cinq cens chevaux-legers et gensdarmes, tous l'armet en teste ou bourguignotte.

Et pour l'arriere-garde, trois mille hommes de pied encor tant espaignols, italiens, que lansquenets.

(1) C'est le même proverbe de la première partie des Dames galantes, p. 157, où Brantome dit: Passer par bardot. Il faut dire: Passer pour bardot. Voyez la note sur cet endroit. (L. D.)

C'estoit marché cela en brave et grand empereur, pour faire trembler la terre, ainsy qu'il fit aussi trembler le ciel lorsque son artillerie commença à tirer et faire un bruict de diable, que dom Anthoine de Leve fit bravement joüer ce jeu, et avec les arquebusades redoublées souvent de ses soldats.

Or, de narrer et desduire tout le reste de son entrée, et comme il arriva à l'eglise, ce qu'il y fit, et comme il fust receu, c'est chose superflüe puisque cela se treuve assez par escrit.

Seulement je diray, pour reprendre nostre premier theme, comment il se comporta en son obedience vers le Pape.

Quand il fust donc joinct à luy, il se mit à genoux et luy baisa les pieds; et puis s'estant levé, il luy baisa la main. Le Pape aussi tost (les siens luy ayant levé sa mitre par derriere) luy baisa la jouë. Cela faict, l'Empereur se remist encor à genoux, et le Pape avecques un grand geste de faveur (dict ainsi l'Histoire), le pria de se lever, et estant ainsy, vint un de l'Empereur, qui tira une piece d'or de la bource de drap d'or, qui la donna à l'Empereur, laquelle il offrit au Pape, en benefice de tout son pouvoir, et luy disant : « Pere saint, « graces soient rendues à Dieu de là hault, qui m'a « concedé tant de grace que je sois venu icy en toute « seureté à baiser le pied de Vostre Saincteté, et à estre « receu d'elle benignement plus que je ne merite; et « par ainsi je me mets dès ores en vostre sauvegarde. »

Quelz mots saints et rusez voylà, et quelle sauvegarde, puisque le Pape estoit en la sienne, et qu'il estoit le plus fort! De mesmes en fist le loup de la fable d'Esope, qui, faignant d'estre chassé et d'avoir peur,

se vint rendre en la sauvegarde de sa commere madame la chievre, et après la mangea ; car elle vouloit faire de la gallante avec luy. Mais nostre Empereur ne fist pas de mesmes sur le dernier poinct ; et ne fault pas doubter pourtant que si le Pape eust voulu abuser de son auctorité, que l'Empereur ne l'eut faict sauter hault comme une mitaine (1). Et voylà pourquoy il fut très-sage et bien advisé de s'estre bien accompagné.

Aussi fut sage le Pape quand il luy dict : « Ta « Cæsarée Majesté (c'estoit un grand mot, celuy là, du « Pape) et ta veuë m'a esté fort desirée ; et pour ce je « rendz graces à Dieu de vous avoir veu et receu, non « comme elle merite ; et par ainsi nous nous mettons « en sa garde. »

C'estoit bien dict au Pape celà, de se mettre en sa garde, et sans feintise, comme l'Empereur avoit dict la sienne.

Cela dict, le maistre des cerimonies haussa l'Empereur et le mist auprès du Pape, près duquel ne demeura guieres, et s'en alla avec les cardinaux pour parfaire le reste de ses cerimonies : et puis, avant que se departir du tout, firent une grande amitié et reconciliation, comme il se voit par escript.

Et par ainsy cet Empereur demeura fort content, n'ayant rien eu tant en affection que ce couronnement

(1) Comme la voile du milieu, appelée communément misaine. Elle n'est jamais sans quelque agitation plus ou moins grande. (L. D.)

Cela paroît amené de bien loin. Peut-être seroit-il plus naturel d'entendre simplement aussi haut et facilement qu'on fait sauter un gant ou une mitaine. Quoi qu'il en soit, voilà un proverbe qui n'est ni dans Oudin, ni dans de Backer, ni dans Le Roux, ni dans nos Dictionnaires généraux (S.)

pour plusieurs raisons, et principalement qu'il n'estoit que my empereur, et ne l'appelloit on que l'esleu empereur, non pas les Espaignolz, qui l'appelloient fort bien tout à trac *emperador*, sans le my-partir.

Ce ne fut pas tout; car encore dict-on qu'il se voulut faire couronner empereur du nouveau monde; mais il n'estoit pas bien encor achevé d'estre conquis, de la façon que le temps et les guerres qui s'y sont faictes en ayent achevé les conquestes; où les Espagnols certes y ont acquis de belles reputations, et non sans grandes peines que nous autres François n'eussions peu souffrir, tesmoing la Floride et autres petites terres de sauvages, que n'avons sceu guieres bien gaigner ny garder; au lieu que les Espagnols, n'estans que petites poignées de gens, y ont faict des effects et des miracles fort estranges, non pas seulement en leurs premieres conquestes soubs l'Empereur, mais soubs le roy Philippes, qui se sont eslargies estrangement sans aucunes seditions et revoltes, comme fust celle de Francisque Pizarre, ce brave et vaillant capitaine. J'en parle ailleurs.

Ce ne fust aussi sans grandes effusions de sang sur ces pauvres Indiens, dont on en blasme fort les Espagnolz, qui n'avoient pas tant de tort qu'on diroit bien; car ces barbares, quand ils les trouvoient à l'escart, n'en avoient aucune commiseration, jusques à les manger; et, par ainsi, faut que la cruauté soit compensée par cruauté.

De sorte qu'il se dict et se treuve par escrit que ces Indiens estans ainsy si cruellement traictez, s'advisarent de se faire baptiser et se faire chrestiens pour n'estre plus subjects à ces tourmens cruelz. Et s'y en abordarent tant à ce saint mystere, que force Espagnolz

furent contraincts de presenter requestes aux magistratz de l'Empereur, que les prestres et les moynes n'eussent plus à tant baptiser de personnes, d'autant qu'ils ne pouvoient plus trouver d'esclaves pour fournir au travail et cavement des mines.

Voilà un plaisant traict! Que si on l'eust faict du regne de ceste bonne et devote la reyne Ysabelle de Castille, elle les eust tous faict mourir pour telle requeste; n'estant son intention de conquerir ce nouveau monde, sinon d'autant pour gaigner et reduire ces pauvres ames qui estoient du tout perdües, tant elle estoit bonne et devote chrestienne. Ceste requeste pourtant estoit plaisante pour un leger chrestien.

Or, pour reprendre encor ceste conqueste, c'a esté une très-grande richesse, non pas seulement pour l'Espagne, mais pour toute la chrestienté qui s'en est quasy saoullée, n'ayant auparavant que fort peu de mines d'or et d'argent.

Aujourd'huy il y a parmy la chrestienté, voire ailleurs, plus de pistolles de deux et de quatre qu'il n'y avoit, il y a soixante et dix ans, de petits et simples pistolets, de doubles duçats à deux testes de la reyne Isabelle et Ferdinand son mary.

Il n'y en pas tant certes comme de la premiere descouverte par Christophle Coulon soubz ce roy et reyne, tesmoing M. de Chievres, qui, pour cela, en esmeut une sedition en Espagne, comme chacun sçait; mais on a reduict aujourd'huy toutes ces belles et fines pieces en autres especes augmentées et falsifiées.

Si fay-je ce conte, que lorsque je vins d'Espagne, y estant allé pour mon plaisir voir le pays et la guerre, et le siege du Pignon de Belys, je vins trouver le Roy et sa

Cour à Arles en Provence; ainsy que j'entretenois la Reyne mere à son souper, elle me demanda si j'avois esté en Seville, et si j'y avois veu arriver la flotte des Indes, et combien on l'estimoit. Je luy dis que je l'avois veuë, et qu'on l'estimoit à vingt millions d'or, moitié pour le Roy et moitié pour les marchands. Lors elle me dict « : M. de Savoye, qui estoit lors à la Cour, « m'a dict qu'il ne falloit pas tant vanter toutes ces flot- « tes qu'on diroit bien, car elles coustoient plus au « roy d'Espagne qu'elles ne luy revenoient. »

Je ne sçay pas pourquoy M. de Savoye disoit cela à la Reyne, ny à quelle finesse et intention; car, sans ces flottes et commerces des Indes, le roy d'Espagne n'eust sceu fournir à tant de frais qu'il luy a falu supporter tant qu'il a regné, qui çà, qui là, et surtout en ces guerres de Flandres.

Or, tant y a, quoy que dict M. de Savoye, ce sont esté de grands tresors qui sont sortis de là despuis cent ans; et M. de Savoye s'en est bien ressenty luy-mesmes, et tous les jours tout le monde s'en ressent.

Ce n'est pas tout; car les perles et pierreries nous sont si communes, que les moindres femmes de nos Cours et de nos villes s'en ressentent et s'en parent mieux que ne faisoient, il y a cent ans, nos princesses et grandes dames; et tels marchands y a-il en Espagne et Portugal, qui ont plus de belles pierreries et perles que ne valoient du temps passé les bagues de la couronne.

Tesmoing la belle et incomparable perle de cet Hernand Cortez qu'il raporta des Indes, sur laquelle il fist graver ces mots : *Inter natos mulierum non sur-*

rexit major (1), pour si monstrueuse grandeur et grosseur qu'elle revenoit à la grosseur d'une poire. Bien certes dissemblable à celles de Cleopatre, dont je parle ailleurs; laquelle il perdit despuis devant Alger, la monstrant à un de ses amis, et par malheur estant sur le tillac de son navire, tumba dans la mer, et ne la peut jamais recouvrer, quelque recherche et pescherie qu'il peust faire : punition possible divine, pour avoir donné à une chose profane une subscription de nostre Escriture saincte. Il ne la voulust jamais vendre ny mettre à prix, non pas mesmes à l'Empereur, la reservant pour en estrainer la femme qu'il vouloit espouser.

Ce Ferdinand (2) fust certes grand capitaine, qui conquesta le royaume de l'empire de Montezzuma pour l'Empereur son maistre. Or, si ceste perle se perdit et se coula dans la mer, et disparut des yeux des hommes indignes de posseder un miracle de nature, elle presagea la perte de la belle ame et du beau corps de nostre grand Empereur, ainsy que les Africquains appellent leurs roys et empereurs pierres precieuses, pour estre receuillies au ciel, et y servir de quelque lumineuse estoille, d'autant que les grands princes sont en ce monde comme estoilles qui donnent influence à tous leurs peuples.

S'il eust peu accomplir un desseing qu'il avoit de se faire pape, comme il vouloit, il eust encore mieux esclairé le monde comme estant tout divin ; mais il ne peut pas par les voix des cardinaux comme fust le duc Amedée de Savoye, qui fust esleu, et puis se re-

(1) C'est-à-dire : Entre les fils des hommes il n'y en a point de pareille. (S.)

(2) Le même Hernand Cortès dont il vient d'être parlé. (S.)

tira en son monastere de Ripaille, et fit l'empereur aussi au sien; lequel pourtant j'ay ouy dire que s'il eut eu encor des forces du corps comme de son esprit, il fust allé jusques à Rome avec puissante armée, pour se faire eslire par amour ou par force; mais il tenta ce dessein trop tard, n'estant si gaillard comme d'autres fois; aussi que Dieu ne le permit; car il vouloit rendre le papat hereditaire (chose pour jamais non ouye) en la maison d'Austriche.

Quel traict, et quel homme ambitieux voylà! Ne pouvant donc estre pape il se fist religieux. C'estoit bien s'abbaisser.

S'il eust au moins tasté de ce papat comme ce duc, encor mieux pour luy, et eust peu dire en mourant qu'il avoit passé par tous les degrets de la bonne fortune, et pris tous les ordres de la grandeur.

Toutesfois, pour le meilleur de son ame et de son salut, il fist mieux de se rendre ainsy religieux, quasi à demy sainct, et non par dissimulation, et non aussi ainsy que me dit une fois un soldat espagnol à Naples, d'un qui faisoit ses pasques, en me le monstrant du doigt : *Señor, mira tal con su pascua; que voto á Dios es una pascua disimulada* (1).

Mais je croy que la conversion et religion de cet Empereur ne fust jamais dissimulée; car il en porta l'habit très-austerement deux ans quelques mois; et bien souvent se foüettoit d'un foüet de penitent.

Advant que se reduire, il avoit près de sa personne ce grand hypocratiste et anatomiste, voire fisionnomiste, André Vesalius, medecin flaman très-fameux, natif de

(1) C'est-à-dire : Monsieur, voyez cet homme faisant sa pâque : je vous jure que c'est une pâque de pure hypocrisie. (S.)

Bruxelles, qui s'advança de luy dire souvent qu'il n'avoit plus guieres à vivre.

De plus, il avoit un grand predicateur espaignol qui preschoit ordinairement devant luy, qui l'exhorta de telle façon, luy cria et lui repeta tant de fois devant tout le monde qu'il falloit mourir un jour, et tost, après tant de battailles gaignées, espandu tant de sang, causé de tant de maux pour son ambition, et qu'il en falloit faire penitence, autrement Dieu s'en pourroit irriter contre luy.

Tout cela l'un sur l'autre, et que Dieu desjà commença à le frapper en sa conscience, fist qu'il se resolut de faire le sault, maugré luy pourtant, et de resigner l'Empire à son frere Ferdinand, et tous ses royaumes à son fils. Et pour ce il fit solemnellement assembler ses estatz à Bruxelles, dont j'en parle ailleurs au discours de la reyne d'Hongrie (1), qui estoit assise lors près de luy, comme gouvernante de ses Pays-Bas. Voylà pourquoy je m'en desiste ast heure d'en parler, car ce ne seroit qu'une redicte.

Et s'estant ainsi desfaict de tous ses royaumes, Estats et terres, il ne se reserva pour tout que l'usufruict de Castille, et la surintendance des commanderies, pour recompenser ses anciens serviteurs. D'autres disent encor qu'il ne se reserva que cent mille escus sur ladicte Castille.

J'ay leu dans un petit livre faict en Flandres, inscript l'*Apologie du prince d'Orange* (2), une chose estrange que je ne veux ny puis croire, ny estre croyable, estant

(1) Tome V, discours VIII, art. 4. (S.)

(2) C'étoit dans un autre ouvrage imprimé en 1582 sous ce titre: *Discours sur la blessure de monseigneur le prince d'Orange.* (L. D.)

faicte des ennemis du roy d'Espagne, possible aussi ce pourroit estre (je n'affirme rien, sinon ce que j'ay veu, et bien certainement sceu), et que, de cent mille ecus reservez ou autre revenu, le Roy son fils luy en retrencha les deux parts : si bien que la pluspart du temps il n'avoit le moyen de vivre, ny pour luy, ny pour les siens, ny pour donner ses aumosnes et d'exercer ses charitez envers ses vieux serviteurs et fidelles soldats qui l'avoient si bien servy; ce qui luy fust un grand despit et crevecœur qui luy advança ses jours.

Il mourut en l'aage de cinquante-huit ans (peu vescu certes), et ne demeura religieux que deux ans et quelque mois, comme j'ay dict.

Ce livre dict bien pis, qu'il fust une fois arresté à l'inquisition d'Espagne, le Roy son fils present et consentant de desenterrer son corps et le faire brusler comme heretique (quelle cruauté!), pour avoir tenu en son vivant quelques propos legers de la foy, et pour ce estoit indigne de sepulture en terre saincte, et très-bruslable comme un fagot, et mesmes qu'il avoit trop adheré aux opinions et persuasions de l'archevesque de Tolede, qu'on tenoit pour heretique; et pour ce, demeura long-temps prisonnier à l'inquisition et rendu incapable et frustré de son evesché, qui vault cent à six vingts mille ducats d'intrade : c'estoit bien le vray moyen pour faire accroire qu'il estoit heretique, et pour avoir son bien et sa despouille. Moy estant en Espagne, il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit esté encarceré. J'ouy dire qu'on luy faisoit tort, et qu'on luy faisoit accroire qu'il avoit mangé le lard pour jouir de ce bon revenu. J'ay ouy dire que despuis il fust envoyé querir par le pape et mené à Rome, et mis dans

le Castel, où il fust trouvé innocent, déclaré absous. Pour fin, ce fust une terrible deliberation contre le corps de ce très-auguste empereur et sa très-illustre memoire.

J'adjousteray encor ce mot à la fin, et à sa reduction, qu'alors, et en ce mesme temps, il se fist d'estranges metamorphoses, plus qu'il ne s'en void dans celles d'Ovide: que le plus grand mondain, ambitieux, guerrier du monde, se voüa et se rendist religieux; et le pape Paul IV, dict Caraffe, qui avoit esté le plus austere theatin, devot et religieux, se rendit mondain, ambitieux et guerrier.

Il se fist de ces temps (dont bien m'en souvient) une comparaison de la grandeur dudict Empereur à celle de l'ancienne Rome, pour y avoir eu quelque sympathie: car, tout ainsy que ceste ville, la plus triumphalle des cinq parties du monde, après sa gloire qui l'a tousjours accompagnée despuis sa fondation jusques au temps de Constantin; après avoir esté la glorieuse demeure des empereurs, qui l'ont gorgée de triumphes, trophées, richesses, et de toutes sortes de grandeurs et splandeurs; après avoir faict trembler toutes les plus glorieuses provinces de cette terre, et s'estre fait recognoistre comme un seul soleil posé au milieu de l'Italie, principale piece de la masse de tout cet univers; outre plus, s'estre faict marquer pour cisterne toute plaine de sang humain, duquel emprès encor s'est abreuvé en ses guerres civiles: après, dis-je, tout cela, devenant sur son declein vieille et lassée, quitta toutes ses bombances et pompes venteuses pour espouser une repentance tranquille, saincte et religieuse, comme elle a faict y recevant le très-saint pere spirituel, pasteur et chef, pour passer

le reste de ses années sous l'obeissance de ses saincts commandemens; et tout ainsy qu'elle a commencé par un pasteur, aussi finira-elle soubs un pasteur. Ainsy Charles le Quint, tant de fois auguste, après avoir affronté les roys ses voisins, foudroyé toutes les parts de l'univers, deffaict tant d'armées, faict mourir tant de millions de personnes, ensanglanté les mers et la terre, pris un pape et un roy de France, triumphé d'eux, et voyant qu'il n'en pouvoit plus, se retira au service de Dieu, se soubsmettant à ses saincts commandemens pour les observer, et aussi pour prattiquer le proverbe : *De mozo diablo viejo hermitano*, de jeune diable vieux hermite.

Or, c'est assez parlé de luy, encores trop; car les livres en sont pleins de sa vie particuliere, et mesmes on dict qu'il en fit un livre de sa main, comme Jules Cæsar en son latin. Je ne sçay s'il l'a faict, mais j'ay veu une lettre imprimée parmy celles de Belleforest, qu'il a traduicte d'italien en françois, qui le testifie, et avoir esté tourné en latin à Venise par Guillaume Marindre : ce que je ne puis bien croire; car tout le monde y fust esté pour en achepter (1) comme du pain en un marché en un temps de famine; et certes la cupidité d'avoir un tel livre si beau et si rare, y eust bien mis autre cherté qu'on ne l'a veüe, et chacun eut voulu avoir le sien.

Il fault maintenant faire fin aux loüanges de ce grand Empereur : et qui les voudroit encore mieux apprendre,

(1) Brantôme a cru mal à propos que Ruscelli, qu'il cite, parle de ces *Mémoires de Charles-Quint*, comme ayant été imprimés à Venise. Cet auteur dit seulement qu'ils y furent traduits en latin par Guillaume Marindo. (L. D.)

il faudroit lire les belles subscriptions qui luy furent données aux superbes obseques que le roy Philippes son fils luy fist faire à Bruxelles, en l'eglise de Sainte-Gulde, desquelles j'en ay veu et eu le portraict faict en taille-douce.

Entr'autres magnificences, il y avoit un navire très-grand, qu'on faisoit aller par gentil artifice parmy les ruës, lequel estoit tout à l'entour chargé de beaux tableaux representans ses victoires, y estant d'un costé escrits ces mots : *Afrique ruinée, Gueldres prise, la mer seure, Tremisen restably, Soliman chassé.* Au costé gauche, on lisoit : *Monde nouveau trouvé, Milan recouvert, l'Allemagne et Boheme appaisées, Moron et Coron forcez, Thunis pris et restitué, et les captifs ramenez, la foy plantée en Indie.*

Apres ce grand vaisseau marchoient deux colonnes, posées sur deux grands roches, tirées par des Tritons, qui disoient qu'à bon droict pour devise il les avoit prises ; car, comme heros, il avoit dompté les monstres, et si avoit passé plus avant et plus outre.

En apres marchoit le Roy avec son grand deuil, M. de Savoye, et apres tous les grands princes, seigneurs, chevalliers de son ordre de la Toizon, et ambassadeurs, tous en deuil, avecques les enseignes et armoyries de tous ses royaumes et seigneuries.

En l'eglise, on y voyoit d'un costé et d'autre escrit en belle et grosse lettre ce qui s'ensuit :

« A l'empereur Cæsar Charles cinquiesme, religieux, « heureux, auguste des Gaules, grand des Indes, grand « de Thunis, grand d'Afrique, grand de Saxe, grand « victorieux et triumphant de plusieurs nations. Com« bien que les choses par luy faites par mer et par terre,

« sa singuliere humanité, son incomparable prudence, « sa tresfervante religion, soient assez cogneues au « monde, toutesfois, la republique chrestienne, pour « la memoire de sa justice, pieté et vertu, a desdié ce « navire, pour avoir à nostre monde descouvert un « autre monde, et adjousté au nom chrestien plusieurs « nations estranges, et accreu l'empire d'Espagne de plu- « sieurs royaumes et provinces; pour avoir pris un pape « et un grand roy françois; pour avoir preservé l'Alle- « magne de cent mille chevaux et trois cent mille hommes « de pied, avec lesquels Soliman, empereur des Turcs, « vouloit envahir cette region; et pour avoir entré avec « armée navale dans la Morée, et pris Patras et Coron, « ville turquesque; pour avoir surmonté le tyran Barbe- « rousse en bataille près Cartage, lequel estoit accom- « paigné de deux cens mil hommes de pied et de soixante « mil chevaux; pour avoir chassé deux cens galleres et « plusieurs vaisseaux de corsaires, et pris le fort de La « Gollette avec Thunis et Hypone la Royale; pour « avoir pris le royaume de Thunes, et rendu tributaire « à la couronne d'Espagne; pour avoir de là ramené « libres en leurs pays vingt mille ames chrestiennes « captives; pour avoir rendu le royaume de Thunes à « son roy; pour avoir par armée navalle dompté l'A- « frique, Havre tres renommé de la Barbarie, avec les « villes de Suaze, Monestayre, Dupée, et autres mari- « times, et les seigneurs d'icelles faicts tributaires; pour « avoir rompu par deux fois deux armées de Turcs « courans nos mers; pour avoir rendu la mer seure « contre les courses ordinaires des pirates; pour avoir « remis la republique de Gennes en son ancienne li- « berté; pour apres avoir chassé six fois les armées

« ennemyes, et trois fois en bataille deffaict les ennemis, remis par deux fois à l'Empire le duché de Milan, et par une fois restitué au duc; pour avoir, avec une promptitude incroyable, forcé la ville de Dure, et reduict soubs sa puissance la duché de Gueldres; pour avoir reprimé plusieurs peuples d'Allemagne et provinces esmouvans le tumulte et sedition, forçant leurs villes et chasteaux; et, par ampres la prise des chefs de leur armée, pacifié l'Allemagne; pour, luy estant empereur, avoir passé le fleuve d'Albis, et apres avoir vaincu en bataille ses ennemis et les villes reduites soubs son obeissance et puissance, et leurs chefs rendus captifs, estre de là revenu victorieux; pour avoir, de son bon gré, contre les ennemis du nom chrestien, et contre les chrestiens, sinon forcé, et en se garentissant de ces outrages, prins les armes.

« A trespuissant catholique et tresbon prince, ceste mesme republique chrestienne, affectionnée à Sa Majesté, a posé ces titres et trophées, adjoustant à son tombeau les marques et enseignes de ses royaumes, et les tableaux des nations subjuguées.

« A nostre seigneur empereur Cæsar Charles, religieux, heureux, auguste, roy de plusieurs royaumes triumphans, de plus mil victorieux des Indes, victorieux de Libie, victorieux des Mores, victorieux des Turcs, liberateur d'Allemagne, liberateur d'Italie, liberateur de la mer, liberateur des captifs, pacificateur de l'Allemagne, pacificateur de l'Italie, pacificateur de l'Espagne, pacificateur de la mer, restablisseur de plusieurs princes, arbitre de plusieurs princes.

« Et à très-glorieux prince des catholiques la repu-
« blique chrestienne a desdié cecy, pour exemple de
« justice, de clemence et de force. A son tres-religieux
« fils de Dieu, tresbon et trespuissant, un seul en tri-
« nité, le peuple chrestien vous consacre ces titres et
« trophées, pour la memoire des gestes de Charles Cæ-
« sar Auguste, lequel vous avez faict empereur des
« Romains, et roy de plusieurs royaumes, la pieté,
« justice, clemence, prudence, magnanimité et force
« duquel est admirée par tout le monde. Iceluy a, par
« vostre conduite, augmenté cet empire et ses royau-
« mes, laissant l'un à son frere, et les autres à son fils,
« avecques un exemple de ses vertus. »

Voyla les faicts et loüanges de ce grand Empereur, et le nompareil despuis Charlemagne.

Ces escriteaux et tableaux sont faicts à l'antique, qui en ont d'autant meilleure grace, comme un que j'ay veu et leu d'autres fois à Rome de ce grand Pompée, qui est tel, et qui ne monstre tant de titres que celuy de nostre empereur.

Pompeius, Sicilia recuperata, Africa tota subacta, magni nominis Judæa capta, ad solis occasum transgressus, erectis in Pyreneo trophæis opid. D. CCC. L. XXX VI. ab Alpibus ad fines Hispaniæ erectis Sertorium domuit. Bello civili extincto iterum triumphales currus eques romanus indixit. Deinde, ad tota maria et solis ortus missus, non seipsum tantum sed patriam coronavit.

Or, quant au tableau de la prise de nostre Roy, celuy-là ne fust si immodeste ny si scandaleux qu'un qui fust faict à Rome par l'ambassadeur d'Espagne qui y estoit pour lors, lequel fut si indiscret et insolent, que,

venant à celebrer ces mesmes funerailles dans l'eglise de Saint-Jacques, entr'autres tableaux avoit representé au naturel le roy François pris, lié et garotté comme un criminel, et entourné de force satellites : ce qui despita si fort aucuns braves François qui estoient pour lors à Rome, qu'ils entrerent la nuict par subtil moyen dans l'eglise, et mirent ledit tableau en cent pieces, et tous les autres representans les autres trophées de cy-dessus monstrez; et n'en fust autre chose, sinon que les Espagnols en cuydarent enrager. Le Pape, et plusieurs cardinaux et braves seigneurs romains, le trouvarent fort bon. J'arrivay au bout de deux ans à Rome la premiere fois que j'y allay, où l'on m'en fist le compte : et disoit-on que le valeureux et genereux le cardinal du Bellay avoit faict faire le coup, estant trop obligé à ce roy et à la France pour l'endurer. C'estoit mal recompenser les grandes honneurs et pompes que le roy Henry II luy desdia et fist faire en la grand eglise de Nostre-Dame de Paris, et autres principales eglises du royaume. Pour quant aux tableaux et trophées, je n'en parle autrement, sinon que si l'excellent peintre qui les fit et les a bien representez, le grand ouvrier, qui fust l'Empereur, en donna les bons et vrays subjects, et luy en fournit de bonnes couleurs, fors en l'entreprise d'Alger, laquelle il fallit par une trop depiteuse conjuration de tous les elemens, qui furent contre luy en un si sainct, chrestien et beau dessein. Et eust-on dict qu'ils le faisoient à l'envy, mais par sur tous le ciel et l'air, qui ne firent autre chose que plouvoir : et la mer s'irrita et s'enfla de telle sorte, qu'on eut toutes les peines de gaigner la terre; jusques là que, pour l'appaiser, falut jetter dedans tout ce qu'on

avoit de bon de chargé, fors les hommes, car les quites et chevaux n'y furent espargnez, tant genets d'Espagne, que beaux coursiers du regne, et autres si beaux, si bien choisis, et si genereux, qui avoient tant valu et cousté, qu'il n'y eust cœur qui n'en fust blessé de pitié et de deuil, de les veoir nager en plaine mer, la fendant à la nage, et s'efforçant à se sauver, si bien que desesperez de la terre, pour en estre trop loing, suivoient de veue et de nage, tant qu'ils pouvoient, leurs navires et leurs maistres, qui les regardoient piteusement perir et noyer devant eux.

J'ay ouy raconter à de vieux mariniers de ces temps à Genes, que la chose qui leur attendrist plus le cœur en tels naufrages apres les hommes, c'estoit ce piteux spectacle de chevaux; et ne tenoient conte, ny faisoient douleur d'autres despouilles tant que de celles là.

Paulo Jovio en conte prou, mais je l'ay ouy encor mieux dire à d'autres, et comme l'Empereur se despita de ceste male advanture, maudissant cent fois ciel, astres et mers, voire la terre, qui luy avoient esté si contraires. Aussi eut-il grand tort de s'estre advancé dans ce temps, et n'eust un peu temporisé pour une autre plus douce saison que de cet autonne si pluvieux et orageux, et n'avoir creu ses grands capitaines, tant de terre que de la mer, qui l'en dissuadoient. « Mais quoy! disoit-il, pourquoy Dieu ne l'eust-il fa-« vorisé en une si saincte, juste et chrestienne entre-« prise, qu'il devoit faire croire ceste fois au monde « que rien n'est asseuré qu'apres le coup faict. »

Les François, bien aises pour lors d'un tel desastre arrivé, en firent ceste ryme en forme de dixain, par mocquerie, et mal à propos, certes.

L'aigle, voulant tromper la salamandre
Et la surprendre, parurent autour d'elle
Les fœus ardans, qui la sceurent deffendre.
Parquoy, craignant de brusler-là son aesle,
Reprit en mer une voie nouvelle.
Mais, ne pouvant aux siens (1) dissimuler
Son double cœur, qu'elle vouloit celer,
Fut d'eux battue, et baignée de sorte,
Qu'elle ne peut nullement revoller,
Et presqu'autant luy valust estre morte.

J'ay trouvé ceste ryme dans de vieux papiers de nostre maison : laquelle ryme fust esté bonne si elle n'eust touché le mal du chrestien, et le bien de l'infidele.

Je faicts à ceste heure fin de ce grand Empereur et de ses louanges, bien qu'en cent endroicts de mes livres je parle de luy.

DISCOURS DEUXIESME.

MAXIMILIAN II, ET FERDINAND I, EMPEREURS.

Or, ce grand Empereur succeda à l'Empire par la mort de l'empereur Maximilian son ayeul, lequel, et jeune et aagé, fust grand capitaine ; car, quand il n'auroit faict autre chose que de s'estre depestré en son jeune aage des menées, des ruses, des entreprises et des mains bonnes, par guerres, par finesses, du roy Loüis XI, il fist un beau coup : car j'appelle celui grand capitaine, qui, ayant en teste et affaire

(1) Vents, apparemment. (S.)

avecques un autre grand son pareil, ne s'en estonne point, lui tient visage, et lui faict penser à sa conscience, aussi bien que l'autre à luy. Et fault advoüer que madamoiselle de Bourgoigne ne se pouvoit mieux marier.

Ce mariage de lui et d'elle fust fort sortable; car, s'il estoit beau et brave prince, elle estoit aussi fort belle, comme j'en ay veu le portraict au naïf, et bien honneste, bonne et douce, et qui ne meritoit point les maux et les affroncts que les siens et les autres lui firent. Mais, apres avoir espouzé ce gentil prince, elle se revira bien : aussi, lors qu'on parloit de plusieurs mariages pour elle, sa dame d'honneur, madame de Ravastain, tres sage dame (il parut en sa nourriture), et qui avoit estée sa gouvernante, disoit tousjours qu'elle vouloit un homme pour sa maitresse, et non un enfant.

J'ay leu en un livre de la *Chronique de Guienne*, que le roy Louis ne fist jamais telle faute que de ne la marier avec le comte Charles d'Angoulesme, qui l'eust emportée infailliblement s'il eust voulu; car la pauvre princesse ne sçavoit à quel party recourre, ny quel saint prendre pour son patron et protecteur, et eust pris celuy-là; mais ce n'estoit pas ce que vouloit ledict Roy.

Il estoit trop ambitieux et jaloux de la grandeur d'autruy, et mesmes de son vassal, qu'il n'eust pas voulu estre si grand, et faire du compagnon avecques luy, et l'eust aymé mieux le ruiner que l'agrandir : il n'avoit garde de faire le coup.

Il valut mieux donc pour ceste belle Infante d'espouser ce Maximilian, qui, pour peu de temps, environ

cinq ans, luy fist de beaux enfans, l'un, Philippe, archiduc, et l'autre, madame Marguerite de Flandres, l'une des belles du monde pour lors. Il en fist deux autres, dict l'histoire de Flandres, mais ne vesquirent guieres.

Dit aussi que cet honneste mary et honneste femme s'entr'aymoient uniquement; de sorte que, tant qu'elle vesquit, elle luy donnoit tout ce qu'il vouloit, et disposoit privement de ses biens et revenu pour entretenir ses liberalitez; car il estoit fort liberal, et elle aussi.

Elle mourut d'une cheutte de cheval, où elle s'aymoit fort, pour tenir aussi compagnie à son mary qui la regretta fort : car, apres sa mort, il ne peut pas bien disposer de son revenu comme auparavant, ayant esté reglé par les estatz. Et elle faisoit tout comme dame souveraine et seule heritiere.

Il estoit d'un grand cœur et remply d'entreprises, lesquelles il ne pouvoit executer à faute des moyens, pour lesquels il estoit fort changeant : car, pour en avoir, il en prenoit de qui luy en donnoit : et pour ce aisement et souvent il rompoit sa foy, comme il fit à nostre roy Charles huitiesme, à son retour de son royaume de Naples, et au roy Loüys XII, qu'il quicta pour se joindre avec le roy d'Angleterre, qui l'entretint en ceste derniere guerre de Picardie, et la journée des Esperons, que dict l'histoire, et la moitié de son armée, voire toute, jusques à son vivre et au train de sa maison.

Il eust cet heur et la gloire de gaigner sur nous deux battailles, celle de Guignegate, et celle des Esperons.

Il s'associa avec le roy Loüys XII pour faire la guerre aux Venitiens, que nostre Roy espoussetta bien

à bon escient; et en peu de temps luy recouvra ses villes qui tenoient de l'Empire, les luy rendist fort fidelement, sans que l'autre y fist de grandz frais du sien, ny grand assistence de sa personne, sinon pour recouvrer Padouë, qu'il avoit laissé perdre : et, pour la recouvrer, luy envoya M. de La Palisse avecques une gente armée et bien deliberée; mais luy n'y demeura guieres, bien que le siege durast deux mois quelques jours; car, estant sur le poinct de donner l'assault et de l'emporter, il n'y voulut employer que les François (pensez pour s'en deffaire mieux), et sur ce espargner ses seigneurs et grands gentils hommes allemans. Voyez le roman de M. de Bayard (1), qui en parle mieux que tout autre livre que j'aye veu, et du levement de ce siege, et comme ledit Empereur usa de son accoustumée liberalité envers M. de La Palisse, lieutenant là pour nostre Roy, et envers les principaux capitaines qu'y estoient.

Il estoit fort loué de ses liberalitez, dict le livre, et qu'il n'estoit possible de trouver un prince plus liberal et bon, selon sa puissance.

Un mal, dict-il, avoit-il en luy, c'est qu'il ne se pouvoit fier en personne, et tenoit à part luy ses entreprises si secrettes, que cela luy avoit porté beaucoup de dommage en sa vie; si est-ce qu'en ce voyage et siege de Padoue, cela luy nuisit par trop, pour s'estre fié à un segnor Constantin, grec, qui le gouvernoit et le trahissoit, comme mondit sieur de La Palisse le voulut combattre sur cela.

Or, c'est assez parlé de cet Empereur, lequel nous fist bien du mal tant qu'il vesquit, et par sa personne,

(1) Tomes XV et XVI de cette collection, première série.

et par ses menées, et qui fust cause de l'hasard de la battaille de Ravanne; car il manda à tous les Allemans qui estoient dans nostre camp de se retirer, sur peine de rebellion. Il n'y eust que le bon capitaine Jacob qui tint bon, et fust fort fidel à nostre Roy (j'en parle ailleurs); car il estoit aymé et redoubté en son empire, bien qu'il ne fust jamais couronné empereur des trois couronnes. Or c'est assez.

FERDINAND, EMPEREUR.

Pour venir à l'empereur Ferdinand, frere de Charles, et roy des Romains, qu'il avoit faict tel avecques difficulté; ce qui luy ouvrit le chemin pour l'Empire, et aussi pour la resignation qu'il luy en fist, ratifiée par messieurs les eslecteurs, qui l'aymoient et l'estimoient jusques-là, que d'autres fois les protestans l'avoient esleu pour leur principal arbitre, voire total, sur les differends entre eux et l'empereur Charles.

Le pape Paul IV, dict Caraffe, se voulut lors opposer à ceste eslection, à cause de la hayne qu'il portoit à la maison d'Austriche; fondant ses raisons que les eslecteurs protestans ne devoient estre receus aux eslections des empereurs, ny estre eslecteurs, à cause de leur religion heretique : mais, il falust qu'il passast par-là. Et qu'eust-il faict? S'armer contre l'Allemagne, cela luy estoit deffendu s'il ne se fust armé des armes spirituelles, qui sont censures et fulminations; mais les autres s'en soucient beaucoup! Il me souvient que, de mon jeune temps, cela se disoit pour lors, et aussi qu'il se trouve par escrit.

A ceste nouvelle eslection de l'Empereur, fust faicte une diette à Ausbourg, où tous les princes d'Allemagne s'y trouvarent, et où nostre roy Henry II y envoya une ambassade solemnelle, estant la coustume des grandz, au changement d'Estats et de personnes, de s'entrevisiter les uns les autres. Et de ceste ambassade estoient les chefz M. de Bourdillon, lieutenant du Roy en Champagne en l'absence de M. de Nevers, et de M. de Marillac, archevesque de Vienne, grand et sçavant prelat, qui, du regne du roy François, avoit esté fugitif en Constantinople à cause de la nouvelle religion, dont il estoit à tort soupçonné, ce qui fust cause de son advancement, dont j'en parle ailleurs, et puis fust archevesque.

Ceste ambassade du Roy ouye, qui luy offroit toutes sortes d'amitié, et à tout l'Empire, trop discourtoisement fust respondu que quand le Roy auroit faict restitution des villes imperiales de Metz, Toul et Verdun, qu'ils croyroient à ses paroles.

M. Marillac, qui estoit subelin à bien parler, ne faillit à leur bien repliquer, non pourtant si bravement comme eust faict M. de Bourdillon, s'il eust eu la parolle pareille; si en dict-il pourtant sa rastellée, en bravant fort.

Sur ce ils furent congediez, et eux de retour en ayant faict leur rapport au Roy, il jura qu'il se repentoit cent fois de les y avoir envoyez, et faict si honnestes offres qu'il leur avoit faict. Enquoy il y songea pourtant à se tenir sur ses gardes en sesdites villes, et sur tout à Metz, bien qu'on ne les craignist guieres; car on n'avoit pas craint le frere, plus puissant et plus grand homme de guerre, qui n'y avoit rien faict.

Après la mort du roy Henry, le roy François y envoya vers ledit Empereur, pour ce mesme suject de visite que j'ay dict, le seigneur de Montpezac, qu'on disoit à la Cour une tres belle charge et ambassade pour luy, pour estre jeune, et n'estre guieres advancé en charges et grades, sinon qu'il estoit simple lieutenant de la compagnie de M. de Guise; mais son capitaine, qui gouvernoit tout lors, luy valut cela ce coup. Donc, en eschange, lorsque les dix-huict chevalliers furent faictz à Poissy par le petit roy François II, on passa la paille par le bec audit Montpezac, qui y estoit present, que tous ses compagnons eurent cet Ordre, et luy point; d'autant qu'il avoit espouzé la fille du marquis de Villars, aujourd'huy madame du Mayne en secondes nopces, et avoit par ce moyen pris l'alliance de Montmorency, qui n'estoit pour lors trop aymée de la maison de Guize.

Et voylà la frasque qui fust donnée audict de Montpezac en recompence de ceste dicte ambassade, lequel s'en acquita fort bien, car il avoit bonne façon et parloit fort bien : et, à toutes pareilles offres qu'il fist de la part de son Roy à l'Empereur, il luy fist toute pareille responce pour ces villes, et que luy et les princes de l'Empire les vouloient avoir.

Il s'en retourna donc ainsy, apres avoir esté bien traicté de luy, et eu pour present un beau buffet d'argent, de la valeur de dix à douze mille francs, qu'il me monstra à son retour à la Cour à Amboise, lors de la conjuration, et me conta le tout; car nous estions fort proches parens, et me loüa fort cet Empereur, tant pour affaires d'Estat que de guerre. Comme de vray, tant qu'il a esté roy des Romains, il a faict

tousjours bravement teste à ce grand sultan Soliman, ores le guerroiant comme il pouvoit, ores l'amadoüant par trefve, jusques-là que, luy venant à l'Empire, ledict sultan luy envoya demander la trefve.

Si fust-il pourtant fort malheureux en ses guerres, faictes par aucuns de ses lieutenans, comme par le seigneur de Roquandolf, qui pourtant se monstra tousjours brave et vaillant capitaine, mais malheureux, et qui assista fort bien à ce grand comte Palatin au siege de Vienne.

Il eust aussi d'autres capitaines, bien qu'ils fussent bons, mais il fust aucunement malheureux en eux. Paulo Jovio en descrit assez sans que j'en die davantage.

Ce dict Empereur n'eust pas grand partage des biens de la Reyne sa mere, estant la coustume d'Espagne que le tout va à l'aisné de la maison, ny rien de la Flandre, son aisné le traictant en cadet, et prenant tout pour luy, en gaignant l'amitié de ses braves soldats espaignolz, par le moyen desquels il cousoit et tailloit comme il vouloit : et toutesfois, s'il eust voulu, il l'eust bien brouillé en son Estat et son Empire, et s'il eust voulu s'allier et joindre avec les princes protestans, qui l'eussent fort desiré ; car un brouillon ne recerche qu'à brouiller un autre.

Mais luy, qui estoit sage et bien advisé, n'y voulut jamais entendre, considerant le mal et le deshonneur qui luy escheroient de la desunion de son bon frere, et que possible seroit la ruyne de tous deux.

Aussi l'Empereur l'assistoit de ce qu'il pouvoit, et Ferdinand luy en rendoit de mesmes ; tesmoing le secours qu'il donna à M. de Bourbon pour Pavie, et la prise de nostre Roy ; ce qui servit fort à l'un, et

nuisit fort à l'autre. L'Empereur aussy luy ayda bien en ses royaumes de Bohëme et de l'Onghrie.

Il n'estoit pas si bouillant et mouvant comme l'Empereur; il estoit plus froid, et tenoit cela de son ayeul Ferdinand, mais non pourtant si corrompu, et estoit plus homme de bien, dont il en portoit le nom, et l'Empereur, celui de ce brave Charles, son grand ayeul. Souvent ceux qui portent les noms de leurs ayeulz leur ressemblent voulontiers, comme je l'ay veu observer et discourir à aucuns philosophes.

Ce Ferdinand, de mesmes que son ayeul, porta ses cheveux tous longs, et ne les fist jamais couper, dont j'en fais un conte plaisant ailleurs.

Pour fin, cet empereur Ferdinand vesquit et mourut en fort homme de bien.

Il se dit et se list que l'empereur Charles, après qu'il eust resigné son Empire à son frere, comme quasi s'en repentant, il l'envoya prier de le resigner au Roy son fils, et fit en sorte que les eslecteurs l'esleussent empereur, et que meshuy, estant fort sur l'aage, il devoit faire de mesmes que luy, quicter le monde, et servir Dieu.

Ledit Ferdinand fit response qu'il en vouloit parler ou faire parler premierement à Maximilian son fils, et en sçavoir son opinion, leqe l estoit vice roy en Espagne, creé dés que le roy Philippe alla prendre possession des Pays-Bas; de laquelle charge l'on s'estonna que l'Empereur l'en avoit chargé, puis que Ferdinand son pere n'avoit rien eu du bien de sa mere de par delà. Mais il fust si sage qu'il n'y voulut faire aucune revolte, ny semblant d'en avoir ressentiment; fust ou qu'il craignist la grand force et bonne fortune de l'Em-

pereur, ou que sa femme, fille de l'Empereur, très-sage et vertueuse, l'en empeschast.

En fin, Ferdinand ayant faict venir son filz vers luy, et luy ayant conferé ceste proposition de l'Empereur son frere pour ceste resignation du pere à son fils, il luy fist responce belle et bonne qu'il le prioit de ne s'en deffaire point, et qu'il le gardast encor, et que pour luy il n'en vouloit quieter sa part à son cousin, et qu'il avoit le cœur assez hault et l'estomach assez bon pour digerer et avaller ce grand morceau, aussi bien que son cousin : comme de faict, apres la mort de Ferdinand son pere, les eslecteurs ne faillirent de l'eslire empereur, le cognoissant très-valeureux, vertueux, sage, et fort digne de gouverner cet Empire.

Ainsi l'ay-je ouy descrire à nostre roy Henry III, qui disoit que c'estoit le prince du monde à qui il desiroit le plus de ressembler, et qui luy revenoit le mieux.

Il avoit raison, en ayant faict preuve grande de sa vertu et de sa foy magnanime, lors qu'estant party de Pouloigne à la desrobée et grandes traictes, il se vint jetter quasy par maniere de dire entre ses bras à sauvetté : il l'y receut, et le traicta très-honnorablement, non pas seulement en empereur ny en compagnon, mais luy deferant beaucoup. Et bien qu'il fust fort poussé et persuadé des princes d'Allemagne sur la remise des villes imperiales, rien pour cela, il ne luy en parla que fort peu, et comme frere.

Il ne fault point douter que s'il eust repris le chemin de l'aller, qu'il ne fust esté retenu par les autres princes allemands; mais il luy assista fort bien d'un autre chemin vers la Charantye et ailleurs.

En quoy il monstra bien sa magnanimité et sa sincere conscience, qui d'ordinaire est fort legere et porte petit poix en la balance des roys et princes, dict-on, en chose où il y va de l'ambition et du proffict.

Il a supporté, comme son pere, de grandes guerres durant son empire, et en toutes s'est monstré un tres sage et vaillant capitaine, sur-tout lors que ce grand sultan Soliman vint pour sa derniere main, en personne et avec de tres-grandes forces, luy mettre le siege devant Siguet; dont il ne s'en estonna pas, mais bravement se mist en campagne pour luy livrer bataille, s'il fust venu à propos, ayant assemblé une fort belle et gaillarde armée, nompareille pourtant à celle de son ennemy, qui montoit à plus de cent mille hommes. Il fust pourtant si bien assisté des princes d'Allemagne, des Italiens et autres, tant d'hommes que d'argent, qu'il monstra bien par là qu'il estoit fort aymé, et avoit une grande creance parmy les chrestiens.

M. le duc de Ferrare, tres-brave et vaillant prince, qui avoit espousé sa sœur (grand dommage certes dequoy il ne laissast après luy de sa noble et genereuse race), sans y envoyer l'alla trouver en personne. Il luy mena quatre cens gentils hommes volontaires, qu'on nomme là advanturiers, trois à quatre cens arquebuziers à cheval, deux cens chevaux-legers et cent hommes d'armes, payez fust ou d'argent du sien, ou de celuy du roy de France, ayant, tant qu'il a vescu, tenu de luy cent hommes d'armes de ses ordonnances soldoyez.

M. de Guize son nepveu, lors fort jeune, l'alla

trouver pour son plaisir, avecques une belle noblesse françoise.

Pour fin, ce brave Empereur fist si bien, qu'il se dira d'icy à mille ans que, dessoubs luy et son empire, le plus grand prince en tout, et monarque des Ottomans, voire du monde, mourut en ce siege de Siguet, renommé à jamais par sa belle mort et très-honorable, n'ayant voulu mourir ailleurs, dict-il, qu'au mitan de l'exercice qu'il avoit tousjours aymé et mené en sa vie.

Qui voudra plus au long sçavoir les faicts et les louanges du pere et fils, Ferdinand et Maximilian, en trouvera prou par les livres qui ont esté escrits de leurs valeurs qu'ils ont montré aux guerres d'Hongrie, de Bohëme, Poloigne, Transilvanie, tant faictes de leurs mains que de leurs braves capitaines : parquoy je n'en parle plus.

DISCOURS TROISIESME.

RODOLPHE, EMPEREUR.

L'Empereur Rodolphe, qui imperie aujourd'huy, bien qu'il n'ayt esté souvent en campagne comme ses predecesseurs, si a-il monstré avoir du courage et de l'esprit, et ne s'est point estonné; car il a esté fort traversé quasy tous les ans.

Il luy a fallu supporter de grandes forces que le Grand Turc luy a jetté sur les bras, ores vainqueur, ores vaincu et battu, et sur tout ne s'est point estonné

des grandes menaces et preparatifs qu'il a faicts sur Vienne, de laquelle il ne fust jamais si voisin qu'il est ast'heure, dont Dieu le garde de la prise.

En fin, cet empereur a bien pourveu à tout son faict, que Dieu l'a preservé de grands coups, ayant esté assisté de bons et grands capitaines.

Je n'en parle plus, car il s'en est faict plusieurs livres, et s'en faict tous les jours, des belles guerres qui s'y sont faictes et s'y font encores, pour lesquelles s'en sont faictes et se font souvent par le commandement de la Saincteté, jubilez, de belles devotions, prieres et processions.

Et il a esté fort bien servy et assisté de bons et braves capitaines allemans, italiens, hongres, boemes, albanois et autres, et sur-tout de ces deux braves capitaines, l'un, ce brave Charles, conte de Mansfeld, qui, tres bien façonné aux guerres de Flandres, de France, et autres, monstra bien ce qu'il avoit apris et sçavoit faire : j'en parle ailleurs ; l'autre, M. le duc de Mercure, brave, vaillant et hazardeux prince certes, dont j'en parle aussi ailleurs en son discours à part.

Je les laisse donc là ast'heure pour venir à ce grand duc d'Albe, que l'empereur cy-devant a mis et colloqué avec les trois grands capitaines (1).

(1) Voyez ci-dessus, page 4. (S.)

DISCOURS QUATRIESME.

LE GRAND DUC D'ALBE.

Ce grand duc d'Albe donc suivit l'Empereur son maistre, tant en ses guerres qu'il commança, qu'en celles qu'il paracheva avecques luy.

Il eut cet honneur, à la retraicte de son voyage d'Hongrie vers l'Italie, l'Empereur menant l'advant-garde, de mener l'arriere-garde, avec les lansquenets et la cavallerie espagnolle : et le marquis del Guasto menoit la battaille avec l'infanterie espagnolle et les chevalliers de la garde. Avec l'Empereur estoit Ferdinand de Gonzague avec les chevaux-legèrs, desquels il estoit general.

J'ay ouy raconter à une grand dame de la Court, où elle estoit pour lors du passage de l'Empereur par France. Il luy monstroit grand amitié et faveur, et qu'il paroissoit de bonne façon, mais fort froide et retirée, et qui ne s'advançoit pas tant que Le Peloux, brave gentil homme françois, qui avoit suivy M. de Bourbon en sa defortune ; mais il se monstroit lors plus entrant et plus bravasche que le duc d'Albe, bien qu'il fust de belle façon, comme j'ay dict, et de belle et haute taille.

Si bien que l'Empereur disoit quelques fois aux dames qu'il entretenoit : « Voylà le duc d'Albe que « j'ayme bien; il est encores jeune (bien qu'il se « monstrast vers l'aage de trente ans), il n'a pas en- « cores veu ce qu'il luy faut; mais je vous assure qu'il

« sera un jour un grand homme de guerre, car il est « de fort bonne et valeureuse race, aussi qu'il a bon « commencement et que je l'advanceray selon ses me« rites, desquels j'ay bonne esperance. Je voudrois « qu'il ressemblast un peu Le Peloux d'une chose ; « qu'il fust plus entrant qu'il n'est en compagnie ; car « Le Peloux il sçait aller, venir, et veut entrer par« tout. Aussi est-il un François bouillant et effronté ; « l'autre est un Espaignol froid et discret. »

Dont ne faut doubter que Le Peloux ne le fist à dessain, possible par l'advis et commandement du maistre; parce qu'il avoit de fort bonnes parties en luy; mais principallement pour monstrer, comme bravasche et presumptueux, à son Roy, toute sa Cour et sa nation, que, pour les avoir quictez, pris et choisy autre party estranger, et un autre maistre, le plus grand de la chrestienté, il ne se soucioit guieres de la France ny du Roy non plus : aussi l'Empereur luy faisoit fort bonne chaire. . . . .

Bref, il paroissoit et bravoit fort; possible aussi pour cet artifice, et pour monstrer et faire venir l'envye à d'autres gentils hommes françois de le suivre ; que, puisqu'il traictoit si bien les pauvres bannys de M. de Bourbon, il en feroit de mesmes aux autres s'ils s'y vouloient retirer. . . . .

Quelle gloire et presumption estoit-ce à ce fugitif et denaturé François de faire la telle parade de sa faveur devant son Roy et ses compagnons du pays, ausquels il ne celloit sa fortune, qu'il leur faisoit encores plus grande qu'elle n'estoit !

Ceste dame disoit que le Roy en avoit quelque certain petit despit en soy; mais il le cachoit.

Je croy qu'il y a force gens, mauvais François, qui voudroient estre bannis à ce prix.

Ledit Peloux aussi servoit son maistre en ses amours; car le Roy son bon frere luy voulust faire chere entiere pour luy faire servir une belle et honneste dame de la Cour pour lors, et en tirer ce qu'il voulust, dont il en laissa à la France une race après luy qui ne se peut dire pour ast'heure . . . .

J'ay veu le portraict dudit Peloux dans le cabinet de madame de Fontaines de Chalandray, estant fille pour lors de la reyne Leonor, et la disoit-on la belle Torcy, qu'elle me loüoit fort. Aussi monstroit-il une belle representation d'un gallant homme, mouricaut pourtant, ressemblant un peu à son frere que j'ay veu lieutenant du mareschal de Brissac en sa compagnie de gens d'armes, qui estoit certes un brave et vaillant capitaine, et qui n'en devoit rien à son frere. . . . .

Mais, pour retourner au duc d'Albe, il fault croire que, dès lors qu'il se mist aux guerres, il ne chauma pas d'en apprendre et en faire valoir de bonnes leçons en toutes ces belles expeditions qu'il a faictes en ses lieutenances generalles, qu'il a eu de ses maistres à part, ou soubs leurs personnes en la guerre d'Allemaigne, en Italie, en Lombardie, en Piedmont, au royaume de Naples, en Flandres, et de frais en la conqueste de Portugal. . . . .

Bref, en tant de lieux le nom du duc d'Albe s'est tant faict sonner, que rien que le duc d'Albe n'oyt on encor que raisonner par la chrestienté; et est mort en reputation d'avoir esté un grand capitaine et avoir peu failly soubs ses charges, en despit du dieu Mars, qui

est un dieu fort traistre et ambigu, qui faict souvant bruncher lourdement ceux qui le suivent.

Il eust cet heur et l'honneur, en la bataille des protestans, d'avoir très-bien combattu et bien commandé en l'advant-garde avec M. de Savoye, qu'y commandoit aussi, mais il estoit encor fort jeune. Aussi l'Empereur le luy associa pour estre vieux capitaine.

Il se monta ce jour sur un cheval d'Espagne tout blanc, armé tout à blanc, et de grandes et longues plumes blanches qui luy pendoient sur sa sallade et sur les espaules bien bas.

Il monstroit bien par là qu'il vouloit se signaler et parestre pardessus les autres, comme il fist, tant par ses belles enseignes que par sa prouësse qu'il monstra ce jour : et fust si heureux encor, que le duc de Saxe fust pris si près de luy qu'il le mena et le presenta le premier à l'Empereur (beau present certes, et digne de bonne recompense) avec les autres qu'y avoient aydé.

Il eust un peu de malheur en Piedmont; car l'Empereur et le roy d'Angleterre l'y ayant envoyé, voire en toute l'Italie, pour general, avecques une fort grosse et belle armée, tres bien garnie de tout ce qu'il luy falloit, tant de gens de guerre que grand attirail d'artillerie, et sur tout de si grande quantité de pyonniers, pour, à la mode des Turcs, remuer de grand terre, et combler les fossez de bois et fascines, qu'il brava et asseura, non pas seulement de lever le siege de Vulpian, mais de reconquerir en peu de temps tout le Piedmont, ainsy que je l'ay ouy raconter à de vieux capitaines françois et estrangers qui estoient de ce temps. Mais tant s'en fallut, qu'il ne peut pas prendre

Santiac, qu'il assiegea, où M. de Bonnivet, couronnel de l'infanterie françoise, s'estoit jetté dedans avec Ludovic de Birague et autres bons capitaines, dont j'en parle ailleurs; et fust si bien deffendu, qu'il en leva le siege. Dont en ce siege il n'en fust trop loüé; car la place ne venoit d'estre fortifiée que de frais et à la haste.

Il eut encor ce mal heur, qu'à sa barbe, ce brave entrepreneur et aussi bon executeur, M. de Salvoyson, luy enleva Montcalvo par escalade.

L'on le dict en ce voyage mal heureux, mais non qu'il faillit en sa charge et y perdit sa réputation; car, si petite tasche, il la rabilla fort bien vers le royaume de Naples, et vers Rome contre le Pape, lorsqu'il fit bravement teste contre ce grand capitaine M. de Guise, quand il luy rompist ses desseins et du Pape, qu'il eut bien faussé dans sa ville de Rome, voire pris, disoit-on lors, comme je l'ay ouy dire dans Rome mesme, s'il eust voulu. Mais il eust respect au Saint Siege pour n'estre blasmé d'une telle entreprise et prise, comme fust le prince d'Orange pour celle du pape Clement; dont j'ay ouy dire encor que l'Empereur n'en fust pas pourtant trop content de ce respect, et qu'il devoit avoir poussé plus outre, selon sa devise, et que la gloire fust estée à jamais immortelle pour luy que d'avoir pris deux papes.

S'il se monstra là donc trop respectueux, il se monstra bien de l'autre costé fort sage et advisé d'avoir rompu les feuz et furies de ceste armée dudit M. de Guise, si deliberée et fraische qu'elle ne demandoit que combattre.

Mais, comme un Fabius Maximus, par sa cuncta-

tion et temporisement, fist aller nos feuz en vapeurs et fumées. Toutesfois, ne fault point doubter que, si le Pape n'eust point failly audict M. de Guise et à sa promesse, les choses ne fussent pas allées ainsy : et disoit tout le monde alors qu'il fust demeuré quelque chose dudict duc, et luy eust fallu se retirer viste dans Naples; j'en parle ailleurs.

Ils se cognoissoient tous deux, et à bonnes enseignes, des le siege de Mets, où ledit duc estoit lieutenant de l'Empereur en ceste armée, et en toutes les expeditions qui se firent là ; et pour ce M. de Guyse ne le craignoit guieres, ny là ny ailleurs.

Quand deux grandz capitaines comme ces deux là se sont tastez une fois en tels hazards, sieges, combats et rencontres, celuy qui a eu du pire, comme l'eust ceste fois l'Empereur et le duc son lieutenant, volontiers ils en craignent la seconde touche.

Bref, il n'y alla rien pour ce coup, en ce voyage d'Italie, ny de l'un ny de l'autre : et comme deux braves combattans en une estaquade, apres qu'ils ont bien faict leur devoir, viennent à estre separez par les juges et mareschaux de camp, se retirent avec esgal honneur, ainsi firent ces deux grands capitaines.

Long temps apres vint la guerre de Flandres contre les rebelles qui se faisoient appeller *les Gueux*, sot nom pourtant et mal heureux en tout! Le Roy son maistre l'y envoya son lieutenant, et encor son general, où il passa gentiment, non avec un grand ambarras ny multitude confuse de gens de guerre, mais se chargea seulement d'une petite et gentille troupe de braves et vaillants soldats bien choisis des terzes de Lombardie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, et d'une

partie de celuy de La Golette, montant le tout à dix mille hommes de pied, tous vieux et aguerrys soldatz, tant bien en poinct d'habillement et d'armes, la plus-part dorées, et l'autre gravées, qu'on les prenoit plustost pour capitaines que soldats : et fust lui le premier qui leur donna en main les gros mousquets, et que l'on veid les premiers en guerre et parmy les compagnies; et n'en avions point veu encores parmy leurs bandes, lors que nous allasmes pour le secours de Malte; dont despuis nous en avons pris l'usage parmy nos bandes, mais avec de grandes difficultez à y accoustumer nos soldats, comme j'en parle au livre des couronnels.

Et ces mousquets estonnarent fort les Flamans, quand ilz les sentirent sonner à leurs oreilles; car ils n'en avoient veu non plus que nous : et ceux qui les portoient les nommoit-on mousquetaires, tres bien appoinctez et respectez, jusques à avoir de grands et forts gojats qui les leur portoient, et avoient quatre ducats de paye; et ne leur portoient qu'en cheminant par pays : mais quand ce venoit en une faction, ou marchans en bataille, ou entrans en garde ou en quelque ville, les prenoient. Et eussiez dict que c'estoient des princes, tant ils estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grace : et lors de quelque combat ou escarmouche, vous eussiez ouy crier ces mots par grand respect : *Salgan, salgan los mosqueteros afuera, afuera; adelante los mosqueteros* (1). Soudain on leur faisoit place; et estoient respectez, voire plus que capitaines pour lors, à cause de la nouveauté, ainsi que toute nouveauté plaist.

(1) C'est-à-dire, que les mousquetaires sortent, et marchent en avant. (S.)

Je les vis alors passans par la Lorraine, et les y allay veoir expres en poste, tant pour leur renom, qui en resonnoit et retentissoit par tout, que pour y revoir auctuns capitaines et soldats que j'avois veu et cogneu en l'armée que le roy d'Espagne avoit envoyé à Malthe, M. le marquis de Pescayre en estant le general; et n'y avoit qu'un an quasy que je les y avois veuz. J'y en vis plusieurs, qui me recogneurent avec force caresses gentilles et militaires à l'espaignole; car je parlois lors espagnol aussi bien que françois; et vous diray que, sans la seconde guerre civille que je voyois se preparer, j'allois avecques eux; et avois desbauché un gentil homme provençal, nommé Valon, gentil et vaillant compagnon, mon grand amy (il mourut à La Roche La Belie à l'escarmouche et prise de M. d'Estrozze; j'en parle ailleurs : il estoit à M. d'Anjou, frere du Roy), pour aller tous deux ensemble; car j'avois faict la reverence au duc d'Albe, qui me recogneust et me fit fort bonne chere, par ce qu'il m'avoit presenté quelques années devant au roy d'Espagne à Madril, par la priere de ceste bonne et genereuse princesse la reyne d'Espagne, à à mon retour du voyage du Pignon de Belys en Barbarie et de Portugal, et que je l'avois aussi veu et salüé à Bayonne, à l'entreveüe du Roy et des Reynes.

Or, pour retourner encor à ceste gentille et gaillarde armée, elle estoit composée, comme j'ay dict, du terze de Naples, dix-neuf enseignes, maistre de camp dom Santie de Leve; du terze de Sicille, dix enseignes, maistre de camp Jullian Romero, que j'avois fort cogneu, comme j'en parle ailleurs; du terze de Sardaigne, dix enseignes, maistre de camp dom Gonzalle de Bracquamont; du terze de Lombardie, dix enseignes, maistre

de camp dom Senctie de Londogna ; et pour maistre de camp general, ou, pour mieux dire, couronnel commandant à tous (car tel l'avoit esleu le duc d'Albe), Chapin Vitelly, gentil homme italien, tresgrand et advisé capitaine, dont j'en parle ailleurs. Grand cas pourtant que les Espagnolz souffrirent un Italien leur commander en telle dignité; mais ils le premirent estant choisy de leur brave general, et qu'ils le trouvarent fort capable, doux et gratieux, et qui leur sçavoit commander gratieusement et de grace : j'en parle ailleurs.

Le grand prieur don Hernand, son fils bastard, estoit general de la cavallerie, composée de quatorze compagnies de lanciers, et quatre d'arquebusiers à cheval, que despuis on a appellé parmy eux et nous carabins. Plus, il y avoit quatre cents courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huict cents à pied, bien en point aussi.

Ce grand prieur estoit fort aymé de son pere, autant que ses enfans legitimes : aussi estoit il homme de grand valeur et merite. Il fust pris aux premieres guerres par le bastard du roy de Navarre, se tenant à La Rochefoucaud, et y faisant ses courses et retraictes, par l'assistance de madame la contesse de La Roche, mais aussitost eslargy ; car la paix avoit esté faicte devant Orleans, et la Cour retirée à Amboise, où je vis la Reyne fort en colere de ceste prise contre M. le prince et le conte de La Roche-foucault, et parla bien à eux ; lesquels aussi tost manderent le lascher, ce qui fut faict, et vint audict Amboise trouver le Roy et la Reyne, qui se monstroit avoir bonne façon, et fit gentiment sa charge. Du despuis je le vis à Malte, où fust notée une chose, que le grand-maistre, qui se faict là respecter quasy

plus qu'un roy, et tous luy deferent tout de mesmes et parlent à luy avec toutes reverences, tousjours la teste descouverte : mais ne faisoit pas cela ledict grand prieur, que M. le grand-maistre ne le fist aussi tost couvrir, et luy defera beaucoup. Plusieurs noterent cela aussi bien comme moy.

Or pour faire fin, à ceste belle armée que ce duc emmena en Flandres, il fist si bien par la valleur de luy et d'elle, et rangea si bien les Flamans à leur devoir et obeissance, qu'il s'en fit eriger une statue de marbre en signe de triumphe et trophée, qui fust posée en la grand place d'Anvers, s'estant donné et attribué un titre en grec, autant à dire que *glorieux et superbe*. Du despuis, ceux d'Anvers estans les plus forts, l'abbatirent et rompirent en mille pieces. Pour un autre trophée que le bon pape Pie quinte luy envoya une salade et une espée beniste, qui est un present et honneur qui a coustume d'estre donné par les papes aux grandz princes et illustres capitaines qui ont combattu pour le soustien de l'Eglise bravement, et en sont sortis victorieux. Ainsi que fit de mesmes le pape Paulo, terze de Farneze, à l'empereur Charles apres sa victoire des protestans, et triumphé d'eux. Et comme fit aussi devant tous eux le pape Jule II à l'endroict des Suisses, y adjoustant de plus l'estendard general de l'Eglise, les baptisans par le beau nom de restaurateurs et protecteurs de la saincte Eglise. Autant de flaterie et de vanité pour eux si le roy François ne les eust bien battus à Marignan. Le pape Paulo quarto, dict Caraffe, envoya par son nepveu le cardinal, au roy Henry II, un chapeau, que j'ay veu, quasy faict à l'albanoise, de drap d'or, et une espée dorée, pour luy demander secours,

rompre la trefve et faire la guerre; don certes qui fust tres malheureux pour la France.

Il est temps meshuy de finir le discours de ce grand duc; mais auparadvant fault dire comme estant retiré en sa maison, où le Roy son maistre l'avoit confiné pour quelque consentement d'un certain mariage clandestin que son fils avoit faict en sa Cour ou ailleurs; si bien que, sans ses grands services, il en eust paty, tant ce Roy estoit grand observateur de la justice. Estant donc ainsy retiré, il se donna la garde que le Roy pour un matin luy envoya un courrier, avecques une fort petite simple lettre avec ces mots: « Ne faillez, aussi-« tost la presente veüe, de vous en aller en telle part, » (il me semble avoir ouy dire que c'estoit à *Aroyo del puerco*, ou à *la Raya de Castilla y de Portugal*, où j'ay esté) « à un tel jour; vous y trouverez le rendez-vous « de toute mon armée, laquelle vous prendrez et la « menerez droict et aussi tost en Portugal pour me le « conquester. » Ce qu'il fist sans s'arrester nullement sur son despit et mescontentement, ny sans faire la moindre difficulté du monde. Il voyoit bien à quel maistre il avoit affaire. Hà! que je sçay beaucoup de princes, grands seigneurs et capitaines, et gentils hommes de par le monde, qui ne fussent pas estez si aisez à partir et à s'appaiser ainsy si malcontens. Il eust bien fallu plus d'un courrier, et plus que d'une simple lettre. J'en ay veu bien des exemples.

Ce grand duc donc, sans aucun respect de serment, d'injure et mescontentement, s'achemine et faict sa conqueste si prestement et heureusement, que son maistre se contenta fort de luy, et s'en faict roy paisible, comme nous avons veu et le voyons encor.

Voylà comme il a bien servy le fils, comme il avoit bien servy le pere, l'Empereur, duquel il n'en parloit jamais que la larme à l'œil, le regrettant extremement, et le servant de pure et vraye affection, non de telle qu'il faisoit le fils, lequel, disoit on, il servoit comme quasi par contrainte.

J'ay ouy raconter à un religieux espagnol, très habile homme, que ce grand duc, advant que mourir, il se sentit attaint, en sa conscience, des cruautez qu'il avoit faict ou faict faire en Flandres, dont il s'en confessa et en monstra une grande contrition et apprehension que son ame en patist. Ce qui estant rapporté au roy d'Espagne, il luy manda, pour un grand reconfort, que, quand à celles qu'il avoit exercées par l'espée de sa justice, qu'il ne s'en mit autrement en peine, car il les prenoit toutes sur soy et sur son ame; quand aux autres qu'il avoit faictes par l'espée de guerre, que c'estoit à luy d'y penser et d'en respondre en son propre et privé nom.

Quel reconfort pour la fin de ses jours! Julles Cæsar n'en fist pas de mesmes à l'endroict de ses soldatz, le jour avant la battaille de Pharsale, dans la harangue que Lucain nous represente, où il les prie et remonstre leur devoir; et tant qu'ils demeneront les mains, qu'ils n'ayent devant eux nulle image de pitié. « Tuez tout, « leur dict il, n'espargnez ny peres, freres, cousins, ny « aucuns de vos proches, sans aucun respect ny pardon; « je prens tout sur ma coulpe et sur mon blasme. » Le roy d'Espagne n'avoit garde d'en dire de mesmes dudit duc, car il sçavoit bien que l'un et l'autre en avoient trop faict, et que les diables leur pourroient jouër une trousse en cachette. Et par ainsy se deschargeant l'un

sur l'autre, qui auroit moins de charge se sauveroit plus aisement d'eux. Voylà ce que m'en dict ce bon religieux de l'un et de l'autre. Enfin ce grand capitaine mourut en l'aage de quatre-vingts ans ou plus, chargé de force chapeaux de victoires, de triumphes et de trophées; monstrant, jettant, et produisant encor en son vieux tronc tousjours quelques petits jettons verds, vigoureux, et tous genereux, ny plus ny moins qu'un beau, grand et vieux arbre jette de ses racines quelques gentils et verds arbrisseaux qui denottent bien qu'il a esté d'autres fois l'honeur d'une grande forest, ainsy que ce grand duc l'a esté de son pays d'Espagne: lequel, outre ses vaillantises, proüesses et sages conduites, je puis dire que ce seigneur, tout vieil qu'il estoit, monstroit bien une bonne grace et belle apparance en toutes ses actions.

Il fust un des principaux conducteurs, à l'entreveüe de Bayonne, de la reyne d'Espagne sa bonne maistresse, là où il fust veu par tous les seigneurs françois et autres grands et petits, et les dames, en grande admiration en tous les combats à la barriere et és courses de bagues qui se firent là. Le roy Charles l'avoit esleu pour l'un de ses mareschaux de camp avec M. le Connestable. Il faisoit beau veoir ces deux braves et honorables vieillards en ces honorables charges; et monstroient bien qu'en un bon jour de guerre ils avoient sceu mieux faire et à bon escient qu'en un fainct et de plaisir. M. le Connestable deferoit tousjours à son compagnon comme à l'estranger; et la raison et l'usage le vouloient ainsy.

Le duc d'Albe servoit le Roy avec autant de respect et reverence comme si ce fust esté son roy, luy don-

nant sa lance, la luy prenant, luy donnant sa picque, son espée, luy accoustrant son habillement de teste et ses autres armes, comme craignant qu'il ne luy en arrivast le mesme inconvenient qu'au Roy son pere, qu'il avoit veu mourir, tant il estoit soigneux de sa personne, disoit il. Chascun l'en louoit fort; aussi la Reyne sa bonne sœur le luy avoit fort recommandé; ce qu'il n'aymoit pas mieux.

Il aymoit le Roy naturellement; car, bien qu'il fust fort jeune lors, il en presageoit de grandes valeurs et vertus qui luy escheroient un jour; comme de vray luy fussent-elles estées escheües sans la mort qui le print advant le temps.

Le Roy lui faisoit des demandes de ses guerres passées et de l'Empereur, qu'il s'estonnoit merveilleusement de son vif esprit et de son bon jugement, comme certes il l'avoit. Je vous laisse à penser, s'il eust eu plus longue durée, ce qu'il fust esté. J'en parle d'adventage en sa vie.

Le Roy l'honnoroit fort (en tenant sa petite grandeur pourtant tousjours comme s'il fust esté plus en aage) pour l'honneur qu'il portoit à la Reyne sa maistresse. Certes il estoit grand, fust ou qu'il se tint sur sa chaire derriere elle quand elle estoit à table, ou qu'il l'accompaignast en marchant, ou parlast à elle, tousjours la teste descouverte, bien qu'elle le priast souvant se couvrir; car c'estoit la mesme honnesteté et douceur. Aussi estoit-elle toute noble françoise, comme j'en parle en sa vie (1).

A tant, c'est assez parlé de ce grand capitaine; car j'en parle encor en plusieurs endroicts de mes livres.

(1) Tome V, discours IV. (S.)

Meshuy, il est temps de finir en disant ce que deux braves vieux soldats me dirent une fois parlant de luy : *Ha! Señor, el buen padre de los soldados es muerto* (1). Aussi en sa vie leur a-il donné de bonnes lipées, et de bons moyens pour gaigner la piece d'argent, et mesmes aux curées de la Flandre. Et me disoient encor qu'ils s'y estoient veus pour un coup leur estre deuës dix-huict payes, sans jamais s'en estre mutinez ; aussi n'en perdirent-ils pas une. Quelle creance parmy eux, et quelle providence au chef !

Il partist d'avecques eux en grands regrets, quand il laissa sa place au grand commandador, qu'ils n'aymarent tant ; mais si fust il un bon capitaine. Il n'en faut autre preuve que la bataille d'Elepante, le roy d'Espagne l'ayant donné à dom Joan d'Austrie pour l'un de ses principaux conseillers, et combattans près de sa personne, où il fust plus heureux qu'en Flandres, où les choses se commençarent un peu à changer ; dont je m'en raporte à ceux que les ont veües ; c'est chose de fraiz.

DISCOURS CINQUIESME.

FERDINAND, ROY D'ARRAGON, ET L'ANCIEN DUC D'ALBE.

Or d'autant, comme j'ay dict, que je veux commancer par les Espagnolz et puis finir par nos François, je vays un peu donner au roy Ferdinand d'Arragon, duquel, bien que les histoires de ces temps, et le tient

(1) C'est-à-dire : Hà ! monsieur, le bon pére des soldats est mort. (S.)

on encor parmy les Espagnolz, qu'il n'a pas faict de grandz combats ny de grandes guerres de sa main, c'a esté un roy fort excellent en vertus et sages conseils.

Et si constamment, disent les histoires, il eust gardé ce qu'il promettoit, on n'eust trouvé guieres à redire en luy; mais il ne se soucioit de rompre sa foy, pourveu qu'il en tirast profict. Il le monstra au roy Charles VIII, qui, advant son voyage de Naples, avoit traicté et juré avecques luy solemnellement, et pour ce luy avoit quicté la comté de Roussillon. Il s'alla en un tournemain liguer contre luy avec ceux qui luy cuidarent oster la vie à la battaille de Fornoüe s'il ne se fust bien defendu.

Il vendist apres son pauvre oncle Federic, comme à beaux deniers, au roy Loüys XII, et partagerent son royaume et sa despouille, et le chasserent de son bien.

Il la rendit tout de mesmes audit roy Loüys XII; car, pour une querelle legere et faicte à propos, il prit sujet de le chasser du tout hors du royaume, et prendre tout pour luy.

Voylà comme il faisoit bon marché de sa foy. Aussi lisez Philippes de Commines; vous y verrez les punitions que Dieu luy envoya. Encor en fut-il quicte à bon marché; car il le devoit despouiller comme il avoit faict les autres.

On le disoit fort tenant en sa despense; et pourtant, quand il fust mort, on ne luy trouva grands amas de tresors.

Il est vray aussi qu'il soustint de grandes guerres, et contre les François et contre les Mores de Barbarie et Grenade, qu'ils avoient tenue plus de huict cens ans, et à ses portes; reduisant ce beau royaume et l'unis-

sant à celuy de Castille. Ce qui fust certes un œuvre bien pie et sainct; et croy que Dieu luy en sceut plus de gré que de s'attaquer à nos roys de France tres sacrez. Et à ceste saincte entreprise disoit-on que la reyne Isabelle de Castille l'y avoit autant ou plus poussé, car c'estoit une fort devote et religieuse princesse; et que luy, quel grand zele qu'il y eust, n'estoit devotieux que par ypocrisie, couvrant ses actes et ambitions par ce sainct zele de religion, comme il prist le royaume de Navarre par ce moyen.

Les entreprises et prises qu'il fist sur Oran, Alger et autres places de Barbarie et Afrique, luy raporterent aussi bien de l'honneur et de la reputation.

Estant fils second du roy Jean d'Arragon, il vint à la couronne par la mort de son frere aisné, et fust roy de Castille par sa femme Isabelle.

Deux heurs grands arrivez à luy tout à coup. Il fist faire la descouverte des Indes par ce grand personage Christophle Coulom, pour le zele saint de sa femme qu'elle avoit à convertir ces pauvres gens, plus tenant des bestes que des hommes; et luy le fist pour la convoitise d'avoir de ce bel or, dont il en fist faire ces beaux doublons.

Il regna quarante ans assez heureusement: car s'il fust heureux d'un costé il fust malheureux de l'autre, parce qu'il perdit son fils unique, qui luy mourut, et sa fille Jehanne, au moyen d'une certaine melencolie qui la prist emprès la mort de son mary le roy Philippe, et devint perdue de son sens et entendement, ayant laissé ses enfans jeunes, dont l'aisné n'avoit pas encores dix ans. Ce qui fut cause que ledit Ferdinand ne s'amusa guieres à Naples, où il en estoit allé

prendre possession, bien que le peuple de là l'aymoit et le tenoit en grand estime, et l'eust fort voulu là; et s'en retourna en Espagne avec sa seconde femme Germaine de Foix, niepce du roy Loüis XII, et sœur de ce brave Gaston de Foix; et passa à Savone, où les deux roys se virent par une grande admiration et contentement, à voir leur façon de faire et apparance faincte ou vraye, et avec grande joye de toute la grande assemblée qui se trouva là pour veoir ceste entreveüe bien estrange de ces deux roys, qui un peu auparavant avoient esté si grands ennemis à se couper la gorge, et alors devenus si bons amis et si bien reconciliez, non seulement de par ce nouveau parentage et alliance, mais d'assoupissement de toute hayne et d'offenses passées.

Nostre Roy l'alla voir le premier dans sa galere, par un pont de bois qu'il avoit faict faire tout exprès sur le port. Et puis Ferdinand descendit en terre, et nostre Roy le logea au chasteau qu'il avoit faict preparer, et le Roy à l'evesché.

La Reyne avoit son mary à la main droicte et son oncle à l'autre, tant brave et parée de pierreries et sumptueux habillemens que rien plus, et y fust trouvée fort glorieuse et altiere : j'en parle ailleurs.

Voylà un grand changement de haynes et de reconciliations ; mais toutes ces amitiez fainctes ne durarent guieres ; car bien tost apres survindrent les affaires de la Romanie et la bataille de Ravanne, où ce roy espaignol se banda totalement contre nostre Roy : et fiez vous en telles reconsilliations, voire en telles gens de legere foy !

J'ay ouy raconter à un grand personnage ancien, qui

le tenoit de son pere, que plusieurs, en ceste susdicte entreveuë de Savonne, voyant ces deux roys ensemble, allarent faire une comparaison de tous deux, comme par une certaine forme et maniere de sympatie. Tous deux avoient beaucoup de vertus et de valeurs, mais le nostre l'emportoit. Tous deux en premieres nopces espouserent deux belles, sages et tres honnestes princesses, nostre Roy la reyne Anne de Bretagne, l'autre, Isabelle de Castille, deux tres riches heritieres, car la Bretagne, encor que ce ne fust qu'une duché, valloit bien le royaume de Castille; toutes deux fort magnanimes, liberales et entreprenantes; toutes deux bien aymées de leurs marys et de leur peuple; aussi fort regrettées apres leur mort. Et puis ces deux roys, pour la fin de leurs jours, et pour leur advancement à plustost mourir, espouserent deux secondes femmes, jeunes, belles princesses, qui les emporterent aussi tost dans le tombeau.

Nostre Roy ne traisna guieres en sa maladie qui l'emmena, et mourut dans sa belle et noble ville de Paris. Et Ferdinand traisna fort d'une longue indisposition, et mourut en un meschant village, nommé Madrigalega (où j'ay esté), allant avec sa femme et sa Cour à Seville pour changer d'air.

Sa mort vint mal à propos, disoit-on lors, pour la France : car, sans elle, son petit-fils Charles, du costé maternel, et le roy François, se devoient entrevoir, et couper chemin à toutes les guerres qui vindrent après : possible n'estoit il pas de besoing; car il luy fallust aller en Espagne, en son nouveau royaume, apres la mort de son pere, pour y mettre ordre.

Nos François appelloient ce roy Ferdinand Jehan

Gipon (1), je ne sçay pour quelle derision : mais il nous cousta bon, et nous fist bien du mal, et fust un grand roy et sage.

Il envahit injustement le royaume de Navarre au roy Jehan de Navarre, pour estre très bon et très loyal, et soubs ombre de quelque excommunication que le pape Jules, ennemy de nostre Roy et de sa couronne (comme j'en parle ailleurs), avoit fulminé et jetté en ceste conqueste de Navarre.

Il s'ayda fort de Federic, duc d'Albe, oncle de nostre duc d'Albe dont j'ay parlé cy devant; et en parle ailleurs de cela. . . . .

. . Ce Federic donc le servit très bien, l'ayant faict son lieutenant general en cestedicte conqueste, qu'il fist fort subitement, et, qui plus est, là garda tres bien contre les grosses forces que le roy Louys y avoit envoyé, qui n'y firent guieres rien qui vaille. Cela se trouve dans un livre espaignol qui s'intitule : *La Conquista de Navarra.* Bien qu'on luy donnast assez d'affaires, estant assiegé dans Pampelonne, où il acquit beaucoup de gloire et de reputation d'y avoir faict en brave et vaillant capitaine; dont j'en parle ailleurs. . . .

(1) Peut-être comme qui diroit *Jean Commère*, dans la signification d'homme qui partage avec sa femme les soins du ménage, et même l'autorité. *Gipon*, de l'italien *giubone*, c'est ce que nous appelons *jupon* et *jupe*, suivant que c'est un homme ou une femme qui se sert de cet habillement. Au chap. XXV du liv. III de Rabelais, Panurge appelle *diable engiponné* le magicien Hertrippa. Les *Mémoires de du Bellay*, sur l'an 1517, donnent le sobriquet de *Jean Gipon* au roi d'Aragon Ferdinand, voulant par là taxer ce prince de s'être laissé gouverner par Isabelle, reine de Castille, sa femme, dont il endossoit la *jupe*, pour ainsi dire, pendant qu'elle portoit les *chausses*. Charles du Moulin donne aussi deux fois la même épithète à ce prince, nº 153 de son *Traité de la Monarchie des François*. (S.)

DISCOURS SIXIESME.

CONSALVE DE CORDOUE,

SURNOMMÉ LE GRAND CAPITAINE;

DOM QUINNONES ET DOM RAYMOND DE CARDONE.

OR, tout ainsy que ce roy Ferdinand s'ayda de ce duc d'Albe, et fust bien servy pour ceste conqueste de Navarre, il le fust de mesme de Consalvo Hernandes de Cordoua pour celle de Naples, qu'il fist de mesme là son lieutenant general : et despuis, par ces beaux exploicts et haults faicts d'armes, les Espagnols luy donnerent le surnom et le tiltre de *gran capitan*, comme jadis au grand Alexandre et au grand Pompée. Et certès, il a esté très-grand, très-bon, vaillant et sage capitaine.

Mais aussy, pour meriter tant le nom superbe de grand, il n'y a pas tant dequoy : car, en son premier advenement en ceste guerre de Naples, qu'il se voulut ahurter et s'esprouver à ce brave chevalier M. d'Aubigny, qu'on appelloit de ce temps-là le chevalier sans reproche, qui commandoit en la Calabre; et, venans aux mains, le chargea si bien et si furieusement, luy et ses gens, que, tout grand capitan qu'il estoit (mais il n'avoit encor acquis ce nom), il s'enfuit tres bien et beau et à belles erres, et comme dict l'Espaignol *á riendas sueltas* (1), jusque dans Rege, que bien luy servit de l'avoir trouvée à propos, car il estoit troussé. Les his-

(1) C'est-à-dire, à bride abattue. (S.)

toires de ces temps le disent, voire aucuns de ces pays encor, qui disent l'avoir appris de leurs peres et grands peres. Voyez Guichardin. Et, pour cette faulte et tasche pourtant, il ne se laissa mourir de despit, comme aucuns que je diray dans ce livre; mais, reprenant nouveau cœur, il rabilla bien son faict apres par de belles choses qu'il fit.

Il fault qu'il en remercie les divisions qui se mirent parmy nos capitaines et chefs, qui luy firent bien le passage à sa fortune en toutes ses battailles, et rencontres et victoires qu'il gaigna sur nous; et sur tout aussi faut il qu'il remercie la mort de ce brave et vaillant comte d'Armagnac, et le peu de rafraischisemens de secours d'hommes et d'argent qu'eurent les nostres du costé de la France. L'infidelité des estrangers aussi, qui quicterent nostre party contre leur foy promise, les ruses espagnolles et temporisement y servirent beaucoup. Bref, tout nous y nuisit, jusques à la fortune et la destinée, qui à l'envy se banderent contre nous. Mais, de nous avoir battus, chassez et defaictz tant à l'aise qu'on diroit bien, ce sont abus.

Je m'en raporte au siege de Venouse, où estoit dedans ce brave Loüys d'Ars, qui, apres l'avoir tenu plus d'un an, en sortit par une tres-honorable composition, de laquelle j'en parle en son lieu.

Et, pour monstrer qu'audit Consalvo ses astuces luy servirent bien autant ou plus que ses vaillantises, il prit pour devise une grande arbaleste de passe, qu'on nomme ainsi, laquelle se bande avecques poulies, et ces mots escriptz: *Ingenium superat vires*, comme voulant dire qu'il n'y a si belle force que l'esprit et l'industrie de l'homme ne surpasse. Comme de vray,

il n'y a homme, si fort soit il, ny geant, qui peust de la main bander ceste arbaleste; mais avec cet engin fort aisement elle se bande. Ceste devise pourtant n'estoit point tant à l'advantage de ce grand capitaine; car en fin il n'y a que la vaillance pour bien couronner un brave et grand capitaine.

On dict, et ainsi escrit on, que lors que le roy Ferdinand alla prendre possession de son royaume de Naples, à luy rendu tout paisible par ce grand capitaine, l'y voyant tant aimé et renommé, en conceut quelque mefiance et jalousie, comme il y estoit subject le bon prince; et non sans cause possible en cela, et crainte qu'il voulust avaller le morceau qu'il avoit coupé.

Il l'emmena avecques luy en Espagne, qui fut le dernier de ses jours glorieux, et possible pour le mieux pour luy, parce que depuis il ne sortit point d'Espagne, et n'eut plus le moyen d'exercer sa vertu, ny en guerre ny en paix, le Roy luy ayant roigné ses morceaux si courtz, qu'il n'en coupoit ny avalloit aucuns, si non à son vouloir.

Il estoit avecques lui à Savonne à l'entreveuë de ces deux rois que j'ay dict cy-devant, où il fut fort regardé et admiré d'un chascun pour ses nobles exploicts et victoires. Sur tous nostre Roy en fit un grand cas, et voulut qu'il souppast en la mesme table où ces deux rois soupparent et la reine d'Espagne, bien qu'il refusast fort cet honneur: mais nostre Roy en pria fort Ferdinand de luy en faire le commandement de s'assoir; où estant, nostre Roy prit grand plaisir de deviser avecques luy, et fort l'entretenir: de sorte qu'au jugement de tous les assistans ce jour-là ne lui fut moins glorieux que celui auquel il entra avec toute son

armée victorieux et triumphant dedans Naples de nos defaictes françoises, ou de nos partizans en Calabre, et à Cerignole, et au Garillan.

Hélas ! j'ay veu ces lieux-là derniers, et mesmes le Garillan, et c'estoit sur le tard à soleil couchant, que les ombres et les manes commencent à se paroistre comme fantosmes plustost qu'aux autres heures du jour, où il me sembloit que ces ames genereuses de nos braves François là morts s'eslevoient sur la terre et me parloient, et quasi me respondoient sur mes plaintes que je leur faisois de leur combat et de leur mort, eux accusans et maugreans par million de fois les endroicts de là, couverts de marestz mal advantageux pour la cavallerie et gendarmerie françoise, qui ne peut là si bien combatre comme elle eust faict ailleurs; ainsi que j'ay ouy dire à feu mon pere, qui fut blessé à la mort combattant avecques M. de Bayard, qui y fut aussi blessé. Belle Forest le dit aussi en sa Chronique sur le passage de ceste desconfiture.

C'estoient ces braves François, lesquelz les Espagnolz et Napolitains ayant à combattre, et apprehendant leur vaillance, faisoient difficulté de les attaquer, comme jadis ces braves Romains de Jules Cesar craignirent de mesmes les Suisses.

Le conte de Montelon, pour les assurer, leur dit : « Ah ! compagnons, ne pensez pas que ces François « que voyez là soyent ces François que les histoires « anciennes ou fables (c'estoient pourtant veritez) nous « ont representez par ces braves paladins et braves « chevaliers errans, qui fendoient et fondoient tout ce « qui se presentoit devant eux. Non, ce ne sont ceux « là, ains ce ne sont autres gens de guerre comme

« nous : allons à eux. » Ce petit mot d'harangue les assura.

Pour retourner d'où j'estois party, il fault sçavoir que si nostre Roy fit bonne chere à ce grand capitaine, Ferdinand la fit de mesmes à M. Louys d'Ars et à M. de Bayard, disant au Roy ces propres motz : « Monsieur « et frere, voylà deux bons et braves serviteurs que « vous avez là. Qui en a de tels les doibt bien garder. » Quel los pour eux. Voyez le roman de M. de Bayard.

Or en fin, pour achever, ce grand Consalvo mourut un peu advant le roy Ferdinand, retiré de sa Cour en sa maison mal content. Toutesfois le Roy voulut, en memoire de sa vertu, que, tant en sa Cour qu'en son royaume, on luy fist les mesmes honneurs qu'on a accoustumé en Espagne faire aux plus grands princes; ce qui fust faict, tant le peuple l'aymoit et l'estimoit : et le voylà bien guery et resuscité! Le roy François en fit faire de mesmes à M. de L'Autrec, dont j'en parle ailleurs. Voylà comme plusieurs grands roys et princes traictent leurs vieux serviteurs, ny plus ny moins que font les mariniers, lesquels après s'estre servys en plusieurs voyages de leurs vaisseaux, quand ils sont vieux, ou qu'ils s'en faschent, les jettent là sur le sable et n'en font plus de compte, comme dict un jour à son filz le pere de Themistocles le pourmenant le long d'un port et des orées de la mer. Pourtant, j'ay veu souvent reprendre aucunes vieilles quilles et carenes de navires et galleres, et sur elles en bastir de bons vaisseaux, et s'en trouver aussy bien que de plus neufs.

Voylà la belle recompense que fist ce roy à ce grand capitaine, à qui il estoit tant obligé. Je croy encor que si ces grands honneurs mortuaires et funerailles luy

eussent beaucoup cousté, et qu'il les luy eust fallu faire à ses propres cousts et despens, comme à ceux du peuple, il n'y eust pas consommé cent escus, tant il estoit avare, et n'eust pas faict comme le roy Louys XI, qui, voulant un jour faire un present à quelques ambassadeurs d'Angleterre, il demanda à M. de Brezay quel il leur pourroit donner qui luy coustast beaucoup et ne luy servit de rien. L'autre, qui estoit bon brocardeur, luy respondit : « Et mon Dieu, Sire, donnez-« lui vostre chapelle et tous vos chantres, qui vous « coustent beaucoup et ne vous servent de rien. » Bon celuy là.

Ce grand capitan eust pour lieutenant à sa compagnie de cent hommes d'armes dom Diego de Quignonès, qui luy haussa bien la main en ses combats et en ses victoires, et de vray luy fust bon et brave lieutenant.

Après sa mort, il eust sa compagnie en chef de cent hommes d'armes, comme la meritant très-bien. Il la mena en la bataille de Ravanne, où il mourut en brave et vaillant capitaine. Et si tous eussent faict comme luy (disent les Espagnols vieux), la victoire que les François y acheterent leur eust cousté plus qu'elle ne fist, bien qu'elle coustast bon. J'en parle ailleurs en son lieu.

En ceste bataille, dom Raymond de Cardona fust plus malheureux qu'il ne pensoit; car les Italiens, François et Espaignols, le blasment d'y avoir faict une assez honteuse retraicte; voire usent ils aucuns de ce mot, *fuite*, pour le rang de general qu'il tenoit, et pour avoir tant bravé et piaffé au partir de son gouvernement, dont il tira et traisna après luy toute la fleur des

cavaliers napolitains et espaignols, si braves, si bien en poinct, si bien montez et si dorez, que j'en ay veu un petit traicté en espagnol, qui s'intitule : *Qüestiones de amor*, où il descrit leurs superbes parures et devises d'eux, et garnitures de leurs chevaux, jusques aux livrées de leurs pages, estafiers et lacquais, qu'il n'y avoit rien à voir si beau ny si superbe, tant tout estoit or, azur et argent. De sorte que par là ils pensoient en espouvanter toute la France; ce qui fust autrement : et mesmes dom Raymond se mit fort legerement à la retraicte, qui fust plus viste que le pas, et emporta sur le front plus de honte que n'avoient de livrées ses cavaliers, pages, estafiers et lacquais. Et, sans ce malheur, les Espaignols l'avoient tenu pour brave et vaillant capitaine, comme il l'avoit mieux que là faict parestre ailleurs, mesmes en Calabre, en une victoire qu'il obteint sur nous. Et puis, quelque temps après, fut tué devant Gayette d'une canonade.

DISCOURS SEPTIESME.

FABRICIO ET PROSPERO COLOMNE.

Fabricio et Prospero Colomne ont esté tousjours estimez aussy deux bons capitaines; mais ils furent blasmez d'un des plus grands vices qui soient au monde, qui est l'ingratitude : car le roy Charles VIII, à sa conqueste du royaume de Naples, les fit très-grands, et les honnora de biens et de grandeurs, jusques là qu'eux et les autres Columnes, ennemis quasy hereditaires des François (non tous), furent agrandis et preferez aux

Ursins, tousjours bons et vrays François (dis-je aucuns aussi). En quoy le roy Charles eut très-grand blasme et son conseil aussy; mais il vouloit gaigner ceux-là, et laisser les autres, qui luy estoient tous gaignez et acquis. Et c'est une faute que plusieurs grands princes ont, qui laissent et quictent souvent les certains et fidelles serviteurs, pour en faire de nouveaux et incertains, où bien souvant ils sont trompez, et comme mal en prit audit roy Charles: car ce furent ces deux, Fabricio et Prospero, qui, quasy les premiers de ces pays, luy firent la fausse poincte, et se revolterent contre luy, et en firent encor, qui pis est, force autres revolter. Mais aussi Dieu, ennemy de l'ingratitude, les en punit.

Fabricio, en la bataille de Ravenne combattant vaillamment, et enfonçant furieusement un gros de cavalerie françoise, fust fort blessé et pris prisonnier, non sans grand peur et belle vesarde qu'il eut que le roy de France Louys XII ne luy fit payer le menestre de sa revolte, comme infalliblement il eust faict sans M. le duc de Ferrare Alfonse, ce brave, vaillant et bon prince, auquel ayant esté mené, et l'ayant prié d'avoir pitié de luy, et qu'il ne tombast sur tout devant le Roy, il en eut pitié, et le fist très-bien penser, guerir et delivrer.

A la guerre qu'il fist aussy à Naples, M. d'Aubigny le prit dans Capouë; et, estant fort desiré et menacé du pape Alexandre et de Cæsar Borgia qu'il tumbast entre leurs mains, pour luy faire beaucoup de maux, comme ils le haïssoient à mort, les nobles François ne le voulurent livrer. Ceste obligation encor estoit très-grande à la nation françoise. La rançon et la grace à

un tel ingrat n'estoit pas bien employée, ains plustost la mort ou prison perpetuelle.

Il fut malheureux aussi à la rencontre qu'il eut à Soriane contre Charles Ursin et Vitello, très-braves et vaillans capitaines : si bien que s'il n'eust gaigné de bonne heure Roncillon il estoit troussé; car ces braves capitaines estoient bons François partizantz, et l'eussent livré au Roy, qui l'eust bien chastié : et ne fust pas trop content dequoi M. de Ferrare l'avoit delivré; car les grands et principaux capitaines estoient à luy et en sa disposition, par le droict de guerre. Encor le fault il loüer que s'il fust ingrat envers nos roys, il ne le fust envers ce grand duc : car, après la bataille de Ravenne, que les François eurent quité leur part de l'Italie, ce fust à M. de Ferrare d'adviser à ses affaires, et faire sa paix avec le pape Jules II, qui le menaçoit tousjours; et à chasque coup il disoit : *Ferrare, Ferrare, io t'hauro* (1).

Il la vouloit fort pour la dire appartenir à M. sainct Pierre, et la remettre à son domaine, tant il estoit zelé au bien de l'Eglise plus qu'à son particulier, dont il en a acquis une grande louange.

Le duc de Ferrare donc, habandonné des François ses bons amys, fit tant qu'il fust receu du Pape à submission, pardon et repentance. Et, pour ce, estant venu à Rome sur un bon sauf conduict, furent suscitez soubs main, par Sa Saincteté ou autres faisans pour elle, aucuns creanciers à demander quelque argent que le duc leur devoit, dont ils en firent priere à Sadite Saincteté d'en permettre la justice; ce qu'il accorda très-volontiers, disant que le general ne peut prejudi-

(1) C'est à-dire, Ferrare, Ferrare, enfin je t'aurai. (S.)

cier à l'interest du particulier; ce qui estonna fort le duc, et en fust esté en peine sans que ledit Fabricio Columna, recognoissant les courtoisies qu'il avoit receues dudict duc, monta aussi tost à cheval avec plusieurs de ses amis, parens et son cousin Prospero, qui en forme de retraicte et arriere garde le suivoit de loing, et le firent tous deux bravement sortir par le petit portereau de Sainct Jehan de Latran, qu'ils trouverent renforcé d'une garde plus que de l'ordinaire, laquelle fust faucée par Fabricio, qui, estant le plus fort, sortit le duc, et le conduisit jusques à Maryne, et de là se sauva et s'en alla seurement à Ferrare.

L'obligation, certes, en fust grande, et qui paya bien celle qu'il avoit au duc, dont il le fault loüer; car ne fault point doubter que le Pape, luy voulant mal mortel, ne luy eust faict mauvais party sur sa vie, son honneur, et sur ses biens et terres, ou il luy eust pardonné de la mesme façon d'une pareille infamie que fit après luy le pape Leon aux deux cardinaux Bernardin Caravajal et Federic de Sainct Sevrin, partizans du concile de Basle (1); lesquels, ayant estez par advant degradez de leur chapeaux et rouges cappes par ledit pape Jules, et desirant entrer en leurs premiers estatz et en grace du pape Leon, il les fit un jour venir et entrer à la veue du Pape, et d'un chascun, et d'une infinité de monde après, dans le consistoire, vestus de quelques meschantes robbes noires, comme simples prestres de village; et ainsy firent amande honnorable au Pape, luy demandant pardon les genoux en terre, et avec autres signes de grande humiliation, et se desdirent par confession ignomignieusement tout hault de ce qu'ils avoient faict ou

(1) Ou plutôt de Pise. (S.)

dict contre ledict feu pape Jules; et puis saluarent tous les cardinaux très reverentieusement, sans que les autres leur rendissent la pareille : « ce qui estoit un trop grand desdain et une ignominie trop insuportable. J'ay bien cogneu force genereux cardinaux qui n'eussent pas faict ce traict, quand ce ne seroit autre que le courageux cardinal d'Est dernier dont j'en parle en son lieu (1). » Ceste ignominie, après avoir esté beue de ces messieurs douce comme lait, furent revestus de leurs bonnets et robbes rouges, ayant estez devestus de leurs robes noires, et mis en pourpoinct; et puis ils furent admis en leurs places premieres de cardinaux. Mais voicy le pis, car ils ne furent remis en leur offices, benefices et biens, d'autant que le feu Pape les en avoit despouillez et donnez à d'autres « qui avoient bonnes dents et ne les vouloient desmordre; mauvaise excuse pourtant et hors de raison. Il eust mieux valu qu'ils eussent quicté le rouge et l'escarlatte, et s'habiller d'autre livrée qui leur fust esté plus profitable (2). » Il eust voulu bien faire de mesmes à nos cardinaux françois et leurs partizans, s'il eut peu; mais ils avoient un bon garrieur que nostre brave Roy, qui estoit très-bon et très-fort partizan dudict consile de Basle (3).

Je quicte là ma disgression, bien plaisante pourtant, qu'on doibt plus s'amuser à l'imaginer qu'à la lire, pour dire encor un mot dudit Fabricio. Il fust estimé en son temps un si bon capitaine, que ce bon galant

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions.

(2) Ce qui est entre deux guillemets manque dans les précédentes éditions.

(3) Encore de Pise. (S.)

Machiavel, mauvais instruiseur de guerre certes, en son livre de l'*Art militaire*, le faict le principal chef de son parlement en cela, et comme à qui il falloit deferer beaucoup. Il y introduict ledit Fabricio, comme donnant à entendre que ce qu'il y dict ce sont comme arrests ou sentences : et Dieu sçait si nos grands capitaines y ont trouvé à dire.

Quant au seignor Prospero Colonne, il fust le premier qui commença à se revolter advant son cousin Fabricio, qui se laissa par emprès aller à luy; et de faict fit quelques guerres pour nous, et son cousin contre nous, vers Naples. Et il fust après esleu, par sa valeur et merite, chef general de la ligue contre la France, encor qu'aucuns l'ayent blasmé de n'avoir pas trop bien faict en la bataille de Ravenne. Il fut fort blasmé et mesprisé de n'avoir sceu garder le passage des monts contre le roy François, l'attendant de pied coy dans Villefranche, pour luy donner la venuë s'il eust peu, disant à tous coups : *Questi Francesi son miei, come gli pipioni nella gabbia* (1). Mais il fust bien autrement circonvenu; car il fut pris luy et les siens dans la cage, qui estoit sa ville, où il s'estoit retiré luy et sa trouppe de douze cents hommes d'armes des ordonnances, qui estoit la plus belle et la mieux montée qu'on avoit veu il y avoit long temps pour estrangers; car nos François avoient autrement paru auparavant. Il estoit bien plus à presumer qu'il seroit plustost pris dans sa cage, resserré dans sa ville, puis qu'il s'y estoit enfermé, et que nos François tenoient la campagne. Tant y a qu'il fust pris et mené au roy

(1) C'est-à-dire, ces François sont à moi, comme des pigeonneaux en cage. (S.)

François, qui ne faillit de luy faire une reprimande de son ingratitude. Je ne sçay s'il le donna à M. de La Trimouille; mais il fut emmené prisonnier à Montegu en bas Poitou, chasteau et ville de forteresse qui appartient à M. de La Trimouille: m'estonnant comme il fut mené là; car ce furent messieurs de Imbercourt et de Bayard qui firent bravement la premiere poincte, et M. de La Palisse après.

Ceste place escheut depuis en partage à madame la princesse de Condé, sœur de M. de La Trimouille dernier mort; que depuis le mareschal de Raitz fit raser et desmollir; dont M. le prince luy en voulut si grand mal, que s'il l'eust trouvé il l'eust tué en despit de tout le monde : qui fut cause qu'il n'osa aller au dernier parlement que fit la Reyne mere près de Cognac avec le roy de Navarre; et, pour revanche, luy fit brusler et raser son chasteau de Dampierre.

Ce Prospero estant sorty de prison, se banda encor plus que jamais contre nous en la guerre de l'estat de Milan; et en fut cause de la perte, pour en avoir pris le chasteau, l'ayant assiegé par le dehors de grandes, hautes et fortes trenchées, comme est la coustume; et, sachant que M. de Lautrec le venoit secourir, il s'advisa encor de faire autres trenchées par delà les premieres, et se loger et camper (ayant aussi retranché par le dedans de la ville) avec toutes ses forces entre toutes deux, et là attendre son ennemy, où il se rendit si fort et imprenable, qu'il fut impossible à M. de Lautrec de l'y forcer, ny de l'appeller au combat, ny non plus secourir le chasteau.

J'ay leu cela dans un livre espagnol, qui dit de plus ledit Propero avoir apris ceste forme de Jules Cesar

lors qu'il assiegea Allexia, que ledit livre assure estre Arras; mais d'autres y contrarient, et mesmes M. de Viginaire, qui en parle plus au vray. Nostre grand Roy d'aujourd'huy en fit de mesmes devant Amiens.

Ce fut en ce siege du chasteau de Milan, où Marc Anthoine Colonne, bon partisan françois, fut tué par une grande mesadventure, dict le livre; car, s'estant là paru avec l'armée, par dessus les autres signalé par belles armes dorées et de grandes et belles plumes, Prospero Columna l'advisant, sans le recognoistre pourtant, luy mesmes ayant affusté et bracqué une longue coulevrine, et long temps miré et adressé sa visée, fit donner le feu, dont la balle alla si droict, qu'au mitan de M. de Pontdormy et Camille Trivulse, elle alla choisir ledict Marc Anthoine Columna, son propre nepveu; et despuis, ayant sceu que de sa propre main il avoit tué son nepveu, il en cuida mourir de despit et de deuil. Quelle desadvanture pour l'oncle, et perte de nepveu pour nos François! car il en estoit bon partizan, et brave et vaillant capitaine.

On dict que c'a esté le premier qui a donné les inventions de fortifier bien les places (M. de Langeay le dict aussi en son livre de l'*Art militaire*), et aussi pour les bien garder et remparer au dedans, et les opiniastrer.

Auparavant, les chasteaux de Naples, la ville de Gayette et autres forteresses de là, ne tindrent rien en la conqueste du roy Charles, Ravenne aussi peu, et tant d'autres. Pour fin, il fut fort estimé parmy les Italiens, Espagnols et François. Sa vieillesse et ses maladies l'empescherent de faire encore mieux qu'il ne fit.

Le marquis de Pescaire, encor qu'il eust espousé sa niepce Victoria Columna, et luy ne se pouvoient

jamais guieres bien accorder; car c'estoit un jeune homme bouillant, qui alloit viste selon son aage et son cœur, comme j'en parle ailleurs; et l'autre froid, qui pesoit toutes choses : si bien qu'à chasque coup ils avoient des disputes de guerre, jusques là que, sans le legat du Pape, une fois ledit marquis, ayant mis la main à l'espée à demy, luy en voulut donner, mais il l'empescha, et se mit au devant : à quoy il n'eust eu grand honneur pour sa vieillesse, foiblesse et parentelle; et de despit, ledit marquis se retira des armées à Naples, jurant qu'il ne combattroit jamais sous sa charge, et s'en alla après en Espaigne trouver l'Empereur pour s'en excuser. J'en parle en son lieu. Cela se trouve dans aucuns livres espagnolz dont je le tiens.

Telles contentions entre ces deux capitaines m'ont faict resouvenir de celles qui se passoient souvant en noz armées entre M. le mareschal de Tavanes et M. de Brissac, qui ne se pouvoit jamais accorder avec luy, tant il luy portoit d'envie et de jalousie, bien qu'il fust fort vieil et pratiq capitaine; et l'autre jeune, brave, vaillant et entreprenant : j'en parle à son tour ailleurs.

Ledict Prospero et Fabricio avoient chacun une compaignie de cent hommes d'armes, des vieilles ordonnances du royaume, qui ont esté tousjours très-belles, et sur tout bien montées. Ceux de Fabricio furent bien estrillez à ceste bataille de Ravenne, comme il le confessa luy mesmes à Ferrare, y estant prisonnier, ainsy que j'ay dit, et s'y faisant penser, que d'un seul coup de canon il vit emporter devant luy trente hommes de ses hommes d'armes. Que s'il eust creu dom Pedro de Navarre à s'opiniastrer de ne bouger de leur retranchement, ils fussent mieux estez esclaircis; de sorte

que, comme par une desesperade, il sortit de son retranchement en disant : « Faut-il qu'à l'appetit d'un « marranne opiniastre, nous nous faisions ainsy tuër « à coups de canon, sans debattre nos vies vaillam- « ment ? » et sortant, ce fust alors qu'il fit le premier la charge sur un gros des nostres, comme j'ay dict. C'est assez parlé de ces deux freres, car les histoires en parlent assez.

DISCOURS HUITIESME.

LE MARQUIS DE LA PADULLE.

Le marquis de La Padule eut charge aussi en ceste bataille de quatre-vingts hommes d'armes, où il fit très-bien, et y fut blessé en un œil, et pris : puis, estant sorty de prison, il commanda pour peu à l'infanterie espagnolle, et puis s'en deschargea au marquis de Pescayre (disent les histoires espaignoles), qui luy estoit allié ; et cependant, durant la prison de dom Pedro de Navarre, l'infanterie espagnole estant demeurée quelque peu de temps sans chef pour commander, le capitaine Solys y commanda, mais fort peu ; car, encor qu'il fust brave et bon capitaine, force braves et nobles capitaines se fascherent de luy deferer, d'autant qu'il n'estoit de trop bonne maison, pour estre commandez de luy : et pour ce, ceste charge fust donnée audict marquis de La Padulle.

DISCOURS NEUVIESME.

DOM PEDRO DE PAX, DOM CARAVAJAL, LE SEIGNEUR ALARCON, LE DUC DE TERMES, ET DOM PEDRO DE NAVARRE.

Dom Pedro de Pax fust tenu aussi des Espaignols brave et très-vaillant capitaine, encor qu'il fust de fort petite stature, et telle, que, quand il estoit à cheval, enfoncé dans ces grandes selles d'armes du temps passé, il estoit si caché qu'on ne le voyoit que fort malaisement : et disoit on de luy par risée, quand il estoit ainsy à cheval, qu'on estoit en queste de luy: on disoit qu'on avoit bien veu un cheval bien bridé et sellé, mais non d'homme dessus (1). Cela luy pouvoit beaucoup ayder à sa vaillance, pour estre si petit et de si petite prise, autant pour les arquebuzades que de la lance et de la pique. Il emmena d'Espaigne quatre cens hommes d'armes, que le Roy luy donna à mener pour ceste bataille, où il fit très-bien, et fust despuis fort estimé des Espaignolz, et a vescu long temps fort heureusement, et tousjours en bonne estime.

Dom Caravajal y mena aussi six cens genetaires, montez à la genete et la zagaye en la main, qui servoient de chevaux legers. Aucuns disent qu'il mena aussi des hommes d'armes; mais les plus veritables asseurent que ce fust dom Pedro de Pax, et que pour le seur il y commandoit.

Ledit Caravajal fust blasmé aussy des siens un peu

(1) On en a de nos jours dit autant du prince de Conti le bossu, frère du grand Condé. (L. D.)

de n'y avoir trop bien faict en ce combat de bataille : aussi disent-ils que volontiers sont fort subjects de n'opiniastrer guieres un grand combat, et n'estre trop bons pour une solempnelle et grande bataille comme celle là, et fort prompts, après avoir faict leurs premiers coups de lance, gaigner au pied, à mode des Mores, et voylà pourquoy ils excusent dom Caravajal; car il estoit un très-bon, brave et vaillant capitaine. Comme l'a esté en son temps aussi le seigneur Alarcon, lequel fust en ceste bataille maistre de camp de l'infanterie espagnole avec dom Cornejo.

Ledit seigneur Alarcon commança de bonne heure à faire ceste charge, comme plusieurs fois il l'a continuée aux guerres de Naples, de Lombardie, de l'Italie; et au voyage de La Golette et Thunes; et si heut cet honneur de commander à toute l'armée imperiale durant la maladie, et après la mort de Prospero Columna (les livres espagnols l'honnorent de ceste charge), jusques à ce que Charles de Lanoy fut arrivé pour y commander; car le marquis de Pescayre s'estoit retiré à Naples, comme j'ay dict. Voylà un grand honneur pour luy, et pour avoir la totale garde du roy François en sa prison; en quoy s'aparut la grande fiance qu'eust l'Empereur de sa suffisance, valeur et fidelité, et creance parmy les Espagnolz, comme j'en parle ailleurs. Il mourut à la Cour de l'Empereur d'une apoplexie!

Le duc de Termens fust fort estimé capitaine en ceste bataille, pour avoir eu l'honneur et le tiltre de capitaine, et commandé à cent hommes d'armes.

Si bien qu'à bien compter, les forces espaignoles qui se trouvarent en ceste bataille encontre nous, furent en nombre de douze cens hommes d'armes, six cens

chevaux legers, et dix mille hommes de pied, tant Espaignols, Napolitains, qu'aucuns Romains et Italiens: dont bien servit à nos braves François de bien combatttre et bien se deffendre, et bien battre les autres, ainsy qu'ils firent.

Et, pour les excuser, les Espaignols ont escrit, et le disent encor, que le tout arriva *por pestilencial consejo de don Pedro de Navarra, que trataba las cosas con tardanza, aquellos hermosos caballos fueron rompidos con la artilleria francesa, y recibiendo un daño miserable fueron derramados por toda la campaña*: c'est-à-dire que pour un conseil pestilentiel de dom Pedro de Navarre, qui traictoit les choses par tardiveté, ces beaux, pimpans et luysans chevaux du Pape et des Espaignolz furent rompus par la fureur de l'artillerie françoise, et par toute la campagne espandus.

Ce fut là que ledict dom Pedro de Navarre perdit son latin et son espaignol, tout meslé de ses astuces; car il luy sembloit encor avoir affaire avec les Mores de Barbarie, qui font leurs guerres par petites et legeres escarmouches et passades, sans jamais entamer guieres bien un gros combat; au lieu que nos braves François, sans point marchander, sçavent donner et enfoncer aussi tost, et soustenir; ce qu'ils firent, en ayant bien pris le temps, après que nostre artillerie eut bien joüé.

Il y a eu quelques capitaines espaignols et françois, qui ont dict, en excusant ledict dom Pedro, que ceste tardance et temporisement valloient beaucoup, s'il eust bien placé ses gens en lieu plus couvert que nostre artillerie ne les eut offensez; mais, s'en voyant ainsy maltraictez, se jettarent hors du retranchement, comme fit Fabricio Colomne, que j'ay dict cy-devant, et vou-

lurent vendre leur vie plus vaillamment. Aussy, pour dire vray, les Espaignols ne vouloient point combattre, et ne nous vouloient qu'amuser; nos François mesmes ne vouloient non plus de combat, sans que nostre Roy les pressa, et le commanda exprès à son nepveu, pour des raisons que je dis ailleurs.

Ce ne fust pas là le coup d'essay dudit dom Petro, car le roy Ferdinand luy avoit baillé charge de ceste armée espaignolle qu'il envoya en Barbarie, où il fit très bien, comme j'en parle au discours des colonnels plus amplement.

Les Espaignols pour lors parloient de luy de ceste façon : *El conde Pedro de Navarra era hombre que habia alcanzado muy grandes honras de guerra por estranna astucia, arte y singular sciencia, y maravilloso artificio, y maña en tomar fortalezas, sin tener ningun esplendor de lignage;* c'est-à-dire, ce conte Pedro de Navarre estoit un homme qui avoit attaint de grands honneurs en guerre, pour une finesse estrange, art et singuliere façon à prendre places, sans pourtant qu'il eust autrement aucune splendeur de lignage.

Voylà comment ils en parloient : et pourtant luy donnerent le tiltre de comte et de dom. Prenez le cas qu'il ne le fust de race; mais il l'estoit par sa valeur et ses merites. Je l'ay ainsy ouy dire aussi à M. de Montluc, que les Espaignolz le tenoient ainsy; possible de despit qu'ils eurent contre luy dequoy il les avoit quictez, et pris le party des François; car il n'y a gens au monde qu'ils hayssent plus qu'un revolté, et le deschiffrent le plus, et en disent plus de mal. Mais qu'eust-il faict, le pauvre diable? le voylà pris, le voylà con-

finé en une prison, et puis mis à rançon. Jamais son Roy ne luy voulut donner un seul ducat pour le rachepter. Voylà le roy François qui le void desesperé et malcontent, luy offre la delivrance de sa rançon et prison, et le prend en son service. J'ay ouy dire que le roy Ferdinand n'en fit plus cas, le soupçonnant qu'il n'eust pas bien faict en ceste bataille, ou qu'il eust joüé ce jeu exprès pour faire perdre la bataille, et, pour ce, le quicta là, et le desdaigna : son avarice en fut bien aussy la cause. Tant y a, que le Roy ne se repentit point de se servir de luy en plusieurs bons endroicts, comme à la prise du chasteau de Milan, où il cuyda mourir soubs la mine et les pierres qui le couvrirent tout, non sans grand danger de sa vie.

Il eust aussi de belles charges à Naples soubz M. de Lautrec, commandant à toutes les bandes des Gascons en general, avec lesquels il fust envoyé comme seul chef à Melfe, qu'il prit bravement sur un des grands capitaines qui fussent de par delà, qui fust M. le prince de Melfe, qui l'attendist si bien qu'à beau jeu et beau combat fut beau retour.

Il ne fust pas si heureux devant Naples, où y ayant employé tous ses cinq sens de nature et subtilitez d'esprit, n'y peut rien faire, non plus que son general, qui mourut, comme j'en parle en son lieu. Et quant à luy, se conduisant tellement quellement, à demy mort de maladie, avec le reste de l'armée, et s'estant mis sur la queuë, tirant vers Averse, il fust pris et mené à Naples, où, par le commandement de l'Empereur, fust estouffé entre deux coittes, comme me dirent aucuns vieux soldats espaignols la premiere fois que je fus à Naples, et m'en monstrerent le lieu et la prison. D'au-

tres disent qu'il fust estranglé de corde par main de bourreau, mais pourtant en cachettes.

Ce fust mal faict, non de sa mort, car il estoit tant vieux et cassé qu'il n'en pouvoit plus; et à tels gens si vieux et cassez, et languissants prisonniers, nulle fortune peut advenir meilleure que le trespas subit et inopiné. Mais l'Empereur en fut blasmé; car il luy devoit aussi bien pardonner qu'à Gennes quelques années auparavant qu'il l'alla secourir, où il fust pris : ou plustost, luy devoit il ordonner une prison perpetuelle, en laquelle eut peu escrire et laisser quelques beaux memoires de son art et science par mode de passetemps, ou composer quelque belle histoire de ce qu'il avoit veu en son temps; si que tout cela meslé ensemble eut peu beaucoup servir à la posterité, et à la curiosité de plusieurs honnestes gens, ainsy que j'ay ouy dire qu'il en avoit la volonté et quelque commancement de le faire.

Encor toute hayne et rancune que luy portoit l'Espagnol et l'Empereur, si fust il honnoré d'une très-belle sepulture, toute pareille à celle de M. de Lautrec, que l'on void encor à Santa Maria de la Nova dans Naples, tous deux l'un près de l'autre, et vis-à-vis, et de marbre fin, avec ces mots gravez (et ainsi se decore la vertu).

EPITAPHE DE DOM PEDRO DE NAVARRE.

Ossibus et memoriae Petri Navarri, Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi. Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi nepos, Suessiæ principis, ducem Gallorum partes secutum pro sepulchri munere honestavit. Cum hoc in se

habeat virtus, ut vel in hoste sit admirabilis. C'est-à-dire : Aux os et à la memoire de dom Pedro de Navarre, biscain, rusé, accort, et renommé à prendre villes et places. Consalvo Ferdinand, fils de Loüys, nepveu du grand Consalvo, prince de Sesse, a honnoré un capitaine qui avoit suivy le party françois de ce don pie et charitable de sepulchre. Voyez ce que peut la vertu, qu'il faille qu'elle soit admirable à son ennemy !

Certes ce prince est par trop à honnorer d'une gloire immortelle. J'en parle à l'endroict de M. de Lautrec.

DISCOURS DIXIESME.

DOM ANTOINE DE LEVE.

Il fault venir à ceste heure à dom Anthoine de Leve, lequel, bien qu'il fist ses premieres armes soubs de grands capitaines, si fust il fort blasmé de ceux de sa nation, mesmes des Italiens et François, de n'avoir pas moins faict en ceste bataille de Ravenne que les autres qui s'enfuirent. Toutesfois, il laissa despuis exemple à plusieurs qui font telles et si lourdes fautes, qu'il est bien aisé, en bien travaillant, bien faisant et bien guerroyant, de nettoyer et bien blanchir ces taches noires, ainsy que fit ce bon capitaine ; car il peina, et travailla, et mania si bien les armes despuis, en tous lieux, combats, rencontres et sieges, qu'onques puis on ne luy sceut reprocher sa faulte passée : et qui le decora encore plus, ce fut le siege de Pavie, qui fut cause de la prise de nostre Roy, de la perte de l'estat de Milan, et pour un temps de la grand disgrace de la France.

Aussy j'ay leu une fort belle lettre parmy celles de L'Aretin, qu'il luy escrivoit; le disant le seul brave artizan qui, de ses mains propres, avoit faict la couronne et le chapeau de triumphe que l'empereur Charles portoit sur sa teste : comme de vray, si nostre Roy ne fust esté pris en ce siege et bataille, l'Empereur n'eust faict de si belles choses qu'il fit puis après fort aysement.

Ceste gloire, certes, fut grande audit Anthoine de Leve : aussi pour sa devise il prit une ruche d'abeilles allans, entrans et travaillans pour faire leur miel, avec ces mots : *Sic vos non vobis ;* comme disant qu'il faisoit tout pour autruy, et non pour luy. Il n'y a pas raison aussy qu'il portast ceste couronne, puis qu'il estoit le serviteur, et l'autre le maistre.

Or, estant à ce siege, ayant faulte d'argent pour contenter et payer ses soldats, mesmes les lansquenetz amutinez, il s'advisa de la ruse dont les histoires en parlent sans que je la die : mais la plus plaisante fut (racontent les Espaignolz) *que tomó toda la plata consagrada de los templos, prometiendo todas veces con voto solemne á los santos, que si quedaba vencedor, cosas harto majores que las que tomaba ; de que hizó batir dinero groseramente.* C'est-à-dire : Il prit l'argent sacré des temples, promettant toutesfois, avecques vœu solemnel, aux saints choses plus grandes que celles qu'il prenoit s'il demeuroit vainqueur; et puis, de cet argent, il en fit battre de la monnoye grossierement. Mais il pratiqua par emprès le proverbe : *Passato el pericolo, gabbato el santo* (1), et n'en paya jamais rien. Quel payeur de debtes ! Et se disoit dans Pavie, encor de mon jeune temps, qu'il laissa la debte à payer, et

(1) C'est-à-dire, le péril passé, on se mocque du saint. (S.)

le vœu pour accomplir, à l'Empereur, puis que cela estoit pour ses affaires qu'il l'avoit emprumpté et employé. Pareil trait de Denys le tyran, quand il osta et arracha la robbe d'or à son Apollo. Un pareil traict encor et plus plaisant d'un que fit Donna Maria de Padilla, l'une des honnestes dames d'Espaigne, et des plus affectionnées à la rebellion qui se fist en Espaigne, au commencement de l'empereur Charles, ainsy que dom Anthoine de Guevarra le raconte : laquelle, ayant faute d'argent pour la solde de ses soldats, prit tout l'or et argent de reliques de Tolede; mais ce fust avecques une cerimonie saincte et plaisante, entrant dans l'eglise à genoux, les mains jointes, couverte d'un voile noir, ou, pour mieux dire, d'un sac mouillé, selon Rabelais, piteuse, marmiteuse, battant son estomach, pleurant et souspirant, deux grandes torches allumées devant elle : et puis, ayant faict gentiment son pillage, se retire aussi gentiment en meme cerimonie, pensant et croyant fermement que, par ceste triste cerimonie, ou plustost hypochrisie, Dieu ne luy en sçauroit mauvais gré. Il y a là bien à rire qui pourroit voir ce mesme mistere jouer. Mais le meilleur, dict le conte, que les larrons, quand ils desrobent quelque chose, ils le font avecques une grande joye et allegresse, et quand on les punist ils pleurent : ceste dame, au contraire, en desrobant pleuroit; et si on l'eust punie il eut fallu par consequent qu'elle se fust prise à rire, au contraire des autres larrons, comme il se void.

Pour retourner au larcin d'Anthoine de Leve, ou plustost emprunt pour son maistre, l'Empereur, qui n'en fit aucune restitution ny payement, il ne fit pas en cela ce que fit son brave ayeul Charles duc de Bour-

gongne, lequel, par repentance et amande à soy-mesmes imposée, pour avoir traicté un peu trop rigoureusement la ville du Liege, rebellée contre luy, quand il la prit, il donna et fit present à la grand eglise d'un sainct George à cheval tout d'or fin. Cela se list dans l'histoire de Flandres. Le bon Empereur, s'il en eust faict de mesmes de quelque seul petit saint seulement à l'eglise de Pavie, encor l'eust on tenu plus religieux et conscientieux. Mais il ne s'en soucioit guieres le gallant; car il pensoit reparer le tout sur ses vieux jours, en sa contrition, repentance et penitence derniere, ayant remis le tout jusques alors, comme ont dict despuis ceux de Pavie.

Surquoy j'ay veu une apologie qui fut faicte pour le roy François I et Henry II, contre ledit Empereur et les Espaignols, qui luy reprochoient infiniment l'alliance qu'ils avoient faicte avec sultan Soliman et ses Turcs; mais on leur repliqua bien là dessus qu'après la guerre d'Allemagne l'Empereur avoit assez manifesté qu'il ne l'avoit pas faicte pour la religion, ny pour le service de Dieu, dont il se couvroit, mais pour spolier les protestans de leurs biens et dignitez, et s'en approprier. De faict il permettoit aux lansquenets qu'il avoit en son camp qu'ils vesquissent publiquement selon leur nouvelle religion et institution, chantant leurs pseaumes en leur langue, ayant prescheurs de leur doctrine, et usant ordinairement de toutes façons contraires et prohibées de l'eglise catholique, et manger chair comme ils vouloient, devant tous mesmes; qu'en la convention qu'il fit en la ville d'Auguste, il permit que les protestans feissent comme ils avoient faict, et leur laissa leurs presches et prescheurs, en

leur accordant un *interim* : possible qu'il n'en pouvoit avoir raison autrement. Voylà les propres mots de ladite apologie ; et que son propre confesseur demeura si scandalisé, que, quand il vint un jour à se confesser à luy, il luy desnia l'absolution, le mettant en peine d'en chercher un autre qui le voulut absoudre, ce qu'il fit d'un qui n'estoit si scrupuleux que le premier.

L'apologie dict de plus de luy que, lors qu'il se saisit de Plaisance, il en voulut faire autant de Parme, sans le secours du roy Henry II, qui la prit en protection pour le duc, laquelle l'Empereur disoit estre des places de l'Eglise, de laquelle il se disoit protecteur, advocat et procureur. Mais ladite apologie luy objecte qu'il en estoit l'advocat, pour faire le droict d'autruy sien; procureur, pour l'administrer sans rendre conte, et protecteur, pour garder d'où il se pouvoit une fois saisir sans l'eschapper, ny laisser esperance d'en avoir raison ny restitution. Et quand on luy parla de la redition de Plaisance, il en demanda l'advis à un venerable docteur espaignol, de l'ordre de San Dominico, confesseur et moderateur de sa conscience. Il luy respondit, comme estant faict à sa main, que l'affaire estoit en doute aucunement, toutesfois qu'en obscurité de droicts, la condition du possesseur estoit la meilleure; et, partant, Sa Cesarée Majesté, sans offencer sa conscience, attendant la discussion de la matiere, pouvoit justement tenir la place : ce qu'il fit fort bien jusques à ce qu'il eut maryé sa fille naturelle avec M. le duc de Parme, qu'il rendit; s'estant pourtant fort bien reservé une très-belle et forte citadelle, qu'il fit faire pour tousjours brider la ville : et je croy que les Espaignolz y sont encores dedans, comme je les y ay veuz.

Voilà au vray l'objection que l'on donna pour lors à la conscience de ce brave Empereur, lequel, pour excuser les braves et gallans hommes comme luy, disoit qu'estant courageux, ambitieux et grand guerrier, il ne pouvoit estre bon religieux et conscientieux. Et c'est ce que dit une fois ce grand marquis de Pescaire aux guerres de Lombardie à M. le legat, qui fut apres pape Clement, sur le reglement des desordres et desbordemens de ses soldatz : *Monseñor legado, no hay cosa mas dificultosa á ellos que exercen la guerra, que con igual diciplina servir en un mismo tiempo á Mars y á Cristo; porque el uso de la guerra en esta corrupcion de milicia parece ser en todo contrario á la justicia y religion.* « Monsieur le legat, « il n'y a chose plus difficile à ceux qui exercent la « guerre, que de servir en un mesme temps, et esgale « discipline, à Mars et à Christ, parce que l'usage de « la guerre en ceste corruption de milice est du tout « contraire à la justice et à la religion. » Surquoy je m'en vays faire un conte dont il me souvient fort bien, car j'y estois.

Aux premieres guerres du siege d'Orleans, estant le caresme venu, ce gentil et brave seigneur M. de Sypierre, apres la mort de M. de Guize, commanda pour peu de jours à l'armée, pour n'y avoir pour lors plus grand que luy : aussi pouvoit il bien de raison y commander, puisqu'il estoit gouverneur de la personne du Roy, et luy commandoit absolument, comme j'ay veu (aussi sa discipline et corrections l'avoient rendu un tres grand roy, s'il eut vescu); et ce en attendant messieurs d'Aumale et le mareschal de Brissac, qui vindrent puis après. Cependant les soldats ne pouvans bien vivre

qu'avec grandes incommoditez du poisson, M. de Sypyere fut prié, de la part des capitaines, de suplier M. le legat, qui pour lors estoit M. le cardinal de Ferrare Hypolite, et lors au camp avec la Reyne-mere, qu'il donnast dispense de manger de la chair quelques jours de la sepmaine; M. le legat d'abord trouve ceste requeste fort odieuse, et mesmes qu'on faisoit la guerre contre les heretiques ennemys du caresme. Mais, apres avoir un peu songé, il fist response que de chair il n'en falloit point parler, comme de chose abominable; mais pour du beurre, du fromage et du laitage, qu'ils en mangeassent à quantité, et tant qu'ils voudroient, et leur en donnoit toute la dispense. M. de Sypierre, qui estoit prompt, fort libre, et l'un des gallans seigneurs qui jamais naistra en France, luy dict franchement : « Monsieur, ne pensez pas regler nos gens de « guerre comme vos gens d'eglise : car autre chose est « servir Dieu, et servir la guerre. Voulez-vous que je « vous die le vray? Ce n'est point en ce temps, ny en « ceste armée, composée de plusieurs sortes de gens, « que vous devez faire tels scrupules : car, quand à « vostre beurre, fromage et laictage, noz soldats fran« çois ne vous en veulent point, comme vos Italiens « et Espagnolz. Ilz veulent manger de la chair, et de « bonne viande, pour mieux se substanter. Ilz en man« geront aussy bien deçà comme delà, et à ouvert et « à cachette, quelque deffence qui en soit. Parquoy, « faictes mieux : ordonnez leur d'en manger, et don« nez leur en une bonne dispense et absolution. Que « si d'eux-mesmes ils s'en dispensent, vostre authorité » en sera plus suprimée; au contraire, de plus en plus « elle en sera eslevée si leur permettez, et chacun

« dira : *Monsieur le legat, cet homme de bien, nous a « donné dispense ;* et cela resonnera mieux par tout. » M. le legat y ayant un peu songé, il dispensa aussi tost un chacun d'en manger, qui pria Dieu fort, aussy bien le François que l'Espaignol d'un regiment ou terze que nous avions, pour M. le legat, et sur tout pour M. de Sypierre, lequel eut raison de parler ainsy, et d'en prendre bien l'affirmative, comme il fit, et M. le legat aussi d'avoir lasché la bride. Car j'ay ouy dire à aucuns grands docteurs qu'il est nécessaire quelquesfois aux prelats de dispenser pour ce subject, afin de prevenir ces friands mangeurs de chair et infracteurs de lois ecclesiastiques : que, quand ils en viennent là, le monde sçache et croye que c'est par dispense du prelat, et non par desobeyssance de luy et de l'Eglise. Voyez là-dessus le livre de *Summa Benedicti.*

Or, pour retourner de ma digression encor à ce grand Anthoine de Leve, j'ay leu dans un livre espaignol que son premier advenement de guerre et de Naples fust lors que Manuelle dy Benavida (1) amena d'Espaigne deux cents hommes d'armes, deux cents genetayres, et deux mille hommes de pied, tous Espaignols, et vindrent descendre à Messine en Sicille, de là traversant le far vers Reggie ; et en ses trouppes se trouva Antonio de Leve, qui peu à peu fit si bien qu'il se rendit un tres bon et grand capitaine, sans avoir eu aucune reproche que de ceste faulte à la bataille de Ravenne, que j'ay dict.

Mais il s'en lava si bien par sa valeur et beaux faicts, que l'Empereur le fit son general, et de toute sa ligue d'Italie, qu'on ne peut jamais guieres bien

(1) Benavidès. (S.)

mordre sur luy, quelques armées qu'on enviast contre luy, et de M. de Lautrec, et de M. de Sainct Pol; que si l'un le mordoit aux fesses, il mordoit sur l'eschigne. Et, s'il vous plaist, en quel estat estoit il, quand il fit la pluspart de ses beaux exploicts? Il estoit goutteux, podagre, maladif, tousjours en douleurs et langueurs : il combattoit porté en chaire comme s'il fust esté à cheval (1). Il prenoit villes et forteresses : il rendoit combatz. Qu'eust il faict s'il fust esté bien sain et dispos de tous ses membres? Tout le monde croit qu'il eust combattu le diable. Aussi disoit-on de luy qu'il avoit un esprit familier; autrement, son miserable estat de sa personne ne luy pouvoit permettre faire les choses qu'il fit.

Apres la prise de Fossan, qui fust la derniere de ses belles œuvres, voulant aller assieger Turin, et remettre tout le Piedmont en sa premiere obeïssance, qui n'estoit par trop fortifié pour lors, il en fust destourné par M. le prince de Melfe, dont luy donna advis de tourner vers la Provence, et qu'il la trouveveroit toute desgarnie de garnisons, et que jamais il n'y fit meilleur : grand faute à luy de croire son ennemy; j'en parle ailleurs. Il se persuada si bien et beau ce voyage, et à l'Empereur, et s'y opiniastra si fort, que l'Empereur le creut contre l'advis d'aucuns de ses grands capitaines, ainsy qu'il le cogneust à preuve par amprès; disant tousjours qu'il esperoit le mener à Paris, ne demandant que d'estre enterré à Sainct Denis pour toute recompense. Mais il arriva autrement; car il ne peut faire ledit voyage, et mourut; bien est vray qu'il fut enterré à Sainct Denis, non de Paris, mais de Milan.

(1) Le comte de Fuentes en fit autant à la bataille de Rocroi, (L. D.)

Aucuns de ces temps disoient qu'il estoit fils d'un courdonnier; mais c'estoient des impostures et calomnies; ou bien il falloit qu'il eut faict de grands butins et amas de grands biens en la guerre sur ses jeunes ans: car vous trouverez dans ce livre que j'ay allegué cy devant, *Qüestiones de Amor*, et autres livres espaignolz que j'ay leu, que, parmy les ducz, contes, marquis, et autres grands seigneurs qui partirent de Naples, chacun avec son grand et superbe arroy et magnifique esquipage, Anthoine de Leve tint rang parmy eux, et eut son train à part, et aussi beau quasi que les autres.

Pour fin, la guerre luy a si bien valu, et par la faveur de l'Empereur son maistre, qu'il est mort tres riche, tres grand, et en titre de prince d'Ascoly, duc de Terrenenfve, marquis d'Atille, et primat des isles des Canaries; et laissa des enfans et des filles bien riches, et bien colloquées à des grands seigneurs d'Espaigne.

DISCOURS ONZIESME.

DOM SANCHE DE LEVE.

Dom Sanche de Leve, son fils, fut un brave et vaillant seigneur. Il fust general du terze de Naples et des galleres de Naples aussi, desquelles charges s'est tres bien et dignement acquité. J'ay veu autresfois son portraict à Milan, qui monstroit bien à son visage qu'il estoit vray martial, bizarre et songeard, peinct avecques un grand bonnet de vellours penchant fort sur l'oreille, et une plume mise à la bizarre et à la gibe-

line sur la gauche (1). Il fut fort blasmé de la mort du duc de Milan par un flambeau, dont j'en parle ailleurs.

[(2) J'ay leu dans un livre que l'une de ses plus grandes ambitions fut celle qu'il put avoir la teste couverte en la chambre de l'Empereur, comme les plus grands d'Espaigne avoient ce privillege, ce qu'il ne peut jamais obtenir; disant souvant à aucuns de ses amis qui luy demandoient quelquesfois en la chambre dudict Empereur comment se portoient ses jambes : « Hélas! ce ne sont pas les jambes, disoit-il, qui me « font mal, mais la teste; » desirant fort qu'il eut cet heur et honneur de se tenir couvert, pour estre compagnon des autres, ou bien que les humeurs de la teste tumbassent sur ses jambes, et le rendissent ainsy gouttenx. Mais c'estoit à la gloire à laquelle il aspiroit plus, que de se tenir couvert avec les autres grands seigneurs et princes d'Espaigne. Ce qui a faict penser à aucuns que, bien qu'il fust esté un des grands et vaillans capitaines qu'eust l'Empereur, et qu'il eut faict les plus belles choses du monde, toutesfois il ne pouvoit obtenir ce privilege, que de se ranger parmy ces grands de nom, de titre et de race, qui ne l'eussent sceu endurer pres eux, pour leur grande extraction. Pourtant,

(1) Les Gibelins et les Guelfes se reconnoissoient à leur différente manière de parures. (L. D.)

(2) Tout ce qui est renfermé entre ces deux crochets [] paroît regarder plutôt Antoine de Leve que Sanche son fils. C'est ce que reconnoit positivement Brantôme, au commencement du discours suivant. Peut-être cela vient-il de l'éditeur, qui aura mis dans un article ce qui appartenoit à l'autre, ou, plutôt, qui aura mal à propos fait un article de Dom Sanche, sans s'apercevoir que Brantôme, suivant sa méthode peu exacte, revient à Antoine de Leve après avoir dit quatre mots de Sanche son fils. (S.)

au lieu de ceste teste descouverte, il estoit assis, et les autres debout : autant valoit, ou plus, l'un que l'autre.]

Cela s'est veu et se void en nostre France, où les grandz princes du sang tiennent leur rang par dessus tous; et n'y a si grand merite des autres qui les puisse esgaler à eux, sinon aux guerres que les connestables et mareschaux de France leur commandent souvent. Mais, aux lieux et sieges où il fault tenir leurs rangs, les princes du sang vont tousjours devant, comme ils font de mesmes en Espaigne, qui sont fort là grandz rechercheurs et observateurs de tels ordres, rangs et cerimonies.

L'Empereur pourtant fit un tres grand honneur au marquis de Pescayre, Dieu mercy sa grande extraction, duquel je vays parler.

DISCOURS DOUZIESME.

LE MARQUIS DE PESCAYRE.

Ce subject est cause donc que, sans attendre plus, je m'en vays parler dudict marquis de Pescayre, lequel, ainsy que raconte son histoire faicte en espaignol, lors qu'il alla trouver l'Empereur en Espaigne, sur son mescontentement qu'il avoit de Prospero Columne, et pour s'excuser envers Sa Majesté de ce qu'il s'estoit retiré à Naples de son armée, sans demeurer comme devant en sa charge, dont il s'acquitoit si bien, l'Empereur luy fit toutes les bonnes cheres et honneurs qu'il peut : car il le fit, après qu'il luy eust baisé les mains, asseoir aussi tost tout auprès de luy, et l'entre-

tient deux grosses heures des affaires de l'Italie et de toutes les guerres, et la teste couverte, dont il le contenta fort.

Anthoine de Leve, comme j'ay dict cy-devant (1), eust fort desiré cet honneur a lui concedé par son maistre. Ce qui faict penser que les merites, rencontrant une noble extraction, sont plus forts, et se font meilleur escorte l'un à l'autre ; car, bien que ceux dudict marquis fussent très-grands et beaux, si est ce que sa noble race luy peut beaucoup servir en cet endroit pour obtenir ceste faveur que luy fit l'Empereur. Et, pour parler de sa race et genealogie, il fault sçavoir que dom Hernand d'Avalos fut extraict (disent les histoires d'Espaigne et de Naples) de la noble et illustre maison d'Avalos, qui est en Espaigne vers Tolede, bonne et fort ancienne; laquelle fut mise en grand honneur, advantage et vogue par dom Rodrigo d'Avalos son bisayeul; lequel, pour avoir combattu en camp clos un cavalier portugais, du temps que les Castillans et Portugais se faisoient guerre, et tout devant son Roy et au beau milieu des deux armées qui en advisarent le combat, dont despuis il fut fort aymé de son roy de Castille, et pour ce le fit son connestable. Et puis, de race en race, se sont accreuz et faicts fort grands, pour avoir faict de bons services vers le royaume de Naples au grand roy Alphonce, et autres roys par emprès ; entr'autres fut Alphonse d'Avalos, qu'on nommoit coustumierement dom Alons vers Naples, qui gouverna le roy Fernand paisiblement, qui fust cause que ce grand Hercule marquis d'Est quitta son service ; car il ne vouloit que l'autre se prevalut

(1) Dans le discours précédent. (S.)

sur luy par sa faveur, estant la race d'Est la plus grande et ancienne de toute l'Italie, dict l'histoire de Naples ; lequel, lors que nos François perdirent le royaume, conquis par Charles VIII, tenant le Castel-Novo encore assiegé, pensant avoir gaigné et suborné un More pour lui donner entrée dans la place, ainsy que de nuict il y montoit par une eschelle, et le More faisant semblant de luy tendre la main, il luy fut lasché une arbaleste, dont le traict luy couppa la gorge tout net, et tomba tout roide mort par terre. Il eut grand tort là, pour un grand capitaine, de s'estre fié à tel homme ; car tels de telle nation sont infideles et dangereux à trahir et donner une venuë, quoy qui tarde.

Surquoy je feray ce petit conte, que ce grand roy Alphonse avoit en sa cour un bouffon qui escrivoit dans ses tablettes toutes les folies que luy et ses courtizans faisoient le jour ou la sepmaine. Par cas, un jour le Roy voulut voir ses tablettes, où il se trouva le premier en datte, pour avoir donné dix mille escus à un More pour luy aller querir des chevaux barbes en Barbarie. Ce qu'ayant veu, le Roy luy dit : « Et pourquoy m'as-« tu mis là? Et quelle folie ay-je faict en cela? » L'autre luy respondit : « Pour t'estre fié en tel homme, qui n'a « foy ny loy ; il emportera ton argent, et n'auras ny « chevaux ny argent, et ne retournera plus. » A quoy repliqua le Roy : « Et s'il retourne, que diras-tu sur « cela ? » Le bouffon, achevant de parler, dict alors : « S'il retourne, je t'effaceray de mes tablettes et le « mettray en ta place, pour estre un grand fol et un « grand fat d'estre tourné, et qu'il n'ayt emporté tes « beaux ducats. »

Pour revenir à nostre marquis, ce don Alonso,

après estre mort ainsy, il laissa un filz fort jeune, le marquis de Pescayre, dont nous parlons, lequel fust en son aage tendron si bien nourry, que depuis il fust ce que l'on a veu. Sa premiere guerre fut en la bataille de Ravanne, où il eust une compagnie de chevaux-legers, et où il s'y comporta si bien, et y combatit si vaillamment, que, tout jeune qu'il estoit, n'ayant attaint que seize ans, il emporta la gloire par-dessus tous ceux qui firent le mieux.

Il y fut blessé et pris prisonnier, et mené en triumphe aux obseques de M. Gaston de Foix; et puis, par le moyen de Jehan-Jacques Trivulse, qui avoit espouzé une de ses tantes, et qui avoit grand credit envers le roy Loüis XII, sortit de prison pour six mil escus, encor qu'il faschast fort au Roy, ne l'aimant point, ny ceux de la maison d'Avalos, qui estoient anciens ennemis du nom françois; et, pour l'amour de luy, avoit faict faire un bandon general après la bataille, que nul seigneur, gentilhomme, gend'arme, advanturier, ou autre François, ne laschast aucun prisonnier, ny par rançon ou autrement, sans le commandement exprès du Roy. Tant y a que ledict seigneur Jehan-Jacques fit tant envers le Roy, que ledit marquis sortit, en remonstrant à Sa Majesté que, *como no-soldado y sin barba, y muy bien castigado de la fortuna, otra vez no tomaria las armas contra Su Magestad temerariamente,* « que, comme nouveau soldat « et sans barbe, et très-bien chastié de la fortune, une « autrefois il ne prendroit les armes temerairement « contre Sa Majesté. » Mais estant sorty, il retourna au service de son Roy, et fit pis que jamais contre nous et nos partizans, s'y monstrant du tout outré d'affection,

et ayda fort à gaigner, ou, pour mieux dire, luy seul en fut la cause du gain de la bataille d'auprès de Vincence contre les Venitiens et Barthelemy d'Alviane, leur brave general; battaille certes très-heureusement gaignée, aussi très-vaillamment entreprise, dont j'en parle ailleurs, comme de la prise de Genes.

Il donna aussi de terribles venuës et empeschemens et secousses à M. de L'Autrec vers l'estat de Milan, et en la journée de la Bicoque, qui en fust cause de la perte, fors quelques villes qui firent contenance de tenir. Ce qui fut cause d'envoyer encor delà les monts nouveau secours soubs M. l'admiral Bonnivet, dont ne s'ensuivit rien que la retraicte de Rebeq et la mort de M. de Bayard et de Vandenessé; si qu'il falut dire le grand adieu à l'estat de Milan jusques au voyage que fit le roy François, et le siege de Pavie et la bataille; le gaing de laquelle et de tout ce que j'ay dict cy-dessus a esté totalement attribué à ce grand marquis. Car ce fut luy qui anima et encouragea bravement ses soldats, et mesmes les Espaignolz, à ce jour bien, qui le premier rompit la muraille du parc, qui plaça l'armée, qui conseilla et qui le premier chargea : j'en parle en d'autres endroicts.

Aussi le roy François le luy sceut bien dire et luy attribuer toute la gloire de ceste bataille, lors qu'il luy alla faire la reverence et le visiter en sa prison et affliction, allant vers luy, comme dict le conte espaignol. De là un peu, n'estant encor bien guery de sa playe du visage, il vint à visiter le Roy, non vestu de velours ny d'or, comme les autres, lesquels, despuis la bataille gaignée, à mode de pompe et de bravade, s'estoient accommodez et armez de la despouille des

François, sinon avecques un saye et habillement de drap noir, par une singuliere modestie de courage qui monstroit l'habit, non de vainqueur, mais de vaincu, et pour monstrer aussi, par une douleur non fainte, qu'il tenoit compassion de la fortune, de la condition et de l'estat royal. Voilà un beau traict.

Le Roy le receut, et luy fit tous les honneurs et bonnes cheres qu'il peut, l'embrassa plusieurs fois, ainsy que ce brave, courtois et tout gentil prince sçavoit faire et recueillir les personnes mieux qu'homme du monde; et le fit assoir près de luy, qu'il entretint long-temps par grande familiarité; se plaignant fort de son desastre, et qu'il ne sçavoit ce que l'Empereur feroit de luy; et que s'il se perdoit en sa victoire à luy user de quelque mauvais traictement, il avoit tant de fiance en Dieu, qu'il l'en vengeroit et l'en feroit repentir. A quoy M. le marquis respondit le plus honnestement qu'il peut, en luy donnant toutes les bonnes esperances d'un très-doux traictement de Sa Majesté Imperiale, la faisant si douce et si traictable qu'il n'en falloit esperer que toute bonté; et quand elle voudroit faire autrement, il luy en sçauroit bien que dire, et à bon escient. Ces parolles pleurent tant au Roy qu'il l'en remercia plusieurs fois, et l'en ayma tousjours. Puis s'estant mis sur d'autres discours, tant de ceste bataille que d'autres choses, ledit marquis luy dit, venant sur ses ambitions et desseins qu'il avoit eu tant sur l'Italie, pour l'en divertir, que l'Italie certes estoit un fort bon, aisé et plaisant pays pour le conquester et y demeurer, mais mal aisé et dangereux à le conserver et garder, et s'y sauver.

Ces mots me font souvenir de ceux que dict Panta-

gruel, dans maistre Rabelais, de la bonne ville de Paris, que c'estoit une fort bonne ville pour vivre, mais non pas pour y mourir. Je le croy.

Pour venir à un autre discours de ce grand capitaine, on le blasma d'avoir entendu aucunement à une ligue secrette faicte entre le Pape, potentats d'Italie, et autres princes chrestiens, contre l'Empereur, et ce durant la prison du roy François. Car, craignans et prevoyans que ceste grande victoire et bonne fortune de l'Empereur tumbast sur l'Italie, s'advisarent tous de le prevenir et faire une ligue generale contre luy, offensive et deffensive. Et d'autant que ce marquis s'estoit acquis, par ses beaux faicts et reputation, une très-grande creance parmy les gens de guerre, et aussi qu'il estoit très-mal content du transport que Charles de Lonoy avoit faict du Roy sans son sceu et à la desrobade, Sa Sainteté s'advisa de le faire chef et conducteur de ceste ligue; et, pour luy en tenir les premiers propos, s'ayda du seigneur Hieronimo Mouron, un très-habile et trinquat homme pour conduire ce faict, et en porter la parolle, et puis après, par un secretaire du Pape, qui vint le trouver de sa part, en luy proposant plusieurs beaux et grands partys et advantages, dont le principal estoit qu'il l'investiroit du royaume de Naples; ce qui sonna fort doucement à ses oreilles. Comme de vray, le son d'un gain et l'investiture d'un royaume est fort doux à entendre, comme j'en allegueroís bien des exemples là dessus: mais il y a bien des espines à y passer et parvenir, si l'on n'y prend bien garde. Il fit pourtant quelque difficulté qu'il n'estoit en la puissance du Pape ny de droict faire telle investiture, puisque Sa Cæsarée Majesté en estoit

déjà investie. Mais Sa Saincteté le renvoya bien loing sur ce poinct, et luy fit prouver par de grands docteurs apostez ou autrement, que par droict divin et humain il l'en pouvoit investir aysement sans aucun scrupule, n'oubliant surtout pour la meilleure piece de l'harnois, le concordat qui jadis fut faict contre les empereurs sur ce subject, qu'aucun empereur ne seroit jamais roy des Deux-Siciles. Ce concordat estoit trop vieux, et desjà mangé des ratz, pour servir de quelque chose et en combattre cet empereur, qui ne fondoit point ses ambitions sur des titres, papiers et concordats, mais sur son espée, de sa puissance et de sa bonne fortune.

De plus, le Pape luy fist remonstrer que desobeissant en cela à Sa Saincteté, il y alloit de sa conscience et de son ame, contre laquelle quand elle veut quelque chose et la commande, et qu'on ne la face, il y va de l'ire de Dieu.

M. le marquis ayant entendu ce Mouron, bon rompu, et ce secretaire du Pape, qui s'appelloit Mentebona (quel nom, et quelle bonne pensée et bonne ame!), il y songea. Enquoy je reciteray les mesmes paroles, par ce qu'elles sont belles et agreables à lire et l'escrire. « Il demeura tout ferme sans se mouvoir, « comme un homme, lequel deliberant qui çà qui là, « mouvoit son esprit suspend et douteux par la nou- « veauté et grandeur de l'affaire, sçachant bien que « les loüanges de tant de vertus qu'il y a se salissent et « s'enlaydissent fort avec le seul crime de trahyson, « et que le vulgaire n'admet après aucune excuse, en- « cores qu'elle paroisse provenir de subjects et choses « très-honnestes et de juste douleur, parce que natu-

« rellement le nom de perfidie et trahyson est odieux « et repris pour très-abhominable de toutes per« sonnes. Et n'y eut jamais capitaine au monde de « cœur genereux, lequel, par meschanceté et tra« hyson, machinast de parvenir là où la vertu peut « mener, pour la grand esperance d'obtenir facilement « un royaume, pour lequel plusieurs bien souvent « croyent que, l'honneur sauve, se peuvent rompre et « transgresser tous droicts divins et humains; et le « grand desir aussi de se vanger de toutes les injures « encontre les ingrats picquoient et animoient rude« ment un esprit né et disposé pour toutes entreprises « ardues et difficiles. » Voylà des mots qui representent bien un esprit agité, comme d'une furie, de divers pensemens et irresolutions, pareilles à celle de ce brave Cæsar, quand il voulut passer le Rubicon.

Or, pour en parler franchement, il n'y a rien si vray, comme je tiens de plusieurs Italiens, Espaignols et François, que ce grand capitaine se resolut à la fin de mordre à la pomme de ceste ligue, et en monstrer de bons effects. Mais il fut descouvert, dit-on, par Anthoine de Leve, qui estoit tousjours près de luy, et autres, et sur tout qu'il sentit un vent, que madame la regente Louyse de Savoye, que l'histoire la cotte nommement, et qui estoit bien advant en ceste ligue inscripte, vouloit tout descouvrir; voire le fit pour gratifier l'Empereur, et le mener à un bon traictement pour son fils, et à une bonne paix; car, pour venir là, elle se fust donnée à tous les diables, par maniere de dire. Tout cela esmeut ledict marquis de s'en retirer de bonne heure, et le tout descouvrir; et aussi qu'il tenoit le duc de Milan assiegé dans le chasteau, et pen-

soit, après l'avoir pris, s'en prevaloir comme chose plus certaine que l'autre dessein de la ligue.

Parquoy il advisa de prevenir le tout, et d'en advertir l'Empereur, sans se faindre de rien, jusques à luy reveler franchement qu'il y avoit fort bien presté l'oreille à poste pour en tirer les vers du nez, et en tirer les secrets des uns et des autres. Et, pour apparence de l'effect, y envoya querir Mouron, principal autheur de l'ambassade, le fit constituer prisonnier, et le donna en garde à Anthoine de Leve, qui le mit en si bon lieu qu'onques il ne sortit ny ne parut, jusqu'à ce que M. de Bourbon vint, au bout de quelque temps, general de l'Empereur en Italie, qui le delivra pour s'en servir; car c'estoit un très-habile homme d'Estat et d'affaires. Touchant au secretaire, le bon Mentebonna, tirant vers le chemin des Grisons, fut poursuivy ou rencontré courant la poste, tué et desvalisé de toutes ses despesches.

Pour telle descouverte tous les princes d'Italie voulurent mal mortel audict marquis, et le picquerent de force injures, les Imperialistes le louant au contraire; d'autant que le duc de Milan, assiegé dans le chasteau, et malade d'une fiebvre pestilentielle, venant à mourir, et le chasteau pris, il pouvoit faire ses affaires mieux, et plus honorablement estre gouverneur general de l'Estat, qu'estre veu parmy les Espaignolz et Tudesques roy de Naples, avecques un soubçon de foy incertaine, laquelle obscurciroit l'honneur de tant de vertus excellentes qu'il avoit.

D'avantage, il jugea et discourut en soy que mal aysement les Napolitains, qui sont de tous temps fort inconstans et subjects à changer, le souffriroient roy,

et luy obeyroient comme à roy, l'ayant veu comme quasi leur compaignon et citadin de leur ville, et pays comme un autre.

Ah! que j'en ay veu plusieurs au commencement de la ligue derniere, qui ont joué de pareil jeu que ce marquis: laquelle du commancement ils entendirent très volontiers, mais après ils la quictarent, fust ou de crainte, ou par faute d'argent qu'on ne leur livroit, ou pour en descouvrir le pot aux roses, ou que le nez leur seigna, ou pour autres raisons que je ne diray pas, pour ne faire toucher au doigt les personnes qui jouoient ce jeu là. Et c'est pourquoy il faict bon aller son grand chemin, et non tergiverser deçà et delà: car enfin on n'en raporte que de la honte et du dommage, encor que l'Italien die: *È bisogna provar ogni cosa, per non parer troppo coglione* (1); mot certes qui ne vault pas guieres, ny en theorique, ny en pratique.

Rien ne gasta la renommée de ce grand marquis que ce traict; voire possible luy advança-il ses jours, comme aucuns tiennent qu'il fust empoisonné; mais la plus saine et vraye voix est qu'il mourut hydropique. Il se peut faire, car j'ay ouy dire à de grands medecins que le poison engendre l'hydropisie, et fort soudaine, aussi bien que d'autres excez. Les braves Espaignolz de ces temps disoient, par une gentile rodomontade, qu'il ne mourut d'aucune maladie, mais qu'au milieu de la fleur de son aage, comme desjà vieux, las et cassé de la quantité et poix de victoires; avec telle opinion des hommes que, si la fortune luy

(1) C'est-à-dire: Il faut éprouver toute chose, afin de ne point paroître imbécile. (S.)

eut concedé l'entier espace de la vie, sans doubte il alloit au pair de tous les anciens capitaines qui ont esté très excellens.

Il mourut en l'aage de trente six ans, dont par là il fault advouër sur nostre premier propos de l'Empereur, que ce ne fust pas l'aage qui le rendit ainsi grand capitaine, mais les continuelz exercices de la guerre qu'il fit. Et possible, s'il eut vescu plus long temps, n'eust il acquis ce tiltre de si grand capitaine. Il n'eust falu qu'un petit accident, ou faute, qui l'eust desgradé de ce nom, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs grands capitaines, tant vieux que modernes.

Avant que mourir, estant en son bon sens, il ne recommanda au marquis del Gouast, son cousin, que deux choses : l'une, sa femme Victoria Colomna, qu'il aymoit uniquement, bien qu'il l'espousast qu'elle n'avoit que trois ans, et luy aussi fort jeune; mais elle se rendit avec luy si belle et honneste dame, qu'elle fut de son temps estimée une perle en toutes vertus et beautez : j'en parle ailleurs.

Il fit et composa durant sa prison, qu'il eust apres la bataille de Ravanne, un livre d'amours, dit l'histoire de sa vie, qu'il dedia et adressa à ladite Victoria sa femme. Je voudrois fort l'avoir veu, pour sçavoir de quelles matieres, mixtions et sauces il estoit composé, selon le subject, pour en faire mieux revenir l'apetit à elle ou à luy, selon les instructions du dieu d'amours, duquel il escrivoit, et de madame Venus sa mere. Et tel livre, ce me semble, ne se devoit pas adresser à sa femme, très sage et vertueuse dame : la dedication en fust esté plus propre à quelque courtisane. Il en faudroit voir le livre pour bien en juger,

selon l'opinion de Platon, qui faict deux sortes d'amour, l'une celeste et honneste, l'autre mondaine et paillarde. Mais toutes deux, quand tout est dict, elles s'assemblent à la fin ensemble, comme l'on void deux grandes rivieres s'assembler et se joindre ensemble, après avoir faict leur divers cours à part, qui çà l'une, qui çà l'autre, et puis ne font qu'une seule grosse riviere; ainsi que ces amours assemblées ne viennent en fin qu'à la bonne paillardise.

L'autre chose que ledict marquis recommanda après sa femme fut les soldats espaignolz; qu'il les cherist et traictast bien, comme luy l'avoit faict : car ilz luy feroient acquerir beaucoup de bien et de reputation; d'autant que c'estoient gens braves et vaillans, et très propres pour faire guerre.

Ce marquis mourut donc à Milan, le 30 de novembre 1525 (1), où ses obseques furent faictes fort magnifiques et très solempnelles; et peu après, son corps fut porté à Naples, accompagné d'une fort belle compagnie : par tout où il passoit, en luy faisant un très grand honneur, les capitaines, alfiers, et force soldatz, s'habillerent de deuil, et de diverses couleurs qu'estoient leurs enseignes ils les firent toutes noires. Belle memoire qu'ils avoient de luy certes !

Victoria Columna sa femme, le pensant voir et secourir en sa maladie, et s'avançant le plus qu'elle pouvoit, sceut les nouvelles de sa mort à Viterbe, où elle rencontra le corps, qu'elle laissa aller devant pour

(1) Plus haut, l'auteur dit qu'à la bataille de Ravenne, où fut pris le marquis de Pescayre, ce marquis n'avoit que seize ans. Ailleurs, il le fait mourir à trente-six ans. Cette mort seroit donc arrivée en 1532, puisque la bataille de Ravenne se donna en 1512. (L. D.)

faire sa quarantaine, qui en fit de grandz deuils; car ilz s'entr'aymoient fort, comme j'en parle ailleurs.

Il fut donc mené à Naples, et là enterré en l'eglise de San Domingo, devant le grand autel, dans un superbe cercueil que j'ay veu la premiere fois que je fus à Naples.

Il fit son heritier le marquis del Gouast son cousin, encor qu'il ne luy laissast beaucoup de biens; car il mourut fort endebpté, combien qu'on le tint fort riche, pour avoir faict de grands butins aux guerres, prises de villes et chasteaux qu'il avoit gagnez que de tant de victoires; oncques aucune chose ne luy resta, que la gloire et loüange, parce qu'il souloit dire que nul qui ha intention de tirer profict de la guerre n'attaint jamais le nom de grand capitaine, et qu'il falloit laisser aux pauvres compagnons, capitaines et soldatz, le profict, et à soy reserver la gloire et l'honneur.

Il fut faict de luy un epitaphe en latin, qui se trouve dans les livres espagnolz, lequel Belleforest met en sa Chronique. Mais j'ay veu force grands poëtes qui ne le trouverent si beau ny si digne de luy qu'on diroit bien, faisant allusion de Pescara à pescadour (1), non de poissons, mais d'hommes et villes. Je m'en remetz à ceux qui le liront.

A tant, c'est assez parlé de luy pour ce coup; car en force endroicts de ce livre j'en parle, et ne seroient que redictes.

(1) C'est-à-dire pêcheur. (S.)

DISCOURS TREIZIESME.

LE MARQUIS DEL GOUAST.

Le marquis del Gouast, son cousin, prit sa place après sa mort : car, encor qu'il eust acquis beaucoup d'honneur et faict de bons combatz, ce avoit esté avec son cousin le marquis de Pescaire, duquel on le disoit avoir esté faict de sa main, et estre son disciple et sa creature de guerre, comme cela se void en plusieurs lieux, et aussi que le marquis de Pescaire estoit un peu plus aagé que luy. Et, d'autant que le marquis del Gouast le survesquit, et dura plus longuement au monde, il le surpassa, non en valeur ny en combats, mais en bien plus grandes charges; car il eut cet honneur au voyage de Thunes, que l'Empereur le fit par dessus tous pour son lieutenant general, et se soubsmit à son obeyssance et discipline militaire. Dont, ainsy que dict Paulo Jovio et autres histoires, et vieux soldats disoient aussi, y estans le jour que l'armée marchoit en bataille, tirant de la Golette vers Thunes, et qu'à toute heure on pensoit combattre et donner bataille, ledit marquis, ayant esté honnoré d'une si belle charge, dit à l'Empereur, qu'il voyoit à la teste de l'armée comme un simple soldat, à l'hasard des arquebuzades et des zagayes des Mores, qui agassoient à toute heure l'armée, et pour ce Sa Majesté couroit grand fortune; il luy dit : « Puis donc, Sacrée Majesté, « qu'il vous a pleu m'honnorer d'une telle dignité,

« j'use maintenant de mon droict, et vous encharge de « vous retirer d'icy en la bataille du milieu, là où « sont les enseignes, de peur que, par cas fortuit, un « coup de canon tombant sur vous, ou quelque har« quebuzade, l'universelle sauvetté de la fortune pu« blique ne tombe en danger irreparable au moyen « de la perte d'un seul homme. » Voylà les mesmes parolles de Paulo Jovio. L'Empereur, pour observer un ordre et discipline militaire, ne faillit d'y obeyr. Grande chose que celuy qui commandoit quasi à la moitié de l'Europe souffrit à ce coup la discipline ! Pareil honneur donna le roy Charles d'Anjou à ce gentilhomme nommé Alaut, de commander à la bataille qu'il donna contre Corradin, et la gaigna par son advis et conduite. Voyez l'*Histoire de Naples*.

L'Empereur aussi donna ce coup à croire au monde combien il estimoit ce capitaine grand et suffisant pour ceste charge, et pour d'autres qu'il luy donna par amprès, l'ayant faict son lieutenant general en Italie et son estat de Milan, qu'il deffendit tres bien, voire conquesta sur nous au Piedmont, et nous donna bien de la peine. Un aussi beau traict qu'il fit, dont on le loüe fort, quand il leva le siege de Nyce sur M. d'Anguien et Barberousse : car, comme j'ay ouy dire à aucuns vieux, resolument, sans ce secours, la place estoit prise et prise. Ce bon corsaire avoit resolu de la garder pour luy, et pour son principal butin ; et ne l'eust pas jamais rendue, pour luy estre fort commode et proche d'Alger ; ce qui fut esté une grande incommodité et dommage pour toute la chrestienté. Enfin il fist de belles choses en sa vie : les histoires de ce temps en parlent assez sans que j'en vienne là en plus parler.

Le malheur luy escheut de la bataille de Cerizolles, qui lui noircist un peu sa blanche reputation, possible par punition divine. Car, deux jours advant que partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, et menaça de tout battre, vaincre et renverser; dont en ayant faict un festin aux dames de la ville, car il estoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien, et se parfumant fort, tant en paix qu'en guerre, jusques aux selles de ses chevaux; il brava fort en ce festin, jusques à promettre ausdictes dames qu'il leur ameneroit ce jeune prince prisonnier, et leur en feroit un present. Mais les dames, toutes courtoises, gentilles, et honnestes qu'elles estoient, le prioient de luy faire tout bon et honneste traictement, tel qu'il le meritoit, pour en avoir ouy dire beaucoup de bien; ce qu'il leur promit. On dict qu'il avoit faict faire deux charrettes toutes plaines de manottes, qui se trouvarent par amprès, pour enchaîner et faire esclaves tous les pauvres François qui seroient pris, et aussi tost les envoyer aux galleres. Il arriva le contraire à son penser et dire, car il perdit la battaille; et, au lieu de maltraicter les prisonniers ennemis, les nostres leur firent très honneste et bonne guerre. Dieu l'en punist, car il perdit la bataille, et prist la fuitte, sans attendre la derniere heure du combat, et sans s'arrester.

Noz histoires françoises disent que quand il partist d'Ast pour ceste bataille, il commanda que s'il ne tournoit victorieux, qu'on ne luy ouvrit la porte nullement; mais enfin il y entra, où il s'arracha la moitié de la barbe, de despit et tristesse, dict-on. Paulo Jovio le raconte autrement, qu'ayant esté blessé d'une arquebuzade au-dessus du genou, par l'arçon de sa selle d'ar-

mes, et son armet forcé de coups de masse, et bravement combattu, se sauva, desguisé d'une cazaque noire, pour n'estre point cogneu, car il se craignoit depuis la mort de Rincon et Fregouse.

Il se conte qu'à cette deffaicte tous ses mulets et coffres furent pris, lesquels, ainsy qu'ils furent visitez, un sien bouffon, qui avoit esté pris, rencontra gentiment, et dit à la compagnie : « Cherchez bien, vous y « trouverez force belles et gentilles choses, fors des « esperons, qu'il en a tousjours de beaux et de toutes « sortes, car il les a tous pris avecques luy pour « mieux picquer et se sauver de belle erre. » Ces bouffons, quoy qui soit, il fault qu'ils picquent tousjours sans espargner personne, non pas les maistres, comme celuy là fit qui meritoit les estrivieres. Aussi j'ay ouy dire à un grand personnage qu'il se fault donner garde d'un bouffon, d'un sot, d'un fol, d'un yvrogne et d'une putain, car, quoy qu'ils tardent, ils donnent tousjours la venuë.

Enfin ce marquis fut malheureux là, bien qu'il eust monstré sa vaillance en plusieurs bons et grands combats. Le marquis son cousin se peut vanter, lors qu'il mourut, de n'avoir jamais eu telle disgrace, Dieu mercy qu'il ne vesquit point tant, comme j'ay dict, ainsy qu'elles arrivent pareilles bien souvent à plusieurs vieillards capitaines. Il en porta la teste tousjours basse, non si haulte qu'auparavant, comme plusieurs ont dict. Dieu le punit aussi en cela, pour avoir faict tuer Cæsar Fregouse et Rincon, ambassadeurs du Roy, qu'il envoyoit, l'un à Venise et l'autre en Levant, quelques excuse qu'il en fit; et M. de Langeay l'en accusa fort et le voulut combattre là dessus de sa personne à la

la sienne; mais il le nyoit tousjours. Il avoit raison, car il avoit violé le droict des gens, et au plus beau de la trefve, que l'on ne devoit violer ny rompre sans un très grand et important subject, bien que pour excuses aucuns Espaignols alleguoient qu'ils estoient subjects de l'Empereur. A cela il y auroit belle responce par un beau discours qui s'y feroit. J'espere possible le faire ailleurs. Tant y a, quelques raisons et excuses, ce massacre estoit trop vulgaire. J'ay veu le lieu où ce beau mystere fut faict, et où ils furent enterrez, en une islette sur le Tezin près de Pavie, environ deux ou trois milles; et mesmes des bateliers qui me conduisoient, et autres, ne s'en cachoient point, et n'en faisoient la petite bouche, et disoient franchement : « Voylà où tels et tels « furent tuez et enterrez, par le commandement de « M. le marquis del Gouast. »

C'est un grand cas, que j'ay ouy dire à un grand, qu'il fault qu'un grand capitaine donne une fois en sa vie au travers de son ame et conscience avec grand deshonneur; ny plus ny moins qu'un grand pilote, qui faict plusieurs voyages sur mer, est subject de donner à travers des bans et des escueils, quelque bonne science qu'il ayt, et faict perdre et briser miserablement son vaisseau. Et certes, ledit sieur marquis ne devoit avoir faict ce traict au Roy, autant pour son honneur que pour la bonne et familiere chere que le Roy luy fit, dont j'en vays faire le conte.

Au dernier voiage que le roy François fit en Piedmont, ayant mené M. le Dauphin fort jeune avec luy, et la trefve y estant arrivée, faicte par la reyne d'Hongrie et la reyne de France, les deux sœurs, le Roy la receut et la fit publier; et le marquis d'el Gouast, ge-

neral de l'Empereur en ces quartiers, la receut de meilleur cœur encor, car il se voyoit avoir affaire à un grand roy belliqueux, et un dauphin fraischement mené en main par la fortune, qui ryt souvant plus aux jeunes qu'aux vieux, pour leur faire faire quelque beau premier coup d'essay, afin par emprès de leur donner la venue.

Enfin ladite trefve fust criée et publiée par les deux armées; et pour la mieux solempniser, le Roy, estant à Carmagnolles, envoya dire au marquis qu'il ne vouloit tourner en France sans le voir, pour renouveler leur ancienne amitié et souvenance, prise dès la bataille de Pavie. A quoy s'accorda ledict marquis; et partant d'Ast, où il estoit, vint trouver le Roy, lequel le sentant venir vestu d'une belle robe fourrée de martres subelines et un chapeau de velours noir, couvert de plumes à la soldade, l'alla recuillir jusques sur le perron de l'escallier: le marquis, armé d'armes dorées, et pardessus une cazaque de velours noir à grandes taillades, estoit tout droict venu descendre au logis du Roy, et s'enclinant devant Sa Majesté pour luy faire la reverence, le Roy le haussa, l'embrassa et le recuillit avec grandes caresses, et le prenant par la main entrerent en la salle, et, ayant salué M. le Dauphin et M. de Montmorancy, s'assirent tous deux à table, où se passarent maints propos, tant du passé que du present. Et entr'autres, le Roy parlant de la trefve advenue, il luy dit franchement que, si elle ne fust intervenue, il avoit resolu de s'ayder des forces du grand turc Solyman, et faire venir une si grande et forte armée, qu'il eut de tous costez fatigué l'Empereur, et donné à penser pour jamais. Le marquis respondit sagement certes, et luy dit

qu'ils estoient tous deux si grands, si puissans et si sages princes, qu'ils n'oublieroient jamais rien pour s'accommoder en ce qui toucheroit le bien d'un chacun, et le leur aussy. Certes, cette response fut belle et sage, et non pourtant sans mettre en oubly et notter en memoire les parolles du Roy sur ces forces de Soliman, ainsy qu'il le fit parestre quelques temps après sur la mort de Fregouse et Rincon, pensant par leur mort y obvier; mais le Roy y pourveut, comme j'en parle ailleurs.

Mais je trouve que le marquis ne devoit ainsi comparestre armé devant le Roy, puisque la trefve avoit esté du tout appoinctée, publiée et observée. C'estoit trop se monstrer, et faire du soldat sans occasion. Le marquis de Pescayre son cousin n'eust pas faict le coup, car il estoit plus froid et retenu en ses ostentions; tesmoing la façon dont il se monstra au Roy après sa prise, comme j'en ai parlé. Certainement, si ce fust estée une courte et petite suspension d'armes de trois ou quatre heures, ou d'un jour, ceste parade estoit belle; comme cela se void souvent parmy les armées, et comme fit et comparut ce brave comte de Charolois au traité de Constans (1), armé de toutes pieces, avec le duc de Calabre de mesmes, hors la teste, tant au conseil qu'à la table; et certainement cela estoit beau. Mais en une emple et longue trefve, il y avoit de la desrision en cette bravade; car, ou du tout il y devoit venir en courtisan, simplement habillé, où du tout n'y venir point; car que pensoit-il avec sa cuirasse faire? deffaire le Roy et toute sa garde? Et que luy eut servy sa cuirasse si le Roy luy eut voulu faire faire un affront? Voylà

(1) Conflans. (S.)

pourquoy ledict marquis fit une grand faulte en cela. Il me pardonra s'il luy plaist si je luy dis.

Je note en ceste entreveuë la magnanimité et gentillesse de nostre Roy, de s'estre rendu là si familier à un capitaine, grand certes, mais pourtant son inesgal; et telles façons sont certes louables parmy les grandz. Ainsi que fit une fois l'empereur Charles, au retour de son premier voyage d'Hongrie, s'estant embarqué à Gennes, et ledict marquis avec luy, pour tirer en Espagne; un matin que l'Empereur disoit ses heures (hé, quelles heures!) sur la coursie, il vit le marquis qui passoit, et s'en alloit vers la rambade pour disner avec le seigneur André Dorie. Il luy demanda où il alloit; il luy respondit qu'il s'en alloit disner avec le seigneur André; et le laissant aller, sans sonner mot, ny faire semblant de rien, tout à coup il les surprit ainsy qu'ils estoient prests à se mettre à table. « Or, dict-il, vous « ne fairez pas cette partie sans moy, car je disne avec « vous autres. » Soudain on luy fit place, et luy apresta-t-on les bancs des forçats avecques un beau tapis de Turquie qui luy servit de chaire à la mode de galere; et par ainsy mangea avecques eux privement, sans aucune cerimonie, comme de compaignon avec compaignon. Il en fist de mesmes avec M. le connestable, à sa table de grand maistre, passant par France, comme j'ay dict ailleurs, qu'il y alla manger à l'improviste en le surprenant.

Nostre grand roy Henry IV d'aujourd'huy est coustumier de faire de ces traicts souvant, tant avec les siens qu'avec les estrangers; ainsy qu'il fit dernierement à M. le connestable de Castille, passant par France. Ainsy qu'il pensoit disner, aussi tost le Roy le surprist

et vint disner avecques luy. Ces privautez et familiaritez de grands envers les petits obligent fort les personnes. Et M. le marquis del Gouast, après telle faveur reçeue du Roy, ne devoit pas, quelque peu de temps après, luy faire meurtrir miserablement, sur le Tezin, ses ambassadeurs Cæsar Fregouse et Rincon, comme j'ay dit. Aussi il ne la porta guieres longue la faute; car, peu de temps après, il perdit cette bataille, que la mort luy fust esté plus douce que telle oprobre. Il mourut aussi deux ans après, selon la computation que l'on peut faire; car il mourut quelque peu de temps advant le roy François.

M. Philippes de Commines n'approuve pas trop ces entreveuës des grands. Il a raison : il en sort tousjours quelque mespris, quelque mescontentement et quelque galanterie, qui ne vault rien; car, pour parler de nostre temps, que servit au roy François de s'estre faict porter en Espaigne, voire à l'Empereur de l'avoir veu aussi à Aigues Mortes et à son passage par France? Et pour parler de plus loing, que servit au pauvre Anibal l'entreveuë qu'il fit avec Scipion avant leur bataille, sinon une animosité qu'ils eurent tous à se bien battre, eux et leurs trouppes, se desfaire et se ruyner, ainsy qu'il en arriva à Anibal, où il vit sa derniere definition? Un beau discoureur en feroit là un beau discours, plein de bonnes raisons et beaux exemples. Je le leur laisse, pour achever le discours de ce grand marquis, qui se peut appeller ainsi, car il estoit fort grand, de haute et très belle taille, et pour ses valeurs. J'ay ouy dire que la crainte qu'il eut d'estre pris en ceste bataille, fut cause qu'il ne bailla point si bien là comme il avoit faict en d'autres et plusieurs combats

où il s'estoit trouvé; car, s'il fust tumbé entre les mains du Roy, qui la luy gardoit bonne, il eust esté en danger, pour la revanche des mortz de ces deux ambassadeurs que j'ay dit. J'ay ouy dire à des grandz que mal volontiers une ame ou conscience, cauterisée de quelque grand forfaict, ne reçoit une vaillance avec soy; que si elle y a esté d'autres fois, l'en chasse sans guieres bien l'y admettre, et est en perpetuelle apprehension et torment.

Pour finir à cette heure nostre discours, bien que je parle de luy souvent ailleurs, nostredict marquis laissa après soy une très belle lignée, tant de fils que de filles, de done Marie d'Aragon sa femme, l'une des honnestes dames du monde, dont j'en parle ailleurs. Il eut le marquis de Pescayre, qu'aucuns appelloient aussi le marquis del Gouast, mais le plus communement l'on l'appelloit le marquis de Pescayre. Il eut dom Carlo, qui fut filleul de l'empereur Charles, dom Jouan et dom Ceze d'Avalos. Je les ay veus tous quatre à Milan, à Naples et en Espagne. Les trois premiers estoient de fort belle, grande et haulte taille comme celle du pere, et dom Ceze estoit de moyenne; mais pourtant il ne laissoit à l'avoir aussi belle que ses freres, et estre de fort bonne grace; et disoit-on qu'il ressembloit en sa taille à son oncle le feu marquis.

M. le marquis l'aisné estoit l'homme du monde le plus adroict et le plus fort, soit à pied ou à cheval, qui fust de son temps, et le plus ferme; et si avoit une jambe plus courte que l'autre d'un doigt, et si l'on n'y recognoissoit rien ny en sa taille ny en sa vigueur, car elle estoit des plus belles et des plus riches. Aussi, pour l'enrichir d'advantage, il s'habilloit des mieux, et en es-

toit tres curieux. C'estoit l'homme du monde qui combattoit à la barriere le plus vertement, et le plus ferme et le plus rudement. Ce fut luy le premier qui invanta en ses combats les revers, qui estoient si estranges et rudes, que peu les eschapoient qui ne missent les genoux en terre. Il estoit aussi bon, adroict, ferme aux combats de cheval à bon escient. Il fut general de l'armée qui vint à Malte pour le second secours, là où il le faisoit beau voir en sa charge, et n'en abusant point, estant fort doux et gratieux, et mesmes à l'endroict de nous autres François. Il mourut visceroy de Scicille: j'en parleray ailleurs.

Dom Carlo ne luy cedoit en rien de taille, bonnes graces et toutes belles actions; encor le tenoit on plus beau. Aussi parmy les dames estoit-il bien venu; ce qui luy cuyda couster cher en Espagne; car, pour l'amour d'une dame en la Cour, ayant pris querelle et faict quelques exez, il estoit perdu de la justice, sans que, s'aydant du privilege des eglises de delà, il se jetta dedans une, et par ce moyen se garentit: et, y ayant demeuré quelques jours, il se sauva desguisé tellement quellement par l'Espaigne, et ayant gaigné la mer se sauva vers Naples; où ayant sceu la sentence, fallut qu'il s'en allast en exil en l'isle de Ripari, la plus chetive isle pour estre habitable de tout le Levant, car il n'y croit que des capres et capriers comme j'ay veu. Il y demeura assez d'années jusqu'à ce que dom Jouan d'Austrie, luy ayant porté son rapel, le mena avec luy servir son roy sur mer, et à la bataille d'Élépanto, où il fit très bien, et mesmes Ceze, duquel l'histoire en parle fort, ainsy que leur noble race et genereux courage leur commandoit.

Ce marquis del Gouast, leur pere, pour devise porta (j'en diray encor ce mot) quelque temps une gerbe d'espics avecques ces mots : *Finiunt pariter renovantque labores* (1); voulant inferer que, comme les espicz de bled, empres qu'ils sont moissonnez, cuyllis, et les bleds serrez, aussi tost il en fault resemer pour en faire venir d'autres, et jamais ne cessent, aussi ce marquis jamais ne cessoit à faire de grandes entreprises et exploicts de guerre ; car, les uns faicts, il falloit venir à d'autres, et renouveller. Certes, il eut raison de prendre ceste devise, car il travailla fort pour l'Empereur, et sans luy ses affaires ne fussent trop bien allez en Italie ; car il y avoit grande creance et parmy les gens de guerre, qui l'avoient accoustumé dès sa jeunesse avec son cousin. Pour fin, ce fut un très grand capitaine et très renommé. Que si le mal heur de ceste bataille luy advint, il en avoit gaigné et aydé à gaigner d'autres. C'est le sort de la guerre qui le voulut ainsy. Après cestedicte bataille de Cerizolles, il se remit, et refit de nouvelles forces. Il prit un autre devise, par des jongs marins que les vents souflans traversent fort, avec ces mots : *Flectimur, non frangimur undis* ; c'est-à-dire : « Nous fleschissons, mais nous ne rompons point pour les ondes. »

(1) C'est-à-dire : Ils finissent et renouvellent pareillement les travaux. (S.)

DISCOURS QUATORZIESME.

M. DE CHIEVRES.

Il fault parler un peu de M. de Chievres, de la noble maison de Croy, lequel, pour manifester que ç'a esté un grand personnage, ne luy fault que trois preuves.

L'une, que quand le roy dom Philippe mourut, voyant qu'il laissoit son fils Charles aagé seulement de unze ans (1), et que le roy Louys XII, devant qu'il fut en aage, veu la legereté des Flamans, se pourroit investir des Pays-Bas, ordonna par testament ledit roy Louis son curateur (quelle finesse et bonne pour un si bon roy, mais non pour un autre qui eust eu l'ame traversée!), et le Roy, par le consentement des Pays-Bas, y ordonna ledict M. de Chievres. Voylà une election et ordonnance du Roy grandement à l'advantage et honneur dudict M. de Chievres.

La seconde preuve fut de la belle et illustre nourriture qu'il donna à ce jeune prince, que vous lirez dans les *Memoires de M. du Belay*, sans que je les redie icy; et de telle sorte, qu'il le rendit l'un des plus grands empereurs et capitaines que l'on ayt veu guieres, comme j'ay dict.

La troisiesme preuve est de l'election que fit ledict

(1) Ce sont les Mémoires de du Bellay, sur l'an 1512, qui font ce prince âgé de onze ans à la mort de son père, décédé, comme on sait, en 1506. Mais Charles, né en 1500, n'avoit alors que six ans. (L. D.)

Empereur, l'envoyant gouverneur et son visceroy en Espagne; en laquelle charge il faillit pourtant, non par faute de capacité, car il en avoit ce qu'il falloit, mais pour les extortions qu'il y fit, et pour sa grand avarice à amasser et accumuler ces beaux doublons à deux testes, qui luy plaisoient tant, que, de tous les paiemens que luy faisoient les thresoriers, il les contraignoit à les faire de ces belles pieces, et n'en vouloit point d'autres, comme je l'ay ouy dire, mesmes en Espaigne, outre d'autres grandes extortions qu'il y fit; de sorte qu'il vit devant luy s'eslever les sept ou huict principalles villes de Castille, Tolede, Valledolit, Burgos, Leon, Salamanque, Medina del Campo, Avile et Segovia, ausquelles l'evesque de Camorro, dom Anthonio de Acugna, fit acroyre de se mettre toutes en republique comme celles d'Italie, Venise, Florance, Sienne, Lucques, Genes et autres, et n'obeir plus à pas un roy.

Cet evesque fut tres dangereux pour la sedition, et telles gens ont grande authorité parmy le peuple là et ailleurs; ainsy que nous en avons veu force pareils en noz guerres civiles, et mesmes en ces dernieres de la Ligue, que je ne nommeray point. Ledict evesque de Camorre gaigna et corrompit force honnestes gens et grands seigneurs, comme Hernand d'Avalos, dom Pedro Giron, dom Charles d'Arilla (1), dom Pedro Pymentel, dom Pedro Lasso et dom Jouan de Padilla et sa femme dona Maria de Padilla, ainsy la nomme Antonio de Guevara; d'autres la nomment dona Maria Pedreco (2), dont je parle ailleurs, avec force autres grandes dames qu'y estoient des plus eschauffées, ainsi

(1) Avila. (S.) — (2) Pacheco. (S.)

comme aussi nous en avons veu en nos guerres civiles de la Ligue, lesquelles on n'eust sceu dire pourquoy, sinon qu'elles avoient esté embabouynées de quelques prescheurs seducteurs de leurs presches et persuasions.

Ce ne fust pas tout; car ils avoient esleu aucuns de leurs capitaines, et quelles gens! comme Auroria le sarrurier, Pedro l'esperonnier, Bohadilla le retondeur, Pegnueles le cardeur, Mondez le libraire, et Larrez le cordonnier port'enseigne, tous principaux chefs des mutins de Valledolit, Burgos, Leon, Camorre, Salamanque, Avile et Medine, seditieux meurtriers, tels comme nous avons veu aussi en nos seditions, et mesmes à Paris, un messer René le parfumeur, un Chanet le brodeur, et un tireur d'or, et un Leclerc et autres ausquelz rien ne plaisoit que le sang. Et de leurs mains en tuerent et firent tuer une infinité de pauvres innocens.

Et voylà les proffiets que raportent les seditions civiles, desquelles à la fin les plus seditieux se faschent; ainsi qu'il arriva en ceste sedition de Castille d'un curé du village de Mediane, lequel affectionna si fort dom Jouan de Padilla, des principaux chefs amutinez, que tous les dimanches il ne failloit à son prosne le recommander d'un *Pater Noster* et *Ave Maria*, et pour la sainte sedition, dont il estoit grand fauteur; et continua ces prieres l'espace d'un mois, au bout duquel la fortune veut que les troupes dudict Padilla vindrent à passer par le village dudit M. le curé, qui luy mangearent ses poulles et son lard, et beurent son vin, et, qui plus est, luy emmenerent sa chamberiere. Le dimanche après il en fit sa plainte au prosne, et leur raconte tout le dommage que ces troupes luy avoient faict,

et sur tout de sa chamberiere Catherine, la nommant tout à trac, admonestant le peuple de ne suivre plus le party de Padille, mais celuy du Roy, donnant au diable tous ces partizans et seditieux, les conjurant tous de crier *Vive le Roy et meure Padille!* ce qui fust faict, et renvoia tous les autres à tous les diables.

Force pareils traicts avons nous veu se faire aussi en nos guerres de la Ligue, selon les despits et mescontentemens des personnes qui avoient esté pillées, qui renioient et saincte ligue et belle union comme le diable.

Or, pour finir la sedition d'Espaigne, elle fut enfin appaisée, tant par la sagesse dudit M. de Chievres (puisqu'il avoit faict la faulte, il falloit bien qu'il la rabillast) que par autres grands seigneurs d'Espagne, que vous trouverez dans les histoires d'Espaigne, et sur tout par l'armée qu'y mena M. d'Esparre, laquelle fit fort bien pour le commancement, mais tout alla mal après, lors que les seditieux Castillans cogneurent que tout alloit mal pour leur desunion, et tout bien s'ils se remettoient en leur premier devoir et obeissance.

Ce ne fust pourtant que ledict M. de Chievres n'en receut une bonne reprehension ; lequel mourut emprès sur une fort belle entreprise qu'il avoit faicte, luy qui avoit esté gouverneur de l'Empereur, avec M. de Boisy, qui avoit esté gouverneur du roy François, pour accorder les deux maistres, voire disciples, et en faire une bonne paix. Et quasi ces deux gouverneurs moururent en un mesme temps, et ne firent rien, comme il se void par les histoires. Et pareillement la belle nourriture que donna ledict M. de Chievres à l'Empereur, en laquelle certes il s'y porta très-bien et

très-sagement; et l'instruisit si bien qu'il en fit un bon chef-d'œuvre. Ainsy que de son costé fit aussi tres bien M. de Boisy à l'endroict du roy François; si bien que de ces temps on les pouvoit nommer vrayment deux tres braves peres de la chrestienté, en toute sorte de valeur et de vertus.

DISCOURS QUINZIESME.

M. DE LAUNOY.

Retournons à nos gens. L'Empereur à son advenement se pleust de se servir et agrandir fort ceux de sa nation, comme il avoit faict de M. de Chievres, dont je viens de parler, et Charles de Launoy, duquel je parle à ceste heure, et autres que je diray. Et c'est ce que sceut bien dire Hieronimo Moron au marquis de Pescayre, entr'autres raisons qu'il luy allegua, que l'Empereur n'advançoit que les Flamands, et qu'à eux seuls il leur donnoit les grandes dignitez et bienfaicts; et que meshuy il ne falloit que luy et les Espagnols ny Italiens en esperassent de grandz biens ny de grandes charges. Ce que ledict marquis entendit tres volontiers, sur le mescontentement dudict Charles de Launoy, visce-roy de Naples, qui luy ravit sa proye et son prisonnier le roy François; et, sans luy sonner mot, le mena et transfera en Espaigne, contre leur resolution et de tout le conseil pris de le mener à Naples. Dequoy ledict marquis fut si coleré et despit, qu'il en escrivit à l'Empereur une lettre bravache, fort menaçante et injurieuse, luy mandant qu'à ses despens et

d'autres, ledict de Launoy s'en estoit allé triumpher en Espaigne de la bataille gaignée et prise du Roy : estant si poltron qu'il ne voulut jamais condescendre à la donner, encor qu'il y eut toutes les raisons du monde; et, lors qu'il voulust aller à la charge, qu'il en trembloit de peur, disant à tous coups en souspirant : « Hà ! nous sommes perdus ! » Dans cette lettre il l'appelloit poltron, traistre, et qu'il luy vouloit maintenir de sa personne à la sienne, tant il estoit en collere contre luy et de ce traict lasche et infidel. Mais plus aussi qu'il avoit opinion que, gouvernant ainsy l'Empereur comme il faisoit, non pas par sa valeur, disoit-il, ny pour ses merites, mais par ce seulement qu'il estoit fort son ancien serviteur, et qu'il l'eust charmé, ou bien *por algúno ocúlto aspecto de estela benigna*, c'est-à-dire, pour aucun aspect couvert d'estoille benigne, qui l'empeschast de le recompenser de tant de peines et playes qu'il avoit souffertes pour luy-mesmes. Qu'il avoit demandé à l'Empereur la conté de Carpy, qui la luy refusa et la donna au duc de Some. D'avantage, qu'il ne vouloit pas que le roy de Navarre se mit à rançon ny se rachaptast, que le marquis avoit pris prisonnier de guerre, et luy vouloit donner cent mille escus de rançon ; mais, pour temporiser, se sauva estant enclos dans le chasteau de Pavye, ayant suborné deux soldats de sa garde, qui, pour un grand matin, laissant un sien grand page qu'il avoit, qu'on nommoit Vivez (que j'ay veu fort honneste homme, et un de ses fils brave et vaillant), couché dans son lict, et contrefaisant de l'endormy en pour son maistre, dont il tenoit la place, trouva deux bons chevaux à un mille du parc, et se sauva et gaigna tousjours pays, cependant que sa garde

croyoit qu'il dormit tousjours et se trouvat mal, en le venant voir souvant à travers la courtine, et le croyoit estre là tousjours au lieu du page, qui faisoit du dolent et piteux, jusques au soir que le capitaine de la garde se mit à songer et à se toucher dans l'ame quelque soubçon, qu'il vint à tirer le rydeau à bon escient, trouva le vray de ce qu'il doubtoit; dont le page en cuyda patir sans son adolescence, et luy fust pardonné. Ainsy luy ay je veu conter. C'estoit un grand homme et honnorable vieillard, mal recompensé pourtant apres. Ce fut à courir apres le roy de Navarre; mais il avoit gaigné beaucoup de pays, et par ainsi se sauva et emporta sa rançon, et l'Empereur et le marquis en furent frustrez.

Que si l'Empereur l'eut octroyé du premier coup au marquis, il l'eust obligé de beaucoup, ne l'eust mescontenté, et s'en fut beaucoup prevalu; et de ce le marquis n'en inculpoit l'Empereur, qui estoit tout bon de soy et liberal, mais Charles de Launoy, qui sur ceste delivrance alleguoit beaucoup de raisons à l'Empereur; et la principalle et cachée pourtant estoit qu'il luy vouloit mal mortel.

Les Espagnolz disent qu'apres que ceste mocquerie fut faicte par Charles de Launoy à tous ces grands capitaines de ceste armée, vainqueurs de ceste bataille, ils furent bien estonnez et mocquez; car ils avoient si bien tous ensemble concerté ceste transmigration du Roy à Naples, jusques à envoyer au Castel Novo luy faire aprester et tapisser ses chambres, que Charles de Launoy, fin et caut, estant arrivé à Genes avec le Roy, et de là à Portofin, sans dire gare il fit faire voille et tirer droict en Espagne, où il arriva à bon port.

Qui furent bien estonnez, ce fust M. de Bourbon, le marquis et autres grands capitaines, pour avoir receu un tel affront, telle escorne et baye, qui estoit certes trop honteuse, et mesmes que luy alloit triumpher à leurs despans, et porter la branche de laurier qu'il n'avoit seulement osé arracher de l'arbre, mais se la faire donner des mains d'autruy. Et, pour ce, tous deputarent M. de Bourbon, qui, pour tenir son roy prisonnier, pensoit bien faire ses affaires; mais le voyant eschappé de ses mains, en estoit du tout desesperé. Parquoy voulontiers entreprit ce voyage d'Espagne, où estant ne peut parler si librement et haultement à l'Empereur comme il eut bien voulu, ou comme son brave courage luy permettoit, et comme l'affront qu'il avoit receu l'y poussoit : car volontiers un pauvre réfugié et banny en une estrange terre ne peut parler hault ny braver comme il voudroit et fault. Il ne sceut sinon que dire et remonstrer à l'Empereur que ledict Charles avoit gasté tous ses affaires, nonseulement en Italie, qui estoit tout le plus beau de leur courant cours, mais en France, laquelle ils vouloient aller conquerir à tres bon marché, pour la trouver, disoient les Espagnolz, privée de roy, de capitaines, de cavallerie, despouillée de deniers, pauvre de conseil, et fort doubteuse de son salut, estans tous estonnez pour telle et si estrange et grande destruction. De maniere que la France estant ainsy si facilement conquise, et l'Italie par mesme moyen, l'Empereur puis apres se pouvoit vanter d'estre monarque de tout le monde. Voylà ce que peut dire et remonstrer M. de Bourbon, selon sa petite faculté de parler, que luy pouvoit permettre son exil et habitation où il estoit, ce disent les Espagnols.

Depuis arriverent les lettres du marquis, qui furent bien plus terribles que les parolles de Bourbon; là où il parle de ce Charles (comme j'ay dict cydevant) et le menaçant au combat; et ne fault point doubter que si le marquis fust esté en la place de Bourbon, qu'il ne l'eut faict appeller; car il estoit hault à la main et prompt à la vengeance.

L'Empereur leur respondit à tous que ce que Charles de Launoy avoit faict estoit pour le proficí du general et son service particulier, et non pour aucune envie, ny pour desrober l'honneur aux uns et aux autres, et qu'il sçavoit bien à qui il estoit justement deu, comme à eux, qui estoient la principale cause du gaing de la bataille, et qu'il ne faudroit de les en tous liberalement recompenser; et en escrivit des lettres audict marquis, fort douces et amiables, qui luy promettoient beaucoup, et mesmes la paye des soldats de l'armée, apres laquelle ledict marquis crioit fort pour l'avoir toute sur les bras, que le viseroy luy avoit laissé sans un seul sol.

Or, si le marquis lui vouloit mal, quasy la pluspart des Espagnolz luy en vouloient bien autant. De maniere, disoient-ils, que comme il estoit plus honnoré que les autres de grandes richesses et honneurs, aussi estoit il necessaire qu'il endurast plusieurs tempestes d'envie et de hayne, et se deffendit avec de tres-exquis artifices de Cour de ceux qu'il avoit offenses. Bon advis pour les favoris de Cour, comme certes il fit, et s'en despestra bravement. Aussi les Espagnols disoient de luy que c'estoit un homme fort signalé par sa finesse secrette et converte, et sa prudence dissimulée, et qu'il avoit occupé tels grands honneurs, non

par noblesse de sang, ny par aucune vertu illustre, sinon seulement par une continuelle perseverance de fidel service, comme homme fort pratiq, tringuat et fort complaisant.

Voylà comme on en veut tousjours aux favoris des empereurs, roys et grands, et comme on les detracte, s'attacquant à leur race, à leur honneur, à leur vie et biens. Si est ce que la maison de Launoy est grande et celebrée en Flandres : et les Espaignolz lui donnoient le nom de dom Carlos, lequel dom ne se donne pas à de petits et bas compaignons et seigneurs. Toutesfois ils pouvoient dire qu'ils luy donnoient, non pour la race, mais pour le grade et dignité qu'il avoit. Il s'en fault pourtant rapporter aux histoires de Flandres, qui parlent de sa maison, la tenant pour ancienne.

L'Empereur luy fit de grands biens et honneurs, et est mort riche et en tiltre de prince de Sulmonne. Ses successeurs sont grands encor aujourd'huy au royaume de Naples, Dieu mercy celuy qui le premier s'y establit grand. Ceux qui le vouloient excuser dequoy il avoit faict ceste frasque à ses compagnons, de leur avoir ainsy desrobé le Roy et porté en Espaigne, disoient que ce fust par l'instinct, priere et importunité du roy François, qui pensoit, s'il avoit une fois veu l'Empereur son frere (ainsy l'appelloit il), et qu'il l'eut embouché, qu'il s'accorderoit aussi tost avec luy, et en auroit telle composition qu'il voudroit. Mais pour cela il n'en amanda pas mieux son marché, ains l'empira, comme il se list et l'avons ouy dire aux nostres et cogneu par pratique.

Tant y a, en quelque façon que ce visceroy le fist, il servit là tres bien son maistre, et luy fit un service

trop signalé; si que possible l'ayant mené à Naples, où desjà ses chambres estoient dressées et tapissées au Castel Novo, ces messieurs de Bourbon et de Pescayre, qui avoient tous les gens de guerre à leur devotion, et tous affamez comme beaux loups, en eussent là disposé comme ils eussent voulu, et faict petite part à l'Empereur; et le Roy se fust entendu mieux avecques eux, et les eut mieux gaignez; dont il s'en repentit bien apres, comme j'ay ouy dire à personnes qui luy avoient ouy dire. Ainsy, en pensant bien faire d'un costé, il se perdit de l'autre; en chance possible pour se faire roy de Naples, s'accordant bien avec Bourbon et Pescayre; et eussent donné à songer à l'Empereur. Je croy que Bourbon n'eust pas mieux desiré, et le marquis aussi, pour son grand mescontentement, et eust faict à la desesperade.

Pour fin, ce visceroy estoit un tres habile homme : il le monstra bien là, et pour son maistre et pour son particulier, tant du profict que de l'honneur; considerant qu'il n'estoit pas petit que de proposer pour un tres beau spectacle au peuple d'Espaigne, et leur mener en triumphe et memoire perpetuelle d'une incomparable victoire, le plus grand roy de toute l'Europe, pris en une bataille, signalement par la vertu de cette grandissime nation. Quelles superbes parolles à la louange d'Espagne! Et de faict ce visceroy y fust le tres bien venu, tant de son maistre que d'aucuns des grands.

Mais le pis fut qu'au desembarquement du Roy, qui fut à Alicante, pres de Valance, les soldats qui estoient de l'armement des galeres qui avoient conduit le Roy, ausquels commandoient les capitaines Salzzedo, Corbera et Sancta-Crux, et autres capitaines desquels ils

avoient faict eslection des plus braves, vindrent à se mutiner, à cause de leurs payes qu'ilz demandoient, et firent telle sedition, que à dom Charles de Launoy fut tirée une harquebuzade, qui estoit en la chambre du Roy, pres de luy à la fenestre; à quoy le Roy l'eschappa belle; car l'harquebuzade donna contre une coulonne de marbre de la fenestre où estoit appuyé le Roy, qui, à ce qu'on dict, ne s'estonna point autrement, mais il la prist à fort mauvaise augure. Ce fust au visceroy à se sauver par la porte de derriere, de jardin en jardin, de muraille en muraille, de goutyere en goutyere, et fuyr tant qu'il peut, jusqu'à ce qu'il trouva lieu pour bien se cacher; où apres le tout s'appaisa, ayant donné de l'argent, là où la majesté et la belle grace du Roy servit beaucoup à cet appaisement. Il eust mieux valu qu'il les eut entretenus en cet humeur et mutinement, et que par grandes promesses de payes doubles, voire triples, il les eut gaignez, et, par leurs forces et moyen, se fust rembarqué dans les galeres, et eut fait voyle vers la France. C'estoit un coup brave cestuy-là!

C'est à cette heure à penser, quand le marquis son grand ennemy sceut cette strette, le contentement qu'il eut, et la risée qu'il en fit, et ses autres ennemis comment ils en furent vangez, et ce qu'ilz luy pouvoient reprocher pour telle fuitte; d'autant que le marquis, quelques années auparavant en Lombardie, les Espaignols, lansquenets et Italiens s'estans tous eslevez et bandez les uns contre les autres, à belles harquebuzades et picques baissées, en despit de M. le legat, qui, avec sa croix y estant venu, n'y peut rien appaiser. Mais le seul marquis survenant, et se jettant à travers les harquebuzades et les picques, les

appaisa aussi tost, et de bravade les fit tous retirer en leurs cartiers : et en d'autres amutinemens aussi il les sceut tres bien chastier, et faire pendre aucuns pour donner exemple aux autres. Et ce fust lors (comme j'ay dict ailleurs) quand on luy remonstroit que l'Empereur en auroit un jour affaire, il leur respondit ce que j'ay dict cy devant, qu'il ne vouloit que le nom d'empereur fust subject à aucune consideration ny peril. Ces mutins gasterent fort le triumphe de ce viceroy, et ses ennemis en sceurent bien que dire de luy.

Il laissa un fils, qui fut fort blasmé de n'avoir trop bien faict à la bataille de Cerizolles, et se sauva des premiers dedans Ast, disent les histoires italiennes et espaignolles, arrivant le soir, et le marquis à minuict, bien que ce fils de viceroy eust eu paradvant de belles charges, estant couronnel de la cavallerie legere de l'Empereur : et s'appelloit le duc de Sulmonne. Les ducz vollent bien aussi roide quelquesfois que les autres oyseaux.

DISCOURS SEIZIESME.

DOM HUGUES DE MONCADE.

Apres la mort dudict Charles succeda dom Hugues de Montcada en la charge de visceroy de Naples, lequel les Espaignolz disoient estre seul des grands d'Espaigne qui estoit amy de dom Carlos de Launoy ; et pour ce le roy François le fit sortir de prison, que André Dorie l'avoit pris quelque temps avant en la coste

de Genes, et sans qu'il payast rançon, en ayant respondu à André; l'envoya en Espagne, pensant que pour telle obligation il induiroit l'Empereur à luy faire bon traictement et bonne guerre; mais l'Empereur luy fit la sourde oreille. Ainsy fut trompé le Roy en toutes façons de sa prison. Mais quoy! Il se vouloit aider de toutes les pieces qu'il pouvoit pour subvenir à son adversité, ainsy que font tous les grands en cas pareil; ressemblans les malades ausquels semble que tout ce qu'ils desirent et se proposent en la fantaisie, soit bon et souverain pour les guerir.

Cet Hugues de Montcada donc, estant visceroy de Naples, se monstra fort brave et vaillant au siege faict par M. de L'Autrec, et sur tout au combat de mer qui se fit entre luy et Philippin Dorie, qui fut si beau, si furieux, et si vaillamment combattu, que de huict cens soldats qu'il avoit embarquez dans ses galleres, il n'en resta que cent en vie, encor la pluspart blessez. Il se trouva tel capitaine espaignol (comme il se dict encor à Naples) qui se vist changer sept fois d'alfier ou porte-enseigne, et mourir d'un à un tenant tousjours l'enseigne en la main. Le combat commença à deux heures apres midy, et dura une heure de nuict, combattant sans cesse. Enfin dom Hugues y mourut, blessé d'une grande harquebuzade dans le bras, et d'un coup de fauconneau dans le muscle, apres avoir combattu avec une rondelle en la main, et l'espée en l'autre, tout ce que sçauroit faire le plus vaillant homme du monde. Enquoy plusieurs ont dict qu'il avoit eu tort d'outre-passer en cela le devoir de sa grandeur et sa charge de visceroy, pour y estre allé en personne, car il la pouvoit bien donner à un autre moindre que luy. Mais il

le faut loüer extremement en cela et son genereux courage : car, usant du droict de sa dignité, il y pouvoit envoyer, ou le marquis del Gouast, qui commandoit à l'infanterie, ou le vaillant prince d'Orange, qui n'eust pas mieux voulu, ou le seigneur Alarçon, ou autre, et demeurer sur le mole et d'enhors à son aise, sans danger, et loing des coups en voir l'esbattement. Il y en a plusieurs qui l'eussent bien faict, « et mesmes M. de L'Autrec qui estoit si brave et vaillant, car quand Philippin Doria luy envoya demander des gens pour en charger les galleres, il se contenta d'y envoyer le sieur de Saint Remy (M. du Belay dict en ses Memoires le seigneur de Croq, gascon; ils pouvoient estre tous deux, mais je parle par la bouche et escrit de l'Espaignol, selon lequel en plusieurs endroicts de ce livre je me regle fort) avec trois cens hommes seulement, mais tres bien choisis; aussi le monstrarent ils bien : je croy que c'est ce brave et vaillant Sainct Remy qui despuis s'est faict signaler en nos guerres estrangeres aux sieges et aux mines et fortifications, pour l'avoir apris de ce temps de dom Pedro de Navarre » (1). Voylà la loüange qu'on doit donner à ce dom Hugues de Montcada.

Il se list et se dict encor que le pape Clement fut fort joyeux de sa mort, par ce que ce fust luy qui prit le Vatican et pilla la sacristie de la sainte eglise. Il en vouloit avoir comme les autres et se prendre sur le meilleur.

En ceste derniere grande armée espaignole dressée contre l'Angleterre, il y eust un de ses petits-fils qui commandoit à ceste grande galleasse tant celebrée et

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets est imprimé pour la première fois. (F.)

renommée en ceste armée là, qu'on pouvoit dire plustost une montagne de bois qu'un vaisseau de mer. Il y mourut aussi vaillamment comme avoit faict son ayeul à ce combat de Naples. Ce fust un tres grand dommage, car il estoit gentil et brave cavallier. Voyez, s'il vous plaist, comme quelquefois les enfans, par quelque fatalité, ressemblent leurs peres, aussi bien en genres de morts comme en d'autres semblances de corps, d'esprit et de naturel.

DISCOURS DIX-SEPTIESME.

PHILIBERT DE CHALON, ET RENÉ DE NASSAU ET DE CHALON, PRINCES D'ORANGE.

Dom Hugues de Montcada estant mort, tous les principaux capitaines et soldats de l'armée esleurent le prince d'Orange, portant le nom et surnom de Philibert de Chalon, tres grande et tres ancienne maison en France, portant nom de Palatins : et dict on que c'est Chalon sur la Sone en Bourgoingne d'où sont sortis communement de tres grands, braves et vaillans capitaines et personnages. Et fault noter que despuis deux cens ans en çà, voire plus, de race en race, se sont trouvez jusqu'aujourd'huy telz, tant ceux qui ont porté le nom de Chalon que de Nansau; tant ce nom de prince d'Orange est heureux en cela. Qui sera curieux d'en faire la recherche le trouvera ainsi.

On list d'un prince d'Orange que, faisant la guerre à outrance au dauphin de Viennois, un jour luy ayant livré combat et perdu, y ayant combatu et faict tout

ce qu'un homme de guerre brave et vaillant eust sceu faire sur sa retraicte, ne pouvant se sauver autrement, passa le Rosne, royde comme il est, à cheval, armé de toutes pieces, la lance sur la cuysse, sans s'estonner nullement, se sauva de l'autre costé de la rive, comme fit cette belle et genereuse Clælia, qui passa le Tybre à cheval; ce qui est une grande hardiesse, grande resolution et grande assurance de cœur et jugement.

Tant d'autres princes d'Orange y a il eu avant cestuy cy duquel je veux parler, si braves et vaillans, qu'il faut dire et advouer cestuy cy fort bien de leur brave race, et nullement changé en nourrice, ny à eux inferieur. Je ne parleray point des anciens, car les histoires en sont assez pleines. Je parle donc de cestuy cy.

Ce prince d'Orange a esté donc un grand capitaine et heureux, auquel pourtant l'aage ny la maturité des ans n'ont point donné ce rang; car lors qu'il mourut au siege de Florance il n'avoit que trente ans : et si, en ces trente ans, il fut trois ans prisonnier dans le chasteau de Lusignan en Poictou, où il perdit autant de temps, ayant esté pris sur mer ainsy qu'il traversoit et passoit d'Espagne en Italie pour y servir l'Empereur son maistre, qui l'avoit receu au reffus du roy François; d'autant que l'estant allé trouver, pour luy offrir son service, avec fort belle compagnie, le jour du baptesme de M. le Dauphin, le Roy n'en fit le cas qu'il devoit; et mesmes que le logis qu'on luy avoit marqué et donné luy fust osté et donné à un autre; grande faulte, certes. Dont il partit fort mal content, et de despit s'en alla trouver Charles d'Austriche, qui fut du despuis empereur, pour s'offrir à luy, qui ne le refusa pas; mais bien gasté fust il esté s'il l'eust refusé.

Et pour tel refus d'un si gallant homme, mal en prit à la France, de laquelle il estoit ennemy mortel, et fort affectionné serviteur de l'Espaigne, comme il l'a monstré en si peu de guerres que la courte destinée luy fit pratiquer.

Apres la mort de M. de Bourbon, il poursuivit l'entreprise si bien encommancée sur Rome, et de telle façon et si rudement, qu'il prit la ville, la força, la pilla et la saccagea, comme les marques en ont duré long temps; et se faisant general par le consentement de toute l'armée, le voyant si brave et courageux, assiege le Pape, le faict venir à sa mercy, et le rançonne. Bref, se void absollu seigneur et maistre de cette grand Rome, jadis chef du monde; et sans M. de L'Autrec, qui le venoit taster, il s'en vouloit faire couronner roy, disoient aucuns, suivant les erres de son general M. de Bourbon, ainsy que j'ay ouy dire aux anciens. Mais c'est à savoir; car tous en un mesme eschaffaud ne peuvent joüer un mesme personnage, les uns aussi bien que les autres.

Le voylà donc qu'il part de Rome, voyant M. de L'Autrec prendre la routte de Naples. Luy gaigne les devants avec son armée si riche, si opulante, et si chargée de butin et despouilles romaines et ecclesiastiques; costoie l'armée françoise, tousjours l'amuse, ores faisant semblant de vouloir combattre et livrer bataille, ores s'esloignant tout à coup, et se retirant en fuitte et retraicte de loup, monstrant tousjours les dents, ainsy que j'en parle ailleurs.

En fin, sans faire que quelques petites legeres pertes de ses gens, il gaigne Naples, luy jeune capitaine et quasi esbarbat general, à la barbe d'un des plus

vieux routiers et capitaines renommez de ce temps, M. de L'Autrec, duquel il est aussi tost assiegé dans Naples si estroictement, que la faulte et cherté des vivres les alloit faire rendre sans ce brave prince; lequel ampres la mort de dom Hugues de Montcada, visceroy, fut de nouveau encor faict general par l'eslection de tous les assiegez.

Telles eslections par les gens de guerre sont bien plus honorables que celles qui se font par les faveurs et les mains de leurs princes. Il falloit bien que l'on cogneut en ce seigneur je ne sçay quoy d'admirable, de magnanime et genereux, plus qu'en tout autre. Il deffend si bien enfin sa ville, qu'en voylà le siege levé à son grand honneur, et malheur pour nous autres.

Par puissance absolüe il se donne recompense, à luy et à ses gens de guerre qui avoient si bien fait, et par payes et par biensfaicts, et par une telle liberalité, aux despens pourtant de l'Empereur, en prenant tout ce qu'il pouvoit prendre sur les suspects à son party et Angevins.

Ce que l'Empereur ne trouva trop bon pourtant; ne voulant qu'il fit ainsy de l'empereur, ny du souverain, ny du liberal à ses despens : et luy sceut bien mander et le corriger doucement. Lequel pourtant, pour cela, ne le mescontenta autrement; mais ayant tousjours la charge de general, l'envoye assieger Florance, en faisant le mieux du monde, et la tenant de pres.

Sur la fin, comme disent les histoires, fut tué de deux arquebuzades à travers le corps, faisant autant office de soldat que de capitaine; car il vouloit fort espouser sa maistresse, Catherine de Medicis, aujourd'huy nostre Reyne mere, que le Pape luy avoit promis

en mariage. Mais le destin voulut sa mort, afin qu'elle vint à estre nostre reyne de la France : dont le Pape ne fut guieres marry de sa mort; car il estoit obligé de foy à la luy donner: et il tendoit ailleurs, en lui plus grand, et possible à celuy à qui il la donna par amprès. Il ne faut doubter nullement de ce prince que si ses années eussent esté longues, qu'il n'eust esté un des parfaicts capitaines du monde, puisque desjà il estoit dans le chemin bien avant pour en arriver à la perfection; car, se poussant à tous hazardz, et ne refusant ny froid ny chaud, comme il faisoit, il en venoit là.

Les histoires italiennes racontent de luy qu'il estoit si ardant à parvenir à l'estat et perfection d'un grand capitaine, qu'il ne s'estonnoit nullement à tous hazardz, non plus que le moindre soldat des siens, ainsy qu'il le fit parestre à sa mort; car il pouvoit demeurer en son camp, et tenir sa reputation de general, et donner ceste charge qu'il prist à d'autres braves de ses capitaines, et mesmes à ce brave Maramaldo : lequel, aussi tost que son general fut tué, on luy amena un Ferruci florantin, qui estoit chef du contraire party en ce combat; et l'ayant veu, le fist desarmer de teste et de corps, luy donna un grand coup dans le corps, et le fist achever à d'autres, trouvant chose indigne qu'il survesquist ce prince, et que c'estoit raison qu'il fut immollé aux manes de ce brave prince pour victime signalée à jamais.

C'estoit le prince du monde le plus liberal et affable, et, pour ce, fort aymé d'un chacun: j'espère en parler encor ailleurs.

Il se list de luy, et aussi que j'ay ouy dire à des

vieux capitaines, soldats et habitans des susdictes villes, qu'en ces trois principales factions où il s'est trouvé (qui certes ont esté tres belles et hazardeuses), il a tousjours tres bien faict : à la prise de Rome, au siege de Naples et au siege de Florance.

Assiegeant, il faisoit tousjours ordinairement faction, non seulement de general, mais aussi de simple capitaine et soldat. A ceste grand escarmouche qui se fist devant Naples à la Magdelaine, de laquelle M. de Montluc parle, il y fit tout ce qu'un brave general et soldat peut faire, ores à pied, ores à cheval, comme je l'ay veu dire à Naples encor de mon temps. Il y eut un moulin que j'ay veu, mais M. de Montluc n'en parle pas, qui par deux fois en ce jour fut pris et repris des nostres et des leurs. A Florance, et aux forts qui estoient à l'entour, il en fit de mesmes : aussi fust-il tué devant l'un des forts et chasteaux. Paulo Jovio en parle fort, et autres histoires, mais mieux les Espagnols. Pour fin, c'estoit un vaillant prince et tres brave Bourguignon, blasmable seulement de ce qu'il estoit si grand ennemy des François.

J'ay ouy conter à de vieux mortes payes du chasteau de Lusignan, qui le gardoient, qu'ordinairement il en disoit pis que pendre; et n'y avoit muraille blanche au chasteau qu'il ne noircit de petits escriteaux contre les François : et quand mal leur bastoit en guerre, il en estoit perdu de joye; et quand bien, desesperé de deuil.

Il fut fort regretté et ploré de tous ceux de l'armée, autant des Espaignolz que des Allemands, avec lesquels il avoit grande creance.

Je ne sçay que luy pouvoit estre René, prince d'O-

range, ou jeune frere ou cousin (1), qui mourut devant Saint Disier : mais c'estoit un prince jeune qui promettoit beaucoup de luy, et que l'Empereur aymoit et regretta fort : si bien que, lors qu'il voulut mourir, il l'alla voir en sa tante, et en partit les larmes aux yeux.

Il falloit bien qu'il fust estimé grand; car, estant allé à la trenchée, et y trouvant Ferdinand de Gonzague, lieutenant de l'Empereur, tout assis, ainsy qu'il se levoit pour luy donner le siege surquoy il estoit assis, vint un gros esclat de pierre qui le blessa, dont il mourut trois jours après. Il falloit bien qu'il fust tenu pour fort grand, puis que le lieutenant de l'Empereur luy deferoit ainsy, à luy donner sa place et son siege, bien qu'il commanda aux troupes de Flandres qu'il avoit amenées.

En luy faillit la race des Palatins de Chalon, et fut transportée en la maison de Nassau, par une fille à mariée après la mort de ce Philibert.

Il y a aucuns qui ont dict et escrit que ce fust le marquis de Marignan qui donna ce siege; mais les Espagnols disent Ferdinand. Les Espagnols et Italiens racontent que l'Empereur l'alla voir en son lict, ainsy blessé et fort au bas, le consola de tout ce qu'il peut, et luy disant adieu le baisa en la joue, et se retira la larme à l'œil. Belle demonstration certes d'une grande bienveillance, bien que quelques années avant il luy eust bien gasté ses affaires en Flandres, lors que ce brave et vaillant Martin Rossen le defit et ses troupes,

(1) C'étoit son neveu, fils de sa sœur Claude de Chalon, qui porta la principauté d'Orange dans la maison de Nassau, en épousant Henri comte de Nassau. Voyez discours XIX. (S.)

et se sauva dans Anvers, et y emporta les plus asseurées nouvelles luy mesmes, dit Paulo Jovio. Mais l'Empereur restaura le tout, lors que luy en personne mit le siege devant Duren, et l'emporta par assaut, où les Espaignols et Italiens combattirent vaillamment et à l'envy. Ce ne fust pas la faulte dudict prince d'Orange en ceste deffaicte; car il y fit et combattit vaillamment jusques à n'en pouvant plus, et n'ayant pas dequoy de forces pour d'advantage s'opiniastrer au dernier combat : ainsy le porte la loy et la fortune de guerre. Aussi qu'il estoit fort jeune prince, peu experimenté, mais pourtant tout courageux et tres vaillant, comme en cette noble race il n'y en a eu jamais d'autres.

DISCOURS DIX-HUITIESME.

FERDINAND DE GONZAGUE.

A ce prince Philibert succeda, et en sa place et charge de ce siege de Florance, par la voix de toute l'armée, Ferdinand de Gonzague, et en fust esleu general; m'estonnant fort que le marquis del Gouast ne le fust plustost que luy, ayant esté en grades et charges beaucoup plus advancé auparadvant que lui, et commandé aux Espaignolz de tout temps, qui avoient toute creance en luy dès la mort de son cousin le marquis de Pescayre, et non si grande en Ferdinand : et ceste paille en passa par le bec dudict marquis, qui ne fust faict là general, et l'autre le feut; d'autant, disoient-ils, qu'il estoit prudent, bening, magnanime, genereux, liberal, fort adroict, gentil, valeureux et bien propor-

tionné. (Si estoit bien le marquis.) Voylà les qualitez qu'ils luy donnerent, et qu'ay veu par leurs escritz. Certes, il estoit cela, et de fort bonne maison, de celle de Mantoüe. Il a esté un tres bon et grand capitaine : aussi, s'il ne l'eut esté, on ne l'eut honnoré de l'estat de couronnel general de la cavallerie legere, soubs M. de Bourbon, à la prise de Rome, soubs le prince d'Orange, et à Naples et à Florence, et au voyage de Provence, où il fit fort bien, qui en veut lire les traitez : du premier coup il prit Monte Jean et Boissy. Par ses merites, quelque temps après l'Empereur le fist son vice roy en Sicille, qu'il gouverna fort sagement, et mesmes contre les soldats espaignolz amutinez, qui la ravageoient et la mettoient à sac, sans sa grande prevoyance et valeur, qui en fit de rigoureuses justices, comme j'en parle ailleurs.

Il fut aussi lieutenant general au camp de Landrecy, et après au camp de Saint Dizier, et lors que Sadicte Majesté vint si pres de Paris pour l'emporter, et apres tout de mesmes à Milan, où il commança la guerre de Parme : et fut donné par l'Empereur au Roy son fils en Flandres pour son principal conseil; duquel il s'en trouva fort bien en si peu de guerres qu'il fit, mesmes à la bataille de Sainct Quentin, au siege et à la prise, comme nous l'avons veu. Enfin il est mort vieux et cassé, et fort experimenté capitaine, tellement qu'on ne luy en peut rien desrober.

Or, comme j'ay dict que ces grands capitaines sont subjects quelquefois de donner à travers de leurs ames, aussi bien que les plus grandz et meilleurs pillotes donnent à travers des bancs et des ecueilz, cestuy cy fut fort tasché, au sac de Rome, de n'avoir espargné la

maison de son oncle le cardinal de Mantoüe, et en avoir eu sa part. De plus, il fut fort accusé par ce malheureux qui empoisonna M. le Dauphin, que c'estoit luy qui l'avoit suscité et persuadé de le faire, non pas seulement à l'endroict de M. le Dauphin, mais du Roy et de tous messieurs ses enfans. C'estoit un très meschant acte et très pernicieux conseil. Et j'ay ouy dire que le Roy disoit souvant que s'il le pouvoit jamais attraper, qu'il ne le traicteroit pas en prisonnier de guerre, mais en criminel. Aussi est ce un très grand et odieux crime d'attenter contre un roy sacré, oing, et tenant la semblance et la place de Dieu icy bas. Aucuns Italiens ont dict que ce fut Anthoine de Leve le seul coulpable de cela. Il se peut, car on le tenoit avoir l'ame aussi mauvaise que les jambes. Toutesfois, ledict Ferdinand s'en purgea et manifesta son innocence, estant trop genereux pour se marquer de telle tasche.

DISCOURS DIX-NEUVIESME.

LE COMTE DE NASSAU,

PREMIER PRINCE D'ORANGE DE CETTE MAISON (1).

Le conte de Nansau, de fort bonne maison et grande, fust aussi bon capitaine, au moins fort estimé pour lors, et que l'Empereur aymoit et croyoit fort. Il espousa ma-

(1) Henri, non premier prince d'Orange de cette maison, mais père de ce premier prince d'Orange, sçavoir René, indiqué ci-dessus, page 148. (S.)

damoyselle la princesse d'Orange, qui estoit nourrie à la Court du Roy, fort belle et honneste princesse (1). Ce fut lors qu'il vint en France de la part de Charles d'Austriche, qui l'aymoit fort familierement, prester au Roy la foy et hommages de la conté de Flandres et Artois, et autres terres tenues de la couronne de France: ce qu'il fit, et traicta une paix par le mariage dudict Charles et madame Renée de France; mais tout cela se rompit.

Et tout ainsy que ce comte avoit faict ce bon coup, il en fit un tres mauvais; car ce fust lui qui le premier commança la guerre en France, qui fut cause despuis de grands maux : et commança à brusler, s'attaquant premierement aux terres de messire Robert de La Marche, et puis vint ravager et brusler quelques petits recoings de la France. Il vint assieger Mezieres, qui ne valoit rien pour lors, et fort mal avitaillée; mais M. de Bayard se jetta dedans, qui la garda, comme chacun sçayt, contre la furie et l'effort de ce capitaine, qui la pensoit emporter de plain saut pour ses menaces: et pour ce, il envoya un trompette à ceux de la ville pour se rendre, mais M. de Bayard respondit pour tous au trompette que devant que de l'ouyr parler d'en sortir, qu'il esperoit faire un pont de corps morts de ses ennemis, par dessus lesquelz il pourroit sortir. De plus, il lui manda qu'un Bayard de France ne craignoit point un Roussin d'Allemaigne. Enfin, elle fut si bien gardée par ce brave M. de Bayard (qui en avoit bien veu d'autres), que ledit conte en leva le siege après quelque temps; comme il fit devant Peronne quelques années après, où se trouva M. le mareschal de La Marche,

(1) Voyez ci-dessus, page 154, à la note. (S.)

le conte de Dampmartin et le couronnel Chiaramont, napolitain, qui avoit esté gouverneur du chasteau de Montmelian en Savoye lorsqu'il fut pris, et s'estoit mis au service du Roy, lequel j'ay veu et tenu pour homme de fort bonne façon, et qui estoit bon et advisé capitaine. Il y avoit aussi dedans force braves et vaillans gentils hommes de Picardie et capitaines, jusques aux habitans et aux femmes de la ville; si bien que, par la brave conduicte et vaillance de mondict sieur mareschal et conte de Dampmartin (qui fit fort bien tousjours, aussi il y mourut), tant qu'il fallut quicter le siege à ce brave conte, lequel estant venu devant la reyne d'Hongrie, qui alors commandoit absolument en tous ces Pays Bas pour l'Empereur son frere, elle se mit à courroucer contre luy s'il n'avoit pas honte de n'avoir peu prendre ce coulombier. « Ouy, de vray, respondit-il, ma- « dame, c'est un coulombier; mais les pigeons qui es- « toient dedans se sçavoient bien deffendre et faire autre « chose que s'envoller. » Voylà deux grandz malheurs qu'a eu ce capitaine au siege de deux places fort foibles; et par ainsi a il esté malheureux capitaine, encor qu'il fust brave et vaillant, comme cela arrive à aucuns et autres non.

On dict et se lit que luy avec Charles de Launoy ayda fort à faire la paix de Madrid, et la persuada fort à l'Empereur; et ces deux le gouvernoient, et si n'estoient pas trop ennemys du nom françois, pour en estre voisins et en parler la langue. Aussi madame la Regente luy escrivoit souvant pour avoir son fils en recommandation.

DISCOURS VINGTIESME.

M. DE BOURBON, CONNESTABLE.

Il fault parler à cette heure un peu et beaucoup de M. de Bourbon, lequel je mets parmy les grands capitaines imperiaux, encor qu'il fust du noble sang de France et le premier prince; mais les Espaignolz se vantent d'avoir faict de belles guerres soubs luy; de sorte qu'eux mesmes luy bastirent ainsy sa sepulture: *La Francia me dió el leche* (1), *la España la gloria y la aventura, y la Italia la sepultura*; c'est-à-dire: La « France me donna le laict et ma premiere nourriture, « l'Espaigne la gloire et l'advanture, et l'Italie la sepul- « ture.» Si a il pourtant acquis de grande gloire avant que sortir de France; car ayant esté faict connestable par le feu roy François à son advenement à la couronne, il mena l'advantgarde (comme à lui appartenoit de raison) à la bataille des Suysses, où il fit divinement bien, et y perdit François, M. son frere, près de luy; et après toute la conqueste de l'estat de Milan, le Roy, s'en tournant en France, l'y laissa son lieutenant general, qu'il gouverna fort sagement et sans perte. Puis estant tourné quelque temps après en France, le Roy eut quelque mescontentement de luy, par la persuasion de madame la Regente, qui luy demandoit son doüaire sur sa maison, voire, et qui plus est, desiroit fort l'espouser; mais lui, la desdaignant et en par-

(1) Il semble qu'il manque ici *y nudritura*, et que tout cela devroit être disposé en trois rimes. (S)

lant très mal, l'anima contre lui tellement qu'elle luy rendit bien. Que c'est que de l'amour et d'un desdain! car elle n'estoit si vieille ny cassée qu'elle ne voulut encor se marier. Le voyage de Valencianes se presenta, où M. de Bourbon cuydoit mener l'advantgarde, qui luy fust ostée et donnée à M. d'Alançon; dont accroissant despit sur despit, partit de la France. Aucuns disoient qu'il eut tort pour ce subject, car il devoit deferer au beau frere de son roy, bien qu'il fut connestable.

Il s'en alla au service de l'Empereur, non sans grande peine et hazard de sa vie par les chemins, car il estoit guetté de toutes partz, et les passages tous gardez; mais la fortune luy fut si bonne qu'il se sauva tout seul avec M. de Pomperant. Que c'est que d'avoir un bon second pour compaignon! Et voylà pourquoy les poëtes de jadis nous ont figuré ces braves heros ayant tousjours avecques eux en leurs braves entreprises un bon, fidel et vaillant compaignon et confidant. Les exemples en sont communs: comme bien en prit à M. de Bourbon d'avoir avec luy cet assuré et sage second, lequel ayant tué en homme de bien, à Amboise, le seigneur de Chissay, qui estoit fort aymé du Roy, et estoit des gallans de la Court, ce fut lui que M. de Lautrec envoya au pape Leon avec quelques gens pour conquester la duché d'Urbin (Marot en a faict une complainte en ses œuvres (1)). Fallut qu'il s'en fuit par l'excorte et adresse que luy donna M. de Bourbon, non sans un

(1) J'ai plusieurs éditions de Marot, des plus anciennes et des meilleures; mais je n'y trouve point cette complainte. Aussi est-ce un rondeau, qui commence par: *D'ung coup d'estoc Chissay*, etc. Chissay fut tué en duel par Pompesant en 1507. (S.)

mescontentement du Roy; et par ainsi sauva sa vie, qu'il employa despuis au service de son bienfacteur.

Enfin voylà M. de Bourbon sauvé et veu par l'Empereur de fort bon œil, qui le repeust de belles parolles. Cependant le sert bien et fidellement, par son moyen ayant emmené à propos le secours d'Allemagne et de M. le marquis de Pescayre, qui furent cause tous deux que la bataille de Pavye fust gaignée. Il fut après lieutenant-general de l'Empereur, là où il acquist telle gloire, honneur et renom, que les soldats firent de luy une chanson, qui l'exaltoient grandement par dessus Cæsar, Anibal et Scipion; et commançoit ainsi :

Calla, calla, Julio Cesar, Anibal, y Scipion.
Viva la fama de Bourbon!

C'est-à-dire:

Que maintenant se taisent Cæsar, Anibal et Scipion.
Vive la renommée de Bourbon

En après racontent aucuns de ses faicts particuliers en ladicte chanson, que possible en un autre endroict la mettray-je en ce livre, sur quelque autre subject.

Voylà les gentils mots que ces braves soldats donnoient à leur general, bien differens à ceux que les soldats de Cæsar luy donnerent à son retour des Gaules en triumphant à Rome. « Cæsar a subjugué les Gaules, et « Nicomedes a subjugué Cæsar. Voilà Cæsar qui triumphe, qui a subjugué les Gaules, et voylà Nicomedes « ne triumphe qui a subjugué Cæsar. » Ce brocquard est vilain. Et voylà les sobriquets que ces soldats romains donnoient à leur empereur, qui ne s'en sou-

cioit point; encor en rioyt-il; car tout estoit de guerre et tout bon à dire ce jour là.

Les braves soldats espaignolz honnoroient bien autrement leur general; car, à ce que j'ay ouy dire à aucuns de ce temps-là, par tout leur camp ils ne chantoient autre chanson, et mesmes en cheminant pour se desennuyer, et sur tout quand ils le voyoient passer; ausquels il applaudissoit, et les saluoit fort courtoisement, leur disant à tous les coups (ainsi qu'il tiroit à Rome) : « Laissez faire, compagnons; patientez un « peu : je vous mene en un lieu que vous ne sçavez « pas, où je vous feray tous riches; ne leur nommant pourtant le lieu, qui estoit Rome; ce qu'il fit. Mais en la prenant et montant le premier sur la muraille, il y mourut, avec un tel regret de ses gens, que de rage, pour vanger sa mort, ils ne laissarent jamais de crier : *Carne, carne; sangre, sangre; Bourbon, Bourbon*[1]! et de tuer jusques à ce qu'ils en furent las et non pas saouls (*hasta á no hartarse*[2], dit le mot espagnol).

Encores qu'en plusieurs histoires nous y voyons descripte la prise de ladicte Rome, si en veux je icy toucher quelque mot que j'ay ouy dire à aucuns et apris d'eux, et mesmes les Espaignolz, qui en ont mieux escript et parlé que tous tant qu'il y en a, au moins en plus gentilles particularitez.

Il fault donc sçavoir que M. de Bourbon fut fort mal content de l'Empereur, qui ne lui avoit pas tenu tout ce qu'il luy avoit promis quand il le voulut gaigner; ainsi qu'est le naturel des empereurs, roys et grands princes souverains, que, quand ils veulent des-

(1) C'est-à-dire : Au carnage, au sang, Bourbon! (S.)

(2) C'est-à-dire : Jusqu'à ne s'en pouvoir rassasier. (S.)

baucher un homme, et le revolter et destourner de son party et du service de sa patrie et de son roy, leur promettent des montagnes d'or : mais, estant une fois envazez et engagez parmy eux, n'en tiennent plus de conte, et s'en mocquent, jusques à leur faire naquetter leur vie, comme j'en donnerois beaucoup d'exemples, et en faicts un discours long ailleurs.

Entr'autres belles conditions, il luy avoit promis la reyne Leonor, douairiere de Portugal, en mariage; mais il la donna au roy François : aussi y avoit il bien de la difference et du choix entre un roy et le vassal. Il est bien vray qu'il fust fort compris dans le traicté de Madrid, comme nous lisons; mais le Roy le rompit tout à trac quand il fut en France : si bien que M. de Bourbon fust du guet. Dont l'Empereur le voulant gratifier, le fit son lieutenant general de son armée en l'estat de Milan et en l'Italie, qui estoit une chose autant profitable à l'Empereur que ruineuse à M. de Bourbon, d'autant qu'il estoit un tres bon capitaine, et qu'il sçavoit bien qu'il en tireroit de luy gloire et honneur, et bonne chevance.

Estant arrivé donc d'Espaigne à Milan, il y trouva bien des fusées à desmesler, car les soldats s'amutinoient, et ne faisoient que crier tous les jours apres l'argent; si bien, disoient les Espaignols, que si on ne les payoit ils tourneroient le monde sans dessus dessoubs. Et, pour monstrer à l'œuvre leurs intentions, ils saccageoient et desroboient tout. Il fut contrainct de faire un emprunt sur la ville, de trente mille escus, ce qui fascha fort aux habitans : mais il leur jura qu'aussi tost apres les avoir receus il les distribueroit aux soldats, et aussi tost les jetteroit hors la

ville; avec telle protestation qu'il faisoit à Dieu, que, du premier coup d'arquebuse tiré de son ennemy, il peut mourir s'il ne leur tenoit parolle. Mais il n'en fit rien pour ceste fois : et dict on qu'apres, pour ceste malediction qu'il se donna luy mesmes, il eut cette arquebuzade à Rome, qui le tua comme il avoit dict. Il falut encore faire un autre emprunt; car les soldats faisoient encor pis que devant à ravager les pauvres gens : si bien qu'on dict qu'il y en eut aucuns qui, de mauvais traictement qu'ils recevoient des soldats, se pendirent, d'autres se precipiterent du hault des tours, d'autres se tuerent.

Pour fin, M. de Bourbon, après en avoir tiré de l'argent, les sort, et faict desseing de courir aux terres du Pape, et, ayant faict un gros corps d'armée, d'assieger Plaisance : la trouva fort bien munie de gens qui s'y estoient soudain jettez dedans, ensemble dans Boulongne, où s'estoit aussi mis le marquis de Saluces avec l'armée françoise qu'il avoit. Il fit sejour quinze jours là aupres, en un lieu qu'on nomme Sainct Jehan, à cause des grandes pluyes, du mauvais temps, et du grand hyver qu'il fit : et puis, apres avoir conferé avec le duc de Ferrare, et tiré de luy force courtoisie pour luy, et pour son armée force vivres, avant que tirer chemin il harangua ses soldats ainsy, en leur descouvrant son secret et dessein. Je l'eusse mis volontiers en espaignol, comme elle est; mais j'avois peur d'importuner le lecteur en repetant si souvent les parolles espaignoles.

« Vous mes vaillants capitaines, et vous mes braves « soldats, de quel ordre que vous soyez aujourd'huy, « pour l'amour et la foy que j'ay en vous autres, et que

« je vous tiens, non pas seulement comme freres et « mes enfans, mais comme peres honorables, en les« quels je recognois tenir mon honneur et ma vie de « vostre valeur, avec paroles briefves je vous veux « dire et descouvrir mon secret et toute mon inten« tion; que, vous m'aydant de vostre vertu et valeur « accoustumée, j'espere bien tost de vous faire tous « riches du sac de la superbe Rome, en vous promet« tant de vous en faire seigneurs, et vous mettre entre « vos mains les peuples, les seigneurs, gentils hommes, « senateurs, leurs femmes, les prelatz, et tout le con« sistoire des cardinaux, avec leurs richesses et avec « leur pape Clement, qui tient par trop indignement « la place de saint Pierre. »

A telles belles parolles les capitaines et soldats presterent tellement l'oreille et le courage, que tous en ce poinct entreprindrent de faire la guerre à tout le monde.

Et par ainsy se mirent à cheminer, estans tous tresdeliberez de faire bien et mal, dict le compte. Si bien qu'en chemin ayant rencontré dom Charles de Launoy, qui venoit au devant de M. de Bourbon, et qui portoit le concert de la concorde (de tels mots use l'Espaignol) qu'il avoit faict avec le pape Clement, le cuyderent tuer sans M. de Bourbon (mal rendu pourtant l'affront qu'il luy fit de luy avoir osté et emmené le roy François en Espaigne), d'autant qu'ils pensoient aussi saccager Florance : mais s'estans embouchez ensemble et Bourbon et le vice roy, Bourbon tira outre sans attaquer Florence; car il y estoit entré aussi force gens de guerre, et ceux de la ville avoient baillé quelque argent; et Charles de Launoy se retira à Sienne.

Enquoy certes le pauvre Pape fut fort vilainement trompé et abusé. Aussi le vice roy ne la fit guieres longue apres; car ce n'estoit pas peu de chose de tromper un tel personnage que le Pape, soubs titre de la bonne foy pour laquelle il proceda.

Il ne fault point demander les mauz que les soldats faisoient; d'autant qu'ils ne trouvoient leurs hostes pour leur donner vivres, et estoient tous sarrez dans les forts : de sorte que quelques troupes de François (car M. de Bourbon en avoit force avec luy, qui s'estoient donnez à luy, et de mesmes les avoit receus) forcerent un chasteau qui s'appelloit Pienne, où ils tuerent plus de huict cens hommes, et le mirent tout à sac.

Estant venu M. de Bourbon au dessus de Belveder de Rome, le cinquiesmes de may 1527, le soir, en plaçant son camp, visitant ses gardes, et ordonnant ses troupes pour le lendemain à l'assault, il les harangua encor pour la seconde fois, et la derniere, aussi disant : « Mes capitaines, qui tous estes de grand valeur et « courage ; et vous mes soldats tres bien aymez de « moy, puisque la grand advanture de nostre sort nous « a menez et conduits icy au poinct et au lieu que « nous avons tant desiré ; après avoir passé tant de mes-« chans chemins, avec neiges et froids si grands au « beau mitan de l'hyver avec pluyes et boües, et rencon-« tres d'ennemis, avec faim et soif, sans aucun sol, « bref, avec toutes les necessitez du monde, à ceste « heure il est temps de monstrer, en ceste noble et « riche entreprise, le courage, la vertu et les forces de « vos corps. Ou vous avez à ceste heure d'estre perdus « pour jamais si vous estes vaincus, ou ennoblis, ho-

« norez et riches pour jamais aussi, si vous sortez de « ce combat les vainqueurs : toute l'esperance de nostre « bien, honneur et gloire, consiste en ceste victoire; « car il n'y a pas un de nos ennemys, encores les na- « tions estrangeres, qui ne tremblent à ouyr vos noms, « et qui ne demeurent estonnés de peur, et ne s'es- « pouvantent du nom de nostre camp victorieux. Nous « autres en attaquant les murs de Rome, l'ennemy tour- « nera les espaules de peur; et n'y aura capitaine, tant « brave soit-il, qui les ose tourner pour se defendre. « Si vous avez jamais desiré de saccager une ville pour « richesses et tresors, ceste-cy en est une, et la plus « riche, voire la dame de tout le monde. Si ceste fois « vous obtenez la victoire, vous demeurerez riches « seigneurs, et tres heureux : sinon vous serez tout le « contraire. Mes freres, je trouve certainement que là « est cette ville qu'au temps passé pronostiqua un « sage astrologue de moy, me disant qu'infailliblement « à la prise d'une ville mon fier ascendant me mena- « çoit que j'y devois mourir : mais je vous jure que « s'en est le moindre de mes soucys; et m'en soucye « peu d'y mourir, si, en mourant, mon corps demeure « avec une perpetuelle gloire et renommée par tout le « monde. » Belles parolles certes, et prononcées d'un grand courage, et mesmes la fin et la resolution de celuy qui les prononçoit : aussi advint il ainsi comme il les dit et le voulut. Après, il commanda qu'on se retirast, qui au repos, qui à la garde, et qu'un chacun fust prest à l'assaut de bon matin.

Apres que les estoilles se furent obscurcyes pour plus grand resplendeur du soleil, et aussi des armes reluisantes des soldats qui s'aprestoient pour aller à

l'assault, gentils mots que voyla; luy, apres avoir ordonné de son assault, estant vestu tout de blanc pour se faire mieux cognoistre et apparoistre (ce qui n'estoit pas signe d'un coüard), les armes en la main marche le premier, et proche de la muraille ayant monté deux eschellons de son eschelle, ainsi qu'il l'avoit dict le soir, ainsy luy advint il que l'envieuse fortune, ou, pour mieux dire, traistresse, fit qu'une arquebusade luy donna droict au costé gauche, et le blessa mortellement. *Aunque*, dit l'Espaignol, *le quitó el ser, pero un solo punto no le pudó quitar la magnánimidad y vigor, en tanto que el cuerpo tenió sentimiento*; c'est-à-dire : « Et encor qu'elle luy osta l'estre et la vie, « toutesfois d'un seul poinct elle ne luy peut oster sa « magnanimité et vigueur, tant que son corps eut de « sentiment. » Ainsy qu'il le monstra bien par sa propre bouche : car, estant tombé du coup, il dit à aucuns de ses plus fideles amis qui estoient tout auprès de luy, et sur tout au capitaine Gogna gascon, *su gran familiar* (1) (je pense que c'estoit le capitaine Jonas, mais l'Espaignol l'appelle Gogna gascon. Du despuis ce Jonas eut la teste tranchée à Paris ; ce Gogna fut pris au combat de Philipin Doria, devant Naples, avec le marquis del Gouast), qu'ils le couvrissent d'un manteau et l'ostassent de là, affin que sa mort ne fust occasion aux autres de laisser l'entreprise si bien encommancée. Et ainsy qu'il tenoit ces parolles avecques un brave cœur, comme s'il n'eut eu aucun mal, il donna fin, comme mortel, à ses derniers jours.

J'ay ouy dire à Rome qu'on tenoit que celuy qui tira ceste malheureuse arquebusade, estoit prestre,

(1) C'est-à-dire son grand ami. (S.)

tout ainsy que celuy qui, dans Saint Dizier, tua ce brave prince d'Orange (1). La vieille chanson de ces advanturiers d'alors disoit pourtant ainsy :

Quand le bon prince d'Orange
Vit Bourbon qui estoit mort,
Criant, sainct Nicolas
Il est mort, saincte Barbe!
Jamais plus ne dit mot,
A Dieu rendit son ame.
Sonnez, sonnez, trompettes
Sonnez tous à l'assaut;
Approchez vos engins,
Abbattez ces murailles;
Tous les biens des Romains
Je vous donne au pillage.

Voylà ce qu'on chantoit pour lors : car ces bons advanturiers ne visoient en ce temps-là tant à la rithme comme au sens.

Or, tout ainsy que M. de Bourbon avoit recommandé de couvrir et cacher son corps, ses gens le firent; si bien que l'escallade et l'assaut se poursuivit si furieusement, que la ville, amprès avoir un peu resisté, fut emportée : et les soldats, ayant desja ouy le vent de sa mort, en combattirent plus endiablement pour vanger sa mort, laquelle certes le fust très-bien, car on se mit à crier : *Carne, carne; sangre, sangre; sierra, sierra; Bourbon, Bourbon* (2)!

Le premier qui monta à la muraille (ce conte ne doibt point estre teu) fut un enseigne espaignol, brave et vaillant (il le monstra bien), lequel se nommoit Joüan d'Avalos; et estant ainsy monté, luy fut tiré une

(1) René de Nassau et de Chalon. Voyez ci-dessus, page 148. (S.)

(2) C'est-à-dire : Au carnage; au sang : à la scie, Bourbon! (S.)

arquebuzade qui luy rompit et cassa tout l'os du bras : si bien qu'il fust contraint de s'enveloper de l'autre bras du taffetas de l'enseigne. Et, se tournant dernier soy, il vist un capitaine de gens d'armes qui s'appelloit Cuaço, brave et vaillant soldat, auquel il dit : « Mon capitaine, je vous recommande mon honneur, « car je suis mort; » et en disant cela il luy donna son enseigne, et dans peu il mourut. Ce capitaine Cuaco la prit aussi tost; mais fut chargé d'une trouppe de François qui survindrent, qui estoient dans la ville (car il y en avoit et dedans et dehors), qui firent bravement teste et le repousserent, où il fut fort blessé; si bien qu'il tomba et perdit son enseigne. Estant un peu revenu à soy, il se releva; et, abordant un alfier qui avoit une enseigne noire avecques une croix blanche, en despit de tous luy osta son enseigne; et passant plus outre, en combattant comme un lion, avec ce bon succez, se mit à crier : *Victoria, victoria! imperio, imperio!* et les autres apres; si bien que la ville fut prise. Le capitaine Cuaço, sur ce, rencontre le capitaine de l'enseigne à luy recommandée, auquel il fit entendre la mort et la blessure et les parolles de son alfier, et la recommandation de son enseigne; que l'ayant perdue, et tombé quasi mort pour avoir esté blessé, qu'il en avoit recouvert une autre après estre revenu à soy, et qu'il luy en faisoit present pour l'autre, et que s'il luy pouvoit satisfaire mieux, qu'il luy commandast, que volontiers il le feroit. Enquoy le capitaine fust tres content, et se sentit très honnoré et l'en remercia et luy offrit tout service. Oh! grand vertu et valeur de capitaines! jamais ils ne se pourroient assez exalter, ny leur curiosité à conserver leurs drapeaux. Voylà pourquoy

qui les a en garde les doibt conserver comme la vie.

La muraille et les ramparts gaignez, les Romains commencerent à fuyr, et sauve qui peut. Les Imperiaux poursuivent leur victoire de telle furie, qu'on disoit que tous les diables estoient là tous assemblez, comme disent les Espaignols en leur langue; car les arquebuzades, les crys des combattans, les plaintes des blessez et mourans, le battement des armes, le son des trompettes, la rumeur des tambours, qui animoient d'autant plus les soldats au combat, et les coups de piques, faisoient un tel bruit, qu'on n'eut ouy tonner le ciel quand il eut tonné. Et poursuivirent si prestement les vainqueurs leur victoire, qu'à grand peine ceux de dedans eurent loisir d'abattre les chaisnes du chasteau : si bien que le cardinal Armelin (1) y cuida laisser le chappeau, sans un de ses amis qui le haussa avec une corde de bas en hault. Le cardinal de Santiquatre en se sauvant dans le chasteau à course de cheval, son cheval vint à tumber, ou bien luy, qui ne se tenoit pas bien possible; fut traisné, un pied dedans l'estrieu, jusques à la porte du chasteau par son cheval, qui le traisna et mena jusques là à la bonne et malheure; car je pense que son corps en demeura bien mutilé; et par ainsi se sauva, ayant passé un autre grand danger. Ce cheval fut encor bon et sage, d'avoir ainsy sauvé son maistre si disgracieusement. Le grand camerier du Pape y fut là tué.

Le prince d'Orange y acquit un très grand honneur; car, n'estant secondé des grands ses compagnons, estant M. de Bourbon mort, (M. le marquis del Gouast demeuré malade d'une grosse fiebvre quarte à Ferrare,

(1) Camerlingue, apparemment. (S.)

et puis porté à Naples) il vint au Ponte Sixte, où ayant trouvé Juannin, Anthonio et Valerio Ursins, braves et vaillans seigneurs, et Hieronimo Mathei, qui s'estoient r'aliez là avec deux cens bons hommes, pour rendre quelque combat et tenir le passage, d'un costé et d'autre il fut très valeureusement combattu. Toutesfois, à la fin, le prince leur fit une charge si furieuse, que les Romains furent contraincts de s'enfuyr, les uns qui çà, les autres qui là, maudissant l'heure que jamais le Pape avoit consenty à Charles de Launoy.

Or, Rome vaincue, et du tout en la puissance des Espaignolz et lansquenetz, qu'on ne parloit plus de rendre combat, les gallans bien ayses se mirent à desrober, tuer et violer femmes, sans tenir aucun respect, ny à l'aage ny à dignité, ny à hommes ny à femmes, ny sans espargner les sainctes reliques des temples, ny les vierges ny les moniales : jusques là que leur cruauté ne s'estendit pas seulement sur les personnes, mais sur les marbres et antiques statuës. Les lansquenetz, qui nouvellement estoient imbus de la nouvelle religion, et les Espaignolz encor aussi bien que les autres, s'habilloient en cardinaux et evesques en leurs habits pontificaux, et se pourmenoient ainsi parmi la ville. Au lieu d'estaffiers, faisoient marcher ainsy ces pauvres ecclesiastiques à costé ou au devant en habitz de lacquais : les uns les assommoient de coups, les autres se contentoient de leur donner *dronos*, les autres se mocquoient d'eux et en tiroient des risées en les habillans en bouffons et mattassins ; les uns leur levoient les queuës de leurs chappes, en faisant leurs processions par la ville et disant les litanies : bref, ce fust un vilain scandale.

Les huguenots en ces guerres en ont bien faict autant, et mesmes à la prise de Cahors, au moyen d'un petard; car, tant qu'y dura leur sejour, tous les matins et soirs, les palafreniers qui alloient abrever leurs chevaux, s'habilloient des chappes des eglises qu'ils avoient prises, et, montez sur leurs chevaux, alloient à l'abrevoir, et en tournoient ainsi vestus, en chantant aussi les letanies; et un qui avoit trouvé une mytre de l'evesque alloit dernier, faisant l'office de l'evesque.

Il se trouva à ce sac de Rome tel evesque qui paia rançon trois ou quatre fois; après qu'ilz avoient payez à l'un, il falloit payer à l'autre. Quand il avoit passé par les mains du lansquenet, il falloit parler à l'Espaignol et au François, et de pres : ils les gesnoient si fort et les tourmentoient tant, qu'il falloit, quoy qu'il fust, trouver de l'argent; autrement, leurs pauvres testicules estoient coupez, dont aucuns en mouroient, les autres eschappoient. Ils ne pardonnerent ny aux cardinaux ny aux evesques de leur nation, ny ambassadeurs, et furent aussi bien saccagez que les autres. Et quand ils leur pensoient remonstrer que l'Empereur ne le trouveroit pas bon, c'estoit alors qu'ils faisoient pis. « Vous estes de « beaux prescheurs, de beaux harangueurs et de beaux remonstreurs, leur disoient-ils : *Da mi dinerós, y no consejo*, c'est-à-dire : « Donnez moy de l'argent, et non « du conseil; » et se mocquoient d'eux, de sorte que les pauvres gens demeuroient coys. Ce ne fut pas tout; ils ne se contentoient pas d'avoir pris, pillé et saccagé jusques à la terre, il fallut que les cardinaulx, evesques, ambassadeurs et marchandz, donnassent encore de l'argent pour la paye des soldatz. Quelle insassieté!

Quant aux dames, il ne fault demander comment

elles furent traictées. Des courtisanes des plus belles de la ville ils n'en vouloient point, et les laissoient, disoient-ils, *para los laquayos y rapasos*, « pour les « laquais et goujats, » qui s'en donnoient du bon temps; mais ils s'attachoient aux marquises, contesses, baronnesses et grandes dames, et gentiles dones de la ville, leur faisant exercer l'estat de courtizanes publiques, et les abandonnoient les uns aux autres, en faisant plaisir à leurs compagnons, leur faisant acroyre que c'estoit ce qu'elles vouloient, et qu'elles estoient trop chaudes, et qu'il les falloit rafraischir de la rosée, et les saigner au mois de may où ils estoient, et que la saignée en estoit bonne, et mesmes pour les filles et religieuses, qu'ils n'espargnoient non plus que les autres, et firent un bordeau de leur couvent. Bref, si l'avarice fut commune à ces messieurs, la paillardise ne leur fut pas moins; et, qui pis est, des femmes mariées, quand ils les touchoient, ils en exhiboient de beaux spectacles à leurs pauvres hayres de marys, qu'ils faisoient si gentiment cocuz devant eux qu'ils n'en osoient dire mot, mais encores bien aises : de sorte que long temps après on appelloit ces grandes dames les religieuses du sac de Rome (1).

Et au diable l'une pourtant qui se tua pour telles violances, comme Lucrece; car, selon l'opinion de sainct Augustin, si elle estoit chaste pourquoy se tuoit-elle? Tant s'en faut, elle devoit survivre pour manifester sa vertu, et en aller la teste haute, et avec un beau front et hardy. Si elle fust violée et polue, encore moins; car, par une telle mort sanglante et violante,

(1) Sobriquet des dames romaines qui avoient passé par les mains des vainqueurs au sac de Rome en 1527. (L. D.)

elle ne reparoit pas son honneur pour cela, et si en donnoit soubçon; mais elle devoit vivre pour faire voir qu'elle estoit femme de bien. Voylà pourquoy ces belles dames romaines firent bien de ne point porter leurs mains contre leur vie, mais de bien vivre. Après, elles donnerent à leurs gens tant de maledictions, que, tant qu'il y en eut, ne vesquirent longues années, comme aucuns l'ont escrit et l'ay ouy dire; et en mourut grand quantité au siege de Naples, et autres lieux et guerres; mesmes que leurs butins et richesses ne leur profiterent point, non plus qu'à plusieurs massacreurs, sacquemens, pillards et paillards de la feste de Saint Barthelemy que j'ay cogneu, au moins des principaux, qui ne vesquirent guieres long-temps qu'ils ne fussent tuez au siege de La Rochelle, et autres guerres qui vindrent emprès, et qui furent aussi pauvres que devant. Aussi, comme disoient les Espaignolz paillardz (1) : *Que el diablo les habia dado, el diablo les habia llevado*. C'est-à-dire : « Le diable leur avoit donné, et « le diable leur avoit osté. »

Voylà en somme le sac de Rome, que j'ay recuilly des Espaignols, sans emprumpter rien de Guichardin et d'autres qui en ont assez escrit, et que j'ay aussi apris d'un livre espaignol, et dans Rome et dans Naples, la premiere fois que j'y fus, et mesmes d'un vieux trompette françois qui avoit esté à feu M. de Bourbon alors, et estoit aux gaiges de l'Empereur et du visceroy; estant iceluy trompette aagé de soixante ans ou plus, et qui avoit veu tout le mystere.

La premiere fois que j'allay à Naples, je le trouvé à Capoüe; il se fist cognoistre à moy pour françois.

(1) Pillards. (S.)

Il estoit fort honneste homme et d'esprit, et pour son aage n'avoit point oublié son mestier, car il sonnoit des mieux de la trompette. Il me conduisit depuis Capouë jusques à Naples, et par le chemin m'entretenoit fort de M. de Bourbon, de ses faicts, du sac de Rome, et sur tout des belles femmes violées, qui m'en conta prou à mon advis, et force particularitez, dont je serois par trop long, sallaud et importun si je les voulois toutes exposer, encor qu'il y en ait de fort plaisantes que possible pourray dire ailleurs une autre fois.

Certes, à ce qu'il me conta, les insolences y furent trop excescives; et si feu M. de Bourbon eust survescu (à ce qu'il me disoit) il les eut bien corrigez; car c'estoit un capitaine sage et advisé politic, et avoit l'ame si chrestienne, qu'il n'eust voulu recevoir aucun reproche, encor qu'il aymast le soldat et l'eust voulu contenter, mais selon le droict de guerre (1), et apres plus; car, pour continuer le sac tant de temps, il n'y avoit point raison, et aussi que ledict M. de Bourbon eust voulu faire bource à part; et estant ainsy ceste ville saccagée de fonds en comble, il n'eust sceu. De plus, il s'en vouloit rendre patron et se faire dire roy des Romains. Voylà pourquoy tels et telles dans Rome, qui le maudirent et s'esjoüyrent de sa mort, s'ils eussent le tout consideré, puis que tel malheur leur devoit arriver, ils le devoient souhaitter vif alors, encor que le prince d'Orange y fist bien tout ce qu'il y peut pour y mettre ordre; mais c'estoit un jeune homme

(1) Le droit de guerre est qu'au sac d'une ville le soldat se borne au pillage. Rabelais, liv. II, chap. 26. Nous userons du droit de guerre; *qui potest capere, capiat.* Matth. XIX. 12. (L. D.)

qui ne faisoit que venir, et n'avoit si grand creance parmi les gens de guerre comme M. de Bourbon; et aussi pour s'establir parmi eux, et y prendre credit, leur vouloit du tout complaire.

Ce sac fut tel, que, de noz peres et de nous, en quelque lieu qu'il ayt esté forcé, on n'en a veu de pareil. Nous avons eu de fraiz le sac de la ville d'Anvers, prise du costé de la citadelle; mais il fut bien autrement et plus modestement mesnagé. Il estoit tel qu'il pouvoit enrichir une armée de trente à quarante mille hommes; et ce furent trois mille hommes, tous soldats espaignolz, qui s'en prevalurent. Les desordres n'y furent pas autrement grands, sinon que le feu fut mis en ceste belle maison de ville, à cause de quelques-uns y retirez. Ils y gagnarent ce qu'ils voulurent, jusques aux quictes goujats; dont j'en ay ouy parler d'un à un soldat espaignol, lequel, pour sa part, gaigna vingt mil escus, luy qui auparavant n'avoit qu'une réalle que son maistre luy donnoit par jour pour vivre : estant dans un tel bien, il se perdit de telle façon, que, se mettant à jouer de tout ce qu'il avoit, ne luy resta pas un sol en quinze jours, et devint gueux et pauvre goujat comme devant. Quant aux soldats espaignolz, ils devindrent si riches, si pecunieux, que lors qu'ils quictarent la ville, par accord faict par dom Jouan qu'ils vuideroient de Flandres et passeroient vers Italie, ils ne sçavoient comment porter leur or et leurs richesses; si que la pluspart faisoient garnir leurs espées toutes d'or, comme gardes et poignées, leurs picques, leurs fournimens et autres garnitures, tant ils affluoient en biens. De grand tuerie, ils n'en firent pas trop, sinon sur la chaude colle, ny de rançonnement

non plus; car ils trouvoient les maisons si pleines, qu'il ne leur estoit besoing d'avantage de rançonner leurs hostes; lesquels ils estoient encore si honnestes, que les voyans en leurs maisons ou passer par les rues, ils les saluoient trés courtoisement, en les appellans leurs peres, et leur disant à chacun d'eux : « Adieu, pere. A « bon droict je vous appelle tel, et mieux que mon « pere naturel pour le grand bien que vous m'avez « faict; à jamais je prieray Dieu pour vous. » Voylà la différence de ce sac à celuy de Rome. Quant aux femmes, je m'en raporte à elles comment il en fut, et au dire des soldats et de ceux qui prennent telles places d'assaut et de force.

Je ne raconteray point l'assiegement du Pape dans le castel Saint Ange, ny la composition qu'il fit pour sa delivrance avec le prince d'Orange et le visseroy, ny l'argent et les ostages qu'il falut donner. Cela est commun parmy les histoires d'Italie.

Encor ces soldatz furent si desbordez et insatiables, qu'ils ne voulurent entendre à ceste capitulation, et ne voulurent qu'à grand peine sortir hors de la ville: dont je m'estonne, et beaucoup d'autres avec moy, de la vaillance de ces braves gens, qui ne craignirent jamais les troupes de la ligue, dont il y en avoit force à l'entour de Rome et Toscane, que pour elles ne se desportarent jamais de la discontinuation de pillerie. Et ce qui faict plus estonner, c'est qu'on ne leur donna jamais d'alarmes d'aucuns costez, tant on les redoubtoit. Que si on leur en eust donné, on en eust eu bon marché; car ils se soucioient autant de gardes et du devoir de guerre que rien, sinon à se donner du bon temps, comme en un temps de paix, et comme s'ils n'eussent

d'ennemis en teste ; en quoy ceux de la ligue eurent grand tort. Des menaces de la venuë de M. de L'Autrec, encores moins le craignoient ils. Enfin, par la composition ils se retirarent, mais non sitost qu'ils falloit ; car M. de L'Autrec arriva, et leur voulant coupper chemin, il ne peut, tant ils marcherent en vaillans et bons hommes de guerre, et en brave retraicte, en la quelle ils firent un traict digne de grand loüange ; car ilz emmenerent avecques eux le corps de M. de Bourbon, leur feu general, et ne le voulurent laisser à Rome. S'ils l'y eussent laissé, les Romains l'eussent desensepvely, et luy eussent faict quelque vilaine opprobre à son pauvre et honnorable corps, pour avoir esté autheur de toute leur misere. Ces braves Imperiaux donc emmenerent bravement le corps de leur feu general, et exempts d'ingratitude pour les avoir faicts tous riches, ne l'habandonnerent jamais jusques à ce qu'ils l'eurent mis (tant ils sont à loüer et estimer) en sauvetté dans le chasteau de Gayette, place imprenable de nature et d'art. Ils le mirent dans la chapelle après l'avoir honnoré d'un beau tumbeau, et digne de luy, lequel j'ay veu, et vous diray comment.

La premiere fois que je fus à Naples, à mon retour je viens passer à Gayette : M. de Quelus, pere du dernier favory du feu Roy, et moy, estions ensemble. Le matin, apres avoir là couché, nous allasmes à la porte du chasteau, demandant s'il nous seroit point permis de voir le chasteau et tumbeau de M. de Bourbon, et que nous estions gentils hommes françois. Quelques uns des gardes nous dirent qu'ils alloient parler au castellan, lequel vint tost apres hors du chasteau, et apres nous avoir salué fort courtoisement, et demandé

en françois de quelle part de France nous estions, et nos seigneuries, nous les luy dismes, et que je m'appellois Bourdeille. Soudain il me dict qu'il avoit cogneu feu mon pere, et l'avoit veu d'autresfois avec M. de Bourbon, qui l'aymoit fort, et mesmes un de mes oncles, qu'il avoit veu nourrir page de M. de Bourbon, comme il estoit vray. Alors il se declara à nous comme il estoit françois comme nous, et serviteur de feu M. de Bourbon. Il avoit la façon tres belle et bonne, fort grand et hault de taille, ny trop gras ny trop peu, venant sur l'aage de soixante ans, toutesfois peu meslé pour son aage et son poil qu'il avoit noir; et l'Empereur l'avoit là recompencé. Alors il nous pria d'entrer, et croy que mon nom y servit de beaucoup.

Estans entrez, soudain il nous mena dans la petite chappelle qui est à main gauche en entrant: luy, allant le premier, il prit l'asperges et de l'eau beniste, et nous en donna; se mit à genoux devant l'autel, en nous priant de donner un *Pater Noster* et un *Ave Maria*, et un *De Profundis* à l'ame de feu M. de Bourbon son maistre: ce que nous fismes à son imitation. Après, nous estans levez, il nous monstra encores ce tumbeau, qui estoit eslevé sur main gauche, aussi à la mode d'Italie du temps passé: le theu estoit couvert d'un fort beau drap d'or frisé et rouge, avec ses armoiries toutes simples, sans estre entournées nullement de l'Ordre, ny du roy de France, ny de l'Empereur; dequoy moy estonné je lui demande pourquoy l'Ordre de l'un ou de l'autre n'y estoit. Il me respondit qu'il avoit quicté celuy du Roy, et ne le porta oncques plus depuis qu'il l'eut quicté. Aussi dict on qu'après qu'il s'en fut

allé, le Roy luy envoya demander l'espée de connestable et son Ordre. Il respondit : « Quant à l'espée, il me l'osta « au voyage de Valanciennes, lors qu'il donna à mener « à M. d'Alançon l'avant-garde qui m'appartenoit ; et « l'Ordre, je l'ay laissé derriere mon chevet de lict à « Chantelle. » Quant à celuy de l'Empereur, qui est la Toison, il ne le voulut jamais prendre.

En apres, continuant son propos, « Voylà, dict il, le « corps qui repose leans du plus brave et vaillant prince « et capitaine qui fut jamais en son vivant, et n'en de« plaise aux neuf preux ; car il les a tousjours sur« passez. » Et nous alla conter beaucoup de ses vaillances particulieres, qui seroient trop longues à dire, et que s'il eust eu des moyens il en eust bien faict de plus belles ; mais ils luy failloient à tous coups. Si bien qu'une fois, nous dict il, estans à Sainct Jean pres de Boulloigne, que j'ay nommé cy devant, ses soldats ne faisoient que crier qu'ils n'avoient pas un sol, et qu'il leur en fit donner ; il les harangua tous, et leur remonstra ses necessitez, et qu'il mourroit en la peine, ou qu'il les feroit tous riches, et qu'ils temporisassent un peu, ne les voulant frauder nullement de leurs peines et services ; et en cas qu'il ne leur dict de cœur, il leur donna tous à departir toute la vaisselle d'argent de sa maison, et si peu de bagues et joyaux, meubles et habillemens qu'il avoit en ses coffres ; si bien qu'il ne se reserva rien pour soy que l'habillement qu'il portoit sur luy, et une casaque d'argent qu'il portoit sur ses armes ; car il la vouloit belle. Ce qui contenta si bien les soldats, qu'ils jurerent tous de ne l'habandonner en quelque part qu'il voulut aller, fust à tous les diables.

Aussi en la chanson que j'ay dict cy devant, *Calla, calla* (1), il y a un verset qui dict :

> *Deciales : Mis segnores, yo soy pobre cavallero,*
> *Y tambien como vosotros, no tengo un dinero.*

C'est-à-dire :

Il leur disoit : Messieurs, je suis pauvre chevalier, et n'ai pas un sol non plus que vous autres.

Et puis les haranga de la façon que j'ay dict cy devant (2), et descouvrit son secret, et le tout en espagnol, qu'il avoit très bien apris, et le parloit très bien, et s'estoit très bien façonné à leurs gestes, graces et façons ; aussi en avoit il le tainct fort noir, la barbe faicte à l'espaignolle, ce qui leur plaisoit fort. Bref, il nous conta une infinité de choses qui seroient trop longues à escrire, mais belles à dire.

Sur tout il nous conta les mescontentemens qu'il avoit de la France, du Roy et de l'Empereur, et que si Dieu luy eust presté vie, il en eust eu raison. Car, resolument, il se vouloit faire roy des Romains, et eût bien brisé les aisles aux papes, et taillé leurs mourceaux courts. Il nous dict que le roy François luy porta tousjours jalousie et quelque hayne sourde, depuis que, faisant baptiser son fils que le Roy tendit, le baptesme et le festin furent si sumptueux et superbes, qu'un roy de France fust esté bien empesché, dict-il, d'en faire un pareil, tant pour la grande abondance de vivres que pour les tournois, masquarades, danses et assemblées de gentils hommes; car il s'y en trouva force. Il y en

(1) Page 162. (S.)

(2) Voyez ci-dessus, pages 166 et 167. (S.)

avoit cinq cens, habillez tous de vellours, que tout le monde ne portoit pas en ce temps là, et chascun une chaisne d'or au col, faisant trois tours, qui estoit pour lors une grande parade, et signe de noblesse et richesse. Le roy François luy en porta force envie. Aussi qu'il y avoit l'admiral Bonnivet, qui ne l'aymoit pas et luy faisoit de très-mauvais offices à l'endroict du Roy, encor qu'il fut son seigneur, et l'autre vassal, à cause de la duché de Chastelleraud.

Or, auprès du tumbeau de M. de Bourbon y avoit pendu son grand estandard general de taffetas jaune, tout semé en broderie, au dedans d'un jaune noir et blanc, mais le champ estoit jaune : la broderie estoit de plusieurs cerfs volans, et force espées nues flambantes, avec ces mots escrits en plusieurs endroicts : *Esperence! esperence!* Je priai M. le castellan de m'en expliquer la devise, ce qu'il fit tres voulontiers, et nous dict par ce cerf volant, encor que de long-temps avant il l'avoit pour devise, comme l'on peut veoir encores en plusieurs endroicts de Moulins, il vouloit signiffier que, pour sortir hors de France, et pour sauver sa vie, il luy avoit convenu faire une extreme dilligence et d'aller viste, et de s'armer, non seulement de pieds de cerfs, ains d'aisles; mais qu'avec cette espée flamblante il avoit esperance de s'en vanger et par le fer et par le feu. Voylà une terrible menace. C'est ce qu'il nous en dict.

Puis, sortant de la chappelle, il nous bailla deux soldats pour nous pourmener au tour du chasteau, que nous veismes à l'aise, et y vismes une des plus fortes places que j'aye jamais veu; et si en ay veu prou en France et en autre pays. Nous y veismes aussi là une

chose tres singuliere à voir, qui est une grande et desmesurée roche, fandue par le mitan, qu'on dict estre l'une de celles qui se fendirent à la mort et passion de nostre Sauveur; et, pour ce, il y a une petite chappelle bastye, où l'on y gaigne une fois l'an de beaux pardons.

Estans tournez de nostre pourmenade et visite, nous trouvasmes M. le castellan à la salle basse, qui nous attendoit avec un tres beau desjeuner, et aussi bien preparé qu'il estoit possible, tant de chair que de fruicts exquis, et principalement de grenades (car s'en estoit la saison), des meilleures que je mangé jamais, apres celles de Seville en Espaigne. Aussi Gayette par delà emporte le prix de toute la contrée pour les produire très-exquises.

Après avoir bien desjeuné nous prismes congé de M. le castellan, qui s'offrit fort à nous, surtout à moy, et nous en allasmes. Nous avions avecques nous le bon homme trompette que j'ay dict cy devant, qui, tant que nous demeurasmes à Naples, demeuroit quasy tousjours avecques nous; et nous monstra toutes les singularitez de là, et sur tout la place et forme du siege de M. de L'Autrec. Quand nous allasmes au secours de Malthe cinq ans apres, je retrouvé encores ce bon homme trompette sur le mole; et soudain nous nous recogneusmes, autant aise l'un que l'autre de ceste rencontre.

Or, pour faire fin, si M. de Bourbon prophetisa un peu devant sa mort qu'il ne s'en soucioit point, mais qu'il demeurast immortel de memoire, certes il l'est; car, encor que les Italiens se sont plaincts de luy, si ne peuvent ils s'engarder de le louer tous les

jours, et luy firent ceux d'alors ce petit epitaphe, qui commence : *D'assai assai*, qui fut traduict en françois ainsy :

D'assez assez a faict Charlemagne le preux.
Alexandre le Grand de peu fit plus grand chose.
Mais de neant a faict plus que n'ont faict les deux,
Charles duc de Bourbon, qu'icy dessoubs repose.

Les François pour lors n'en oserent escrire; car il estoit tellement hay et odieux, qu'on fit peindre de jaune la porte et le seuil de son hostel de Bourbon de Paris, devant le Louvre, d'autant que c'estoit la coustume des François le temps passé, et encor, que, pour bien declarer un homme traistre à son roy et à sa patrie, ils luy peignoient ainsi le jaune à sa porte, comme aussi ils semoient dedans sa maison du sel, ainsi qu'on fit à celle de feu M. l'admiral de Chastillon.

C'est assez pour ce coup parlé de ce grand prince, lequel plusieurs ont excusé de ce qu'il fit; car on luy vouloit oster l'honneur, la vie et le bien, où il n'y a rien si miserable qu'un pauvre prince desherité. Aussi que le roy François souloit dire qu'il n'y avoit animal au monde plus furieux et dangereux qu'un gentil homme françois desdaigné, despité et mal content. A ce que j'entendis quand nous allasmes au secours de Malte, le tumbeau de ce prince a esté osté de ce lieu eminent, comme ont esté tous les autres, par l'ordonnance du concile de Trente. Messieurs de Strozzi et Brissac, auxquels j'en avois faict grand cas, le desiroient fort voir; mais il n'y eust nul moyen d'y entrer, dont ils furent bien marrys.

Ce mot de luy, et puis plus. J'ay ouy à un grand homme de guerre, qui avoit leu nos histoires de France, faire comparaison de ce grand Bourbon à Robert d'Arthois, qui alla servir le roy d'Angleterre Edouard.

Tous deux furent françois, de grande et illustre maison; tous deux braves et vaillans, et haults à la main, et peu endurans; tous deux grands capitaines; tous deux malcontens, fugitifs de France, servans deux grands et valeureux princes; tous deux flambeaux de guerre contre leurs souverains; tous deux qui firent et susciterent de grands maux à leur patrie; tous deux après qui moururent de pareille mort, l'un d'un coup de traict devant Vanes, et l'autre d'un arquebuzade devant Rome; tous deux fort regrettez de leurs maistres et princes; la mort de tous deux fort bien et cruellement vangée; car de deuil et de despit qu'en eut de l'un le roy Edouard, il exercea de grandes cruautez; les Imperiaux en firent de mesmes de l'autre dans Rome. Tous deux furent enterrez hors de leurs pays, l'un honnorablement en Angleterre, où son corps fut porté; l'autre à Gayette, en mesme honneur et gloire; tous deux recommandez fort après leur trespas à la memoire de leurs princes; car l'un eut en tant de reverence ce nom d'Arthois, qu'il feist plaisir à tous ceux qui en estoient (1), ainsy qu'il retira Denys de Morthec, ayant faict un coup de sa main en France, dont il estoit fugitif, et fust celuy qui sauva le roy Jehan à Poictiers : de mesmes l'Empereur traicta fort bien les serviteurs fugitifz de M. de Bourbon. Quand le Roy anglois vint

(1) Du pays d'Artois s'entend, et non pas du nom d'Artois, car du nombre étoit Denys de Morbeque. Voyez Froissart sur l'an 1356. (L. D.)

en France, il fit de grands maux et cruautez du costé de la Picardie, et ne pardonna à aucunes terres, fors celles de Marguerite d'Artois, parce qu'elle estoit sœur de Robert. L'Empereur, quand il passa par France, fit un très grand honneur à madame de Montpensier, sœur de M. de Bourbon, et l'entretenoit et causoit avec elle souvant, et s'offrit fort à elle, comme je tiens de bon lieu. Pour ses serviteurs, j'en parle ailleurs comme il les recompensa.

DISCOURS VINGT ET UNIESME.

LE MARQUIS DE MARIGNAN.

Du temps de M. de Bourbon et de ces grands capitaines qu'ay dict cy devant, commança à se pousser et venir en vogue le marquis de Marignan, autrement nommé le castellan du chasteau de Mus, près du lac de Come, qu'il obtint de la façon que j'ay dit ailleurs : si bien qu'aucuns l'ont appellé aussi le marquis de Mus. Pensez qu'il s'estoit si bien accommodé et aproprié de ceste place, qui n'estoit pas à luy, que despuis il se la tourna toute à soy. On l'appelloit alors Jacques de Medicis : il estoit milanois. D'autres l'appeloient le Medicim, mesmes que j'ay veu le pape Pio quarto, son frere, qu'on appelloit le cardinal Medicim (1).

Le plus beau commencement de service, et le plus signalé qu'il fit alors à l'Empereur et au duc de Milan, ce fust la prise du chasteau de Chiavenne, qu'il fit sur

(1) Pie IV, nommé auparavant Jean Ange Médicis ou Médequin. Paul V est bien postérieur, et se nommoit Borghèse. (S.)

les Grisons, car, ayant dressé une embuscade tout auprès, ainsy que le capitaine par un matin en sortit, il fut pris et troussé sans qu'il y pensast; et le Medicim, le tenant entre ses mains, signiffia aussitost à sa femme, qui estoit dedans, que si elle ne rendoit le chasteau, qu'il tueroit son mary à sa veue et à sa porte, en le luy monstrant. La pauvre femme, ayant peur de son mary, et pour le sauver, luy ouvrit la porte. Estant entré dans la forteresse avec trois cens hommes, et tous ses ennemis jettez dehors, il donna tel effroy à tout le pays des Grisons, qu'ils pensoient estre tous perdus, et manderent aussi tost à leurs compaignons, qui estoient en l'armée du Roy devant Pavie, qui pouvoient monter à quelques cinq mille hommes, de quicter tout, et de tourner et venir secourir leur patrie; et, quelque remonstrance douce et fiere que leur peut faire le Roy, et faire faire par M. de L'Escun qui leur dit mille injures, les appellant cent fois traistres, infidelles et poltrons, ils s'en allerent et quicterent le camp; ce qui fut un grand dommage pour le Roy, encores qu'on ne tienne pas les Grisons pour trop vaillans, tesmoing la bataille de Cerizolles, et que ce soient les moindres des Suisses: toutesfois, en la bataille qui se presenta puis apres, cela eut faict un gros de battaillon, et eut tenu autant de nombre pour estonner possible l'ennemy. Aussi dict on que ceste entreprise de ce chasteau fust faicte à poste, et commandée par le duc de Milan et autres capitaines imperiaux, afin de les tourner d'où ils estoient venus voyans la guerre en leur pays, ainsi que firent les Romains d'Anibal, lors qu'ils luy allerent faire la guerre en son pays par Scipion.

Voylà le grand service que fit le Medicim, et des-

puis peu à peu en fit d'autres, et se fit signaler pour bon capitaine et hazardeux. Le duc de Milan l'ayant pris en main pour se servir de luy en tout plein d'endroicts, comme il fit despuis la ligue faicte entre les François et les potentats d'Italie, le Roy s'advisa de se servir de luy par la volonté du duc de Milan, qui estoit aussi de la ligue; et l'ayant appoincté de bonne et haulte paye, il prend encor une autre forteresse entre Lecco et Commo, qui se nommoit Montgulio, en laquelle habitoit le comte Alexandre de Bentivoglio, ne pensant nullement à cela ny s'en deffiant.

Anthoine de Leve, estant lors à Milan, y envoye soudain Ludovic Barbiano pour la reprendre; mais le Medicim y avoit mis si bon ordre qu'il ne peut la reprendre, et falut se retirer; et aussi que le marquis y emmenoit trois mille hommes tels quels, ramassez deçà et delà. Anthoine de Leve tenoit son camp pour lors à Marignan; mais à cause de la cherté des vivres il le rompit et se retira à Milan, où ayant entendu que ledit Medicis estoit campé dans un meschant lieu qui s'appelloit Carata, par un grand matin, au lever du soleil, l'assaillit à l'impourveu de telle façon par ses braves et vieux soldats espaignolz, qu'ils vous mirent ces troupes peu aguerries et experimentées, au fil de l'espée, et firent force prisonniers. Ce fut au Medigim de monter à cheval prestement et se sauver à la fuitte où il peut; ce qui luy osta du credict, et augmenta fort la gloire d'Anthoine de Leve. Ce conte vient de Galleazzo Capella, qui a escrit des guerres de ce temps de l'estat de Milan en italien.

Pour cela ne s'arresta le Medicim, ayant apris que celuy qui fuit recombat une autre fois, et si bien conti-

mua ses coups et ses guerres, qu'il se rendit si bon capitaine et si renommé, que l'empereur Charles s'en servit en l'estat de couronnel general de l'infanterie italienne, et de maistre de l'artillerie à la guerre des protestans, où il servit bien son maistre, et y acquit un très grand renom. Dèslors il portoit le nom de marquis de Marignan, ou de Mus.

Après ceste guerre d'Allemaigne il eut la charge generalle de toute l'infanterie au siege de Metz, car il s'entendoit fort bien aux gens de pied, et avoit plus exercé ceste conduicte que de ceux de cheval. Et, à ce siege, M. de Guise fit perdre l'escrime à ce grand capitaine le duc d'Albe, et audit marquis, voire à l'Empereur leur maistre. Aussi n'avoient-ils pas trouvé leurs villes d'Allemaigne, ny leurs deffenses et deffenseurs, comme ils firent, et mesmes à ceste belle et grande escarmouche qui se fit à la belle croix, lors que ledit duc et marquis vindrent recognoistre la place.

Au partant de ce siege, ledit marquis fut faict lieutenant general de l'Empereur à la guerre de Sienne, où, après plusieurs retraictes et deffaictes des siens, comme à la Marema de Sienne, et à Foyanno et autres lieux, la fortune changeant visage, à son ancienne mode, il donna bataille à M. d'Estrozze, et la gaigna et le defit, autant par sa prudence et valeur que des siens et bons capitaines qu'il avoit avec lui, comme d'Astolfe Baillon, aucuns disent Ridolphe (1) : je ne sçay si c'est lui ou son fils, ou son nepveu, qui fit si bien dans Nycotie en

(1) Il n'y a pas eu d'Astolphe Baillon, mais bien un Astor, duquel parle M. de Thou sur l'an 1550. Celui dont il s'agit ici se nommoit Rodolphe. Voyez le même sur l'an 1554. (L. D.)

Cipre, assiegée par le Grand Turc, de laquelle guerre j'espere en parler une fois.

Il y avoit aussi le comte de Santo-Fior, bon capitaine, à qui l'Empereur, pour avoir bien faict, donna son ordre de la Toison. Despuis, il mena en France les forces du pape Pie quinto, et se trouva à la bataille de Montcontour, où il fit très bien. Il y eut aussi Chapin Vitelly (1) très grand capitaine, qui depuis fut en Flandres avec le duc d'Albe. De plus, il y avoit dom Jouan de Luna et dom Diego de Luna son filz, très bons capitaines, et plusieurs autres, tant espaignolz qu'italiens.

Cette bataille de M. d'Estrozze donc gaignée sur lui, le marquis alla assieger la ville de Sienne, qui fut debattue, comme M. de Montluc le dict en son livre, sans que j'en raconte davantage. Bien diray-je que j'ay veu estonner force personnes d'une forme de guerre que ledit marquis pratiqua là devant, fort estrange et bizarre; mesmes qu'une fois j'en vis M. de La Chappelle des Ursins en entretenir la Reyne mere en sa table, dont elle s'en esbahit comme les autres; qui fut cette escallade qui se donna de nuict avec tant de torches, flambeaux, lanternes et falots : chose fort inusitée, puis que tel assaut et telle camisade se doit faire plus coy que l'on peut. Aussi M. de Montluc se sceut bien prevaloir de cette lueur, comme il dict; car ces flambeaux donnoient à noz harquebusiers meilleure mire et visée, si bien qu'ils venoient à l'ennemy comme ils vouloient. Les uns ont eu opinion que ce traict fut plustost faict par bravade et obstentation que pour esperance de grand effect, sinon en tant que l'on eut pris l'occasion à poinct si elle se fut presentée tout à

(1) Chiappa Vitelly. Voyez ci-dessous le discours XLVI. (S.)

coup, comme elle cuyda arriver, dict M. de Montluc, par la faulte de Sainct Auban (1); d'autres, que c'estoit à bon escient, afin qu'à la lueur les soldats marchassent mieux, posassent mieux leurs pas, et appuyassent et affermassent mieux leurs eschelles.

La Reyne, qui sçavoit discourir de toutes choses très bien à propos, dit son opinion qui fut telle: que la nuict n'a point de honte et qu'elle couvre beaucoup d'imperfections et poltronneries; si que tel est vaillant de jour qui ne l'est pas de nuict, et que la nuict est plus propre pour les hypocrites de guerre que le jour, qui de son beau soleil esclaire nos vices et vertus. Pour fin, les gentilz discoureurs en peuvent là dessus gentiment discourir, ausquelz je m'en remects. Tant y a que ceste nouvelle invention fut gentille; je l'ay veüe bien representée en l'eglise de Sainct Jehan à Florance, avecques force autres beaux faicts de la guerre de Toscane et de Sienne; les peintures en sont tres belles, que le grand duc Cosme fit mettre là en perpetuelle memoire du marquis et de l'obligation eternelle qu'il luy avoit pour l'avoir ainsy remis en une partie de son Estat perdu pour luy.

Or, j'ay veu un petit traicté en espaignol, qui s'intitule *la Conquista de Sienna*, lequel favorise fort les Espaignolz et peu les François. Il ne parle là dedans de M. de Montluc, comme s'il ne fust jamais esté veu; et quand il vient à parler de la composition et redition de Sienne, il dict que ce fut le signor Cornelio Bentivoglio, brave seigneur de Bouloigne, bon et fidel capitaine, que j'ay veu en France et à Ferrare, lieutenant du duc en son Estat; quand ce vint donc

(1) Albert Pape de Saint-Auban. (J. D.)

à faire ceste composition le duc de Florance et le marquis imposoient de trop dures conditions, si bien qu'ils les refusarent; et Cornelio fit response qu'ils creveroient tous plustost que les passer, et sur tout qu'il vouloit sortir avecques armes et bagage, tabourin battant et enseignes desployées, et marcher en forme de bataille. Le marquis, cognoissant que ce seigneur de Bentivoglio, capitaine de très-grand renom, meritoit telle courtoisie, voire plus grande, dict le livre, la luy octroya. Parquoy, l'heure de la sortie venue, le marquis se vint mettre à la porte et se fit apporter une chaire où il s'assit. Voicy venir le sieur Cornelio, armé de toutes pieces et la picque sur les espaules, marchant d'une très belle grace et façon (comme certes il l'avoit) à la teste de ses gens, qui pouvoient monter jusques à quinze cens hommes. Quand il fut près de M. le marquis, luy, comme tres courtois, prit sa picque à deux mains, et avec une douce et humble courtoisie la baissa en terre en signe de salutation au marquis; mais le marquis, non moins courtois que luy, se leva aussi tost de sa chaire, et luy aida à relever sa picque et la remettre sur ses espaules; car, ce dict le livre, *pues que la cosa andaba de corsario á corsario, no quisó quedar deudor de tal cortesia*; c'est-à-dire, puisque la chose alloit de corsaire à corsaire, il ne voulut pas demeurer debiteur de telle courtoisie. (Quels mots!) Et par ainsi ce gentil marquis demeura gentiment acquitté.

Tous les capitaines qui estoient avec luy louerent fort ceste gentille cerimonie dudict seigneur Cornelio pour n'avoir point esté veue encor, ny pratiquée d'ennemy à ennemy, ce dict le livre.

Et aussi quand tous les porte enseignes, par un signal que leur fit le seigneur Cornelio, baisserent les drapeaux en terre, de mesmes que luy sa picque, ausquelz ledict marquis pria de relever et arborer aussi tost, offrant au seigneur Cornelio et à tous ses capitaines tout plaisir, faveur et courtoisies : et amprès qu'ils furent tous passez et salué le marquis ainsi comme j'ay dict, les capitaines et soldats espaignolz furent si contens de telles gentillesses dudict sieur Cornelio, que, pour revanche, ils leur rendirent la saluë de la plus belle escouppeterie qu'ils peurent; et ampres cela nos gens se retirerent là où il avoit esté dict, et le marquis entra dans Sienne.

Voylà une sortie bien contraire à celle que M. de Montluc raçonte, lequel a esté si malheureux à l'endroict des escritures espaignolles, qu'elles ont parlé de luy comme vous voyez. Toutesfois s'il estoit en vie je croy qu'il ne s'en soucieroit guieres : mais, qui pis est, si lesdites escritures espaignoles ont taisé son nom, aucunes des nostres françoises en ont faict de mesmes, qui est un grand malheur pour luy. Voylà pourquoy il a bien faict d'escrire et sonner luy mesmes sa feste, et faire pour luy, puisque les autres n'en ont rien voulu dire.

Vous avez Paradin, bon historiographe certes, et gaigé des feuz roys François et Henry, et de M. le cardinal de Lorraine, qui a faict l'histoire de nostre temps, qui est belle et y a de belles choses et point communes. Quand il parle de ceste guerre de Sienne il ne parle non plus de M. de Montluc, sinon quand il dit que M. de Lansac fut pris par quelques chevaux legers ainsy qu'il s'en venoit de Rome jetter dans Sienne à

cause de la maladie de M. de Montluc. Voyla tout ce qu'il en dict et rien plus, en tout le discours qu'il faict de ceste guerre.

Si ay je ouy dire à aucuns qu'il falloit bien, ou que le nom de M. de Montluc ne fut grand comme il a esté despuis, ou que sa grande et longue maladie qu'il eut dans Sienne couvrit sa vertu et valeur, ou bien que l'escrivain de malice n'en a rien voulu escrire. Je m'en rapporte à ce qui en est.

On dict que ledict marquis mourut de regret [1] : car, apres la prise de Sienne, dont le siege avoit duré long-temps, l'Empereur luy escrit qu'il n'estoit pas content de la longueur d'un si long siege; voire lui avoit envoyé un gentilhomme de sa chambre pour luy en dire sa creance, et qu'il avoit faict durer ce siege expres pour entretenir plus longuement sa charge, et contrefaire tousjours du grand, et tenir sa reputation à ses despens, dont il n'en estoit nullement content. Il en prit si grand despit et tristesse qu'il en mourut de regret avec ses gouttes, non sans reprocher et dire que Sa Majesté n'avoit peu prendre Metz avecques une armée de cent mille hommes, et luy, avecques une poignée de gens, avoit esté bien contrainct à une si grand longueur.

Il se dict qu'estant le siege devant Sainct Dizier, et commandant à l'infanterie, ainsy qu'il estoit en la trenchée assis sur une chaire survint le prince d'Orange, à qui voulant ceder comme à luy appartenoit estant si grand prince, s'osta de son siege et luy bailla :

(1) Ledit marquis (de Montluc) mourut de regret environ l'an 1555 *. (L. D.)

* Erreur. Il faut Marignan au lieu de Montluc. (S.)

il n'y fust pas plustost assis qu'un coup de mousquet vint de la ville qui le tua. Ne fault doubter qu'il n'en eut faict de mesmes au marquis s'il eut demeuré là; mais pourtant la volonté de Dieu faict tout en cela. Autres disent que ce fut Ferdinand de Gonzague, comme j'ay dict cy devant (1).

Or c'est assez parlé de ce grand marquis, sinon ce mot encores que le duc d'Albe en dict quand il mourut, qui fut en l'aage de quatre-vingts-sept ans, où il fit venir à soy tous ses enfans et leur fit de grandes remonstrances; entre autres, qu'ils advisassent sur tout à imiter leurs predecesseurs, qui avoient esté si grands capitaines et bonnes gens de guerre, et y prendre leurs modelles non-seulement sur eux, mais sur d'autres bons qu'il avoit veu en son temps; dont il allega pour le premier son maistre l'empereur Charles, qu'il exalta par dessus tous. Il allega le grand marquis de Pescayre, qu'il dict pourtant que le meilleur de luy estoit de bien commander à l'infanterie, et s'y amusoit par trop; pour estre capitaine universel, et pour estre parfaict capitaine, il n'avoit point attaint l'aage pour l'estre. Il allega le marquis d'el Gouast, qu'il dict pourtant estre effeminé un peu et adonné par trop aux delices. Il allega Anthoine de Leve, mais que son indisposition l'avoit empesché d'estre si grand capitaine qu'il eut peu bien estre. Il allega dom Fernand de Gonzague, qu'il dict pourtant avoir la conscience un peu legere, tesmoing le sac de Rome qu'il n'espargna pas son propre oncle. Il allega M. de Bourbon, qu'il nomma dom Carlos de Bourbon, qu'il loüa fort s'il n'eust esté traistre à son roy, bien qu'il en eust quelque occasion. Tant d'autres

(1) A la fin du discours des princes d'Orange, page 154. (S.)

des siens allega il qu'il seroit trop long à dire. Et, venant à nos capitaines françois, loüa fort feu M. le Conestable; allega feu M. de Guise, qu'il tenoit pour un tresgrand capitaine s'il eust vescu davantage qu'il ne fit; car il ne faisoit qu'entrer au milieu de la perfection qu'il eut peu attaindre sur son vieil aage. Mais sur tous il leur loüa le marquis de Marignan, et le leur fit un tresgrand capitaine, d'autant qu'il estoit de peu à peu et de grade à grade parvenu-là, qu'il est mort le plus grand capitaine de tous ceux de son temps apres l'Empereur son maistre; voire venu là que par sa vertu et valeur il avoit poussé son frere à estre cardinal, et plus à estre le plus grand de la chrestienté, qu'estoit le Pape, qu'il ne vist-là pourtant, car il estoit mort; et pour ce commanda à sesdicts enfans de l'imiter en tout ce qu'ils pourroient. Il leur loüa aussi son fils bastard dom Hernand, grand prieur de Castille, qui estoit là-present, et qu'il luy avoit bien servy de second en ces dernieres guerres. Puis, ayant dict, leur donna à tous sa benediction, et leur commanda aller trouver le roy d'Espaigne pour le bien servir et luy baiser tres humblement ses royalles mains de sa part, et luy dire pour la derniere fois qu'il luy pardonnoit de bon cœur sa prison où il l'avoit detenu si longtemps: très-mauvaise recompense des services passez qu'il luy avoit faicts et à la couronne d'Espaigne.

Je tiens ce conte d'un honneste et brave seigneur françois qui l'a ainsi ouy faire, estant en Espaigne, au fils aisné dudit M. le duc d'Albe.

DISCOURS VINGT-DEUXIESME.

LE COMTE DE MANSFELD ET SON FILS.

M. LE COMTE DE MANSFELD a esté un grand capitaine, ainsy qu'il l'a faict parestre tousjours. Il estoit gouverneur de la duché de Luxembourg et capitaine de cent hommes d'armes, chevallier de l'ordre de la Toison et gentilhomme ordinaire de la chambre de l'Empereur; il eut tous ces estats estant encor assez jeune.

Lors que le roy Henry fit son voyage d'Allemagne, et sçachant qu'à son retour il alloit assieger Yvoy qui estoit de son gouvernement, il s'alla jetter dedans; laquelle ville fut battue si furieusement, que j'ay ouy conter à feu M. de Guise le grand que jamais il n'avoit veu ny ouy parler d'une baterie si furieuse que celle-là; car elle fut battue deux jours durant de trente-six pieces en batterie si assiduellement qu'un coup n'attendoit pas l'autre; mesmes que la nuict elles tiroient si souvant qu'on n'eust pas loisir dedans de se remparer. Si bien que ledit M. de Guize disoit souvant, quand il oyoit parler des grandes batteries, qu'elles n'approchoient rien de celle d'Yvoy. Bien il est vray que celle de Mets dura plus longuement, disoit il, et y eut plus de six mille coups tirez d'avantage qu'à Yvoy, mais c'estoit par intervalles et non si assiduellement qu'à Yvoy; et c'est pourquoy elle estoit plus furieuse et dangereuse, ostant tout moyen et loysir à remparer. Voylà M. le comte ayant veu une bresche raisonnable pour les François, et y allant valeureuse-

ment pour la deffendre avec ses Bourguignons et Vallons, ainsy qu'il appelloit les lansquenetz, ils luy refuserent tout à plat, et luy dirent resolument qu'ils ne combattroient point; dont M. le comte cuyda enrager, et de despit rongeoit ses poincts. Comme certes c'est un grand creve-cœur à un brave et vaillant capitaine qui a envie de bien faire et bien combattre, de se voir abandonné et trahy des siens propres.

Comme il arriva devant Nancy à ce brave et incomparable Charles duc de Bourgongne par Campo Basso, et à Loüys Sforce dict le More, duc de Milan, lors qu'il fut livré des siens mesmes aux François devant Novarre. Aussi le sceut-il bien dire le soir, ayant esté envoyé prisonnier en La Rocque du Pont (1), à ceste heure place bien forte où j'ay esté, se trouvant avec un seul vallet, en faisant tels regretz. « O inestimable « fortune, inconstante s'il en fut onc! Où suis-je « maintenant logé? Hier je commandois à plus de « vingt mil hommes : maintenant, à l'apetit d'une tra- « hison et faillance de cœur, de tous eux à grand peine « ay je un serviteur, et encore suis-je en captivité, « et luy en liberté. » Grand exemple de fortune pour les grands!

Ainsy ce pauvre M. le comte, tout courageux qu'il estoit, par la poltronerie de ces lansquenets fut contraint de parlementer et faire composition et rendre la place. Et ainsy qu'il vint premierement trouver M. le Connestable qui estoit grand bravasche, et l'aiant salué, il luy dict, sur ce que M. le Connestable l'advisoit d'avoir bien faict de capituler, car il y fut aussi bien entré dedans par assaut et eut tué tout : « Ah!

(1) Le Pont de Stire. (S.)

« monsieur, dict le comte, si tous mes gens eussent esté « Bourguignons ou Espaignolz vous ne l'eussiez eüe si « aisement; mais les Allemands m'ont fait faucе poincte « et grand tort. » Puis ayant esté mené devant le Roy, et luy ayant faict la reverence tres humble avec les autres prisonniers, le Roy le receut et parla à luy et à tous fort amiablement; car Sa Majesté estoit composée de toute bonté genereuse. Sur laquelle M. le conte le supplia le faire traicter bien et en bon prisonnier de guerre, ainsi que sa royalle et magnanime bonté luy permettoit. Le Roy luy respondit alors qu'il seroit mieux traicté que l'Empereur ne faisoit traicter les seigneurs d'Andellot et de Sypierre. Surquoy le Roy commanda qu'on l'emmenast au bois de Vincennes, où le Roy luy tint promesse; mais il y demeura longtemps par ce que l'Empereur en faisoit de mesmes aux François prisonniers, qu'il ne vouloit mettre à rançon, sinon apres la bonne trefve faicte; et par ainsy tous d'une part et d'autre furent delivrez.

Et par consequent à M. le comte on lui bailla un peu blasme que, pour un grand capitaine qu'il estoit, dequoy il sortit pour capituler, et qu'il devoit faire cela par ambassades ou seconds ou tiers, et que, pour ce subject, sa composition n'en fut si advantageuse pour luy; car M. le Connestable luy sceut donner la venue, et fit crier aux siens de dedans que tout estoit arresté, qui furent bien ayses d'aussi-tost recevoir les nostres.

Il vint despuis au service du roy Charles en nos guerres civiles par le mandement du Roy son maistre, et amena douze cens lances bourguignonnes, et se trouva à la bataille de Montcontour, où il fit si bien et si vaillamment qu'il y fut blessé dans un bras, le-

quel il cuyda perdre; mais par les bons remedes que le Roy et toute sa Court y apportarent (car il estoit fort aymé, comme certes il estoit tres aymable et avoit une tres belle façon), il eschappa et recouvra santé et guerison. Puis s'en retourna apres la paix en son pays avec la bonne grace du Roy et de tous les grands et petits de la France, et laissa au Roy, pour luy faire service, son fils le comte Charles, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme, et aussi parfaict en toutes vertus chevalleresques qu'on eut sceu voir, tirant tant bien des armes et sçachant faire fort dextrement tous honnestes exercices. Au reste il estoit fort sçavant et parlant tres bien latin, grec, italien, françois, espaignol, allemand, flamand et hongre. Je l'ay veu parler toutes ces langues. Il espousa madamoiselle de Brissac l'aisnée, qui estoit une fort sage et vertueuse damoiselle et dame, mais elle mourut. Despuis il a faict de grands services au Roy son maistre en Flandres, qu'il gaigna de ceste façon, pour avoir faict quelque petite jeunesse d'un meurtre, dont le Roy luy refusa sa grace pour lors, et par ainsy il l'obtint : et apres la mort du prince de Parme il le fit son lieutenant-general pour quelques jours en son armée de ses Pays-Bas et de la France; dont il s'en est dignement acquitté, comme il a faict despuis en ceste derniere guerre d'Hongrie, où ayant esté envoyé par le Roy son maistre avec secours fut esleu mareschal de camp general en l'armée : et ayant combattu vaillamment et sagement conduict sa charge, y est mort en tres vaillant et brave capitaine, tel qu'il a esté. Belle fin faict qui pour la foy trespasse. M. le susdit conte son pere le survesquit, ayant vescu pres de cent ans en belle vie et

fort disposte, et tousjours avec grand honneur, n'ayant jamais quicté le party de son maistre ny ad'heré aux estats. Aussi que pouvoit il mieux estre que d'estre tousjours serviteur de son maistre?

DISCOURS VINGT-TROISIESME.

CÉSAR DE NAPLES.

César de Naples a esté aussi un fort grand capitaine, vigillant, subtil et entreprenant, mais pourtant peu heureux en ses entreprises, qui furent neantmoins belles et bien inventées, sur Turin du temps du roy François, l'une par escallade, et l'autre par des charretées de foing. Il a esté gouverneur de Vulpian l'espace de vingt ans, qu'il a fort bien gardé sans qu'on aye jamais osé entreprendre le forcer ny guieres le braver : tant s'en fault qu'il nous a plus bravé que nous à luy, car il couroit ordinairement sur le nostre par belles et grandes courses jusques à Suze et Villanno; si bien que de là à Turin il falloit tousjours avoir grosse escorte pour mener l'argent du Roy à Turin; autrement il estoit en hazard. Dont je m'estonne que le roy François et le roy Henry le laisserent tant durer leans sans l'assieger et prendre mesme, estant la ville si proche et voisine de Turin, qui n'estoit qu'à sept petits milles.

Enfin, au bout de tant d'années et beaucoup de dommages receus, le roy Henry l'envoya assieger avecques une grosse armée conduicte par M. d'Aumalle, dont il fut faict general, tant pour le rang de sa mai-

son que pour sa faveur et son merite, avec les deux braves messieurs les princes et freres de Vandosme, M. d'Anguyen et prince de Condé et de Nemours, et force noblesse de la Cour. Ceste place donc fut bien battue, bien assiegée et assaillie; de sorte qu'il falut venir à composition, par laquelle ceux de dedans s'en allerent enseignes desployées, tambour battant, bagues et hardes sauves, et conduicts à sauveté jusques à la riviere de la Dorie près de Turin.

Sur laquelle composition fault notter une fine ruse qui advint que j'ay ouy dire; qui est que M. le mareschal de Brissac, qui estoit lieutenant general pour le Roy en Piedmont sans aucun reproche et l'ayant fort bien gardé, voire beaucoup augmenté, se sentit un peu estomacqué et jaloux de ceste charge donnée à M. d'Aumalle, que madame de Valentinois sa belle-mere, qui avoit grand faveur, luy avoit faict avoir, comme fort prejudiciante à la sienne s'en voulut revancher. Par quoy, estant dans Turin, il fit du malade de ses gouttes pour ne se trouver à ce siege et servir de second, luy qui estoit le premier: et s'advisa, sur le poinct que l'on entra en parlement, de mander soubs main à Cesar de Naples qu'il advisast comment il capituloit et avec qui; car c'estoit luy qui estoit lieutenant du Roy en Piedmont, et qu'il l'avoit cogneu et esprouvé tel assez long-temps, et qu'il ne donneroit pas une chanson de sa capitulation s'il ne la faisoit et la signoit luy mesmes, et qu'il songeast qu'il valoit mieux qu'il capitulast avecques luy qu'il cognoissoit de longue main, et lui avoit faict tousjours si bonne et honneste guerre, et à luy et aux siens, et avoit tant esprouvé sa foy, sur laquelle il se

devoit plus assurer que de tout autre; autrement qu'il luy iroit mal, et qu'il luy feroit courir sus et à ses gens en sortant de la ville.

Cesar de Naples mascha et digera toute cette demonstration, advis et instruction, et si bien y songea et si profondement en soy, comme il y avoit de l'apparance et raison grande, qu'il manda à M. d'Aumalle et luy fit tel affront qu'il ne vouloit nullement capituler avec luy, que le lieutenant-general du Roy qui estoit M. le mareschal de Brissac n'y fust. Parquoy le fallut mander, et vint dans sa lytiere et triumpha de la part de l'honneur de ceste redition de place, que l'autre pensoit avoir toute entiere. Toutefois, le triumphe et labeur estoit aux despens de M. d'Aumalle. Il y a là dessus à pointiller. Quelle ruse de vieux renard! Enfin Cesar de Naples se rendit comme j'ay dict, et fut conduict fort seurement là où il avoit esté arresté. Le chasteau, gardé par un capitaine espaignol, se rendit par mesme composition que la ville, qu'il accepta.

Il est vray que le capitaine avant que sortir fit un traict de sa nation, lequel, avant rendre la place et sortir, dict que luy et ses compaignons acceptoient ceste mesme composition à la charge qu'il tiendroit le chasteau encor vingt-quatre heures, dans lequel temps l'on tireroit cinquante coups de canon contre ledict chasteau, disant qu'il le vouloit ainsy pour s'en servir de plus grande justification, combien que ce n'estoit que pour une bravade et pour autant faire despendre et user de poudre à nostre artillerie. Quelle nattrette et gloire vaine, avec laquelle pourtant pour sa bien venue don Helve de Lande le fit aussi tost pendre.

Ainsy fut chassé ce brave et ancien capitaine Cesar de Naples de sa ville, qu'il avoit si long temps gardée ; laquelle M. le mareschal fit desmanteler, ruiner, et du tout demolir les murailles, pour vanger le pays d'un monde de briganderies et voleries que cette ville souloit faire.

DISCOURS VINGT-QUATRIESME.

LE COMTE DE BUREN, LE COMTE DE REUX, ET M. D'ANCHIMONT.

Les Flamans et Bourguignons ont fort estimé leur M. de Bure, et tenu pour bon capitaine. Aussi nous a-il faict la guerre bien fort vers nos frontieres de Picardie, qui s'en sont bien ressenties à cause de ses bruslemens, car il a esté un grand brusleur. Il mena un grand secours en Allemaigne à l'Empereur son maistre, qui estoient les troupes des vieilles ordonnances de Flandres et Bourgongne, qui furent trouvées tres belles, et vindrent tres bien à propos. Aussi, quand elles furent venues, l'Empereur attacqua ses ennemis plus chaudement qu'il n'avoit faict.

Ce conte de Bure mourut à Bruxelles, et fit la plus belle mort de laquelle on ouyt jamais parler au monde ; qui fit croire qu'il avoit un courage tres noble et hault. Ce chevalier de la Toison tumba soudainement malade au lict, fut de quelque effort qu'il eut faict en avallant ces grands verres de vin à mode du pays, carroussant à outrance, fut que les parties de

son corps fussent vitiées ou autrement. André Vesalius, medecin de l'empereur Charles, l'alla incontinent visiter, et luy dict franchement, apres lui avoir tasté le poux qu'il luy trouva fringant, que dedans cinq ou six heures pour le plus tard il devoit mourir si les regles de son art ne failloient en luy; parquoi luy conseilla en amy juré qu'il luy estoit de penser en ses affaires; ce qui advint comme le medecin l'avoit predict. Tellement que Vesalius fut cause que le conte fit la plus belle mort de laquelle on ayt jamais ouy parler despuis que les roys portent couronnes, car le conte, sans s'estonner aucunement, fit appeller les deux plus grands amys qu'il eut, à sçavoir l'evesque d'Arras, despuis cardinal de Granvelles, qu'il appelloit son frère d'alliance, ensemble le conte d'Aremberg, son frere d'armes, pour leur dire adieu. En ces cinq ou six heures il fit son testament, il se confessa et receut le Saint Sacrement. Puis, se voulant lever, fit apporter les plus riches, les plus beaux, et les plus sumptueux habits qu'il eut, lesquels il vestit, se fit armer de pied en cap des plus belles et riches armes qu'il eust, jusques aux esperons; chargea son collier et son grand manteau de l'Ordre, avec un riche bonnet à la polacre qu'il portoit en teste pour l'aymer plus que toute autre sorte de chapeau, l'espée au costé. Et ainsy superbement vestu et armé se fit porter dans une chaire en la salle de son hostel, où il y avoit plusieurs colonnels de lansquenetz, gentilshommes, capitaines et seigneurs flamans et espaignolz qui le vouloient voir avant mourir, parce que le bruict vola quant et quant par toute la ville que, dans si peu de temps, il devoit estre corps sans ame.

Porté en sa salle, assis en sa chaire, et devant luy sa salade enrichie de ses panaches et plumes, avec les gantelets, il pria ses deux freres d'alliance de vouloir faire appeller tous ses capitaines et officiers, qu'il vouloit voir pour leur dire adieu à tous les uns apres les autres; ce qui fut faict. Vindrent maistres d'hostel, pages, valetz-de-chambre, gentilshommes servans, pallefreniers, lacquais, portiers, sommeliers, muletiers et tous autres ausquels à tous (plorans et se jettans à ses genoux) il parla humainement, recommandant ores cestuy-cy, ores cestuy-là, à M. d'Arras, pour les recompenser selon leurs merites, donnant à l'un un cheval, à l'autre un mullet, à l'autre un levrier ou un accoustrement complect des siens; jusques à un pauvre faulconnier, chassieux, bossu, mal vestu, qui ne sçavoit approcher de son maistre pour lui dire adieu comme les autres de la maison avoient faict, pour estre mal en ordre, fut apperceu par le conte derriere les autres plorer chaudement le trespas de son bon maistre, fut appellé pour venir à luy; ce que fit le faulconnier, lequel son maistre consola, et si l'interrogea particulierement comme se portoient tels et telz oyseaux qu'il nourrissoit. Puis, tournant sa face vers l'evesque d'Arras, luy dict: « Mon frere, je vous « recommande ce mien faulconnier; je vous prie de « mettre sur mon testament que j'entends qu'il ayt « sa vie en ma maison tant qu'il vivra. Hélas! le petit « bon homme m'a bien servy, comme aussi il avoit « faict service à feu mon pere et a esté mal recom« pensé. » Tous les assistans, voyans un si familier devis d'un si grand seigneur à un si petit malotru, se mirent à plorer de compassion.

Puis ayant dict adieu à tous ses officiers et serviteurs, leur avoir touché en la main, il demanda à boire en ce godet riche où il faisoit ses grands carroux avec les colonnels quand il estoit en ses bonnes; et de faict voulut boire à la santé de l'Empereur son maistre. Fit lors une belle harangue de sa vie et des honneurs qu'il avoit receu de son maistre, rendit le collier de la Toison au conte d'Aremberg pour le rendre à l'Empereur, beut le vin de l'estrier et de la mort, soutenu soubs les bras par deux de ses gentilshommes, remercia fort l'Empereur, disant entre autres choses qu'il n'avoit jamais voulu boire en la bouteille des princes protestans ny volter face à son maistre, comme de ce faire il en avoit esté fort sollicité; et plusieurs autres belles parolles, dignes d'eternelle memoire, furent dictes et proferées par ce bon et brave capitaine.

Finalement, sentant qu'il s'en alloit il se hasta de dire adieu à l'evesque d'Arras et au comte d'Aremberg, les remerciant du vray office d'amy que tous deux luy avoient faict à l'article de la mort, pour l'avoir assisté en ceste derniere catastrophe de sa vie. Il dict adieu de mesmes à tous ces braves capitaines et gentilshommes qui là estoient. Puis, tournant la teste, appercevant M. Vesalins derriere celuy, l'embrassa et le remercia de son bon advertissement. Finalement, dict: « Portez-moy sur le lict; » où il ne fut pas plutost posé qu'il mourut entre les bras de ceux qui le couchoient.

Ainsy superbement vestu et armé mourut ce grand cavalier flamand, à la maniere de ces braves censeurs, senateurs, dictateurs, ædides, proconsuls et autres princes romains, qui vestirent tous leurs robes rouges triumphales pour s'asseoir en leurs chaires d'yvoire,

où les soldats de Brennus à la prise de Rome les trouvarent assis au milieu de la grand place, pensant que ce fussent des dieux, les massacrarent tous sans respecter leurs barbes.

Ainsy et royallement voulut mourir Marie Stuard, ceste brave reyne d'Escosse, allant à la mort et au suplice avec ses plus riches vestemens qu'elle pouvoit avoir alors; s'estant en cela monstrée magnanime et vrayment reyne de France et d'Escosse.

Ainsy devroient mourir tous les plus grands de la terre quand ils sentent que la derniere heure de leur vie doibt sonner, sans mourir en la plume comme canards, puis qu'il ne leur est donné de mourir en une journée aux piedz des roys et de leurs generaux d'armées. Mort de grand capitaine, qui certes mérite d'estre historiée en une tapisserie, pour estre ordinairement posée à la veue des princes, roys et gouverneurs de provinces, pour leur servir de patron de bravement et royallement mourir. Ce que ne peut faire dom Jouan d'Autriche peu devant qu'il rendit les derniers abois fut faict apres sa mort, quand dedans Namur il fut porté mort à la veuë de toute l'armée si richement vestu et armé, qu'il a esté dict que ses chausses qu'on luy avoit vestu le jour de ses funerailles valloient plus de cinq mille ducats.

Tout cecy ay-je appris de vive voix d'aucuns de Flandres, où grands et petits parlent encor aujourd'huy de la brave mort de ce seigneur le conte de Bure, la memoire duquel ne doibt jamais perir entre les hommes.

L'Empereur aimoit fort ledit conte, comme il ayma aussi fort M. de Ru, qui fut son grand sommelier

du corps, et eut de luy force honnorables charges, et fut un bon capitaine, grand ennemy des François; si bien qu'il se vantoit ne penser jamais bien faire, sinon quand il pouvoit nuire et faire mal aux François. Il voulut une fois, en pleine paix, empescher M. de Villebon d'envitailler Theroüane dont il estoit gouverneur, et de faict luy desvalisa quelques chariots chargez de grains; à quoy on y remedia apres par un avitaillement bien armé. Il falloit bien dire que cet homme fust bien ennemy des François, disoit-on lors. Je pense que c'est lui qui fut pris au combat devant Naples par Philipin Dorio, qu'aucunes histoires nomment M. du Ry, autres M. du Ru, comme j'ay dict.

L'Empereur se servoit volontiers des Flamans et Bourguignons; aussi, quand il tenoit sa cour de Flandres, il la faisoit tres beau veoir, estant composée de force braves et grands seigneurs de force nations estranges, et principalement de Flamans et Bourguignons qui avoient la vogue, ainsi que j'ay ouy dire à ceux et celles qui l'ont veüe.

Il y a eu aussi M. d'Anchimont, gouverneur de Bappaume, tres bon et vaillant capitaine et bon biberon; aussi il n'eust pas pourtant de charge grande.

Or, de ces trois messieurs de Bure, du Ru et d'Anchimont, je n'en parleray pas plus que j'en viens de dire; car si je voulois de tous en general en discourir si amplement comme j'en ay de subject, et comme j'ay faict d'aucuns, je n'aurois jamais parachevé ce livre.

DISCOURS VINGT-CINQUIESME.

LE COMTE PALATIN ET LE PRINCE CAZIMIR.

Il me fault aussi dire quelque chose de ce grand conte Palatin, qui garda vaillamment et sagement Vienne en Autriche contre une si grande multitude de Turcs, qu'à les voir campez on eust pensé que c'estoit un petit monde là assemblé; car elle fut assiegée et environnée de cinq camps plantez en divers lieux; si bien qu'on estimoit le siege contenir huict mille de territoire au-dessoubs la ville, sans compter celuy de l'eau du costé du Danube, par lesquels furent si sarrez qu'ils ne pouvoient sortir ny par terre ny par eau, combien qu'ils ne furent point battus en batterie, d'autant que leurs grosses pieces furent mises à fonds montant à contremont sur le Danube, mais bien de mines et de sappes qui furent faictes par les assappes. Le siege ne dura pas plus que de trente jours, commencé le troisiesme (1) de septembre et finy le quinziesme d'octobre : mais, pour si peu qu'on les tint, ils furent bien secoüez, assaillis, minez, sappez, tant ouverts de bresches et combattus que bien servit à ce grand capitaine et à ses gens d'estre bien resolus en courage et en valeur; car, en autant d'assautz que les Turcs leur donnerent, autant de fois furent ils repoussez et grand nombre de tuez : encore battoit-on les Turcs à grands coups de battons pour les faire aller à l'assaut et combattre.

(1) Treizième, apparemment. (S.)

Enfin Solyman, qui y estoit luy-mesmes en personne, comme certes il estoit en tout magnanime, courageux, brave et vaillant, bien despité d'avoir failly à son entreprise, fut contrainct d'en partir : mais avant renvoya dans la ville plusieurs prisonniers qu'il avoit pris, avec de belles robbes d'or et d'argent et de soye qu'il leur donna pour present ; mandant par eux aux Viennois et à leur general qu'il n'estoit pas venu là pour assieger et assaillir la ville soubs la deliberation et dessein de la prendre (quelle finesse! car notez qu'auparavant il l'avoit menacée de feu et de sang si elle ne se rendoit), ains pour cause particuliere, et pour rencontrer son ennemy Ferdinand, avec lequel il peust vuider la querelle de l'Hongrie par une noble bataille. Que c'est que de la gloire! comment elle penetre le cœur des plus barbares! Et par ainsy il partit, non sans loüer à jamais les Viennois et leur chef, ainsy que je l'ay ouy dire à M. le baron de La Garde, à qui Solyman fit le discours.

Avecques eux estoient aussi trois bons chefs : le conte Palatin, leur general ; et le conte de Roccandolph, premier maistre-d'hostel du roy Ferdinand ; et le conte de Salma, qui avoit faict fort bien auparavant à la bataille de Pavie. J'ay cogneu son fils, ou son petit-fils au moins. Il fust lieutenant de M. de Lorraine en Lorraine, et qui avoit deux compagnies dans Theonville lors qu'il fut pris. Je l'ay cogneu, et le tiens pour un gentil homme de fort belle façon, brave, vaillant, et fort politiq en sa charge ; mais on le tient cruel.

J'ay ouy conter estant à Bouloingne, à quelques uns anciens, que, lors que l'Empereur y fut couronné, ledit conte Palatin s'y trouva comme il devoit, estant

un des principaux electeurs; mais le Pape, l'Empereur et tous les grandz qui estoient là luy deferoient tous un grand honneur, non tant pour son illustre maison, ny pour son rang, ny pour sa grand barbe blanche et beau poil chenu, comme pour le beau siege qui venoit de fraiz de soustenir contre un si grand effort.

On dict que ce grand service signalé faict à la chrestienté fust bien aussi cause que l'Empereur ne luy en prestast une aux guerres des protestans aussi bien qu'aux autres; car il y estoit bien brouillé. Aussi un tel service meritoit bien d'abolir un plus grand crime deux fois que celui-là. Il est bien vray que Wolfang Oder, grand capitaine, lui aida bien à soustenir son siege, d'autant qu'il deffit tout à trac l'armée navale du Grand Seigneur, qui montoit à mont du Danube là où estoit toute sa grosse artillerie et munitions dans des batteaux qu'il mit à fonds tres à propos, et defit les gens qui les conduisoient.

Ce conte Palatin laissa un filz après luy (1), qui prit nourriture du roy François, mais pourtant fut blasmé despuis d'avoir esté ingrat de cette nourriture à l'endroict de ses petits-enfans les roys d'emprès et de la France, à cause de la grand faveur qu'il presta aux huguenots pour leur avoir envoyé des forces d'Allemagne, dont il s'en fust bien passé; car on ne luy demandoit rien, ny à sa personne ny à son Estat, ny ne vouloit on demander. On l'excuse que, poussé du zele

(1) Ce comte Palatin (Philippe), qui mourut à Heidelberg, âgé de quarante-quatre ans, ne laissa point d'enfans. Celui que Brantôme croit être son fils, c'est Frédéric III, électeur Palatin, zélé protestant, fils de Jean II, comte Palatin et père de Louis, qui lui succéda, et du prince Casimir. (L. D.)

de sa religion, il leur fit ce bon office; car il estoit fort religieux, ayant embrassé plus la religion de Calvin que de Luther. Au demeurant un très-habile seigneur et fort remuant.

Il se servoit pour principal instrument du prince de Cazimir son second filz, jeune, entreprenant, qui, de mesme que le pere, fut accusé d'ingratitude; car il avoit receu nourriture du feu roy Henry, et M. de Lorraine et luy estoient quasi nourris ensemble en sa Cour. Il estoit jeune homme très-ambitieux et courageux. Il vint tousjours très-bien accompagné de grandes forces en France, et sur tout la derniere fois que M. le prince de Condé l'emmena, et se joignirent tous deux avec Monsieur, frere du Roy; et eussent bien troublé la France sans la bonté de Monsieur et la prevoyance de la Reyne mere qui fit la paix : mais elle cousta bon; car il fallut paier ses reistres, qui montoient à plus de huict mille, et force lansquenetz; puis au prince Cazimir il luy fallut donner pentions et appoinctemens excessifs, jusques à luy donner la duché d'Estampes.

Au partir de là il rentre en Allemagne, et s'y faict faire triumphe, ny plus ny moins qu'à la mode superbe des anciens consuls et capitaines romains; jusques là encor (ainsi que je l'ay ouy dire) qu'en son triumphe furent menez et conduicts une infinité de bœufs qui avoient esté pris en France, caparaçonnez et accommodez ny plus ny moins qu'estoient ceux desdictz Romains, menez tant en leurs triumphes qu'en leurs victimes et sacrifices. Il n'avoit pas eu grand peine à conquerir ces bœufz, car ils estoient en proye à un chacun. Mais quoy ! il falloit ainsi conduire ce

triumphe : autrement, pensez qu'il fust esté imparfaict et point esgal aux Romains anciens. Bref, toute solemnité antique des Romains requise en leur triumphe ne fut oubliée en ce triumphe du Cazimir; voulant monstrer à tous qu'il avoit triumphé de la France. Si est-ce que ny de luy ny des siens pour ceste fois n'y eut de trop grands coups ruez ; mais voylà ! telle fut son ambition de triumpher, aussi bien à faux que pour le vray. Il pouvoit pourtant dire que les bagues, les joyaux, les buffetz, la vaisselle d'argent, les chaisnes, et sur tout les beaux escus au soleil, le pillage et despouille que lui et les siens avoient eu de la France, pouvoient beaucoup servir au subject de son triumphe; et en pourra dire en diverses façons qui voudra. Tant y a que pour ses venuës en France il y a bien faict du mal : car il estoit très mauvais aux François, n'estant si zelé à sa religion qu'il ne fust confederé à la ligue derniere, au commancement de laquelle il se trouva pour un mardy gras à Nancy avecques M. de Lorraine et M. de Guize, où ils travaillerent et cousurent force besongne tous ensemble ; et s'il ne fust mort à poinct, il vouloit venir en France contre le Roy d'aujourd'huy, qui l'avoit bien d'autres fois assisté, à ce que je tiens de bon lieu. Aussi le Roy ne le regretta guieres : je m'en remets à ce qui en est. Parlons d'autre subject.

DISCOURS VINGT-SIXIESME.

DOM ALVARO DE SANDE.

Les Espagnols ont eu en grand estime dom Alvaro de Sande, lequel de son temps, parmi les Espaignols, a esté reputé pour un fort brave, vaillant et digne maistre de camp, et fort politiq, grand et severe justicier, s'acquictant de cet estat tousjours tres dignement quasy en toutes les guerres de l'Empereur, en Italie, en Piedmont, en Barbarie, en France, au camp de Saint Dizier, bref en une infinité de lieux, et principalement en la bataille des protestans, où il fut estimé d'avoir esté un des plus seurs et principaux instrumens à ayder au gain de la bataille avec son infanterie, tres bien commandée et conduicte par luy. Cela se trouve par escrit, et aussi que j'en ay ouy raconter les particularitez au petit capitaine Vallefreniere, qui alors estoit son page et en vist tout le passetemps; et l'avoit si bien veu et retenu qu'il faisoit beau l'ouyr en discourir : et il paroissoit qu'il avoit esté bien nourry, car il estoit un gentil soldat, sage, advisé et vaillant. Il fut tué devant Bourg sur mer aux troisiesmes troubles, luy estant venu trouver M. l'Admiral avec un autre fort vaillant soldat et capitaine, nommé le capitaine Bouvray; et tous deux vindrent par mer jusques à La Rochelle; car ledit Vallefreniere estoit marié à Diepe, où il m'avoit une fois festiné chez luy, car estant fort mon amy. Et ce fut là où il me fit de

beaux contes de son maistre dom Alvaro de Sande.

Il nous fit fort aussi la guerre en Piedmont et Toscane, ayant en teste M. de Montluc, qui ne luy fit pas grand peur, tant tous deux estoient esgaux en valeur. Il fit tres bien à la bataille de Gerbes, là où combattant vaillamment il fut pris et mené à Constantinople en signe de triumphe et presenté au grand Solyman, qui le fit garder fort curieusement et estroictement, en faisant serment sur son grand dieu Mahom (1) qu'il ne luy fêroit jamais plus la guerre, et qu'il vieilliroit et mourroit en prison sans le vouloir jamais mettre à rançon; car il sçavoit bien que le roy d'Espagne son maistre le rachapteroit de beaucoup. Enfin, voyant que pour or ny argent il ne le pouvoit faire rançonner ny avoir, il envoya prier avec grande suplication le roy Charles, son beau et bon frere, par le moyen de ceste bonne reyne d'Espaigne sa sœur, d'envoyer une ambassade vers le Grand Seigneur pour le luy demander et le luy donner; dont le Roy (comme je le vis moy estant lors à la Cour) despescha aussi tost M. le chevalier de Salvyaty, qui a esté depuis premier escuyer de la reyne de Navarre, homme fort digne pour ceste charge, et fort habile, qui en fit l'ambassade, avec danger de sa vie pourtant qu'il courut par les chemins, me dict il à son retour. Le Grand Seigneur du commancement en fit un peu de refus à ce qu'il me dict; mais, vaincu par prieres du Roy, il ne l'en voulut refuser; et le luy accorda pour la premiere demande qu'il luy avoit faicte, parce que c'estoit son avenement à la couronne : outre plus, luy envoya les plus belles

(1) Puérilité digne de Brantôme et de ses lumières en matière de religion. (S.)

offres du monde. Par ainsy ledict chevalier s'en retourna libre avec son prisonnier, qui ne pensoit rien moins à cela devoir à nostre Roy sa vie et sa liberté. Aussi l'offrit il à Sa Majesté par ledict chevalier. Du despuis le Roy son maistre l'envoya visceroy à Oran en Barbarie, où il a finy ses jours fort vieux et cassé, s'estant acquicté aussi honnorablement de ceste charge comme il avoit faict de toutes les autres.

DISCOURS VINGT-SEPTIESME.

DIVERS MAISTRES DE CAMP ET CAPITAINES ESPAGNOLS.

Je parlerois volontiers des vaillans maistres de camp et braves capitaines de gens de pied espaignolz, mais je n'aurois jamais faict; car il y en a eu tant et tant, qu'en les contant ma longueur en seroit plus fascheuse que plaisante à ceux qui me liroient; d'autant que ceste nation a tousjours faict profession valeureuse de l'infanterie, comme elle l'a bien faict valoir en tous les exploicts qu'elle a faict despuis cent ans; car tousjours aux plus beaux combats c'a esté leur infanterie qui s'est trouvée pour les bien executer.

Ils ont eu du temps des vieilles guerres de Lombardie et d'Italie un Joüan d'Orbina, qui a esté un brave soldat et grand capitaine pour l'infanterie, soubs ce grand marquis de Pescayre, et fort son favory, et qui l'a bien accompaigné en toutes les executions de ses hautes entreprises. Les Espaignols le blasmerent pourtant de ne s'estre hazardé à la prise de Genes comme les autres, et

s'estre trouvé en lieu peu digne de sa valleur. L'histoire du marquis de Pescayre le dict. Si avoit il faict bien en tous autres lieux, et fit despuis encores mieux. Que c'est de la fortune de guerre! Mais il repara apres tout fort bien; et l'Empereur en faisoit tres grand cas, et le regretta fort, non pas la ville de Rome, car il s'y monstra fort cruel en toutes sortes, à cause de la mort de son general, qui faict tousjours monstrer le vangeur cruel en guerre. Il mourut en la guerre de Florence, ainsy qu'ont faict ailleurs et autres guerres force autres capitaines, qui ont bien servi leurs maistres l'Empereur et le roy d'Espaigne : comme ont estez

Le capitaine Corbera, fort favory dudict marquis aussi (1).

Le capitaine Medrano.

Le capitaine Pomaro.

Le capitaine Volague.

Le capitaine Hieronimo de Sgoma.

Le capitaine Curilla.

Le capitaine Marasalermitano (2).

Le capitaine Mercado.

Le capitaine Arrea.

Les capitaines Gusman Galiego, y Luys Galiego, *dos hermanos* (3).

Le capitaine Cuzano.

Le capitaine Cuzado.

Le capitaine Luys via Campo.

Le cruel capitaine Buzardo.

Le capitaine Diego de Avilla.

(1) Du marquis de Pescayre. (S.)

(2) Peut-être Mara Salermitano. (S.)

(3) C'est-à-dire : Deux fréres. (S.)

Le capitaine Santa-Crux.
Le capitaine Salazar.
Le capitaine Gravera.
Le capitaine Juan de Leyva.
Le capitaine Maramaldo.
Le capitaine Loppez Ozorio.
Le capitaine Ogueda.
Le capitaine Gogna, *frances, favorido del duque* de Bourbon (1).
Le capitaine Manadaya.
Le capitaine Solys y Luys Peres de Varguas.
Le capitaine Juan, biscain.
Le capitaine Getano de Grenado.
Le capitaine Auriques de Esparça.
Le capitaine dom Mauriques de Java.
Le capitaine Francisco de Bolguido.
Le capitaine Juan d'Espruc.
Le capitaine Juan de Valia.
Le capitaine Federic Pacceco (2).
Les capitaines dom Hernando de Toledo, y Tristan de Virova, *muy confederados* (3).
Le capitaine Anton Loppes, capitaine Baldes y San Martin.
Le capitaine Salzedo.
Le capitaine Errora.
Le capitaine dom Gaspard de Guzman.
Le capitaine Amador Navarro.
Le capitaine Melchior Cumaraggia.

(1) Ou Jogna; c'est-à-dire Jonas, françois, favori du duc de Bourbon. Voyez ci-dessus, page 169. (S.)
(2) Peut-être Pacheco. (S.)
(3) C'est à-dire : Grands amis et confédérés. (S.)

Le capitaine dom Alonzo Pimentel.
Le capitaine Orrhuella Alvaro, dy Vegua su Hyo.
Le capitaine Moreruela.
Le capitaine Diego Hernandes.
Le capitaine Rodrigo Pagano.
Les capitaines Juan Ozoria, Bernardino de Cordoüa.
Le capitaine Bragamom.
Le capitaine Baleaçar.
Dom Hernando de Silva.
Dom Pedro Acugna Montdragon.
Julian Romero, los dos Salmes.
Dom Gabriel de Peralto.
Le capitaine Juan de Quixada.
Le capitaine Naugera.
Le capitaine Berardo Montagnes.
Le capitaine Morguante.
Le capitaine dom Pedro de Gusman.
Le capitaine Franquezo.
Le capitaine Oregnitio.
Le capitaine Pedro Pachecco.
Le capitaine Caravanantes.
Le capitaine Castillo.
Le capitaine dom Juan Mauriquo.
Le capitaine dom Vasco de Cugna.
Le capitaine Sancho Bertrando.
Le capitaine Juan de Castilla.
Le capitaine Augustino de Rora.
Le capitaine dom Carlos d'Affriqua.
Le capitaine dom Bernardino de Mandoça.
Le capitaine Juan Qunanques de Palenza.
Le capitaine Amador de Labadia.
Le capitaine Sancho.

Le capitaine Castillano.

Le capitaine Castaldo, qui est celuy qui fut envoyé par l'empereur Charles à Ferdinand son frere en la guerre d'Hongrie, où il fit certes de tres beaux faicts.

Il y eut aussi Bernardo Aldeno, maistre de camp des bandes espaignolles, que Ferdinand entretenoit en Hongrie à ses propres coustz et despens.

Dom Raymond de Cordona, maistre de camp de l'infanterie espaignolle deffaicte à la bataille de Cerizolles, après qu'elle eust bravement deffaict les Gruriens.

Le capitaine Boemont Ludovic Chezada.

Le capitaine Boncalo Hernandes.

Le capitaine Cevedio.

Le capitaine Chievoza.

Le capitaine Saccaral.

Le capitaine Mandoze.

Le capitaine Romer Soler.

Le capitaine Spinosa.

Le capitaine Caravajal, de bonne race et noble.

Monsalve de Valance.

Le capitaine Boca Negra, tué à la prise de Castro-Novo.

Sarmento, chef des amutinez de Lombardie en la ville de Galeras.

Antonio d'Aragon, envoyé bien à poinct par l'Empereur avec trois enseignes pour secourir Janetin Dorio, bien agassé des Arabes.

Le capitaine Michel, aragonnois.

Le capitaine Molina, chef des amutinez avant le voyage de Thunes à Naples, que le marquis du Guast fit jetter dans un sac dans la mer.

Le capitaine Mandesio.

Les capitaines Alvaro, Guindeo, Rodrigo Ripalia,

Francisco Ruitio, qui firent bien au siege de La Gollette, avec Sarmanto, Juan de Luna.

Le capitaine Gallindo, grand amy du marquis du Guast.

En somme je n'aurois jamais faict; encor pense-je en avoir trop nommé pour la crainte que j'ay d'avoir faict tort à force autres gallans capitaines que j'obmets, qui ont servi si bien l'Empereur et le roy d'Espaigne en tiltre de maistres-de-camp et de capitaines, et tous en grande et brave reputation; que si je les voulois tous nommer, mon livre seroit plus plein de noms que de discours.

En quoy fault noter une chose, que plusieurs grands seigneurs ausquels on donne en Espaigne la qualité de *dom* s'estiment fort honnorez d'avoir une compagnie de gens de pied, comme vous en voyez icy en plusieurs, et mesmes dom Alonzo Pymentel, qui estoit en son temps des gallants de la Cour de l'Empereur en toutes choses, et qui despuis fut visceroy à La Goulette; et puis, par son malheur, bruslé par sentence de l'Inquisition : j'en parle ailleurs.

Par les noms et ces mots de *dom* qui portent qualité belle en Espaigne, comme j'ay dict ailleurs, il paroist que force capitaines que j'ay nommez cy-devant ont esté de bonnes et grandes maisons, comme je l'ay veu moy-mesmes; mais plus encores, car ils ont voulu honnorer leur infanterie et s'y jetter en simples et privez soldatz, portant l'harquebuz, le fourniment, la picque et le corselet, et se rendre sujects aux loix et regles militaires comme les moindres; ainsy que j'en ay parlé d'aucuns ailleurs; et les appelloit on *los Gusmanes*. Je ne sçay comme ils en usent aujour-

d'hui; mais de mon temps cela estoit, et leurs bandes en paroissoient encores plus belles; car la noblesse estant meslée parmy la valeur en faict plus belle monstre et multiplication. Aussi cette infanterie espaignolle a faict despuis cent à six vingts ans en çà de tresbeaux actes, s'y estant mieux accommodée qu'auparavant qu'ils s'estoient jettez à porter la zagaye et à estre genitaires à mode des Mores et Arabes; armes certes point si bien convenantes que les armes de l'infanterie d'aujourd'huy. Aussi despuis, aveeques elle et leurs armes ils ont faict de beaux effects, comme je viens de dire. Et, pour en alleguer un bel exemple, sans une infinité d'autres dont j'en ay touché en mes livres, je mets en advant le traict que fit le marquis de Pescayre à la bataille de Pavie, que j'ay leu en sa vie. Il se dict donc (et m'en vays le dire en espaignol sans changer les mots afin que l'on y adjouste plus de foy) que ledit marquis gaigna ceste bataille avec ses harquebuziers espaignolz contre tout ordre de guerre et ordonnance de battaille, mais par une vraye confusion et desordre. C'est assavoir que quinze cens harquebusiers des plus adroicts, des plus pratiquez, rusez, et sur tout des mieux ingambes et dispos, furent desbandez par le commandement dudict marquis de Pescayre, lesquels (voicy les propres mots), enseignez par de nouveaux preceptes du marquis, et pratiquz aussy par leur longue experience, sans ordre aucun s'estendoient par escadres par tout le camp, donnant des tours et faisant des voltes de çà de là, d'une part et d'autre, avecques une grand vitesse; et ainsi ilz trompoient la furie des chevaux, de façon que ceste nouvelle mode de combattre, non jamais ouye et fort

esmerveillable, cruelle pourtant et miserable, ces arquebusiers empeschoient avecques un grand advantage la vertu de la cavallerie françoise, qui se perdit du tout; car les hommes joincts ensemble faisant un gros, estoient portez par terre par si peu d'excellents et braves harquebuziers. Ceste confuse et nouvelle forme de combat se peut imaginer et representer mieux que descrire; et qui l'imaginera bien la trouvera belle et utile; mais il fault que ce soient des harquebuziers tres bons et triez sur le volet (comme on dict), et sur tout bien conduicts.

Surquoy j'en fis un jour ce conte à ce grand feu M. de Guise dernier, qui le trouva tres beau et bon; et se mettant en discours avecques moy, me faisant cet honneur, me dit qu'il y songeoit fort, et que c'estoit un vray moyen pour attrapper et deffaire un bataillon de cinq ou six mille Souysses, qui font tant des mauvais, des braves et des invincibles quand ils sont sarrez dans leur gros. Et me dict que pour bien pratiquer cet exemple que je viens alleguer sur cette bataille il voudroit avoir quinze cens jeunes soldats, pratiquez un peu pourtant, basques, biscains, provançaux, biarnois, gascons et espaignols, bien legers de viande et de graisse, maigrelins, dispots et bien ingambes, et qui volassent des pieds (comme l'on dit); point de mousquets sur eux, sinon de bonnes harquebuses de Milan pas trop renforcées pour la pesenteur, mais assez moderement et de beau calibre, de bonne trempe pour ne crever; car il vouloit sur tout que la poudre fut bonne et fine pour bien tirer d'assez loing et faire bonne faucée: sur tout aussi point d'espées au costé de peur d'un embarras, empeschant la legereté,

mais au lieu d'espées de grandes dagasses comme j'ay veu d'autresfois nos enfans perdus en porter. Faudroit aussi qu'ils fussent menez, comme j'ay dict, par de bons sergens legers comme eux, ou quelques jeunes capitaines pratiquz un peu aussi. Et puis tous ces gentils fantassins despartis en quatre ou cinq bonnes bandes ou quelquesfois par escadres, on verroit l'eschet apres que ces gens feroient sur ces gros; car ils les viendroient attaquer de pres, ou d'assez loing faire des salves menues et frequentes; et lors qu'on les voudroit charger et assaillir faudroit que ces gentils harquebusiers se retirassent, comme ilz verroient à l'œil, et leur faire de *las arremetidas* (1), comme font et disent les Espaignolz; bref s'y comporter vaillamment et gallentement en assaillant et se retirant à mode des Arabes, qui sont en telles factions tres importuns et fascheux. Par telle sorte, me disoit mondict sieur de Guise, auroit il raison de ces grands et gros bataillons de Suysses, qu'il perseroit à jour et larderoit d'harquebusades comme canards. Il en pourroit faire de mesmes sur les reistres qui font tant des mauvais, selon les lieux advantageux qui se rencontreroient, ainsy qu'il attrappa ceux de M. de Tore en belle campaigne, où nos mousquets leur nuisirent beaucoup, et à Aulneau, où l'arquebuzerie fit ce grand eschet sur les reistres, selon le commandement qu'il fit à ses braves capitaines, qui sceurent bien obeyr à ce brave general: j'en parle ailleurs.

Aujourd'huy ces messieurs les comperes (2) se sont advisez de flancquer leurs bataillons d'arquebuzerie,

(1) C'est-à-dire assauts et attaques. (S.)
(2) C'est-à-dire les Suisses. (S.)

ce qu'ils n'avoient faict du temps passé; mais ils ne pourroient faire grand mal à ces braves et dispos harquebuziers que j'ay dict : leurs jambes ne sont pas si legeres ny vollantes que les autres que je viens de dire.

Si M. le prince et M. l'Admiral eussent eu de ces gens lorsqu'ils n'oserent attaquer nos Suysses à Meaux, montans à six ou sept mille en un bataillon, et qu'ils eussent voulu user de cette forme de guerre, ils les eussent bien estonnez et aussi nostre petite cavalerie françoise qui estoit avec le Roy parmy eux.

Voylà le discours que mondit sieur de Guize me fit cet honneur de m'adresser. Nous parlasmes encor de ce que nous avons bien eu et avons encore aujourd'huy, nos enfans perdus; mais ils ne servent qu'à attaquer quelques escarmouches legeres avant les batailles, et, lors qu'elles se sont acostées et meslées, ils se retiroient vers les bataillons; ainsy que fit M. de Montluc, comme verrez en son livre : apres qu'il eut faict tres bien son debvoir avec ses enfans perdus à la bataille de Cerizolles, se retira à son bataillon, et y prit la picque et combattit avec le gros. Cela s'est veu aussi tres bien en nos guerres et battailles, tant estrangeres que civiles.

Il me semble, si bien m'en souvient, que M. Philippe de Commines raconte qu'à la bataille de Montlery (1) les archiers du conte de Charrolois combattirent ainsy en confusion sans observer aucun rang, lesquels endommagearent fort les nostres. En la bataille de Cerizolles, les Espaignolz qui avoient defaict les Gruriens (2) vindrent ainsy avec quelques harquebuziers

(1) Mont-le-Hery. (S.)

(2) Lisez Gruriens, ou plutôt Gruyers, et voyez les *Mémoires de du Bellay*. (L. D.)

desbandez attaquer M. d'Anguien, qui le fatiguoient jusques à ce qu'ils eurent veu la grande routte des leurs, dont ils perdirent cœur, se retirarent, et, par une charge que leur fit M. d'Anguien par derriere, et M. d'Aussun par le flanc, furent deffaicts. (Voyez les *Memoires de M. du Bellay* sur ce subject.) Je n'en parle plus, si non pour reprendre le mien premier. Tant y a que ces harquebuziers espaignolz, ainsy confusement menez et combattans, firent si bien et de telle sorte, qu'ils emporterent la gloire de nous avoir bien estreillez en ceste bataille de Pavie; ce qu'ils sceurent tres bien pronostiquer du commancement; apres qu'ils eurent rompu la muraille du parc et commencerent à parestre dans la place marchande du camp, ils se mirent tous à crier d'une allegresse : *Aqui esta el marques con sus arquebuzeros españoles* (1). J'en parle ailleurs.

Et, pour plus ample confirmation de ce bel exploict de cette harquebuzerie espagnole, j'ay ouy conter à aucuns anciens, et si l'ay leu dans les *Annales de Bouchet*, qu'apres ceste bataille, madame la Regente, tres sage et advisée savoysienne, envoya par toute la France, et principalement ez bonnes villes, tant de frontieres que autres, des commissaires, maistres des requestes et autres, pour leur recommander leur debvoir, leur fidelité, la conservation et vigilence sur leurs places, et, entr'autres choses sur tout, qu'ils eussent à se pourveoir et garnir de bons arquebuz, armes seules et propres dont les ennemis s'en estoient si bien pourveus et aydez à defaire le Roy et son armée en ceste bataille. A quoy obeyrent les villes et le pays,

(1) C'est-à-dire : Voici le marquis avec ses arquebusiers espagnols. (S.)

non pour en user, mais pour en faire leur provision seulement; car ils demeurerent long-temps sans s'en pouvoir accommoder, tant ils aymoient leurs arbalestes. Du despuis, il y a environ soixante ans, ilz s'en sont si bien accommodez qu'ils en font leçon aux autres.

DISCOURS VINGT-HUITIESME.

LE COMTE LUDOVIC LODRON.

Or, comme il y a eu parmy les Espaignolz au service de l'empereur Charles et le Roy son fils de bons et braves capitaines et maistres de camp, il y en a eu aussi force bons et vaillans d'Allemans qui les ont bien et fidelement servis, lesquelz si je voulois tous compter je n'aurois jamais faict.

Je me contenteray d'en nommer quelques quatre ou cinq, comme ce brave conte Ludovic Lodron, lequel, ayant très bien servi son maistre aux vieilles guerres d'Italie, s'en alla en Hongrie servir le roy Ferdinand par le commandement de l'Empereur, où il rendit de beaux et vaillans combats. Mais à la fin il fut malheureux, par une honnorable mort pourtant qu'il receut près la ville de Gara en Hongrie, où, après un grand desordre et fuitte de plusieurs capitaines de Ferdinand, ayant abandonné leur camp aux Turcs, et restant encor aucuns braves capitaines de l'armée qui n'avoient voulu fuyr ny suivre les autres, esleurent soudainement ledit conte Ludovic Lodron pour leur

general; lequel mal volontiers en voulut prendre la charge, comme leur disant n'en estre pas digne : mais, vaincu de prieres, de noble pitié et grandeur de son courage, il la prit et l'exerça très bien, tant que la fortune luy permit. Et ainsy qu'il harangoit ses gens à bien faire, il y eut un vieux routier soldat allemant qui s'advança à lui dire : « Cela est bon, brave capi- « taine Lodron, à dire à vous qui estes monté à l'adve- « nant sur un bon cheval, et semble que desjà vous « advisez à vous sauver. » A quoy Lodron aussi tost y pourveust; et, ayant mis pied à terre, tira son espée et couppa les jarretz de son cheval. (M. de Taiz en fit de mesmes à la bataille de Cerizolles, comme j'en parle en son lieu.) Alors Lodron, cela faict, s'escriant assez hault : « Aujourd'huy compaignons, dict-il, vous « m'aurez donc pour capitaine et soldat ensemble à « combattre à pied avecques vous en mesme fortune ; « et, pour vous, faictes si bien que vous soyez victo- « rieux, ou mettez fin à vostre service de guerre par « une mort honorable avecques moy, non sans vous « en vanger bien auparavant. » Ayant ainsy parlé, il fut assailly des Turcs fort furieusement, où il monstra bravement l'effort de sa derniere vaillance : car, estant griefvement blessé, et empesché d'une fange glissante à ne combattre plus, et persuadé de se rendre plustost que de se faire achever, il fut receu, avec trois ensei- gnes d'infanterie qui luy restoient, à composition; et, jettant les armes bas, fut pris et gardé avec tout le reste de ses gens comme gens de singuliere proüesse. Mais le bascha Mahomet voyant que pour ses bles- sures n'eust sceu le conduire à Constantinople, le grand sultan Solyman desirant fort le voir pour sa

grand valeur, il commanda à ses gens qu'on l'achevast de tuer avec d'autres bons capitaines : et les testes en furent emportées pour don et present beau audit Grand Seigneur, qui les regarda de travers (ainsy qu'on les luy presenta) et en horreur, car elles commençoient à puir, et commanda qu'on tuast tous les autres prisonniers. Mais les braves janissaires firent là un traict genereux ; car ils commençarent à se vouloir mutiner si on faisoit massacrer ces braves gens qu'ils avoient pris à leur mercy et sur leur foy. A quoy le Grand Seigneur ayant songé revoqua aussi tost sa parolle, et eurent la vie sauve. C'estoit braver cela son Empereur et luy apprendre à cesser telles cruautez. Qu'eussent sceu faire mieux nos soldats chrestiens que firent là ces braves janissaires ? Encor aucuns n'en eussent pas faict de mesmes, tesmoing les massacres de la Sainct Barthelemy, qui se firent par les soldats à Paris et autres villes de France, exerçant plus le mestier de cruels bouchiers et bourreaux que de nobles soldats.

Pour retourner à ce bon capitaine Lodron, je dis que l'Empereur et le Roy son fils se sont fort bien trouvez et bien servys de cette race des Lodrons, qu'ils ont tousjours fort entretenus très bien de bonnes payes et pensions. J'en ay cogneu un au secours de Malte, qui estoit colonnel de trois mille lansquenets, et faisoit très bon voir, tant les soldats que le coronel. Je ne sçay s'il estoit filz ou petit fils de celuy que je viens nommer. Il avoit une très belle façon, hault, de belle taille, et noir. Je le vis quand il fit la reverence à M. le grand maistre, et l'un et l'autre se rendirent du respect.

On m'a dict que luy (ou son fils) et ses troupes furent à la conqueste du Portugal et y sont encor pour la garde, où ils font très bien leur devoir en toute fidelité, ressentans très bien leurs gens aguerrys de longue main, et plus que nouveaux sortant du pays.

DISCOURS VINGT-NEUVIESME.

ALISPRAND MANDRUZZO (1).

Il y eut ce brave Alisprand Mandruzzo, de bonne race et frere du cardinal de Trente, lequel, tout plain de courage et fort jeune, un peu avant la bataille de Cerizolles, promit au marquis d'el Gouast qu'avec son seul regiment, qui ne montoit à plus de trois mille hommes, il deferoit tous les Suisses qui se presenteroient devant luy, et leur abattroit le cœur, pour faire tant des braves et des vaillans par dessus toutes les autres nations. Il ne le fit pas; mais il ne tint pas à luy, ny à très bien combattre, comme vous verrez.

Car ainsy que les batailles marchoient pour s'affronter, lui, qui marchoit un peu devant son bataillon, comme c'estoit son debvoir, avec sa picque, il defia et fit signe de la main avec le gantelet, et de la voix, au capitaine La Mole, très vaillant capitaine aussi, de commencer le combat avant les autres de personne à personne; ce que l'autre ne refusa pas : et vindrent tous deux à se rencontrer de telle façon que, s'estans transpercez les visages par coups fourrez (comme de ces temps on usoit de ces mots), tous deux tomberent

(1) Ou plutôt Madruccio. (S.)

par terre; La Mole ayant receu le coup de picque mortel au dessus de l'œil, joignant le bord de sa bourguignote; et Alisprand ayant la jouë percée jusques à l'oreille. Estans donc ces deux braves capitaines tombez par terre comme morts, les premiers rangs commencerent à se joindre et rendre un furieux et sanglant combat, sans s'amuser à les relever d'une part ny d'autre. La Mole y mourut, et l'autre demeura entre les morts, où il fut trouvé après la bataille, recogneu vif, et bien pensé et guery des nostres.

Il faut loüer certes ces braves capitaines de leurs braves courages et de leurs belles adresses à si bien mener et conduire leurs picques, que l'un ne l'autre ne faillirent nullement leur coup. Bien contraires à une infinité de nos cavalliers de la Cour que l'on a veu et voit on encores aux combatz de la barriere, que de cent combattans il ne s'en trouvera pas une douzaine qui rencontrent si bien leurs coups que la pluspart ne donnent contre le col, contre l'estomach, contre les espaules. Au diable le coup qu'ils donnent contre la visiere de la salade, contre la joüe, le front et la teste : car c'est justement où il fault donner, tant pour la beauté que pour un bon besoing, s'il y fault venir à bon escient. Les seigneurs de Lorge et Vaudray (dict le beau) ne furent si heureux ny si sanglans en leur defy et combat qu'ils firent au siege de Mesieres : car et l'un et l'autre ayant donné leurs coups de picques ordonnez se retirerent sans avoir gaigné aucun advantage l'un sur l'autre, ce disent les *Memoires de M. du Bellay*. Ainsi la fortune joüe son jeu avec aucuns bien, avec d'autres mal, comme il luy plaist favoriser et defavoriser ses gens.

J'ay cogneu deux freres de ce M. de La Mole, braves et vaillans gentils hommes provançaux, dont l'aisné estoit maistre de camp des bandes françoises qu'il amena de Ferrare en France, comme j'en parle ailleurs, lequel laissa après soy deux braves enfans pareils au pere. Ce fut grand dommage du jeune qui fut executé à Paris; car il avoit beaucoup de vertus : j'en parle ailleurs.

DISCOURS TRENTIESME.

LE COMTE GUILLAUME DE FURSTEMBERG.

Le comte Guillaume de Furstemberg fut estimé bon et vaillant capitaine, et le fust esté d'avantage sans qu'il fut leger de foy, trop avare et trop adonné à la pillerie, comme il le fit parestre en la France quand il y passoit avec ses troupes; car apres luy rien ne restoit. Il servit le roy François l'espace de six à sept ans avec de belles compaignies tousjours montans à six et sept mille hommes : mais apres si longs services, ou plustost ravages et pilleries, il fut soupçonné d'avoir voulu attenter sur la personne du Roy, dont j'en fais le conte ailleurs. Et, pour le mieux encor sçavoir, on le trouvera dans les *Cent Nouvelles de la reyne de Navarre* Margueritte, où l'on peut voir à clair la valeur, la generosité et la magnanimité de ce grand Roy, et comme de peur l'autre quitta son service et s'en alla à celuy de l'Empereur. Et, sans qu'il estoit allié de madame la Regente à cause de la maison de Saxe, d'où est sortie celle de Savoye, pos-

sible eut-il couru fortune si le Roy eut voulu; mais il voulut faire parestre en cette occasion sa magnanimité plustost que le faire mourir par justice.

Lorsqu'il fut pris en sondant la rivière de Marne qu'il avoit d'autres fois tant recogneue en allant et venant par la France avec ses troupes à la venue de l'Empereur en Champaigne et Saint Dizier, il luy pardonna encor. Il fut mis en la Bastille et quicte pour trente mille escus de rançon. Il y eut aucuns grands capitaines qui dirent et opinerent ne devoir estre traicté ainsy en prisonier de guerre, mais en vray et vil espion, comme il en avoit faict la profession; de plus, qu'il estoit quitte à trop bon marché de sa rançon; car ce n'estoit pas le moindre larecin qu'il avoit faict en France de l'une de ses monstres. En fin il fut mieux traicté qu'il ne valloit, disoit-on.

L'Empereur ne s'y fioit point autrement, ny en luy ny en ses gens : et mesmes quand il leur commanda de s'aller jetter dans Vitry pour la garder et favoriser les vivres de son armée, tant s'en fault; apres qu'ils y eurent tout mangé et gouspillé, quatre compaignies qu'on avoit laissé dedans y mirent le feu, le bruslerent (tout le nom encor y reste de Vitry le bruslé), et puis s'en tournerent au camp retrouver les autres troupes : dont l'Empereur entra en extresme colere, sans pourtant en fere justice; mais il patienta fort ce coup pour avoir affaire de ces gens sur l'entrée d'une guerre et d'un pays. Ce traict meritoit d'estre puny à toute outrance de rigueur : ce sont des coups et patiences de necessité.

Paulo Jovio parle d'un certain Vulcan (1), fils du

(1) C'est apparemment Wolfgang, nom allemand. (L. D.)

comte de Furstemberg, qui fut tué à la bataille de Cerizolles. Je ne sçay s'il estoit fils de ce comte Guillaume dont nous parlons; mais il avoit pris, ou son parain pour luy, un nom estrange que de Vulcan (1). Force Italiens et aucuns Allemandz aussi se plaisent à prendre des noms antiques de ces braves Romains, dont j'en nommerois une infinité; mais n'en prenent nullement aucun des dieux antiques et payens (2), comme de Saturne, Jupiter, Bacchus, Mars, Pluton, Radamante et autres dieux fatz. Cestuy cy pourtant se nomma Vulcan : de nom de Mercure s'en est veu en France; mais c'estoit un nom de place et de seigneurie, mais non pas de baptesme. Je croy que ce nom de Vulcan et surnom de Furstemberg ne servirent guieres ny l'un ny l'autre à le sauver s'il tumba vif entre les mains des François. Pour le (3) Vulcan, cestoit pour faire peur aux petits enfans; pour celuy de Furstemberg, il estoit trop hay et abhorable aux François, si que possible quelques vieux advanturiers françois se souvenans des maux que ce nom avoit apporté en France, et qu'eux-mesmes possible en avoient souffert. S'ils le prirent en vie, le despescherent aussi tost, ou bien s'il demeura mort au conflict, en eurent joye de le voir estendu par terre. Ainsi se font les vengeances.

(1) Je crois qu'il faudroit lire : Mais il avoit pris, ou son parrain pour lui, un nom [aussi] estrange que [celuy] de Vulcan. (S.)

(2) Les Italiens n'ont-ils pas eu dans le même siècle leur Hercule d'Est, duc de Ferrare, et les Français leur Diane de Poitiers? (L. D.)

(3) Nom de. (S.)

DISCOURS TRENTE ET UNIESME.

MARTIN DE ROSSEN.

Il y eut aussi ce brave Martin Rossen, tresbon capitaine estant au service du duc de Cleves. Il le fit parestre en plusieurs belles expeditions qu'il fit contre l'Empereur et aucuns de ses capitaines, comme le prince d'Orange et autres, qu'il defit, et donna jusques aux portes d'Anvers (1), où il en brusla la moitié des fauxbourgs. Mais aussi avoit il avec luy M. de Longueval, brave capitaine, que le Roy luy avoit envoyé avec une bonne troupe de François, mais petite pourtant : et sans luy ledit Martin Rossen possible n'en eust pas tant faict. En fin Duren prise d'assault, et le pays de Gueldres reduict à la devotion de l'Empereur, il pardonna au duc de Cleves et audit Martin Rossen, et pour sa valeur le prit à son service et gages; et il luy mena de belles troupes en Champaigne et à Saint Dizier. Ainsy alla la fortune de guerre en ce capitaine, aujourd'huy pour le Roy, et le lendemain pour l'Empereur.

(1) Il pouvoit (Martin de Rossen, ou plutôt Roscheim) s'emparer de la ville; mais emporté par les plaisirs il en négligea l'occasion, et se fit moquer de lui. Hubert Thomas, *Vie de Frédéric II, électeur palatin*, page 248. Roscheim mourut de la peste à Anvers en 1555. (L. D.)

DISCOURS TRENTE-DEUXIESME.

LE COLONNEL FRANSBERG.

Avant tous eux avoit esté au service de l'Empereur le colonnel Frainsberg (1), qui avoit ses troupes avec M. de Bourbon à la prise de Rome, lesquelles toutes estoient affriandées de la religion de Luther. Aussi elles le firent bien paroistre envers les prebstres et gens d'eglise auxquels ne pardonnerent jamais qu'ils ne passassent le pas tant qu'ils en trouvoient : de sorte qu'on dict et est escrit que tel soldat et capitaine allemand se trouva qui avoit une chaisne et la portoit enfilée de soixante dix testicules de prebstres. En nos premieres guerres civiles se sont trouvez plusieurs, tant soldats que capitaines, qui en ont porté de telles, et mesmes un gentilhomme d'Anjou qui s'appelloit Brassault, qui en portoit de mesme; (2) dommage pourtant

(1) Nos historiens, et même Cluverius, allemand, dans son *Abrégé de l'Histoire Universelle* sur l'année 1527, le nomment Frunsberg, supposant peut-être qu'il étoit seigneur du château de Frundsberg en Wasgow, pays qui, selon Munster en sa *Cosmographie*, 1556, page 512, commence où finit l'Alsace, et s'étend jusqu'au Rhin. Mais suivant le même auteur, page 63, son nom étoit *Freundsperg* (George), qu'il tiroit d'un sien château situé auprès de Schnawat dans l'Erschland. Il étoit pareillement seigneur de Mindelheim, de Petersberg et de Stertzingen, au pays d'Algow dans la Suabe ; et Gaspard, son fils, chef des lansquenets de la garnison de Milan, fut successivement seigneur des mêmes lieux. Le père mourut en 1528, et le fils en 1536. Voyez aussi les *Mémoires de du Bellay*, liv. 3. (L. D.)

(2) René de La Rouvraye, sieur de Bressaut, qui eut le cou coupé à Angers dans le temps du massacre. (L. D.)

qu'il s'adonnast à cela; car il estoit gentilhomme de bon lieu, et brave et vaillant.

Ce Fransberg ayant sceu qu'on tiroit vers Rome avoit faict faire une belle chaisne d'or, expres, disoit il, pour pendre et estrangler le Pape de sa propre main, parce qu'à tous seigneurs tous honneurs, et, puis qu'il se disoit le premier de la chrestienté, il luy falloit bien deferer un peu plus qu'aux autres. On dict que s'il fust esté du commancement de la prise, que les cruautez s'y fussent encor exercées plus enormes que ne furent; car il estoit trescruel et mortel ennemy du Pape et des catholiques; mais il estoit demeuré à Ferrare malade extremement de ses gouttes. Qu'eust-il sceu faire pis qu'il s'y fit, sinon qu'il n'y eut mis le feu pour l'embraser toute? Dieu ne le voulut pour avoir esté et pour estre encore le chef du monde, ou pour le moins de la chrestienté; aussi que les Gotz et Visigotz l'avoient assez visitée de feus et de ravages d'autres fois, de sorte qu'elle demeura un long temps toute deserte et deshabitée.

Où se tenoit donc le Saint Pere alors (ay je veu aucuns de la religion faire ceste belle demande)? Dieu le gardoit, colloquoit et assistoit ailleurs, tant il sçait bien garder les siens où il luy plaist. Faut noter une chose, que si les gens et lansquenets de ce Fransberg firent du mal à Rome, ils en firent bien autant dans Naples quand ils y furent assiegez et enserrez; car lors qu'ils y entrerent il y avoit des vivres et des vins pour deux ans; mais ils gouspillerent, beurent et mangerent tout avec une gloutonnie que, sans le malheur qui arriva à M. de Lautrecq et à toute son armée de maladies, de pestes, la ville estoit troussée, et la pro-

phetie de M. de Lautrecq accomplie, qui disoit tousjours qu'il les auroit la corde au col; car les vivres y failloient dedans estrangement, jusques à une poule qui valloit cinq escus, un poullet deux, le pain de mesme; en quoy falloit bien se rendre, ou mourir de faim.

De sorte que j'ay ouy dire à de grands capitaines que les lansquenetz ne sont pas trop bons renfermez dans une place, pour estre mal reiglez et fort subjects à leurs bouches. Je m'en raporte à Anthoine de Leve dans Pavie; que s'il n'eust joüé un tour de son escrime, comme j'ay dict en son lieu, il estoit perdu; au comte de Mansfeld dans Yvoy, le tour qu'ils luy firent et dont il s'en doulut fort. La seigneurie de Sienne, avec M. de Montluc, s'en sceut gentiment defaire dans leur ville; autrement ils estoient perdus de reputation et de vies. A la campagne et aux sieges ils sont tres bons, et combattent tres bien quand ils ont esté aguerris un peu.

C'est assez parlé de ces colonnels allemans, que si je les voulois specifier je n'aurois jamais faict; et ce seroit aussi une grande honte à moy d'en escrire tant, puisque tant d'histoires en parlent. Il fault parler un peu aussi des braves Italiens, desquels, tout de mesmes qu'il y a eu de bons et de braves capitaines parmy les Espaignolz et Allemans, comme j'ay dict cy devant, soubs l'Empereur et le Roy son fils, il y en a eu aussi de tous pareils de ceste brave nation, comme ces Medicis, ces Colomnes, ces Ursins, ces Gonzagues, ces Baillons, ces Malatestes, ces Vitellis, ces Martinengues, ces Dories, ces Malespines, les Spinolas genevois, desquels est sorty ce grand marquis de Spinola, aujourd'huy l'espouvante des Pays Bas, qui ne doibt à

ses braves predecesseurs, voire les surpasse en tout, duquel je parleray ailleurs à son tour, bref une infinité d'autres. Je ne suis pas pour specifier tous ceux que j'ay dict sortys tous de tres nobles, illustres et vaillantes familles, de peres en fils; car j'entreprendrois un œuvre trop grand et difficile à moy. Je diray seulement qu'au combat naval faict devant Naples assiegée, Cæsar Faramosqua y mourut combattant bravement; Ascanio Collumna (1) y fut pris; Philippe Cerveillon (2) y fut pris aussi; et force autres braves capitaines y firent tres bien, auzquelz les Espaignols ne firent point de honte.

Au siege de Florence furent et accompagnerent le prince d'Orange, Pierre Loüys Farneze, le comte Rosso de San Segondo, Alexandre Vitelly, Joan-Baptista Savello, Martio Columna, et son parent Camillo Mutio, Pyrro de Stipicciano, le seignor Scalingo, Astezan Braccheo, et Sforza freres, Malatesta, le vieil capitaine Joanni Sassa Tello de Romaigna, Hieronimo de Trani, et force autres; lesquelz tous là firent bien parestre leurs valeurs. Aussi avoient ils à faire à de tres braves et vaillans capitaines de ceux de dedans, qui le monstrarent bien en une infinité de combats, et mesmes en une saillie que firent un jour le determiné Jehan de Turin, duquel je parle ailleurs, Bartholomeo de Fauno, Jacobeto Corso, et autres braves capitaines, dont servit bien à ceux de dehors se bien deffendre. Cipsa Pisan, Bonifacio di Parmo, Rosso et Alexandro Vitelly y furent fort blessez, et Sciarra Colomno aussi.

Pour le voyage de La Golette s'y trouverent aussi

(1) Ascagne Colonne, peut-être. (S.)

(2) Cerbellon, apparemment. (S.)

force braves capitaines, comme fut Spinello Carafa et le vaillant conte de Sarno, qui fut tué devant le fort en une furieuse saillie qu'y fit Salec, commandant dedans, contre ledict conte allant recognoistre la place; qui fut rembarré avec les siens jusques dans ses tentes et pavillons, qu'ils pillerent, et meubles et vaissaille d'argent. Et apres ledict conte tué, ledict Salec en fit couper la teste et l'envoya à Barberousse pour present; dont il fut bien joyeux; car ledict conte luy avoit faict la guerre ailleurs vers la Barbarie. Les Espaignolz ne furent pas marris de la deffaicte de ce conte et de ces Italiens, (que c'est que d'envye!) d'autant qu'il avoit demandé au marquis del Gouast ceste faveur pour faire la premiere poincte pour recognoistre la place; qu'il luy accorda volontiers pour sa valeur qu'il avoit souvant faict parestre, et aussi qu'il l'aymoit. Enquoy le marquis les tança fort de se resjouir et se rire du mal d'autruy, et mesmes estans là tous pour le service de l'Empereur et du general.

Quelques temps apres, les Espaignolz n'eurent pas grand occasion de se rire des Italiens à l'assault et la prise de la ville de Duren que fit l'Empereur, y estant et comparant en personne, armé de toutes pieces et une cazaque de drap d'or, tant pour se faire bien paroistre et animer ses soldats, que pour l'envie qu'il portoit à ceste place, et à la vengeance qu'il en vouloit avoir. Aussi et les uns et les autres, par une genereuse jalousie, le jour de l'assault venu et la bresche faicte, tous faisant à l'envy, sans en attendre le signal et commandement de l'Empereur, ny de Fernand de Gonzague, general de Sadicte Majesté, passant le fossé plein d'eau, monterent et donnerent l'assault si furieusement, et si

opiniastrement y combattirent, qu'en fin ils emporterent la place, non sans y estre demeurez morts plus de cinq cens, tant des Espaignolz que des Italiens, sur le rempart et la bresche; aussi, ayant tout forcé, tuerent tout tant qu'ils peurent, pour la vengeance de leurs compaignons et capitaines.

Ils estoient commandez par Stephano Colomna, envoyé par le grand Cosme de Medicis à l'Empereur; lequel, pour sa suffisance et merite, le fit là maistre de camp de toute l'infanterie italienne montant à quatre mille hommes, dont il s'en acquita tres dignement; et Camille Colomno et Anthonio Doria, qui avoient de belles troupes et estoient de bons capitaines, ne desdaignerent de luy obeir. Dom Alvaro de Sando et Ludovic Perrez commandoient aux Espaignolz, montant autant que les Italiens. La ville prise et le combat et massacre cessé, pilla qui peust, dont s'en enrichirent fort les soldats. L'Empereur, qui vist donner l'assault en estant fort pres, loüa publiquement entreautres Italiens (pour avoir tres vaillamment combattu et bien faict) un Fatio de Pize, et un San Soverin de Naples, morts sur la place.

Il loüa aussi fort deux alfiers ou porte enseignes, l'un navarrez, nommé Randolazzo, et l'autre gennevez, nommé Gregorio, qui demanderent apres l'honneur et la recompense de la couronne murale, comme jadis firent ces braves Romains, par ce que tous deux contestoient avoir monté les premiers sur la muraille, et de faict et produirent leurs tesmoings, estans les affections de chacun des deux pays fort adonnées à la faveur de l'un et de l'autre. L'Empereur en remit et differa sa sentence pour n'offencer l'un ny l'autre, et

les entretint long temps en longueur et suspens, et en bonnes esperences à tous deux, de peur que par ce debat s'engendrassent de chascun costé des haynes et des envies qui peussent venir à quelque mutinerie. L'Empereur, en ce traict comme en plusieurs autres, monstra sa sagesse; car il y avoit assez dequoy pour s'animer des deux costez; où il acquit grand louange, mais encor plus grande d'avoir conquis bravement ceste ville, et faict mieux que ne firent les cohortes romaines de Jules Cæsar, soubs Caïus Getta et Titurius Sabinus, qui là furent desfaictes et mises en pieces des gens de cette contrée. Cela se trouve par les histoires.

Il y eut aussi des Italiens à l'entreprise d'Alger : ils coururent pourtant fortune en une saillie que leur fit faire Assanages, commandant dedans; et sans qu'ilz furent bravement secourus ils estoient mal. Ilz estoient commandez et menez par Camillo Colomne, brave et vaillant capitaine. Il se list et se dit que l'Empereur se repentist fort à son siege de Saint Dizier qu'il n'avoit amené des trouppes d'Italiens, puis qu'il les avoit veu faire si vaillamment au siege de Duren, et que là ils en eussent faict de mesme, et eussent autant deschargé ses Espaignolz qu'il aimoit tant et vouloit tant espargner; car ils y furent bien estrillez, battus et grillez d'artifices à feu, jusqu'au nombre de cinq cens.

Or, c'est assez pour ce coup parlé d'eux; et pour conclure, je diray un mot de ce brave et vaillant Jannin de Medicis, et du grand Cosme de Medicis, duc de Florence, son filz.

DISCOURS TRENTE-TROISIESME.

JEANNIN DE MEDICIS, ET COSME SON FILS, DUC DE FLORENCE.

Jeannin de Medicis, pour son commencement, servit tres bien l'Empereur, et tint son party. Il se fist fort soubs le marquis de Pescayre; de sorte qu'il emporta en un rien le pris d'estre un tres bon capitaine, et mesmes pour les gens de pied, et mourut en l'aage de vingt-deux ans, venant aux vingt trois, estimé et tenu pour tel, ce dict Guichardin; mais les autres le montent à plus hault d'années, comme je diray cy apres. Il estoit nepveu du pape Leon; et apres sa mort, pour le regret qu'il en eut, il fit faire toutes ses enseignes noires; de sorte que ses trouppes n'estoient autrement nommées que les bandes noires, et par tout là où elles furent employées, faisoient fort parler des bandes noires.

Il quicta apres le service de l'Empereur, et s'en vint, tousjours avec ses bandes noires, au service du roy François, qu'il servit tres bien tant qu'il vesquit. Toutesfois il fit une grande revolte dans Cremone contre M. de l'Escu, pour l'amour de la composition que ledit M. de l'Escu fit sans son sceu; que s'il ne l'eust appaisé, le Roy le perdoit, et eut bien faict du mal avec ses trouppes, disent les Espaignolz, qui ne demandoient pas mieux. Du despuis il servit fort bien le Roy en tous les lieux où il se trouva, et mesmes au siege de Pavie, là où il fut fort blessé d'une arque-

buzade en une jambe, dont il fallut qu'il se retirast pour se faire penser. Il fut trouvé fort à dire à la bataille de Pavie, d'autant qu'il sçavoit fort bien faire combattre l'infanterie, et sçavoit de quelle façon aussi combattoit l'Espaignol; si bien qu'on luy eut faict mieux teste qu'on ne fist s'il y eust esté. Aussi le roy François le sceut bien dire et regretter, et que s'il fust esté là, que l'infanterie espaignole n'eust faict tel eschet qu'elle fit; combien qu'il se mescontentast fort de ses capitaines (j'en parle ailleurs) qui lui avoient desrobé tant de payes, que pensant avoir des gens ce jour-là de ce costé, il n'en trouva que peu, tant ils avoient payé les commissaires de passevolans. Au bout de quelque temps, luy estant guery et retourné à servir le Roy, il eut encor une grande arquebusade dans la jambe mesme qu'il avoit esté blessé; et, ainsy qu'il fut arresté de la luy couper, on luy annonça l'arrest, et qu'il falloit avoir des gens pour le tenir ferme, et luy couvrir la face et les yeux. Il leur dit : « Couppez hardiment, il ne me fault point personne pour me tenir; « car vingt hommes ne me pourroient pas tenir quand « ils l'auroient entrepris. Parquoy coupez. » Et luy mesmes prit la bougie, et la tint tant qu'on la luy couppa, le duc de Mantouë estant present. Et, pensant estre guery, le mal s'empira de pis en pis, et venant à la mort, il dit seulement : « Et comment faut-il que « je meure icy entre des emplastres? Ce m'est un grand « depit » (dict l'histoire espaignolle). Et se tournant de l'autre costé, il mourut à Mantouë, en l'aage de vingt-huict ans, disent les histoires espaignolles aussi, l'an mil cinq cens vingt-six; estant estimé l'un des grands capitaines de toute l'Italie, et pour tel regretté,

et jugé que s'il eust fourny ses ans selon le cours, il n'en fut jamais un tel Italien; car il avoit toutes les vertus d'un grand capitaine, et sur tout compaignon de tout le monde, et tres liberal.

Ce brave et vaillant Jouan de Medicis laissa apres luy, de sa femme, tres honneste et sage dame, la seignora Maria Salvyaty, un brave fils comme le pere, qui fut ce grand Cosme de Medicis que nous avons veu de nos temps si renommé et si grand homme d'Estat, si sage et si advisé qu'il ne s'en est veu un pareil à luy de nos temps; ainsy qu'il le monstra lors qu'il se fit et instala chef de la republique de Florence, et puis duc, et puis grand-duc, qu'aucuns appelloient grand-duc de Toscane, d'autres grand-duc simplement.

De raconter sa valeur, son assurence, sa prudence et son sage temporisement, comme il parvinst à ceste principauté n'ayant que dix-huict ans, ce seroit chose superflüe et redicte à moy, puis que Paulo Jovio en a faict le discours aussi beau qu'il est possible. Je diray seulement un mot. Qu'ainsy qu'il aspiroit à ceste principauté, un jour qu'il partit de sa maison pour en sçavoir la resolution du conseil qui se tenoit pour cet affaire, sa mere le voulut retenir pour l'empescher de cette attente, craignant qu'il ne luy en arrivast mal, veu que les Florentins ne desiroient rien tant que le recouvrement de leur liberté, et qu'il luy en pourroit arriver pareil inconvenient qu'au duc Alexandre: « Ah! « ma mere, luy dict-il, laissez, je vous prie, de ne me « persuader plus. Il fault resolument que j'aille où la « fortune m'appelle en me monstrant benignement « quasi au doigt l'occasion pour venir à ceste souve- « raine dignité, qui est tres honnorable et tres neces-

« saire à toute nostre maison. Que si j'en perds l'occasion « et n'en fais conte, elle n'est plus pour retourner « apres moy. Il ne fault pas qu'une peur et une vaine « apprehension m'empesche d'entendre à moy et à « mon proffit, veu que ce n'est point contre le ciel « dequoy j'aspire à un tel bien qui se presente, pour « vertueusement et vaillamment faire veritable mon « destin fatal. » Belles parolles certes et courageuses! Il disoit cela se souvenant qu'un devin grec, je ne sçay si c'est celuy que je luy ay veu, ou son pere, tres singulier en cet art, luy regardant la main, luy avoit predict une succession de tres grande dignité et opulante; comme de faict le devin n'y faillit ny la fortune, car il fut pour le commencement creé chef de la republique de Florence, n'ayant pour son estat que douze mille escus par an, que son predecesseur en avoit dix-huict mille.

Pour fin, ce brave prince se comporta si bien avec son temporisement, sa conduite, sa prudence et sa valeur, qu'avec le temps il se rendit paisible duc de Florence, non sans grand peine et travail pourtant, à cause des bannys de Florence, et surtout des Estrozzians, Philippe, ses enfans et autres, desquelz il vint à bout en fin, comme j'en parle ailleurs. Et ce qui luy ayda fort, c'est la vengence qu'il fit de la mort de son predecesseur, Alexandre de Medicis, sur le parricide, qui s'en estant en fuy en France, le roy François ne le voulut recevoir ny receller, tant il estoit magnanime. Puis s'estant retiré en Constantinople, ayant senty le vent que ce grand sultan Solyman le vouloit livrer à la vengeance pour l'enormité du faict, s'enfuit à Venise; où estant retiré, fut tué par deux determinez

soldats de Volterie, où il y en a tousjours de bons; l'un s'appelloit Bebo, qui avoit esté de la garde dudit Alexandre, et Cecchin de Bibonna. Et ainsy vangerent la mort de leur maistre volontairement et de leur propre gré et mouvement, sans avoir voulu prendre ny toucher tant soit peu le salaire de sept mille escus ordonnez par le sénac à ceux qui tueroient ce parricide, et en vangeroient la mort. Grand loüange certes à ces deux braves soldats pour avoir vangé la mort de leur maistre sans aucune avarice, sinon par une grande magnanimité de cœur. Ah! braves! vous estes mortz comme mortels; mais vostre los vous rend immortelz, et ne rend nuls esgaux à vous en pareilles vengeances, soit de leurs maistres ou de leurs capitaines.

Il fault sçavoir aussi que si ce parricide fut detesté d'aucuns, et abhorré, il fut aussi loüé d'autres, comme il y a tousjours divers cerveaux, jusques à comparer le meurtrier à Brutus, pour avoir voulu remettre la republique en son entier; dont plusieurs furent bannys de Florence, et plusieurs aussi se bannirent d'eux mesmes, non sans grand danger de la vie dudit Cosme; et bien luy servit de prendre garde à luy et se tenir couvert souvant d'une maille, et un long temps monstrer une brave façon et tres assurée, comme il l'avoit certes et toute martiale, et qui portoit aussi bien son espée à mon gré au costé qu'il est possible, ne l'abandonnant jamais, de sorte qu'il fust esté bien resolu celuy-là qui l'eust osé attaquer, non pas deux ou trois, qu'il ne leur eust faict courir fortune aussi grande qu'eux à luy. Car il y estoit resolu, disoit-il, et de vendre bien cherement sa mort. Dont il avoit souvent de grands advertissemens des grands attentatz qu'on luy prepa-

roit; jusques-là que lui aimant fort le plaisir de nager (car il nageoit des mieux) et de se jetter du hault du pont d'Arne en bas, on luy avoit preparé une fois des espées tres poinctues et dagues dans le fonds du fleuve fichées en terre, afin qu'ainsy qu'il se jetteroit du hault en bas il trouvast les poinctes de ces espées en l'air qui le lardassent et le fissent ainsy mourir. Mais cet aguet fut descouvert, et dict on par luy mesme qu'il vist les espées du hault en bas advant s'y jetter, et par ainsy sauva sa vie et y fit mieux regarder empres; car tousjours il aymoit fort ce plaisir, comme j'ay dict, et pour cela ne s'en priva pas. J'ay ouy faire ce conte dans Florence mesmes. Bref, ce brave prince eut de grandes traverses de toutes parts, voire de son beau pere dom Pedro de Toledo, qui eut bien voulu luy faire perdre son Estat s'il eut peu; dont j'en parle ailleurs.

En fin, la fortune qu'il avoit trouvée si bonne par son ascendant, luy continua si bien sa compaignie, que de trois grandes republiques il en fit et en composa une seule principauté et souveraineté qui est Florence, qui s'est faict craindre, aymer et rechercher des plus grands de la chrestienté. Sienne, ville imperiale, composée de tres braves et vaillans gens de cœur et de guerre, citadins et gentils hommes, ploye soubs luy maintenant, et se mocque de l'Empereur et de son empire, et la luy detient à sa barbe; et Pyse, cette brave republique, dis-je, qui a faict trembler par ses vaisseaux et armes le levant et ses voisins aussi, jusques à avoir possedé le royaume de Sardaigne. Aussi disoit-on le temps passé, Paris en France, Milan en Lombardie, Rome en Italie, et Pyse en Toscane.

Voylà donoques toutes ces trois belles et florissantes republiques à rien; jadis subjectes qu'à elles-mesmes, leurs libertez sont soubs le joug et les loix de ce grand prince Cosme, qui, par ses valeurs, vertus, merites et sages conduictes, fut prononcé par le pape Pie quinte grand duc, comme j'ay dict, et avec juste tiltre, occupant et tenant si beaux pays, grandes et quasy royalles places et tres opulentes; si qu'on dict son revenu avoir monté à plus de deux millions d'or, sans un grand tresor et infiny qu'il laissa à messieurs ses enfans, tres grands et habiles personnages, les deux aisnez heritiers l'un par la mort du premier, qui est le grand duc d'aujourd'huy, que l'on tient pour un tres grand et sage homme d'Estat, qui poursuit les erres, exemples et enseignemens de son pere, lequel fault dire tant qu'il a vescu avoir faict tousjours de belles choses et pour la chrestienté et pour le service de l'Empereur; ainsy qu'il envoya un beau secours de huict cens chevaux conduicts par ce brave Astolphe Baillon au marquis del Goüast pour la bataille de Cerizolles, et encor apres il en envoya un autre beau pour la guerre d'Allemaigne; assista aussi de tout ce qu'il estoit possible le marquis de Marignan pour le siege de Sienne, et principalement de vivres; si que l'armée n'y eut grande necessité. Et s'il y eust peu assister de sa personne il ne desiroit autre chose; s'il eut peu par son absence estre assuré d'ailleurs de son estat de Florence, il n'y eut pas failly, car il avoit le cœur tres valeureux.

Lorsque Barberousse tourna de Provence avec son armée, et qu'il voulut mettre pied à terre (comme de faict il le fit et commançoit à piller et ravager la Toscane par les saccagemens et bruslemens de Tala-

mone (1), de Port Hercule, et qu'il estoit pres d'achever par la prise d'Orbitelle), ce brave prince y envoya un fort beau secours de cavallerie et infanterie conduicte par ce brave et vaillant capitaine le seignor Vitelly, qui s'y jetta determinement dedans pour la deffendre, tant contre ledit Barberousse que contre les Estroziens conduicts par Leon Strozze, despuis prieur de Capoue, donné par le roy François audit Barberousse pour coadjuteur, et puis ambassadeur vers Solyman. Ce beau secours les estonna si bien, et mesmes cette belle cavallerie tousjours costoyant la mer, que ledit corsaire fit retirer ses gens en galleres et faire voille; de sorte que, sans cette belle prevoyance et belles forces de ce grand-duc, ne fault point doubter que toute la coste de Toscane, voire plus advant, ne fut esté au sac et au feu.

Ce n'est pas cette fois seulement qu'il fit la guerre aux infidelles, mais d'un saint zele l'a continuée; si bien qu'il a tousjours entretenu sept ou huict galeres, et bien armées de gens, de vivres et toutes choses necessaires pour un bon armement de mer, allant tousjours en cours et faisant tousjours prises; de sorte que les corsaires les ont autant redoubtez qu'aucunes de la mer apres celles de Malte. Et pour mieux les armer, il erigea un très beau et saint ordre de chevaliers de Saint Estienne, dediez et destinez pour ceste guerre ordinaire des infidelles, et leur en donna de fort belles commanderies et pensions, qui les entretenoient fort bien. Grande obligation certes que la chrestienté luy en doit et à sa memoire pour jamais; ce que continue M. le grand-duc son filz aujourd'huy. De plus, il avoit

(1) Talemone, port de Toscane. (L. D.)

un gallion des plus beaux, des mieux armez que j'en aye jamais veu, qu'il envoyoit tous les ans en levant sans crainte d'aucunes galleres qui l'ayent attaqué, ou qu'il ne s'en soit bien deffendu et eschappé; car il y avoit dedans plus de deux cens pieces d'artillerie. Je l'ay veu comparable à celuy de Malte, que j'ay veu aussi tres beau certes, grand et tres bien equippé.

Or, c'est assez parlé de ce grand prince. Apres sa mort, le roy Henry III et la Reyne sa mere luy firent faire de somptueuses obseques, et pareil service à Nostre Dame de Paris comme si ce fust esté à un roy estranger. J'estois lors à la Cour, qu'aucuns pleignirent fort, et d'autres non; mais pourtant tous esgalement ne se pouvoient garder de le loüer à toute extremité, et le dire un tres grand personnage en toutes façons, et qui avoit acquis un grand bien et honneur en sa vie, sans y avoir faict aucune faulte.

DISCOURS TRENTE-QUATRIESME.

DOM PEDRO DE TOLEDE.

Puisque j'ay nommé cy devant dom Pedro de Toledo, il en fault un peu parler et le loüer; car c'a esté un tres grand homme d'Estat, d'affaires, de conduicte, tres sage et tres advisé: aussi l'empereur Charles le laissa en Espaigne, lors qu'il s'alla faire couronner à Bouloigne, pour gouverneur, où il s'y comporta certes plus modestement, dict-on, que M. de Chievres; car, durant sa charge, il n'y arriva nulle revolte ny sedition, bien qu'on le tint pour brouillon, remuant, et si fort

attentif au bien de son maistre, qu'il fermoit les yeux à tout, pourveu qu'il le peust servir et agrandir, jusques à n'espargner ses gendres le prince de Salerne et ce grand Cosme; l'ay-je ainsy ouy dire à Naples et à Florence.

Il voulut eriger une inquisition à Naples, qui cuyda estre cause de grandes revoltes; de sorte que j'ay ouy dire à Naples et à Rome que si pour lors il y eut eu un ambassadeur d'espée et capitaine au lieu de M. de Morvillier, on eust esbranlé le royaume, de mesmes que fut l'estat de Sienne, M. le mareschal de Termes estant pour lors à Rome et en Italie. J'en parle ailleurs. Car ce joug d'inquisition estoit insuportable, tant pour estre nouveau que pour estre fascheux bien fort. Il fut aussi cause de la sedition et revolte de Sienne; car il vouloit tout avoir pour son maistre, voire Florence s'il eust peu. Et s'il n'eust fait faire la citadelle dedans Sienne, les Siennois se fussent mieux comportez et n'eussent eslevé les armes. Aussi travailla-il fort pour la remettre à son obeyssance; mais sur ces entremises il y mourut. Je ne diray point comment, car on en parle fort diversement.

Il demeura visceroy dans Naples plus de douze à treize ans, la gouvernant tres sagement, et la decorant de ceste belle estrade de Tolede et des beaux bastimens que l'on y void pour aujourd'huy. Ce n'est pas tout de bien gouverner en temps et lieu paisible, mais il la preserva fort bien contre les dangers et guerres, ainsy qu'il fit fort bien lors que Barberousse retourna de Provence. Il fit semblant d'en vouloir ravager les costes du royaume; mesmes qu'il avoit desjà assiegé Pussol, qu'il eut pris facilement, y ayant faict descendre et

poser son artillerie par Salec, brave et vaillant corsaire, qui avoit bravement commandé dans La Gollette ; mais par la valeur et la bonne conduicte dudict dom Pedro, qui y estoit en personne avec de belles forces, et mesmes de cheval, il en deslogea bien viste, non sans avoir porté dommage aux costes et à quelques petites islettes qu'on avoit laissé comme abandonnées, et sur tout la pauvre isle de Lipary, dont il emmena plus de sept mille ames prisonieres; et les vestiges en paroissent encor, car c'est une tres pauvre isle et miserable habitation. Tant y a qu'à ce dom Pedro bien luy servit d'estre là prudent et valeureux; car le royaume en eust bien paty.

Ceste race de Toledo a de long temps esté tousjours tres brave. Ils furent trois freres, dom Garcie, qui fut lieutenant du roy Ferdinand, et fut tué aux Gerbes. Le second fut dom Joan de Toledo, cardinal et archevesque de Saint Jacques. Le tiers fut dom Pedro de Toledo dont nous parlons.

Ceux de ceste maison et ceux de Mendozze ont esté long temps en querelles et guerres, tous tres braves et vaillans, qui ne se devoient rien les uns les autres, et ont bien faict mourir des hommes pour leurs partialitez. J'ay veu la place d'Alve, d'où ils sont sortis; c'est un chasteau ancien et assis sur un hault, qui ne parest pas pourtant avoir si belle monstre que l'on diroit bien. Elle est sur le grand chemin des postes allant de Medino del Campo en Portugal. Ainsy que j'estois à la poste, changeant de chevaux, me vint accoster un grand jeune homme de l'aage de trente ans, maigre et esclandre (1) : luy ayant demandé qu'il es-

(1) Décharné ou efflanqué. Dans le Dictionnaire françois-italien d'Ou-

toit, il me respondit qu'il estoit au duc d'Albe; et luy demandant dequoy il le servoit, et s'il estoit l'un de ses estaffiers, il me respondit : *Non, Señor, mas soy su correo á pie* (1). Quelle gloire! ne voulant proferer qu'il fut son lacquais, ny son valet à pied, ni estaffier, mais courrier de pied. Je ne m'estois jamais desjuné de ce mot; et puis entrant plus advant en propos, il me dict qu'il estoit gascon, pres d'Agen, me parlant espaignol mieux que s'il fut esté naturel; et me monstrant ce chasteau fort eslevé, il me dict : « Bien que ce chasteau n'aye pas la mar- « que comme ces beaux chasteaux de France, toutes- « fois les braves hommes et capitaines qui sont sortis « de là marquent plus par leurs beaux faicts et valeurs « que tous les plus beaux marbres et belles pierres « que l'on y eust sceu mettre. » Il m'en conta prou, et en fus quicte en luì donnant un escu d'or qu'il me demanda fort privement pour l'amour de la patrie. Pour fin, ce grand nom et race de Tolede a esté si bien illustrée par les haults faicts qu'ont mené ceux qui en sont sortis, qu'à jamais il en sera memoire.

Ce dom Pedro laissa apres luy dom Garcie de Toledo, grand homme certes, dont je parle ailleurs en son lieu. Il laissa aussi trois belles et tres honnestes dames de filles, l'une, donne Leonor de Toledo, tres habile femme, et pleine de bonnes vertus. Il se list et se dict que ce grand Cosme, voulant pretendre d'espouser madame Marguerite, vefve d'Alexandre de

din, on lit dans le même sens esclarme, dit de l'italien *scarmo*, par corruption pour *scameo*, autre mot italien, qui signifie à la lettre décharné. (L. D.)

(1) C'est-à-dire : Non, monsieur; mais je suis son coureur de pied. (S.)

Medicis, la demanda à l'Empereur, qui la luy refusa pour en gratifier le pape Paul III, et la donner à son petit fils Octavio. Puis il demanda audit pape sa petite arriere fille, la signora Victoria, qui la luy refusa disant que les affaires de Rome et de Toscane ne se pourroient jamais bien accorder. En fin, par une brave et gentille ruse florentine, il pria ledict Empereur de luy donner une femme de sa main pour avoir lignée; lequel luy donna fort liberalement, et comme luy sçachant bon gré de ceste belle requeste, cette honneste dame donne Leonor de Toledo, sortie d'une des grandes maisons d'Espaigne, et bien à luy convenante pour ses vertus et merites.

L'autre fille, je ne sçay où elle fut mariée; mais Marie de Tolede fut la princesse de Sallerne, tant renommée par sa beauté, que qui eust esté à Naples, en ayant veu toutes les belles singularitez qui sont là, et n'eust veu ladicte princesse, il n'avoit rien veu, disoit-on pour lors; de sorte que c'estoit un beau couple d'elle et de son mary, lequel j'ay veu tres beau prince : et falloit bien dire qu'il eut eu du mescontentement et mauvais traictement, fut de son beau pere ou de l'Empereur, qui le pousserent et despiterent à laisser cette belle femme, pour se bannir d'elle et du beau sejour de sa patrie. Ils en firent l'un et l'autre de très grands deuils de leurs separations, sans pourtant se pouvoir jamais rejoindre. Le prince fit une chanson de complainte qui commançoit :

Ohi me! que yo no pensaba de partirme (1), laquelle j'ay veu chanter long-temps en Italie et en France; et une autre espaignole qui disoit : *Ya pasó el tiempo*

(1) C'est-à-dire : Malheur à moi! je ne pensois pas à me retirer. (S.)

que era enamorado, ya pasó mi gloria, ya pasó mi ventura, y ha llagado la hora de mi sepultura (1). En toutes ces chansons douloureuses, il faisoit bien paroistre ses mescontentemens, tristesses et repentances d'avoir laissé si belle femme, de laquelle il ne devoit jamais se separer, ny aussi avoir quicté ses biens et terres pour venir pauvre en France, n'ayant pas dequoy se faire enterrer. Il falut que la seconde femme qu'il espousa en Avignon pour son plaisir (qu'on appelloit la belle Philopine), mandiast à la Cour, lors estant à Paris, et en la chambre de la Reyne, comme je vis, pour son enterrement; et un chascun y contribuoit. M. Maisonfleur, gallant gentil homme et très parfait, en faisoit la queste, car il estoit huguenot et elle aussi, et pour charité de frere à sœur : on fit aussi rafler un poignard qui estoit au pauvre trespassé, fort riche et decoré de force pierreries et belles turquoises, qui valloit plus de cinq cens escus, et ne fut raflé que pour cent. Grande pitié certes, et bel exemple pour ceux qui se bannissent et se perdent ainsy mal à propos.

Et certes cedict prince avoit tout plein de belles vertus et valeurs. Il se comporta bravement à la bataille de Cerizolles, car le marquis du Guast l'ayant placé en sa place de bataille avec sa troupe de huict cens chevaux qu'il avoit amenez de Naples, et commandé qu'il ne bougeast de là sans son exprès commandement qu'il luy diroit ou manderoit de marcher et d'attaquer; mais ledit marquis s'estant oublié de luy mander, ou qu'il fut transporté en son esprit de son mal qu'il voyoit, ou que de bonne heure il partit,

(1) C'est-à-dire : Le tems de mes amours est déjà passé comme celui de ma gloire et de ma fortune, et je touche à l'heure de ma sépulture. (S.)

laissa son homme là, qui pourtant ne bougea, et fit tousjours alte et bonne contenance jusqu'à ce qu'il vist le desordre, et quasi l'achevement de la bataille, et se retira sain et en bon ordre; Dieu mercy qu'il ne fust attaqué, comme dict le discours de la bataille.

C'est une belle question que j'ay veu debattre, sçavoir si l'on ne doit point partir ny s'esbranler sans congé, bien qu'on en voye le besoing. Les uns tiennent le *pro*, les autres le *contra*. Un nepveu de Charles de Launoy en fit de mesmes à la bataille de Pavye, dont d'aucuns fut loüé, et d'autres mesprisé; car c'est comme un secours de reserve. Cette fermeté et alte servit bien après audict marquis: car bientost après cette trouppe luy ayda, avec d'autre cavalerie ramassée, à faire un gros qui servit fort à rompre et defaire les forces du sieur d'Estrozze et du duc de Somme, et les empescher par deux fois de se rejoindre avec celles de M. d'Anguien : où ledit marquis fit un acte fort genereux; car ledit duc de Somme y ayant esté pris prisonnier, il le fit aussi tost esvader soubs main, se doubtant bien que l'Empereur luy eust faict mauvais party, et aussi qu'il estoit son parent.

De ce duc de Somme j'en parle ailleurs pour avoir esté un brave et vaillant capitaine, et très loyal François; car, pour avoir esté tel, il vesquit et mourut pauvre en France comme les autres.

Il n'y eut que le seigneur Brancacio qui s'advisa de bonne heure, après avoir traisné l'esguillette en France, nacquetté les tresoriers de l'espargne sur quelque chetive pention qu'on luy donnoit, dont il en estoit payé à demy, comme je l'ay veu. Il fit requerir dom Joan d'Austrie de sa grace au roy d'Espaigne, qui la luy

donna : et, s'estant retiré à Naples, il se mit si bien en grace avec dom Joan pour les belles et bonnes parties qui estoient en luy, qu'il paracheva ses jours plus heureusement que les autres bannys.

Je ne parle point du duc d'Atrie, de cette grande ancienne maison d'Aguavina : car, par le moyen de son beau-pere le prince de Melfe, il fut bien, non pas tant qu'il meritoit, car c'estoit un fort honeste seigneur, et laissa de luy deux fort belles et honestes filles : l'une fut religieuse ; l'autre fut madamoyselle d'Atrie, long temps nourrie fille à la cour de la Reyne mere et reyne de Navarre, qui l'aymoient et l'assistoient bien tousjours. Elle fut l'une des honnestes, belles et sages, des meilleures et des plus devotes de la Cour, et qui, par sa bonté et douceur, se faisoit autant aymer et honorer : et puis espousa M. le conte de Chasteauvilain, qui avoit de beaux et grands moyens, et luy en laissa après sa mort, avec d'honnestes enfans, tant fils que filles, et demeura vefve fort jeune sans se vouloir remarier, s'adonnant du tout aux devotions et à servir Dieu quasy ordinairement, et à la belle instruction de ses enfans. Belle vertu certes à qui la peut ainsy exercer. C'est assez demeuré en cette digression ; car je pense en avoir touché quelque mot ailleurs : je ne puis me souvenir de tout. Retournons au grand chemin.

DISCOURS TRENTE-CINQUIESME.

ANDRÉ DORIA.

Or, si l'Empereur a eu de grands hommes et bons capitaines sur terre, il en a eu aussi de très-bons sur mer, desquelz il fault un peu parler. Comme André Dorie, lequel au commencement fut au service du roy de France, et le servit très bien et très fidelement: et, tant qu'il le servit, le Roy estoit maistre de la mer, aussi bien que l'Empereur despuis, voire mieux; car, qui n'est seigneur de Genes et maistre de la mer, ne peut guieres bien dominer l'Italie.

Ce que je dis une fois au feu roy Charles, moy indigne, me faisant raconter combien de galeres j'avois veu au roy d'Espaigne à la conqueste du Pignon de Belys d'où je venois de frais. Je luy en conté un grand nombre jusques à cent, et qu'il les faisoit bien plus beau voir toutes ensemble en si grande et belle quantité que ces quinze galleres qu'il avoit seulement pour lors. « Et qu'en ferois-je de tant, me dict-il? n'en ay-je « pas à cette heure prou, d'autant que je ne fais poinct « la guerre contre l'estranger, que j'en ay assez pour « garder mes costes, et que je n'ay non plus la guerre « contre le Turc, mon confederé comme le roy d'Es- « paigne? » Je luy respondis : « Il est vray, Sire; mais « pourtant vous en seriez plus redouté, aussi bien par « mer comme vous estes par terre : et si les roys vos « predecesseurs eussent faict cas de la marine comme

« de la terre, possible auriez vous encores Genes, « l'estat de Milan et le royaume de Naples; lesquelz « Estats l'Espaignol a conservez plustost par les moyens « de la mer que de la terre. » M. le chevalier de Seure, despuis grand-prieur de Champaigne, estant là présent, prit la parolle, et dit : « Sire, Branthome vous dict « vray ; » et puis alla sur ce subject fort bravement discourir, comme il estoit un très habile et grand discoureur, et qui avoit veu et battu les mers et costes de levant.

Voylà doncque sert l'estat de la marine à la France. Si bien que, si le sieur André Doria ne se fust desparty mal content du Roy, Naples estoit à nous : mais le Roy l'alla mescontenter et luy oster la charge et generalité de ses galeres, pour la donner à un homme qui ne sçavoit que c'estoit qu'une mer, un port et une galere, non pas une fuste ; qui estoit M. de Barbezieux, lequel certainement estoit un bon homme de guerre et bon capitaine pour la terre : mais il y a difference de la guerre de mer et de terre.

André Doria avoit le cœur grand; se voyant ainsy mal traicté, changea de party : et ainsy que le Roy luy eut envoyé demander les prisonniers qui avoient esté pris au combat naval de Naples par Philippin Doria, et sur son mescontentement s'estant laissé gaigner au marquis del Gouast et autres prisonniers, (que c'est que le vainqueur se laisse aller aux parolles et persuasions du vaincu !) luy manda qu'il luy en avoit assez donné, et qu'il se contentast de luy avoir donné le prince d'Orange qu'il avoit pris à Portefin en tournant d'Espaigne, et Hugues de Montcada, sans luy en avoir donné une seule recompense de rançon, et que

c'estoit assez. On dict que le Roy fut fort irrité de ceste response, et fasché de la revolte de cet homme : et pour ce, il l'amadoüa de belles parolles et promesses, pensant le rapaiser et rappeller, s'il eut peu, et, estant en son pouvoir, luy faire trencher la teste comme l'on fit au capitaine Jonas quelque peu de temps après. Il luy renvoya son Ordre, et luy va faire revolter Genes et la luy envahir si bien, que, pour tel bienfaict, la ville luy erigea une statuë de marbre fort superbe au mitan de la place, en luy donnant le tiltre de pere de la patrie.

Oncques puis les affaires de la marine n'allerent bien pour le roy François : et au lieu qu'auparavant, par l'assistence et valeur dudit seigneur André, le Roy estoit quasy maistre de la mer, il ne le fust plus, jusques à ce qu'il luy fallut emprunter et appeller les forces du grand sultan Solyman, comme on a veu ; ce que luy redonda à reproche d'appeler un chien pour deffaire le chrestien, disoit-on lors : au lieu qu'auparavant de chrestien à chrestien la guerre s'en faisoit beaucoup plus douce et honneste. Si ne scauroit on blasmer le Roy que l'alliance avec le Turc aye faict de grands maux à la chrestienté, mais du bien : car quand il n'y en auroit d'autre que d'avoir conservé le Saint Sepulchre et l'eglise latine de Jerusalem, que le grand Sultan voulut faire une fois du tout abattre, ruyner, et en abolir et deffendre les vœus qui s'y font tous les ans; ce que le Roy empescha par ses prieres, solicitations et ambassades, dont c'est un tres grand et signalé service pour toute la chrestienté.

Il y a eu trois tourneurs de casaque en France, qui lui ont bien porté du dommage, feu M. de Bour-

bon, Hieronimo Moron, et le seigneur André Doria. Aucuns y ont mis le prince d'Orange, mal-à-propos pourtant, car ce fut la faulte du Roy qu'il ne se servit de luy, comme j'ay dict ailleurs. Aussi le roy François le disoit. Les fruicts s'en sont apparus, sans que je les die.

Lors que l'Empereur et le roy François s'entrevirent à Aigues Mortes, le Roy alla en la gallere de l'Empereur, qui estoit la capitainesse d'André d'Oria. L'Empereur pria le Roy de le voir pour l'amour de luy, et luy faire bonne chere; ce que le Roy fit tres volontiers en luy demandant comment il se portoit, ne parlant nullement du passé, et luy dict de plus devant l'Empereur (comme j'ay ouy dire à aucuns vieux) : « Seigneur André, il faut que l'Empereur mon frere et « moy facions une reconciliation eternelle, et que « nous facions une belle armée de mer pour ruyner « le Turc; et vous en serez le general de tous deux; » ce que l'Empereur trouva tres bon.

De plus j'ay ouy dire, mais je ne le tiens pas pour vray, que le seigneur André dict à l'Empereur à l'oreille s'il vouloit qu'il fit lever l'ancre et faire voyle et force à ses forçats, et par ce moyen mettre fin à la guerre : ce que l'Empereur refusa et detesta. Je croy que c'est un conte faict à plaisir. Et ceux qui l'ont trouvé l'ont voulu faire sur le patron du lieutenant du jeune Pompée, qui luy vint dire à l'oreille, lors qu'il donnoit à soupper au Triumvyrat dans sa gallere : « Veux-tu que je te face, dict-il, monarque de tout le « monde, et que je rompe la guerre? » A quoy Pompée respondit que cela se devoit faire avant le dire. Pompée fut un sot d'avoir refusé ce party, dont il s'en fut

mieux trouvé toute sa vie. Aussi à trompeur trompeur et demy, et de payen à payen et demy n'y a mal, mais non de chrestien à chrestien. Voylà pourquoy l'Empereur fit là un traict d'un grand qui craignoit son Dieu, bien contre son naturel et de plusieurs grands quand il y va de leur ambition.

Or, qui voudroit escrire les faicts dudit André, il faudroit qu'il allast es mers de levant et de Barbarie, voire à nos mers, et en prendre des memoires; lesquelles toutes raisonnent de ses plus notables actes et victoires qu'il a eu sur les ennemis de la foy; comme à La Gollette, à Coron, à Modon, à Alger en Barbarie, en la prise de la ville d'Affrique, et plusieurs autres lieux. Si dict on pourtant qu'il entreprit un peu soudainement sur Afrique, ny sans l'avoir bien recognue; et ne fault point doubter, sans le bon secours et assistance de dom Jouan de Vega, pour lors gouverneur de la Scicille, et de dom Garcie de Toledo, avecques tant de braves maistres de camp, capitaines et soldats espaignolz, italiens et chevaliers de Malte, à grand peine l'eust il prise, car il fallut que luy-mesme allast en Scicille querir vivres et munitions de guerre cependant que les autres travailloient. En fin la ville fut prise de force, où ces braves Espaignolz et chevaliers de Malte combattirent selon leur valeur accoustumée. Aussi y perdirent-ils beaucoup de gens de bien et de valeur, dont ce fust un tres grand dommage. L'ayant prise il se mit à la chasse pour Dragut, qu'il faillit ainsy que je diray (1).

Il receut un peu de blasme à Sainte Maure et autres lieux. Paulo Jovio en parle, et mesmes le soub-

(1) Ci-dessous, discours XXXVII. (S.)

çonna on qu'il avoit quelque sourde intelligence avec Barberousse, comme corsaire à corsaire; et aussi comme disoit lors l'Espaignol : *Corsario á corsario, no hay que ganar que los barilles de agua;* c'est-à-dire : « Cor-« saire à corsaire, n'y a rien à gaigner que les barils « d'eau : » Ainsy que Barberousse luy en rendoit la pareille, comme il fit au voyage de Provence et prise de Nice, lequel s'estant retiré à Antibe, et André Doria avec le marquis del Gouast à Villefranche, ayant perdu quatre galleres des siennes par tormente qui donnerent à travers, ledit Barberousse fut prié et reprié par le capitaine Poulin d'aller attaquer ledit André, et que jamais n'y fit meilleur : faisant bonne mine et semblant de s'equiper et y vouloir aller, n'y alla point du tout, s'excusant sur le vent de siroc et sur quelques perils qu'il disoit mieux voir de ses yeux clairs et fort pratiqs que les autres qui luy en parloient et l'en pressoient. Mais c'estoit qu'il n'y avoit volonté; et, comme disent les histoires et gens de guerre et mariniers de ces temps par mocquerie, qu'il n'estoit raisonnable que Barberousse fist mal à André Doria, comme estant son frere et allié à sauveté mutuelle par convenance et secret accord de corsaire à corsaire, et qu'en bonne et juste foy, il falloit qu'il luy rendit la gracieuseté qu'il avoit receu de luy près de Hiponne quelques années advant. Tant y a pourtant que ce grand capitaine André Doria, lors qu'il a fallu combattre et monstrer sa valeur, il y a tousjours bien faict, nonobstant quelques petites faultes legeres qu'on luy puisse imputer, qu'on peut voir dans les histoires de ces temps.

Il a esté très bien servy et assisté de ses parens,

comme de ce Philipin Doria et Anthonio Doria, et de Cigalle et de plusieurs bons capitaines de mer. Ce sont aussi les bons capitaines et les vaillans soldats qui cuyllent les palmes et les donnent aux grands chefs et generaux; car un seul ne peut pas combattre tout le monde.

Au voyage de La Golette, dans sa gallere generale, qui n'estoit que quatriesme, dont on faisoit alors grand cas, où il portoit l'Empereur, il avoit mis en son estendart general pour devise une estoille à rayons, environnée de plusieurs traictz et flesches, en signe d'invoquer la conduicte, l'addresse et la puissance de Dieu, avec ces motz : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi*. Ainsy que les trois rois s'y gouvernerent.

Le combat que fit Philipin Doria devant Naples est si beau et si grand, que, quand il n'en auroit faict d'autres en sa vie que celuy, il en est à jamais comblé de gloire et louanges. Car en fin un beau combat, bien signalé, bien sanglant, bien combattu et bien desmeslé comme celuy là, vaut plus que cent petits combatz, defaictes et rencontres que j'ay veu loüer quelquesfois parmy noz gens de guerre, qui n'en valent pas le parler. Paulo Jovio raconte bien cestuy là, auquel le traict fut beau et rusé que ledict Philipin fit lors qu'il osta de sa bataille deux galleres, comme d'un secours de reserve, et les jetta en plaine mer : lesquelles, par son conseil et commandement, adviserent long temps le jeu joüer; et puis, tout à coup, vindrent toutes fresches donner sur les galleres espaignoles qui n'en pouvoient plus et estoient à demy vaincues du grand combat qui avoit esté rendu, qu'en un rien elles furent emportées et rafflées : si que l'on dict sans ces galleres

du secours la victoire demeuroit doubteuse. Ce Philippin y acquist là un grand honneur.

Il pouvoit avoir apris ceste ruse d'un pareil traict et combat que les Gennois, quelques six vingts ans advant, ses compatriotes, donnerent à ce grand Alfonce, roy de Naples, lors qu'ils le defirent et toute son armée s'en retournant à sa conqueste de Naples, et qu'ils le prirent prisonnier avec tous les grands seigneurs et capitaines de son armée. Car ayant osté et jetté de leurs gros trois grandes naufs qui estoient de l'arriere garde, en forme de secours de reserve, pour faire semblant de fuyr, et s'estant retirées vers le midy, vindrent tout à coup fondre sur les deux principales naufz d'Alfonce, qu'ils defirent, et rendirent du tout la victoire entiere.

Or, ce combat faict de Philipin Doria, M. de Lautrec voulut avoir les prisonniers; mais il les luy desnia, et s'osta de là, et s'en alla à Genes les mener à son oncle André Doria : à quoy il y eut du tort d'un costé et d'autre; d'autant que Philipin avoit faict le combat par le moyen des gens de guerre que M. de Lautrec luy avoit donnez, sans lesquels il n'eust peu gaigner la bataille. De l'autre costé, M. de Lautrec les vouloit tous avoir où il n'y avoit pas de raison : mais et l'un et l'autre devoient partager comme bons freres alliez; et l'un selon ses gens donnez en devoit avoir, et l'autre selon ses galleres en devoit aussi avoir; et, par faulte de s'entendre bien, ils furent en cette discorde: aussi que M. de Lautrec estoit trop hault à la main, et qu'il vouloit imperier trop. Tout cela luy cousta bon, car il luy cousta la vie, qu'il perdit devant Naples (comme je le dis en sa vie), et à nous la perte de ce royaume et

la ruyne de nostre armée. Si l'on n'eust mescontenté ce grand personnage, André Doria, comme l'on ne devoit (aussi le roy François s'en repentit cent fois), les belles conquestes et victoires qu'a faict et gaigné ce grand capitaine pour l'Empereur se fussent faictes pour nous; mais nous ne sçavons pas gaigner les hommes, ny entretenir quand nous les avons.

Il ne fault doubter que si ce vaillant capitaine n'eust eu en barbe Barberousse et Dragut, qu'il n'eust faict des choses très esmerveillables. Dieu le punit pour avoir donné la liberté à Dragut pour trois mille escus; car il luy fit fort la guerre après que l'armée turquesque eut pris Tripoly, l'isle du Goze, et saccagé l'isle de Malte, et qu'elle vint vers la Sicille et eust passé par le far de Messine, pillé et saccagé Regge et force autres places, villes et chasteaux et bourgades, et venue jusques devant les chasteaux de Naples tirer cannonades, et tout par la valeur de Dragut qui menoit l'avant garde. André Doria, venant de Genes avec trente six galleres pour secourir Naples, qui crioit France, par la faveur du prince de Salerne qui s'estoit revolté, Dragut le chargea et luy donna la chasse, et luy prit cinq de ses galleres chargées de gens de guerre, mesmes d'Allemans que conduisoit Aliprand Madruzze, jeune homme, fils de celuy que j'ay dict cy devant, et nepveu du cardinal de Trente, là où il mourut fort regretté de l'Empereur. Il y avoit aussi force platines et saumons d'argent à battre monnoye à Naples pour la solde des soldatz qui venoient d'Espaigne. Outre cela il en fut mis deux à fond, et fallut que André Doria se sauvast à l'Elbe.

Voylà comment il en prit audict André Doria, du-

quel c'est assez parlé; car Paulo Jovio ne l'a point nullement oublié dans son histoire, car il en faict plusieurs et divers et fort beaux discours; mesmes n'oublie ce beau combat devant Naples, lequel certes il descrit tresbien, et en dict de gentilles particularitez et fort agreables, jusques à nommer les galleres nom par nom, tant françoises que espaignoles, que j'ay veu aussi dans l'histoire espaignolle.

Si diray-je encor ce mot de luy. Un des bons et grands services que fit jamais André Doria à la chrestienté et à l'Empereur, fut quand Solyman vint devant Vienne la premiere fois; et l'Empereur allant à l'encontre avec ses forces, André Doria s'advisa de son costé, comme admiral et general des galleres imperialles, pour faire desmordre et retirer le Grand Seigneur, d'aller en Grece avecques une armée navale attaquer l'admiral Bassa, general de mer du Grand Seigneur, qui aussi avoit une belle armée; mais voyant venir André Doria ne l'osa attendre et se retira, bien qu'il fut le plus fort; surquoy André Doria prenant l'occasion s'en alla assieger et prendre Coron et Patras, dont les nouvelles en estant venues au Grand Seigneur, et en ayant pris l'alarme, desmordit Vienne et tira en Constantinople. Ainsy fit le brave Scipion contre Anibal et les Carthaginois, car, comme j'ay ouy dire à de grands capitaines, il n'y a rien qui rompe l'entreprise de son ennemy que de l'aller voir chez luy. Voilà donc le bon service que ce grand prince Doria fit à la chrestienté et sur tout à l'Allemagne, qui possible s'en fust trouvée de l'escot.

Certes, il fault donner cette gloire à ce prince André Doria d'avoir esté un des grands capitaines de

la mer qui ayt esté il y a possible de memoire d'homme, voire trouvé dans nos histoires. Aussi estoit il tresbien assisté de ses nepveuz et parens, comme j'ay dict, de ce brave Philipin Doria dont j'ay parlé, et de Jannetin Doria, qu'on a de son temps veu le plus diligent capitaine de mer qu'on eust sceu voir; car, aussi tost songé et resolu de son affaire, aussi tost executé; ainsy qu'il fit en l'envitaillement de Parpignan, sans lequel la ville estoit prise, ayant esté recognuë, blocquée et assiegée que l'on ne s'en doubtoit nullement; mesmes l'Empereur, quand le marquis d'el Gouast luy manda en Espaigne qu'il advisast à soy et se donnast bien garde de sa frontiere de pardelà, car il y avoit quelque entreprise, l'Empereur se mocquant de cet advis luy manda qu'il se souciast tant seulement de garder bien son gouvernement, que de son costé il garderoit bien ses Espaignes. Nonobstant cela, ledict marquis, en conferant avec le prince Doria, despescha ledit Jannetin Doria, qui, avec ses galleres, aussi tost envitailla ledict Parpignan de toutes munitions de guerre, sans lesquelles la ville estoit prise; et l'Empereur bien esbahy quand il y vist le siege devant contre son opinion, et bien ayse et bien obligé audit marquis et Jannetin d'avoir si bien secouru ceste place.

Il fut de mesmes tres dilligent quand il secourut Saint Florent en Corsegue. Il fit tresbien lors que l'Empereur fut devant Alger, estant une grosse escarmouche attaquée par une grand saillie que firent ceux de la ville sur les Espaignolz le long de la marine; luy, avec sa gallere capitainesse qui se nommoit la Temperance, favorisa si bien nos gens en costoyant la mer et tirant aux ennemis force canonades en despit de celles

de la ville, que sans elles les chrestiens ce coup-là estoient fort mal menez, tant le tout leur estoit contraire, et se retirarent à leur aise; dont il en fut tres loué de l'Empereur et d'un chascun de l'armée. Ceste gallere Temperance estoit l'une et la principalle des quatre que les Venitiens perdirent dans leur goulfe, que ce brave Dragut quelque temps advant leur avoit prise à leur barbe; mais quelque temps apres Dragut la perdit. Ledit Jannetin s'en servit pour sa capitainesse. Je l'ay ainsy ouy conter à aucuns vieux mariniers à Genes, et les histoires espaignoles et italiennes en ont aussi escrit.

Pour fin, ce grand capitaine André Doria est mort fort vieux. On luy donnoit pres de quatre-vingts-dix ans ou plus (1) lors qu'il mourut, tousjours en tres bon sens, et le faisoit tres bon ouyr discourir de son temps et des guerres passées, comme je l'ay veu.

DISCOURS TRENTE-SIXIESME.

JEHAN-ANDRÉ DORIA.

Il a laissé apres luy un digne successeur à ses biens, à ses vertus et à ses valeurs, qui est le seigneur Jehan-André Doria, lequel tient aupres du roy d'Espaigne le mesme grade de son general d'armée de mer, comme faisoit son ayeul à l'endroit de l'Empereur. Il est tres brave, et vaillant, et brusq; jamais il ne refusa combat, comme j'ay ouy dire à plusieurs de ses capitaines, sol-

(1) Selon Bucholcer, il mourut au mois de novembre 1560, âgé de quatre-vingt-treize ans. (L. D.)

dats et mariniers. Il prit le Pignon de Bellys en Barbarie, qui estoit une rocque inexpugnable. Dom Garoye de Toledo y servit beaucoup, qui estoit visce-roy de Scicille, et qui commandoit, et qui a esté un tres bon et sage capitaine. Encore qu'il fust long et lent, ce disoit-on, et de fort petite complexion, maladif et tourmenté des gouttes, si est-ce neanmoins qu'il a bien secouru la chrestienté. Il assista fort bien à la prise de la ville d'Affrique, et fut celuy qui s'advisa, pour faire la batterie de mer, de desarmer deux galleres et les lier et joindre ensemble, et avec force tables et aix dessus bien aplanis, là où il fit mettre quatre canons en batterie qui furent en partie cause du gaing de la place, avec la batterie de terre et le brave assaut que les capitaines et soldats espaignolz et italiens avec les chevaliers donnerent. Apres dom Jouan de Vega, pour lors visce-roy de Scicille, dom Garcie eut sa place, tant pour l'amour de sa valeur que pour l'amour de la grand maison d'où il estoit, fils de Pedro de Tolledo. Il a tousjours bien faict en sa charge et par tout où il s'est trouvé; aussi estoit-il de tres bon haras. Il prit la ville de Belys et le Pignon, il secourut Malte par deux fois; et sur-tout il s'entendoit tres bien avec le seigneur André Doria, qui avoit la charge de la mer, et qui vint bravement et resolu au premier secours de Malte, pour combattre l'armée turquesque si elle n'eust bougé de bonne heure; car il estoit tres vaillant comme j'ay dict. Ledict seigneur André n'estoit pas trop bon François. Au second secours de Malte, ainsi qu'il disnoit un jour avec M. le grand maistre et M. le marquis de Pescayre, il y avoit aussi messieurs d'Estrozze et Brissac qui disnoient, et quelques uns de nous

autres. Ainsy que nous disnions et qu'on causoit, comme l'on voit, il nous vint faire la guerre de la paix passée faicte entre le roy Henry et Philippes, et comment nous avions quicté tant de belles places que nous avions rendu, et mesmes que son pere, M. le mareschal de Brissac, en fit trop bon marché de celles qu'il avoit entre ses mains. M. de Brissac respondit que c'estoit une faute qui avoit esté faicte, et que s'il falloit recommencer et retourner à la guerre qu'on n'en seroit pas quicte à si bon marché. Le sieur André respondit : « Ah ! « pleust à Dieu que nous peussions la refaire : *quarta « a mont un altra volta.* » Alors je replicque qu'on avoit bien veu refaire et recommancer des parties, que ceux qui en demandoient le refaict les perdoient le plus souvant. Luy, qui estoit bon compaignon certes, le trouva bon et se mit à rire, et sur tout le grand maistre. Et sur ce, ledict sieur André demanda cartes et dez pour joüer; car je l'ay veu qu'il estoit un tres grand joueür.

Il y avoit parmy nous autres François un capitaine, enfant de Poictiers, qui s'appelloit La Roüe, gentil soldadin certes, mon grand amy, et qui n'avoit que l'espée et la cappe, et son jeu; car il estoit un tres beau joüeur. Il s'estoit depaysé et avoit demeuré huict ou neuf ans parmy les galleres de Genes, de Naples, de Sicille, d'Espaigne et parmy toutes ces villes maritimes, faisant tousjours voyages, et mesmes avec le seigneur Jehan André, qui le cognoissoit fort familierement et joüoit fort souvent avec luy; car c'estoit la couche ordinaire de cinq à six mille escus d'un coup de dé.

Un jour ils vindrent à joüer. Le seigneur Jehan

André vint à perdre contre luy quelques dix mill escus. Il luy demanda apres s'il vouloit jouer contr une de ses galleres pour vingt mille escus qu'il lu monstra. L'autre le voulut, et le dé escheut au sieu Johan André. Il livre chance, le capitaine La Rouë lu couche tout d'un coup dix mille escus. Le seigneu André luy quicte le dé, contre sa coustume pourtant en disant : « Je ne veux pas que ce jeune capitaine ad « vanturier qui n'a de quoy perdre me gaigne ma gal « lere pour s'en aller triumpher en France à mes des- « pans et de mon honneur, et qu'on die : Voylà une « des galleres de Jehan André qu'un tel luy a gaigné. » Et le disoit tout en riant, car pour les biens il s'en soucioit peu, n'estant de son naturel avare, et aussi que le Roy son maistre l'appoinctoit tres bien et luy faisoit de grands estatz, ainsy qu'il les meritoit. Aussi le servoit-il bien par tout où il s'est trouvé, comme il fit à la bataille de Lepante, là où il monstra tous les effects d'un bon capitaine de mer et de bon soldat.

J'ay ouy dire qu'un de ces ans, depuis la trefve faicte entre le roy d'Espaigne et le Grand Seigneur, ils se rencontrarent, luy et Lochaly, en quelque contrée de la Barbarie, et ce en pleine mer, chascun, autant de galleres l'un que l'autre, et pouvoient avoir cinquante galleres chascun. Pour l'observance estroicte de la trefve ils ne se demandarent rien en le faict d'hostilité; ains, s'estans entrecogneus les uns les autres, arrestarent leurs galleres et se mirent toutes en joly (c'est un mot de galleres que l'on use quand elles ne voguent en advant ny en arriere et qu'elles font halte); et sur ce, tant d'un costé que d'autre, s'entresaluerent de cannonades et harquebuzades qu'on n'eust pas ouy tonner,

et puis se despartirent ainsy, non, à mon advis, sans regretter et plaindre la loy de la trefve ny de guerre, qui leur eust permis de venir aux mains sçavoir à qui demeureroit la victoire, puisqu'ils estoient en si belle mer et si belle occasion pour gaigner ou perdre. Voylà comment il faict beau d'observer toutes loix bonnes.

DISCOURS TRENTE-SEPTIESME.

DRAGUT, CORSAIRE.

Puisqu'il vient à poinct de parler de ce Dragut et de Louchaly, j'ay trouvé bon d'en toucher quelques motz que j'ay appris, tant des uns que des autres mariniers du levant, que d'un petit Traicté fait en espaignol *de la Conquista de Africa.*

Ce Dragut donc fut natif de Natolie, qui est en l'Asie mineure, d'un petit village qui s'appelle Charabalac, né de pauvres parens villageois. Luy, se voyant pauvre, et ambitieux d'avoir quelque peu de bien pour un jour secourir à sa miserable vieillesse, il se donna page d'un Arrays, corsaire de sa mesme patrie; lequel le voyant Barberousse, et le trouvant à son gré, le prit et s'en servit en sa villaine sodomie; et s'en estant bien servy, il luy donna une fuste bien armée avec sa patente de capitaine; et en ayant faict un assez bon commancement, il l'advantagea de plus grand nombre de vaisseaux : si bien que s'estant mis sur mer à l'advanture[1], il rencontra sur la mer Adriatique un seigneur

magnifique venitien, appellé Pascalico, ayant soubs sa charge quelques galleres qui gardoient le golffe de Venise. Il le chargea si bien que la fortune fut si bonne pour luy qu'il en prit une partie, et avec l'autre ledit sieur magnifique fut contrainct se sauver à la volte de Corfou. Dragut se retire avec sa prise aux Gerbes. Et, d'autant qu'il n'avoit pas encores les moyens assez bastans pour entretenir si grand train, ny si grand estat de galleres, il fit deffaire celles qu'il avoit gaignées, fors une qu'il arma pourtant pour le coup; mais après Jannetin Doria la luy prit, comme j'ay dit (1), et du bois et du fer en fit faire quatre galliottes tres bonnes et belles, ainsy qu'il luy pleust, et, avecques une tres bonne que luy avoit donné Barberousse, c'estoient cinq. Il se mist en cours, ayant assemblé avec luy de compaignie d'autres corsaires : ils furent unze bonnes galliottes, et avec lesquelles ne fault point doubter des maux qu'ils firent le long des costes chrestiennes.

Le seigneur André Doria ne pouvant souffrir ces voleries et maux qu'on luy venoit dire tous les jours que faisoit ce Dragut, ayant assemblé toutes ses galleres genevoises et celles de Scicile, ausquelles commandoit pour lors un galant cavallier espaignol, nommé dom Berenquel de Requessens, il se mit à la chasse de Dragut et vers Sicile et vers Sardaigne, et par tout. En fin il vint à Corseque, en un port dict Gyrelate, entre Calvy et Lagyaza; là où s'amusant pour despartir entre luy et ses compaignons le butin qu'il avoit faict, et sur tout les pauvres ames chrestiennes, il fut chargé si vivement, qu'ayant un peu rendu de combat et tiré son artillerie, il fut investy et pris, luy et tous ses vais-

(1) Ci-dessus, page 273. (S.)

seaux, fors une fuste et une gallere qui se sauverent; et aussi tost mis à la chaisne luy et ses capitaines, et tous ses gens. Pour ce il ne perdit courage, comme j'ay ouy raconter à M. Parisot, grand maistre de Malte, qui, le voyant un jour ainsy à la cadene advant qu'il fut grand maistre, et luy aussi qu'il avoit veu ainsy auparavant à la cadene, M. le grand maistre luy dict: *Señor Dragut, usanza de guerra* (1)! Il luy respondit: *Y mudanza de fortuna* (2). Tant y a qu'il ne chauma pas en sa captivité; car il fit si bien et beau, et mesnagea ses affaires si bien que Barberousse luy presta trois mille escus pour sa rançon qu'il paya: et par ainsy il sortit en faisant promesse et serment que jamais il ne feroit la guerre en la riviere de Genes.

Voylà comment il sortit, qui fut une grand honte pour ceux qui le laisserent aller par telle avarice et pour si peu d'argent: encore luy, dis je, qui avoit desja faict tant de maux à la chrestienté, et estoit prest et suffisant d'en faire d'advantage. Mais quelle est la chose que l'on ne face pour l'avarice? Ceste là pourtant cousta bon aux Genevois et autres chrestiens: car il ne fust pas plustost sorty qu'il se remit mieux que jamais; et s'estant retiré aux Gerbes par le credit qu'il eust avec aucuns des compaignons, et le bruict de son nom et valeur, il amassa une vingtaine de fustes, et tourna à la volte de Genes, disant le serment qu'il avoit faict en prison et par contraincte n'estre bon ny tenable. Il y rencontra une gallere du visconte de Cigalla, qui venoit de levant, chargée d'esclaves et marchandises, laquelle il prit, et aussi tost s'en retourna

(1) C'est-à-dire : Coutume de guerre. (S.)

(2) C'est-à-dire : Changement de fortune. (S.)

aux Gerbes; là où de ce butin il se refit si bien qu'il assembla une grande armée, avec laquelle il battit les costes de Genes et d'Espaigne, où il fit de grandes pilleries : et puis vint prendre, près de Naples, Castelamar, environ loing de vingt-huict lieues dudict Naples, et y prit force ames chrestiennes ; et s'estant mis au large de la mer et arboré la bandiere du rachaptement, ainsy qu'il estoit sur le marché, voicy une gallere de Malte qui parut, laquelle venoit de France et emportoit quelques vingt mille escus de l'argent que tous les ans les chevaliers françois envoyent là querir de leur revenu, et se le faisoient là porter. Par cas, le capitaine de l'isle d'Isquie advertit par trois volées de canon que la mer estoit brutte (ils usent de ces mots pour dire qu'il y a des corsaires en mer). Les pauvres chevaliers françois, pensant que ce fut une salue que le chasteau leur fit, se donnerent la garde qu'ils furent surpris et investis. André Doria, bien fasché et despité d'avoir lasché cet homme, se remect encor à la chasse pour luy ; mais il estoit retiré en une bonne retraicte qu'en la ville d'Affrique, dont il s'estoit saisy et gaigné par belle force.

De long temps il y avoit jetté la veuë dessus, disant que c'estoit sa vraye proye : et pour l'avoir, comme fin renard, toutes fois et quantes qu'il faisoit quelque belle prise, il s'en venoit là souvent despartir son butin ; et sur tout ne failloit d'en faire tousjours quelque petite part aux principaux de la ville : si bien que, pensant les avoir gaignez, un jour leur conseil estant assemblé, les pria tous de le vouloir recevoir pour cytoien de leur ville, et l'honnorer du droict de leur bourgeoisie. De cinq du conseil il y en eut quatre qui le refu-

sarent tout à plat, s'excusans honnestement pourtant que cela ne se pouvoit faire. Il y en eut le cinquiesme qui en fut d'advis qu'on le receut, mais il ne fust creu. Dragut dissimula le tout modestement : et celuy qui tenoit le party de Dragut s'appelloit Brambare. Il s'en vint trouver Dragut en sa gallere, là où ils concerterent tous deux de la prise de ville, qui fut telle que Dragut fit lever l'ancre et faire sié vogue tant qu'on l'eust perdu de veüe. Sur le soir il tourne proüe, et à force de vogues et de voylles il s'en tourna court d'où il estoit party; et un peu au dessus de la ville met en terre cinq cens bons hommes des meilleurs qu'il eust; et puis s'en vint devant la ville, contre laquelle il se met à tirer force coups de canon, et donner l'alarme à ceux de la ville, qui tous accoururent aux murailles et au port pour la deffence. Cependant ses gens de terre, qu'il avoit desembarquez au dessus, couloient tousjours, qui vindrent jusques au pied de la muraille, du costé qu'avoit esté arresté. Ce Brambare, qui l'attendoit avec d'autres siens partizans, presterent la main pour monter; si bien que tous les cinq cens y monterent si aisement qu'on n'en eut jamais nouvelles, jusques à ce que d'une furie ils vindrent à charger par derriere qu'en un rien ils se rendirent maistres de la ville, avec assez de meurtre et pillerie : toutesfois, parce que Dragut se vouloit servir de la place, il fit cesser aussi tost et le meurtre et la pillerie.

Luy estant donc logé là à son souhait, et ayant bonne retraicte, ne fault point demander s'il eut faict beaucoup de mal s'il eust eu le loisir. Mais y ayant laissé un sien cousin en garnison pour gouverneur avec de bons hommes choisis, tant de Turcs, Mores que

renegatz, il en sortit pour aller à la chasse et en cours. Surquoy André Doria arriva avec une tres belle armée de mer, qui l'assiegea et la prit, comme j'ay dict, sans que jamais fut en la puissance de Dragut de donner secours ny grande allarme : et desesperé de retraicte, car il n'en avoit aucune par ce que les gouverneurs des costes ne le vouloient aucunement retirer, par le commandement du Grand Seigneur, qui luy vouloit mal d'autant qu'il faisoit son cas à part, et vouloit faire du seigneur souverain, sans aucunement le recognoistre ny ceder à aucuns, fors au dieu Neptune, son dieu des eaux.

Parquoy il s'advisa d'envoyer une ambassade vers le Grand Seigneur, sans oublier les presens (car à la Porte du Grand Seigneur, despuis les plus petits jusques aux plus grands, les Turcz sont naturellement outrez d'avarice), et supplia le Grand Seigneur de luy pardonner le passé, luy promettant de luy faire à l'advenir de grands services.

Le Grand Seigneur, qui cognoissoit cet homme de grand service, fut très aise de luy pardonner, et luy, en contr'eschange de son ambassade, luy envoya un de ses sancgiacs, qui apporta toute oubliance et pardon à Dragut, et puissance de faire la guerre à outrance à la chrestienté et l'endommager, faisant commandement à tous ses gouverneurs de ports de le retirer. Nottez quel honneur et quel heur eut cet homme, qui, ne portant pour lors autre titre que de corsaire, ou simple rays (qui est autant à dire comme capitaine), eut cette presomption d'envoyer une ambassade devers l'empereur de tout l'Orient et en recevoir de luy. Possible telle fortune ny pareille gloire se trouvera

elle en personne de nostre temps ny de nos peres. Luy donc, pour monstrer à son prince qu'il ne luy avoit rien dict qu'il ne le tint, se mit en mer, et fit de grands dommages aux Chrestiens de delà; et mesmes se joignit avec l'armée du Grand Seigneur, qu'il avoit envoyée par Couradin bascha pour ravager tout, du despit qu'il avoit de la ville d'Affrique, prise contre la trefve jurée entre luy et l'Empereur.

Il eut cet honneur de mener l'advant garde de ceste armée, qui n'estoit pas petite, car elle estoit composée de six vingtz grandes galleres et deux mahommes, sans conter force autres petits vaisseaux, comme galliottes, fustes, brigantins et fregattes. Apres avoir donc pris Tripoly, le Gozze pres de Malte, saccagé toute l'isle, et puis apres passé par le far de Messine, pris Rege, pillé et saccagé une infinité de villes, petites places, bourgades, et venu devant Naples, tiré contre la ville coups de canon, et puis donné la charge à André Doria, comme j'ay dict, et pris cinq de ses galleres et mis à fonds deux; apres que Dragut eut faict tout cela, André Doria voulut avoir sa revanche, comme chacun a son tour, et que toute la grande armée fut tournée à Constantinople : parquoy il se met en queste apres luy de toutes parts, et, l'ayant failly aux Gerbes, il vint aux Sequennes de Barbarie; il le trouva dans le canal. Qui fut bien aise, ce fut André Doria; l'aiant là accullé et coigné, qu'il n'en pouvoit jamais sortir sans sa misericorde, car il n'y avoit nulle porte derriere, ny apparance, Dragut, sans s'estonner, fait un petit fort à la haste sur terre, à l'emboucheure du canal, et empesche par ce moyen l'entrée aux chrestiens, d'autant qu'il y avoit faict descendre trois à quatre grosses

pieces qui tiroient incessamment sur les galleres chrestiennes. Ce pendant il forge en soy une astuce, ny militaire, ny renarde, mais du tout diabolique : parquoy il amasse le plus de gens du pays qu'il peut, qui pouvoient monter jusques à cinq cens, les paye très bien, et avec sa chiorme et ses soldatz et mariniers, par une belle nuict jette ses galleres hors de l'eau, et les met en terre, les faisant couller et rouller par des roulleaux environ trois lieux; et fit si bien par la main des travailleurs, qu'elles s'allerent jetter de l'autre costé dans l'eau en un autre canal, là où il les arme et refaict soudain. Ce pendant ses gens de son fort de terre faisoient tousjours bonne mine, et ne cessoient de combattre. Quand Dragut vist qu'il estoit temps, il envoya ses gens desengager, et leur manda de quicter le fort de nuict et se venir embarquer; ce qu'ils firent si excortement et diligemment, que André Doria n'en sceut jamais rien jusques à ce que Dragut commança à paroistre en pleine mer avec ses galleres, qui avoient passé de l'autre costé. Qui fut estonné, ce fut André Doria, qui se mit à la poursuitte; mais il n'estoit plus temps, car il estoit fort loing, et si ne craignoit il pas tant son ennemy qu'il ne prist par rencontre (quasy à la veuë d'André Doria) une gallere qui venoit de Sicille et portoit quelques vivres et cinquante soldatz à l'armée chrestienne. Dragut rafla tout cela, et puis se sauva. J'en ay ouy faire le conte à une infinité de mariniers et soldats, qui le disent encor par toutes les costes, et comme André Doria s'estonna de ceste escapade; si bien qu'il ne peut croire que ce fut esté un œuvre divin, mais du tout diabolique et infernal, auquel les Romains, forceurs de nature (et y fut esté leur Lucullus), n'eussent sceu

approcher. Et dit bien plus que si le diable ne s'en fut point meslé, ou quelque nompareil sorcier par adjurations et imprecations, il tenoit Dragut le plus grand capitaine de la mer, et qu'il luy cedoit la gloire : comme certes ce cas fut admirable.

Nous lisons dans Tite-Live un semblable traict pourtant que fit Anibal en la ville de Tarante; car ayant proposé aux Tarantins qu'il falloit oster leurs vaisseaux de mer du havre où ils estoient ressarrez et assiegez de la grosse armée de mer des Romains, et eux trouvans cela impossible, il leur dict que plusieurs choses semblent souvent embrouillées qu'on les demesle par artifice et dexterité; et pour ce, avec des engins qu'il invanta et des charyots et chevaux, il fit rembarquer par terre tous les vaisseaux par la ville et les rües, l'esplanade en estant tres bien auparavant faicte; si qu'ils les roullerent si bien et en peu de temps, un chascun ayant mis la main à l'œuvre, qu'une flotte de navires assiegée parut bien équippée et armée, n'ayant faict que roder et voguer à l'entour de la forteresse, et la vit on surgir à la rade devant le port; ce qui estonna fort les Romains. Dragut possible, ou l'un des siens, pourroit avoir leu l'histoire; car tout se pratique si l'on n'invante tousjours de nouveau, encor qu'on die qu'il n'y a rien qui n'ayt esté invanté.

Ce Dragut fut aussi cause de cette grande defaicte chrestienne aux Gerbes, puis quelques temps apres il vint mourir au siege de Malte, sultan Solyman le tenant si grand capitaine, qu'il commanda nommement à Rostan bascha qu'il n'entreprist rien sans l'advis et conseil de Dragut, lequel n'estoit venu du commencement si tost là devant comme l'armée, s'amusant à

amasser les vaisseaux et forces d'Alger, où estant arrivé il trouva comme desjà on avoit assiegé le fort Saint Elme; et de prime abord il y trouva fort à dire, car il y vist la batterie se faire de si loing que de long temps on ne l'eust pris. Parquoy il commanda de l'approcher, que luy y estant si près pour la voir mieux faire fut blessé d'un esclat de pierre dans la teste dont il mourut aussi tost; ce qui vint bien à poinct pour les chrestiens, car s'il ne fust mort ils n'en eussent pas eu si bon marché qu'ils eurent, ainsy que j'ay ouy dire à M. le grand maistre, qui en fut tres aise de sa mort, et à qui j'ay veu loüer ce Dragut beaucoup. Dieu les garentit tous par la mort de cet homme; car il estoit tres dangereux en faict de guerre. Voylà la fin de Dragut.

DISCOURS TRENTE-HUITIESME.

LOUCHALY, OCCHIALY ou UCCHIALY, CALABROIS, CORSAIRE TURC.

Or j'ay veu plusieurs mariniers et capitaines de mer, et mesmes les chevaliers de Malte, faire entr'eux question à sçavoir qui estoit plus grand homme de mer et capitaine, ou Dragut, ou Louchaly. Les uns tenoient pour l'un, et les autres pour l'autre.

Ceux qui tenoient pour Louchaly disoient qu'il avoit eu de plus grandes et honnorables charges que Dragut; car il avoit commandé en general et admiral du Grand Seigneur, et que la belle faction qu'il fit à la bataille d'Elepanthe l'esleva bien fort, d'autant qu'apres avoir combattu tout ce qui se pouvoit, et pris l'estandart de ceux de la religion (qui fut un grand cas,

car ces braves gens ont tousjours bien faict en tous lieux qu'ils ont esté, et ont esté invincibles pour si peu qu'ils sont), il se retira encor avec force vaisseaux à Constantinople, ayant ceste assurance de se presenter au Grand Seigneur, qui enrageoit de despit et ne vouloit voir nul de ses capitaines qui eussent esté là. Mais Louchaly pressant pour avoir l'audiance, et l'ayant obtenue, fit entendre à son prince si bien ses raisons, qu'il l'ouyt et l'honnora de plus grands charges qu'il n'avoit; sçachant bien aussi qu'il avoit perdu tous ses meilleurs hommes, et que de necessité il se falloit servir de cet homme capable, resté du nauffrage et reliques de tant d'autres. Comme de vráy il releva certes ce coup là son prince, son dieu Mahommet; mais Dieu mercy qu'on ne le pressa par apres comme l'on devoit; je diray ailleurs qui en fut la cause.

Puis se mit en supreme credit par la prise de La Goullette, qui fut faicte par grand fortune, et vous diray comment, ainsy que j'ay appris par M. de Savoye à Lyon et par d'autres. Il fault sçavoir que dans La Goullette parmy la garnison il se trouva un soldat françois qui de long temps s'estoit despaysé de la France, et s'estoit espaignollisé parmy les soldats espaignolz, comme j'en ay veu une infinité; il mescheut à ce pauvre soldat de manger de la chair un jour prohibé; soudain le voylà pris et mis sur une fregatte, et envoyé à Naples à l'Inquisition. Par cas fortuit pour luy, cette fregatte fut rencontrée de quelques galliottes d'Alger qui la prindrent et l'emmenerent, et mirent les hommes de dedans à la cadene, comme est la coustume aussi tost que telles prises sont faictes. Ce soldat françois pria incontinent le rays de la gallere qu'on ne le maltraic-

tast nullement, et qu'on le fit parler à Louchaly, car il luy diroit et reveleroit chose dont à jamais il s'en trouveroit tres bien. Aucuns disent qu'il demanda à parler au Grand Seigneur, mais ce fut à Louchaly à qui il parla, car l'accez de la Porte du Grand Seigneur n'est si libre comme de nos princes chrestiens, qui ne tiennent du barbarisme comme les Turcs. Estant devant Louchaly il luy revele de poinct en poinct toute la force et forteresse de La Goullette, et le plus fort et le plus foible; car il estoit un tres bon ingenieur, et mesmes il y fust employé là et ailleurs pour cet estat. De plus, il luy raconta le nombre de gens qui estoient leans, les munitions de vivres et de guerre; luy faisant la chose si facile, qu'il la luy promet faire prendre dans un rien s'il le vouloit croyre et se gouverner par luy. Louchaly preste l'oreille à tout ce qu'il dict, et trouve une grande apparence en son dire. Il part et s'en va à Constantinople, et declare au Grand Seigneur l'entreprise, et luy faict si facile l'execution, que le Grand Seigneur luy baille aussi tost l'armée et les forces qu'il demande avec Synan bascha. Encor promit il mieux, qu'il ne consommeroit pas plus de jours à la prendre que le roy d'Espaigne et son pere avoient consommé d'années à la garder, qui estoit, si me semble, quarante un ou trente un an. La suputation en est fort aisée à faire; la face qui voudra; je ne suis pour m'y amuser. Le voylà donc venu, met son siege, se gouverne tousjours par l'advis de son homme ingenieux; tellement qu'il ne fault de l'emporter dans tant de jours qu'il avoit dict. Bien est il vray qu'il eut beaucoup d'affaires après à combattre et forcer le fort de L'Estang, que Jehan André Doria avoit faict faire, qui importoit

beaucoup, là où s'estoit jetté dedans le sieur Pagan Doria son parent, et le seigneur Gabrié Serbellon, tres braves et vaillans capitaines qui le deffendirent certes tres vaillamment. Ces deux chefz avecques les Italiens qui estoient leans, firent grand honte et la barbe aux Espaignolz qui estoient dans La Golette, qui combattirent et se deffendirent bien autrement qu'eux. Aussi il y avoit bien de la difference entre Pagan Doria, brave et vaillant capitaine, Gabriel Serbellon, et *don Juan de Puerto Carrero*, qu'on ne tenoit à grand conte, et qui, par dérision, on l'appelloit *don Joüan de Puerco Carnero*; c'est-à-dire, *pourceau, mouton*; en faisant allusion sur son nom. S'il eut faict comme fit dom Hernandille de Puerto Carrero, portant mesme nom, dans Amiens, il eust mieux faict et eust esté plus estimé. Ceste place prise, Louchaly fut par ampres en une tres grande vogue et belle faveur avec le Grand Seigneur. Et voylà les deux signallez effects de Louchaly, qui l'ont faict valloir et estimer tres bon et grand capitaine.

Ceux qui tiennent le party de Dragut disent que Dragut l'avoit faict de sa main, et ne sçavoit que ce qu'il avoit apris de luy, et que jamais il n'estoit descheu ny tumbé en si basse fortune comme avoit faict Dragut. Que s'il en eust tasté de pareilles, à grand peine eut il peu se relever de ses cheutes comme avoit faict Dragut. Davantage, qu'il est fort aisé à faire expeditions et de grands miracles de guerre avecques de grandes armées où rien ne manque et y a on tout à souhaict; mais faire de pierre pain, comme on dict, ainsy qu'a faict Dragut, c'est là où est la peine. Et dict on de plus que quand Dragut n'auroit faict en sa vie que ce trait

des Sequennes (1), et d'avoir ainsy forcé nature, c'est quasy se parangonner ou à Dieu, ou au diable, comme j'ay ouy dire à aucuns.

Du reste, Louchaly a esté petit compagnon comme Dragut. Il fut natif de Calabre; j'ay veu le lieu et aucuns de ses parens qu'il venoit voir quelquefois, et leur faisoit du bien et du plaisir. Il estoit moyne, ce disoit on, et s'en allant à Naples pour estudier il fut pris et puis se renia, et de peu à peu se faisant corsaire il s'advança comme on l'a veu. Je croy qu'il prit le turban plus pour cacher sa tigne, qu'on disoit l'avoir gardée toute sa vie sans s'en deffaire, que pour autre chose; et bien qu'il fit bonne mine de renegat, il ne quitta jamais sa religion ou christianisme. Je l'ay ainsy ouy de M. de Duge (2), ambassadeur pour le Roy en levant, qui l'avoit veu à Constantinople.

J'ay ouy dire pourtant qu'il estoit plus cruel que Dragut, et n'avoit si grande civilité que Dragut, qui aymoit les François. Aussi quand il fut employé pour la France, et commandé par le Grand Seigneur pour courir les mers pour l'amour d'elle, il s'y employa de tres bon cœur. Je l'ay ainsy ouy dire à M. le baron de La Garde, qui l'a mené et luy a commandé par le commandement du Grand Seigneur. J'en ay assez dict, remettant aux grands mariniers et bons capitaines de mer qui ont tasté de l'un et de l'autre à en discourir, et donner leurs advis sur leur perfession et presseance de tous deux.

Si fault il advant finir que je die encor ce mot. La

(1) Voyez ci-dessus, page 284, (S.)

(2) François de Noailles, évêque de Dax. Voyez ci-dessous, vers le milieu de don Juan d'Autriche, au discours XLI, art. III, à la fin. (S.)

prise de La Gollette fut de telle importance au Grand Seigneur, que dernierement en ceste guerre de Perse s'estant esmeüe quelque contention d'honneur et de services faicts à leur maistre (comme cela est coustumier parmi les grands capitaines) entre Mustaffa bascha, general de l'armée en la premiere année et conqueste, et qui despuis fut premier vizir à la Porte du Grand Seigneur après la mort de Mehemet bascha, mais appres desappoincté et disgratié; et Synan bascha, qui estoit soubs luy en cette premiere conqueste, et puis apres general. Venant donc aux reproches et à leurs valeurs et services faicts, Mustaffa se vantant d'avoir conquis la Cipre à son maistre, l'autre respondit qu'il se sentoit autant glorieux, et son maistre autant obligé à luy de luy avoir conquesté La Gollette, place inexpugnable, et avec le fort garny de si grande quantité de bons capitaines et soldats. Mais l'autre luy reprocha que ce n'estoit luy seul qui en devoit avoir la gloire, mais Louchaly, qui avoit esté l'autheur de l'entreprise et executeur avec luy. Synan replicqua que l'autre aussi n'avoit pas luy seul conquis la Cipre, mais d'autres grands capitaines et baschas qui le valloient bien; et, qui plus est, il y avoit consommé une grande traisnée et laps de temps, et mesmes es prises de Famaguste et Nicotie; que le moindre secours qui fut venu des chrestiens, il se retiroit avec sa courte honte; au lieu que luy en trente un jour il avoit faict sa conqueste, sans grandes longueurs ny de grands frais à son maistre, au lieu que luy y en avoit faict de fort extraordinaires en sa Cipre, qui pourtant, dict Mustaffa, par amprès avoit bien raporté depuis le rembourcement et beaucoup de bons moyens et revenus.

Voylà les reproches que se faisoient ces deux grands baschats, fondez sur de bonnes raisons. J'ay ouy faire ce conte à un honneste Italien qui pour lors estoit à Constantinople; et que je l'ay ainsi veu escrit dans un livre italien qui a esté faict sur cette guerre de Perse. Il ne peut pas y avoir de cela plus haut de vingt ans.

En fin ces deux grands baschats et capitaines un peu apres se desfirent l'un l'autre comme cela se voit souvant en la Court de tous les grands roys et princes souverains, et s'est veu par une infinité d'exemples. Fault noter en ce discours comme ce Synan bascha estimoit autant la conqueste et la prise de La Gollette, comme l'autre pouvoit de sa Cipre; toutesfois Louchaly en fut le principal autheur et executeur, bien que ce Synan fut un tres grand et vaillant capitaine, tres grand ennemy des chrestiens s'il en fut onc, et qui ordinairement dissuadoit la guerre contre les Perses, et la persuadoit du tout contre les chrestiens, et la luy faisoit plus aisée et utile que contre tous les autres cent fois.

DISCOURS TRENTE-NEUVIESME.

BARBEROUSSE.

Advant ces deux grands capitaines et corsaires Dragut et Louchaly, l'un faict de sa main, comme j'ay dict, et l'autre non, avoit esté ce grand Barberousse, duquel, bien que j'aye escrit de luy en mon livre des colonnels de France, si fault il que j'en die encor

quelque petit mot, afin que le monde sçache que jamais des Romains ny des Grecz, grandz conquereurs de royaumes et de terres, il n'y en a eu de tel. Il prit et conquesta, par sa prouesse et industrie, deux royaumes : celuy d'Alger. Il est vray que son frere aisné en fit le premier fondement ; mais aussi il luy ayda en la conqueste, et le garda tres bien apres sa mort. L'autre royaume fut celuy de Tunis. Qu'estoit cela, sinon qu'en peu de temps il conquist une seconde Carthage, que ces braves et vaillans Romains consommerent tant d'années pour en avoir la raison et le mettre à bas ? Et ce Barberousse en un rien la conquist ; et, pour la conserver, fit teste à ce grand et redoubté empereur Charles V y estant en personne, qui, sans la revolte de ses esclaves qui estoient dans La Rocque, et la surprise qu'il y fit, on ne sçait en quoy l'Empereur eut esté, et luy eust possible donné à songer, veu les grands empeschemens de toutes sortes qu'il eut à y parvenir. Les histoires en sont assez plaines sans que j'en parle. Et nonobstant, ce brave roy corsaire ne s'estonna point de sa perte, arrivée plustost par disgrace, fortune de guerre et de trahison ; sort de la place, refaict un second petit armement de quatorze galleres qu'il avoit caché et sauvé dans quelques petits recoings de pallus et canaux de là aupres, dont il les faict aussi tost sortir en forme et belle contenance de guerre, et d'homme plustost vaincœur que vaincu, se faict parestre et se faict recognoistre par autres quatorze galleres que l'on avoit envoyez à André Doria soubs la conduicte d'un certain capitaine genevois, nommé le seignor Adam, lequel aussi tost qu'il l'eut veu luy donne la chasse si belle et si affreuse, que s'il n'eust gaigné le gros

d'André Doria il estoit troussé; met, lui et toute son armée, en allarme, et à sa barbe se sauve dans Alger : faict encor plus; d'un mesme vol il s'en va piller et saccager l'isle de Minorque, y prend le port de Maon, et puis, chargé de butin, prend la routte de Constantinople, se presente au Grand Seigneur, luy raconte sa perte et sa disgrace, nonobstant laquelle, et ne la cognoissant point advenüe par sa faute, le reçoit tres bien, luy redonne un nouveau armement, et faict le diable pis que jamais. Allez m'en trouver de pareils capitaines et corsaires ausquels la fortune aye si bien dict et si mal aussi, et s'en estre si bien relevé. Voyez les histoires de ces temps, tant italiennes qu'espaignolles.

S'il est vray qu'il soit esté françois, comme j'ay dict ailleurs, il a faict honneur au nom françois; et, s'il ne l'est, il est à loüer, d'où il soit; car il a non seulement espouvanté les chrestiens, mais les Arabes et les Mores, ayant faict la guerre aux uns et aux autres, et par mer et par terre, les ayant rendus tributaires.

Un des beaux exploicts qu'il fit contre les chrestiens fut le siege et prise de Castro Novo, où y avoit dedans en garnison trois mille braves Espaignolz naturelz, desquels estoit maistre de camp ce vaillant capitaine Sarmento, qui, quelques années advant, avoit esté esleu des soldats amutinez en Lombardie, dont je parle ailleurs. Il mourut là en combattant vaillamment sur la bresche; et Barberousse estant apres fort curieux de recouvrer sa teste pour l'envoyer en don au Grand Seigneur, quelque diligence qu'il y peut faire, ne se peut jamais trouver parmy les morts, tant il y en avoit de tuez et amoncelez les uns sur les autres. C'estoit combattu et soustenu une bresche et un assaut

vaillamment cela ! Voyez les histoires italiennes et espagnolles ; vous y verrez force faicts merveilleux.

Il mourut fort vieux et cassé, et roy d'Alger absolu, la seconde année que le roy Henry II commença à regner. Il avoit un compaignon qu'il avoit fort aymé, qui fut Synan, surnommé le Juif, qui fut un tres renommé corsaire aussi et grand homme de mer; et pour ce le grand sultan Solyman l'envoya son admiral en la mer Rouge. C'est assez parlé de ces corsaires.

DISCOURS QUARANTIESME.

LE MARQUIS DE SAINTE-CROIX.

Pour finir les bons capitaines de l'Empereur et du roy d'Espaigne j'y mettrai encor le marquis de Sainte-Croix, car il a esté tres bon. Je l'ay veu general des galleres de Naples, d'où le roy d'Espaigne le retira, et pour sa suffisance s'en servit à la grand mer Oceane contre le millord Drach, anglois, le plus fameux homme de dessus cette mer qui ait esté il y a plus de deux cens ans, et qui a bien donné de l'affaire à l'Espaigne. J'espere en parler ailleurs. C'a esté aussi ledit marquis qui deffit M. d'Estrozze vers la Tercere. Voylà pourquoy je ne m'estendray sur ses louanges, encor qu'il en merite plus haultes que les miennes; mais il me sieroit mal de dire tant de bien de celuy qui a faict mourir le plus grand de mes amis, et qui a faict mourir et trencher la teste à tant d'honnestes gentils hommes françois, comme il fit à ce voyage.

DISCOURS QUARANTE ET UNIESME.

ARTICLE I.

PHILIPPE II, ROY D'ESPAGNE.

Or maintenant, apres avoir parlé du pere, qui est l'Empereur, il faut parler à present du fils, qui est ce grand roy d'Espaigne dom Philippe, roy Tres Catholique; lequel, encor qu'il n'ayt mis le pied tant de fois à l'estrieu et paru à la campaigne, ny monté sur mer comme l'empereur Charles son pere, *si est il* un grand roy et un grand capitaine, puisque plusieurs roys et capitaines ont esté autant louez et estimez d'avoir faict de belles conquestes et mené de grandes guerres aussi bien assis en la chaire de leurs conseils comme en leurs selles d'armes. Sans m'amuser à l'allegation de plusieurs exemples, je n'allegue que celuy de nostre roy Charles cinquiesme, lequel eut le surnom de Sage, et duquel le roy d'Angleterre se plaignoit qu'il luy faisoit une guerre si importune sans bouger de son cabinet.

D'advantage, comme j'ay ouy dire à de grands capitaines, il est plus difficile de donner remede aux inconveniens qu'on ne voit point qu'à ceux qu'on void; car, comme l'on dict communement, quand l'on void les choses à l'œil, et mesmes de la guerre, l'on y remedie plus aisement. Voylà donc ceux qui conseillent et remedient, non seulement aux maux qu'on void, mais aussi qu'on ne void point, sont fort à estimer, et monstrent avoir un profond jugement et grand sens,

Aussi dict-on qu'il fault faire la guerre à l'œil, et qui la faict bien les yeux fermez, ou en absence et bien loing, est fort à louer. De plus encor quand tout est dict, ainsy que j'ay ouy dire à plusieurs de bons advis, quand un grand roy ou prince a passé les premiers feus de sa jeunesse à la guerre, ce n'est pas le meilleur ny pour luy ny pour tout son royaume qu'il la face tousjours en personne : les raisons là dessus s'y peuvent apporter belles ; et aussi que c'est trop se faire esclave de Mars et non per compaignon à luy. D'advantage il y a difference, et y en doit avoir, entre les roys et nous autres gentils hommes qui vivons de cela.

Au surplus, quand un roy faict tant de l'hasardeux et du cheval leger, il n'est pas possible qu'il n'y arrive une fois en sa vie quelque faulte ou disgrace de fuitte ou d'autre erreur ; de laquelle s'il est une fois tasché tant soit peu, il ne s'en peut jamais bien laver. Et de tels mots, quand on dict : « Il a fallu au Roy se retirer « plus viste que le pas », ou bien, « il a fuy à bon es-« cient », quand ce ne seroit que cent pas, il ne s'en sçauroit jamais nettoier, sonnant ce mot si mal à la bouche. Voylà pourquoy les roys doivent mesnager leurs hazards et leurs vies, à la mode que font aucuns avares leurs thresors ; lesquels ils espargnent en choses petites et basses, et les despendent en choses nobles et de consequence, quand il est question. De mesmes les roys doivent faire de leurs vies, ne les advanturer à tous heurtz et occasions legeres, mais à d'autres belles et de tres grandes ; que si le malheur veult qu'ils y meurent, on die d'eux qu'ils sont morts en une belle bataille ou en un honorable rencontre, ou signalé combat, bravement et vaillamment les armes au poing,

toutes tainctes de sang, comme plusieurs grandz empereurs et roys ont faict, dont le nombre est infiny. S'il fault qu'ils se retirent, que ce soit en valleureuse et honnorable relique de bataille, comme fit ce brave Philippe de Valois apres la bataille de Crecy, qui, apres avoir combattu tout ce qu'il se pouvoit jusques à la serée, qui le fit retirer, au giste en un chasteau et ville, où le gouverneur luy ayant demandé de la muraille son nom, il respondit que c'estoit la fortune restée de la bataille perdue. S'il fault qu'ils soient pris, que ce soit à la mode du roy Jehan devant Poictiers, et le roy François devant Pavie; lesquels, plustost que fuyr avec plusieurs autres, furent pris, n'en pouvant plus, tous las du combat; ou bien du tout sortir bravement victorieux, ainsy que fit nostre grand roy Henry IV à la bataille de Coutras et à celle d'Yvry, et comme avant luy avoient faict ses deux illustres predecesseurs, les roys Charles VIII et Louys XII, aux batailles de Fornovo et d'Agnadel.

Ainsy les roys qui sont esclairez de toutes parts, doivent mener leurs vies et leurs honneurs; car ils sont tant veus que s'ils bronchent tant soit peu, ils sont remarquez de tous costez. Si ne sçauroit on reprocher au roy d'Espaigne qu'il n'ayt grandement aymé la guerre de son vray naturel; des lors que l'Empereur son pere luy eut mis tout son Estat entre ses mains, il nous alla de premier coup dresser de grosses armées, et nous les jetter si bien sur les bras qu'il nous fit donner la bataille de Saint Quentin, qu'on gaigna sur nous, avec de grosse perte de beaucoup de gens de bien et seigneurs. Et au partir de là alla en personne assieger la ville de Saint Quentin, la battre furieuse-

ment et la prendre d'assaut, gardée aussi bien de feu M. l'admiral de Chastillon que place de ce temps-là qui ait esté prise. Et puis prit Han et Le Castellet; et s'en contentant ne voulut passer plus outre ny venir à Paris, comme beaucoup le presumoient et en avoient craincte; mesmes on dict qu'il le devoit faire, et l'Empereur mesmes le dict; mais pourtant il ne voulut passer plus outre luy mesmes au camp de Galon (1). Il ayma mieux faire sa paix que venir à Paris, qu'il avoit autres fois tant menacé; et en estant sur le point d'y venir il y songea, non pas mesmes voulut que son armée passast d'Italie en France, par les persuasions de M. de Bourbon, apres la perte de la bataille de Pavie; car c'est un grand faict que d'aller attaquer un royaume de France tout à coup dans son fort.

Le roy d'Espaigne donc y pensa bien aussi; lequel, conduict d'un bon et sage avis, tant de luy que de ses capitaines, s'arresta coy; dont luy eust mal pris s'il eust poussé plus avant; car nostre grand roy Henry s'estoit remis sus bout avec une tres bonne armée; et gaigna mieux de reculer ainsy pour faire apres ce qu'il nous fit; car il nous alla encor livrer une seconde bataille, dont la perte nous fut de fort grande importance, qui fut celle de Gravelines, où M. le mareschal de Termes fut pris, et M. d'Anebaut avec force gentilshommes et seigneurs mortz; desquels en fut feu M. d'Archiac, de la noble maison de Montberon, fort honneste, brave et vaillant jeune homme, et qui monstroit bien d'où il estoit descendu, ne faisant nullement tort à ses nobles ancestres, Eustache, Adrian, et François

(1) Ailleurs aussi Galon, mais le plus souvent Jalon. C'est Jellon, à mi-chemin entre Epernay et Châlons. (L. D.)

de Montberon; car il fut tué en combattant fort vaillamment jusques à la derniere vigueur. Ceste perte de bataille, à ce que j'ay ouy dire à des plus grandz de la France, nous porta plus de dommage qu'on n'a creu.

Puis apres, ce grand Roy dressa une des grandes armées que l'Empereur son pere eut faict, et luy mesmes vint en personne, prenant sa routte vers Amiens, pour continuer encor quelque usage de nous donner quelque bataille; car il en avoit une fort grande envie, croyant tousjours que la fortune le favorisast comme elle avoit faict. Aussi de son costé l'avoit bien nostre roy Henry, qui n'avoit pas moins belle armée, comme chascun scait, ny moins d'envie de combattre et avoir sa revanche; mais Dieu, ayant pitié de la mort de tant de mille personnes s'ils en fussent là venus, inspira les deux roys valeureux et bons pour entendre à une paix; laquelle, apres estre fort debattue à Cercamp, fut conclüe, arrestée et liée d'un nœud si bon et si sainct, qu'elle a duré inviolable jusques icy, encore que les Espaignols ayent donné de grands subjects pour la desnoüer ou rompre du tout. Je m'en raporte à tant d'entreprises qui se sont faictes sur la Flandre « par les moyens du prince d'Orange et du conte Ludovic son frere advant le massacre de la Saint Barthellemy, et puis ampres aussi lors que l'on donna deux cens mille escus au seigneur conte Ludovic de Nansau par la distribution et les mains du mareschal de Rays, qui en retint cinquante mille pour luy pour faire sa barbe, et n'en donna que cent cinquante mille; qui fut cause de la mort et perte dudict pauvre conte; qui fut grand dommage, car c'estoit un vaillant et genereux prince; puis par les haultes menées et executions de

feu M. d'Allançon, qui prindrent terriblement fœu celles là; mais pourtant comme un fœu de paille furent aussi tost evaporées pour de grandes fautes que j'espere de dire un jour. Quels attentatz se sont faicts sur Gennes il y a dix ans lors qu'elle estoit en revolte, et combien y fit de voyages et de tours Fregouse. De sorte qu'il ne tint qu'à peu, et non à mauvaise volonté de nous autres, qu'elle ne fut françoise, non pas Genes seulement, mais Naples et plusieurs autres places de l'Italie qui estoient prestes à bransler et se revolter, voyre la pluspart des potentats, par nostre sollicitation et manigances sourdes. Mais à tout il y fut pourveu sagement par la grand providence de ce grand Roy, lequel pourtant ne s'en esmeut autrement à nous vouloir faire la guerre, encor qu'on luy en eust donné assez d'occasions (1); » j'en peux bien scavoir quelques choses, estans venues, tant du roy Charles IX que du roy Henry III. Surquoy je feray ce petit conte par forme de digression.

Un peu devant les tumultes de Flandres, le conte d'Aiguemont les prevoyant prit la poste et s'en alla en Espaigne trouver le Roy son maistre. Il passa à Paris, où il se tint un conseil estroict de luy et de deux grands personnages françois que je ne nommeray point, fors un qui estoit huguenot, M. l'Admiral; l'autre n'estoit pas de ceste religion, ce disoit il; mais il les favorisoit du tout soubs main, ne s'osant declarer manifestement par plusieurs raisons que je dirois bien. Ces trois firent là un bon symbole, et y taillerent bien de la besongne, que l'on a bien sceu despuis et veu es-

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

clorre, et le tout tendant la plus grand part à rompre la paix entre la France et l'Espaigne. Tant y a que le dit d'Aiguemont, apres cette belle consultation, s'en alla en Espaigne, où il fut bien venu et receu de son maistre, auquel il anonça tout ce qui estoit advenu en Flandres et ce qui devoit advenir, comme prophete, ou plustost comme principal conseiller et negotiateur de tout. Le roy d'Espaigne trouva ces evenemens fort estranges, et demanda audict conte les remedes et son advis pour y pourveoir; qui luy fit responce qu'il n'en sçavoit de plus propre que de faire la guerre en France comme auparadvant, et que jamais il n'y fit plus beau ny bon, et que desjà il luy promettoit plusieurs villes aux frontieres, aussi seures que s'il les tenoit en la main; car il avoit parlé à ses deux marchands qui luy aydoient à la livraison en partie de la marchandise. Ce qu'entendant, le roy d'Espaigne le renvoya bien loing, et luy dit : « Comte, « ne me parlez plus de cela; car j'aymerois mieux perdre « toute la Flandre que de rompre si villainement la « foy que j'ay donnée au roy Tres Chrestien, mon bon « frere, et tant jeune qu'il est. »

Jamais ce grand prince ne refusa marché que celuy là. Cas estrange! En telle respons donc si magnanime du roy d'Espaigne, pouvons-nous recognoistre s'il nous a esté si cruel ennemy comme l'on a tant crié en France par la bouche et la voix de plusieurs, non de tous. Et si l'on me met au devant pourquoy il a tant entretenu de pensionnaires en France, et donné pensions, je le croy et l'advoue, et en nommerois plusieurs et des plus haults hupez si je voulois; mais il les fault blasmer ceux là, car il n'appartient à aucun subject,

sans congé du prince, prendre pension d'un estranger. Mais il fault loüer le roy d'Espagne; car ce n'a jamais esté à mauvaise intention qu'il entretenoit ces pensionnaires pour luy ayder à faire la guerre contre leur maistre, mais pour luy persuader tousjours à ne la faire point et le tenir en cette bonne humeur de paix. Enquoy certes tels conseillers ont bien faict et sont à loüer, si ce n'est qu'ils n'en devoient tirer d'argent pour si saint office, et que la loy le defend comme j'ay dict.

D'aucuns, plus remuans et plus passionez, pourtant ont tenu qu'il eust mieux valu faire ceste guerre que la nostre civille : je m'en rapporte de cela aux meilleurs discoureurs. Possible y eussions nous gaigné, possible non : tesmoing ceste derniere guerre declarée contre luy, dont on maudit en France les conseillers; car nous y avions perdu Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, Le Castelet, La Cappelle et Amiens, et en eussions bien perdu d'autres sans sa mort et sans la paix. Cecy ne faict rien à nostre propos pour à cette heure; encor que j'aurois grand envie d'en parler, ce sera une autre fois. « Mais pour tourner encor aux tentations que l'on a donné au roy d'Espagne de nous tourmenter et nous persecuter en guerre, quelle charge de conscience est ce à la France, apres la victoire de cette tant fameuse bataille d'Elepante, que le Turc n'en pouvoit plus et ne batoit que d'une aesle, et prest à perdre Constantinople, aller rompre le cours de ceste victoire par le voyage qui se fit en Flandres, où fut pris Monts et Valanciannes par M. le conte Ludovic, M. de La Noüe, Genlys, Le Poyet, Rouvray et Villandray, avecques une infinité d'autres honnestes et vaillans hommes; et

puis par nostre embarquement que nous estions prests à faire de Broüage sans la Saint Barthelemy, où nous y menions douze mille hommes de guerre des bons de la France. Il ne fault doubter, sans ces deux empeschemens et allarmes, que le Turc n'eust perdu la plus grand part des terres et isles du levant, et pourtant le roy d'Espagne se tint coy et ne nous voulut rendre la pareille, car il ne manquoit nullement de moyens. Je ne veux point parler des traverses que nous luy avons faict vers le Portugal, vers la Tercere Sainct Michel et autres lieux, et de terre et sur mer de par delà; car, pour en parler sainement, nous avions tous les droicts du monde de le traverser de ce costé là, d'autant que ledict royaume de juste droict appartenoit à la Reyne mere de nostre Roy, dont ailleurs nous en parlerons. En ceste querelle, ce Roy s'est si bien deffendu qu'il nous a battu à la routte de M. d'Estrozze, et chassé de ce que nous avions pris en ces parts de delà, et s'est rendu paisible roy de Portugal sans venir nullement sur le nostre. Il est vray qu'on dira qu'à la fin il a fort favorisé la Ligue, je le croy; car on l'avoit tant picqué et piccoté, qu'à la fin il fallut bien qu'il ruast, estant si sensible et genereux qu'il estoit; encor ne se desempara il jamais de l'amitié de nostre Roy. M. Forget y envoyé (aujourd'huy secretaire des commandemens et grand homme d'Estat le sçait bien, et M. de l'Onglée, agent) vers le roy d'Espaigne pour lors, et s'y tenoit tousjours pres de luy comme son ambassadeur sur la fin, n'advoüant jamais qu'il soustint la Ligue contre luy, sinon pour faire la guerre à ceux de la religion, et l'exterminer pour remettre la catholique romaine en son entier comme elle avoit esté d'autres fois;

aussi qu'il est fort devot et bien zellé à sa religion sans aucune faintise, ne couvrant ses ambitions soubs le voyle de religion ou pieté comme faisoit Ferdinand, son bon predecesseur, roy d'Arragon, comme j'ay dict cy devant; mais il a tout faict pour l'amour de Dieu (1). » Despuis la paix faicte en France, ce Roy n'a jamais laissé couler une seule année qu'il n'aye faict un armement, soit par mer ou par terre, contre les Turcs et infideles, pour faire quelque belle journée, qu'ils appellent *jornada*, qui se prend non tant seulement pour quelque bataille que pour quelque siege, entreprise, ou autre expedition grande et signalée, comme ont esté le voyage et bataille des Gerbes, les guerres d'Oran, le voyage et prise de Belys et Pignon de Belys, où j'eus cet honneur de m'y trouver; les deux secours de Malte, faicts et arrivez à propos; la guerre contre les Mores en Grenade, et la bataille gaignée, et eux subjuguez et chassez du tout; ceste memorable et incomparable journée de Lepantho; le voyage de La Goullette et sa perte, mais ce n'a esté sa faute; bref, force autres armemens de mer, pour aller en cours et pour nettoyer les mers, où il se faisoit tousjours de fort beaux actes et grandes entreprises et grands services pour la chrestienté ; car c'estoit chose infaillible, qu'à tous les printemps, en Italie et en Espaigne, comme j'ay veu, on y voyoit tousjours battre le tabourin pour y amasser gens, tousjours remuer et embarquer gens de guerre contre le Turc, sinon despuis huict ou neuf ans, que, se voyant M. d'Allançon sur ses bras fort rudement, il fut contraint de faire la trefve avec le Grand Seigneur,

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

qui luy couste bon, car il n'y a année qu'il n'en donne de pention à la Porte dudict Grand Seigneur, aux vizirs, aux baschas et autres, plus de huict à neuf cens mille escus, comme je tiens de bon lieu. « Voylà comment, à son tres grand regret, il a esté contrainct de composer avec les infidelles, ayant ceste bonne obligation à toute la chrestienté, à ceux de Flandres, vers lesquels il luy a fallu tourner ses armes, qu'il a mené l'espace de vingt cinq ans ou plus ordinairement et sans relasche, desquels long temps a qu'il en eut eu la totalle raison sans les menées de la France et d'Angleterre, encor que ceste guerre luy ait espuisé ses tresors plus que toutes les guerres qu'il a faict contre les infidelles et autres, (1) » et sur tout ceste grande armée qu'il dressa il y a deux ans contre l'Angleterre (2), qui a esté la plus belle que l'on aye veu de long-temps en cette grand mer Oceane de deçà, et ce, pour tirer de captivité cette pauvre reyne d'Escosse, de laquelle ce Roy par pieté se voulut rendre protecteur et liberateur s'il eust peu; mais ce barbare element se banda contre luy, et ce coup là trop injustement.

Il a eu de grandes guerres à desmesler avec ses sub-

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

(2) Brantôme écrivoit donc ceci environ l'an 1590, car l'armement de Philippe II contre l'Angleterre éclata en 1588. Cependant, ci-dessous, page 312, il témoigne qu'il composoit la vie de ce prince en 1598. Il faut donc lire, il y a dix ans (*). (L. D.)

(*) Point du tout, car il dit ci-dessus, page 151, « Catherine de Médicis, aujourd'huy nostre Reine-Mere, laquelle mourut en 1589. » Dans la page suivante il va parler de ce prince comme très-âgé et maladif, et, page 312, en parlera comme mort. Ces différentes dates, tant ici qu'en divers autres endroits, marquent que Brantome a écrit en différens tems, et ajouté à ses discours, tantôt une particularité, tantôt une autre. (S.)

jects de Flandres. Or là dessus qu'on m'aille dire que le roy d'Espaigne ne soit tout plein de bonté, de pieté, de valeur, et remply de sainte religion et divin zele ; car il s'en fust bien passé s'il eut voulu, et eut faict il y a long temps une trefve avec le Turc, comme il a faict despuis pour ceste guerre de Flandres. Et certes j'ay ouy dire à aucuns tres-grands et poinct passionnez que ces revoltez en ont eu quelques raisons, tant pour secoüer le joug des Espaignolz, qui est certes insupportable, que pour se garder de l'inquisition comme d'une malle beste, disoient ils, et fort dangereuse. D'autres les blasmoient d'avoir repris les armes apres que don Jouan d'Austriche, arrivé en Flandres pour les contenter, en chassa tous les Espaignolz, et les renvoya tous en Italie apres le sac d'Anvers, et leur avoir accordé la paix et beaucoup de libertez de vivre. Ils vindrent apres rompre tout, et aux armes plus que devant, ce qui fascha fort au Roy; car, pour avoir sa revanche d'eux, il ne la peut avoir sur les Turcs, qui luy avoient pris sa Goullette, place fort importante pour la chrestienté. J'ay ouy dire que, lors qu'il en sceut la nouvelle de la perte, il la porta si fort impatiemment qu'il en devint malade, non tant pour sa perte, disoit-il, mais parce que les chiens triumphent des pauvres chrestiens. Car il luy estoit à grief de voir tant de chrestiens encadenez et menez esclaves, et traictez miserablement pour jamais. Ce ne fut point sa faute ; car il y avoit fort bien et diligemment pourveu, y ayant envoyé une fort grosse armée; mais il y fut fort mal servy.

Il y en a plusieurs qui s'estonnent pourquoy, en l'aage qu'il est et maladif, il ne se distraict point de tant d'occupations d'affaires (car il les veut tous sçavoir,

et en dire son advis et donner commandement), et ne face la retraicte de l'Empereur son pere. Ceux là voudroient bien qu'il la fit et ne s'en meslast point; car ils s'en trouveroient mieux, et y perdroient un tres dangereux ennemy. D'autres le louent et l'en estiment d'advantage pour continuer tousjours son ambition tantplus qu'il vieillist. Aussi dict-on que l'avarice et l'ambition ont quelque sympatie ensemble et ressemblance, un peu dissemblable, d'autant que tous vices s'affoiblissent et s'abbattent par le temps, l'aage et la vieillesse; car les personnes vieilles n'ont plus la force ny la vigueur de les exercer, fors l'avarice : car quiconque en est tasché, tant plus il vieillist, tant plus il augmente. De mesmes aucuns ambitieux qui ont esté une fois attaincts bien au vif de l'ambition, à grand peine s'en peuvent-ils defaire aisement, mais la couvent tousjours en leur ame jusqu'au tumbeau. Que s'il y a aucuns qui s'en despouillent du tout et disent n'en avoir, c'est qu'ils en font des bons hypocrites, et qu'ils nous font accroire qu'ils n'en ont un seul brin, ou qu'ils n'en peuvent plus pour la maintenir, ou bien pour autres raisons qu'ilz cachent et pallient; ou du tout, s'ils s'en defont à bon escient, c'est un tres grand miracle, comme du roy de Naples, Jacques de Bourbon, d'un duc de Guyenne, d'un duc de Savoye, qui se rendirent religieux, et de l'empereur Charles. Encor pense je qu'ils s'en repentoient quelquefois et en couvoient tousjours, quoy qui fut, un peu dans leur ame, et la cachoient sourdement, ny plus ny moins qu'un grand brasier de fœu soubs une cendre qui semble morte.

Je croy que si l'on eust esleu l'Empereur pape comme il le desiroit, qu'il ne l'eust pas refusé non plus que ce

duc de Savoye, et fust mort pape, et n'eust faict en cela comme ledit duc de Savoye, qui quicta le papat et reprit son hermitage de Ripaille. Aussi dict on que les ambitions sont aussi bien parmy les monasteres, les cloistres et religions que ailleurs. Telles repentances et conversions sont bonnes pour nous autres gentilshommes, qui, estans vieux et cassez, ne devons estre ambitieux; car nous ne servons en une armée ou en une Cour que d'importunité ou empeschement. Mais il faict tousjours beau voir un roy vieillard; et aussi les royaumes se portent mieux regis par un roy aagé que jeune.

Certainement ce roy d'Espagne, ayant abandonné le monde et faict comme son pere, en acquerroit bien le renom d'un tres bon religieux; mais puisqu'il est né roy et grand, pourquoy ne veut on qu'il vive et meure en roy, puis qu'il peut faire son salut aussi bien ainsy que religieux, et ne cognoisse aussi des affaires de son royaume, et mesmes qu'il n'a pas en luy un successeur formé comme il estoit lors que l'Empereur son pere se defit de ses Estats entre ses mains. Encor l'Empereur par ceste conversion fit il tort à sa reputation et à ses terres, et à ses serviteurs, qui demeurerent ainsy veufs d'un si brave maistre; mesmes que ses soldats espaignols en furent tres mal contens, et l'en brocarderent jusques à ne l'appeller plus par ce beau nom de jadis d'Empereur, mais par mocquerie et desdain aucuns l'appelloient *Fray Carlo de Santo Hyeronimo* (1). C'estoient les soldats indiscrets et nouveaux; mais les vieux, et qui avoient recogneu ses armes et ses valleurs, deferoient tousjours à son beau nom et venerable me-

(1) C'est-à-dire : Frère Charles de Saint-Hiérôme, parce qu'il étoit dans un couvent d'hiéronimites. (S.)

moire, le pleurant, et regrettant sans cesse dequoy il les avoit laissez; et, pour l'amour de luy, servirent tousjours son fils et l'aymerent fort; aussi les aymoit-il fort.

Il me souvient qu'apres la prise de Belys et son Pignon il y eut environ quelques trois ou quatre cens soldats qui, de tous ces terces d'Italie, se desbaucherent et se desembarquerent à Mallegua et se desbanderent, mal contents et demy mutinez; et, soubs ombre de voir leurs parens, disoient-ils, vindrent à la Cour à Madrid, et, sans faire le petit semblant, appertement commencerent à crier qu'ils vouloient leurs payes qu'on leur devoit; et se pourmenans quadrilles par quadrilles par les ruës, braves et en point comme princes, portans leurs espées hautes, les moustaches relevées, les bras aux costez, bravoient et menassoient tout le monde, ne craignans ny justice ny inquisition; pour la justice, qu'elle n'avoit esgard sur eux, qui estoient gens de guerre; pour l'inquisition, il n'y avoit ny moines ny prestres que les rencontrant par les rues ils ne disent leur colibet; à l'un : *Señor frayle, adonde esta la puta* (1)? à l'autre : *Señor clerigo, como va la puta* (2)? et autres petits mots pareils, scandaleux pour gens d'eglise. Tout cela fut raporté au Roy, de leurs menaces et de leurs insolences, et pour ce les falloit chastier. Le roy d'Espaigne ne le voulut point, mais dit seulement : « Ce sont eux qui me font « regner; je serois bien marry donc de les faire mou-« rir. » Parquoy il commanda au duc d'Albe (j'y estois) d'aller parler à eux, de les appaiser et faire retirer

(1) C'est-à-dire : Monsieur le prêtre, où est votre concubine? (S.)
(2) C'est-à-dire : Monsieur le moine, comment va votre courtisane? (S.)

et rembarquer aux galleres, et que pour le seur ils ne seroient pas plustost en Italie, qu'ils trouveroient là tout l'argent de leurs monstres, lequel estoit desja passé, et qu'ils n'en perdroient une seule. Cela les contenta fort; et par ainsi se retirerent, non sans loüer fort leur Roy.

Aussi les paye il bien tousjours; et s'ils demeurent long temps sans faire monstre, et qu'on leur en doive jusqu'à douze, quinze ou vingts, ils n'en perdent jamais pas une, et sont tousjours tres bien payez et mieux que de l'Empereur, d'autant que le Roy a plus de biens que son pere, et les Indes luy produisent plus, tant d'Espaigne que du Portugal, que l'Empereur n'avoit pas. Aussi que cestuy-ci ne faict pas de si grandes despences et demesurées deçà et delà comme faisoit son pere, mais est un peu plus escarce, et espargne fort pour employer tout à la guerre et au maintien de sa grandeur et Estat, fors le superbe bastiment de l'Escurial, où il a despendu vingt millions d'or, qu'aucuns ont tenu pour fort vaine despence. Tous les ans il y employoit un million, et y a mis vingt ans pour le mettre en perfection : œuvre de nature certes miraculeux. Ces derniers mutinez qui sont avec les estats de Flandres, s'ils fussent esté du temps du roy Philippes, ils fussent esté bien tost contens, et n'eussent pris le party contraire. Je parle ailleurs de plusieurs mutinemens de ses gens.

Ainsi a passé ce prince ses vieux ans parmy les armes, comme il a passé ses jeunes de mesmes. Il les a tresbien aymées en sa jeunesse; lors que l'Empereur le mit en possession des Pays-Bas, et qu'il l'envoya querir en Espaigne, il vouloit fort prendre la charge des armées de son pere; mais jamais l'Empereur ne le voulut, craignant de perdre, n'ayant que celuy là : dequoy le

fils en desesperoit; car il estoit bien né pour les armes, et luy seoient bien. Aucuns disoient qu'une belle jalousie l'en empescha, s'il eust faict quelque plus beau exploict que luy.

J'ay ouy raconter à plusieurs gentils-hommes et dames qui estoient pour lors à la Cour de l'Empereur, que ce Roy son filz fit de tres beaux tournois et combats à cheval et à pied en toutes les villes et pays où il prit possession et fit ses entrées, sur-tout à Baings, chez la reyne d'Hongrie, où il ne se fit jamais partie, fust à pied, fust à cheval, que ledit Roy n'en fut et ne fist la sienne, où il acquist tousjours la reputation des mieux faisans et combattans, et de force et d'adresse, monstrant tousjours les armes si belles en la main qu'il emportoit tousjours le prix. J'en ay veu un livre en espaignol, qui s'intitule *El Viage del Principe*, qui descrit la pluspart des combats qui y furent faicts, et comme le roy d'Espaigne y faisoit tousjours des mieux; aussi estoit il de fort bonne grace, beau et agreable, blond, et qui s'habilloit fort bien, comme j'ay veu; aussi le monstra-il bien apres qu'il fut hors de la discipline de l'Empereur son pere, et qu'il fut en pleine liberté; car il nous fit la guerre à bon escient, ainsy que j'ay dict cy devant.

Voylà ce que pour à cette heure je puis dire de la vie de ce grand Roy, duquel despuis la mort est ensuivie, de laquelle en passant j'en diray ce que j'en ay appris. C'est qu'en cette année 1598, le roy dom Philippe III du nom, le prince estant allé en la place de Madrid, aux festes et esbats qui s'y faisoient le jour de la celebration de la feste Saint Jehan Baptiste, le Roy son pere n'y fut pas, par ce que lors il estoit ma-

lade de la goutte, qui l'avoit saisy aux deux mains. Son Altezze, revenant de ces jeux et esbats, faisoit rapport à son pere de ce qu'il y avoit veu. Sa Majesté luy respondit : « Je suis bien aise de ce que tu y as pris plaisir, « par ce que tu ne verras plus en ma vie aucune alle« gence de ceste maladie ; » et commanda ledit deffunct roy que chacun se preparast pour aller à l'Escurial. Surquoy le docteur Mercado, medecin de la chambre, luy dict qu'il ne falloit pas changer d'air, de crainte de faire augmenter l'accident de son mal. A cela le Roy respondit qu'il falloit bien qu'on l'y portast en vie, puis qu'aussi bien luy falloit il porter apres sa mort. Enfin, pour obeir à sa volonté, ses lacquais et valets de pied le portarent sur leurs espaules, et demeurèrent six jours à faire sept lieux.

Il fut quelques jours en meilleur estat, encores qu'il ne se peut tenir de bout, et falloit qu'il fut assis ou couché, et là dessus augmente sa goutte, de laquelle ses medecins luy appaisarent la douleur ; de sorte qu'incontinant Sa Majesté voulut donner ordre au salut de son ame, se confessa et communia, et sur ce commanda que Quarcia de Boesa, archevesque de Tolede, dist la messe ; mais ce fust le nonce du Pape qui la dit avec la solemnité requise. Il sortit à ce bon Roy une apostume fort veneneuse au genouil droict qui ne le laissoit reposer. Ses medecins n'y sçachant que faire envoyarent querir un nommé Olias, medecin de Thollede qui estoit à Madrid, et luy et les autres avec le licentier Vergara, ayant donné ordre à faire meurir l'apostume, la firent ouvrir pour en faire sortir la mauvaise humeur qui y estoit corrompue. Et apres cela il luy survint quatre autres apostumes en l'estomach, les-

quelles ils ouvrirent semblablement afin que toutes purgeassent; et de ceste mauvaise humeur il creut grande abondance de poulx, de façon qu'on ne les pouvoit espuiser. Ils estoient en peine de pouvoir tourner Sa Majesté dans son lit, et ne pouvoient faire autrement qu'en faisant souslever son corps par quatre hommes, avec les draps par dessous; et cependant les autres accoustroient le lict.

Dix jours auparavant sa mort luy arriva une grande syncope qui luy dura cinq heures, de façon que les esprits vitaux luy commençoient à faillir; plusieurs seigneurs se preparoient au deuil. Sa Majesté retourna à soy; et, en presence de l'archevesque et de ceux de la chambre, elle leur dict: « Mes amis et vassaux, il ne « me sert de rien que vous affligiez ny faschiez pour « le recouvrement de ma santé, parce qu'elle ne des- « pend plus des remedes humains. Ce qu'il fault faire, « est que vous regardiez de bonne heure pour ensep- « velir mon corps. Maintenant, attendant que je vous « laisse, je veux que vous fassiez venir vostre prince « qui sera bientost vostre roy, et que vous m'appor- « tiez le cercueil dedans lequel je dois estre ensepvely, « et au haut de l'effigie vous mettiez la couronne royale, « laquelle cependant vous pourrez garder dedans un « buffet. » . . . .

Cela fut ainsy faict, et, en la presence du prince et de l'Infante, Sa Majesté appella Kayer de Valasco, et luy dict: « Vous souvenez vous pas d'un petit coffre « que je vous donné à garder il y a quelque temps? — Ouy, Sire, » respondit il. Lors il luy dit qu'il luy apportast ledit coffre qui estoit fort petit, et estant ouvert ils en tirarent une pierre qui estoit de tres grande

valeur, laquelle Sa Majesté commanda estre donnée à l'Infante, et luy dict: « Ma fille Elizabeth, ma chere « Eugenie, reçois ceste bague que ta mere m'apporta. « Je te la donne pour mon partement de ce monde. » Et se tournant vers le prince, il luy dict: « Mon fils, « as tu agreable que je la donne à ta sœur?—Ouy, mon« sieur, dit-il, voire tout ce que j'ay. » Le Roy fit beaucoup de cas de ceste parolle, et lors Sa Majesté recommanda que l'on cherchast un autre papier qu'il avoit là, et le donnant il luy dict: « Tu verras par là « par quel moyen tu as à gouverner ton royaume. » Il fit aussi tirer un foüet de discipline, qui estoit sanglant par les boutz, et, le tenant en hault, il dict: « Ce « sang est de mon sang, non toutesfois proprement du « mien, mais celuy de mon pere que Dieu absolve, « lequel avoit accoustumé se servir de ceste disci« pline. Et afin que l'on en sçache la verité et combien « il estoit devotieux, je l'ay bien voulu declarer. » Il fit tirer aussi un papier de dessoubs son chevet de lict, lequel fut leu par ledict Kayer, et contenoit ce que dessoubz.

« Nous dom Philippes, par la grace de Dieu roy « de Castille, et ayant par l'espace de quarante ans gou« verné deux royaumes, le LXXI an de mon aage je le « remets et resigne à mon Dieu à qui il est, et mon « ame en ses tres benistes mains, afin que sa Divine « Majesté face d'elle ce qu'il luy plaira; et veut qu'a« pres qu'elle sera sortie de ce corps il soit embaumé « et vestu en habit royal, et mis dedans le cercueil de « bronze qui est ici; et apres y avoir tenu mon corps « autant de temps qu'il est accoustumé, que l'on le « porte au sepulchre de ceste façon.

« Que le guidon de l'archevesque marche devant, « puis la croix, les moynes et le clergé; apres, l'ade- « lantado vestu en deuil avec l'estandart royal trais- « nant en terre. Le duc de Nagera portera la couronne « en un grand bassin couvert d'un voille, et le marquis « d'Aguilar portera l'espée; et mon corps sera porté « par huict de mes serviteurs en chef, habillez de deuil, « avec leurs torches allumées, et l'archevesque mar- « chera apres; les grands et nostre heritier universel « derriere avec son deüil allant à l'eglise. Que mon « corps soit mis en un tumbeau qui se fera; et apres « que le service sera dict par le prelat, on me mettra « en la cave qui sera ma derniere maison pour jamais.

« Cela faict, vostre Roy III de mon nom, s'en yra à « Madrid à Saint Jerosme où se fera ma neufvaine, et « ma fille avec ma sœur s'enfermeront pendant ce temps « aux Cordeliers. Et vous, prince, outre ce que je vous « ay autresfois dict, que vous ayez beaucoup de soing « de vostre sœur, qui estoit tout mon amour et la lu- « miere de mes yeux, tenez la republique en paix, « donnez luy de bons gouverneurs, recompensant les « bons et chastiant les mauvais.

« Je veux que le marquis de Montdalard sorte de « la prison en laquelle il est, et demeure libre, à la « charge qu'il n'entrera point en la court.

« L'on pourra aussi delivrer la femme d'Anthoine « Perez et luy rendre son bien, à la charge qu'elle se « retirera dedans un monastere, et que ses filles n'he- « riteront que de la part de leur mere.

« Je pardonne à ceux qui ont esté pris pour la chasse, « et à ceux qui seront condempnez à mort par faute « d'avoir un pardon du Roy. »

Sa Majesté demanda le dernier embrassement à ses enfans, leur disant qu'ils s'allassent reposer. Au sortir, le prince dict à Christophle de Mira : « Qui est ce qui « tient la clef maistresse? — C'est moy, Monseigneur, « respondit il. — Donnez la moy, dict le prince. — « Vostre Altesse me pardonnera, dict Christophe dy « Mira. C'est la clef de confiance. » Sur cela le prince dict : « C'est assez; » et entra en sa chambre, et dom Christophe retourna au Roy, lequel il trouva un peu allegé, et luy dit : « Sire, Son Altesse m'a demandé la « clef maistresse, et je ne luy ay pas voulu donner sans « le congé de Vostre Majesté. » Le Roy luy respondit: « Vous avez mal faict. »

Il luy arriva apres une autre syncope, et il demanda l'extresme onction, laquelle l'archevesque luy donna. Il commanda qu'on tirast un crucifix qui estoit gardé en un coffre, par ce que c'estoit celuy avec lequel mourut son pere, et voulut aussi mourir avec iceluy.

Apres que Sa Majesté eut eu l'extresme onction, Son Altesse voulut le revenir voir; et lors dom Christophe entra, et mettant le genoüil en terre presenta à Son Altesse la clef, laquelle elle prist et la donna au marquis de Devia, et sur ce poinct le Roy luy dit : « Je vous recommande dom Christophe pour le meil- « leur de mes serviteurs que j'ay eu, et vous recom- « mande aussi les autres afin que vous en ayez soing. » Et lors Sa Majesté se retourna pour leur dire adieu. En les embrassant il perdit la parolle, et demeura deux jours en ceste façon. Il mourut le treiziesme du mois de septembre à trois heures du matin. L'archevesque dit la messe. Le nouveau Roy retourna de l'Escurial le seiziesme à huit heures du soir, laissant sa sœur aux

Cordelliers, et se retira à Saint Hierome. La Cour en demeura fort attristée.

Apres sa mort sceüe en France ou en Flandres, aucuns firent son tumbeau par ce sonnet, auquel en tout ne faut prester creance comme à chose faicte par hayne, passion et animosité.

SONNET

SUR LA MORT DU ROY D'ESPAIGNE.

Il est donc mort, ce grand, ce tyran, ce monarque,
Cet altéré de sang, ce monstre ambitieux,
Qui pensoit esviter l'ordonnance des cieux,
Braver Pluton, la mort, les destins et la parque!

Mais Charon l'a passé, qui avec luy embarque
Ceste Inquisition, dont le feu furieux
A si long-temps brulé les hommes genereux,
Conduisant aux enfers ce triumphe en sa barque.

Il fit mourir sa femme, il tua son enfant,
Il pilla Portugal, injuste triumphant
Du royaume d'autruy: et puis insatiable,

Pauvre en son habondance, il brouilla les François,
Fit mettre à mort leur Roy, violla toutes les loix.
Ores joüet des mortz, et des vivans la fable.

Or, si ce grand Roy a aymé l'espée de la guerre, il a bien autant aymé, ou plus, et trop, l'espée de la justice, en suivant bien la doctrine de l'Empereur, qu'il luy donna de l'aymer et embrasser, comme cy devant j'ay dict; voyre tellement l'a il aymée et reverée, qu'il ne l'a espargnée sur son propre fils, dom Charles, prince d'Espaigne, ayant eu plus de consideration à la garde de son Estat qu'à la vie de son fils; ce que ne fit ce grand Charlemagne à l'endroict du sien.

ARTICLE II.

DOM CARLOS.

Je ne veux entreprendre dire les raisons pourquoy ce prince dom Carlos mourut, car elles me sont closes, et aussi qu'on en parle fort diversement. Bien dict on qu'il y en avoit de tres justes et pertinentes, et de nombre trente-deux, dont la moindre estoit qu'il avoit voulu faire mourir son pere; cela se disoit pour lors en nostre Cour de France, mais c'estoit en risée.

J'ay ouy raconter à un grand personnage espaignol que le roy d'Espaigne le tenant prisonnier, il assembla un jour son conseil pour sçavoir ce qu'il en feroit. Les uns opinarent qu'il ne le devoit faire mourir ny respandre son propre sang, qui possible un jour crieroit vengeance devant Dieu, mais qu'il le falloit mettre dans une prison austere et perpetuelle. Les autres dirent qu'il le falloit bannir et confiner en Flandres, et là luy bailler exercice à son haut courage, qui tant desiroit la guerre, pour la faire là aux rebelles heretiques, et les du tout exterminer, ou bien l'envoyer aux royaumes de Naples et de Sicille, et les luy donner en partage, et luy amolir le cœur par un si beau don et bienfaict, provenant d'un bon naturel d'un doux pere qui luy pardonnoit sa faute. D'autres dirent qu'il le falloit plustost envoyer à Oran, et l'en faire roy, et là se comporter avec les Mores ou bien ou mal, comme il luy en viendroit la fantaisie. A quoy respondit à tous le roy d'Espaigne que pour le tenir en prison n'y avoit point de raison, d'autant qu'à un tel enragé et

endiablé de lion il ne se pourroit trouver de cage (fust-elle de fer) assez forte pour l'y retenir en seureté qu'il n'en eschappast. Pour l'envoyer en Flandres, il n'y seroit pas plustost qu'il s'accorderoit avec les rebelles, leur pardonroit, et les accosteroit en quelque façon que ce fut pour se faire encor plus rebelle qu'eux et luy faire la guerre. De luy donner les royaumes de Sicille et de Naples, c'estoient deux trop petits morceaux et royaumes pour rassasier et borner son ambition, d'autant qu'en hautesse de courage n'est souvent convoitise de regner, soit par injustice soit par intollerance de superieur, comme l'on dict, ou par les mauvais advis et persuasions des serviteurs que l'on tient pres de soy. Et s'il vous plaist, disoit il, si les Napolitains de tout temps ont esté subjects aux mutations et rebellions, que ne feroient-ils avec luy? De plus, il s'ayderoit des moyens et richesses qui sont là, et sur tout de ses galleres qui luy viendroient faire la guerre jusques dans toute l'Espaigne; car qui est le plus fort sur la mer vers l'Italie, il est quasy maistre d'Espaigne. Mesmes qu'il s'accosteroit plustost des forces et galleres d'Alger et du levant plustost qu'il ne fit tous les maux du monde à luy et en tous ses pays. Pour le regard de l'envoyer à Oran, aussi tost il feroit confederation avec les roys de Faix, de Marrocque, et de tous les Mores, pour entrer en Espaigne et la ravager aussi bien que jamais firent les Sarrazins. Parquoy il conclud sur ses raisons que le meilleur estoit de le faire mourir; dont un matin on le trouva en prison estouffé d'un linge, non, dict on, sans avoir avant desbagoulé contre son pere mille injures et execrations, maledictions et vilainies, lors qu'on luy annonça sa mort, et

l'avoir adjourné devant Dieu à y comparestre un jour pour sa cruauté.

Ceux qui l'ont veu et cogneu disent qu'il estoit fort natre, estrange, et qui avoit plusieurs humeurs bigarrées. Il se faschoit fort de demeurer oysif en Espaigne; et mesmes quand il ouÿt parler le conte d'Aiguemont, qui luy proposa force belles choses, dont les mains luy desmangerent si fort pour mener guerre, qu'on dict qu'il se voulut desrober pour aller en Flandres. Dom Ruy-Gomez, tresfidele au Roy, son gouverneur, en advertit Sa Majesté, qui parla bien à luy; toutesfois il ne fust sans responce, disant que s'il vouloit estre oysif, qu'il ne le vouloit pas estre en si jeune aage et en si belle occasion qui s'en presentoit. De sorte qu'il se mocquoit de son pere et de ses oysivetez, si bien qu'il fit fere un jour un livre de papier tout en blanc, et par mocquerie fit mettre en la subscription, et au commancement dudit livre : *Los grandes viages del rey dom Felipe* (1); et au dedans y avoit : *El viage de Madrid al Pardo de Secovia, del Pardo al Escurial, del Escurial á Aranges, de Aranges al Escurial, del Escurial al Pardo, del Pardo á Madrid, de Madrid á Aranges, de Aranges á Tolledo, de Tolledo á Valledolit; de Valledolit á Burgos; de Burgos á Madrid, y del Pardo á Aranges, de Aranges al Escurial, del Escurial á Madrid; y de aqui á las Cortes de Mouzzon* (2). Et ainsi de feuillet en feuillet en emplit le livre par telles inscriptions et escriptures ri-

(1) C'est-à-dire : Les grands et admirables voyages du roi don Philippe. (S.)

(2) C'est-à-dire : Le voyage de Madrid au Pardo, du Pardo à l'Escurial, etc. (S.)

dicules, se mocquant ainsi du Roy son pere et de ses voyages et pourmenades qu'il faisoit en ses maisons de plaisance; ce que le Roy sceut et en vit le livre, dont il en fut fort aigry contre luy.

Parmy les injures et pouilles qu'il dit de son pere après sa sentence, furent qu'il luy reprocha qu'il luy avoit soubstraict et ravy sa femme dame Elizabet de France, qui justement luy avoit esté donnée par accord faisant la paix, et qu'elle luy estoit deue; ce qui luy desplaisoit fort, car il l'aima tousjours et l'honnora jusqu'à la mort, comme certes elle estoit des plus aymables princesses du monde; et luy faschoit fort qu'on la luy avoit ostée.

Bref, s'il eust vescu il eut faict enrager son pere; car il estoit fort bizarre et tout plein de nattretez. Il menassoit, il frappoit, il injuroit. Si bien que dom Ruy-Gomez, fort favory du roy d'Espaigne s'il en fust onc, et qui avoit esté nourry avec luy dès sa jeunesse, et qui estoit venu de Portugal avec la princesse sa femme (car il estoit portugais), n'en pouvoir chevir; et à toute heure supplioit le Roy de luy oster ceste charge, et la donner à un autre, qu'il en seroit tres aise; mais le Roy se fiant en luy ne le voulut jamais; et tousjours ce prince menaçoit son gouverneur qu'un jour quand il seroit grand qu'il s'en repentiroit.

Quand à ses autres serviteurs et officiers, quand ils ne le servoient bien à son gré ne faut point demander comment il les estrilloit. Moy estant en Espaigne, me fust faict un conte de luy, que son cordonnier luy avoit faict un paire de bottes tres mal faictes; il les fit mettre en petites pieces et fricasser comme tripes de bœuf, et les luy fit manger toutes devant luy en sa

chambre de ceste façon. Il aymoit fort à ribler le pavé, et faire à coups d'espée, fust de jour, fust de nuit, car il avoit avec luy dix ou douze enfans d'honneur des plus grandes maisons d'Espagne; les uns les forçant d'aller avec luy et en faire de mesmes; d'autres y allans d'eux-mesmes de tres bon cœur. Enquoy on a observé en Espaigne que la pluspart de tous eux, voire tous, ont esté tuez en meuvais garnemens; et force ont finy mal, retenant fort de la nourriture de leur prince, qui leur avoit appris tout cela.

Quand il alloit par les ruës quelque belle dame, et fust elle des plus grandes du pays, il la prenoit et la baisoit par force devant tout le monde; il l'appelloit putain, bagasse, chienne, et force autres injures leur disoit-il. Celles qui le venoient baiser à l'amiable quand il leur disoit: *Putain, baisez moi*, il les caressoit plus modestement, en leur disant qu'elles estoient fort gracieuses putains et vesses. Bref, il leur faisoit mille petits affronts; car il avoit tres-meschante opinion de toutes les femmes, et plus encor des grandes dames que des autres, les tenant pour tres-hypocrites et traistresses en amours, qu'en cachette et soubs les rideaux elles estoient plus putains que les autres. Bref il estoit leur fleau de toutes, fors de la Reyne que j'ay veu qu'il honnoroit fort et respectoit; car estant devant elle il changeoit du tout d'humeur et de naturel, voire de couleur. En fin il estoit un terrible masle; et s'il eust vescu, assurez-vous qu'il s'en fust faict acroire, et qu'il eust mis le pere en curatelle. Aucuns l'ont soupçonné de la religion, tant de Luther que de Calvin, et qu'il s'entendoit avec les protestans, qui luy promettoient l'Empire et les Pays-Bas, car il avoit de l'ambition tout ce qu'il

luy falloit. Le pere, tres habile prince, le prevint par le moyen de Ruy-Gomez, qui luy reveloi ttout; enquoy il fut tres digne de loüange, et point ingrat à l'endroict de son premier maistre, qui estoit le roy d'Espaigne.

Je me suis laissé dire qu'il s'estoit faict un livre en Espaigne, voire imprimé, de ses nattretez et bizarreries, de ses traicts et humeurs, là où il y en a de toutes façons, et dequoy à passer le temps en les lisant. Il avoit eu pour precepteur M. Bossulus (1), françois, qu'on a veu despuis en France, l'un des sçavans et bien disans de son temps, et qui parloit aussi eloquemment plusieurs langues; de meschante vie pourtant, dont il luy en pouvoit faire de bonnes leçons.

On dict aussi que luy s'estant descouvert de quelque chose d'importance à dom Juan, qu'il le revela au Roy d'Espagne, dont il l'en ayma d'advantage tousjours, mais mal recogneu despuis; et dom Charles l'en hayt si bien, qu'ordinairement ils avoient dispute; jusques là qu'il l'appella une fois bastard et fils de putain; mais il luy respondit : *Si, yo lo soy; mas yo tengo padre mejor que os*. C'est-à-dire : « Oui, je le suis; mais j'ay un pere meilleur que vous; » et en cuyderent venir aux mains.

Je croy qu'après que ce prince eust eu bien jetté sa gorme, comme ces jeunes poulins, et passé tous ses grands feux de première jeunesse, qu'il se fust rendu un très-grand prince, et homme de guerre et d'Estat. Il fut filleul de l'Empereur, en portant le nom; tout petit fils qu'il fust, quand il s'en alla reduire en son

(1) Le Bossu, peut-être. Matthieu Bossulus étoit parisien. Il revint en France, et en 1583 il régentoit en rhétorique à Paris, dans le collége de Boncour. (L. D.)

monastere il le voulut voir, et en eut très bonne opinion et espoir, et luy fit de très belles leçons, et puis luy donna sa benediction, qui luy servit à faire un bon commencement.

Quant à mon petit jugement, je le jugeois un jour grand, et luy trouvois une très bonne façon et bonne grace, encor qu'il eust son corps un peu gasté; mais cela paressoit peu.

ARTICLE III.

DOM JUAN D'AUSTRICHE.

Si n'approchoit il pas pourtant jamais en tout à dom Juan d'Austrie, lequel estoit un beau et très accomply prince; et n'ay jamais veu homme approchant des vertus bien universellement à feu M. de Nemours, Jacques de Savoye, que luy. Il estoit fort beau, comme j'ay dict, et de bonne grace, gentil en toutes ses actions et courtois, affable, d'un grand esprit, et sur tout très brave et vaillant, et qui croyoit le conseil, et luy obeissoit fort pour se faire grand; comme il le fust esté si la mort ne l'eust prevenu. Pour sa premiere guerre il fut general du roy d'Espagne son frere en la guerre de Grenade, où il se fit signaler pour estre un très vaillant prince; et mesmes aucuns vieux capitaines et soldats qui restoient encor en vie de l'Empereur son pere, s'escrierent tous après : *Ea es verdadero hijo del Emperador*. C'est-à-dire : « Il est fils de l'Empereur. »

A ce coup il fit une chose très belle pour la religion d'Espagne, car il chassa tous les Mores de Grenade; de sorte qu'ils n'ont plus infecté l'Espaigne despuis, et ne se resentent plus du marranne, comme ils fai-

soient, au moins aucuns de leurs voisins, pour traicter par trop avecques eux. Cela faict, par sa renommée qui voloit par le monde, tant des chrestiens que des infidelles, il fut faict general de la saincte ligue, mais pourtant après le refus de M. le duc d'Anjou, nostre feu dernier roy Henry III, et de M. de Savoye, car le bon pape Pie cinquiesme leur ayant presenté à tous deux l'estandard l'un après l'autre, Monsieur s'excusa sur les affaires du Roy son frere et de son royaume, et M. de Savoye sur son indisposition. Dom Juan ne fit pas comme les autres; car de grand joye et très volontiers il accepta ce beau et sainct baston de general. Aussi s'en acquitta-il très bien en ceste tant grande, tant sanglante et tant signalée bataille d'Elepantho, et telle, que despuis ceste grande battaille actiaque donnée entre Marc-Anthoine et Cæsar-Auguste, jamais il n'en fust donnée une telle; encore celle cy fut mieux cent fois debattue et combattue que la leur. Helas! je n'y estois pas, mais sans M. d'Estrozze j'y allois, tant pour un mescontentement que j'avois eu à la Cour d'un grand, que pour faire ce beau voyage et voir ceste belle armée : et resolument j'y fusse esté, comme fut ce brave M. de Grillon, car j'ay tousjours aimé à voyager. M. d'Estrozze m'amusa tousjours sur un grand embarquement de mer qu'il vouloit faire, et mesmes me le fit commander par le roy Charles d'en estre; et ainsy m'amusa un an sans rien faire, au lieu que j'eusse faict le voyage et fusse retourné assez à temps pour m'y trouver, comme fit M. de Grillon en ce beau embarquement de Broüage, qui ne prit poincte et ne nous servit que de ruine à noz bources de tant de nous autres qui avions des vaisseaux. Je conterois

maintenant de ceste bataille au vray ce qu'il me fault emprumpter de la bouche d'autruy.

J'ay donc ouy dire que l'armée turquesque partit le vingt cinquiesme d'avril, jour de Saint George, car c'est la grand feste des Turcs, et n'en chaument d'autres ny reverent autre sainct; mesmes que le grand sultan Solyman ce jour-là faisoit sortir toutes ses armées, tant de terre que de mer, en campaigne et sur mer ordinairement, fors celle qu'il envoya à Malte, ayant anticipé le jour, tant il luy tardoit de ruyner et prendre ceste place. Ceste armée donc estant partie ce jour l'an 1571, et amprès avoir faict plusieurs et grands maux, pilleries, ravages, et prises de pauvres chrestiens, tant sur la terre ferme où ils descendoient, que sur les isles, ayant sceu comme dom Juan partoit de Messina pour la combatre, elle envoya vers le Grand Seigneur aussi tost pour sçavoir sa volonté, qui manda que l'on combatist resolument. Ladicte armée estoit composée de deux cens trente deux galleres grosses, sans douze que Louchaly, visceroy d'Alger, mena, et autant de galliottes. Après donc plusieurs maux faicts, et battu la terre et la mer despuis le quinziesme d'avril jusqu'au seiziesme de septembre, que partit dom Juan de Messine, avec deux cens et huict galleres, six galleasses, vingt deux grosses naufs et quarante fregattes; dessus y avoit huict mille Espaignolz, douze mille Italiens, et trois mille advanturiers, et trois mille Tudesques, sans conter les mariniers, ce qui estoit peu pourtant.

Estant revenu le chevalier Villandrade de prendre langue, et assuré que l'armée des ennemis estoit à l'Elepantho, dom Juan fit assembler tout le conseil pour

sçavoir ce qu'ils en auroient à faire. Il en avoit parlé à part à M. de Rommegas, qu'il estimoit beaucoup : aussi avoit il raison, car c'estoit le meilleur homme de mer qui fust là, sans faire tort aux autres, et qui avoit plus faict la guerre aux Turcs. Luy ayant donc demandé ce qu'il luy en sembloit : « Ce qu'il m'en semble? « dict M. de Rommegas; monsieur, je dis que si l'Em« pereur vostre pere se fust veu une fois en sa vie une « telle armée de mer comme cette cy, il n'eust jamais « cessé qu'il ne fust esté empereur de Constantinople, « et le fust esté sans difficulté. — Cela s'appelle, dict « dom Juan, qu'il fault donc combattre, monsieur de « Rommegas? — Ouy, monsieur. — Combattons donc. » Il en demanda l'advis au sennor Anthoine Colomno, qui estoit lieutenant de la ligue, le Pape l'ayant creé tel après dom Juan. Il luy respondit seulement : *Etiamsi oporteat me mori, non te negabo.* Jehan André Doria ne demanda pas mieux, car il a esté tousjours courageux, et dit qu'il falloit combattre. Les generaux des Venitiens, les seigneurs Vinier et Justinian Barbarico le voulurent ainsy et de bon cœur, car c'estoit à eux et à leurs terres que les Turcs en vouloient, et desjà ils y avoient très bien commancé. Le seigneur grand commandador, despuis lieutenant de roy en Flandres, le voulut aussi; mais, à ce que j'ay ouy dire à aucuns, il voulut peser trop toutes choses, à la mode espaignole, et le marquis de Santa-Crux de mesmes. Tant y a que j'ay ouy raconter que plusieurs vouloient bataille, les autres non, et que si dom Juan ne fust esté brave et vaillant, l'on n'eust jamais combattu, car M. de Rommegas l'a dict despuis à un chevalier

d'honneur qui me l'a dict; car c'estoit luy qui augmentoit le courage de tous.

Ces deux armées donc resolues de se battre bien, la turquesque part d'Elepantho le soir, et à la poincte du jour se trouve en pleine mer; la chrestienté, faisant grand force contre le vent qui estoit contraire, de mesme apparoist à la poincte du jour. La turquesque venoit à pleine voille ayant le vent en poupe. Soudain dom Juan fit mettre toute son armée en bataille le plustost qu'il peut, et la rangea en quatre batailles ou bandes: l'une estoit de la main droicte, menée par le seigneur Jehan André Doria, avec cinquante galleres et deux grandes galleasses: à la gauche, estoit conduicte l'autre par le seigneur Justinian Barbarico, general des galleres venitienes, avec cinquante galleres aussi et deux galleasses; et au milieu des deux, dom Juan mit toute sa bataille, qui estoit de soixante et dix galleres, et à son arriere-garde venoit le marquis de Santa Crux, avec trente galleres et deux galeasses à la teste de la bataille.

Ainsy en ce bel ordre marcha en grand braverie vers l'ennemy: estant encor à quatre mille loing il fit tirer une canonade à l'ennemy par bravade et comme à coup perdu, comme luy faisant signe par là qu'il estoit preparé à la bataille et alloit droict à luy, et luy monstroit dequoy; et outre fit monter le caro à l'arbre, et la flamme à la peno, tous signals de bataille. Et voyant toute son armée en si bel ordre descendit en une fregatte, et alla par toute l'armée, visitant et animant un chacun à bien faire et à mettre toute son esperance en Dieu, monstrant un crucifix qu'il avoit en la main, ce disent aucuns, qui favoriseroit leur bonne cause;

prononçant ces paroles de si bonne et genereuse grace qu'il n'y avoit nul qui ne l'admirast de sa resolution et courage, et qui ne se conformast du tout en luy et ne luy monstrast un visage tres assuré, et envie tres grande de bien combattre. Soudain apres cela s'en retourna en sa realle; car les armées (celle du Turc estant en un tres bel ordre de croissant) s'approchoient de voilles et de rames les unes des autres. A son costé droict estoit, tout contre sa realle, la generalle du Pape, sur laquelle estoit M. Anthoine Colomno, lieutenant de Sa Saincteté, et à son costé la capitainesse de Savoye, commandée par M. de Ligny, un fort honneste et brave seigneur, digne de sa charge, que j'avois veu à Malte, et qui m'offrit beaucoup de courtoisie par le commandement que luy en avoit faict madame de Savoye; et dans ceste gallere de Savoye estoit le duc d'Urbin. De son costé gauche estoit la generale des Venitiens, et à son costé estoit la capitainesse de Gennes, en laquelle estoit le prince de Parme. Les deux dernieres qui faisoient aesles à la bataille estoient la generale de Malte, et à la main droicte celle de Paulo Jourdan Ursin, avec celle de Lonmelin à main gauche; et à la poupe de la realle pour conserver estoient la capitainesse du commandador major, et la patronne d'Espaigne.

En ceste belle ordonnance l'on alla à eux, et ils firent la moictié du chemin; car ils presumoient tant d'eux, que jamais nos chrestiens ne les attendroient. Lors, tout à coup on vist le vent, qui estoit contraire, se faire bón environ midy que l'on commança la bataille, qui fut commancée de la corne gauche et de la bataille, où les deux realles et generales, tant d'un costé que d'au-

tre, soudain qu'elles se virent elles s'accostarent et s'investirent, taschant chacune à se rendre maistresse de son ennemie; et tout le reste de l'armée, chascune de son costé, en fit de mesme. Pour fin, apres un tres grand combat; la realle de dom Juan se rendit maistresse de la turque, et mit en pieces tout ce qui estoit dedans : la teste en ayant esté coupée au bascha, soudain elle fut mise sur le bout d'une picque en signe de trophée; ce qui estonna les Turcs et anima les chrestiens de plus; si bien que toute l'esquadre des galleres turquesques, qui estoient venues affronter et attacquer la bataille chrestienne, fut de mesme traictée que leur generale. Dom Juan, victorieux de ce qui l'estoit venu charger et attaquer, ralia le plus de galleres qu'il peut : et, voyant que du costé de sa corne droicte on estoit encore aux mains et bien dangereusement, donna si à propos qu'il se fit maistre bien tost de toute la bataille, et cassa et brisa tout ce qui se presenta devant luy.

Louchaly donna grand peine aux nostres; mais il fut chargé si à propos par le seigneur Jehan-André Doria, qu'apres avoir faict tout ce qu'il peust et rendu le dernier combat se sauva avec trente deux galleres. On luy donna la chasse tant que l'on peut; mais la nuict survint, qui empescha la veüe et poursuitte.

Les Venitiens firent tres bien, où mourut le sieur Justin ou Justinian Barbarico le general, qui fit ce jour là tres bien, et estoit digne de sa charge. En mourant il dict qu'il mouroit tres heureusement pour une telle victoire.

Dom Juan coucha au champ de bataille, et le lendemain fit recognoistre le nombre des vaisseaux qui estoient pris et mis à fonds, où se trouva entre galleres

et galliottes deux cens sept, le nombre des morts dans ces vaisseaux environ trente mille, et douze mille chrestiens delivrez de la chaisne (qui a esté un bel œuvre), sans ceux qui furent noyez ou qui furent mourir ailleurs, et de pris plus de six mille.

Le roy Charles en eut pareil advis, et manda à l'evesque de Paris cet advis, pour en remercier Dieu et chanter *Te Deum laudamus.*

Du costé des chrestiens il y eust bien, ou de morts ou de blessez, jusques à huict ou neuf ou dix mille hommes, tant sur les quinze galleres qui furent prises, aucunes recourues, que sur les autres; desquelles quinze fut la generale de Malte, qui combattit long temps contre sept galleres; mais ce maraut de Louchaly survint qui en emporta une des chevalliers du Saint Esprit de Savoye, une de Genes, et l'autre de Scicille, et une du Pape.

Ce sont des batailles celles là, bien rendues et debattues, non pas celles où nous ne rendons de combat pour un double, et où la pluspart s'enfuyent, comme nous en avons veu de nostre temps. Et, pour mieux faire remarquer cette cy, voyez, s'il vous plaist, les grands personnages morts du costé des Turcs. Premierement, Fertauf, bascha general de l'armée de mer; Aly, bascha de terre; Ahmal bey, capitaine des jannissaires; Assan bey, fils de Barberousse; Mehemet bey, gouverneur de Metelin; Ydey bey, gouverneur de Cion; Caraban, gouverneur de Soubasselz; Campsau bey, gouverneur de Rhodez; Dely Soliman, Trapart Cheluby Provisaga, gouverneur de Napoly de Romanie; Amipsa bey, gouverneur ou roy de Tripoly; Dardagam bey, gouverneur du Tercenal; Mustaffa Cheluby,

tresorier general de l'armée ; Affit Cayga, capitaine de Galipoly ; Pery Begoly, capitaine d'une escadre de galleres; Ochiman Beoly, capitaine de fanal; Datamis, patron; Daly bascha; Dondomy, capitaine de fanal; aussi Daly, capitaine d'Alger; Caragoge, capitaine aussi; Jafer aga, visce roy de Tripoly de Surie; Maret aga, fils de Dragut; les enfans d'Aly Mehemet et Sahin bey, pris; Mehemet bey, gouverneur de Negrepont, pris; Siroc, bey d'Alexandrie, pris; et Carachaly, grand corsaire, sauvé avec Louchaly. Il y en a eu une infinité d'autres morts et pris. Cependant fault notter quels gens de marque sont tous ceux que je viens de nommer.

Ainsy se gaigna cette bataille, sans autres particularitez qui seroient trop longues à mettre par escrit; aussi qu'elle a esté au long descrite par plusieurs. Fault notter que la realle portoit pour son estendart un grand crucifix et une Nostre Dame de Pitié, et un autre des armes de la ligue. La corne gauche portoit un gaillard jaune, la corne droicte en portoit un verd, et l'arriere garde une bandiere blanche et en pouppe.

Jamais ne fust une si belle bataille de mer donnée: aussi celuy qui en porta des nouvelles à Venise, s'appellant le seigneur Laffran Justinian, ainsy qu'il fust devant le dozze ou duc de Venise, et mis le genouil en terre, luy dict : « Serenissime prince, je vous ap-« porte la nouvelle de la plus glorieuse victoire que « la chrestienté eut jamais. » Certes elle l'estoit : que si on l'eust bien poursuivie comme il falloit, Constantinople trembloit, et estoit aussi tost conquis. Mais la jalousie de nos princes chrestiens gasta tout, et mesmes d'aucuns que je sçay, lesquels je ne nommeray point,

qui, ne desirans la grandeur d'autruy, et portans envie à dom Juan, on suscita de la guerre ailleurs où n'y avoit ny propos ny raison.

Puis qu'il y alloit du faict de la chrestienté, j'ay grand peur que Dieu s'en soit irrité depuis sur ces perturbateurs. Les Venitiens de l'autre costé se faschans de la guerre, prierent le roy de France de moyenner la paix avec le Grand Seigneur, où fust envoyé M. l'evesque de Dax, de la maison de Noüaille en Lymosin (1), fort grand et digne personnage de ceste charge, les Venitiens l'ayant esleu et demandé au Roy; lequel d'autresfois, du temps du roy Henry second, avoit esté ambassadeur vers eux (2), et bien venu d'eux, comme je l'y ay veu. Il fit un tres heureux voyage pour eux vers le Grand Seigneur, et en obtint la bonne paix qu'ils desiroient : et par ainsy de tres-bonnes occasions et bons effects qui n'eussent manquez d'en sortir pour la chrestienté, faillirent à l'appetit des malheureuses envies, jalousies et divisions. Ainsy jadis se perdit la noble Terre Saincte, laquelle, tant que les princes chrestiens furent bien d'accord, fleurissoit et augmentoit de jour en jour; mais venans à se diviser et s'envier tout à coup, elle nous eschappa vilainement des mains.

Grand honte certes à nous autres, et de ce temps là et d'aujourd'huy! car, pour le seur, si les princes chrestiens se fussent bien entendus et accordez, infaillibilement l'on eust faict un grand effort sur l'empire de l'Orient : car j'ay ouy à gens qui estoient à Constantinople pour lors que les nouvelles y furent

(1) François de Noailles. (S.)

(2) Voyez ci-dessus, page 290. (S.)

apportées de ceste grande deffaicte, que le Grand Seigneur, tout son conseil de sa Porte et les gens de guerre estoient si estonnez, que, si l'on eust veu seulement cinquante galleres chrestiennes paroistre, ils quictoient la ville.

Une chose fut bien contre nous et pour les ennemis, c'est que ce fust en hyver et au mois d'octobre que fut cet eschecq; et pour ce, à cause du mauvais temps d'hyver et des vents et orages qu'il produist, la belle occasion se perdit. Mais si cela fut arrivé en may ou juing, la victoire se fust poursuivie (autrement ce fust esté un grand blasme et grand honte aux vainqueurs), en renvoyant les malades et blessez, les vaisseaux cassez et rompus et brisez d'où ils estoient venus, pour les remettre et refaire, puis faire une eslection, tant d'hommes que de vaisseaux, sains et gaillards, et puis donner voylle, comme j'en ay ouy discourir aux grands discoureurs. Il est bien vray que l'année apres se fist un nouveau armement; mais il ne fit ny servit de rien, sinon qu'on alla en la Morée et assieger Navarain; mais on le faillit à cause du grand secours qui vint.

Voylà que c'est que d'avoir donné loysir de respirer et de prendre halayne et courage à l'ennemy. Cela arrive souvant parmi les grands capitaines, qu'apres une grande victoire ils ne sont pas tousjours sages et bien advisez, et font tousjours quelque faulte lourde, et, qui pis est, sont si insolens et ayses de leur victoire, qu'il leur tarde à toute heure qu'ils ne soient retournez en leur patrie pour se monstrer, faire leur parade et entrer en triumphe. Ainsy que fit Anthonio Colomno, à qui le Pape donna le triumphe, et voulut qu'il entrast dans Rome triumphant, ny plus ny moins et en la mesme

sorte que les anciens consuls et grands capitaines romains, ainsy que j'ay ouy dire à ceux qui le virent et estoient à Rome pour lors, et que c'estoit une tres belle chose à voir. J'estois lors à la Cour quand ces nouvelles vindrent; mais j'y en vis aucuns grands se mocquer de ce sot triumphe, qu'ils appelloient ainsy. Cela fust esté mieux encor si l'on en eut faict de mesme à dom Juan, le grand general, et qu'il fust esté suivy de M. Anthonio, du general des Venitiens, de Jehan André Doria, et de tous ces autres grands capitaines, tant de mer que de terre, qui avoient si bien faict, et qui meritoient de triumpher aussi bien que Marc Anthoine, jusques aux braves et vaillans soldatz, advanturiers et mariniers qui avoient si bien faict : car, en telles choses, il fault que l'honneur soit desparty egalement à un chacun de ceux qui ont bien faict. Voylà ce que pour lors on en discouroit.

Surquoy il me souvient d'avoir leu en un livre espaignol que le roy dom Ferrant d'Arragon, apres que ses capitaines, où M. le marquis de Pescayre estoit des plus advancez, eurent gaigné cette bataille contre les Venitiens et leur general Barthelemy d'Alviano aupres de Vincense, et fort heureusement, il recompensa tous les capitaines et soldats selon leur merite; et outre plus, fit mettre par escrit dans les livres des thresoriers, nom par nom, tous les capitaines et soldats, jusques au dernier, qui avoient esté en cette bataille, ensemble tous ceux qui estoient morts, recompensant leurs parens. Si bien que, parmy les papiers et registres de la chambre des comptes d'Espaigne, ce papier se trouve et y est enregistré, de sorte qu'il demeure là pour insigne memoire à jamais de leur valeur et merite. En

quoy ce Roy meritoit d'estre loüé et qu'on le servist. De mesme il ne devoit, en ceste belle bataille d'Elepantho, n'y avoir capitaine, ny advanturier, ny soldat, ny marinier, tant petits fussent ilz, dont les noms ne fussent enroollez et escrits dans quelque beau papier et livre, qui servit à jamais de souvenance de la valeur de ces braves hommes, tant de ceux qui moururent que de ceux qui en eschapperent vifz.

Cela devoit avoir esté faict de par Dieu, ainsy que j'ouy un jour à Malte discourir un gentil capitaine espaignol que l'on devoit amasser tous les os des Turcs qui estoient morts en ce siege, et estre curieux jusques là de n'en oublier un seul, et les mettre tous en un monceau, et là en dresser une montagne, afin qu'elle servit à jamais d'eternelle memoire, et insigne et memorable trophée pour les braves chevaliers qui les avoient deffaicts, et de leur valeur, et qu'on peut dire : « Voilà une montagne des ossemens des « Turcs qui moururent au siege de cette place, qu'ils « ne peurent prendre » ; et que là empres s'y dressast une esguille en piramide, où l'escriteau fut engravé. Certes ce capitaine estoit tout noble d'aller trouver ceste invention gentille, qui devoit avoir esté pratiquée pour la gloire de si braves chevaliers. Aupres de Nancy, où le duc de Bourgongne fut defaict et tué, l'on y void une chappelle où les Lorrains furent curieux d'amasser et d'y poser tous les os des Bourguignons qui là moururent, et ce en signe de leur belle victoire. Je suis esté trop long en cette digression : il est aisé à me pardonner, car elle n'est point mauvaise.

Pour retourner encor à dom Juan, à ce que je tiens de braves et grands capitaines qui l'ont veu en affaires,

il estoit si brave et vaillant que si tout le monde l'eust voulu croire il se fust faict un roy ou petit empereur de quelque royaume ou empire d'Orient, et y eut bien planté l'Evangile de nostre Dieu. On l'a un peu blasmé pour la perte de La Goullette, si bien que dans Rome il s'en fist un pasquin :

El cardinal con la bragueta,
Dom Juan con la raqueta,
Hanno perso La Goleta (1).

Ils veulent dire que le cardinal de Granvelle, pour lors visce-roy de Naples, s'amusant trop à l'amour, et dom Juan trop à jouer à la paume, en aimant fort l'exercice, avoient perdu La Goulette.

Il estoit aisé à ceux qui firent ce pasquin de bavarder : mais il ne tint nullement à dom Juan, car de jour en jour il se preparoit pour l'aller secourir; mais ceux de dedans le previndrent et ne tindrent comme on le presumoit. Et pensoit on que s'ils eussent tenu la moictié autant que ceux de Malte tindrent, ils estoient bravement secourus, et tout de mesmes, et eut on faict un grand eschecq sur les Turcs qui avoient toute leur armée en terre, et les eut on pris à l'impourveu; sy qu'il en fut allé tres mal pour eux. Voylà pourquoy dom Juan n'eust là aucune coulpe ny faulte.

Quelque temps apres, le roy d'Espaigne l'ayant faict venir à soy en Espaigne, et apres l'avoir bien embouché l'envoya en Flandres, où il alla en gallant cavalier, et non en homme qui eut peur; ains, pour faire le

(1) C'est-à-dire : Le cardinal par sa brayette,
Et dom Juan par sa raquette,
Ont laissé perdre La Goulette. (S.)

chemin, il y alla en brave advanturier et de gallant homme; car, sans autre grand embarras de train ny d'armée, pour plus aller asseurement et assurer sa personne, il prend la poste avec six chevaux seulement, ayant avec luy le seigneur Octavio Gonzague pour confident, et un postillon françois qu'il prit en Espaigne, gentil compaignon, et qui sçavoit toutes les postes, chemins, routtes et traverses de France (il m'a mené cent fois par les postes de France, et mesmes celles de Guyenne; et disoit on qu'il estoit suisse francisé, ou my savoyard espaignollisé). Il le passa par toute la France en un temps dangereux et pays scabreux, et mesmes en Guyenne sur la vigile de la guerre, car dans trois mois apres nous l'eusmes. Il vint à Paris, descend en la rue Saint Anthoine, tout devant le logis de l'ambassadeur d'Espagne. La nuict venue le va trouver, parle à luy un peu; et sçachant que ce soir il y avoit un bal fort solemnel au Louvre, y vient deguisé avec le seigneur Octavio, voit dancer toute la Cour, la contemple, et sur tout par grand admiration la belle Reyne de Navarre, sœur à nostre Roy, la merveille du monde. Il demeure en estase pour voir une telle beauté; puis apres se remect et s'en part, ravy fort et bien edifié d'elle et de nostre Cour, ainsy que j'ay ouy dire à un secretaire de l'ambassadeur d'Espagne. Le lendemain se pourmene par Paris, voit le Pallais, admire sa grandeur et la beauté de la ville, sans estre cogneu ny rien sceu de luy qu'apres son depart. Puis reprend la poste, poursuit son voyage droict à la duché de Luxembourg, et de là en Flandres; où, ayant trouvé Anvers pris et saccagé, fit une paix, soubs condition d'en chasser les Espagnols; ce qu'il fit; et s'en

allerent tous en Italie, tant chargez de butin d'Anvers qu'ils n'en pouvoient marcher.

Ce prince fut bien trompé en cette paix, et bien luy servist de se monstrer bon, vigilent et grand capitaine. Aucuns le blasmerent de ce traicté de paix, de se desarmer ainsy et renvoyer ses gens. Et ce fut ce qu'un de ces ans sceut tres bien remonstrer ceste brave, genereuse et belle Infante à qui le duc d'Escot fust (ou de luy ou d'autres qui l'en avoient prié) en porter la parolle, que jamais elle n'auroit son Pays Bas paisible qu'elle n'en eust chassé les Espaignolz. A quoy luy respondant, et luy donnant un grand soufflet, elle luy dict: « N'avez vous pas honte de me dire ceste parolle, « veu que vous sçavez bien que pour les avoir chassez « il en prit tres mal à dom Juan d'Austrie mon oncle? » Comme de vray les Estats ne garderent guieres la paix, enquoy ils furent fort blasmez; car ils assemblerent une fort grosse armée de cinquante mille hommes, composée de ceux de leur nation, de François, d'Anglois, de reistres que le prince de Cazimir avoit amené. Mais dom Juan fit aller leur armée en rien, et se discipa de soy mesme; car il l'alla assaillir encores qu'elle fut retrenchée de grands retrenchemens; et leur donnant une camisade n'ayant avec luy que quatre mille Espaignolz, luy à la teste, fausse tout leur retranchement et barricades, enfonce, donne dedans, deffaict tout ce qu'il trouve; et n'eust esté une brave troupe, fort petite pourtant, de François et quelques Anglois qui se resolurent, là où se trouva aussi à propos M. de La Noüe, à faire teste, et qui fit tres bien, il leur enlevoit resolument leur logis et leur desfaisoit la pluspart de leur armée, et le reste mettoit en routte.

J'estois lors à la Court que ces nouvelles vindrent au Roy, qui ne se pouvoit saouler de loüer un tel acte genereux et vaillant. Un peu advant, M. de La Noüe m'avoit escrit, me priant l'aller trouver, et me mandoit les forces de l'armée des Estats qui estoient grandes, et m'escrivoit ainsy : « Nous sommes plus forts que « dom Juan, » *mas los Espagnoles dicen qui son superiores en valor* (1). Tels estoient ses mots.

Or, ce pauvre prince ne jouit longuement de cette belle gloire et louange, car luy, qui avoit tant cherché de mourir dans un champ rude de Mars, alla mourir dans un lict mol et tendre comme si ce fust esté quelque mignon de Venus et non un fils de Mars. Il mourut de peste, qu'il avoit pris de madame la marquise d'Avré, disoit on, de laquelle il estoit espris; mais tout le monde ne dict pas cela, et mesmes en Espaigne; car on tient qu'il mourut empoisonné par des botines parfumées, et vays dire comment.

Dom Juan avoit un secretaire que le roy d'Espagne luy avoit donné, et en qui il se fioit fort, qui s'appelloit le seigneur Escovedo; il avoit esté à dom Ruy Gomez. Ledit dom Juan l'envoya un jour de Flandres vers le Roy pour luy rapporter les affaires de son Estat. Estant à la Cour, apres avoir faict sa legation et charge, il s'enquiert des nouvelles de la Cour, et mesmes des dames, ainsy que nous autres courtisans sommes curieux aussi tost de nous en enquerir quand nous y arrivons. On luy dict que la princesse d'Eboly, vefve de Ruy Gomez (que j'ay veu une tres belle femme, elle estoit de la caza de Mandozza), traictoit fort l'amour avec Anthonio Perez, que j'ay veu secretaire majour

(1) C'est-à-dire : Mais les Espagnols se disent supérieurs en valeur. (S.)

du roy Philippes, et son principal conseiller et tres favory, tres habil homme, et qui faisoit tout. Escovedo, qui avoit esté à son mary et à elle, et qui se ressentoit encores de l'ancienne amitié et fidelité qu'il portoit à son feu maistre, ne peut supporter sur le cœur ceste nouvelle qu'il ne se deschargeast à sa feu dame et maistresse ladite princesse d'Eboly, et ne luy remonstrast le meschant bruict qui couroit d'elle et le grand tort qu'elle se faisoit. Elle, en collere aussi tost de telles sotes remonstrances, le renvoya bien loing avec de fort rudes menaces, et descouvrit le tout à son amy Antoine Perez, qui, en concevant la vengeance, le fit tuer, et supposa force memoires faux qu'il monstra au roy d'Espaigne, par lesquels il le monstroit traistre et infidelle au Roy, et que dom Juan, son maistre, tramoit pour s'impatroniser, non seulement de l'estat de Flandres, mais de celuy de Milan et royaume de Naples. Bref, il ne manqua pas de fausses impositions et d'inventions à quantité. A quoy le Roy prenant pied comme jaloux de son Estat, (car quelle est la chose qu'un prince ne fasse pour maintenir son Estat quand on le luy veut esbranler?) faict donner la venue à la vie de dom Juan comme j'ay dict. Enquoy le Roy est excusable; mais Anthonio Perez tres blasmable.

Dieu, qui est juste juge des meschantes actions humaines, en produit aussi tost la punition; car le president de Castille, *el conde de Barajas*, *de la casa de Sappatos* (1) en Aragon, avec Matheo Vasque, secretaire du Roy, et tous deux grandz ennemis d'Anthonio Perez, firent tant sur la perquisition de la mort d'Escovedo qu'ils en sceurent la verité, et que pour le seur

(1) C'est-à-dire : Le comte Braias, de la maison de Sappatos. (S.)

ladite princesse et Anthoine Perez l'avoient pourchassée, et de plus, descouvrirent les fausses accusations et impositions du pauvre dom Juan. Dequoy le Roy tres indigné et fasché fit mettre et l'un et l'autre en prison; mais cela ne repara pas la vie du pauvre dom Juan, ny du pauvre Escovedo, ny les regrets qu'en fit le Roy; non plus que fit le roy Louis onziesme à l'endroict d'un pauvre moyne de son royaume, lequel voyant un jour le Roy disner, et ayant par cas fortuït tout contre soy un capitaine de Picardie à qui le Roy en vouloit, il fit signe seulement de l'œil à Tristan l'Hermite, son grand prevost; car le plus souvant il n'usoit pas d'autres commandemens, sinon par guignades et signes. Tristan, pensant qu'il fit signe du moyne, ne faut aussi tost de le prendre dans la basse-court, et le faire jetter dans le sac en l'eau. Le capitaine, qui avoit veu le signe du Roy, se doubta que c'estoit pour luy; parquoy tout bellement s'evada et monta à cheval, et picqua vers la Flandres. On dict au Roy le lendemain qu'on l'avoit veu sur le grand chemin qui s'en alloit à grand erre. Le Roy envoya querir Tristan, et luy dict: « Tristan, pourquoy « ne fistes vous ce dont je vous fis signe hiere de cet « homme? — Hà! il est bien loing à cette heure, dict « Tristan. — Ouy, bien loing, dict le Roy; on l'a trouvé « vers Amiens. — Mais vers Roüen, dict Tristan, où « il a desja beu son saoul. — Qui entendez vous? dict « le Roy. — Hé, le moyne, dict Tristan, que vous me « monstrastes. Je le fis jetter aussi tost un sac dans « l'eau. — Comment! dict le Roy, le moyne? et Pasque « Dieu (car c'estoit son jurement)! c'estoit le meilleur « moyne de mon royaume. Qu'avez vous faict? et bien

« il luy faut faire dire demain une demie douzaine de « messes de *Requiem*, et par ainsi nous voylà autant « deschargez, car j'entendois ce capitaine picard. » Voylà comment le moyne sauva la vie au capitaine, ayant esté pris pour l'autre. Ce fut bien un qui procquo d'appoticaire; mais la vie de l'autre n'en fust nullement reparée. Il n'est pas bon de faire tels commandemens par signes; vous en voyez l'inconvenient. Il n'y a que de parler hault et clair, et absolument en roy et magistrac souverain.

Ainsy la mort d'Escovedo ny de dom Juan ne furent point remises ny reparées pour l'emprisonnement d'Anthonio Perez, ny pour son banissement; lequel rompant les prisons s'enfuit en Arragon, où il fit en partie ceste belle revolte de Saragosse et d'Aragon, qui eust pris grand feu sans la grand prudence du Roy, qui, ne s'en estonnant autrement, y envoya dom Allonzo de Varras avecques une grosse armée de Castille dont il estoit general; lesquels (1), ampres avoir faict des mauvais, quand il fallut venir au bon du faict se rendirent et posarent bas les armes; et, par commandement du Roy, fust trenchée la teste à la justice d'Arragon, qui fut grand faict; car elle a esté de tout temps tres fiere et si arrogante que rien plus. Et s'appelloit dom Juan de La Musa; lequel estant pris, le Roy ne fit qu'envoyer un petit billet qui portoit : « La presente veüe, vous ferez trencher la teste à la « justice d'Aragon sans autre delay, parce qu'il con- « vient à nostre service, sur peine d'indignation. » C'est commander cela en mots briefs, et non par signes comme je viens de dire. Il fit prendre aussi prisonnier

(1) Arragonois, s'entend. (S.)

le duc de Villermes et le conte d'Arande, tous parens du Roy, et menez en Castille. On ne sçait s'ils en ont eu autant tous ces rebelles. Aussi certes avoient faict une grande injure au Roy; car ayant pris dans son logis dom Inigo de Mandozza, marquis d'Almenara, surintendant de toutes les affaires d'Aragon, et l'ayant sorty de sondict logis et mené dans la rue, luy baillerent tant de coups de baston qu'il mourut au bout de quinze jours dans la prison.

Quant à Anthonio Perez, il se sauva tellement quellement comme il peut par les montagnes, avecques toutes les peines du monde, pluyes, neiges, glaces et ventz. Vint en Bearn, où il demeura long temps avecques madame la princesse sœur du Roy, luy persuadant et mettant en avant beaucoup de belles occasions (ainsy que font tousjours les malcontents et rebelles) pour conquerir par delà, si bien que madicte dame y envoya quelques gens; mais la pluspart furent desfaicts, s'en tournerent fort pietres. Apres, ledit Anthonio s'en alla avecques elle à la Cour trouver le Roy et luy parler; delà en Angleterre, où il n'a pas mieux faict ses affaires qu'ailleurs; retourné en France. A cette heure il dict qu'il veut aller en Constantinople trouver le Grand Seigneur, là où, s'il peut, il nuira au Roy son maistre tout ce qu'il pourra par son grand esprit, comme il l'a tres bon, habile, et qui sçait les affaires de son maistre mieux qu'homme du monde, les ayant maniez de long temps, qu'il a faict à souhait et comme il vouloit. Il sera homme possible, dict on, pour se renier estant en tel desespoir; et force gens l'ont faict et le feroient.

Ce fut luy qui le premier fust mediateur et trafic-

queur des amours d'entre ladite princesse de Deboly et le Roy; et par ainsy faisant pour autruy il voulut faire pour soy, n'estant pas si fol de s'oublier, ainsy que coustumierement tels traicteurs d'amours ou porteurs de poullets sont coustumiers de faire; lesquels ne sont si remplis de fidelité à l'endroict de ceux qui les employent (au moins la pluspart d'eux), qu'ils n'eschansonnent et ne tastent, ou devant ou apres, le bon morceau qu'ils appareillent pour autruy; bien sots seroient ils, car en telles friandes occasions il n'y a nul respect, ce dit messer Priapo. Par ainsy fit Anthoine Perez, dont mal luy en prit et à la dame; car le Roy l'avoit servy et aymé long temps, si bien que son filz aisné, que l'on appelle *el duque de Pestrana*, luy ressemble du tout, ce dict on, estant blond ainsy que le Roy. Ruy Gomez le sçavoit bien; mais il falloit qu'il passast par là, car pour recompense il luy faisoit de grands biens et faveurs; car il luy fit espouser cette femme, qui estoit fille du duc de Francqueville, tres grand seigneur d'Espaigne, dont son fils second en porte le nom; mais pourtant il y en a procez. Le tiers s'appelle comme le pere, Ruy Gomez. La fille, le Roy la maria avec le duc de Medina de Sidonnia, celuy qui fut general de ceste grande armée espaignole derniere en Angleterre. Bref, d'un simple gentilhomme portugais qu'il estoit quand il vint trouver le Roy, il est mort un tres riche et grand seigneur, et du tout gouvernant son maistre.

J'ay ouy dire que le plus grand subject que le Roy prist de l'aymer, fust que, joüant un jour en Flandres à la prime et deux autres, une reste grande y allant de tout, qui montoit à vingt mille esçus, le roy d'Espaigne

allant d'affection à la prime, la vint à rencontrer, dont il fut tres aise (car, quiconque soit, le grand seigneur et liberal est avare au jeu), soudain s'escriant qu'il avoit prime. Ruy Gomez avoit cinquante cinq, lequel, pour n'empescher la joye que le Roy son maistre avoit d'avoir rencontré prime, en monstrant son jeu au tiers et au quart, il jette ses cartes et les mesle parmy les autres, disant seulement: « Je le quicte. » Le lendemain, le tiers et le quart, qui estoient grands seigneurs, et me semble que le duc de Feria y estoit, dirent au Roy le traict qu'avoit faict Ruy Gomez; et le Roy luy ayant demandé la raison, et Ruy Gomez luy ayant dict qu'il ne vouloit luy empescher et offencer la joye et contentement qu'il avoit eu à rencontrer prime, et qu'en nulle façon il ne luy vouloit donner fascherie, comme certes le serviteur doibt tousjours tascher, le plus qu'il peut, complaire en tout à son maistre, mesmes tel que celuy là, et en telle chose : le Roy luy en sceut si bon gré, qu'il l'en recompensa au triple, et despuis l'en ayma plus qu'il n'avoit faict. Je tiens tout ce grand discours precedent de fort bon lieu, et point vulgaire. Il peut estre du tout vray ou à demy; mais un grand seigneur françois espaignollisé me l'a ainsy dict, et un gentil capitaine espagnol.

Je romps cette digression pour tourner encores à dom Juan, de la valeur duquel j'ay parlé, et de la mort. Pour son origine, j'en diray ce petit mot, et puis plus. Il fut fils naturel du grand empereur Charles-Quint, et d'une grand dame et comtesse de Flandres, mere d'un grand dont nous avons parlé, ou possible parlerons, et non point d'une boullengere de Bruxelles ou lavandiere, comme la pluspart du commun l'a dict:

ce sont abus; laquelle estoit belle en toute extremité, qu'on nommoit dame Barbe de Plombergh, et despuis mariée au seigneur Reguel (1), gentil-homme du pays de Namur ou Luxembourg. De l'avoir bien aymée et jouy il le fault croyre; mais d'estre mere de dom Juan ce sont abus; car il tenoit par trop du noble et d'un costé et d'autre. Aussi tost qu'il fust nay, l'Empereur son pere envoya querir un riche pasteur des montagne du Liege, et le luy donna à nourrir et eslever fort curieusement, sans que peu de personnes le sceussent, et à endurer et endurcir au travail ny plus ny moins qu'un de ses enfans, sans le nourrir mollement ny delicatement, et sans qu'il dict qu'il fut filz de l'Empereur, sinon au bout de quelque temps qu'il vint à se faire grand, et que l'Empereur voulut quicter le monde et se retirer en Espagne, qu'il commanda au Roy son fils de l'envoyer querir, le mandant au pasteur pareillement de le mener, et qu'il s'en servist, et luy ordonna une pention fort belle et grande, et le luy recommanda plusieurs fois comme s'il estoit son propre frere. J'ai appris cela en Espaigne de quelques uns grandz et habiles gens qui le sçavoient bien.

Que c'est d'une belle et genereuse naissance! Celuy qui avoit esté nourry en maison champestre comme pasteur, s'estre depuis rendu si gentil, si gallant, si honeste, si agreable, comme il a esté, et sentant si peu sa nourriture ruralle, ainsi que je l'ay veu en Espaigne; car il estoit fort beau et de fort bonne grace, comme j'ay dict; et s'il avoit esté nourri en vie rustique, si

(1) *Requem*, ou plutôt *Rechem*, qui est le nom d'une noble et ancienne famille de Luxembourg. Le prétendu nom de *Requel* n'est connu ni dans le duché de Luxembourg, ni dans le comté de Namur. (L. D.)

n'en tenoit il rien, car il avoit bonne et belle façon parmy les soldats. Il avoit bien aussi bonne et belle grace parmy les dames, desquelles il estoit fort doucement regardé et bien venu.

A luy succeda en sa charge de general en Flandres le prince de Parme son neveu, duquel pour cette heure je ne parleray, d'autant que j'en faicts un discours à part sur une comparaison qui se peut faire de huict grands capitaines, et bien jeunes pourtant, de nostre temps, à sçavoir : nostre roy Henry troisiesme dernier, M. le duc d'Alançon son frere, le roy de Navarre, M. de Guize, M. du Mayne son frere, M. le prince de Parme, le conte Maurice, et M. de Biron, dernier mort (1), de la valeur et suffisance desquels j'espere en dire ce que j'en pourray. Parquoy je remets cette partie à lors pour parler de feu M. de Savoye, Philibert dernier.

DISCOURS QUARANTE-DEUXIESME.

PHILIBERT, DUC DE SAVOYE.

Monsieur de Savoye fut fort aymé du feu Empereur son oncle, car il aymoit cordiallement sa mere, sa belle sœur, done Beátrix de Portugal, sœur de done Ysabel, imperatrice. Aussi cette belle sœur rendoit pareil amour à son beau-frere : de telle sorte qu'elle fit perdre l'estat à son mary; car elle ne cessa jamais

(1) Dans l'épître dédicatoire de ses Dames Galantes il ne promettoit d'en comparer que six. On n'a point cette comparaison, mais un discours sur M. de Guise, et un sur le vieux Biron. (S.)

qu'elle ne le brouillast (1) au party de l'Empereur, au lieu qu'auparavant il estoit bien à son aise, et ne luy demandoit rien. Il se dict et se list que l'Empereur estant à Naples à son retour de Thunes, M. de Savoye, son mary, escrivit une lettre à un gentil homme, nommé M. de Monfalconnel, qu'il aymoit fort, et se tenoit pres de l'Empereur, qu'il sceut de luy comment il se devoit gouverner en ce faict de guerre de Savoye, qu'il voyoit se preparer et tumber toute sur luy. L'Empereur luy manda qu'il se gouvernast à l'accoustumée, en connivant, sans autrement se declarer ny pour l'un ny pour l'autre. Mais sa femme, qui estóit altiere et d'un courage animé, ne cessa jamais qu'elle ne le fist declarer du tout, dont mal en prit à l'un et à l'autre; car il fust despouillé de son bien; et elle, de deuil de sa perte et qu'elle en estoit cause, mourut à Nice comme desesperée. On dict que la mere du duc de Cleves mourut ainsy de tristesse quand elle vit son filz privé de ses biens et reduict à petit pied. Et dictes que les femmes meurent de joye; non pas ces deux-là. Pour fin, ceste duchesse de Savoye fut très-mauvaise Françoise.

J'ay ouy conter à un vieux gentil homme de nostre pays, qui s'appelloit le bon homme Premillac, vieux advanturier de guerre du temps passé, qui avoit près de cent ans, lequel, tournant du royaume de Naples après le siege et la mort de M. Lautrec, la perte de nostre armée, il arriva un jour de Pentecoste en passant à Chambery, où il s'advisa, avec quelques cinquante ou soixante compagnons qu'il avoit commandé en enseigne, comme d'aller à la porte de la grand

(1) C'est-à-dire : Ne l'attirât. (S.)

eglise demander la passade et l'aumosne à Leurs Altezzes ainsy qu'elles yroient à la messe, comme pauvres soldatz desvalisez. Voycy venir madame la duchesse de Savoie avec son arrogance et superbeté, tant de ses façons naturelles que de ses habits, et avec sa grand beauté aussi, car elle en estoit pourveüe et de beauté et de gloire comme il falloit. Ces pauvres François, estans tous de rang, luy demandarent la passade. Elle, les regardant desdaigneusement, leur dist : « Vous estes « françois ? je ne donne point d'aumosne aux ennemis « de l'Empereur mon frere. Vous avez esté bien estril-« lez d'où vous venez ; je voudrois que tant de François « qu'il y a en France fussent de mesmes ; » et ainsy passa sans leur faire du bien autrement. Voylà le bien que ceste duchesse nous souhaittoit.

M. de Savoye donc son mary ayant perdu tout son Estat, tant de Savoye que du Piedmont, au moins la plus grand part, il se retira à Nice, et son fils, M. le prince de Piedmont, avec l'Empereur, qui le receut de tres-bon cœur (j'en dirois bien aucunes raisons secrettes, mais je m'en passeray bien), et luy faict un tres bon traictement, le tient en sa Cour fort honnorablement, et l'esleve en luy faisant voir les armes : si bien qu'en peu de temps il se rend tres capable pour servir l'Empereur ; et pour avoir perdu son bien ne perdit jamais le cœur, mais l'en augmenta davantage ; et pour mieux le favoriser prend en devise ces mots de Virgille des Æneides :

. . . . . *Spoliatis arma supersunt.*

Comme voulant dire qu'il n'est pas despouillé celui à qui restent encor les armes en main. Belle devise

certes, et digne d'un si courageux prince : et parest bien autant altiere et brave que celle du marquis de Villanne, l'un des plus grands seigneurs d'Espaigne, à qui l'Empereur ayant osté, fust ou par justice ou force, deux de ses plus belles terres, neanmoins, pour cela il n'en demeura si pauvre et desnué qu'il ne luy en restast encore d'advantage, tant il estoit opulent. Et pour ce fit faire un saye sans manches, et avec le bas de saye tres long, fort ample ; et tout à l'entour avoit cet escriteau en broderie tres riche en plusieurs endroicts dudit saye : *Aunque me sean quitadas las mangas, no me faltan las faldas.* C'est-à-dire : « Encor « qu'on m'ait osté les manches, les pans de la robbe « ou bas de saye ne faillent, et me sont restez. » Et ainsy se pourmenoit en la cour de l'Empereur avec son saye et ses escriteaux, qu'un chacun advisoit et lisoit par grand speciauté. Ce marquis de Villanne estoit celuy auquel l'Empereur ayant commandé de loger en son logis M. de Bourbon, il luy fit responce qu'il le feroit puis qu'il luy commandoit ; mais qu'il ne trouvast pas mauvais si, apres qu'il en seroit party, qu'il y mit le feu, car il ne voudroit qu'il luy fust reproché que sa maison eut servy de retraicte à un traistre et infidel à son roy.

M. de Savoye donc s'estant faict bien expert aux armes, l'Empereur en eut telle bonne opinion qu'il luy donna à mener avec le duc d'Albe l'avant garde en la guerre des protestans, puis le fit son lieutenant general aux guerres de Picardie, et ne l'appelloit on que le prince de Piedmont, et mesmes aux prises de Therouanne et Hedin (où je perdis mon pauvre frere le second, dict le capitaine Bourdeille, l'un des braves

de son temps), là où il se remit et rempluma un peu; car, encor que l'Empereur luy baillast tout son entretien de sa maison, si est-ce qu'il luy falloit beaucoup despenser ailleurs; et pour ce bien souvant les moyens luy failloient: et en ces deux prises il y gaigna force prisonniers, les plus grands chefs comme à luy deubs; et les moyens il les achepta à vil prix des soldats, et apres en tira de grandes rançons. Dont M. de Bourdeille, mon frere aisné, pris là à Hedin, en fut d'un grand escot, qui a porté grand prejudice à nostre maison. Puis il fut general du roy d'Espaigne à la bataille de Saint Quentin et au siege, là où il gaigna beaucoup aussi, et de mesme façon, de prisonniers comme des autres. Pour fin, il fit si bien, et servist si bien ses maistres, que la paix se faisant entre nos roys, en une heure et un traict de plume il recouvra tous ses biens et terres qu'il avoit perdu es guerres en trente ans. Quel heur voylà! Outre plus, il eut force argent, il eut de bonnes pentions, et d'un costé et d'autre, mesmes une chose que guieres on n'a veu avoir, qui est deux compagnies de cent hommes d'armes: l'une du roy de France, tres bien entretenue, appoinctée et payée, dont j'ay veu le conte de Montravel lieutenant; et l'autre du roy d'Espagne, entretenue de mesme: ceste cy pour servir l'Espagne, et l'autre pour servir la France; laquelle ne failloit, quand elle estoit mandée, de venir et se rendre comme les autres où elle estoit commandée. Je l'ay veu souvant, et mesmes au siege de La Rochelle, où elle entra en son quartier; et la faisoit tres beau voir, car elle estoit tres bien montée et de bons hommes, avecques les casaques tres belles, toutes de vellours cramoisy en broderie d'or et d'argent.

Tant que madame sa femme, nostre bonne fille de France, fut en vie, il ne fit de faux bon contre la France; car elle l'esclairoit et le gaignoit et amadoüoit de tout ce qu'elle pouvoit, et tant aussi que nous tenions encor Pignerol et Savaillan dans son pays, qui luy servoient d'espine en son pied. Mais il ne cessa jamais qu'il ne les eut en gaignant le Roy par belles parolles et persuasions, et par bonne chere qu'il luy fit en ses terres, par les bons melons d'Ast qu'il luy donna à manger, et par la fraische glace qu'il luy donna à boire; tous petits et foibles appas pourtant pour l'induire à le recompenser au double par ces deux villes. Mais on croyoit qu'à grand peine le Roy en eust dict le mot sans madame de Savoye, sa bonne et vraye tante, qui meritoit un tel present, voire meilleur, pour la bonne amitié qu'elle luy portoit, et à la grandeur de son Estat.

Il offrit de plus au Roy quelques trois ou quatre mille hommes de sa milice (ainsy estoient-ils nommez), que nous pourrions comparer proprement à nos legionaires. Mais quelle milice estoit-ce? tres pietre. Et quels gens de guerre? qui ne servoient que de nombre et non de faction. Tesmoing le siege de Leveron, que s'il n'y eust eu devant de nos braves soldats françois, ceux de dedans avec trois cens hommes les eussent mis en pieces cent fois, et ne fust esté jamais parlé de milice. Or, avec tous ses artifices, il obtint du Roy tout ce qu'il vouloit.

Tout cela fust esté bon (car faict ses affaires qui peut), si, quelques années après, il n'eut tenu la main avec le marquis d'Ayamont, gouverneur de l'estat de Milan, au mareschal de Bellegarde de s'emparer du marquisat de Saluces, et se rendre rebelle au Roy, afin

de se l'impatroniser et rendre propre à luy par amprès, comme a faict M. son fils despuis, lequel, le trouvant desnué de gens, d'argent et de moyens, l'usurpa, au grand despit du Roy, qui, ces jours en ayant sceu les nouvelles, ainsy qu'il estoit sur le poinct d'aller à la messe et faire ses pacques, il s'en retourna et ne les fit point, tant il fut en collere : et comme M. de L'Ursinge, un fort grand personnage et digne de sa charge, voire d'une plus grande, ambassadeur de Son Altesse devers Sa Majesté, luy en voulut faire des excuses, il en fut bien rejecté. Entr'autres qu'il allega, c'est que son maistre avoit eu advis que M. de Lediguieres et tous ses huguenots luy en vouloient; et pour ce il avoit gaigné les devans, d'autant qu'ils estoient ses ennemis. Le Roy disoit par-tout qu'il ne vouloit point de tels officieux que celuy là; que, quand bien M. de Lediguieres l'eust pris, il luy eust aussi tost osté quand il luy eust pleu, et à luy-mesmes il le luy osteroit et luy feroit cher couster ceste charité, tellement qu'un jour il luy en bailleroit si sarré sur les doigts qu'il s'en repentiroit, d'autant que sa force, au prix de la sienne, estoit si foible qu'il oseroit quasy parler.

Le Roy qui de soy mesme n'estoit pas trop eschauffant ny turbulant, on le trouva ce coup fort eschauffé, dont il falloit bien dire qu'une telle surprise luy touchoit jusques au vif. Tout de mesmes luy toucha il quand le pere soustenoit ainsi le mareschal de Bellegarde, de telle façon qu'il le faisoit ordinairement coucher en sa chambre : aussi le Roy luy sceut il bien rendre envers ceux de Geneve, desquels il en prit la protection, contre son gré pourtant, car il hayssoit par trop leur religion, mais pour vengence il le fit; dont

M. de Savoye s'en trouva tres mal sur les entreprises qu'il y vouloit faire dessus.

En cela M. de Savoye estoit bien de cet humeur, que, pour sa grandeur, il bouchoit les yeux à tout, comme il l'avoit monstré long temps advant en nos guerres estrangeres; car, durant la trefve de l'Empereur et du Roy, il fit une entreprise une fois sur la ville de Metz par le moyen de quelques cordelliers, et la faillit : et ainsy que M. de Sept Fontaines, ambassadeur pour le Roy en Flandres, despuis evesque de Limoges, grand personnage certes, et qui avoit peu de ses pareils, de la maison de Laubespine (1), luy remonstroit le violement de foy et de la trefve, il luy fit responce : « Comment le roy François prist il mes pays, lors « qu'on ne s'en doubtoit aucunement, et en trefves ? « Doubtez-vous de moins que je n'en voulusse faire « autant si je pouvois, car c'est alors qu'on n'y pense « point et ne se donne on garde, que les belles entre- « prises se font. » Il avoit raison de parler ainsi, car, comme je tiens de plusieurs très grands capitaines, et

(1) Sébastien de l'Aubepine : *Septem Fontium monasterium* dans M. de Thou. Il y a en France deux abbayes du nom de *Septem Fontes*, l'une de l'ordre de Citeaux, Sept-Fonts; et celle dont il s'agit ici, qui est de l'ordre de Prémontré. Voyez *Gallia Christiana*. Sept-Fontaines est du diocèse de Reims, et Sept-Fonts de celui de Langres. Le prélat en question étoit évêque de Limoges en janvier 1577; duquel temps il y a de lui, dans les *Mémoires du duc de Nevers*, tome I, page 268, un avis au roi Henri III sur la guerre que ce prince étoit a la veille de faire à ses sujets de la religion réformée. Le même étant ambassadeur ordinaire de France à Londres en 1587, lorsqu'on y faisoit le procès à Marie Stuart, y trama en faveur de celle-ci une conspiration contre la vie de la reine Elisabeth, du consentement des Guise, dont il étoit la créature. *Actes de Rymer*, ou du moins Camden original, car le traducteur français a supprimé ce fait. (L. D.)

mesmes de M. du Bellay, au livre de l'*Art militaire*, il se fault donner garde de ces tems de trefves et surseeances d'armes plus que de la chaude guerre; car bien souvant se presente il de si bons morceaux que pour eux on en peut bien rompre son jusne; et amprès que la chose est faicte il n'y a plus de raparation. Et ce mot est si mal sonnant, quand on dict : « Je n'eusse « pas pensé une telle meschanceté jamais que de vio- « ler ainsy la saincte foy donnée. » Pour fin, M. de Savoye, pour faire ses affaires, estoit peu scrupuleux et fort habile. Aussi avoit il fort pasty, ayant esté despouillé; et s'il ne fust esté tel, et ne s'en fust faict acroire par son espée qui luy estoit restée, et par sa valeur, il fut demeuré le plus pauvre prince qui fust jamais.

Il a laissé M. son fils, qui est aujourd'huy son successeur en tout, et qui, pour son jeune aage, s'est rendu un bon et vaillant capitaine, en ayant appris de fort bonne heure l'usage. Aussi j'ay veu dire à des soldats espaignols : *Que no hay en el mundo que un rey, un duque y un conde* (1); entendant le roy de France, le duc de Savoye et le comte Maurice; m'esbahissant pourtant comment ce duc, duquel je parle ailleurs, peut sitost s'accommoder à la fatigue de la guerre; car je l'ay veu en son enfance si tendret, et si delicatement nourry de par madame sa mere, que je n'eusse jamais pensé qu'il fust venu à cette grande gloire qu'il a. J'espere en parler ailleurs. Bref, il est vray fils de pere. Bien est il vray, à ce que j'ay ouy dire, qu'il n'a tant la grace de soldat que le pere, lequel l'avoit très bonne.

Aussi tiens je d'un vieux capitaine espaignol, qui

(1) C'est-à-dire : Qu'il n'y a au monde qu'un roi, un duc et un comte. (S.)

estoit son maistre d'hostel, qu'en son jeune aage, estant aux armées de l'Empereur son oncle, il se plaisoit fort parmy les soldats espaignolz, et estoit parmy eux le plus souvant, jusques à porter l'arquebuz et fourniment comme eux, et aller aux escarmouches; à quoy l'Empereur prenoit tous les plaisirs du monde.

Il mourut, non guieres vieux, du mal de reins et de gravelle dont il estoit tourmenté; si bien qu'il ne portoit jamais son espée au costé, pour cause de la ceinture qui luy eut trop eschauffé les reins; mais il la portoit tousjours soubs le bras comme un sergent; et cela ne luy scioit point mal, car il avoit tres bonne grace en tout, et sentoit fort son soldat, et aymoit tous honnestes exercices, et sur tout à forger des canons d'harquebuz. Il en faisoit de tres bons. J'ay veu sa forge, et nous faisoit monstre de son exercice.

On disoit qu'il ne ressembloit guieres à feu son pere, duquel j'ay veu le monde en France en faire de si fatz et de si scandaleux contes qu'il n'en fault rien croire; car, à ce que j'ay ouy dire à ceux qui l'ont veu, il n'estoit point homme pour faire toutes ces sottises, car il estoit tres sage et fort homme de bien.

C'est assez pour ce coup avoir parlé de M. de Savoye jusqu'à une autre fois; car il ne fault pas tout à un coup debiter toutes ses denrées.

DISCOURS QUARANTE-TROISIESME.

LE COMTE D'AIGUEMONT.

Nous parlerons de M. le conte d'Aiguemont, lequel a esté un fort brave et vaillant capitaine pour si peu qu'il en a faict le mestier; car, au plus beau cours de ses vaillances, la paix se vint à faire entre la France et l'Espaigne, apres qu'il venoit de fraiz de gaigner la bataille de Saint Quentin et Gravellines. Car, à ce que je tiens de la pluspart des Espaignolz, Flamans et François qui y estoient, ils luy en attribuoient le seul gaing : si bien que le commandement luy ayant esté faict par M. de Savoye, lieutenant general du roy d'Espagne, et par Ferdinand de Gonzague, principal chef du conseil, d'aller seulement recognoistre l'ennemy et l'amuser cependant que le gros arriveroit, voyant à l'œil qu'il y faisoit bon pour luy, ne voulut point temporiser, mais avec sa trouppe de reystres et lanciers bourguignons, chargea sans aucun respect de commandement, et si à propos qu'il mit en routte toute nostre armée, et avoit quasy demy achevé lors que le gros arriva.

Un an et demy apres il donna encor luy seul une autre bataille à M. le mareschal de Termes pres de Gravelines, qu'il gaigna, le defit, et le prit prisonnier, comme j'ay dict cy-devant (1); ce qui fut un second contre coup à la France fort dangereux. Que si le tiers s'en fust ensuivy elle estoit troussée; et croy que sans

(1) Page 299. (S.)

la paix cet homme nous eust bien porté du dommage; car il nous estoit ennemy, et fort heureux et vaillant; avec cela aussi le presumoit il fort, et en estoit beaucoup plus enflé de gloire.

Surquoy je me souviens qu'à nostre retour du voyage de Malte, ainsy que j'estois allé baiser les mains à M. de Savoye, me faisant pourmener dans son jardin de Thurin où estoit sa forge, il me dict le commencement des troubles de Flandres, desesperant pourtant fort des affaires des rebelles s'ils n'avoient d'autres chefs qu'un qui s'estoit deja desclaré, qu'on appelloit le sieur de Brederode, grand seigneur du pays et grand homme d'Estat, et qui fut le principal autheur de ces revoltez qu'on nomma les Gueux; nom certes vil, par trop bas, fatal et malheureux, bien different de celuy qui est venu apres, qu'on nomme les Estats, nom certes plus beau, plus specieux et plus heureux que le premier. Et si M. de Savoye n'estimoit pas trop le dit seigneur de Brederode pour la guerre, il exaltoit bien autant ledit conte d'Aiguemont; disant que s'il se declaroit, comme il s'en doubtoit, que leur affaire iroit fort bien, le tenant pour un fort grand et vaillant capitaine si la gloire ne le perdoit; « car, me disoit-il, je l'ay veu si glo-
« rieux et si outrecuydé apres nos deux batailles dernie-
« res gaignées contre vous autres, qu'il luy sembloit nul
« estre esgal ny digne d'estre parangonné à luy, estimant
« fort peu un autre. Mais je luy en rabattois bien les
« coups; et fort souvant en avons nous eu differendz
« ensemble, comme quasy me voulant desdaigner pour
« son general; mais je luy fis bien recognoistre apres,
« et ce qu'il devoit. »

Je croy que mondict sieur de Savoye prophetisa

à lors de ce conte, car il presumoit tant de soy qu'il luy sembloit advis que jamais le roy d'Espagne ne luy feroit mauvais tour, ny que le duc d'Albe osast jamais luy faire mettre la main sur le collet; mais il en arriva bien autrement; car, ayant esté convié en un festin à Bruxelles, luy et le conte d'Orne, grand seigneur et des principaux du pays, apres le disner le duc d'Albe, s'estant retiré en son cabinet et conseil, les envoya tous deux constituer prisonniers.

Ce fut le capitaine Salines, non celuy qui estoit habitant d'Ast, mais son cousin, qui eut charge de constituer prisonnier le conte d'Aiguemont, auquel ayant dict en toute reverance espaignolle qu'il le faisoit prisonnier de par le Roy, et qu'il laissast l'espée, ce fust le conte d'Aiguemont qui fut fort estonné, et dict au capitaine Salines tels mots : « A moy, capitaine « Sallines, oster mon espée qui a si bien servy le Roy ! « Puis donc que telle est sa volonté qu'elle soit faicte ; » et luy mesme se l'osta et la donna au capitaine Sallines, lequel le mena en la prison qui estoit destinée pour luy ; estans si bien separez, luy et le conte d'Orne, qu'ils ne se virent plus jusques au jour de leur supplice.

Auquel jour la sentence estant donnée audit conte d'Aiguemont, il la prit fort patiemment, et soudain demanda l'evesque d'Ypre, fort homme de bien et digne prelat, et fort son familier, auquel il se confessa fort sainctement, et luy donna une bague fort riche que le roy d'Espaigne luy avoit donné lors qu'il fut en Espaigne, en signe d'amitié, pour la luy envoyer et faire tenir. Ce fut lors qu'il luy alla proposer toutes ces belles choses contre la France que j'ay dict cy

dessus (1); et puis luy envoya ses humbles recommandations, le priant d'avoir pitié de sa femme et de ses enfans. Et l'heure de l'execution venue, ce conte d'Orne aiant esté mené et depesché tout le premier sans qu'il le sceut, sinon quand il vist sa teste, il fut conduict par le capitaine Sallines et Juilem Romero, estant au mitan de tous deux, et passa tout du long de la grand place où estoit au bout l'eschaffault, toute remplie de gens de pied espaignolz en bataille, au beau mitan desquels il passa, et saluant tous les capitaines et soldats avecques une fort belle, douce et triste façon, la larme à l'œil, et eux tous aussi, qui tous d'une voix disoient que c'estoit grand dommage de la perte d'un si grand capitaine, s'en alla à l'eschaffault tout couvert et paré de drap noir; et sans estre attaché comme l'on void en France noz criminels, monta dessus, harangua le peuple, se recommanda à Dieu; et puis l'executeur ayant tiré un rideau pour n'estre executé à la veuë du peuple, luy trencha la teste. Le corps fut jetté au dessoubs de l'eschaffaut par une trappelle faicte à propos, avec celuy du conte d'Orne, et la teste presentée au peuple, le rideau estant tiré, comme avoit esté celle du conte d'Orne, que le conte d'Aiguemont avoit desja advisée lors qu'il voulut monter audit eschaffaut. Voylà la façon de la mort de M. le comte d'Aiguemont, comme plusieurs le disoient de ce temps-là, et d'autres qui en ont escrit.

Mais d'autant que M. de Mondoucet, lors ambassadeur pour le roy en Flandres vers madame de Parme et le duc d'Albe, en envoya l'advis au Roy; je le veux incerer icy, lequel venu à M. de l'Aubespine le jeune,

(1) Page 301. (S.)

secretaire des commandemens, l'un des vertueux et honnestes seigneurs de son temps, et qui aymoit la noblesse si tres tant que, quand il mourut en fort jeune aage et en sa grande beauté, comme il estoit tres beau, elle y perdit beaucoup. Il me tenoit pour de ses grands amis, et se plaisoit quelques fois à me conter des nouvelles; dont ce matin qu'il receut celles dudit conte, ainsy que je l'estois allé voir, il me monstra cet advis, lequel estoit tel. « Le second jour de juing les contes d'Aiguemont et d'Orne, apres avoir esté gardez quelque temps dans la citadelle de Gand, sortirent par le commandement du duc d'Albe pour estre menez à Bruxelles, dont le capitaine Almada en eut la charge. Ledit conte d'Aiguemont estoit dans un coche faict en chariot, dans lequel estoit le capitaine Tordezillas et un autre capitaine espaignol. Au devant d'iceluy marchoient quatre compagnies d'harquebuziers espaignolz, et autour dudict chariot les arquebusiers de la compagnie dudit capitaine Tordezillas, et derriere estoient les picquiers des compagnies cy-dessus. Suyvoit apres le chariot du conte d'Orne, dans lequel estoit avec lui Anthonio d'Avilla et le capitaine Errasso, et autour des harquebusiers dudict Errasso, et apres ses picquiers en rang, et ceux de dom Anthonio de Tholledo et de dom Hernando de Sayaveda (1), et tous avec leurs enseignes desployées et tambours battans, le tout estant accompagné aux costez de la campaigne de cinquante lances de dom Sancho d'Avilla à l'advant garde, et autant à l'arriere garde; et en cet ordre ainsy entrarent dedans Bruxelles sur les deux heures apres midy, le quatriesme de juing. Marcharent dans la ville en bataille, et avec-

(1) Sayavedra. (S.)

ques une batterie de tabourins et de phiffres si piteuse qu'il n'y avoit spectateur de si bon cœur qui ne palist et ne pleurast d'une si triste pompe funebre. Toutes les compagnies furent logées, les aucunes dans la ville, et les autres demeurarent pour la garde en la maison du Roy qui est devant la place; et furent menez et logez separement, les portes et fenestres de leurs chambres toutes fermées. Sur les unze heures du soir on leur vint annoncer leur arrest pour avoir le le lendemain leurs testes trenchées.

» Le conte d'Aiguemont qui lors dormoit, trouvant fort estrange une si triste nouvelle, s'estomacqua et s'altera outre mesure, et avecques grandes exclamations demanda comme il estoit possible qu'on le voulut traicter de ceste façon, ne pensant avoir faict chose contre le service de Dieu et Sa Majesté indigne de son debvoir. Bien, disoit il, que la mort ne luy estoit point ennuieuse, pour ce que c'est un passage inevitable, et un debte auquel nous sommes naturellement obligez; mais ce qui luy estoit plus en cela douloureux, estoit la perte qui en resultoit de son honneur et reputation. Puis il reitera en disant : « Voylà une sentence « tres severe. Je ne pense point avoir tant offencé Sa « Majesté que je merite une punition si cruelle ayant « faict ce pourquoy je meurs. Toutesfois si j'ay failly, « que ma mort soit l'expiation de mes fautes sans qu'on « me deshonnore et honnisse les miens pour l'advenir, « et que ma femme et mes enfans ayent à souffrir, mon « corps et mes biens estans confisqués, outre qu'il me « semble que mes grands services passez meritent bien « qu'on use de quelque grace en mon endroict. Des-« puis que c'est le plaisir de Dieu mon createur, et du

« Roy mon seigneur, je m'attends de prendre la mort « en patience. » Puis il se leva de son lit et s'habilla, prit de l'encre et du papier, et escrivit une lettre au roy d'Espaigne, par laquelle luy requeroit pardon de ses fautes, luy suppliant tres humblement d'avoir pour recommandée sa pauvre et desolée femme, et d'avoir pitié de ses enfans, lesquelz, pour les pechez du pere, demeuroient tres pauvres et en termes d'estre miserables toute leur vie; s'asseurant tant de Sa Majesté que courtoisement de benignité il leur useroit de telle grace, puis qu'ils estoient innocens des fautes de leur pere, et aussi pour l'amour des grandz services qu'il luy avoit faict par le passé. Apres qu'il eust fermé la lettre et bien scellée, il la donna à l'evesque d'Ypre pour la faire tenir seurement au roy d'Espagne avecques une bague qu'il avoit au doigt que le Roy son maistre luy avoit donnée, dont il l'en pria bien fort; ce que ledict evesque luy jura sur sa foy de l'envoyer tres fidelement à Sadite Majesté; à quoy il ne faillit; et dict on que le roy Catholique la leut en pitié, bien fasché qu'il avoit esté contrainct de venir là; mais il n'estoit plus temps, et ne servoit cela plus rien. Ledict conte apres se confessa fort devotement audict evesque d'Ypre, qu'il avoit choisy pour son confesseur, tant parce qu'il l'aymoit de longue main qu'aussi il le tenoit pour un fort homme de bien.

« Le comte d'Orne du commencement ne se peut si bien asseurer et resoudre, se despita, maugreant et regrettant fort sa mort, et se trouva quelque peu opiniastre en la confession, la regrettant fort, disant qu'il estoit assez confessé; toutesfois, apres avoir songé en soy et digeré son faict, et cognu qu'il n'y avoit nul

remede de la prolongation de sa vie, en fin de son propre mouvement demanda un confesseur, et continua depuis à user d'apparence de bon chrestien et catholique, et non sans grande contriction de ses fautes; et en ces alteres demeurarent jusques à neuf heures du lendemain matin, ne parlant d'autre chose que de leur faict de conscience, et du tort qu'on leur tenoit au respect de la fidelité et obeissance qu'ils avoient tousjours porté à leur prince.

» En apres, le comte d'Aiguemont commença à soliciter fort l'advancement de sa mort, disant que puis qu'il devoit mourir qu'on ne le devoit tenir si longuement en ce travail. Sur les dix heures on le tira dehors, et fut le premier conduit sur l'eschafaud, accompagné du maistre de camp et du capitaine Sallines, d'aucuns prebstres, et de l'evesque d'Ypre, son confesseur. Il estoit vestu d'une juppe de damas cramoisy, et d'un manteau noir avec du passement d'or, les chausses de taffetas noir et le bas de chamois bronzé, son chapeau de taffetas noir couvert de force plumes blanches et noires, et un mouchoir ouvré en la main sans qu'il eust les mains liées aucunement, lesquelles on luy avoit laissées libres sur sa parolle de cavalier, et qu'il ne donneroit empeschement par lequel le bourreau peust faillir son coup. Il n'estoit suivy, ny de bourreau ny de sergens; bien est il vray que le prevost se tenoit pres de l'eschafaud avecques une baguette rouge pour representer la justice. Et allant audict eschafaud ainsi accompagné, passa à travers toutes les compagnies que nous avons dict cy dessus, et qui estoient toutes en bataille; et, en passant au beau mitan, saluoit et disoit à Dieu à tous les capitaines et soldats qui estoient là, les-

quelz pleuroient et regrettoient de voir un si grand capitaine mourir ainsi. Puis estant monté sur l'eschafaud, qui estoit tendu tout de drap noir, se mit à genoux, et, tournant les yeux vers le ciel, commença à haute voix à faire quelques clameurs et exclamations sur la contrition cogneue de ses repentances de ses infidelitez et, desobeyssances; tellement que le peuple en estoit esmeu à grand pitié, et bien tost apres se despouilla son manteau et sa juppe, et se remettant à genoux, baissa son chapeau sur les yeux, et puis dit l'oraison *In manus tuas, Domine, etc.*, fort devotement; et comme il commençoit à la redire, le bourreau, qui s'estoit tousjours tenu caché, commença à parestre, et luy enleva et fit sauter la teste de dessus les espaules fort dextrement. Le corps fut incontinent levé et couvert de drap noir.

» Le comte d'Orne vint apres, qui de mesmes fut depesché. Il ne fit point prieres si belles que le conte d'Aiguemont; il ne pria que le peuple de prier Dieu pour luy. Leurs testes furent posées sur dès bassins, et demeurarent en ce spectacle l'espace de deux heures. Le corps du comte d'Aiguemont fut mis dans un cercueil bien embaumé, et porté en une de ses terres où il fut ensepvely, comme fut celuy du comte d'Orne en sa comté. Les gens du comte d'Aiguemont planterent ses armes et enseignes de deuil à sa porte du palais; mais le duc d'Albe en estant adverty, les en fit bien oster bientost et emporter dehors.

» La grande amitié que le peuple portoit audit duc d'Aiguemont, et l'excessive douleur que chacun avoit conceue de sa mort, fut telle que plusieurs allarent à l'eglise Saincte Claire où gisoit son corps, baisant le

cercueil avec grande effusion de larmes, comme si ce fust esté les saincts ossemens et reliques de quelque sainct; et tous d'un accord prioient pour le repos de son ame, ce qu'on ne fit pour l'autre comte, lequel estoit à la grande eglise. »

Quoy qu'il soit, il n'y eut personne qui ne pleurast ledit comte d'Aiguemont, et n'y eut Espagnol qui ne le plaignist; voire le duc d'Albe donna grande signifiance de tristesse, encor qu'il l'eust condempné; car c'estoit un des vaillans chevaliers et grands capitaines qui fust au monde. Cet advis est le plus vray.

Apres ceste execution faicte, le duc d'Albe fit battre aux champs, et marcha avec toute son armée pour aller faire la guerre à outrance, et vanger la mort du pauvre comte d'Arembergue, qui avoit esté tué à une defaicte par le comte Ludovic de Nanzau en Zelande. Dont le mesme jour que le comte d'Aiguemont fut executé, sa femme, madame la comtesse, fort honneste, belle et sage dame, estoit venue à Bruxelles pour consoler (ce qui est à noter) madame la comtesse d'Arembergue sur la mort de son mary; laquelle, ainsi qu'elle estoit en sa chambre et sur ces propos, on luy vint annoncer qu'on alloit trencher la teste à son mary. Je vous laisse à penser si elle eut besoing de la consolation le moins du monde de celle qu'elle donnoit à foison à l'autre contesse. De sorte que toutes deux avoient bien besoing de Dieu, et plus encor la comtesse d'Aiguemont, puis que son mary n'avoit receu mort si honnorable que le comte d'Arembergue.

Voilà donc la fin de ce pauvre conte, duquel, avant que je l'acheve, je diray de luy que c'estoit le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grace que j'aye

veu jamais, fust ce parmy les grandz, parmy ses pairs, parmy les gens de guerre, et parmy les dames, l'ayant veu en France et en Espagne, et parlé à luy.

Mais pourtant, voyez et considerez un peu une chose que je vous veux dire que j'ay appris de madame de Fontaines, l'une des sages, belles, vertueuses et honestes dames qu'il est possible de voir; laquelle, du temps qu'elle estoit fille et qu'on l'appelloit Torcy (sœur à feu M. de Torcy, gentil cavalier et capitaine), elle fut nourrie fille de la reyne Eleonor en France et en Flandres, où alla ladicte Reyne se tenir avec l'Empereur son frere, et la reyne d'Hongrie sa sœur, apres qu'elle fut vefve du roy François. Et là madicte dame de Fontaines estant fille des plus belles d'alors, qui ne se fit point effacer ny à Espagnole, Flamande, Alemande, ny Italienne, ny à tout autre, fit un long sejour avec la Reyne sa maistresse; et ce fut là où elle vit le conte d'Aiguemont fort jeune, et son commencement, et comme il vint; mais elle m'a dict qu'en toute la Cour il n'y avoit point jeune homme plus neuf que luy, et d'assez mauvaise petite grace, et à qui on en faisoit fort la guerre, et les hommes et les dames; mais apres plusieurs petites algarades receues il se rendit ainsi galant et honeste, brave et vaillant homme comme nous l'avons veu. Possible que la nourriture et la guerre continuelle qu'on luy faisoit luy apporta cela.

DISCOURS QUARANTE-QUATRIESME.

ARTICLE I.

LE PRINCE D'ORANGE (1).

A ce festin des contes d'Aiguemont et de d'Orne avoient esté pareillement conviez le prince d'Orenge et le comte Ludovic de Nanzau son frere; mais ils sentirent la fricassée de loing, et pour ce se retirarent en Alemagne; ce qui fascha fort au duc d'Albe, car il avoit faict dessaing, ce disoit il, de pescher et prendre les grandz saumons, et laisser les petites truites et sardines. Comme depuis il se vanta qu'il en avoit attrapé deux grandz; mais les autres ne s'estoient voulu jetter dans les retz et filetz; ce qui fut cause que son festin fut imparfaict pour les conviez faillis qu'il avoit desseignez.

Cependant le prince d'Orange ne chauma pas, et amassa une grosse armée en Alemagne, et force François s'y jettarent aussi, jusques à mille ou douze cens chevaux, et force harquebuziers des contrées de France, qui n'avoient peu passer les rivieres et franchir les passages pour se joindre à M. le prince de Condé avec M. l'Admiral: les chefz estoient messieurs de Genlys, de Mouy, d'Antricourt, guidon de la compagnie de M. d'Anjou nostre general, et autres. Enfin l'armée estoit tres belle, et plus grande deux fois que celle du duc d'Albe; mais en temporisant et usant de prudence

(1) Guillaume de Nassau. (S.)

accoustumée, il fit aller toute ceste armée en fumée, et la chassa hors de Flandres, et la renvoya d'où elle estoit venue; et de ces bris et reliques plusieurs François se joignirent avec le duc des Deux-Pontz; mesmes les princes d'Orange et le comte Ludovic et leur jeune frere y estoient, que je vis tous joincts ensemble (estant ledict duc mort) à Branthome chez moy, où je m'estois retiré du camp à cause d'une grosse fiebvre quarte qui m'avoit si vilainement empoigné que je ne m'en puz deffaire de dix mois.

Et ce fut là que je vis tous ces messieurs chez moy, qui me firent, et François et estrangers, tant les plus grands que petitz, tous les honneurs et toutes les meilleures cheres du monde, sans qu'il me fust faict aucun tort ny à ma maison, non pas un seul image de l'eglise abbatu, ny une vitre cassée; jusques là à dire que si la messe y estoit en propre personne on ne luy eust faict un seul petit mal pour l'amour de moy. Aussi leur fis je tres bonne chere, et que le roy de Navarre m'aymoit, et M. l'Admiral sur tout, à qui j'appartenois de fort pres à cause de madame l'Admirale sa femme. Bref, j'euz occasion grande de me contenter fort d'eux, là où j'avois force de mes bons amis et parens.

Ce fut donc là que je vis ces princes estrangers, et entretins un assez long temps ledict prince d'Orange en une allée de mon jardin. Je le trouvay un fort grand personnage à mon gré, et qui discouroit bien de toutes choses. Il m'entretint du peu d'effect de son armée, et en donnoit la coulpe à la faute d'argent et aux estrangers, qui l'aimoient desmesurement; mais qu'il ne s'arresteroit en si beau chemin, et qu'il revoleroit bien

tost. Il avoit une fort belle façon, et estoit d'une fort belle taille. Le comte Ludovic son frere l'avoit plus petite. Je le trouvois triste, et monstroit par sa mine qu'il se sentoit accablé de la fortune. Mais ledict comte Ludovic estoit plus ouvert en son visage, et le monstroit plus joyeux : on le tenoit plus hardy et hazardeux que le prince d'Orange, et, en recompense, le prince aussi plus sage, plus meur que luy et plus advisé. Aussi l'empereur Charles l'avoit nourry, et se resentoit si bien d'une si belle nourriture, que depuis il s'en estoit bien servy en tous les grandz affaires qu'il a manié; ayant donné de traverses au roy d'Espagne qu'il s'est veu n'avoir guieres de terres en Flandres, tant il luy avoit brouillé cet Estat, et le brouilla encores de telle sorte que le roy d'Espagne n'en pouvant avoir raison par guerre descouverte, il le fallut avoir par la couverte, où rien ne fut oublié pour en trouver force façons.

En fin, un pauvre maraut espagnol, biscain, qui s'appelloit Jehan Jauregni, ayant esté presché et persuadé par quelques uns, ou plustost charmé ou ensorcelé, entreprit de le tuer. Et un jour, estant entré dans sa salle, l'ayant veu disner à son aise et ouy discourir de plusieurs cruautez que les Espaignolz avoient commis en Flandres; après avoir disné, et s'en allant en son antichambre, et qui monstroit à ceux qui avoient disné avec luy, tant Flamans que François, comme messieurs de Laval, Bonnivet, et des principaux, une tapisserie où estoient representez quelques soldats espaignolz usans de leurs cruautez, voicy venir ce gallant, qui estoit si resolu en son faict qu'il tire un coup de pistollet chargé d'une balle seule, l'attaint au

dessoubs de l'oreille droicte, et le perce de part en part, passant la balle par le pallais et sortant par la jouë gauche, près la maschouëre de dessus. Ledict seigneur, comme despuis il dict, ne sçavoit que c'estoit, et pensoit qu'il y eut quelque ruine d'une partie de la maison, car il ne sentoit point avoir esté frappé : toutesfois la veuë luy esblouit quelque temps. A l'instant, les seigneurs et gentils hommes mirent l'espée au poing, qui donnarent des coups d'espée à travers du corps de ce pauvre diable, et fut M. de Bonnivet qui donna le premier coup, et le tuarent.

M. le prince estant revenu à soy cria qu'on ne le tue pas; mais cela estoit desjà faict, luy mort. En telles choses si importantes qu'en la vie d'un grand on ne peut estre si sage et retenu; toutesfois il le faut pour sçavoir beaucoup de secrets : tesmoing la mort du roy Henry troisiesme nostre dernier roy. Cet Espagnol fut fouillé et visité. On trouva sur luy force billets qu'on luy avoit donnez, luy faisant accroire qu'il seroit invincible et invisible : ce qui fut cause qu'il entreprist ce coup, mais il y fut trompé.

On dict que ce prince estant revenu à soy s'escria : « Ah ! que Son Altezze pert aujourd'huy un bon ser« viteur en moy ! » laquelle estoit pour lors à Anvers Que si l'on n'eust trouvé beaucoup de choses dans les poches de cet Espagnol, le peuple se vouloit esmouvoir contre les François; car on ne sçavoit d'où venoit le coup; mais en un rien qu'on eut leu et descouvert, le tout s'appaisa.

Cependant le prince se fist penser, et fut secouru si bien qu'il eschappa de ceste blessure; et pour revanche, asseurez-vous qu'il ne chauma pas à brouiller

l'Estat pis que jamais contre le roy d'Espagne, et luy faire le pis qu'il peut; mais comme ce qui doibt estre ne peut faillir, et que noz vies et noz mortz, et leurs façons et genres de les mener, filer et achever, sont escriptes parmy les arrests de Dieu, il fut tué quelques années après fort estrangement. Je vous le vays dire ainsy que je l'ay appris d'un gentil homme qui estoit lors en la ville de Delphe où il mourut, et que les nouvelles en vindrent à la Court où j'estois.

Il fault donc sçavoir que, quelques six ou sept ans avant sa mort, fut faicte une entreprise sur la ville de Bezançon en Bourgongne, dicte la Franche Comté, par la menée de M. le prince d'Orange, lequel estoit maire perpetuel de ladicte ville, et s'ayda, pour la conduicte, d'un certain homme de là qui conduisoit tous ses autres affaires, lequel se nommoit Briet. Mais la ville estant à demy prise, fut regaignée par M. le cardinal de La Baume, de grande et illustre maison, homme de bien, d'honneur et valeur. Il estoit cousin de madame de Carnavallet, l'une des honnestes dames de France, des belles et agreables. Ce cardinal, qui estoit jeune, brave et valeureux, s'esmeut, sentant ceste rumeur, et se rallie si bien avecques ses amis et les serviteurs du roy d'Espagne, qu'il chassa les preneurs et entrepreneurs de la ville; si bien qu'il la remet en sa premiere liberté et puissance de son maistre, et en faict pendre quelques soixante ou quatre-vingts, dont ce Briet fust des premiers.

Au bout de quelques jours, un jeune homme, natif de Nogarol, où est un chasteau près de Bezançon qui est au roy d'Espagne, s'en partist de là, et s'en vint en Flandres tout gueusement habillé et tout mallotru;

et ainsy un jour se presente au principal secretaire du prince d'Orange, et se faict cognoistre à luy, en luy disant qu'il estoit filz de Briet et qu'il eust pitié de luy. L'autre, sentant nommer Briet, et luy demandant encor s'il estoit son fils, il le presente au prince d'Orange, qui, pour l'amour du nom du pere et qu'il estoit mort pour luy, le reçoit en son service, et le donne au secretaire pour apprendre soubz luy à escrire; car il avoit très bonne façon et estoit beau, et le fit très bien habiller et mettre bien en poinct. Il apprend donc si bien soubs ce secretaire et son maistre, que bien souvent en son absence le prince se servoit de luy : si bien que ce premier secretaire venant à mourir, le prince luy donna sa place, et se sert ainsy de luy, qui le servist l'espace de cinq ans très fidelement; au bout desquelz il se resout de le tuer, encor qu'il heut veu joüer le jeu auparavant à l'Espaignol qui faillit à le tuer.

Nonobstant, un jour ayant espié le temps, l'occasion et l'heure, ainsy que le Prince eut disné et rentré dans son cabinet pour ses affaires, ce Briet (car il se faisoit tousjours ainsi nommer, se disant tousjours fils de Briet) luy apporta un grand fattras de lettres pour signer, et par ainsy, tous deux renfermez dans le cabinet, les gardes disnant, et le reste de la maison aussi, il tire un pistolet et en donne au Prince, et de la dague trois ou quatre coups; et, sans faire bruict, ny que les gardes en eussent rien ouy, il sortit aussi resolu que les autres fois, portant ses lettres en la main; encor dict il au capitaine des gardes qu'il ne faisoit que travailler nuict et jour, et qu'il n'estoit pas possible d'y pouvoir plus tenir.

Quelques jours advant il avoit achepté un fort bon

et beau cheval d'Espaigne, que le Prince avoit voulu voir, et luy avoit faict acroire que c'estoit pour quelquesfois passer le temps; ce que son maistre approuva fort. Estant donc à son logis, il prend son cheval qu'il avoit faict tenir tout prest, et monte dessus, et s'en va le plus viste qu'il peust. Mais le malheur fust pour luy qu'arrivant à Dortrel, belle ville aussi, il trouve que le bateau qui est pour le passage estoit par delà; si bien qu'encor qu'il criast fort apres et l'appellast, il ne peut venir assez à temps, d'autant que le traject est fort grand et large. Que s'il l'eust trouvé à propos de son costé, sans doubte il estoit sauvé. Cependant il se faict tard, on trouve que M. le Prince demeure en son cabinet plus que de coustume. Ses gentils-hommes et gardes se doubtent, s'approchent du cabinet; n'oyant nul bruict, advisent par le trou, voyent le Prince mort estendu, rompent la porte, le voyent en tel estat. Les gardes disent que, pour le seur, nul n'y estoit entré ny sorty que Briet; parquoy, se doubtant qu'il avoit faict le coup, vont à son logis, ne le trouvent point. Le capitaine et ses gardes courent apres, le trouvent sur le port du passage qu'il attendoit le bateau, et ainsy qu'ils luy crierent, il s'escria aussi : « Est-il mort? Tuez-« moy aussi; mais laissez-moy un peu prier Dieu.—Ah! « paillard, tu n'es pas digne de mourir d'une si bonne « main que la mienne, il fault mourir de la main d'un « bourreau, dict le capitaine. » On s'estonna qu'il ne se precipitast dans la mer avec son cheval pour tenter le sort et se sauver avec sondict cheval à nage, ou bien se noyer, comme d'autres ont faict qui n'ont voulu donner la gloire de leur prise ny de leur supplice. Dieu ne le voulut ainsy.

Ils le prindrent donc, et le menerent à Delphe, où estant il confessa soudain qu'il avoit faict le coup, et que nul ne luy avoit faict faire ny poussé, sinon son propre instint, et qu'il avoit recogneu le Prince si meschant homme qu'il n'estoit pas digne de vivre. « Et « en cas qu'il ne soit vray, disoit-il, allez vous en en « tels cabinets, vous y trouverez en tels et tels endroicts « instructions amples, escriptes, tant de la main du « Prince que de la mienne, comme il vouloit faire « mourir le Roy et ruyner la France; de mesme autant « contre le roy d'Espaigne; autant contre la reyne d'An-« gleterre, qui luy avoit si bien assisté; tout autant « encor contre aucuns Flamands de ses plus grands « amis; autant encor contre l'Allemagne. Bref, dit-il, « c'estoit le plus meschant homme qui nasquit jamais, « et pire encore que Neron; lequel encor, soubz umbre « de religion, eust voulu ruiner toute la chrestienté: « si bien, dict-il, qu'en ayant pitié, j'ay pensé faire « un œuvre agreable à Dieu de le tuer. » Notez la ruse et la meschanceté de cet homme d'aller inventer telles menteries : ainsi faict tout desesperé.

Tout cela confessé, il fut condemné à la mort; et premierement eut la gesne ordinaire et extraordinaire tres cruelle, sans qu'il sonnast jamais mot, sinon persister toujours en son dire. Puis, avant mourir, l'espace de dixhuict jours il fut martyrisé tres cruellement. Le premier, il fut mené en la place, où il trouva une chaudiere pleine d'huille toute bouillante, dans laquelle luy fut enfoncé le bras dont il avoit faict le coup. Le lendemain le bras luy fut couppé, lequel estant tumbé à ses pieds, luy tout constamment le poussa du pied du hault en bas de l'eschaffauld. Le troisiesme

jour, il fut tenaillé par devant aux mamelles et devant du bras. Le quatriesme, il fut de mesme tenaillé par le derrier aux bras et aux fesses. Et ainsy consecutivement fut cet homme martyrisé l'espace de dix huict jours, et tousjours retourné en la prison, endurant tous ces martyres tres constamment. Le plus grand qu'il endura apres celuy de la mort, c'est qu'il fut attaché tout nud au mitan de la place, et tout à l'entour de luy furent mises force charretées de charbon auquel on mist le feu; et estant en braize et flamme ardente, ce miserable se rotist là tout un long temps; et alors il s'escria et perdist patience, et puis fut osté par ampres. Pour la fin, en dernier martyre il fut roüé et maillotté, dont il ne mourut point pourtant, car on ne luy avoit donné que sur les bras et jambes pour le faire plus languir, et vesquit encor plus de six heures, demandant un peu d'eau pour boire, mais on ne luy en osa donner. Enfin, le lieutenant criminel fut prié de le faire parachever et estrangler, afin que son ame ne se desesperast et ne se perdist. Le bourreau vint donc, et ainsy qu'il fust près de luy, il luy demanda comment il se portoit. Il luy respondit: « Comme tu m'as laissé; » mais ayant tiré la corde pour luy mettre au col, il se releva, et comme ayant apprehension de la mort, qu'il n'avoit eu encore (ce qui fut un grand cas, et que plusieurs observarent en luy), il dit au bourreau: « Hà! « laisse moi; me veux-tu encor martyriser? Laisse moy « mourir ainsy; » et ayant esté estranglé, il finist ainsy sa vie. Voylà de terribles tormens! Ce gentil homme qui vit tout cela me l'a ainsy conté; et telles nouvelles arriverent à la Cour et à Paris : je m'en raporte à la verité.

Tant y a que si le prince d'Orange avoit entrepris ce que dit ce Briet, c'estoit un grand cas, dont je m'en raporte aussi de mesmes à la verité. Ce que pourtant nul homme de bon jugement ne croyra; car ce prince avoit une ame et un Dieu, et une generosité.

Il a laissé apres luy une brave lignée, le prince d'Orange d'aujourd'huy, qui, apres une longue prison, fut delivré par son roy et remis en tous ses biens, dont il n'a esté ingrat, et l'a tres bien servy, tenant son party et celuy de l'Infante. L'autre est ce brave conte Maurice dont je parle ailleurs à part. Du troisiesme mariage il n'a eu que des filles, comme mesdames la contesse Palatin, de Bouillon, de La Trimouille, et madame la princesse d'Orange, et une autre; toutes filles de madame de Zouare, qui quita l'habit et espousa M. le Prince. Du quatriesme est sorty M. Henry, conte de Nasau, qui, pour son beau commencement, de son jeune aage monstre desjà bien qu'il ne degenere rien de ses predecesseurs, tant du costé du pere que de la mere, Louise de Coligny, tres belle, sage et honeste dame, fille de M. l'Admiral, et vefve de cest honneste homme M. de Theligny, tué à la Saint-Barthelemy.

Le roy d'Espagne gaigna beaucoup à la mort de ce grand prince d'Orange, comme il a paru depuis; car il a esté plus paisible seigneur de la Flandres que durant son vivant, dont par-là il s'est monstré tres grand et tres habille capitaine : mesmes les Espagnols le disoient bien, car il leur donnoit bien de l'affaire.

ARTICLE II.

LOUYS, COMTE DE NASSAU.

Si le comte Ludovic son frere eust vescu plus qu'il ne fit, il le fust esté bien aussi; car il se faisoit tres vaillant, et se faisoit tous les jours un tres habil homme, comme j'ay dict. Le prince son frere vint en France, mais il n'y demeura guieres; car il s'en alla à La Rochelle, et s'embarqua pour s'en aller par mer en Alemagne, et laissa en France ledict comte son frere, lequel, pour son entrée, servit bien son party; car ce fut luy qui fit cette belle retraicte à la bataille de Montcontour, secondant à propos M. l'Admiral, qui avoit esté fort blessé. Au bout de quelque temps il alla en Flandres, où, avec M. de La Nouë et plusieurs gentils hommes françois, capitaines et soldats, il prit Valencianes et Montz; là où soudain ce grand duc d'Albe le vint assieger sans luy donner loisir de prendre alaine: ce qui fut un traict de grand capitaine; car à un revolté (comme je le tiens d'un grand) il le faut prendre tout chaud et luy donner sur les doigtz, et l'empescher sur tout qu'il ne gaigne temps par le temporisement qu'on lui pourroit user. Le duc d'Albe fit ainsi, car, apres avoir repris Valancianes par la citadelle, il vint aussi tost bloquer et assieger Montz de telle furie qu'il n'eust dequoy la tenir, et fut ledict comte (qui tomba malade) contrainct de faire capitulation avecques honneste composition, et luy fut tres bien gardée jusques à un seul poinct.

Voyez comment les loix de la guerre doivent estre

aussi sainctes et religieusement observées comme les autres. Car il ne faut point doubter que si ledict duc eust pris ailleurs et d'autre façon ledict conte, qu'infailliblement il lui eust faict son proces, et passer par les mesmes pas que les comtes d'Orne et d'Aiguemont; et ainsi la loy l'ordonnoit, mais la foy de guerre si sainctement donnée le sauva. Enquoy est grandement à loüer ledict duc au pris de plusieurs que j'ay veu et cogneu, qui n'en ont faict de mesmes en telz endroitz, disans qu'à un rebelle ou à un heretique il ne faut garder la parole ny la foy. Cela est bon pour ces capitaines ou autres ignorans l'art de la guerre, et pour ceux aussi qui ne vont point aux coups, qui jugent dans leurs chaires tribunales comme il leur plaist, ne se soucient pas d'aller à la guerre, et n'apprehendent de se trouver en telles occasions pour leur estre rendu la pareille; mais les grands et braves capitaines qui se trouvent ordinairement aux hazardz de la fortune de Mars, doubteux y advisent bien, et ne violent jamais les paroles ny promesses.

J'ay ouy dire que le duc d'Albe se trouvant à la porte ainsi que l'on sortoit, il salua fort courtoisement le comte Ludovic qui estoit fort malade dans une lictiere, et luy fit beaucoup d'honnestes offres, luy tenant fort briefves paroles pourtant; mais bien plus longues à M. de La Nouë, auquel il fit grand honneur et admira fort sa valeur et vertu. Il salua aussi tous les capitaines et soldats françois fort courtoisement. Cela s'appelle sçavoir bien son entregent de guerre. Quelque fat de general n'eust pas fait ce traict, ains eust faict du sot, du fendant, et du mauvais, du froid, du retiré et de l'altier. Le comte Ludovic s'estant retiré, et conduict

tres seurement où il avoit demandé et avoit esté arresté, advisa à se guerir; et puis estant bien guery reprit mieux que devant le harnois, se remet à la guerre, et se trouvant en un rencontre contre le duc d'Albe, il y fut tué et tous ses gens defaictz, où il y avoit pour le moins six à sept cens François, tres braves soldatz, qui, eschapez du siege de La Rochelle, et cassez (comme je vis et en cognus aucuns), s'estoient allez mettre à son service. Ainsi finit ce brave comte; que si la mort ne l'eust gaigné il eust donné autant d'affaire au duc d'Albe que fit son frere.

ARTICLE III.

LE COMTE D'AREMBERG.

Il commença contre ce brave conte d'Arembergue, qu'il deffit en Zelande par l'opiniastreté des Espagnolz, qui crioient à toute heure audit conte qu'il les menast au combat contre ces heretiques et chiens; mais ledit conte leur remonstrant le danger eminent qui se presentoit à leurs yeux de les charger en lieu si desadvantageux, rien pour cela; ains, comme gens predestinez à leur malheur et de leur general, crierent plus que devant contre luy jusques à l'appeller traistre, et qu'il s'entendoit avec les ennemis. Luy, qui estoit tout noble et courageux, leur dit : « Ouy, je vous mons-« treray si je le suis; » donna la teste baissée, et combattant tres hardiment il tomba mort par terre; et de ces opiniastres, mal disciplinez à n'obeir à leur general, les uns furent tuez, les autres se sauverent à la fuite; desquelz, au moins aucuns des plus opiniastres et coul-

pables, le duc d'Albe en fit punition, autant pour donner exemple et leçon à tels soldats mal creez, que pour le regret qu'il eut de la perte d'un si bon et loyal capitaine, comme il le fit parestre là, et l'avoit faict en plusieurs endroits; comme à nos guerres estrangeres, estant lieutenant aux armées de la reyne d'Hongrie qui l'avoit choisy pour tres capable : ainsi qu'il fut au siege de Metz, on appelloit son cartier le cartier et le camp de Barbançon; car il estoit de ceste race des Barbançons, bonne et noble race dont nous en avons en France.

Outre ses valeurs il estoit un tres beau et tres agreable seigneur, surtout de fort grande et haute taille et de tres belle apparence. Il vint servir le Roy en France à nos guerres secondes, où il mena douze cens lances bourguignonnes qu'il faisoit tres beau voir; et lui en general leur commandoit. Il ne tint pas à luy qu'on ne combatist à Nostre Dame de l'Espine; et mesmes il demandoit fort la poincte. La paix de Chartres s'en ensuivit, et luy, cependant que ses trouppes se rafraischissoient un peu par le pays (vivant pourtant tres modestement, car le roy d'Espagne les payoit fort bien), il se tint quelque temps à la Cour, et quasy tout le caresme, se tenant à l'hostel de Villeroy pres du Louvre, despuis à M. d'Anjou et à la reyne de Navarre. Le Roy le desfrayoit du tout pendant son sejour, et estoit servy de sa cuysine et officiers. Il venoit ordinairement à la Cour chez le Roy et chez la Reyne aussi privement comme s'il eust esté de la Cour mesmes. Aussi Leurs Majestez et Altezze luy faisoient tres bonne chere; et luy leur rendoit un tres grand honneur et humilité autant que nos seigneurs

de France. Il paressoit bien qu'il avoit esté tres bien nourry, et avoit bien retenu ce qu'il avoit veu en la Cour de l'Empereur son maistre.

Il devint fort amoureux de la beauté de madamoyselle de Chasteauneuf de Rieux, qui pour lors emportoit le los des plus belles; et pour ce il se mit à la servir, mais avec un tel respect et telle discretion, qu'il donnoit bien à cognoistre d'avoir servy en bon lieu et en celuy dont il a eu reputation; mesmes que je l'ouys dire un jour à la Reyne mere qu'il paressoit bien, disoit elle, que ce seigneur n'avoit aymé ny servy en bas et commun lieu. Et d'autant que M. d'Estrozze et moy estions fort serviteurs espris de ceste belle damoyselle Chasteauneuf, il se mit à nous aymer d'advantage et nous accoster, si bien que quasy ordinairement il nous convioit d'aller manger avec luy et nous envoyoit chercher, luy estant tousjours, comme j'ay dit, servy de la cuisine du Roy, et la plus part de nos devis estoit sur nostre maistresse. Et quand il estoit pres d'elle dans la chambre de la Reyne, et que nous luy deferions comme il meritoit, il vouloit que nous fussions quasi tousjours ensemble à l'entretenir. Ses motz n'estoient nulement communs ny pauvres, mais tres rares et tres riches; car il parloit fort bien et tres bon françois, comme force autres langues. Bref, il estoit tres vertueux et tres parfaict.

Il avoit, avec sa grand beauté, une defectuosité en luy qu'on n'eust cogneu; qui estoit qu'il ne voyoit goutte d'un œil, et cet œil estoit si beau et si pareil au bon qu'on n'y eust rien recogneu, et estoit aussi beau que l'autre. Il avoit esté ainsi offensé d'un coup. Pensez qu'il eut bien la curiosité de le fere guerir, et n'y

espargna ny moyens ny inventions pour le faire bien penser, afin de ne se rendre difforme ny desagreable à la dame qu'il servoit pour lors; de laquelle je luy en jettois aucunes fois quelques traictz et attaques en l'air et à la volée avec toute discretion, ainsi que je le voyois quelquefois en ses bonnes; il respondoit de mesmes avec toutes les loüanges et vertuz de ceste dame, et non sans en monstrer encor une sourde passion et regretz couvertz.

En fin, ce seigneur, estant mandé du duc d'Albe, delaissa nostre Cour et nostre France, non sans tristesse. Ce fut au mois d'avril, et alla mourir en Flandres à ceste defaicte. Il laissa apres luy une femme qui en fut tres desolée. C'estoit une tres belle dame, sage et vertueuse, et estoit digne d'un tel mary. Nous la vismes en France quand elle accompagna nostre reyne Elizabeth, que l'Imperatrice luy avoit donnée pour sa principale conduicte. Elle n'y demeura guieres, car apres les nopces accomplies elle s'en retourna. Il la faisoit tres beau voir; et si elle y eust demeuré davantage, la Cour en fust esté embellie d'advantage.

DISCOURS QUARANTE-CINQUIESME.

DOM SANCHO D'AVILA.

Avec le duc d'Albe en ce voyage fut dom Sancho d'Avila, lequel estoit castelan du chasteau de Pavie lors que le duc d'Albe le prit là, et en fit estonner beaucoup, d'autant qu'on ne le tenoit pas pour si grand capitaine qu'il fut apres, et en faisoit grand cas, et quel-

quesfois en prenoit advis. Il falloit qu'il eust quelque bon sens naturel, et valeur naturele aussi; car de l'acquis ny de la pratique il en avoit peu, parce qu'il avoit faict plus de cas de garder son chasteau, et demeurer léans ordinairement comme une vraye morte-paye, que d'aller aux champs busquer advanture. Mais estant avec le duc d'Albe, il se façonna de telle façon par l'assidue continuation de la guerre qu'il exerça, qu'en peu de temps il se rendit un tres bon capitaine.

Et pour ce fut esleu gouverneur de la citadelle d'Anvers, la nompareille forteresse du monde, et le vray rampart de toute la Flandre pour le roy d'Espagne. Aussi fut elle mise en tres bonnes et seures mains et tres fideles, car il la garda tres bien sans nul reproche; où il fut apres assiegé par tous les Estatz, qui tout à coup s'estoient revoltez et emparez quasi de toutes les villes de Flandre, et falloit nommement qu'ils eussent la citadelle d'Anvers; car leur revolte et victoire demeuroit manque. Ayant donc assemblé plusieurs grandes forces la vindrent assieger, la ville tenant pour eux, et battre fort furieusement, et la tenir fort à l'estroict. Il pouvoit avoir dedans quelques douze cens braves Espagnolz, qui tous avec leur general ne s'estonnerent nullement, firent tres bien teste.

Par cas fortuit (comme à quelque chose sert le malheur et le desordre), quelques quinze cens soldatz espagnolz peu auparavant s'estoient mutinez pour leurs payes, et s'estoient saisis de la ville de Lost, où ilz faisoient le diable. Eux, oyans le bruit des canonnades que l'on tiroit à leurs compagnons (car Lost n'en estoit qu'à cinq lieues), et sçachant comme ilz estoient fort à l'estroict, touchez d'une ambitieuse cha-

rité envers leurs compagnons, et d'une crainte qu'il leur fust reproché de les laisser perdre à faute de leur secours, vont prendre tous par un matin resolution de les aller secourir quand bien ilz devroient tous mourir. Parquoy tous sortent de leur ville, et jurent tous qu'ilz ne boiroient ny ne mangeroient qu'ilz n'eussent entré dans la citadelle, combatu et chassé l'ennemy qui la tenoit assiegée. Ilz marchent donc tres determinez, chascun prenant sa fassine en la portant sur une espaule, et sur l'autre l'arquebuse ou la picque; et pour plus grande bravade, ou plustost pour presage de victoire, chascun print un rameau de chesne qu'il pendit sur son morion et bourguignotte. Sans avoir donc peur de rien marchent resoluz et serrez, et vindrent droict à la citadelle, font entendre leur resolution à dom Sanche et ses compagnons. Ilz entrent par la porte du secours, sont receuz, Dieu sçait comment bien, de dom Sanche et de leurs compagnons; lesquels, apres s'estre bien embrassez et entresaluez, ainsi qu'on les convioit de se rafraischir et faire la collation, que dom Sanche avoit faict tres bien accoustrer, firent responce qu'ils avoient tous juré de ne manger et boire qu'ilz n'eussent veu l'ennemy, ne l'eussent combattu, et ne l'eussent jetté de là où il estoit, et pour ce qu'ils vouloient tenir leur serment; parquoy demandarent qu'on leur ouvrist la porte et qu'on les laissast aller, et que dom Sanche les menast au combat.

A telle si belle occasion et resolution dom Sanche ne voulut faillir et temporiser : parquoy, après avoir tres bien ordonné de l'assaut, faict soudain ouvrir la porte de la citadelle; et aussi tost ces braves et determinez soldats donnarent la teste baissée dans les re-

tranchemens, en criant : *San Jago, san Jago! Hespaña, Hespaña* (1)! et de prime abordade donnarent à celuy que tenoient quelques six cents François qui pour lors s'estoient mis avec les Estatz, qui estoient tous vieux soldats, qui, par plaisir et par courage, s'estoient debandez des vieilles garnisons des frontieres de Picardie et de Champagne.

Tout ainsy que les Espaignolz les assaillirent vaillamment, les François leur respondirent bravement; car ils alloient per à per; qui fut cause que les Espaignolz s'escriarent : *Estos son Franceses; dexemosles que son diablos: vayamos á combatir los hombres.* C'est-à-dire : « Ceux-cy sont François : laissons les, car ce sont diables, et allons combattre les hommes. » Et courans du long de la trenchée, vindrent où estoient les Flamans, Allemans et quelques Anglois, qu'ils faussarent et emportarent fort aisement; de sorte que sauve qui peut pour les Estatz, et pour les Espagnols tuë qui peut et de suivre la victoire, tousjours crians : *San Jago, san Jago! Hespaña, Hespaña! Sierra, sierra! carne, carne! á sangre, á sangre! á fuego, á fuego! á saco, á saco* (2)! Et par ainsy donnarent si bien la chasse à l'ennemy, qu'il en demeura beaucoup de morts sur la place. Le jeune conte d'Aiguemont se sauva avec les François, qui se sauvarent et retirarent bravement. Je tiens ce conte, tant d'aucuns soldats françois qu'espaignolz que j'entretins quelque temps apres ceste defaicte, estans venus à la Cour à Blois, aux premiers Estats.

(1) C'est-à-dire : Saint Jacques! Espagne! (S.)

(2) C'est-à-dire: Saint-Jacques! Espagne! Au carnage, à feu, à sang, à sac. (S.)

s victorieux estans absolus maistres de la ville, nençarent à bien la piller et se faire tous riches: rois mille hommes butinarent une ville qui estoit bastante pour saouller et rassasier une armée de nante mille hommes. J'en ay parlé ailleurs.

ais tant y a, qui poisera ce bel exploict, quelque my qu'il soit de la nation espagnole, ne peut qu'il oüe à jamais ces braves soldats et leur general dom che; lequel, un temps après, fût tué au siege de tric; dont j'espere en parler en la vie du prince 'arme (1); et ce dom Sanche s'estoit rendu si bon taine par ses continuelles factions, qu'il est mort en reputation, et au grand deuil du roy d'Espagne e tous les bons hommes de guerre de sa nation et itre.

DISCOURS QUARANTE-SIXIESME.

CHAPIN VITELLY.

Comme fut quasy en mesme temps Chapin Vitelly, uel fust un tres bon capitaine. Aussi en ses ans plus goureux il en monstra grandes preuves en la guerre Sienne: duquel s'ayda fort le marquis de Marignan, semble Astolpho ou Rodolpho Baillon, d'une brave vaillante race, qui despuis fit si bien dans Famagoste Cypre, et mourut martir: j'en parle ailleurs. Tous ux luy assisterent bien, et nous nuisirent beaucoup cette guerre.

Le roy d'Espaigne commanda au duc d'Albe de se

(1) On n'a pas cette vie. (S.)

servir de ce Chapin Vitelly, pour la suffisance qu'il cognoissoit en luy, et qui le rendoit son pensionnaire. Aussi le duc d'Albe le tint en telle estime qu'il luy bailla la charge de commander à toute son infanterie, dont il s'en acquicta très bien : les effects en ont faict foy. Et si estoit le premier de son conseil. Il mourut quelque temps apres en Italie de maladie.

De ceste brave race des Vitelly sont sortis de braves et vaillans hommes, dont j'en ay cognu aucuns de mon jeune temps, comme le seignor Alexandre et le seignor Vincence, et le seignor Alphonse Vitelly, que le roy Henry deuxiesme avoit nourry page de sa chambre : lequel avoit un oncle, qui estoit le cardinal Vitelly, un tres habile homme de sa robbe, que j'ay cognu à Rome, et bon partizan dudit roy Henry, et point ingrat de la pention qu'il luy donnoit. Il eut une grand attaque une fois en plein consistoire contre le cardinal de Lorraine, qu'il disoit estre trop bouillant pour le bien de la France dont il estoit natif, et à qui il devoit tant: j'en parle ailleurs. Il y a eu aussi de braves capitaines et vaillans hommes de guerre des Vitellozi, sortis du mesme estocq des Vitelli.

DISCOURS QUARANTE-SEPTIESME.

BARTHELEMY D'ALVIANO.

Barthelemy d'Alviano a esté de son temps un tres grand et bon capitaine, mais pourtant estimé plus vaillant, hardy et hazardeux que sage, consideré et provident; deux conditions contraires qui ont servy à aucuns

et nuict à d'autres : ainsy qu'il luy arriva à la bataille d'Agnadel contre nostre grand roy Louis douziesme, qu'il donna et chargea furieusement et sans consideration contre l'advis du comte Petillano, general de l'armée des Venitiens, dont ils en eurent differend ensemble, et contre celuy de la Seigneurie qui l'avoit defendu expressement, ains seulement de temporiser et amuser l'armée du Roy. Mais en fin, comme brave et hazardeux, il voulut combattre, et à son dam, car il fut pris en combattant bravement jusques à n'en pouvoir plus : et mené devant le Roy, il luy fit tres bon recueil comme à un tres vaillant prisonnier de guerre. Et luy ayant demandé ce qu'il pensoit faire d'hasarder ainsy une bataille avec tout l'Estat venitien, il luy respondit qu'il n'eust sceu jamais mieux faire ny acquerir plus grande gloire et honneur, à perte ou gaing, que de combattre un si grand, brave et puissant roy et prince, et que voulant essayer la fortune il estoit venu à ce combat.

Et de faict, luy et ses gens pour la premiere poincte firent tres bien : mais venant M. de Bayard avec ses gens de pied, qui estoit à l'arriere garde, et s'advançant bravement, il donna si à propos par flanc et aux costez des Venitiens, dict l'histoire, qu'ils perdirent cœur, et ne firent puis apres rien qui vaille, sinon quelques bons soldats esleus dudit Barthelemy, habillez de blanc et rouge, qui, s'opiniastrans au combat, demeurarent sur le champ. Braves gens, certes ! Le Roy, qui combattoit vaillamment, ne chauma pas de son costé : et pour ce, la bataille gaignée, et mis à mort pour le moins quatorze à quinze mille hommes, et ledit Alviano blessé et pris, et tumbé entre les mains du brave M. de

Vandenesse, frere à M. de La Pallice, le conte Petillano, voyant ses gens de pied deffaicts, se retira un petit plus viste que le pas avec sa gendarmerie et cavallerie restée de la mortalité, avec peu de perte de nos braves François.

Ledit Alviano mené devant le Roy, et devisant avec Sa Majesté, ce fut lors qu'il luy dict ce que j'ay dict cy devant. Elle avoit faict donner une fausse allarme pour cognoistre si ses gens estoient trop desbandez, et pour les rallier et les cognoistre s'ils seroient prompts et diligens aussi tost à un si bon affaire, ou grand besoing s'il survenoit; et ainsy qu'elle demanda audict Alviano ce que ce pouvoit estre, il respondit en riant : « Je ne « sçay pas, Sire, sinon que vous voulez vous combattre « les uns les autres; car, de nos gens, je vous assure « qu'ils ne vous visiteront de quinze jours. » Le roman de M. de Bayard le dict ainsy. Ne faut point doubter si le Roy trouva ce mot bon, qui tendoit toujours d'autant plus à sa gloire.

Or, tout ainsy que ce capitaine estoit hardy et vaillant, et comme la vaillance, hardiesse et ardeur de courage ne rit pas tousjours à son homme, selon que la fortune variable faict en guerre, et qu'elle est journaliere en l'hardiesse aussi bien qu'en la pusilanimité, il fut taxé d'avoir failly en son courage bouillant, et de s'estre retiré par trop viste à la bataille memorable de Vincence, dont j'en parle ailleurs, contre le vice roy dom Raymond de Cordona, Prospero Colomne, et le grand marquis de Pescayre, qui fut le principal du gaing, disent les Espaignolz : lesquels disent aussi que du commancement ledit Alviano et ses trouppes, avec Paulo Baglion, bon et vaillant capitaine aussi, ainsy

porte la race de long temps, donnerent fort fu-
ment et firent un bon escheq ; mais l'infanterie
;nolle et l'allemande, conduictes par ce grand
ıis, arrivant à propos, attaquerent la cavallerie
Alviano avec telle furie qu'ils la desordonnerent
tost et la mirent en route, de telle sorte que ledict
ɪn fut pris ainsy qu'il couroit inadvertament et
ɪdemment, disent les Espaignolz, pour chercher
ıemin court pour attendre Alviano, *que huya á*
a (1). Il tumba dans un champ plein d'eau, là où
pris : et Alviano, passant le ruisseau Reron à grand
ɜ, se sauva à Padouë, non sans se despiter et mau-
Dieu, dict l'Espagnol, *de que era enemigo del*
re de los Italianos, y amigo de los Españoles (2).
ıasy tel blaspheme cuyderent faire les pauvres
tiens dans Antioche, persecutez d'une si extreme
ıe, que les plus grands ne sçavoient où trouver du
: que pouvoient faire les petits ? Si que tous en-
le, desesperez de ceste male rage de faim, peu s'en
t qu'ils ne s'adressassent à Dieu, ne le maugreas-
et ne l'accusassent d'ingratitude de n'avoir esgard
rs peines, maux et labeurs, à la perte de leurs biens,
s avoient vendu et mis à l'habandon, ny à la since-
le leur devotion ; mais comme à un peuple estran-
les permettoit d'estre ainsy livrez et abandonnez
ıains des ennemis de sa foy. Voyez en le conte
l'*Histoire de la guerre d'Orient*. Il ne fault point
oter que, par tel despit et rage, il y en eut plu-
rs qui, dans l'ame ou à ouvert, firent telz blas-

C'est-à-dire : Qui s'enfuyoit en grande hâte. (S.)

C'est-à-dire : De ce qu'il étoit ennemi du nom italien, et ami des
ʒnols. (S.)

phemes; car qui est celuy qui, pour telle rage et desespoir, n'en die d'advantage, si ce ne sont ceux qui sont confiez en toute religion et devotion, et se sont bien resignez à la volonté de Dieu, ainsy qu'il fault faire? Parquoy ne faut point doubter aussi que cet Alviano n'en dit pis encor que je ne dis, tant par despit que par desespoir, veu que de tous temps les gens de guerre se dispensent aisement à tels blasphemes, mais plus jadis qu'aujourd'huy : les Italiens ont esté grandz blasphemateurs, comme je l'ay veu la premiere fois que je fus en Italie. Je ne les veux accuser tous, car il y en a d'aussi gens de bien qu'en tous autres pays, et aussi qu'aujourd'huy ils s'en sont fort corrigez. J'en parle ailleurs (1).

Et pour retourner encor audict Alviano, il fault prendre exemple en luy que tout vaillant et hardy capitaine ou autre, ne se peut jamais vanter tel en sa vie, qu'après sa mort, laquelle seule couronne nos vies (2); car bien-heureux est il qui en sa vie n'a faict quelque escapade reprochable en la guerre; ainsy qu'en ariva ce coup à ce vaillant et *invicto*, comme dict l'Italien, tout vaillant comme l'espée qu'il estoit.

Il eust mieux valu qu'il luy fust arrivé ce qui arriva ceste fois mesme au providadour Loredano, qui avoit esté aussi motif, avec Alviano, de l'attacque du combat; lequel estant pris, et promettant à aucuns soldats

(1) A la fin de ses *Rodomontades espagnoles*, il y a un *Traité des juremens et blasphèmes espagnols*, mêlés de quelques italiens. (S.)

(2) Voici la sentence de Solon ainsi exprimée par Ovide :

> ...... *Ultima semper*
> *Expectanda dies homini est : dicique beatus*
> *Ante obitum nemo, supremaque funera debet.*
>
> OVID. Metam. *Lib. III.* (S.)

espaignolz une grand quantité d'or pour sa rançon, le traisnant les uns les autres à qui l'auroit, fut en fin jetté dans un fossé plein d'eau de despit, et là se noya. C'est un inconvenient qui arrive souvent aux guerres à force honnestes gens, ainsy pris et debattus pour pareille altercation à qui l'aura; comme j'en parle ailleurs.

Ledit seigneur Alviano pourtant ne perdit pas cœur pour tel malheur arrivé; mais, comme remis et restauré mieux que jamais, il se remect en campagne, et mieux que jamais guerroye et fatigue ses ennemis par rencontres, combats, courses et surprises, et mesmes en une où il cuyda attraper ce grand marquis de Pescayre, par une grande et longue cavalcade qu'il fit un jour. Car force de ses capitaines espaignolz le voyant fort loing d'eux, mesprisans leur garde, ne la faisoient qu'à demy: sans que le marquis (soit qu'il se doubtast de cet homme turbulant et jamais oysif, ou qu'un bon demon l'en advisast) fit ce soir renforcer ses gardes, redoubler ses sentinelles; si bien que, sans telle prevoyance, ledit Barthelemy l'attrappoit et luy enlevoit son logis, à sa grande honte et grande perte de ses gens; et onoques puis, dict l'histoire espagnolle, ledit marquis ne faillit de commander à ses capitaines faire tousjours leurs gardes aussi sarrées, estroictes et renforcées comme s'ils eussent l'ennemy en teste, en queuë ou à costé. Je vous laisse donc à penser si ledit Barthelemy eut despit d'avoir failly son coup; car il estoit tres assuré sans ce bon ordre et prevoyance dudit marquis.

En cet exemple dudit Alviano, force braves et vaillans capitaines, cavalliers, et autres gens de guerre,

et mesmes les jeunes gens, y doivent bien penser et regarder; lesquels, pour avoir faict un ou deux coups de vaillance, en deviennent si insolens et enflez comme crappaux de gloire, qu'il leur semble n'avoir jamais de peur, et qu'ils combattroient le diable s'il se presentoit devant eux; mais il ne fault qu'une malheure, que, venant à faillir de cœur, ils prennent telle espouvante aux plus belles et plus esclairées factions, qu'ils en sont deshonnorez à bon escient, comme j'en ay veu force en ma vie. Et ne considerent-ils pas, pauvres aveuglez qu'ils sont, que tout homme est journalier, soit de la nature, soit de la volonté de Dieu? Ne considerent-ils pas aussi que les quictes espées que nous portons à nos costez, que nous tenons pour les plus luisantes, les plus assurées et pour les plus esprouvées, nous viennent à faillir quelquesfois au plus grand besoing où nous les employons? Et ainsy rien ne nous est assuré par nous, ny nos espées que nous portons, ny nos cœurs qui les veulent faire valoir; car tout bien nous doibt venir d'enhaut.

Et si, pour rabiller leurs fautes et les nettoyer, ils reprennent les armes, il fault qu'ils y fassent des miracles de valeur et de l'espée, comme force grands capitaines et gens de guerre ont faict par de beaux combats et exploicts qu'ils ont faict, comme je les nommerois bien, et comme fit ce brave Alviano en plusieurs belles occasions qu'il chercha de luy-mesme, ou que d'ailleurs se presenterent à luy; et mesmes à la bataille de Marignan, où ne pouvant arriver (estant general des Venitiens, liguez avec nostre Roy pour lors) avec son infanterie et tout le reste de l'attellage de son armée, prit l'eslite de sa cavalerie, et par une grande

:ade arriva sur les dix heures du matin, ainsy
estoit aux mains, et bien à propos; car il n'y a si
l capitaine ny si vaillant homme de guerre, qui,
nt arriver à l'improviste un nouveau secours ino-
qui n'en prenne l'alarme et ne s'en estonne, voire
ansle. Aussi dict on de luy que ç'a esté le premier
par sa grande vigilance et dilligence, a esté in-
eur des grandes courvées et cavalcades de guerre,
aller de bien loing rechercher son ennemy dans
camp et ses loges; ainsy que fit le brave M. de
nours en la reprise de Bresse, dont j'en parle en
lieu.

e premier commancement dudit Alviano de sa
rre fut lors qu'il alla trouver, avec aucuns de ses
res compaignons et capitaines des Ursins, le grand
itaine Consalvo à Naples, où s'y estant jetté et res-
é, pour ne pouvoir bien tenir la campagne contre
braves François, se voyant renforcé par ces nou-
les forces survenues, dressa une armée de neuf cens
nmes d'armes et mille chevaux legers, et neuf mille
nmes de pied, se met aux champs, et plus ne regarde
deffencive comme auparavant, ains du tout à l'of-
sive; et despuis nos affaires allerent par de-là tres
l. Voilà ce que nous valut cete fois Alviano avec ses
upes et sa personne, qui, estant fort jeune et tout
, fit rage en ceste guerre; ce que tres mal recognut
grand capitan envers luy, apres que, s'estant mis à
re la guerre aux Florentins, Consalvo les vint secou-
r contre luy : tres mal recognu du service passé, que
y dict vers Naples; grand ingratitude pourtant!

Or, pour venir à la fin dudict Alviano, apres plu-
eurs beaux faicts et services rendus à la seigneurie de

Venize, ainsy qu'il estoit sur les dessaings de retirer Bresse et Verone, comme il l'eust faict, n'en fault doubter, luy vint une maladie d'un flux de ventre qui l'emporta, n'ayant pas attainct encor soixante ans. Les Venitiens le regreterent fort, et tous les soldats de l'armée encores plus; car, ne se pouvans saouler de se ressouvenir de luy, ilz retindrent son corps vingt cinq jours durant pres d'eux tousjours en l'armée, ainsy qu'elle marchoit, l'accompagnant toujours d'une pompe funebre et triste pour le conduire en toute seurté jusques à Venize, afin qu'il ne luy fut faict aucun outrage, à luy, dis-je, sur lequel ses ennemis mal discrets eussent voulu se vanger; et ainsy que les Venitiens voulurent demander saufconduit à Marc-Anthoine Colomna, commandant en Bresse et Verone, Theodore Trivulse, tres bon et brave capitaine, ne le voulut jamais permettre, disant qu'il n'estoit pas raison ny bien seant que celuy qui en sa vie n'avoit jamais eu peur de ses ennemys, qu'en sa mort il fit signe de les craindre. Et ainsy fut porté seurement, et enterré à Venise avec grande magnificence en l'eglise de Saint Estienne, où j'ay veu encor de mon jeune temps sa sepulture la première fois que j'y fus.

Voylà la mort de ce grand capitaine, qui nous fit en sa vie et du bien et du mal, et qui estoit, ores pour nous, ores contre; n'ayant pris la mort en guerre qu'il avoit tant recherchée, comme plusieurs grands capitaines que j'ay nommé et nommeray en mon livre. Il fault loüer le susdit Theodore Trivulse en sa resolution de n'avoir voulu demander le saufconduict. Il hazardoit bien pourtant ce pauvre corps; s'il fust esté pris et enlevé de ses ennemys, « possible luy eussent

ils faict pareil tour et pareilles funerailles que fit le pape Urbain, lequel, ayant pris prisonniers sept cardinaux scismatiques et bandez contre luy, il en fit jetter à Genes quatre en un sac dans l'eau, et les autres trois, convaincus par justice devant le clergé et le peuple, les fit executer et defaire avec une doloire, et puis seicher leurs corps dans un four, et les os les mettre et enserrer en certaines quaisses faictes à propos, lesquelles il faisoit tousjours charger sur des mullets quand il alloit par pays, et marcher devant luy avec leurs chappeaux rouges par dessus lesdictes quaisses, pour advertissement et souvenance et terreur à tous ceux qui eussent voulu attenter sur sa personne et pontificat. (Voyez l'histoire de Naples). Quel convoy et (1) » quelle pompe funebre! Celle de messire Bertrand du Glesquin fut bien plus belle et plus honnorable; lequel estant mort devant le chasteau de Randon, et ceux de dedans s'estans rendus, fut ordonné et advisé par ceux de l'armée qui commanderent apres luy, qu'on porteroit sur son tahuc, où estoit le corps, les clefs en signe d'obedience et humilité. Beau traict, certes. L'on est en diverses opinions où il mourut. Les uns, comme M. du Haillan, le tiennent en ce chasteau; et moy j'ay veu en un vieux roman de sa vie, escrit en lettre gottique, que ce fust devant le chasteau de Bernardieres ou de Condac, deux petits chasteaux et bicoques en Perigord, qui ne vallent pas le parler, qui sont pres de moy, mesmes que les bonnes gens et bonnes femmes vieilles de là le disent encor. Je m'en raporte à ce qui en est; c'est le moindre de mes soucys.

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

Tels convoys et pompes funebres, certes, contentent aucunes personnes, soit ou qu'elles leur soient attribuées en leur vivant, ou tendant à la mort, ou que leurs parens et amis, les pensant plus honnorer, les fassent faire telles : bien contraires à ce grand Saladin, soldan de Babylonne, de Damas, et roy d'Ægipte, l'un des grands capitaines à mon gré qui ait esté en Orient, tant pour ses beaux faicts que pour ses gentilles façons, belles honnestetez et courtoisies, si nous voulons croire Bocace en un des contes qu'il faict de luy, qui est tres admirable, pour avoir quasy traversé toute la chrestienté, desguisé en simple marchant, pour en venir recognoistre les forces des chrestiens, et sur tout des François, leurs formes et façons de faire et leur parler. Apres donc qu'il eut faict et parfaict tant de belles choses contr'eux, il faict trembler tout l'Orient devant son nom et ses armes : mourant en la cité d'Ascalon, ordonna, après son trespas, que sa chemise fut portée sur une lance à travers toute la ville par un sien escuyer, herant ou trompette, faisant un tel cry à haulte voix : « Le roy de tout l'Orient, qui l'a tant faict « craindre soubs soy, est mort, et n'emporte de tous « ses biens avec luy que cela. » Voylà la pompe funeralle dont se contenta ce grand prince.

Nos roys, nos empereurs, nos grands princes et capitaines chrestiens ne se contentent de si peu, et font bien; car certes tels honneurs que l'on deffere en leurs funerailles sont beaux et fort à estimer; et croy que telles magnificences n'offencent point Dieu, puisque messieurs les grandz superieurs de l'Eglise le permettent, voire s'en veulent ressentir, comme je l'ay veu en deux de nos roys, qui sont belles certes, devo-

s, contrites et pitoyables. Les anciens empereurs
ins ont aporté la plus grand part de ces façons;
nous en avons converty leur abus en une bonne,
et saincte religion, et pie ceremonie. J'en parle
urs.

DISCOURS QUARANTE-HUITIESME.

CÉSAR BORGIA, DIT LE VALENTIN.

Pour retourner encor à nos autres grands capitaines, e je ne veux encor delaisser, Machiavel et ses bons erlans ou adherans ont fort loüé Cæsar Borgia, et is au rang des grands capitaines, comme certes en son vant il l'a faict paroistre par aucuns beaux exploicts. oyez en les histoires italiennes et autres, et mesmes uichardin; et pour ce je ne veux faillir à le colloquer en ce rang, tant parmy les Italiens que les Espaignolz.

Il fust filz de Roderigo Borgia, natif de Valence, et puis pape nommé Alexandre; « et quel pape! Dieu le sçait, et ses effects l'ont monstré; tesmoing les bons tours, veux je dire meschans, qu'il fit à nostre roy Charles VIII, et au pauvre frere du Turc qu'il rendit tout empoisonné, et la confederation qu'il eust avec le Turc mesme, contre tout debvoir d'un chrestien (1). » Ce Cæsar fut faict cardinal par le chapeau de son pere, qu'il eut apres la creation de son papat. Il se fit partizan de la France, où il se maria avec mademoiselle

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

d'Albret, l'une des belles filles de la Cour, y nourrie, comme j'en parle ailleurs en un discours de cela. Il eut cent lances des ordonnances du roy Louys douziesme, bien entretenues. Il eut la duché de Valantinois avec grosse pension. Il fit en son temps du bien et du mal, comme je diray. Sondit pere eut un fils aisné qui fut duc de Candie; et Cæsar Borgia fut le second, qui fut faict cardinal, et eut le chapeau de son pere apres estre creé pape. Mais se faschant de la robbe, et ayant la fantaisie dressée aux hautes conceptions et entreprises du monde, la quicta, et portant envie à sondit frere, que le pere eslevoit de tout ce qu'il pouvoit en l'estat temporel, le fist une nuit, par de mechans garnimens ses semblables, à ce apostez, tuer et jetter dans le Tybre; dont le Pape en conceut une extreme fascherie pour tel scandale et miserable tour. Il dissimula pourtant le faict, et ayda à ce Cæsar ce qu'il peut pour le faire grand du monde; et commança de plain abord à exterminer en la Romagne et terres du patrimoine de saint Pierre tous ces petits seigneurs particuliers et tyrans, qui pilloient et ruinoient tous leurs pauvres peuples et subjects par une infinité de concussions, rançonnemens et pilleries; si qu'enfin il les mena si bien et beau qu'il les reduit au petit pied. Il reduit la Romagne, Boulloigne, Ravenne, Civita Castellana, qu'il fortifia par le moyen de son pere de telle sorte, et la ville et chasteau, que je pense n'avoir veu jamais place de terre ferme plus forte que celle-là. Si bien que les Ferruccys, qui auparadvant la tenoient en subjection, n'oserent oncques plus remuer ny lever la teste. Plusieurs autres places remist il en l'estat ecclesiastique; et ne se parla oncques plus apres de ces petits

tyranneaux; dont l'Eglise luy en eut ceste bonne obligation.

A propos de ces tyranneaux, il fault que j'en die ce mot. Et en voulez-vous un plus grand, quasy en ces mesmes temps, que Sigismond Malatesta, seigneur d'Ariminy, grand homme de guerre certes, mais tres mal condictionné, qui, ne se contentant de faire mille maux aux hommes, il s'addressa à ses propres femmes? La premiere fut fille du conte de Crimignolla, qui luy porta un tres beau et grand mariage, belle et bien honneste. Apres son pere mort il la repudia, mais passe celuy là; car il fit mieux envers elle qu'il ne fit à la seconde, fille de Nicollas d'Est, duc de Ferrare, tres sage femme, bonne et chaste; il la fit mourir de poison. La troisiesme fut fille de Francisque Sforce, duc de Milan, une tres belle femme aussi; pour combler la mesure de ses meschancetez il l'estrangla de ses propres mains.

Or, si la fortune eut ry autant à ce Valantin sur la fin que sur le commencement, ne fault doubter qu'il eust tout gardé pour luy, et faict fort petite part de tout son butin à M. saint Pierre, tant il estoit ambitieux et avare.

On dict que le dragon se faict et se forme d'un gros serpent, devorable qu'il est, en devorant et mangeant plusieurs autres serpens et serpenteaux; et, pour ce, on donna à cedit Cæsar pour devise un dragon devorant plusieurs serpens, avec ces mots : *Unius compendium, alterius stipendium* (1). Ainsy devint et accreust jadis Rome par les ruines de la ville d'Albe; et ainsy ledict Cæsar devint opulent et enrichy des despouilles

(1) C'est-à-dire : Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre. (S.)

de ces tyranneaux; et le pouvoit on brocquarder de mesmes comme fit le roy Louys XI une fois l'un de ses capitaines, qui en ses guerres avoit picouré quelques calices et vieilles reliques d'eglise, d'or et de perles et pierreries; il en fit faire un fort beau et riche collier, qu'il portoit ordinairement au col. Et ainsy qu'il parut un jour devant Sa Majesté et sa Cour, il y eut aucuns courtizans qui voulurent toucher ledit collier devant luy; il s'escria aussi-tost: *Hà! n'y touchez pas. Ce sont reliques : vous serez excommuniez.* De mesmes eust-on peu dire des despouilles qu'avoit gaigné ledict Cæsar sur l'Eglise, qu'il fit parestre en plusieurs façons, et mesmes en une que je vays dire.

Il faut donc sçavoir que lors qu'il vint en France pour espouser madamoyselle d'Alebret, comme j'ay dict, et qu'il fit son entrée à la Cour du roy Louys douziesme pour lors estant à Chinon (j'en ay trouvé et veu le discours dans le tesor de nostre maison assez bien escrit, et en ryme telle quelle pour ce vieux temps, et assez grossiere; et pour ce je ne m'en suis icy voulu ayder, car elle pourroit importuner le lecteur; mais je l'ay mise en prose au plus clair et net langage), qu'il entra ainsy le mercredy dix-huitiesme jour de decembre mil quatre cents quatre-vingt-dix et huict.

Premierement au devant de luy M. le cardinal de Roan (1), M. de Ravastain, M. le seneschal de Thoulouse, M. de Clermont, accompagnez de plusieurs seigneurs et gentils hommes de la Cour, jusques au bout

(1) Rouen, comme ci-après; savoir Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII. (S.)

du pont pour luy faire compagnie à son entrée. Devant avoit vingt-quatre mulletz fort beaux, chargez de bahus, coffres et bouges (ainsy porte l'original), couverts de couvertures rouges avec les escussons et armes dudit duc. Apres venoient vingt et quatre autres mulletz avec couvertures de rouge jaune my parties, car ils portoient la livrée du Roy, qui estoit jaune et rouge; j'ay veu la reyne Marguerite d'aujourd'huy, sa petite fille (1), les porter long temps par ses pages et lacquais. Suivoient apres douze mullets avec les couvertes de satin jaune, barrées tout à travers. Puis venoient dix mullets ayans couvertes de drap d'or, dont l'une barre estoit de drap d'or frizé, et l'autre ras; qui sont en tout soixante dix par compte. Quand tout les mullets furent entrez dans la ville, ils monterent tous au chasteau.

Et apres vindrent seize beaux grands coursiers, lesquels on tenoit en main, couverts de drap d'or rouge et jaune, ayans leurs brides à la genette, et à la coustume du pays, dict ainsy l'original. *Item,* apres venoient dix huict pages, chascun sur un beau coursier, dont les seize estoient vestus de vellours cramoysy, et les deux autres de drap d'or frizé. Pensez que c'estoient, disoit le monde, ses deux mignons, pour estre ainsy plus braves que les autres. Plus, par six lacquais estoient menées, comme de ce temps l'on en usoit fort, six belles mulles richement enharnaschées de selles, brides et harnaiz, tous complets, de vellours cramoisy, et les lacquays vestus de mesme.

En apres venoient deux mullets portans coffres, et tous couverts de drap d'or. Pensez, disoit le monde,

(1) Arrière-petite-fille. (S.)

que ces deux-là portoient quelque chose de plus exquis que les autres, ou de ses belles et riches pierreries pour sa maistresse et pour d'autres, ou pour quelques bulles et belles indulgences de Rome, ou pour quelques sainctes reliques, disoit aussi le monde. Puis apres venoient trente gentils hommes, vestuz de drap d'or et de drap d'argent. C'estoit trop petite troupe aussi, disoit la Cour, veu le grand attirail precedent. Il en falloit, pour le moins, cent ou six vingtz, vestus à la mode de France, les autres à celle d'Espaigne.

Item, avoit trois menestriers, c'est assavoir deux tabourins et un rebec, dont l'on en usoit fort de ce temps, comme aujourd'huy font les grands seigneurs d'Allemagne et generaux d'armées, qui usent de leurs tymballes quand ils marchent, ainsy que fit le baron d'Osne (1) par grand ostentation; mais ce brave grand M. de Guize les luy cassa, et en fit taire le son à sa grand honte. J'ay veu ce grand roy de Navarre Anthoine, pere à nostre Roy, en user de mesme, à l'imitation d'Allemagne, lors qu'il fut lieutenant general du roy Charles neuviesme, quand il marchoit, ce qu'il faisoit beau voir, à la guerre, sonnans toujours devant luy, et nous en donnoit beaucoup de plaisir en chemin, qui nous en soulageoit d'autant. On disoit que le duc de Saxe luy en avoit faict present. Pour retourner encor à la musique dudit Cæsar Borgia, ces deux tabourineurs de cy dessus estoient vestus de drap d'or, ainsy qu'estoit la coustume de leur pays, dict le texte de l'original, et leurs rebecs accoustrez de fil d'or, et aussi les instrumens estoient d'argent avec de grosses chaisnes d'or; et alloient lesdits menestriers entre les-

(1) Lisez de Dhona. (S.)

dicts gentils hommes et le duc de Valentinois, sonnans tousjours.

Item, quatre trompettes et clairons d'argent richement habillez, sonnans tousjours de leurs instrumens. Il y avoit vingt quatre laquays, tous vestus de velours cramoisy my-party de soye jaune, et estoient tout autour dudit duc, pres duquel estoit M. le cardinal de Roan, qui l'entretenoit.

Quant audit duc, il estoit monté sur un grand et gros coursier, harnaisché fort richement, avecques une robbe de satin rouge et de drap d'or my party (je ne puis pas bien comprendre, quant à moy, cette façon d'estoffe (1)), et bordée de force riches pierreries et grosses perles. A son bonnet estoient à double rang cinq ou six rubis, gros comme une grosse feve, qui monstroient une grande lueur. Sur le rebras de sa barrette avoit aussi grande quantité de pierreries, jusques à ses bottes, qui estoient toutes lardées de cordons d'or et bordées de perles,

Et un collier, pour en dire le cas,
Qui valoit bien trente mille ducats.

Ainsi porte la rythme.

Son cheval, qu'il chevauchoit, estoit tout chargé de feuilles d'or, et couvert de bonne orfoeuvrerie, avec force perles et pierreries. Outre plus, il avoit une belle petite mulle pour se pourmener par la ville, qui avoit tout son harnaiz, comme selle, bride et poitral, tout couvert de roses de fin or espois d'un doigt.

Pour faire la queuë de tout y avoit encor vingt

(1) Apparemment que cette robe étoit à bandes, l'une de drap d'or, et l'autre de satin rouge. (L. D.)

quatre mulets avec couvertes rouges, ayans les armoyries dudit seigneur, avec aussi force cariage de chariots qui portoient force autres besognes, comme licts de camp, vaisselle, et autres choses.

> Ainsy entra, pour avoir bruict et renom,
> Ledit seigneur au chasteau de Chinon.

dict la rime.

Voylà l'équipage du galant (1), dont je n'ay rien changé du langage de l'original.

Le Roy estant aux fenestres le vit arriver; dont ne faut douter qu'il ne s'en mocquast, et luy et ses courtizans, et ne dissent que c'estoit trop pour un petit duc de Valentinois.

Je croy que le roy Louys XI en eut bien dict son mot et bien brocardé avec sa robe de bure, et son chapeau de laine velu, et son image de plomb de Nostre-Dame y attaché; et sur ceste vanité de parades j'en vays faire une petite digression dont il me souvient.

Nostre roy dernier, Henry troisiesme, faisant un jour la diete à Saint Germain en Laye, où il s'estoit retiré à part hors de sa Cour, qu'il avoit laissée à Paris avec la Reyne sa mere; un jour moy y estant pour luy demander un petit don duquel on m'avoit donné advertissement, il me fit cet honneur de me laisser entrer en sa chambre à son disner; l'huyssier luy ayant demandé congé, ainsy qu'il le permettoit à plusieurs et non à

(1) *Galant*, synonyme de *Valentin*, comme on appeloit communément le duc de Valentinois, l'est aussi de *drôle*, de celui dont on dit qu'il a mangé le lard. Frère Jean, liv. IV, c. 32., de Rabelais, après avoir ouï faire le portrait du carême-prenant. « Voilà le guallant, c'est « mon homme, c'est celui que je cherche, je lui vais mander un « cartel. » (L. D.)

tous, je le vis disner : où estoit M. d'Arques, ne faisant qu'entrer en faveur depuis M. de Joyeuse. Durant son disner il se mit à parler de la grande despense que faisoient les gentils hommes de son royaume, et principalement ceux de sa Cour; que bien qu'il fit de grands dons à sa noblesse, et non pas encor tant qu'il voudroit, que pourtant il ne falloit pas qu'elle en abusast, et mist tant en despences si superflues et excessives qu'elle faisoit, tant pour les habillemens que pour les grands trainicts de suitte, de chevaux, d'oyseaux, de chiens, et autres choses, car il falloit espargner au bon temps de la paix; et quand viendroit un voyage, et un bon affaire de guerre, il falloit alors despendre bien à propos en luy faisant service et à tout le royaume. Et sur ce il s'adressa à M. d'Arques, et luy monstra et reprima quatre mullets qu'il avoit d'ordinaire, tant de grands chevaux, courtauz, oiseaux et chiens, et qu'il falloit se retrancher desormais de tout cela; et sur ce luy allegua le train du roy Charles son frere et de luy, l'un estant duc d'Orleans, et l'autre duc d'Angoulesme, qui n'avoient tous deux que six mullets et quatre petites hacquenées pour leurs montures, et demy-douzaine de courtautz pour leurs escuyers. Il allega aussi avoir ouy dire à la Reyne sa mere que le roy François son grand pere, qui commança les pompes et les grandes magnificences, n'eust jamais que douze mullets, tant de sa premiere que seconde chambre; et M. le Dauphin, avant qu'il fut marié, n'en avoit que quatre; et puis luy et madame la Dauphine en eurent dix. M. d'Orleans n'en eust pas plus aussi que de quatre; mesmes il dict que son train estoit trop grand, et qu'il le vouloit retrencher. Bref, le

Roy en fit un ample discours, adressant tousjours sa parolle à Arques d'une si belle façon et grace (car il l'avoit tres bonne, avec l'esloquence qui luy estoit fort familiere), qu'un chacun des assistans admira et loüa fort cette remonstrance, qui estoit fondée sur la verité et toutes bonnes raisons, non sans que ledit Arques en rougist et n'en fust un peu estonné.

Aucuns disoient : « Qui eust jamais creu que ce « grand Roy, remply de toute grandeur, liberalité et « magnificence, se fust mis ainsy sur l'oeconomie, le « reglement et la parsimonie! » Ah! que cela ne dura guieres; il est trop genereux, liberal et magnifique. Comme de vray il ne peut encommencer en luy pour donner exemple aux autres, ny regler Arques ny ses autres favoris; car il les remplist de si grands dons et biens faicts, qu'un seul d'eux avoit et menoit plus grand train que ne firent jamais les roys François, Henry, et autres enfans de France.

Si ce grand Roy eut faict ce reglement, il eut faict beaucoup pour luy et pour sa noblesse; car et quelle raison que tant de seigneurs, et petits et grands, veuillent imiter les princes du temps passé, voire les surpasser? nous en voyons à la Cour par milliers. Je me souviens, moy estant petit garçon, nourry en la Cour de cette grande reyne de Navarre Marguerite (soubs ma grand-mere, sa dame d'honneur et seneschalle de Poictou), ne luy avoir jamais veu que trois mullets de coffre, et six de ses deux lictieres, la premiere et la seconde; bien avoit-elle trois ou quatre chariots pour ses filles. Aujourd'huy on ne se contente pas de si peu, ny hommes ny femmes; c'en est le moindre de mes soucis. Bien qu'on me pourroit objecter d'avoir faict

cette digression, je ne l'ay faicte que pour autant deprimer la vaine gloire et la bombance sote de ce duc Valantin, auquel pour retourner je veux conter sa fin.

Apres qu'il eust bien faict des siennes, et usé de ses tours inconstans et peu assurez de sa foy, il se fit hayr à nostre Roy, qui estoit son principal appuy, et puis au pape Jule; et ne sçachant où se recourre, il envoya au grand capitan pour luy demander un passeport et saufconduit pour l'aller trouver en seureté à Naples, et conferer avec luy de beaucoup de choses. L'autre luy envoya fort librement bon et ample, où estant, et luy proposant de grands desseins pour s'emparer de toute la Toscane, un jour luy ayant donné le bon soir en sa chambre pour se retirer en la sienne, et ledit Consalvo l'ayant embrassé de bon cœur par un beau semblant, fust aussi tost en sortant de la chambre constitué et retenu prisonnier dans le chasteau, et envoya on à l'heure mesmes en son logis oster et prendre le sauf-conduict qu'il luy avoit donné auparadvant (il n'estoit point besoing de faire cette cerimonie); et pour excuse ledit Consalvo dict que le roy Ferdinand son maistre luy avoit mandé et commandé de le retenir prisonnier, et que son commandement pouvoit plus que son saufconduict, par ce que la seurté qui se bailloit de l'authorité du serviteur ne valoit rien si la volonté du maistre ne la ratifioit. Mesmes luy reprocha que, ne se contentant de ses meschancetez passées, il alloit allumer (selon les dessains qu'il avoit entendu de luy) un feu qui alloit embraser et ruiner toute l'Italie. Quelle conscience dudict Consalvo, et sur quoy fondée! Car, s'il eust peu usurper et surprendre pour luy et pour son maistre, il l'eust faict sans doubte ny aucun scrupule.

En ces saufconduicts plusieurs y doivent bien regarder comment ils les donnent et les reçoivent. J'en faictz un discours sur ce subject en celuy de M. de Nemours Jacques de Savoye. En fin il n'y a que de les avoir des roys, superieurs et grands souverains; car ils sont subjects à revocquer ceux que leurs serviteurs donnent; et se doivent reigler à un traict que fit le duc Sforce, le dernier duc de Milan, lequel, banny de son Estat et refugié à Venize, obtint par le moyen du Pape, des Venitiens et autres de ses amis, un saufconduict de l'Empereur pour le venir trouver à Bouloigne à son couronnement, sans se fier à aucun que luy eut peu donner Anthoine de Leve, pour lors gouverneur de l'Estat, ou autre de ses capitaines; et ainsy qu'il fit la reverence à Sa Majesté, il tira son sauf conduict de sa poche, et le luy presentant il luy dict: « Cæsarée Ma- « jesté, voylà mon saufconduict qu'il vous a pleu me « donner pour venir à vous et me jetter à vos piedz « pour vous rendre conte de mon innocence. Lors que « je vous le demandé, ce n'estoit point pour aucune « mesfiance que j'eussé de vous et de vostre gene- « reuse bonté, vertu et misericorde; mais je me defiois « de vos capitaines et generaux qui m'ont faict tant « de tort, et m'en eussent faict de mesmes m'estant « mis en chemin sans vostre seureté, bien qu'ils me « vouloient donner la leur; mais j'ay eu plus de fiance « en la vostre. A cette heure que je suis pres de vostre « personne et Tres Imperiale Majesté, je ne crains rien, « et n'ay besoing plus de saufconduict, et pour ce je « le vous rends, me tenant en toute franchise estant « pres de vous. » L'Empereur trouva ce trait fort beau, et l'en ayma d'advantage, et luy remit sa duché qu'il

ne garda guieres; car il mourut tost apres, comme j'ay dict ailleurs; et si fit plus, luy donna une tres belle et honneste femme, Christine de Dannemarck, l'une des belles et honnestes dames du monde, dont je parle ailleurs.

Voylà comme le saufconduit de l'Empereur servit bien à ce duc, et celui de Gonsalve mal au duc Valentin. Pourtant il n'y a que bien tenir sa foy, en quelque façon que ce soit; pour regner, comme disoit Cæsar, c'est une grande tentation de la rompre; mais pour oster la vie à un pauvre diable desjà abbatu de la fortune, ou luy faire espouser une prison perpetuelle, comme vouloit faire le roy d'Arragon, Gonsalve fit mal, et y alla de sa reputation; car l'honneur d'un grand capitaine, voire de tout autre, est un grand cas; et là où il marche il fault fermer les yeux à tout, si ce n'est qu'on veuille s'armer du dire que c'est raison par la volonté de Dieu que à qui rompt sa foy on la luy peut rompre sans reproche. Ainsi que ce Valentin fut fort touché de ce vice en son temps en plusieurs endroicts, desquels, sans en alleguer tant, je ne diray que celuy qu'il fit au petit roy Charles huitiesme en allant à Naples : luy ayant juré et donné sa foy si inviolable avec celle de son pere le pape Alexandre, il la luy rompit et le quita tout à plat. Un autre plus grand et enorme fit il, c'est qu'ayant assiegé Astor, seigneur de Faënce, dans sadicte ville, et prise par composition, la vie et bagues sauves de luy et des siens; soubs umbre d'un bon traictement pour quelques jours, et apres en avoir abusé et gasté vilainement, estant d'une extreme beauté et jeune garçon, il le fit secrettement mourir, et plusieurs autres des siens. Quelle vilainie! Bajazet ayant

pris Constantinople, apres avoir abusé et violé l'Imperatrix et ses filles, et prostituées à d'autres, les fit aussi mourir meschamment.

Voylà comme il en prit à ce Valentin; car, ayant tant de fois rompu sa foy aux uns et aux autres, Dieu voulut qu'on luy en fit de mesmes, et croy que sa vie eut couru fortune, ce me dit une fois un vieux bon homme, maistre de la poste de Medina del Campo, lequel, me monstrant la rocque où avoit esté emprisonné ledit Valantin, et sarré fort estroictement, me dict : *Señor, por aquí se salvó Cesar Borgia por gran milagro* (1). Comme de vray ce fut un grand miracle; car s'en estant subtilement desvallé par une corde de ce grand precipice (2), il s'enfuit au royaume de Navarre, vers le roy Jehan son beau-frere; et grand cas aussi de s'estre ainsy sauvé par le beau mitan de toute la Castille. Toutesfois ledict maistre de poste me dit que quelque sien esprit familier y avoit operé, tenoit on pour lors en Castille.

Estant donc en Navarre comme desesperé, le roy Louys douziesme ne le voulant recevoir plus pour ne desplaire au roy d'Aragon, et qu'il estoit mal content de luy, il se mist à faire la guerre contre l'Espaignol au camp de Viane, place du susdit royaume, où il fut tué d'une zagaye par les ennemis sortant d'une embuscade, non sans avoir bravement et vaillamment combattu. En quoy furent trompez force François, Italiens

(1) C'est-à-dire : Monsieur, par là se sauva très-miraculeusement César Borgia (S.)

(2) On contoit la chose autrement à Rome. C'est que certain moine étant venu trouver en prison le Valentinois, qui demandoit un confesseur, le prisonnier tua ce moine, et se sauva déguisé des habits du mort. Voyez *Luth. Colloq.*, etc. f. 63 de la 2e. partie. (L. D.)

et Espaignols, d'avoir faict une fin si belle et honnorable, que l'on cuydoit un jour miserable et honteuse par l'espée de justice, pour expier les maux et les cruautés qu'il avoit faicts en sa vie. Il est à presumer que Dieu eust misericorde de luy par quelque repentance qu'il en fist. Ainsy sa bonté toute divine s'estend aussi bien sur les mauvais que sur les bons, selon qu'ils la reclament et font repentance.

Or, pour finir ces derniers propos contre ces violateurs de foy, « le roy Louis XI ayant faict assieger Jacques d'Armaignac, duc de Nemours, par M. de Beaujeu et Thanneguy du Chastel, luy s'estant rendu la vie sauve à eux qui la luy promirent, n'en voulut nullement tenir la composition ny ratifier leur foy, et ne laissa pour cela à luy faire trencher la teste. A ce bon roy tout luy estoit permis, et avoit sa dispense de tout, bien qu'il ne fust jamais à Rome pour l'obtenir du Pape, ainsy que fit Charlemagne, comme j'en parle ailleurs. A grand peine ce bon roy eust faict le traict sur le poinct de sa foy donnée que fit un de ces ans » (1) le pape Sixte, le plus redouté pape pour la justice en toute l'Italie qui fut jamais; duquel et de sa sœur ayant esté faict un Pasquin, sur ce que ledict Pasquin, vestu d'une chemise fort salle, se plaignoit qu'elle n'estoit point blanche, et que sa lavandiere l'avoit quicté pour se faire duchesse. Il disoit cela par ce que la sœur du Pape n'avoit pas longtemps qu'on l'avoit veue lavandiere et laver le linge; et le Pape l'osta de ce mestier et la fit duchesse, comme de vray il avoit raison de l'anoblir. Il fut si en collere qu'il fit faire un bando que qui-

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

conque sçauroit l'autheur de ce Pasquin ou l'auroit faict luy-mesmes, en luy revelant qu'il luy donnoit la vie sauve et dix mille escus. L'autheur fut si impudent et si cupide du lucre, que luy-mesme se vint accuser à Sa Sainctetè et luy dire franchement qu'il l'avoit faict, et demander son salaire promis par le bando. Le Pape, le regardant, luy dict : « C'est raison. Ce que je t'ay « promis je te le tiendray ; et pour la vie je ne vou- « drois te fausser la foy. Parquoy je te donne la vie ; « et viste qu'on lui donne les dix mille escus : mais « aussi ce que je ne t'ay promis je le tiendray, qui est « qu'on lui couppe le poing et la main qui a si mal « escrit, afin qu'il te ressouvienne de n'escrire jamais « plus parolles si scandaleuses et touchans de si pres. » Force grands personnages n'eussent pas si estroictement, en un tel faict si scanzaleux et injurieux, gardé leur parolle ; et pour ce faut loüer ce grand pape, monstrant en cela qu'il importe beaucoup souvant à garder et rompre sa foy, et qu'il y va de la conscience, de la grand consequence et de l'honneur d'aller à l'encontre ; ainsy que j'en faicts un discours ailleurs assez beau, et remply de beaux et bons exemples de nos temps.

DISCOURS QUARANTE-NEUVIESME.

JEAN-JACQUES TRIVULCE.

Le seigneur Jehan-Jacques Trivulse fut un grand capitaine italien, toutesfois tres bon François, et qui fit de tres grandes monstres d'armes pour le service de la France, pourtant mal recogneu du roy François premier, qui, ayant conceu quelque leger soubçon contre luy, par la suscitation de M. de Lautreq, qui luy porta de l'envie, le desfavorisa fort de ses bonnes graces; de telle façon que ledit Roy estant un jour à Chartres, et par un matin tournant de la messe, s'estant faict porter ledit Jehan-Jacques dans une chaire (estant fort boiteux, goutteux et attainct de quatre-vingts ans, et fort cassé des grandes courvées de guerre qu'il avoit faict et souffert en sa vie), ainsy que le Roy vint à passer sans faire semblant de l'avoir veu, ledit Jehan-Jacques s'escriant, luy dict: « Sire, ah! Sire, au moins un « mot d'audience! ». Le Roy, tournant la teste de l'autre costé, ne le voulut ouyr. Dont ce bonhomme conceut un si grand despit, que de là il s'alla jetter dans le lict et n'en leva jamais jusques à ce qu'il fut mort. Et comme durant sa maladie on en dit la cause au Roy, touché en sa conscience il l'envoya visiter; mais, pour toute responce, il dict: « Hélas! il n'est « plus temps: son desdain qu'il m'a usé et mon despit « ont desjà faict leur operation en moy; je suis mort. » Le Roy puis après en fut fort marry, et s'excusa fort de ne l'avoir bien recogneu en ses services notables qu'il

avoit faict aux roys Charles huit, Louys douze et à luy mesme.

M. de Lautrec fut cause de sa desfaveur, comme j'ay dict, par le moyen de madame de Chasteau-Briand, sa sœur, que le Roy aymoit. Aussi, quelque temps apres, Dieu permist qu'il eust sa venuë apres qu'il eust perdu l'estat de Milan; et tout ainsy que le Roy ne fit cas dudict Jehan-Jacques, et le desdaigna tant de ne vouloir parler à luy, de mesmes le Roy en usa envers M. de Lautrec; car, voulant faire ses excuses de la perte de Milan, Sa Majesté ne le voulut voir ny ouyr que par seconde personne, dict-on, pour le commançement, et apres tellement quellement il parla à luy.

Ainsy ces deux personnes furent traictez de mesme façon, selon la volonté de Dieu; mais à l'un le despit luy transperça le cœur, et mourut; et l'autre traisna quelque temps apres, non sans en porter longuement le desdain et le despit sur l'ame; car ces deux subjets sont deux maux certes incurables à un homme genereux.

Ce brave capitaine donc, le seigneur Jacques, mourut ainsy; et dict on de luy que lors qu'il voulust mourir, il avoit ouy dire à quelques philosophes que les diables hayssoient fort les espées et en avoient grand frayeur, et s'en fuyoient quand ils les voyoient blanches en l'air et flamboyer. Tel fust l'advis de la Sibille quand elle mena Æneas aux enfers, et qu'elle le vist à l'entrée de la porte avoir peur de messieurs les diables. « Non, non, dict elle, n'aye point peur; tire « seulement ton espée : *Vaginâque eripe ferrum.* » Aussi ledict seigneur Jehan-Jacques, fondé sur telle opinion, lors qu'il voulut mourir il se fist mettre son

espée sur le lict toute nüe pres de luy, et, tant qu'il peut, il la tint en lieu de croix comme les autres, et de vray l'espée portoit la croix sur elle et luy servoit d'autant; et aussi que cependant qu'elle renvoyeroit les diables, luy voyant ainsy en la main, eussent peur, ils ne s'approchassent de luy pour luy enlever et emporter son ame avecques eux; et par ainsy ne s'en osans approcher de luy, elle eust loisir de s'eschapper et passer par la porte de derriere, et s'envoller viste en paradis. L'invention et la ruse n'en eust pas esté mauvaise s'il eut peu tromper de ceste façon ces messieurs les diables, qui se meslent de tromper les pauvres humains.

Voylà donc ce grand capitaine mort, ayant ordonné que son corps fust porté ensepvelir à Milan; ce qui fut faict, et fort honnorablement. Sur sa sepulture fut mis : *Hic quiescit qui nunquam quievit*; c'est-à-dire : « Icy repose qui ne reposa jamais. » M. de Montluc, après sa mort, et sur son exemple, a pris ceste devise, ainsy qu'on la voit dans son livre.

L'occasion principalle qui esmeut le Roy à disgracier ledit seigneur Jehan-Jacques, fut qu'il s'estoit faict recevoir bourgeois des cantons des Suisses (1). Que pouvoit-il moins faire, qu'ayant perdu la bonne grace et l'appuy de la France, il falloit qu'il en cherchast ailleurs. Mais le Roy le cognoissant homme prompt, remuant et de peu de repos, il craignoit qu'il fit quelque mauvais remuement avec ces gens prompts et legers de ce temps contre luy et sa duché de Milan,

(1) Voyez f. 55, v. 57 et 75 du Recueil de Ruscelli, de la traduction de Belle-Forest, imprimé en 1574, dans les lettres du légat Bibiene. (L. D.)

voire au cœur de la France. S'il se doubtoit de cela, il avoit raison de se deffier de luy.

Le Roy Louys douziesme n'en eut pas telle defiance quand il luy donna le gouvernement absolu de sadite duché. Et quand on luy remonstra qu'il faisoit faute de donner une telle charge à un homme estranger, et qui estoit de la patrie, et mesmes sur une nouvelle conqueste, il respondit qu'il se sentoit si assuré de sa fidelité et prudhommie, qu'il avoit desjà tant bien manifestée au roy Charles huitiesme, qu'il croyoit fort bien qu'il ne luy feroit faux bon; et quand bien il l'entreprendroit, il se tenoit assez puissant et courageux pour luy rompre la teste, et au duc de Milan, s'il conferoit avec luy. Davantage, le naturel de ce Roy estoit fort de l'aymer, et avoit grand credit auprès de Sa Majesté: jusques là qu'il le fit son compere, ayant tenu sur les fonds sa seconde fille, madame Renée de France, despuis duchesse de Ferrare, qui luy fut un tel honneur, qu'un des plus grands princes de la chrestienté s'en fust fort contenté et bien glorifié.

Voylà enfin ce grand capitaine, après plusieurs beaux exploicts faicts de sa main et de sa cervelle, mort en l'aage de quatre-vingts ans.

DISCOURS CINQUANTIESME.

THÉODORE TRIVULCE.

Il eut un cousin qui fut Theodore Trivulse, marquis de Pisqueton (1), general du roy d'Espagne premierement, puis des Venitiens, apres du roy François premier; qui, pour ses valleurs et merites, commanda pour le roy en Italie, et fit si bien que le Roy le fit chevalier de son Ordre, et puis mareschal de France, apres gouverneur de Lyon, comme l'avoit esté aussi auparavant Jehan-Jacques : et tous deux se comporterent si bien en cette derniere administration de ville, que le peuple en demeura fort content. Ce Theodore mourut le mesme jour de sa nativité, aagé de soixante quinze ans. Le Roy luy fist de grands biens, et à son frere le cardinal Trivulse, et le fist evesque de Perigueux.

DISCOURS CINQUANTE ET UNIESME.

LE PRINCE DE MELFE.

Monsieur le prince de Melphe a esté cestes un bon et sage capitaine, bien renommé parmy les siens et les nostres. Il fut de cette grande maison de Carraciole, faicte par la reyne Jeanne seconde de Naplès, qui ad-

(1) Pizighitone. (S.)

vança le seigneur Carraciole, dont est sorty le susdit prince. Elle le fit son grand seneschal, et l'ayma par dessus tous ses favoris (j'en parle en la vie de ladite Jeanne, selon l'histoire de Naples, et puis le deffit, sans que j'en parle plus.

Pour venir donc à nostre prince Carraciol, M. de Lautreq, en son voyage de Naples, envoya dom Pedro dy Navarra assieger sa place de Melfe, comme j'ay dict cy devant, où s'estoit ledit prince enfermé pour l'asseurer mieux, avec sa femme et ses enfans. Il y soustint le siege et les assauts qu'on luy donna si vaillamment, qu'enfin il y fut pris au dernier assault. On dict et se list que ceste prise raporta de morts pres de cinq mille personnes.

Les autres places à cet exemple, et craignans pareil carnage, se rendirent toutes, fors Naples, Gayette et Manfredonia, et quelques autres petites places de la mer, loingtaines du camp.

Ce prince pris, ses biens et moyens pris, pillez et saccagez, comme sa place, il eut recours à l'Empereur pour payer sa rançon, qui la refusa, et luy en fit de mesmes comme son ayeul fit à dom Pedro de Navarre. Que pouvoit doncques moins faire ce brave prince, apres avoir si bien faict, combattu, bataillé, et mal recogneu, que d'avoir recours au Roy son ennemy, et se reconcilier avec luy? qui le receut tres humainement, le remit en sa grace, luy donna sa rançon, luy fit des biens, tant à luy qu'à ses enfans, en biens d'eglise et autres, se servit de luy : qui de son costé, point ingrat, le servit aussi tres bien aux guerres de France et mesmes en la duché de Luxembourg et en la ville d'Arles, qu'il tint à la barbe de l'Empereur au voyage de Provence, et luy fit recevoir la honte entiere pour

avoir entrepris ce voyage, par l'advis et mocquerie qu'il donna à Anthoine de Leve qu'il se donnast bien garde de s'amuser au Piedmond et d'attaquer Thurin, comme estoit son dessein, ains qu'il tirast droict en France et se ruast sur la Provence; que jamais il n'y fit si beau et bon; en luy alleguant des raisons si belles et si peremptoires, que ledit Anthoine y prenant goust, pensant qu'il en parlast à bon escient pour faire son accord avec l'Empereur par ce moyen, il le creust et y fut si beau et bien trompé et mocqué qu'il en mourut de despit, voyant que ses affaires alloient tout au rebours à Aix, n'ayant peu atteindre Saint Denys en France, où il avoit proposé d'estre enterré; mais ce fust en celuy de Milan. J'en parle ailleurs.

Certes, ce prince fit là deux bons services au Roy, celuy là et la garde d'Arles, où il eut bien de l'affaire pourtant par le dedans, à cause de la sedition des soldats qui s'y esmeut; où il monstra bien qu'il estoit un tres sage et politique capitaine. Voyez nos histoires. Du despuis, il servit bien en plusieurs endroicts de la France, et sur tout en la duché de Luxembourg, comme j'ay dict.

Pour fin, pour ses merites ce Roy le fit mareschal de France, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier de son Ordre, et son lieutenant general en Piedmont, où certes il y trouva bien de la besongne taillée parmy les bandes de gens de pied qu'il trouva fort desreglées, si qu'elles ressembloient mieux bandes de brigants que de soldats, bien que ce grand M. de Langeay y eust passé et mis quelque regle et police; mais ils avoient discontinué en peu de temps. Il y mit donc si bon ordre et une discipline si rigoureuse, que, puis après, la mi-

lice de par de là ressembloit mieux une escolle bien reformée de sages escolliers que de soldats.

Ce que sceut tres bien faire apres luy, et l'ayant appris de luy, M. le mareschal de Brissac, comme j'en parle ailleurs. Si que j'ay ouy dire d'une punition d'un soldat qui avoit pris une poulle à un vivandier, on la luy fit manger toute rostie avec la plume. Je ne seay s'il est vray; mais cela estoit impossible. Un soldat de qui un barbet avoit pris une poulle en cheminant, eut passé par les picques, sans qu'il prouva que son goujat, qui le tenoit en laisse, s'estoit eschappé de luy.

Le brave capitaine Mazeres, dont je parle ailleurs, qui fut defaict en la conjuration d'Amboise, ayant rencontré une trouppe d'oysons, en se joüant et riant il leur demanda s'ils vouloient point venir soupper avec luy. Il luy sembla (ou se le fit accroire) qu'ils luy avoient respondu en leur jargon et en piolant : *Ouy, ouy, ouy;* comme de vray, à les ouyr pioler, on diroit qu'ils disent *ouy, ouy :* il en prit deux, et les mena soupper avecques luy. Il fut pris et mené dans le chasteau de Turin, et y demeura quinze jours prisonnier. Et y eust demeuré plus, sans qu'on trouva le traict plaisant et de risée, et aussi qu'il avoit l'humeur fort bizarre, tres brave soldat pourtant.

Un coporal n'aiant pas bien posé ses sentinelles comme il devoit, et l'on pensoit bien qu'il allegast ses raisons bonnes, meilleures possible que son capitaine pouvoit produire, fut harquebuzé, armé de toutes ses armes. Encor celuy passe; car il ne fault aller jamais contre le commandement du capitaine, ny entreprendre sur luy, encor qu'il face mieux que luy.

Je conterois force autres rigueurs et punitions faictes

en Piedmont sous ce prince et M. de Brissac, qui vint apres; je n'aurois jamais faict; toutes fois j'en dis d'autres ailleurs.

Or, advant que ledit M. le prince allast en Piedmont, le Roy l'envoya en Guyenne, et sur tout à Perigueux, sur la revolte de la gabelle, où ils avoient blessé à mort le commissaire du Roy y estably pour cela, nommé Brandon. Le Roy luy donna pour commissaire et adjoint le president Cotel, tres habile auvergnac et grand senateur, qui ne cryoit que sang et corde; M. le prince parloit de clemence et misericorde. Que c'est d'une ame genereuse, que luy, estranger et point françois, aymast la vie du François; et l'autre, auvergnac françois, aymast la mort de son semblable françois. En fin, la douceur de l'un emporta la rigueur de l'autre; et ce bon prince s'y comporta si sagement qu'il y eut peu de sang respandu, encor qu'il y eust si grand quantité de prisonniers que les prisons de Perigueux n'y pouvant suffire à les tenir enfermez, il en fallut envoyer plus d'une centaine dans la grosse tour de Bourdeille, ayant mon pere esté commandé par le Roy d'assister et d'accompagner mondict sieur le prince là; « ce qui luy fascha fort, car c'estoit contre ceux de sa patrie. Toutesfois, pour obeir au Roy, car c'estoit un roy à qui il ne falloit contredire, il y alla, et aussi qu'il aymoit et honoroit fort mondict sieur le prince, pour l'avoir veu et cogneu d'autresfois estans jeunes tous deux au royaume de Naples, quand nous le tenions, et aux guerres de France aussi, et pour luy estre donné du Roy pour adjoinct et comme des premiers de la patrie, et pour ce luy deferoit fort. En fin, apres quelques legeres executions de justice, les choses

se passerent doucement avec force pardons. J'ay veu le portraict de ce bon prince entre les mains de madamoyselle d'Atrie, aujourd'huy madame la comtesse de Chasteau Villain, sa petite fille, de la noble maison d'Aqua Viva, et des grandes du royaume de Naples; et peux dire de ceste treshonneste princesse qu'elle a esté l'une des sages, vertueuses, belles et bonnes filles de la Cour, et a continué ainsy et mariée et vefve qu'elle est aujourd'huy. Par ce portraict elle ressembloit fort à M. son grand pere, qui, par son portraict, aussi se monstroit un tresbeau et honnorable vieillard; et avec sa grand barbe blanche on l'eust bien pris et jugé tousjours pour un grand et sage capitaine. J'ay ouy dire à une grand dame de la Cour de ce temps que le roy François en faisoit un grand cas, et ne le traicta point en estranger ni refugié, mais en naturel françois: ce qui se devoit faire, tant par charité et honneur que pour mieux attirer les autres estrangers. Ainsy que fit ce grand sultan Solyman, duquel j'ay leu un traict noble parmy ses autres beaux, dans une lettre imprimée qu'escrivoit un providadour de Cataro à M. Bembo, où il dit que Ullaman Bassa avoit esté adjourné de comparestre à la Porte du Grand Seigneur pour raison de plusieurs accusations faictes contre luy, à cause de quelques exactions, pilleries et concussions exercées par luy au pays de Scutary; et n'est doubte, dict la lettre, qu'il ne l'eut faict mourir trescruellement, n'eust esté qu'il estoit persan, et que pour luy faire service il avoit quicté son pays, ses moyens et son prince, et s'estoit revolté du grand Soffy, d'autant que les grands sultans, dict la lettre, ont pris en coustume de faire grand conte de ceux qui

renoncent à leur patrie et à leur prince, et se retirent vers eux ; et que, pour grandes faultes qu'ils commettent, pourveu que ce ne soit contre l'Estat ny contre la personne, ils ne les punissent, ains, dissimulans sagement l'affaire, font semblant de n'en tenir conte, afin d'encourager les autres à faire le semblable et de se revolter. Voylà comment ce prince mahommetan apprend la leçon aux princes chrestiens en cela; ainsy que nostre roy François fit à ce prince de Melfe et à à tous autres estrangers se retirans vers luy : blasmant l'empereur Charles de ce qu'il sçavoit, disoit-il, tresbien desbaucher, pour s'en servir, les pauvres estrangers; mais apres les avoir enchoüez comme un pauvre navire dans la vase et s'en estre servy, il n'en faisoit plus de conte. Comme il fit de M. de Bourbon, disoit il, du duc de Savoye, Charles, et du marquis de Salusse, qui, tous trois, furent malheureux et fort fatals, pour avoir pris son party. J'en parle ailleurs. Et nonobstant il recompensa tresbien les pauvres bannys serviteurs de M. de Bourbon, d'aucuns desquels furent Le Peloux, Monbadon, La Mothe des Noyers, Laliere, l'Ursinge, Desguerres, La Chappelle Montmoreau, et force autres; encor ay je ouy dire que le roy François disoit (1) » que quand l'Empereur sceut la mort de M. de Bourbon, il ne le regretta gueres, et dit que c'estoit une belle depesche pour luy; car s'il fust eschappé victorieux de Rome, il se fust rendu si glorieux et grand qu'il luy eust donné bien de l'affaire à le contenter; ou que de luy mesme, ayant les cartes en main,

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

il se fust contenté sur les terres et les biens dudict Empereur : il n'en fault pas douter.

Or, pour retourner encore à M. le prince de Melfe, il eut tres juste occasion de se contenter fort du Roy; car, outre les biens qu'il luy fist, il le caressoit, luy portoit honneur, et luy faisoit tres bonne chere; ce que demande fort un pauvre estranger, et sur tout de n'estre point desdaigné, mocqué, ny bafoüé; car ce seroit pour le desesperer du tout, voire pour faire un coup de sa main.

Ceste grande reyne de Navarre, Marguerite, l'honnoroit fort, et le plus souvant commandoit à sa dame d'honneur, qui estoit madame la seneschalle de Poictou, de la maison du Lude, ma grand'mere, de le mener disner ou soupper avec elle en sa seconde table; ainsy qu'est la coustume et la grandeur de la dame d'honneur de manger tousjours à une autre table dans la mesme salle ou sallette de la Reyne sa maistresse quand elle mange; et le plus souvant Sadite Majesté envoyoit tousjours quelque chose de bon de son plat à mondit sieur le prince pour en manger et taster pour l'amour d'elle. Enquoy ledit prince s'en ressentoit très-honnoré et favorisé. « Car, disoit-elle, ces pauvres « princes et seigneurs estrangers qui ont quicté tout « pour le service du Roy mon frere, ils n'ont pas leur « ordinaire, leur train de Cour, et leurs commoditez « comme ceux de la patrie. Il les faut gratifier de tout « ce qu'on peut, bien que la table du grand maistre ne « leur fault point; mais encor ceste gratieuseté que je « leur fais leur touche plus au cœur. » Et souvant luy envoyoit quelques honnestes parolles de sa table à l'autre, et quelques demandes et avis; à quoy ce bon

prince respondoit pertinemment, au grand contentement de la Reyne. Le roy François en aymoit fort la Reyne sa sœur, qui par pareilles faveurs estoit cousturmiere à luy gaigner et entretenir ses bons serviteurs.

Du despuis ce bon prince ayma toujours uniquement ma grand mere, et le monstra à l'endroit de son petit-fils le capitaine Bourdeille mon frere, quand il alla en Piedmont, aagé de dix-huit à dix-neuf ans, à qui il faisoit tous les honneurs et les bonnes cheres du monde, et ne l'appelloit jamais que *filiol mio di Bordeille*. Et bien qu'il fust un jeune homme fort scalabreux et prompt de la main, jamais, nonobstant ses ordonnances, il ne le fit mettre dans le chasteau prisonnier, comme beaucoup d'autres qui estoient d'aussi bonne maison que luy; mais le faisoit venir devant luy, luy faisoit à part force reprimandes, petites menaces et remonstrances, afin qu'il n'y retournast plus. Mais pourtant les mains luy desmangeoient toujours, et, sans l'amitié et le respect qu'il portoit à sa grand' mere, son pere et sa mere, il l'eust chastié un petit; mais jamais il ne luy fit pis que cela. Aussi peu à peu il le creut, et se corrigea tant qu'il vescut; mais apres sa mort, et M. de Brissac rentré en sa place, il ne fust pas si sage, et tousjours frappoit. Mais de regret qu'il eust de la mort dudict prince, et craignant que ledit M. de Brissac ne supportast ses jeunesses comme avoit faict le prince, il quicta le Piedmont, et s'en alla à la guerre d'Hongrie et de Parme, et retourna encor au Piedmont, où il avoit une compagnie dans Montevis; et puis le quicta là tout à plat, et s'en vint à la guerre d'Allemagne que le roy Henry dressa, où il y fust blessé à la mort devant Cymay, à l'assault, puis au siege de Mets blessé de trois

grandes arquebuzades, dont il en cuyda mourir sans le bon secours qu'il eut; et pour la troisiesme fois fut tué à l'assaut de Hedin, d'une cannonade qui luy emporta la teste. Je me fusse bien passé, dira quelqu'un, d'avoir faict ceste petite digression : tel a esté mon plaisir; la lise qui voudra.

Or, pour finir le discours de nostre prince, il mourut à la fin en Piedmont, couronné de beaucoup de vertus et de louanges, et fit place à M. de Brissac, qui eust son gouvernement et sa mareschaussée, et la moitié de ses gens d'armes pour faire les cent de mareschal; car il en avoit auparadvant autres cinquante.

J'ai ouy dire que, quand il alla et fut en Piedmont, il dict qu'il voudroit avoir donné beaucoup de son vaillant, et qu'il eust peu conferer avec mondict sieur le prince deux jours advant sa mort, pour apprendre de luy beaucoup de belles instructions, à s'en servir en sa charge. M. Ludovic de Birague, et le president de Birague, despuis chancelier, luy dirent : « Monsieur, « il n'y a rien de perdu. Conferez et consultez souvant « avec les bons capitaines qui, faicts de sa main, sont « restez icy; ils vous en enseigneront et vous en diront « prou. Mais si vous les desdaignez et voulez faire tout « de vostre teste, il vous en yra mal. » Et de faict il les creut, et s'en trouva tresbien, comme il a paru.

Ledict M. le prince laissa apres luy son fils, qui fut abbé de Sainct Victor lez Paris, abbeye de dix mille livres de rente, et puis evesque de Troye en Champagne; et par apres se fit de la religion reformée; contre qui je vis un jour, aux premieres guerres, M. le grand cardinal de Ferrare, Hypolite, se courroucer fort en la chambre de la Reyne, non en sa presence, luy remons-

trant sa faute, et s'il luy siedsoit bien de tenir une si grande dignité ecclesiastique, et en exercer la religion contraire. Il dict ses raisons fort bien, ne se rendit point, sans s'estonner, et que c'estoit Dieu qui l'avoit inspiré. Ce ne fust sans disputes; car ce prince evesque estoit fort sçavant.

Il fit un bon service au Roy et à Paris, lors que l'Empereur vint en France (1); car il fit et dressa tout à coup deux regimens, l'un d'escolliers, et l'autre de moynes et religieux des plus propres à porter les armes; dont il s'en trouva de dix à douze mille, qu'il aguerrit si bien qu'ilz aydarent à faire un bon corps de ville pour faire guerre et deffence (de sorte que cela donna à songer à l'ennemy), avec M. le cardinal du Bellay, qui estoit un autre brave homme d'eglise et de guerre, voire bon capitaine. Assurez-vous qu'ils eussent faict honte et peur, avec d'autres gens aguerrys, à l'Empereur, s'il se fust approché des murailles qu'il avoit tant menacé. C'est assez parlé de ce subjet.

DISCOURS CINQUANTE-DEUXIESME.

LE MARESCHAL STROZZY (2).

Encor que j'aye parlé de M. le mareschal d'Estrozze au chapitre des couronnels, si fault il que j'en parle encor, car un si grand capitaine ne se peut contenter de si peu d'escriture ny de gloire.

(1) En 1544. Voyez les Lettres de Pasquier, tome I, pag. 202. (L. D.)

(2) *Spectabilis et egregius vir dominus Marcellus* Stroce de Strocis, *legum doctor, honorabilis civis florentinus, scindicus et procurator*

Il fut en ses premiers ans bien nourry et instruict aux lettres par le seigneur Philippes Strozze son pere; de sorte que, pour y estre tres-parfaict, son pere le voüa à l'eglise. Mais, pour avoir esté refusé d'un chappeau de cardinal, il quicta tout de despit, et prit les armes, non pas pourtant qu'il discontinuast jamais les sciences, encor qu'il fut à la guerre, ne leust et n'escrivist à l'imitation de Jules Cæsar et autres grands capitaines romains; lesquels, parmy leurs plus grandes armées se servoient tousjours de quelques heures du jour ou de la nuict pour lire, ainsy qu'en tel estat fut surpris Brutus, par son mauvais ange, le soir avant la bataille de Philippes, voire quelques jours advant, ainsy que faisoit ce grand mareschal; ne voulant oublier ce qu'il sçavoit, et aussi qu'il sçavoit grandement faire son proffit de ce qu'il lisoit, pour les expeditions de guerre; et s'en servoit, disoit-il, autant que de l'art et pratique. Ce que me dict un jour le bon homme feu M. de Sansac, le reprenant pourtant de quoy il s'amusoit trop à pratiquer ce qu'il lisoit dans les histoires; car autres modes autres formes de guerre sont aujourd'huy qu'alors; mais pourtant la pratique de force inventions anciennes, et force finesses et stratagemes et subtilitez n'est point mauvaise, qui la sçait

magnificæ communitatis Florentiæ. Il est mentionné en cette qualité dans un Traité de Confédération du 11 juillet 1406, entre le duc de Savoye, la république de Venise, et celle de Florence, contre le duc de Milan. Voyez le *Codex Juris Gentium Diplomaticus*, Part. I, pag. 344. Remarquez qu'en Italie la meilleure noblesse ne fait pas difficulté d'enseigner publiquement les sciences. (Naudé, page 97 de son *Mascurat.*) Philippe Strozzy, l'un des ancêtres du maréchal, étoit en 1536 le plus riche marchand de la chrétienté, après les Fourques d'Augsbourg. Rabelais, Epitre I, à l'évêque de Maillezais. (L. D.)

bien faire valoir en temps et lieu. J'en allegueroïs force que nos capitaines de noz temps ont empruntées des anciens, et les ont renouvellées et mises en œuvre; mais je serois trop long, et ce discours doit estre mis à part, car il fault qu'il soit ample et long. Je le remets au chapitre que j'espere de faire touchant les stratagemes et astuces militaires (1).

Pour plus grande preuve que j'aye jamais veu de mondit sieur mareschal, pour ne l'avoir jamais conversé (car j'estois trop jeune quand il mourut), de son sçavoir, c'a esté les *Commentaires de Cæsar* qu'il avoit tournez de latin en grec, et luy-mesmes escrits de sa main, avec des *commentaires latins, additions, et instructions pour gens de guerre*, les plus belles que je vis jamais, et qui furent jamais escrites. Le langage grec estoit tres beau et tres eloquent, à ce que j'ay ouy dire à gens tres sçavans qui l'avoient veu et leu, comme M. de Ronsard et M. Daurat, s'estonnans de la curiosité de cet homme à s'estre amusé de faire ceste traduction, puisque l'original estoit si eloquent latin; et disoient le grec valoir le latin. Voylà ce que je leur en ay ouy dire, car j'entends autant le grec comme le haut allemand; mais sçachant un peu du latin, je trouvois les Comments tres beaux, et dignes d'un grand homme de guerre.

M. d'Estrozze son filz m'a monstré souvant ce livre, et permis de lire dedans devant luy, mais non jamais de le transporter ailleurs; ce que j'eusse fort voulu pour en desrober les plus beaux traicts; mais encore que nous fussions fort grands amys, il m'en refusoit tout à trac, tant il en estoit jaloux. Je ne sçay dequoy

(1) On n'a point ce discours. (S.)

il est devenu; mais c'est grand dommage que ce livre n'est imprimé pour les gens de guerre. Il paroissoit bien aussi que ce grand capitaine estoit bien amateur des lettres, car il avoit une très-belle bibliotecque de livres. Je ne dirai pas de luy comme le roy Louys XI disoit d'un prelat de son royaume qui avoit une tres belle librairie et ne la voyoit jamais, qu'il ressembloit un bossu, qui avoit une belle grosse bosse sur son dos, et ne la voyoit pas. Mais M. le mareschal visitoit, voyoit, et lisoit souvent en sa belle librairie; elle estoit venue du cardinal Ridolphe, et fut acheptée apres sa mort; il estoit très-sçavant prelat. Elle estoit estimée plus de quinze mille escus pour la rareté des beaux et grands livres qui y estoient. Apres la mort dudit mareschal la Reyne mere la retira avec promesse d'en recompenser son fils, et la luy payer un jour; mais jamais il n'en a eu un seul sol. Je sçay bien ce qu'il m'en a dict d'autres fois, en estant mal contant. Je croy qu'elle soit encores à Chenonceau.

Si ce seigneur estoit exquis en belle bibliotheque, il l'estoit bien autant en armurerie et beau cabinet d'armes; car il en avoit une grande salle et deux chambres que j'ay veues autresfois à Rome en son palais *in Burgo*, et ses armes estoient de toutes sortes, tant à cheval qu'à pied, à la françoise, espaignolle, italienne, allemande, hongresque, à la boeme, bref, de plusieurs autres nations chrestiennes, comme aussi à la turquesque, moresque, arabesque et sauvage. Mais ce qui estoit le plus beau à voir estoit force armes à l'antique mode des anciens soldats et legionaires romains. Tout cela estoit si beau qu'on ne sçavoit que

plus admirer, ou les armes, ou la curiosité du personnage qui les avoit là mises.

Et pour plus orner le tout il y avoit un cabinet à part remply de toutes sortes d'engins de guerre, de machines, d'eschelles, de pontz, de fortifications, d'artifices, d'instrumens, bref, de toutes inventions de guerre pour offencer et se deffendre, et le tout faict et representé de bois si au naïf et au vray qu'il n'y avoit là qu'à prendre le patron sur ce naturel, et s'en servir au besoing.

J'ay veu despuis tous ces cabinets à Lyon, où M. d'Estrozze dernier, son fils, les fit transporter; et pour n'avoir esté conservez si curieusement comme je les avois veus à Rome, je les vis tous gastez et brouillez, dont j'en eus deuil au cœur; et ce en est un tres grand dommage, car ils valoient un grand or, et un roy ne les eust sceu trop achepter; mais M. d'Estrozze brouilla et vendit tout; ce que je luy remonstray un jour, car telle chose laissoit il pour cent escus qui en valloit plus de mille. Et entr'autres choses rares que j'y ay remarqué, c'estoit une rondelle de cocque de tortue marine, si grande qu'elle eust couvert le plus grand homme qui fut esté, de la teste jusqu'au pied, et si dure qu'une harquebuzade malaisément l'eust peu percer de loing, et pourtant peu pesante. Il y avoit aussi deux queuës de chevaux marins, les plus belles, les plus longues, les plus espesses et les plus blanches que je vis jamais. M. d'Estrozze m'en voulut donner une à Lyon, mais je n'en voulus point, car elle estoit bien differente à celle que j'avois veue d'autres fois à Rome; car, pour n'avoir esté contre-gardée, elle avoit desjà quasy laissé tout le poil, tant elle avoit esté mangée des teignes et

vermines. J'auray possible esté trop long et fascheux à parler de ce cabinet d'armes; mais certes si je me fusse voulu amuser à en raconter des particularitez, l'on y eust trouvé du plaisir à les lire.

Pour parler à cette heure de la personne de ce grand mareschal, il estoit un bel homme de corps et de visage, plus furieux pourtant que doux, encores qu'il aymast à rire, à bouffonner, et à dire le mot, ce qu'il sçavoit tres bien faire, mieux en son langage qu'en françois, lequel il ne parloit si souvant que le sien. Surtout il aymoit fort à se joüer avec Brusquet et luy faire la guerre et de bons tours; aussi Brusquet luy rendoit bien son change, et luy en faisoit de bons.

Mondit sieur le mareschal estant comparu le jour d'une bonne feste devant le Roy, fort bien en point, et mesmes d'un beau manteau de velours noir en broderie d'argent à manches, ainsy qu'on portoit de ce temps; Brusquet, qui avoit envie de ce manteau, alla soudain faire provision en la cuysine du Roy d'une lardoire et force lardons; et ainsy qu'il entretenoit le Roy, Brusquet luy larda quasi tout son manteau de ces lardons par derriere sans qu'il s'en advisast, et puis Brusquet tournant M. le mareschal par le derriere vers le Roy, lui dit : « Sire, ne voylà pas de belles aiguillettes « d'or que M. le mareschal porte à son manteau? » Ne fault point demander si le Roy s'en mist à rire, et M. le mareschal aussi, et sans se fascher autrement ny le frapper, car il ne frappoit jamais, et prenoit tout en jeu ce qu'il luy faisoit; mais ne faisoit que songer pour luy rendre. Ne luy diot autre chose en son langage, sinon : « Va, Brusquet, et tu voulois avoir ce « manteau : prends-le, et va dire à mes gens qu'ils

« m'en portent un autre : mais je t'assure que tu le « payeras. »

Au bout de quelques jours que Brusquet n'y pensoit pas, M. le mareschal le vint voir à son logis de la poste où il y avoit esté plusieurs fois, et avoit bien veu, espié et recognu son cabinet où il mettoit sa vaisselle d'argent (car il en avoit le gallant force, moityé par dons qu'on luy faisoit, moityé par rapine qu'il faisoit aux princes et aux grands), et là mena avec luy un matois serrurier, si fin et habile à crochetter serrures qu'il n'en fust jamais un tel. Il avoit esté curieux de le trouver par la ville de Paris, et l'avoit faict habiller comme un prince. Estant donc venu au logis dudit Brusquet, il se mit à deviser un peu avec luy, ayant embouché auparavant ledit serrurier; et, en se pourmenant dans la chambre dudit Brusquet avec luy, il fit signe audict serrurier là où estoit le nid, et puis prit Brusquet par la main, le mena pourmener dans son jardin et voir son escuyrie, et laissa en sa chambre ses gentils hommes et des capitaines matois qu'il avoit emprumptez, qui çà, qui là; et leur ayant recommandé le jeu il s'en alla : les autres n'y faillirent point ; car en un tour de main le serrurier eust ouvert le cabinet, où ils prindrent ce qu'ils peurent emporter du plus beau et du meilleur, le plus à couvert qu'ils peurent. Et ayant poussé et reserré le cabinet fort bien, qui ne paroissoit qu'on y eust touché, sortirent, les uns avec leur butin, les autres sans rien, pour accompagner leur maistre, qui voyant que le jeu estoit bien faict, il s'en va et dict à Dieu à Brusquet sans vouloir prendre la collation qu'il luy presenta. Quelques jours après, ledit Brus-

quet vint au lever du Roy, triste, morne et pensif, qui avoit descouvert son larcin, qui en fit ses plaintes au Roy et à tout le monde, dont on fust bien marry. Mais M. le mareschal s'en mist à rire et à luy faire la guerre que lui qui trompoit les autres avoit esté trompé. L'autre, qui ne peut jamais rire, car il estoit fort avare de nature, faisoit tousjours du marmiteux. En fin M. le mareschal luy demanda ce qu'il luy vouloit donner, et qu'il luy feroit recouvrer ce qu'il avoit perdu; il fit tant avec luy qu'en baillant la moictié de la vaisselle il quittoit l'autre; mais M. le mareschal n'en retint que pour cinq cens escus, car il y en avoit pour deux mille. Il luy fit rendre tout, disant qu'il falloit donner le droit au serrurier et aux enfans de la mathe qui avoient faict le coup: ce qu'il fist aussi tost, et luy rendit tout son faict, fors ce qu'il donna aux matois qu'il avoit reservé en marché faisant. Et voilà Brusquet remis en joye jusques au rendre.

Une autre fois M. le mareschal estant venu au logis du Roy en housse de velours, belle et riche de broderie d'argent, sur un beau coursier qu'il n'eust pas donné pour cinq cens escus, car il en avoit tousjours de fort beaux, ainsy qu'il fust descendu, et qu'un de ses lacquais le tenoit devant la porte du logis du Roy, attendant son maistre, Brusquet, sortant du Louvre, vist ce beau cheval, et alla aussi tost dire au lacquais que M. le mareschal luy mandoit d'aller querir quelque chose en son logis dont il s'estoit oublié; cependant qu'il luy laissast son cheval, et qu'il le garderoit bien. Ce lacquais ne fist point de difficulté de luy donner, car il le voyoit ordinairement causer avec M. le mareschal. Cependant que le lacquais va en commission,

Brusquet monte sur le cheval et le mene en son logis, luy faict coupper le crain de devant aussitost et la moitié d'une oreille, et le rend ainsy difforme; le desselle, luy oste la belle housse et l'harnois et la selle. Vient un courrier à quatre chevaux prendre la poste avecques une grosse malle; il le faict accommoder avecques une selle de poste et un coussinet, charge la malle sur luy, faict bravement sa poste jusques à Longjumeau. Estant de retour, l'envoye en tel appareil à M. le mareschal, où estant, le postillon luy dict par le commandement de son maistre: « Monsieur, mon « maistre se recommande à vous. Voylà vostre cheval « qu'il vous renvoye: il est fort bon pour sa poste; je « le viens d'essaier d'icy à Lonjumeau; je n'ay pas de« meuré trois quarts d'heure à faire sa poste: il vous « mande si vous luy voulez laisser pour cinquante « escus il les vous envoyera. » M. le mareschal, voyant son cheval ainsy difforme, en eut pitié, et ne dict autre chose, si non: « Va, mene le à ton maistre, et qu'il le « garde jusqu'au rendre. »

Au bout de quelques jours M. le mareschal voulut aller trouver le Roy en poste jusqu'à Compiegne, envoia querir vingt chevaux de poste, mandant à Brusquet qu'il les luy envoyast bons, autrement ils ne seroient pas amis, et surtout trois bons malliers. Il ne reteint pour luy que sept et un mallier. Les autres, qui estoient des meilleurs, les donna à quelques pauvres soldatz des siens qui estoient à pied pour aller à l'armée, sans que le postillon s'en advisast, luy faisant acroire qu'ils venoient apres; et les deux bons malliers il les fit vendre à deux musniers du Pont aux Musniers pour porter la farine, qui les achepterent tres volontiers, à

cause du bon marché qu'on leur en fit : et, quelques jours apres, furent trouvez par les postillons en la rue, qui portoient de la farine : on les fit saisir par la justice; mais le procez cousta plus que ne valloient les chevaux. Quant aux autres chevaux que M. le mareschal avoit, il les mena jusques à Compiegne, tant qu'ils peurent aller, et demeurerent là outrez. Si bien que Brusquet achepta bien le cheval de M. le mareschal par telle perte; et le tout se faisoit en riant jusqu'au rendre.

Un autre jour, Brusquet alla prier M. le mareschal d'accord, et qu'ils fissent au moins trefves de ces jeux nuisans et d'importance, mais de legers et de nul mal, tant qu'on voudroit; et pour en boire vin du marché il le pria de vouloir venir un jour prendre son disner chez luy, et qu'il le traicteroit en roy; qu'il y conviast seulement une douzaine des gallans de la Cour, et qu'il leur feroit une tres bonne chere. M. le mareschal ne faillit au jour promis, et y mena son convoy. Quand ils furent arrivez ils trouverent Brusquet fort empesché, qui vient au devant eux les bien recueillir, une serviette sur l'espaulle, mesme faire le maistre-d'hostel. « Or, lavez les « mains, messieurs, dit-il, vous soyez les tres bien « venus. Je vous vays querir à manger; » ce qu'il fist; et, pour le premier service, il vous porta pour le moins sans autre chose une trentaine de pastez, qui petits, qui moyens, qui grands, qui tous chauds sentoient tres bons; car il les avoit faicts faire bien à propos touchant la sauce du dedans, sans y avoir espargné ny espice, ny canelle, non pas mesmes du musq. Après qu'il eut assis ce premier metz, leur dit : « Or, mes« sieurs, mettez vous à table, je vous vays querir le « reste; et cependant vuydez moy ces plats pour faire

« place aux autres. » Luy, estant hors de la salle, prend sa cappe et son espée, et s'en va droict au Louvre advertir le Roy de son festin, et comme il avoit laissé ses gens bien estonnez à l'heure qu'il parloit. Or dans ces pastez, aux uns il y avoit des vieilles pieces de vieux mors de brides, aux autres de vieilles sangles, aux autres de vieux contresanglons, aux uns de vieilles croupieres, aux autres de vieux poitralz, aux uns de vieilles bossettes, aux autres des vieilles testieres, aux uns de vieux pommeaux de selle, aux autres de vieux arçons; bref, ces messieurs les pastez estoient remplis de toutes vieilles penailleries de ses chevaux de poste, les uns en petits morceaux et menusailles, les autres en grandes pieces en forme de venaison. Quand ces messieurs furent à table, qui avoient tous grand faim, et s'attendoient à bien careler leur ventre, tous fort avidement se mirent à ouvrir ces pastez, qui fumoient et sentoient bon, et chascun le sien comme il vouloit. Je vous laisse à penser s'ils furent estonnez quand ils virent ceste bonne viande si exquise. Encore dict on qu'il y en eust quelques uns qui mirent quelques morceaux en la bouche de ces menuzailles, pensant que ce fust quelques friandises; mais ils les ostarent bientost, et de cracher. Enfin, tous s'escrierent : « Voicy des traicts de Brusquet. » Mais pourtant esperoient tousjours qu'apres ceste baye il leur donneroit de la bonne viande. Cependant ils demandent à boire, dont on donna d'un vin le plus exquis qu'on eust sceu trouver, dans de petits verres, en façon d'ypocras, qu'ils trouverent si bon qu'ils en demandoient à en boire un bon coup; mais les serviteurs et postillons qui tous servoient à table avec leurs hu-

chets dirent que leur maistre avoit faict cela à fin qu'ils dissent quel estoit le meilleur et quel ils vouloient, et qu'on en yroit querir de celui qu'ils auroient choisy pour le meilleur. Cependant la compagnie cause et rit de ce traict; et ne voyant venir Brusquet, M. le mareschal demande où il estoit. On lui dict que le Roy l'avoit envoyé querir à la haste, et qu'il avoit passé la porte. Ce pendant la compagnie s'enquiert si l'on n'avoit point autres choses : on leur fit responce qu'on pensoit que non. Si bien qu'ils furent contraincts de se lever de table et aller à la cuysine, où ils ne trouverent ame vivante et le feu tout mort, et les landiers froids comme ceux d'une confrairie. Ainsy messieurs se resolurent et furent contraints de desloger, de prendre leurs espées et cappes, et aller chercher leur disner ailleurs où ils pourroient; car il estoit plus de midy, et mouroient de faim.

J'avois oublié que quand ledit Brusquet porta ce premier service, il entra suivy de tous ses postillons (il en avoit plus de trente d'ordinaire), sonnants leurs huchets, comme s'ils fussent arrivez à la poste pour faire accoustrer leurs chevaux; et, sonnans ainsy en mode de fanfare, entrerent en magnificence. Lors aussi qu'il convia M. le mareschal avec sa trouppe, il luy dict qu'il luy feroit faire bonne chere, et n'yroit point prendre ny emprunter rien ailleurs comme tant d'autres, sinon de ce qu'il prendroit sur luy et chez luy; comme il leur dict vrai, et leur sceut tres bien remonstrer quand il les vist devant le Roy, Ce ne fust sans rire et se mocquer des festinez.

Mais M. le mareschal, qui en rioit le premier son saoul, la luy garda bonne; car, quelques temps apres, il

luy fit derober un fort beau petit mullet allant à l'abreuvoir; car il alloit tousjours attaché à la queue des autres chevaux de poste; ce qui estoit fort aisé à faire. Aussi tost qu'il l'eust eu, aussitost le fit accoustrer et escorcher, et en fit faire des pastez, les uns d'assiette, les autres à la sauce chaude, les autres en venaison; et sur ce convia ledit Brusquet à venir disner avec luy, l'assurant qu'il le traicteroit bien, sans tromperie. Brusquet y va, qui avoit bonne faim, et qui mangeoit bien de son naturel; se mist sur ce pasté d'assiette et de sauce chaude à en manger son saoul, et puis sur celuy de venaison pretendue. Apres qu'il fut bien saoul, M. le mareschal luy demanda : « Et bien, Brusquet, ne t'ay « je pas faict bonne chere? Je ne t'ay pas trompé comme « toi qui me fis mourir de faim. » Brusquet luy respondit qu'il estoit tres content de luy, et qu'il n'avoit jamais mieux mangé. « Or, luy repliqua M. le mares- « chal, veux tu voir ce que tu as mangé? » Soudain il luy faict apporter la teste de son mullet sur la table, accommodée en forme d'hure de sanglier, et lui dit : « Tien, voilà, Brusquet, luy dict-il, la viande que tu « as mangée; tu recognois bien cette beste? » Qui fut estonné? ce fut Brusquet, dont il en rendit sur le champ si fort sa gorge qu'il en cuyda crever, autant du mal de cœur qu'il en conceut, que du desplaisir d'avoir ainsy devoré son pauvre petit mullet qu'il aymoit tant, et qui le menoit si doucement aux champs et à la ville.

Une autre fois la Reyne eut toutes les envies du monde de voir la femme de Brusquet, que M. d'Estrozze luy avoit peincte fort laide, comme de vray elle l'estoit, et luy dit qu'elle ne l'aimeroit jamais s'il ne la luy menoit; ce qu'il fit; et la luy mena parée, attif-

fée et accommodée ny plus ny moins comme le jour de ses nopces, avec ses cheveux ny plus ny moins respandus soubs son chapperon sur ses espaules comme une jeune espousée. Surquoy il luy commanda de tenir toute telle mine : et luy mesme la tenant par la main, la mena ainsy dans le Louvre devant tout le monde, qui en creva de rire ; car Brusquet aussi faisoit tout de mesme mine douce et affaitée d'un nouveau marié. Or, nottez qu'avant il avoit adverty la Reyne que sa femme estoit si sourde qu'elle n'auroit nul plaisir de l'entretenir : mais c'estoit tout un, la Reyne la vouloit voir, par la sollicitation de M. d'Estrozze, et parler à elle et l'entretenir de son mesnage et du traictement et de la vie de son mary. De l'autre costé, Brusquet avoit dit à sa femme que la Reyne estoit sourde, et quand elle luy parleroit, qu'elle luy parlast le plus hault qu'elle pourroit, la menaçant si elle faisoit autrement. Outre tout cela il l'instruisoit de mesmes de ce qu'elle diroit et feroit quand elle seroit devant la Reyne : ne faut point doubter les instructions plaisantes qu'il luy donna, lesquelles de poinct en poinct elle ensuivit tres bien; car elle estoit faicte de main de maistre. Quand donc elle fut devant la Reyne, après luy avoir faict la reverence bien basse, accompagnée d'un petit minois bouffonnesque, selon la leçon du mary, et dict : « *Madame la Reyne, Dieu vous* « *gard de mal!* » la Reyne commance à l'arraisonner et luy demander le plus hault qu'elle put quelle chere et comment elle se portoit. Son mary l'ayant laissée dès l'entrée de la porte, commence à parler et crier hault comme une folle : et si la Reyne parloit hault, la femme encores plus ; si que la chambre en retentis-

soit si hault, que le bruict en resonnoit jusques à la basse court du Louvre.

M. d'Estrozze là-dessus arrivant se voulut mesler de luy parler; mais Brusquet l'avoit advertie qu'il estoit aussi sourd, et plus que la Reyne, et qu'elle ne parlast jamais à luy que fort près à l'oreille et le plus hault qu'elle pourroit. Aquoy elle ne faillit à tout de poinct en poinct. Dont M. d'Estrozze, se doubtant des bayes accoustumées dudict Brusquet, ayant mis la teste à la fenestre, il vist en la basse court un vallet de limier qui avoit sa trompe pendue au col. Il l'appella et luy bailla une couple d'escus pour sonner de sa trompette à l'oreille de ladicte femme tant qu'il pourroit jusqu'à ce qu'il diroit *holà*. L'ayant donc faict entrer dans la chambre, il dit à la Reyne : « Madame, « ceste femme est sourde, je m'en vays la guerir : » et luy prendz la teste, et commande audict valet de sonner toutes chasses de cerf aux deux oreilles de laditte dame; ce qu'il fit : et M. d'Estrozze la luy tenant par force tousjours, il y sonna tant qu'il l'estourdit si bien, et cerveau et oreilles, qu'elle demeura plus d'un mois estropiée du cerveau et de l'ouye, sans jamais entendre mot, jusqu'à ce que les medecins y portarent remede, ce qui cousta bon : et par ainsy, Brusquet qui avoit donné la peine aux autres de crier si hault apres sa femme sourde pretenduë, il l'eust tout à trac; et de mesme à parler à elle : dont son mesnage ne s'en porta pas mieux quand il luy commandoit quelque chose.

Une autre fois M. d'Estrozze estant venu en poste à Paris la vigile de Pasques, et s'estant retiré à la desrobade en son logis au fauxbourg de Sainct Germain,

par ce qu'il vouloit qu'on ne le vist ny qu'on le sceut en ville qu'apres la feste : mais Brusquet l'ayant sceu par le moyen du postillon qui l'avoit mené, le jour de la bonne feste il va loüer deux cordeliers pour ceste matinée ; et leur ayant donné à chacun un bel escu, leur dit qu'il y avoit un grand gentil homme au faux-bourg de Sainct Germain où il les meneroit, qui estoit un peu tenté du mauvais diable, si qu'il ne vouloit faire nullement ses pasques, non pas seulement voir Dieu, ny ses ministres qui l'administroient, et pour ce qu'ils feroient un œuvre fort charitable de l'aller visiter, luy porter et donner de l'eau beniste, et le consacrer, luy et son diable, de quelques bonnes et sainctes oraisons, suffrages et litanies. Les cordeliers s'accordent fort bien à tout cela, et marchent resolus avec Brusquet pour faire ce bon et sainct office : et quoy que Brusquet leur eust remonstré que c'estoit un diable d'homme, et qu'ils avoient affaire encor, non avec un homme, mais avec un diable, lesquels respondirent qu'ils en avoient bien veu d'autres, et qu'ils ne le craignoient point. Brusquet donc les ayant conduicts jusques à la porte de la chambre sans aucun empeschement des serviteurs, car il les cognoissoit comme pain, et aussi qu'il leur avoit faict acroire que M. d'Estrozze luy avoit commandé les luy mener pour chose d'importance pour laquelle il se vouloit ayder d'eux, et aussi qu'il se sentoit attainct de quelque peché dont il se vouloit purger avecques eux ; et que personne n'entrast en la chambre sinon les deux cordeliers : par ainsy chascun se tint quoy, et Brusquet à la porte de la chambre. Quand ils furent donc entrez, vindrent au lict de M. d'Estrozze, qui lisoit en un livre. Eux,

apres luy avoir demandé comme il luy alloit du corps et de l'ame, il les advise furieusement, et s'advançant sur le lict leur demanda ce qu'ils venoient faire là, et leur commanda aussi tost de vuider, car de son naturel il n'aymoit guieres ces gens là. Mais eux se mirent à luy jetter force eau beniste qu'il n'aimoit pas plus encore, et commancerent après à faire leurs exorcismes et oraisons : à quoy M. d'Estrozze se voulant tourner pour prendre son espée du chevet de son lict, un cordelier s'en saisit par l'advis de Brusquet qui leur avoit dict auparavant. Mais M. d'Estrozze s'estant levé et mis en place, se mit en devoir de recouvrer son espée. Il se faict un bruict, s'esleve un tintamare en la chambre, si que ses serviteurs y accoururent ; et Brusquet luy-mesme le premier entre l'espée au poing, avec sa main gauchere faict du compagnon, crie : « Holà, holà ! « secours, secours ! me voicy pour vous en donner; » et là dessus prend ses deux cordeliers et les emmene gentiment ; et puis passe l'eau et s'en va faire le conte au Roy, qui ne scavoit point la venuë dudict M. d'Estrozze, qui la tenoit cachée ; et ainsy fut elle publiée, ce qui ne fust sans rire : et aussi tost fust envoyé visiter du Roy comment il se trouvoit des cordeliers, et s'ils luy avoient donné meilleure creance que devant (1).

M. d'Estrozze, au bout de deux jours, s'en va plaindre à l'inquisiteur de la foy (qui estoit lors M. nostre maistre d'Oris (1), ou Benedicti, ou Divolet) de l'opro-

(1) Le maréchal Strozzy passoit pour athée ; et c'est de lui que parle H. Etienne, chap. XIV de son *Appel d'Herodote*, sous le nom de certain seigneur italien qui mourut à la guerre, d'un coup de pistolet. (L. D.)

(2) Matthieu Orry, jacobin. Voyez Beze, pag. 20 et 57 de son *Hist. Eccl.*, et Du Cange, au mot *Inquisitores Fidei*. (L. D.)

bre qui avoit esté faict à Dieu, et de l'injure à luy, et mesmes pour s'aider ainsy des ministres de Dieu et de l'Eglise à s'en servir de risée, et du grand scandale qui en estoit cuydé arriver, car il avoit cuydé tuer ces gens de bien : et pour ce le prioit d'y avoir esgard, car c'estoit traict d'un heretique (et Dieu sçait s'il se soucioit ny des cordeliers, ny de leur Eglise, ny des inquisiteurs), et qu'ils luy en fissent raison, et qu'il s'en rendoit partie, ainsi qu'il s'en estoit plainct au Roy, qui vouloit qu'on en enquist, et que ledict Brusquet fut apprehendé au corps; ce que messieurs les inquisiteurs, y allans à la bonne foy et sur le bon dire dudict M. d'Estrozze, firent et envoyerent le prendre par sept ou huict sergens, et fust mené en prison où il demeura quelques jours. On vouloit adviser à faire son procès; mais M. d'Estrozze ayant le tout descouvert au Roy, luy mesme l'alla oster de prison avec un capitaine des gardes; dont il en fut bien aise : car disoit il qu'il n'eust jamais si belle peur, craignant ces messieurs les inquisiteurs plus que tous autres gens. Car, pour en parler au vray, telles gens sont dangereux, et ne faict pas bon se frotter à eux, soit en bourdes ou à bon escient.

Une autre fois, Brusquet estant allé avec M. le cardinal de Lorraine à Rome, lors qu'il y fut pour la rupture de la trefve, M. d'Estrozze attitra un courrier pour venir en poste porter les nouvelles de la mort de Brusquet, avec son testament qu'il avoit supposé et faict faux en disposant de tous ses biens : et prioit le Roy de vouloir donner et continuer sa poste à sa femme, en ce qu'elle espousast ce courrier qui estoit à luy d'ordinaire et à son service, et non autrement. Ce que

le Roy accorda facilement en la faveur de mondict seigneur d'Estrozze. La femme en ayant sceu la mort par le mesme courrier, et veu son testament, et sceu la volonté du Roy sur la continuation de la poste et condition de mariage, apres avoir celebré les obseques de son mary et faict ses deuils, solicitée de mariage par ledict courrier, se marie, et couche avec elle pour le moins un bon mois, et en tire d'elle de bons escus par bon contract de mariage : mais, sur ces entrefaictes, Brusquet, qu'on tenoit pour mort par tout, fut bien esbahy ; car il s'estoit fort bien porté en ses voyages, et bien cocu : et sçachant que c'avoit esté une estrette de M. d'Estrozze, songea à luy rendre.

Parquoy un jour faict une lettre, et dresse un pacquet par la voye de l'ordinaire de Lyon, et mande à M. le cardinal Caraffe (qui l'aimoit fort, et l'avoit veu à Rome et en France) comme M. d'Estrozze, mal content du Roy, s'estoit desparty d'avec luy si despité, qu'il avoit pris deux de ses galeres dans le port de Marseille, et s'en estoit allé pour le seur trouver le Dragut en Alger, et là se renier et prendre le turban; et pour ce qu'il prist garde à luy et en advertist Sa Saincteté; car à sa partance il luy avoit ouy jurer qu'il s'en alloit prendre la ville et port d'Ostie et Civita Vecchia, où il avoit dedans si bonne intelligence qu'aussi tost là arrivé il les prenoit et aussi Ancone, et de là alloit piller l'eglise de Nostre Dame de Lorete, et la raser de fonds en comble; et que devant peu il rendroit le Pape bien estonné. M. le cardinal ayant eu cet advis, le confere avec Sa Sainctete; et pour ce en toute diligence advise à y pourveoir, se met en fraiz, y envoye gens et y donne ordre. Mais apres ils sçeurent qu'il

n'en estoit rien, et que lors de la lettre il estoit à la prise de Calais. Toutesfois nouvelles vindrent à M. d'Estrozze de ce que l'on avoit creu de luy en la chambre et palais du Pape; dont il n'en fit que rire et en accuser Brusquet.

Pour fin je n'aurois jamais faict si je voulois conter les tours qui se sont passez entr'eux deux; car il y en a eu tant et tant qu'on n'en verroit jamais la fin. Que si M. d'Estrozze estoit fin et subtilin, ingenieux et industrieux, Brusquet l'estoit autant en matiere de gentillesse; car il fault dire de luy que c'a esté le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, ny sera, et, n'en desplaise au Moret de Florence, fut pour le parler, fut pour le geste, fut pour escrire, fut pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ny desplaire.

Son premier advenement fust au camp d'Avignon, où il se jetta, venant de son pays de Provence, pour gagner la piece d'argent; et, contrefaisant le medecin, se mit, pour mieux joüer son jeu, au cartier des Suisses et lansquenets, desquels il tiroit grands deniers. Il en guerissoit aucuns par hazard; les autres il envoyoit *ad patres*, menu comme mouches. Pensez à ceux qu'il guerissoit il leur donnoit pareille recepte qu'il donna une fois à Romorantin à un ambassadeur de Venise, qui venoit de frais vers le roy François second. J'y estois alors. C'estoit une regle infaillible pour ledit Brusquet que, quand venoit quelque grand seigneur ou ambassadeur à la Court, il l'alloit voir aussi tost pour en escroquer quelques bons brins d'eux; car il estoit tres sçavant en ce mestier d'escroquer. Estant donc un jour allé voir M. l'ambassadeur, car plu-

sieurs jours avant l'avoit il veu, il le trouva qu'il estoit fort malade d'une colique venteuse; et le voulant faire rire, il ne peut, car le mal le pressoit. Et M. l'ambassadeur luy ayant demandé une recepte, s'il n'en sçavoit point, il luy dict que pour lui il n'en sçavoit point une meilleure qu'une dont il usoit fort souvent, car il y estoit fort subject, qui estoit, quand ce mal luy tenoit, il mettoit un doigt fort advant dans le cul, et l'autre dans la bouche, et en remuoit souvent lesdits doigts d'un lieu en l'autre, c'est à dire celuy du cul dans la bouche, et celuy de la bouche au cul; si que les remuant tousjours ainsy l'espace d'une demye-heure, les vents se dissipoient, et en sortoient par les deux trous qu'on ouvroit ainsy souvent. M. l'ambassadeur le creust, y voyant de l'apparence, et en fit l'essay une bonne demye heure, bien à bon escient. Je ne sçay s'il s'en guerit, mais je le vis venir dans la chambre du Roy, qui en fit le conte à tous ces princes et messieurs, qui en rirent bien.

Il fault donc croire que ce M. le médecin Brusquet, en ce camp d'Avignon, donnoit de pareilles receptes à ses malades, et les drogues de mesmes; mais le pis fust qu'il fust descouvert par la grande deffaicte qu'il fit de ces pauvres diables, et qu'il fut accusé. La cognoissance en estant venue à M. le connestable, il le voulut faire pendre. Mais on fit raport à M. le Dauphin, qui estoit lors là, que c'estoit le plus plaisant homme qu'on vist jamais, et qu'il le falloit sauver; M. le Dauphin, despuis nostre roy Henry second, le fit venir à luy, le vist, et le cognoissant fort plaisant, et qu'il luy donneroit bien un jour des plaisirs (ce qu'il a faict), il l'osta d'entre les mains du prevost du camp, et le prit à son service. De telle façon que, pour ses plaisanteries, il

parvint à estre valet de sa garde-robbe, puis valet de chambre; et puis, qui estoit le meilleur, maistre de la poste de Paris, qui valoit de ce temps-là ce qu'il vouloit; car il n'y avoit point pour lors nulles coches de voitures, ny chevaux de relays comme pour le jourd'huy; qui emporte beaucoup la pratique des maistres de poste de Paris. Aussi pour un coup, je luy ay compté cent chevaux de poste, et ce d'ordinaire, qui estoit la cause qu'en ses tiltres et qualitez il s'intituloit capitaine de cent chevaux-legers. Je vous asseure qu'ils estoient bien legers en toutes façons, tant de la graisse, dont ils n'estoient guieres chargez, que de la legereté à bien courrir et mouscher (1). Auxquels chevaux et postillons il imposoit tresplaisamment les noms des benefices, offices, dignitez, charges, estats que l'on court ordinairement en toutes diligences des postes.

« Et ne faut point doubter qu'ordinairement on n'aye veu tous les jours ces chevaux faire leur course, encore n'y pouvoient ils chevir, et falloit qu'ils en fissent deux courses; ce qui est aisé à croire et cognoistre, veu les grands chemins des postes qui sont dressez partant de Paris. Car vous avez celuy de Guienne et d'Espaigne, que j'ay veu fort battu durant la trefve et paix entre nous et les Espaignolz; vous avez celuy de la Bretagne quand vous estes à Bloys qu'on prend à main droicte; vous avez celuy de Lyon et du Piedmont quand nous le tenions, et de l'Italie quand on estoit en paix, et puis en guerre celui des Suysses et des Grisons, de Venize à Rome, de Daufiné, Vivarez, Languedoc, Provance. Vous avez celuy de Normandie, Rouan, Dieppe, et Havre; celuy de Picardie tirant vers Calais

(1) Marcher, apparemment. (S.)

et Angleterre; celuy de Picardie aussi tirant devers Peronne, Balpaume, Bruxelles, Anvers et Flandres. Celuy de Champaigne tirant vers Mets, Lorraine, et Allemagne; celui de la Bourgoigne. Ce sont les plus royaux chemins de postes qui soient en France, sans compter autres traverses où estoit la Court et les armées » (1). Je vous laisse à penser le gain qu'il pouvoit faire de sa poste, n'y ayant alors point de coches, de chevaux de relays, ny de loüage que peu, comme j'ay dict, pour lors dans Paris, et prenant pour chasque cheval vingt solz s'il estoit françois, et vingt-cinq s'il estoit espaignol, ou autre estranger.

Aussi devint il fort riche, autant pour cela que pour une infinité de prattiques et rapines qu'il tiroit sur les princes, seigneurs, gentilshommes, qui çà, qui là; et, s'ilz ne luy vouloient rien donner gratis, bien souvant, quand il estoit dans leur salle ou chambre, et qu'il y voyoit quelque beau bassin ou buyd d'argent, on se fust donné garde qu'aussi-tost et à l'improviste il mettoit l'espée au poing, et faisoit accroire qu'ils luy avoient donné un desmenty, et qu'il avoit querelle à l'encontre, et les chargeoit d'estoc et de taille, les desgastoit tous; et puis, sans autre forme, les serroit soubs sa cappe, et deslogeoit. Ainsy qu'il fit à Bruxelles chez le duc d'Albe, lors que le cardinal de Lorraine y alla jurer la paix. Ayant mené ledict Brusquet avec luy, ce voyage ne luy fust nullement inutile; il y gaigna beaucoup, et plaisanta si bien devant le roy d'Espagne qu'il le trouva fort plaisant bouffon et à son gré; car il parloit assez bien l'italien et l'espaignol, et s'y avoit fort bonne

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

grace bouffonnesque, plus quasy qu'en son parler françois. Et pour ce, le roy Philippe le prist en amitié et luy fit beaucoup de biens; desquels ne se contentant encore, un jour d'un grand festin qu'il fit, où estoit madame de Lorraine, force dames et seigneurs qui estoient là tous conviez pour la solemnité du jurement de la paix, ainsy qu'on estoit sur la fin du fruit et qu'on vouloit desservir, il se vint eslancer sur la table, sans aucune apprehension de se blesser des cousteaux, et, prenant le bout de la nape, se vint entortiller de ceste nape, et se contournant tousjours d'un bout à l'autre, et amassant peu à peu les plats par une telle et si subtile industrie, qu'il en accumula et en arma son corps; et sortant à l'autre bout de la table il s'en trouva si chargé, qu'à grand peine pouvoit-il marcher; et ainsi chargé de son butin, passe la porte par le commandement du Roy, qui dict qu'on le laissast sortir; riant si extremement, et trouvant le traict si bon, plaisant et industrieux, qu'il voulut qu'il eust le tout. Et ce qui fut un cas d'estonnement, c'est qu'il ne se blessa jamais des cousteaux qui s'entortillerent avec le reste. Aussi Dieu aide aux fols et aux enfans.

Le roy d'Espaigne avoit pour lors un bouffon espaignol; mais il n'y entendoit rien au prix de Brusquet, et estoit un vray maigre bouffon, avec sa guitterne et son braillement de chansons à l'espaignolle, qui plaisoit fort maigrement, et ne paressoit rien au prix de Brusquet, qui le trompoit tousjours. Le roy d'Espaigne l'envoya au Roy pour luy rendre le change du sien qu'il luy avoit envoyé. Le Roy le donna à Brusquet pour le gouverner, le loger et le traicter bien. Ainsy qu'on void les grands princes à la Court,

venant en ambassade, estre donnez et recommandez à autres grands princes, les grands seigneurs à autres grands seigneurs, les moyens à moyens, les evesques à evesques, les prelatz à prelatz, les ecclesiastiques moyens à autres moyens : aussi Brusquet, bouffon, eut charge de gouverner et entretenir l'autre bouffon; mais il le trompoit toujours.

Il avoit quatre bons chevaux chez luy; mais il les faisoit courir la poste la nuict par le premier courrier qui passoit, sans que luy ni ses gens s'en advisassent, car il les faisoit bien boire et bien dormir apres; et quand il les trouvoit si maigres de force de courir, il luy faisoit accroire que l'eau de la riviere de Seine les maigrissoit ainsy jusques à ce qu'ils l'eussent accoustumée deux mois, et que cela arrivoit coustumierement à tous chevaux. Par cas, il s'en advisa un matin, s'estant levé plustost qu'on ne pensoit, et que le postillon avoit un peu tardé; et les voyant tous trempez, il se mist à s'escrier audict Brusquet : *Como, cuerpo de Dios,* Brusquet! *mis cavallos todos son bañados y mojados. Juro á Dios que han corrido la posta* (1). Mais Brusquet l'appaisa, en luy disant qu'ils s'estoient couchez dans l'eau en allant boire. Bref, il le trompoit en toutes façons et tousjours.

Mais la meilleure fut que le roy Henry luy avoit donné une fort belle chaisne d'or, qui pesoit trois cens escus. Brusquet en fit faire une toute pareille de leton, et la fit bien dorer et subtilement avec trois ou quatre touches, la change avec luy, se carrant aussi bien de la meschante que de la bonne. Et quand il par-

(1) C'est-à-dire : Comment, corbleu, Brusquet! mes chevaux sont tout baignés et trempés. Ils ont pardieu couru la poste. (S.)

tist pour s'en aller en Flandres, il escrivit une lettre au roy Philippes, bien fort plaisante, et remplie de toutes les naifvetez qu'il avoit faict à son bouffon, que c'estoit un fat et un sot, et qu'il le fit foitter à sa cuisine pour s'estre ainsy laissé tromper de la chaisne, et luy en conta toute l'histoire. Mais le roy Henry l'ayant sceu n'en fut trop content, cuydant qu'on pensast que luy mesmes luy eust donné telle, pour se mocquer; et pour ce luy commanda de la renvoyer, et radoubber bien le tout: ce qu'il fit; et le Roy l'en recompensa d'ailleurs.

Je croy que si l'on fust esté curieux de recuillir touts les bons mots, contes, traicts et tours dudict Brusquet, on en eut faict un tres gros livre, et jamais il ne s'en vist de pareils, et n'en desplaise à Pinan (1), à Arlod, ny à Villon, ny à Ragot, ny à Moret, ny à Chicot, ny à quiconque jamais a esté.

Enfin le pauvre diable fust soupçonné de la religion, et que, pour la favoriser, il faisoit perdre et soubstraire force pacquets et despesches du Roy qui faisoient contre les huguenotz; mais ce ne fust pas tant luy comme son gendre, qui estoit huguenot si jamais homme le fust, et pour ce fit perdre et son beau pere et sa maison, qui fut pillée aux premiers troubles. Et fut contrainct de sortir de Paris et se sauver chez madame de Bouillon à Noyant, qui le retira de bon cœur, et madame de Valentinois, par souvenance du feu roy Henry. De là il escrivit une fois une lettre à M. d'Estrozze, qui me la monstra, qui estoit tres bien faicte, et le prioit et le conjuroit, par la grande amitié que luy avoit porté feu M. le mareschal son pere, avoir

(1) Piovan. (S.)

pitié de luy et luy faire pardonner, affin qu'il peut parachever le reste de ses vieux jours en paix et repos. Mais il ne la fit pas guiere longue apres, car il y mourut. C'est assez parlé de luy et encor trop, ce diront aucuns qui pourront me blasmer que j'estois bien à loysir quand j'escrivois cecy; mais ils seront bien plus à loisir de le lire pour me reprendre. Tant y a que ce que j'en ay faict c'est autant pour me donner plaisir et contentement.

Retournons à cette heure à M. le mareschal d'Estrozze et à ses valeurs qu'il a bien faict parestre en ses guerres dernieres pour le service de nos roys, auxquelles il a esté heureux et malheureux aussi, mais pourtant plus malheureux qu'autrement. Aussi la fortune et la vertu ne s'assemblent guieres souvent ensemble despuis ces braves Romains de jadis, qui en firent et acheverent l'assemblement. Pourtant, si la fortune luy a esté contraire à la guerre, ce n'a esté jamais à faute de courage; car il a bien autant battu qu'il a esté battu.

Il servit bien le roy François en Italie, tantost avec bonne, tantost avec malle fortune; et d'autant qu'aucuns magiciens tiennent que le changement de lieu change la fortune, il quicta l'Italie et s'en vint en France trouver le Roy au camp de Maroles avec la plus belle compagnie qui fut jamais veue, de deux cens harquebuziers à cheval les mieux montez, les mieux dorez, et les mieux en poinct qu'on eust sceu voir, car il n'y en avoit nul qui n'eust deux bons chevaux qu'on nommoit à lors cavalins, qui sont de legere taille, le morion doré, les manches de maille, qu'on portoit fort de ce temps là, la pluspart toutes dorées, ou bien la moictié; les har-

quebuz et fournimens de mesmes. Ils alloient souvant avec les chevaux legers et coureurs, si qu'ils faisoient rage. Quelquefois ils s'aydoient de la picque, de la bourguignotte et corselet doré quand il en estoit besoing, et, qui plus est, c'estoient tous vieux capitaines et soldats tant bien aguerris soubs les bandieres et ordonnances de ce grand capitaine Jeannin de Medicis qui avoient quasy tous esté à luy. Si que quand il falloit mettre pied à terre et combattre n'avoient grand besoing de commandement pour les ordonner en battaille, car d'eux mesmes s'y rangeoient si bien pour estre si bien aguerris qu'on n'y trouvoit rien à dire, tant bien sçavoient-ils prendre leur place. De ce nombre estoient ces braves, gens San Petro Corso, Joan de Thurin, le capitaine Moret, calabrois, le senor Petro Paulo Tousin, le capitaine Bernardo, le capitaine Miquel da Condio, le capitaine Mazin, le capitaine Jacques, ferrarois, et tant d'autres gens de bien et d'honneur qui se sont si bien faicts cognoistre en nos guerres passées.

Le roy François, quand il vist ceste belle trouppe, la loüa fort, et en fit grand cas à madame la Dauphine, qui estoit cousine dudit sieur Estrozze, qu'elle aymoit, et s'en cuyda perdre de joye pour voir ainsi son cousin parestre, et faire un si beau service au Roy, et le tout à ses propres despens. Car, comme j'ay ouy dire audict capitaine Miquel da Condio, qui estoit un sien vieux serviteur, ceste compagnie luy cousta plus de cinquante mille escus; car il avoit de fort grands moyens, et en avoit beaucoup sauvé à Venize, où il se tint quelque temps et y eut son fils M. d'Estrozze. « Si bien que quand le roy François refusa le combat

à feu mon oncle contre Jarnac, le trouvant inesgal à mon oncle pour la vaillance, le tout à la suscitation de madame d'Estampes, de laquelle la sœur avoit espousé Jarnac, M. d'Estrozze conseilla mondict oncle de faire un coup de sa main et de tuer Jarnac *in omni modo*, et puis vuider la France jusques à ce que le Roy s'en fust appaisé, ou qu'il fust mort, estant fort sur l'aage et cassé, et qu'il se retirast à Venize, là ou il luy presentoit tous ses moyens qu'il avoit là en bancque, pour en disposer à son bon plaisir, jusques à cent mille escus qu'il pouvoit les y prendre. C'est un offre, cela d'amy; mais la chose alla autrement, comme j'ai dict ailleurs (1) ».

Hélas! ce brave seigneur a bien brouillé et despendu tous ces grands moyens au service de nos roys; car, à ce que je tiens de son fils et de ses anciens serviteurs, de plus de cinq cens mille escuz qu'il avoit vaillant quand il vint au service de nos roys, il est mort n'ayant pas laissé à son fils vaillant vingt mille escuz. C'est despensé cela: et ce, sans avoir grandes recompenses ny bien faicts de nos roys, car il n'estoit point importun ny demandant; et les biens d'Eglise qu'eut M. le cardinal d'Estrozze son frere, vindrent plustost de la liberalité du feu roy Henry et de la solicitation de la Reyne leur parente, que par importunitez et demandes dudit M. d'Estrozze; car il avoit le cœur fort noble, genereux et splendide.

Quand Guynes fut pris, le milord Grey, un tres bon et grand capitaine anglois de son temps, commandant dedans, y fust pris. Le Roy et M. de Guize, son general,

(1) Le passage renfermé entre deux guillemets manque dans toutes les éditions précédentes. (F.)

le donnerent audict M. d'Estrozze pour en tirer rançon, et faire son profict en recompense de la peine qu'il avoit prise en la prise de ceste ville et de Calais, et y avoir tres bien servy le Roy. Il se tint plus content de ce present, venant ainsy de la bonne volonté et liberalité de son Roy et general, que si on luy eust faict d'ailleurs un don dix fois plus grand que celuy là; car il ne tira de ce prisonnier que huict mille escus, que M. le comte de La Rochefoucaud luy fit donner pour faire eschange de luy à luy, qui estoit prisonnier en Flandres despuis la journée de Saint-Quentin.

Or, de raconter la valeur et les faicts d'armes dudict M. d'Estrozze, ce n'est qu'escrire en vain, car l'on sçait assez, et par livre, et pour avoir ouy dire et pour l'avoir veu, comme il y en a encores force vivans qui l'ont veu, ce qu'il fit durant nos roys François et Henry en Italie, en France, en Escosse, à Parme, en Toscane, lieutenant du Roy; si qu'on ne luy sçauroit rien reprocher.

Il a esté combatu, aussi a il combattu les autres; il a battu, aussi a il esté battu, comme j'ay dit. Mais, hé! qui est le grand capitaine à qui les malheurs de guerre n'arrivent? Il ne sçauroit autrement estre grand capitaine, s'il ne luy mesarrive aussi quelquefois; non plus qu'un pilote ou marinier ne peut estre bon et expert, s'il n'a jamais veu tormente ny tempeste, sinon tousjours bonnace.

Si en diray-je encore cecy de luy : On le tenoit plus propre à forcer, deffendre, fortifier et assaillir places, qu'à combattre en campagne; car il y estoit malheureux, et aussi plus nay à obeir soubs un grand general que d'estre chef et general luy-mesmes, ainsy que j'en

ay cogneu force de ce naturel; tesmoing Mets, Calais, Guines, Theonville et force autres lieux; car il estoit un tres grand ingenieur et fort laborieux, ainsy que dict une vieille chanson d'un advanturier françois, qui fut faicte durant le siege de Mets, dont un des couplets est tel :

Monsieur de Guise estoit dedans,
Avecques beaucoup de noblesse,
De Vandosme les deux enfans,
Et de Nemours, plein de proüesse;
Et le seigneur Pierre Estrozze,
Qui nuict et jour est sur remparts,
Faisant remparts de grand addresse,
Et remparant de toutes parts.

Sy la ryme n'est bonne, le subject et le sens est bon. Mais tant y a que ce seigneur servit là de beaucoup.

Après tant de belles choses ce brave seigneur vint à mourir au siege de Theonville, là où il travailla et servit de beaucoup : estant donc dans la trenchée il fut blessé d'une grande mousquetade, dont il tumba, et aussi tost fust relevé par M. de Vieilleville et autres. Et luy disant ledict M. de Vieilleville que ce n'estoit rien, et qu'il prist courage, il luy respondit : « Ah! monsieur de Vieilleville, ne me donnez point de courage; « j'en ay prou : prenez-le pour vous. Je croy que vous « me voudriez faire accroire que je ne suis point « homme, et que je n'ay point de sentiment. Si suis et « en ay; car je sens bien mon mal, et que je suis « attainct au vif; » et disoit tout cela en son langage « italien. Or, je suis mort. Je vous prie faire mes « humbles recommandations au Roy et à la Reyne, et « qu'ils perdent aujourd'huy un tres bon serviteur et

« loyal. Dictes en autant à M. de Guize. Adieu. » Et puis il trespassa, au grand regret du Roy et de la Reyne, et de M. de Guize, qui l'avoit pris en sa grande confidence.

M. du Bellay pour lors fit son epitaphe en vers latins, dont la substance est telle. « Autant de belle « milice et soucy de la guerre qu'a esté en Pyrrus, « autant de courage qu'a esté en Alexandre, autant de « patience qu'a esté en Hannibal, autant de vertu qu'a « esté en Scipion et Marius, autant de vigilance qu'a « esté en Cæsar; bref, ce qui a esté en tous ceux-là « s'est trouvé en ce seigneur Strozze, et s'est trouvé « en tout cela esgal à eux. Il est vray que la fortune « luy a esté inesgalle, tant elle luy a esté contraire: « toutesfois, ceste fortune qu'il n'a peu vaincre luy « vivant, à cette heure qu'il est mort il l'a vaincue. Et « encores plus a il faict : il a vaincu l'envie, de laquelle « il a esté aussi bien assailly que de la fortune. Ainsy « a vescu et ainsy est mort ce grand capitaine. »

Il laissa après luy le seigneur Philippes Strozze, dernier mort, duquel je parle en son lieu, et la segnore Clerice Strozze, l'une des honnestes, belles, bonnes, courageuses, qui ayt sorty de sa race, sans faire tort aux autres. Elle fut mariée au comte de Sommerive, despuis comte de Tande : elle mourut fort jeune; dont ce fust très grand dommage pour son mary et pour toute la Provence, là où elle y estoit fort aymée, et qui avoit grand moyen de bien servir et l'un et l'autre, car elle avoit un grand esprit et grand cœur. Ceste honneste dame ne fit jamais plus son profict, despuis qu'elle tumba dans la mer et plongea fort avant, mais aussy tost fust recourue, non sans avoir beaucoup

beu, lors que le Roy et la Reyne estoient à Marseille. Car ainsy qu'ils estoient dans la Reale, et qu'elle voulut monter apres à l'escalle, l'esquif luy faillit et le pied par consequent. Despuis, l'interieur de son beau corps ne fut en bonne santé, encor que l'exterieur ne monstrast rien changé de sa beauté, bonne grace et belle apparance.

M. son pere avoit aussi eu un bastard, tres brave et vaillant s'il en fut onc, et de grand entendement, et qui promettoit estre un jour grand capitaine, selon son beau commencement; car il avoit esté donné par son pere à M. le grand prieur de Capbuę pour l'eslever et l'apprendre; soubs lequel il proffita beaucoup. Il mourut, en l'aage de vingt deux ans, à Port-Hercule, quelques six ou sept jours avant M. le grand prieur son oncle, et sa mort presagea la sienne peu après du regret qu'il en porta, ainsy qu'il le dit. M. le mareschal son pere le regretta fort aussi, car il l'aymoit fort, pour la bonne opinion qu'il avoit conceue de luy.

J'ay veu fort louer ce jeune homme à M. d'Estrozze et à force autres gentilshommes et capitaines.

Ce M. d'Estrozze (1) eut trois freres, fort honnestes gens: M. le grand prieur de Cappue, duquel je parle en son lieu; M. le cardinal, et Robert Strozze, pere de ceste belle, honneste et sage dame, la comtesse de Fiesque Alfonzine Strozze, qui fut dame d'honneur de la Reyne-Mere après la princesse de la Roche sur Yon. Il eut une sœur relligieuse et abbesse d'une abbaye en Italie, tres honneste dame, tres sçavante en lettres divines et humaines, et surtout en poësie latine. Elle fit en vers latins plusieurs beaux hymnes

(1) C'est-à-dire, Le maréchal (S.).

et cantiques spirituelz, qui se sont chantez autresfois aux eglises d'Italie par grande admiration et devotion : encor ay-je ouy dire qu'ils se chantent en aucunes eglises. Elle eut aussi une autre sœur, la segnora Magdalena Strozzie, tres habile, spirituelle femme, hors du commun, et belle, que j'ay veue de mon jeune temps à Rome. Elle avoit espousé le sennor Flaminio, conte d'Anguillare (1), qui commandoit à des galleres avec le grand prieur de Cappue, son beau-frere : il fut filz de ce brave comte d'Anguilare, qui fut tué au service du roy François premier.

Si fault-il que je die encor cecy de ce grand M. d'Estrozze ; que le roy Henry second fit une grande faute, comme je tiens d'un grand personage de ce regne là, lors qu'il luy donna ceste guerre de Sienne à manier ; d'autant que le duc de Florance, se voyant assailly de luy, son ennemy mortel et son banny, et qui ne le menaçoit rien de moins que de le deposseder de son Estat et de sa duché, mesmes qu'il l'avoit desja promis à la Reyne, sa bonne parente, de l'y remettre dedans, ou il mourroit en la peine ; car ce brave homme n'avoit point faute de discours, de desseins et belles entreprises ; ce qui fut cause que la Reyne pressa fort le Roy de luy donner ceste charge. Ce tres-habile duc se mit à adviser mieux à son affaire que devant, d'autant qu'en la premiere guerre et revolte de Sienne, cela ne le touchoit tant comme à l'Empereur, estant ville imperiale. Il en prit donc l'affirmative ; et, à communs frais et despens, mettent leurs forces et moyens en campagne, dont la fin s'en ensui-

(1) Marot a fait une épigramme sur un comte de Lanyvolare, tué à un assaut. Seroit-ce de lui que parle ici Brantôme ? (L. D.)

vit telle que l'on a veue, et que j'ay dict ailleurs. Il eut mieux valu certainement que le Roy eut continué ses deux generaux, messieurs le cardinal de Ferrare et de Termes, ou qu'il y eust mis de nouveau quelques autres François point passionnez, et qui ne se fussent point amusez ailleurs qu'à faire la guerre ès pays et terres de l'Empereur, et non aux autres.

En ceste guerre mondict sieur Strozze fit plusieurs belles choses; et si la fortune ne luy eust manqué, non plus que le courage, infailliblement il fut parvenu à ses desseins, ou bien à la moitié, pour beaucoup de raisons que j'en alleguerois. Il avoit mis fort son esperance en quelque battaille gaignée; et possible en eust-il eu la victoire s'il fust esté secouru de quelques nouvelles forces du costé de la France, ou de M. le mareschal de Brissac, dont il l'en requeroit, ou par sa valeureuse presence, ou par quelqu'un de ses vaillans capitaines. D'un costé cela ne se pouvoit, n'estant pas son debvoir d'habandoner sa charge; de l'autre, se pouvoit mesmes qu'il luy offroit luy rendre la pareille par mesme secours qu'il luy demanderoit une autrefois; voire jusques là que ne pouvant mieux il l'iroit servir quelques mois en simple soldat, l'harquebuze ou la picque sur l'espaule. Il eut beau dire et beau faire, il ne peut rien obtenir de luy, car il avoit assez affaire pour luy et pour son gouvernement, sans dissiper ses forces; dont M. d'Estrozze s'en mescontenta fort, et ne l'en ayma jamais guieres, ny la Reine non plus, pour perdre si belle occasion; car elle ne fut jamais qu'elle ne fust tres ambitieuse et courageuse. En fin mondict sieur Strozze fut contrainct de donner la bataille et la perdre.

J'ay ouy dire à aucuns vieux capitaines de ces temps que ce fust pour n'avoir pas bien choisy et ordonné sa place de bataille, et mise parmy des fossez, où l'harquebuzerie certes pouvoit mieux jouër son jeu que ses picquiers et sa cavalerie. Je m'en raporte aux grands mareschaux de camp, qui est le meilleur combattre ainsy, et comme fit dom Pedro de Navarre à la bataille de Ravanne, ou en pleine rase, comme j'en parle ailleurs. Tant y a que plusieurs bons capitaines et autres se sont fort estonnez de ce grand capitaine, sage et advisé (que l'on tenoit de ces temps le plus digne mareschal de camp qui fut point, ainsy que j'en parle ailleurs), d'avoir là manqué sur ce poinct tant important; d'y avoir bien combattu ne s'en faut enquerir, car il fit ce que vaillant, hardy capitaine et soldat pouvoit faire, et y fust fort blessé, n'en pouvant plus.

J'ay veu dire à aucuns que possible quand ce vint l'heure du combat il se troubla, et luy vint telle apprehension que si par cas il venoit à estre pris et tumber entre les mains du duc de Florence, son ennemy mortel, qu'il n'en eschapperoit jamais, et le feroit mourir de mort cruelle; et pour ce, perdit il le jugement. Il en arriva de mesmes au marquis del Gouast à la bataille de Cerizolles, venant de fraiz du massacre des ambassadeurs du Roy, qui n'en eust pas eu de misericorde s'il fust tumbé entre ses mains, non plus qu'il avoit eu de ses ambassadeurs. J'en ay parlé ailleurs.

Telles apprehensions certainement ostent souvent le sens, jugement et les resolutions aux grands capitaines qui sont entachez de pareils crimes, se perdent, et ne sçavent que faire. Fors M. l'admiral de Chastillon,

lequel, bien qu'il sceust et cogneust bien que s'il venoit à estre pris en ses combats et batailles qu'il donnoit, infailliblement il eust esté tué de sang froid sur le champ de la bataille ou aupres, ou, qui est le plus certain, eust esté executé par le glaive de la justice, comme il parut despuis apres sa mort, et son corps porté ignominieusement au gibet. Enquoy il est digne de loüange immortelle pour n'avoir esté jamais attainct de ces craintes et frayeurs. Ainsi que fit jadis ce grand Hannibal, lequel, comme raconte Tite Live, apres avoir raisonné bravement avec Scipion avant sa derniere bataille, et perdu tout espoir de paix, et retourné vers ses gens, on ne le vit si assuré, jamais mieux choisir son champ de bataille, jamais mieux ordonner ses gens, mieux les exhorter à bien faire, mieux les mener au combat, jamais mieux les secourir au grand besoing, et remplacer les rangs lors qu'ils s'esclaircissoient, jamais mieux les rallier, et, qui plus est, jamais mieux combattre de sa personne, et faire acte de soldat et de capitaine, bref, jamais moins s'estonner; et puis apres tout faict et desesperé de la victoire, jamais mieux se sauver et sortir de sa perte sans aucune peur et apprehension qu'il tumbast vif entre les mains de ses ennemis, qui l'eussent faict mourir tres cruellement, de mesmes ou possible pis que ceux de sa nation avoient faict auparavant au pauvre Regulus. Ce sont des jugemens ceux-là bons, bien sains et assurez, comme fust tout pareil celuy de M. l'Admiral, dont je parle en sa vie.

Il fault aussi considerer une chose, qu'en ces grands hasards et desordres il faict tres bon se recommander à Dieu auparavant, qui sçait donner les sens et assu-

rer les esprits en ces extremes necessitez quand on l'invocque; et non point faire comme beaucoup de bons capitaines que l'on a veu se presumant tant d'eux-mesmes, que sans l'ayde divine il leur sembloit pouvoir batailler et vaincre tout le monde. Mondict seigneur le mareschal Strozze estoit bien de ce nombre; aussi, par permission divine, le bonheur n'accompagna guieres les belles et tres illustres qualitez qu'il eut d'un tres grand capitaine.

Or c'est assez parlé de luy, puisque j'en parle encore ailleurs. C'est aussi assez parlé des bons capitaines et grandz personnages estrangers.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.




A 723,984
3 9015 01378 8271

